

MÉDITATIONS

SUR LES

Mystères de notre Sainte Foi

AVEC LA PRATIQUE DE L'ORAISON MENTALE

PAR LE VÉN. PÈRE LOUIS DU PONT,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, TRADUITES SUR
LE TEXTE ESPAGNOL DE VALLADOLID (1605)
PAR LE R. P. PIERRE JENNESSEAU,
DE LA MÊME COMPAGNIE.

Sixième Partie.

Deuxième



Édition.

Société de Saint-Augustin,
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie.

1900.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

MÉDITATIONS

SUR LES

Mystères de notre Sainte Foi.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.



Sixième Partie.

Méditations sur les Mystères de la Divinité, sur la Trinité et les perfections divines, sur les bienfaits soit naturels soit surnaturels qui procèdent de Dieu.

==== Introduction. =====

DES SENTIMENTS FERVENTS D'AMOUR ET DE RECONNAISSANCE.

I. — *Comment nous devons contempler les perfections infinies de Dieu pour qu'elles excitent en nous les sentiments du plus ardent amour.*

Les méditations précédentes ont principalement pour objet les mystères de l'humanité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et les œuvres qu'il a accomplies dans son humanité et par son humanité, avant et après sa Résurrection. Toutefois nous avons dû nous occuper aussi de quelques-uns des mystères propres à la Divinité, à raison du lien étroit qui unit ce qui procède d'une seule et même Personne, en même temps homme et Dieu. Les Méditations suivantes auront surtout pour objet les mystères propres à la Divinité et à la Trinité divine, et les œuvres que Dieu opère en faveur des hommes. On y mêlera néanmoins, à cause de l'union dont nous venons de parler, plusieurs choses concernant les mystères relatifs à l'humanité. Si ces derniers mystères sont, comme l'enseigne saint

Thomas (1), plus proportionnés à la faiblesse de notre nature, ceux de la Divinité sont en eux-mêmes plus élevés ; ils sont le principal aliment des anges, des âmes bienheureuses et des hommes parfaits, qui vivent sur la terre dans un corps mortel, et ne laissent pas d'avoir par l'esprit leur conversation dans le ciel. En sorte que, par la méditation et la contemplation des choses célestes, ils augmentent et perfectionnent en leur cœur l'amour de Dieu et l'union parfaite, fin de la voie unitive, ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction de la Cinquième Partie.

C'est ce qu'explique admirablement saint Basile. Comme ses religieux lui demandaient avec quelle ferveur il convient de servir Dieu, et en quoi consiste cette ferveur, il leur répondit : La bonne disposition de l'âme est, je pense, un désir de plaire à Dieu, désir véhément, insatiable, stable et constant. Ce désir s'acquiert et se fortifie par une contemplation soutenue et continuelle de la grandeur de la gloire de Dieu, par un souvenir assidu et reconnaissant des bienfaits que nous avons reçus de lui. On arrive par là à l'accomplissement de cette parole : *Vous aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces*, à l'exemple du Prophète qui disait : *De même que le cerf altéré soupire après les eaux d'une fontaine, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu.* C'est avec ces sentiments que nous devons servir Dieu ; nous pouvons alors nous demander avec l'Apôtre : *Qui nous séparera de la charité de JÉSUS-CHRIST ? Est-ce la tribulation ; ou l'angoisse, ou la persécution ?*

1. S. THOM., Part. II, 2, quæst. 82, art. 3, maxime ad 2, et quæst. 180, art. 4.

Est-ce le dénuement, le péril ou le glaive ? (1) Par ces paroles, le saint Docteur nous enseigne brièvement la fin principale de la vie contemplative parvenue à son plus haut degré, les principaux moyens qui nous sont donnés pour arriver à ce degré, et le fruit que nous retirons de l'emploi de ces moyens. Il nous montre aussi, en passant, avec quelle perfection il faut accomplir les œuvres de la vie active ; il nous prescrit d'y joindre la dévotion intérieure et la ferveur de l'esprit, qui consiste à s'affectionner aux choses du service de Dieu, et à désirer de plaire, non au monde, ou à la chair, ou à nous-mêmes, mais à Dieu seul en vue de ses perfections infinies.

Ce désir ne saurait être parfait s'il n'est accompagné des quatre conditions suivantes.

La première, c'est qu'il ne soit pas tiède et lâche, tel qu'est celui qui *tue le paresseux*, pour parler avec l'Esprit-Saint, et n'est qu'une simple complaisance, sans aucun effet (2). Il faut au contraire qu'il soit ardent et efficace, comme ceux des âmes ferventes, qui ne reculent pas devant le travail, et font toutes choses entièrement et parfaitement.

1. Bonam animi affectionem ego esse existimo cupiditatem vehementem placendi Deo, tamque insatiabilem, et stabilem, et constantem. Comparatur autem hæc ex solerti et continua contemplatione magnitudinis gloriæ Dei, et grata repetitione, et recordatione assidua datorum nobis beneficiorum a Deo. Ex quibus in anima illud ingeneratur : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua.* Deuter., VI, 5. Sicut faciebat ille qui dixit : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum: ita desiderat anima mea ad te Deus.* Ps., XLI, 2. Cum hujusmodi igitur animi affectione serviendum est Deo, illudque efficiendum, quod dictum est ab Apostolo: *Quis ergo nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an gladius?* Rom., VIII, 35. (S. BASIL., Reg. CLVII, ex brevioribus.)

2. Desideria occidunt pigrum. (*Prov.*, XXI, 25.)

La seconde, c'est qu'il soit insatiable. Que l'on ne se contente pas du peu que l'on fait ou que l'on souffre, lors même que l'on ferait tout ce que l'on peut, mais que l'on vise plus haut; que non seulement on ne prenne pas en dégoût les actes de vertu, mais que l'on en soit affamé au point de ne pouvoir s'en rassasier; comme le feu, que l'on ne dise jamais: *C'est assez* (1).

La troisième condition, c'est qu'il soit stable et ennemi du changement. Nous ne devons point passer d'une chose à une autre, comme le paresseux qui *veut et ne veut pas* (2), et par légèreté essaie de pratiquer diverses vertus, qu'il abandonne par dégoût les unes après les autres, parce qu'il n'a ni fermeté dans le bien commencé, ni cette stabilité si nécessaire à qui prétend atteindre le comble de la perfection.

La quatrième, qu'il soit constant et qu'il persévère jusqu'à la mort. On ne doit ni se refroidir, ni faiblir devant la tentation et la persécution, mais il faut résister à tout avec courage. Que l'on soit semblable au cerf altéré qui s'élançe à travers les rochers et les épines, sans se reposer qu'il n'ait trouvé une source pour éteindre sa soif. Ces diverses propriétés se rencontrent dans le désir qu'éprouvait Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST d'accomplir la volonté de son Père pour notre salut, comme on l'a vu dans la Troisième et dans la Quatrième Partie. Cette seule considération devrait suffire pour éveiller en nous un zèle semblable; car il est raisonnable que le disciple imite son maître, et il

1. Ignis vero nunquam dicit: Sufficit. (*Prov.*, xxx, 16.)

2. Vult et non vult piger. (*Prov.*, xiii, 4.)

est juste que je montre au service de mon Seigneur les sentiments qu'il a montrés lui-même pour le bien de mon âme.

Mais laissant de côté cette considération suffisamment expliquée ailleurs, apprenons ici du glorieux saint Basile deux moyens, à l'aide desquels nous pouvons acquérir les saints désirs dont nous avons décrit les propriétés.

Le premier est la contemplation des grandeurs de Dieu, de son excellence, de ses perfections, qui le rendent digne d'être aimé, loué, servi, obéi. Nous devrions, s'il se pouvait, l'aimer d'un amour infini; mais, puisque cela est impossible, toutes les perfections divines et chacune d'elles en particulier nous invitent et nous obligent à rendre notre amour, autant que nous le pourrons, véhément, insatiable, constant et persévérant : *Quelque chose que nous fassions pour glorifier Dieu, nous dit l'Ecclésiastique, nous ne lui rendrons jamais toute la gloire qu'il mérite* (1).

Le second moyen est la contemplation des innombrables bienfaits que nous avons reçus de la main de notre Dieu. Ces bienfaits, il les répand avec un amour ardent, insatiable et persévérant; il ne se lasse pas de nous faire du bien; il nous comble de ses dons, et, autant qu'il est en lui, il nous en comblera durant toute l'éternité. Puis donc que nous pouvons si peu de chose pour acquitter notre dette, au moins la loi de la reconnaissance demande-t-elle que nous désirions répondre, si nous en étions capables, à des bienfaits infinis par des services infinis.

1. *Glorificantes Dominum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc, et admirabilis magnificentia ejus. (Eccli., XLIII, 32.)*

La double considération des perfections divines et des bienfaits de Dieu engendrera dans l'âme cet amour parfait que Dieu nous prescrit quand il nous ordonne de *l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces*, c'est-à-dire de telle sorte, que toutes nos puissances, soit intérieures, soit extérieures; que tous les sens et tous les membres de notre corps, de la manière qu'ils peuvent concourir à l'amour de Dieu, nous aident à aimer Dieu avec véhémence et persévérance⁽¹⁾. Car la mémoire et l'entendement aiment, lorsqu'ils se rappellent et considèrent uniquement ce qui excite l'amour. L'imagination et les appétits de l'âme aiment, lorsqu'ils produisent les images et les affections qui éveillent et avivent l'amour. Les sens aiment, lorsque les yeux, les oreilles, la langue, le palais, ne goûtent que les choses qui tendent à l'amour. Les membres du corps aiment, quand tous servent aux œuvres de l'amour. Enfin toutes nos forces aiment, quand toutes s'emploient à aimer Dieu avec l'énergie dont elles sont capables, à surmonter les difficultés qui nous arrêtent, et à vaincre les tentations qui nous éloignent de notre but. Ainsi *la vraie charité jette dans l'âme des racines si profondes*, que nulle chose créée ne peut l'en arracher⁽²⁾. *Les grandes eaux des tribulations ne sont pas assez puissantes pour en éteindre le feu*⁽³⁾; au contraire, elles l'allument davantage, et excitent dans le cœur un plus ardent désir d'imiter les vertus exemplaires et sublimes de la Divinité, selon que Notre-

1. S. THOM., Part. II, 2, quest. 44, art. 4, 5.

2. In charitate radicati, et fundati. (*Eph.*, III, 17.)

3. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. (*Cant.*, VIII, 7.)

Seigneur JÉSUS-CHRIST, comme homme, les a imitées : ce qui lui donne le droit de nous dire : Imitiez-moi, comme j'ai imité mon Père (1).

Toutes ces affections appartiennent à la voie unitive, et sont la fin des présentes Méditations. Un amour aussi parfait que celui que nous venons de décrire, est sans doute un don tout gratuit du Saint-Esprit, qui, sans de longs discours, *introduit* quand il lui plaît ses élus *dans ses celliers* (2), les enivre du vin de son amour, et leur communique une connaissance expérimentale de son immense charité ; cependant, de notre côté, nous pouvons, avec son aide, approcher des *divins celliers* ; nous pouvons nous élever et voler, empruntant des ailes à la méditation des perfections divines et à la considération des bienfaits de Dieu. Ces deux sujets sont inséparablement unis, car dans cette vie nous ne pouvons bien connaître les grandeurs de Dieu que par ses œuvres, ses bienfaits et ses dons ; et comme dans ses dons brillent aussi plusieurs de ses attributs, nous ne pouvons non plus méditer sur un de ces points sans mêler à notre méditation bien des choses relatives à l'autre.

II — *Comment nous devons méditer les bienfaits divins pour qu'ils nous inspirent les sentiments de la plus vive reconnaissance.*

Voyons maintenant la manière de méditer les bienfaits de Dieu. Pour en comprendre le prix et en conce-

1. Méditat. VI, § 2. Infr.

2. Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. (*Cant.*, II, 4.)

voir une juste reconnaissance, il est nécessaire de considérer cinq choses.

La première est l'infinie grandeur du bienfaiteur, qui est Dieu. Si nous en sommes bien pénétrés, tout don, quelque petit qu'il paraisse, nous semblera digne d'une haute estime, comme venant d'une main infiniment grande. C'est dans ce sentiment que David disait : *Je vous glorifierai, mon Dieu et mon Roi, et je bénirai votre nom dans la suite des siècles. Chaque jour je vous bénirai... Le Seigneur est grand, et sa grandeur est sans limites* (1).

La seconde chose à considérer est la grandeur de l'amour avec lequel Dieu répand en nous ses bienfaits. Car en donnant avec amour, il se donne lui-même à nous, et entre dans l'âme qu'il comble de ses dons. De plus, quel que soit le bienfait dont il nous gratifie, il est disposé à nous accorder davantage, selon ce qu'il disait à David par la bouche du prophète Nathan : *Si ce que je vous ai donné jusqu'ici vous paraît peu de chose, je vous donnerai bien plus encore* (2). Dieu, en effet, ne manque ni de pouvoir ni de volonté, comme nous le verrons dans la suite.

La troisième chose à considérer est la grandeur des bienfaits eux-mêmes. Ils sont en quelque manière infinis, sous le rapport du nombre et de l'excellence. Car les uns en renferment une multitude de moins considérables, comme la création, la conservation du monde, le gouvernement de la Providence. D'autres sont d'une

1. Exaltabo te, Deus meus rex: et benedicam nomini tuo in sæculum, et in sæculum sæculi. Per singulos dies benedicam tibi... Magnus Dominus, et laudabilis nimis. (*Ps. CXLIV, 1-3.*)

2. Si parva sunt ista, adjiciam tibi multo majora. (*II Reg. XII, 8.*)

excellence sans bornes, comme l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, la gloire du ciel. Pour tous nous devons rendre grâces à Dieu, disant avec Isaïe : *Je louerai le Seigneur pour tout ce qu'il nous a donné et pour l'abondance des biens qu'il a répandus sur la maison d'Israël* (1) ; et avec saint Bernard : Aucun don de Dieu ne doit demeurer sans action de grâce et sans louange, ni les grands, ni les médiocres, ni les petits (2). Les petits sont infinis en nombre, et s'ils sont petits comparés à d'autres, sous d'autres rapports ils sont très grands.

La quatrième chose à considérer est la petitesse de la personne qui reçoit le bienfait. C'est un homme ingrat et misérable, vraiment indigne que Dieu se souvienne de lui et lui accorde aucune faveur. *Qu'est-ce que l'homme*, disait David, *pour que vous vous souveniez de lui, ô mon Dieu ? Qu'est-ce que le fils de l'homme pour que vous songiez à lui ? L'homme n'est que vanité, et ses jours passent comme l'ombre* (3). Je conclurai de là que, si je compare ma bassesse à la grandeur de Dieu, je suis indigne d'ouvrir la bouche pour le louer, et je dirai avec saint Augustin : *Que suis-je, Seigneur, pour entreprendre de vous louer ? Je suis poussière, cendre et corruption. Comment les*

1. Miserationum Domini recordabor, laudem Domini super omnibus, quæ reddidit nobis Dominus, et super multitudinem bonorum domui Israel, quæ largitus est eis secundum indulgentiam suam, et secundum multitudinem miserationum suarum. (Is., LXIII, 7.)

2. Non grandia, non mediocria, non pusilla. (S. BERN. *in Cant.* Serm. LI.)

3. Quid est homo, quod memor es ejus ? aut filius hominis, quoniam visitas eum ? — Domine, quid est homo, quia innotuisti ei ? aut filius hominis, quia reputas eum ? Homo vanitati similis factus est : dies ejus sicut umbra prætereunt. (Ps. VIII, 5. — Ps. CXLIII, 3, 4.)

ténèbres loueraient-elles la lumière ? Comment la mort peut-elle louer la vie, et un ver de terre le souverain Créateur (1) ?

La cinquième chose à considérer est l'infinie libéralité de Dieu. Il nous accorde ses bienfaits gratuitement, sans espérer qu'il lui en revienne quelque bien ; il nous les accorde indépendamment de tout mérite de notre part, ou plutôt alors que nous nous en rendons indignes par nos innombrables péchés et par nos ingratitude. Nous sommes ses ennemis, et il ne cesse de répandre chaque jour sur nous de nouveaux bienfaits.

Les cinq choses que nous venons d'énumérer, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous enseigne à les méditer, lorsqu'il rappelle à notre souvenir le bienfait de l'Incarnation en disant : *Dieu a aimé le monde à ce point que pour le sauver, il a donné son Fils unique* (2). Ce texte, comme il a été dit en la deuxième Méditation de la Seconde Partie, contient cinq mots dont chacun exprime une des cinq choses ci-dessus indiquées. L'auteur du bienfait est un Dieu infini ; ce Dieu donne par amour ; c'est le monde qui reçoit le bienfait, le monde si rempli d'abominations ; quant au bienfait, il consiste dans le don du Fils unique de Dieu, infini comme le Père ; enfin le bienfait est purement gratuit et ne suppose aucun mérite dans celui qui le reçoit.

En appliquant ces diverses considérations à chacun

1. Quid enim ego sum, Domine, per me, ut laudem te ? Pulvis et cinis ego sum, carnis mortuus et foetens ego sum, vermis et putredo ego sum. Quis ego sum, ut laudem te, Domine, Deus fortissime, spiritus universæ carnis, qui inhabitas æternitatem ? (S. AUGUST. *Soliloq.* X.)

2. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. (JOAN., III, 16.)

des bienfaits divins, nous rendrons à Dieu de justes actions de grâces. Nous y sommes inclinés, comme dit saint Thomas, par la vertu de reconnaissance (1). Dieu étant notre premier et notre suprême bienfaiteur, c'est envers lui principalement que nous devons accomplir les trois actes qui constituent l'action de grâces. Nous reconnâtrons et nous estimerons grandement ses bienfaits pour les raisons qui ont été dites ; nous le louerons en publiant sa libéralité, afin que tous le louent et le glorifient, et nous lui rendrons quelques services, non par intérêt, mais gratuitement, et comme si nous n'attendions pas de nouveaux bienfaits, tenant pour suffisants ceux que nous avons reçus. Et afin que notre action de grâces soit complète, nous l'étendrons, selon la recommandation de saint Paul, à tous les bienfaits, sans en excepter un seul, non seulement à ceux qui nous sont propres, mais encore à ceux que reçoivent toutes les autres créatures (2).

Or, il est bon de remarquer qu'il y a dans le monde trois sortes de créatures. Il en est qui peuvent et veulent rendre grâces à Dieu et payer la dette de la reconnaissance selon qu'il est en leur pouvoir : ce sont les anges, les saints du ciel, les âmes du purgatoire, les justes de la terre. D'autres peuvent, mais, soit ignorance, soit malice, ne veulent pas remercier leur souverain bienfaiteur : ce sont les idolâtres, les infidèles et les mauvais chrétiens ; auxquels nous pouvons

1. S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 106 et 107.

2. In omnibus gratias agite : hæc est enim voluntas Dei in Christo JESU in omnibus vobis. — Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus. (*I Thessal.*, V, 18. — *I Tim.*, II, 1.)

ajouter les démons et les damnés, qui ont reçu dans leur temps même de signalés bienfaits. D'autres créatures enfin n'ont ni la volonté ni le pouvoir de reconnaître les obligations qu'elles ont à leur Créateur, parce qu'elles sont dépourvues d'intelligence ; tels sont les cieux, les éléments, les plantes, les animaux. Pour tous les bienfaits que ces diverses classes de créatures ont reçus, nous devons rendre grâces à Dieu, nous unissant aux premières, suppléant à l'ignorance ou à la malice des secondes et à l'impuissance des troisièmes, les invitant toutes à louer le Seigneur. De cette manière nous nous exciterons à le bénir et à le glorifier, nous rendrons plus vif le désir qu'il soit loué par tous ceux qui peuvent et doivent chanter ses louanges. Ainsi en tout temps et en tout lieu nous louerons Dieu, comme le recommande l'Apôtre, à qui nous emprunterons cette parole qu'il répète plusieurs fois dans ses épîtres et spécialement dans celle aux Corinthiens : *Grâces soient rendues à Dieu pour ses ineffables bienfaits* (1). Nous imiterons en cela l'Église qui la redit souvent et la met à la fin de la messe et des heures canoniales, pour que nous nous y affectionnions et qu'elle nous devienne familière. Saint Augustin la trouvait si belle, qu'il disait : Que pouvons-nous avoir de meilleur, et dans la bouche, et sous la plume que ces mots : *grâces à Dieu*. On ne peut ni rien dire de plus court, ni rien entendre de plus doux, ni rien imaginer de plus sublime, ni rien pratiquer de plus salutaire (2).

1. Gratias Deo super inenarrabili dono ejus. (*II Cor.*, IX, 15. — *Ephes.*, V, 20. — *II Thessal.*, I, 3.)

2. Quid melius et animo geramus, et ore promamus, et calamo scribamus, quam Deo gratias? Hoc nec dici brevius, nec audiri lætius, nec intelligi grandius, nec agi fructuosius potest. (S. AUGUST. Epist. XII.)

Ces considérations nous font assez connaître quelle diligence nous devons, de notre côté, apporter aux Méditations de cette Sixième Partie, si nous voulons en attendre la fin. Mais notre principale application sera de coopérer à la grâce divine, dans laquelle nous devons mettre notre confiance, et non dans nos propres efforts. Quand nous aurons fait ce qui dépendra de nous, disons encore, selon le commandement du Seigneur : *Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous devons faire* (1). Nous ne sommes pas dignes d'obtenir à titre de récompense le don si délicieux et si précieux de la contemplation. Il nous suffit d'avoir travaillé à l'obtenir pour la gloire du Seigneur, qui désire nous le donner, et qui nous le donnera effectivement, soit en cette vie, s'il le juge convenable, soit en l'autre, où nous contemplerons Dieu face à face, et où nous l'aimerons de toute l'ardeur de la charité dans la suite des siècles.

1. Sic et vos, cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus : quod debuimus facere, fecimus. (LUC., XVII, 10.)



MÉDITATION PREMIÈRE.

DE L'EXISTENCE DE DIEU.

Le fondement de toutes les vérités de notre sainte Foi catholique, c'est, comme l'enseigne l'Apôtre de Dieu, *de croire qu'il y a un Dieu* ; c'est-à-dire, de tenir pour absolument certain, et de regarder comme tout à fait évident que, dans ce monde visible, il existe un Esprit souverain et invincible, principe et fin de toutes choses, lequel les a créées par sa toute-puissance, les gouverne par sa suprême sagesse, et les rapporte à lui-même, comme vers leur fin dernière : cet Esprit, nous l'appelons Dieu. Pour que nous comprenions bien cette vérité, ce même Être souverain nous a donné, outre la lumière de la foi, divers maîtres, divers prédicateurs qui nous l'enseignent et nous la rappellent, pour notre bien, ainsi que nous le verrons dans les points suivants (1).

I. — *Toutes les créatures proclament l'existence de Dieu.*

Je considérerai, en premier lieu, que toutes les créatures de l'univers sont autant de prédicateurs qui nous annoncent cette vérité : les cieux avec leurs astres, l'air

1. Sine fide autem impossibile est placere Deo. Credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, et inquiringibus se remunerator sit. (*Hebr.*, XI, 6. — S. THOM. Part. 1, quæst. 2, art. 3.)

avec ses oiseaux, l'eau avec ses poissons, la terre avec ses plantes et avec ses animaux; toutes publient qu'elles ne se sont pas faites elles-mêmes; que l'ordre que nous admirons en elles n'est l'effet ni du hasard, ni de leur propre intelligence; que c'est Dieu qui les a tirées du néant, et les a disposées telles qu'elles s'offrent à nos regards. Si le ciel et la terre avaient une langue, ils répéteraient à l'envi cette parole du Psalmiste : *C'est lui qui nous a faits; nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes* (1). Lorsque nous voyons un beau portrait, ou un palais d'une magnifique structure, nous comprenons aussitôt qu'un grand peintre, qu'un habile architecte a conçu et exécuté ces œuvres pour une fin; nous désirons savoir quels sont les auteurs de si merveilleux ouvrages, et nous nous informons de leur nom. De même, en voyant la beauté du monde et l'harmonie qui se révèle dans tout son ensemble, nous pouvons comprendre, dit le Sage, qu'il existe un Dieu qui a créé, conserve et gouverne toutes choses pour une fin noble et digne de lui, nous devons désirer de le connaître pour l'aimer et le servir comme il le mérite (2).

C'est dans cet esprit que nous devons regarder toutes les créatures et entendre le langage qu'elles nous adressent. Tantôt, élevant les yeux de l'âme vers les globes célestes, le soleil, la lune, les étoiles, je considérerai l'ordre qui apparaît en leurs mouvements, j'entendrai *les cieux proclamer la gloire du Créateur, pendant que les jours et les nuits*, ainsi que la variété

1. Scitote quoniam Dominus ipse est Deus : ipse fecit nos, et non ipsi nos. (Ps. XCIX, 3.)

2. A magnitudine enim speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit creator horum videri. — Invisibilia enim ejus, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur. (Sap., XIII, 5. — Rom., I, 20.)

des saisons, ne cessent de célébrer son infinie sagesse (1). Je me réjouirai à la pensée qu'il existe un Dieu qui a produit et qui conserve cette admirable harmonie. Tantôt, avec Job, je demanderai aux animaux de la terre, aux oiseaux de l'air, aux poissons de la mer, qui les a faits, qui leur a donné la beauté, la fécondité, la connaissance qu'ils ont des temps, et de ce qui leur est nuisible ou avantageux. Et je m'imaginerai qu'ils me répondent : Ce que nous avons ne nous appartient pas; c'est Dieu qui nous l'a donné : *qui ne sait que toutes ces choses sont l'œuvre de la main du Seigneur* (2)? Cette réponse me remplira de joie, et je supplierai Dieu de m'ouvrir les oreilles, afin que j'entende la voix de ses créatures, et que par là je me sente excité à le connaître et à l'aimer de tout mon cœur. Puis, m'adressant aux créatures elles-mêmes, je les exhorterai à louer ce Seigneur d'une majesté infinie, qui est toujours au milieu d'elles, me servant pour cela de ces paroles du cantique des trois jeunes hébreux dans la fournaise : *Œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur, louez-le, glorifiez-le durant tous les siècles* (3).

O cité de Sion, tressaille de joie, fais entendre des cris de louange, parce que le Très-Haut, le Saint d'Israël, est au milieu de toi (4). O mon âme, élève-toi par la

1. Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam. (Ps. XVIII, 2, 3.)

2. Nimirum interroga jumenta, et docebunt te : et volatilia cœli, et indicabunt tibi. Loquere terræ, et respondebit tibi : et narrabunt pisces maris. Quis ignorat quod omnia hæc manus Domini fecerit ? (JOB. XII, 7-9.)

3. Benedicite omnia opera Domini Domino : laudate et superexaltate eum in sæcula. (DAN., III, 57.)

4. Exulta, et lauda habitatio Sion : quia magnus in medio tui sanctus Israel. (Is., XII, 6.)

contemplation jusque dans le ciel, et contemplant, de cette hauteur, le monde et toutes les créatures, loue, bénis et glorifie dans des transports d'allégresse le Dieu immense présent en tout lieu. O Dieu infini, je vous rends grâces autant que je le puis de ce que vous vous manifestez dans toutes les choses que vous avez créées, *en faisant du bien aux hommes, en nous donnant des pluies et des temps de fertilité, procurant à nos corps la nourriture, en même temps que vous remplissez notre cœur de joie* (1). Ouvrez, Seigneur, les yeux de mon âme, afin que, non content de voir les objets matériels et périssables qui tombent sous les sens, je m'élève à la contemplation des biens éternels et invisibles, et jusqu'à vous, ô mon Seigneur et mon Dieu, qui êtes infiniment au-dessus de toutes choses, et à qui soit gloire et honneur pendant toute la suite des siècles.

Il est bon de s'arrêter à ces sentiments de gratitude, et de louer le Seigneur de ce qu'il daigne se faire connaître à nous par les créatures, qui toutes rendent témoignage de son existence.

II. — *L'homme a dans lui-même le sens intime de l'existence de Dieu.*

Je considérerai, en second lieu, que nous avons en nous-mêmes plusieurs témoins de l'existence de Dieu. En effet, si nous entrons par la réflexion dans ce monde abrégé qui est l'homme, et particulièrement en nous-mêmes, nous pourrons, par la connaissance de ce qui

1. Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit, beneficiens de cœlo, dans pluvias, et tempora fructifera, implens cibo, et lætita corda nostra. (*Act.*, XIV, 16.)

est en nous, arriver à connaître qu'il y a un Dieu. C'est peut-être ce que signifient ces paroles de David : *Elle est admirable, Seigneur, la connaissance que je puis avoir de vous par les choses qui sont en moi* (1).

Premièrement. Je trouve au-dedans de moi-même la lumière naturelle, qui, selon l'expression du Roi-prophète, est *comme un rayon de la face de Dieu* (2). Cette divine lumière nous découvre ce qui est bon, et quel est le souverain bien de qui procède tout autre bien. A cette lumière est jointe une inclination naturelle qui nous porte à ce qui est conforme à la raison et à la règle de toute justice, laquelle n'est autre que Dieu. Nous sommes donc inclinés par notre nature même à aimer Dieu, à le vénérer, à lui obéir, et lorsque nos péchés n'étouffent pas cette étincelle, lorsqu'ils n'obscurcissent pas les splendeurs de cette lumière, des lueurs, semblables à celle de l'éclair, nous découvrent qu'il y a un Dieu, et font tressaillir notre cœur d'allégresse.

Secondement. Je découvre encore en moi une agréable variété de puissances et de sens intérieurs et extérieurs, d'os, de veines, d'artères, et d'autres parties, dont le corps est composé avec tant d'ordre, de justesse et de proportion, qu'elles proclament bien haut que ce n'est point le hasard qui les a produites, qu'elles ne se sont point faites elles-mêmes, mais qu'elles ont reçu l'être du souverain Artisan de l'univers. *Seigneur, s'écriait David, tous mes os diront : Qui est semblable à*

1. *Mirabilis facta est scientia tua ex me.* (Ps. CXXXVIII, 6.)

2. *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine : dedisti lætitiã in corde meo.* (Ps. IV, 7.)

vous ? (1) — O Dieu infini, mes os, mes artères et mes veines, mes yeux et mes oreilles, chacun de mes sens, et jusqu'aux moindres parcelles de mes membres confessent que vous êtes Dieu ; que rien n'est semblable à vous, et que vous seul les avez pu tirer du néant. Puissent toutes les parties de moi-même se convertir en autant de langues pour attester cette vérité, pour vous louer, vous bénir et vous glorifier éternellement !

Troisièmement. Mais c'est surtout ce noble esprit dont mon corps est animé, qui publie l'existence d'un autre esprit, d'un esprit souverain, qui est répandu dans tout le monde, et que tout le monde ne peut contenir. Si, en effet, je viens à considérer ce qu'il y a en moi de plus intime, je reconnaitrai l'excellence de mon âme aux opérations admirables qui procèdent de ses trois puissances, la mémoire, l'entendement, la volonté avec son libre arbitre. Ces puissances ne sont point dans le corps comme dans une prison ; elles en sortent quand il leur plaît, elles parcourent toute l'étendue de la terre, de la mer et de l'air ; elles pénètrent jusque dans les cieux, et elles découvrent les secrets de la nature les plus inaccessibles à nos sens. De là tant de beaux-arts, tant de sciences, tant de règles pour le sage gouvernement des hommes.

A ces effets nous reconnaissons que notre âme est un esprit invisible, immortel, indépendant, quant à son être, du corps où elle est renfermée, en sorte qu'elle survit à la dissolution du corps, et que son inclination naturelle, son désir d'immortalité trouve sa réalisation

1. Omnia ossa mea dicent: Domine, quis similis tibi ? (Ps. XXXIV, 10.)

dans une vie qui durera toujours. Or, tout cela annonce clairement qu'il existe un Dieu, esprit invisible, immortel, de qui tous les autres esprits ont reçu l'existence; qu'il est au milieu de ce monde, donnant l'être et la vie à toute chose, non comme l'âme la donne au corps, mais d'une manière beaucoup plus noble; qu'il gouverne les créatures; qu'il enseigne à celles qui sont douées de raison les arts et les sciences; qu'il communique aux autres l'instinct, et à toutes des inclinations conformes à leur nature; sans cependant dépendre d'elles, car supposé que le monde périclisse, Dieu n'en demeurerait pas moins éternellement. — O Dieu d'une majesté infinie, je le déclare maintenant, *admirable est la connaissance que j'acquiers de vous en me connaissant moi-même.* Si dans un corps formé de terre, il y a un esprit aussi noble que mon âme, qui lui donne l'être et la vie, le gouverne, et fait en lui et par lui des choses si dignes d'admiration, combien plus est-il nécessaire que vous soyez au milieu de ce monde si vaste, Esprit souverain, de qui nous tenons tous l'être, la vie et le mouvement! Mais puisque vous êtes mon être et ma vie, je veux aussi vous appeler mon âme; je veux me réjouir de vous avoir pour Dieu, et souhaiter de vous aimer infiniment plus que moi-même. Faites, Seigneur, que tous les hommes vous connaissent et vous aiment, car vous êtes la vie et l'âme de tous, vous à qui toute gloire, à qui toute louange est due pour l'éternité.

III. — *Les désordres et les maux de ce monde rendent témoignage de l'existence de Dieu.*

Je considérerai, en troisième lieu, que l'existence de Dieu nous est démontrée non seulement par la beauté et l'harmonie de ce grand monde, et de ce monde abrégé qui est l'homme, mais encore par les désordres dont nous sommes les spectateurs, par les maux qui nous affligent, et par les souffrances dont il n'est pas en notre pouvoir de nous délivrer.

Premièrement. Le tonnerre, les éclairs, la foudre, la neige, la grêle, la glace, le vent, les orages, les tempêtes, le débordement des rivières, les tremblements de terre, les guerres, les maladies, et bien d'autres fléaux encore annoncent un Dieu, qui seul peut remédier à ces maux. Aussi, quand nous nous en voyons menacés, nous souvenons-nous aussitôt de Dieu, *et levons-nous les yeux vers le ciel* pour demander secours à celui qui peut nous venir en aide *et qui seul a ce pouvoir*, comme la raison nous l'enseigne (1). Le péché lui-même, les injustices, les persécutions que souffrent les bons, sont des preuves de l'existence d'un Dieu à qui il appartient de punir les crimes et de récompenser la vertu. Comme il n'est personne sur la terre qui exerce une complète justice, il est nécessaire que dans une autre vie un Juge suprême rende à chacun selon ses œuvres.

Secondement. En outre, la guerre et la contradiction que nous sentons au-dedans de nous-mêmes, lorsque la chair se révolte contre l'esprit et la passion contre la raison, prouve aussi qu'il y a un Dieu dont la puissance

1. Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te. (*II Paralip.*, XX, 12.)

peut nous assurer une victoire qui est au-dessus de nos forces. Cette pensée doit me consoler et me soutenir dans mes peines personnelles aussi bien que dans celles d'autrui, dans les afflictions publiques et dans les afflictions particulières. Ainsi tirerai-je des maux du monde le souverain Bien qui y est caché, et qui y portera remède. — O mon âme, ouvre les yeux, et tourne-les de toutes parts; regarde au-dedans et au-dehors de toi tout ce qu'il y a de biens et de maux, et prête ensuite l'oreille à ce qu'ils te disent. Tu les entendras proclamer cette vérité, qu'il y a un Dieu qui envoie la prospérité et délivre de l'adversité ceux qui ne peuvent s'en délivrer eux-mêmes. Reçois avec joie cet enseignement salutaire, et à l'exemple de l'Apôtre, applique-toi à montrer ta fidélité *en combattant avec les armes de la justice, à droite et à gauche, dans la bonne et dans la mauvaise fortune*, servant en toute chose celui qui se montre Dieu en toute chose, et qui mérite, pour ce motif, d'être loué par toutes les créatures (1).

Troisièmement. Des considérations précédentes, je conclurai combien il importe de croire avec une foi vive cette première vérité, et d'en conserver un continu souvenir. Car il n'y a rien qui soit plus capable de nous détourner du vice, et de nous porter à la vertu; tandis que l'absence ou la faiblesse de la foi, et l'oubli de ce qu'elle enseigne sont la cause de tous les péchés du monde, de la tiédeur et de toutes les imperfections qui se commettent dans le service de Dieu. *Parce que*

1. In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros... per arma justitiæ a dextris, et a sinistris, per gloriam, et ignobilitatem. .. (II Cor., VI, 4-8.)

l'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu, aussitôt une effroyable corruption, au témoignage de David, s'est répandue dans le monde ; il n'est pas un homme, pas un seul qui fasse le bien (1). Supposez que, dans une république, on sache qu'il n'y a ni roi, ni juge, ni justice ; à l'heure même, libres de tout frein, les hommes se livreraient, les uns à l'égard des autres, à des crimes sans nombre. Le même effet est produit, selon Job, *par l'oubli de Dieu* (2). C'est pour cette raison que la sainte Écriture nous recommande si instamment dans la Loi, dans les psaumes, dans les livres des prophètes, de ne jamais perdre le souvenir de Dieu, souvenir salutaire qui nous préservera du péché et nous fera vivre contents, pleins de joie, de confiance et de courage dans l'exercice de toutes les vertus. *Je me suis souvenu de Dieu, dit David, et je me suis senti pénétré d'un sentiment si délicieux, que j'ai eu peine à supporter l'excès de ma joie* (3).

Si nous comprenons ces vérités, comment pouvons-nous n'être pas émus de compassion en songeant au sort des pécheurs qui *confessent Dieu de bouche*, comme dit saint Paul, *mais le renient par leurs œuvres* ? (4) Le péché mortel est un bien grand mal, puisqu'il est de sa nature la négation de Dieu ; puisque, en le commettant, nous proclamons par nos actes qu'il n'existe pas un souverain Maître à qui nous devons obéissance et

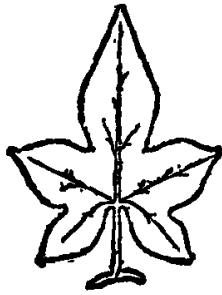
1. Dixit insipiens in corde suo: Non est Deus. Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in studiis suis: non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. (Ps., XIII, 1.)

2. Sic viæ omnium qui obliviscuntur Deum, et spes hypocritæ peribit. (JOB, VIII, 13.)

3. Renuit consolari anima mea, memor fui Dei, et delectatus sum, et exercitatus sum, et defecit spiritus meus. (Ps., LXXVI., 3.)

4. Confitentur se nosse Deum, factis autem negant. (Tit., I, 16.)

qui ait le pouvoir de nous punir. Pour moi, à l'opposé du pécheur, je proclamerai la vérité de l'existence de Dieu, je la publierai par toutes les affections de mon cœur, par mes paroles et par mes œuvres. Je me réjouirai à la pensée qu'il y a dans cet univers un Seigneur suprême; je lui rendrai grâces de ce qu'il m'a donné la foi à son existence, et je m'efforcerai de me souvenir toujours de lui. Les créatures m'empêcheront de l'oublier. En les voyant, je me rappellerai le Dieu créateur de qui, elles et moi, nous avons reçu l'être, et à qui doit être rendu honneur et gloire dans la durée des siècles. Ainsi soit-il.



MÉDITATION II.

DE L'ÉTERNITÉ DE DIEU : COMMENT IL EST SEUL
CELUI QUI EST.

———— I. — *Dieu existe nécessairement.* —————

Je considérerai, en premier lieu, que non seulement il existe un Dieu, vérité très certaine, mais que ce Dieu existe nécessairement, qu'il a toujours existé, et qu'il existera toujours : car son existence et son essence ne sont qu'une même chose⁽¹⁾. Lorsque Moïse demanda à Dieu quel était son nom, Dieu répondit : *Je suis celui qui est : tu diras aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous*⁽²⁾. Comme s'il eût dit : Il m'est essentiel d'être toujours ; je m'appelle *Celui qui est*, et il m'est aussi impossible de cesser d'être, qu'il est impossible que l'homme ne soit pas raisonnable, ou que la pierre ne soit pas un corps.

Premièrement. Dieu a donc existé avant le monde, et si par l'imagination nous nous représentons des millions et des millions d'années antérieures à l'existence du monde, il faudrait dire qu'avant cette série de siècles Dieu existait, et qu'il a toujours existé. Pour cette raison il est appelé dans la sainte Écriture l'*Ancien des jours*⁽³⁾ : nom qui signifie que toute chose créée est nouvelle, et que Dieu est si ancien qu'on ne peut trouver le commencement de son être.

1. S. Thom. Part. 1, quæst. 3, art. 4, quæst. 10, art. 2, 3.

2. Dixit Deus ad Moysem : EGO SUM QUI SUM. Ait : Sic dicis filiis Israel: QUI EST, misit me ad vos. (*Exod.*, III, 14.)

3. Aspiciebam donec throni positi sunt, et antiquus dierum sedit. (*DAN.*, VII, 9.)

Secondement. De plus, l'être divin durera toujours sans jamais subir aucun changement. Dieu le déclare par la bouche du prophète Malachie : *Je suis le Seigneur et je ne change point* (1). C'est-à-dire, je ne vieillis pas, je ne perds rien de ma force, mais je demeure toujours tellement immuable, que j'ignore *jusqu'à l'ombre du changement* (2). Et dans ce même être Dieu demeurera éternellement, pendant des millions de millions d'années dont on ne saurait imaginer la fin. *Seigneur*, dit David, *vous êtes toujours le même et vos années ne passeront jamais* (3). Dieu est donc justement appelé éternel, et son éternité consiste en ce que son être n'a pas eu de commencement, et ne saurait avoir ni fin, ni succession, ni changement : comme il a toujours été, ainsi il est et sera toujours. Je tirerai de là des sentiments d'une joie très vive, et je m'exciterai à louer Dieu, en chantant avec les quatre mystérieux animaux de l'Apocalypse : *Saint, saint, saint, est le Seigneur, le Dieu tout-puissant, qui était, qui est et qui doit venir* (4). — O Saint des Saints, immuable dans votre être qui est toute sainteté, daignez me faire connaître en quoi consiste votre éternité, afin que mon âme, inondée de votre lumière, vous loue, vous glorifie, vous bénisse dans tous les siècles.

Troisièmement. Ces considérations me font comprendre quel mal abominable est la volonté propre. Au

1. Ego Dominus, et non mutor. (MALACH., III, 6.)

2. Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum, apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio. (JAC., I, 17.)

3. Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient. (Ps. CI, 28.)

4. Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus omnipotens, qui erat, qui est, et qui venturus est. (Apoc., IV, 8.)

sentiment de S. Bernard, elle s'efforce, autant qu'il est en elle, d'anéantir l'auteur de la vie, elle voudrait qu'il cessât d'exister, ou, du moins, qu'il ne fût pas ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il ne connût pas notre malice, ou qu'il fût impuissant à la punir⁽¹⁾. C'est ce que prétendent par leurs œuvres tous les pécheurs qui subissent la tyrannie de leur volonté propre, et se révoltent contre celle de Dieu. Je compatirai à leur aveuglement, et je regretterai du fond de mon âme de m'être rendu trop souvent coupable d'une si folle témérité ! Mais je me réjouirai en même temps de ce que l'être de Dieu est indestructible et inaltérable ; de ce que ni sa sagesse ni sa toute-puissance ne sont sujettes à aucun changement, parce que tout en lui est éternel et immuable comme son être même.

II. — Dieu seul existe nécessairement.

Je considérerai, en second lieu, qu'il est tellement essentiel à Dieu d'être *Celui qui est*, que ce nom ne peut convenir qu'à lui. Seul, en effet, il tient l'être de lui-même ; toutes les créatures l'ont reçu de lui. Dieu est donc le principe de qui toute chose dépend quant à son être, et lui-même ne dépend d'aucun principe, ce qui fait dire à l'Apôtre que *seul il possède l'immortalité*⁽²⁾. Dieu seul doit à sa nature de ne pouvoir

1. Nunc autem et ipsum, quantum in ipsa est, Deum perimit voluntas propria. Omnino enim vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse aut nolle, aut nescire. Vult ergo eum non esse Deum, quæ, quantum in ipsa est, vult eum aut impotentem aut injustum esse, aut insipientem. Crudelis plane et omnino execranda malitia, quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam perire desiderat. (S. BERN. Serm. III, de Resurrect.)

2. Qui solus habet immortalitatem, et lucem inhabitat inaccessibilem. (*I Tim.*, IV, 16.)

cesser d'exister. Toutes les autres choses, au contraire, même le ciel, le soleil, la lune, les étoiles et les anges, ces nobles esprits, pourraient ne pas être, puisqu'ils n'ont rien de leur fonds que le néant. Et, en effet, *ils vieilliraient comme un vêtement et viendraient à périr*, si Dieu ne leur donnait sans cesse et ne leur conservait l'existence (1).

Premièrement. Je me convaincrai que cette vérité bien méditée est le principal fondement de la vie spirituelle. Car si je veux appuyer sur une base solide cette humilité profonde dans laquelle nous devons nous tenir devant Dieu, cette humilité que nous admirons dans les anges, les bienheureux, la sainte Vierge, l'âme même de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, je dois considérer que, comme Dieu est seul Celui qui est, moi je suis celui qui n'est pas, parce que je n'ai pas l'être de mon fonds, et ne puis le tenir que de Dieu. S'il cessait de me le donner, je rentrerais à l'instant même dans le néant. Dieu dit à Adam : *Tu es poussière et tu retourneras en poussière* (2). Je puis me figurer qu'il me dit à moi-même : Tu es néant et tu rentreras dans le néant. Je retomberais en effet dans le néant si Dieu ne me conservait, quoique, par un effet de sa volonté, mon âme ne doive jamais être anéantie.

Secondement. Si je suis néant quant à l'être, qui est le fondement de toute perfection, par là même je suis néant quant à chacune des perfections. Ainsi de ma nature, je n'ai ni science, ni force, ni action, ni mou-

1. *Ipsi peribunt, tu autem permanes : et omnes sicut vestimentum veterascent.* (Ps. CI, 27.)

2. *In sudore vultus tui vesceris pane donec revertaris in terram de qua sumptus es : quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* (Genes., III, 19.)

vement, ni stabilité, ni consistance : tout en moi est sujet au changement, tend à la mort et à l'anéantissement, et n'a d'appui qu'en Dieu seul. C'est ce qui fait dire à David : *Seigneur, vous avez mesuré le nombre de mes jours, ma substance est comme un néant à vos yeux* (1). Par le mot de *substance* il entend son être, ses puissances, tout ce qu'il possède de biens, soit en lui, soit hors de lui, et il déclare que de soi-même tout est néant devant Dieu, parce que rien de tout cela n'existerait sans Dieu.

Troisièmement. Le néant qui m'appartient en propre, l'être essentiel qui est le propre de la nature divine, sont encore le fondement de toutes les affections de la vie spirituelle. De ces affections, les unes ont Dieu pour objet ; les autres l'homme. Pour ce qui regarde Dieu, je dois l'aimer comme le principe de mon être ; le révéler à raison de l'excellence singulière qui le rend digne de respect ; avoir confiance en lui comme en l'auteur de toute vertu et de toute constance dans le bien ; le louer, lui rendre grâce de l'être qu'il m'a donné, m'abandonner entre ses mains par la pratique de la résignation et de l'obéissance. A l'égard de moi-même, je dois concevoir des sentiments bien différents. Je me mépriserai, parce que je ne suis que néant ; je craindrai d'être présomptueux, et je me défierai de mes propres forces ; je ne m'attribuerai aucun bien que je trouverais en moi, aucune bonne action que j'aurais faite, mais j'en enverrai toute la gloire à celui qui en est l'auteur ; j'étoufferai tout mouvement d'orgueil, de présomption et de vaine gloire, en le plongeant dans

1. *Ecce mensurabiles posuisti dies meos : et substantia mea tanquam nihilum ante te. (Ps. XXXVIII, 6.)*

l'abîme de mon néant. — O Dieu éternel, dont l'essence est la plénitude de l'être, je me réjouis de ce que seul *vous êtes Celui qui est*, et de ce que rien au monde ne possède l'être s'il ne l'a reçu de vous. Éclairez les yeux de mon âme ; faites-moi connaître l'être que vous possédez en vertu de votre essence, et le non-être que je tiens de mon fonds, puisque, sur cette double connaissance, comme sur les deux pôles fermes et inébranlables, doit rouler toute la conduite de ma vie, jusqu'au jour où, parvenu au repos éternel, je vous verrai et participerai dans la joie à votre bienheureuse éternité.

III. — *L'être de Dieu renferme éminemment toutes les perfections créées.*

Je considérerai, en troisième lieu, que l'essence de Dieu est d'être *Celui qui est*, par la raison que son être très simple, sans addition, ni limitation, ni composition, renferme dans une souveraine unité et d'une manière très excellente, toutes les perfections de tous les objets qui existent, et d'autres perfections encore infiniment plus grandes que nous ne pouvons concevoir. De sorte que, comparées à Dieu, toutes les choses créées et toutes celles que Dieu peut créer sont semblables au néant, et comme si elles n'étaient pas. *Toutes les nations, dit Isaïe, sont devant lui comme une goutte d'eau, et comme le poids le plus léger qui fait à peine incliner le plateau d'une balance ; elles sont à ses yeux comme un atome et un pur néant* (1). Ces réflexions

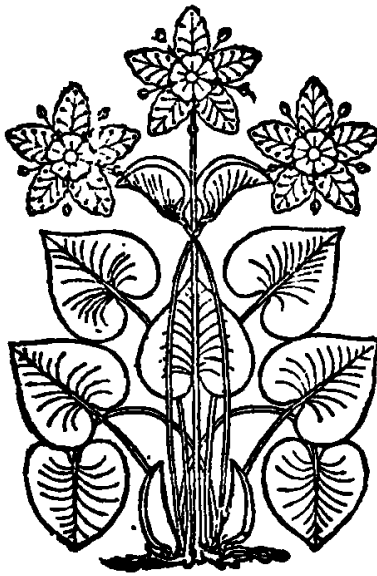
1. Ecce gentes quasi stilla situlæ, et quasi momentum stateræ reputatæ sunt... Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatæ sunt ei. (Is., XI, 15, 17.)

m'inspireront une haute estime de l'infinie majesté du Créateur, en présence de qui les plus nobles créatures perdent tout leur éclat, et sont comme si elles n'avaient jamais été. On traitera cette matière plus au long dans la Méditation quatrième et dans les suivantes.

Je comprendrai aussi le peu d'estime que je dois avoir pour toutes les choses créées, particulièrement pour les choses visibles qui m'éblouissent et me ravissent le cœur. Que sont-elles en présence de l'être divin, qu'une goutte d'eau qui ne peut éteindre ma soif, ni satisfaire le moindre désir ? Ne sont-elles pas aussi mobiles que l'aiguille de la balance que le moindre poids fait pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ? — O Dieu éternel, qui vous nommez *Celui qui est*, je me réjouis de l'excellence de ce nom, qui vous est tellement propre qu'il ne peut convenir à nul autre qu'à vous. O nom auguste, nom ineffable, qui fut caché à Abraham, à Isaac, à Jacob, et manifesté à Moïse comme un gage d'amour ! Découvrez-moi, ô mon Dieu, les inestimables richesses de ce nom, afin que je vous adore, que je vous aime et vous serve, comme le mérite l'excellence de votre Être souverain. O mon âme, si Dieu seul est *Celui qui est*, s'il possède la plénitude de la perfection, comment négliges-tu de t'unir à lui, afin que cette divine union t'ennoblisse et te fortifie ? Pourquoi t'égaras-tu à la poursuite des créatures ? Elles sont vides, et ne peuvent rien te donner de ce que tu désires. O mon Dieu, je considérerai désormais toutes les créatures comme de la boue, je les regarderai comme pleines d'illusion, de vanité et de danger, et je ne m'at-

tacherai qu'à vous, pour vous aimer et vous servir durant toute l'éternité (1) !

I. Verumtamen existimo omnia detrimentum esse propter eminentem scientiam JESU CHRISTI Domini mei : propter quem omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. (*Philip.*, III, 8.)



MÉDITATION III.

DE L'INFINITÉ ET DE L'INCOMPRÉHENSIBILITÉ DE DIEU.

Pour entrer dans la connaissance des grandeurs de l'être de Dieu, sans courir le danger de se perdre en cet abîme, il est nécessaire de savoir que Dieu est infini et incompréhensible, et qu'à raison même de sa grandeur, aucun être moindre que lui n'est capable de comprendre l'étendue de ses perfections (1).

Toutefois une comparaison nous permettra d'aborder ce sujet. On peut former une image de deux manières, ou par la peinture ou par la sculpture. Dans le premier cas, on étend diverses couleurs sur une toile ; dans le second, on détache avec le ciseau de la matière sur laquelle on travaille, des fragments qui cachent, pour ainsi dire, la figure, et l'empêchent de paraître. Il y a de même, dit saint Denis, deux manières de connaître Dieu, ou de former dans notre âme une idée vraie et propre qui soit une image de sa divinité. On peut procéder ou par voie d'affirmation, ou par voie de négation (2). Nous pouvons attribuer à Dieu toutes les perfections qui sont dans les créatures, et qui sont en lui, mais d'une manière incomparablement plus parfaite : ainsi nous dirons qu'il est bon, sage, fort et puissant. Nous pouvons aussi, en parlant de Dieu, sup-

1. S. THOM. Part. I, quæst. 7, art. 1, et quæst. 12, art. 7.

2. S. DIONYS., *De mystic. Theol.*, c. 2. *De divinis nominib.*, c. 7. — S. THOM. eod. cap., Lect. 4.

primer comme indignes de lui, les limites que nous apercevons dans les créatures, et dire qu'il est infini, immense, incompréhensible, ineffable. Cette seconde manière de connaître Dieu sera l'objet de cette Méditation, parce qu'elle nous manifeste mieux son infinie grandeur, et qu'elle fraie la voie à la première manière, dont nous nous servons dans les Méditations suivantes.

I. — *Dieu ne tombe pas sous les sens.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu n'est rien de tout ce qui tombe sous les sens ; que, par conséquent, il n'a ni couleur, ni lumière, ni beauté semblable à celle des choses que nous voyons ici-bas⁽¹⁾. Il ne ressemble ni au ciel, ni au soleil, ni aux étoiles, ni au feu, ni à l'air, ni à l'eau. Il n'a pas davantage la forme d'un lion, ni d'un aigle, ni de quelque corps que ce soit. Tout ce qui frappe les sens est au-dessous de sa grandeur. Aussi serait-ce lui faire une grave injure de supposer quelque égalité entre lui et des objets si méprisables, suivant ces paroles d'Isaïe : *A qui avez-vous comparé Dieu ? à qui l'avez-vous assimilé ? à qui l'avez-vous égalé*⁽²⁾ ? — O Saint des saints, que mes os se changent en autant de langues et vous adressent ces paroles : *Seigneur, qui est semblable à vous ? Entre ceux que l'on appelle des dieux, aucun ne ressemble à vous et ne saurait faire les œuvres que vous faites*⁽³⁾.

1. S. THOM. Part. I, quæst. 4, art. 3.

2. Cui ergo similem fecistis Deum ?... Et cui assimilastis me, et adæquastis me, dicit Sanctus (Is., XL, 18, 25.)

3. Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ? — Non est similis tui in diis, Domine : et non est secundum opera tua. (Ps. XXXIV, 10. — Ps. LXXXV, 8.)

Vous n'êtes point beau de la même manière que les choses de la terre ; votre beauté est si agréable que les anges même du ciel ne peuvent la comprendre. Vous n'êtes point resplendissant comme la lumière de ce soleil visible : l'éclatante *lumière* qui brille en vous est *inaccessible* à l'œil de l'homme (1). Votre grandeur n'est pas l'étendue des corps ; c'est une puissance supérieure à celle de tous les esprits. Vous n'avez ni la douceur de la musique, ni la saveur des aliments ; mais une douceur et une saveur qui excèdent celles de toutes les choses spirituelles. O Dieu éternel, est-il rien qui puisse vous être semblable ? Je me réjouis à la pensée que l'infinité de vos perfections ne souffre aucune comparaison avec ce monde visible que vous avez créé. Puissé-je vous aimer d'un amour si vif qu'il ne soit semblable à aucun amour terrestre !

II. — *L'être de Dieu est inaccessible à l'imagination et à l'intelligence.*

Je considérerai, en second lieu, que Dieu n'est aucune des choses que l'imagination peut se représenter, ou que peut embrasser l'intelligence, soit des hommes, soit des anges.

Ces facultés, en effet, n'atteignent que ce qui est fini et limité : par conséquent elles ne sauraient s'élever jusqu'à la souveraine majesté de l'Être divin, qui est infini et illimité. La bonté, la sagesse que les hommes et les anges peuvent comprendre est à une distance infinie de la bonté et de la sagesse de Dieu : perfections incompréhensibles, ineffables, dont aucun nom ne

1. *Lucem inhabitat inaccessibleem. (I Tim., IV, 16.)*

saurait donner une idée complète. Nous devons en dire autant des autres attributs de Dieu. Ce serait donc une folie de vouloir le comparer avec un ange ou avec un homme, et mettre entre lui et ses plus nobles créatures quelque sorte d'égalité. Disons plutôt avec David : *Qui dans le ciel sera égal au Seigneur ? Qui, parmi les fils de Dieu, sera semblable à Dieu* (1) ? C'est-à-dire, nul de ceux qui habitent le ciel, nul de ceux qui sont fils de Dieu par la grâce, ne peut être égalé ou comparé à Dieu, parce que tous les hommes sont à une distance infinie de Dieu, par ce que Dieu est au-dessus de tous les hommes.

Pour arriver, par la voie que nous suivons dans cette Méditation, à connaître la grandeur de l'être de Dieu, nous devons, selon la doctrine de saint Denis (2), laisser de côté les choses qui se perçoivent par les sens et par les courtes vues de l'entendement, nous devons écarter les vaines imaginations et les idées bornées de l'intelligence, et comprendre que Dieu n'est pas une substance, un esprit, un être semblable à ce qui ne dépasse point la portée de nos facultés, mais une chose qui, par son excellence, sa grandeur, sa dignité souveraine, est au-dessus de toute substance, de tout esprit, de tout être ; une chose que nous ignorons et qui pour toute créature est ténèbres et obscurité ! Plusieurs textes de l'Écriture attestent ce mystérieux caractère de l'essence divine. Il est dit de Moïse qu'*il entra dans l'obscur nuée où était le Seigneur* (3). David montre le

1. Quoniam quis in nubibus æquabitur Domino : similis erit Deo in filiis Dei ? (*Ps. LXXXVIII, 7.*)

2. Epist. v, ad Doroth. ministr.

1. Moyses autem accessit ad caliginem in qua erat Deus. (*Exod., XX, 21.*)

trône de Dieu *entouré de nuages et de ténèbres* (1). Le Seigneur, dit Salomon, *a établi sa demeure au milieu de l'obscurité* (2). Saint Paul, dans un langage plus clair, déclare que *Dieu habite une lumière inaccessible, et qu'il est invisible à tout œil humain* ; ce qui signifie que nulle intelligence ne peut embrasser ses infinies perfections (3). C'est dans cette ignorance si sage, dans cette obscurité si lumineuse, quoique inaccessible, que l'on doit chercher son repos. Je concevrai donc de Dieu l'idée la plus haute ; je me réjouirai de savoir qu'il est infiniment plus grand que je ne saurais l'imaginer ou le concevoir ; j'admurerai cette grandeur incomparable, et je suppléerai au défaut de la connaissance par un excès d'amour ; je désirerai de tout mon cœur aimer Dieu et le servir, et j'aspirerai au bonheur de le voir. — O Dieu invisible, quand me sera-t-il donné de vous voir, *non plus comme dans un miroir et d'une manière imparfaite, mais clairement et face à face* (4) ? Oh ! que ne puis-je vous connaître comme vous me connaissez, afin de vous aimer comme vous m'aimez ! Mais puisque la science demeure si fort en arrière, l'amour du moins passera plus avant (5). Oui, je vous aimerai autant que je le pourrai, jusqu'à ce que je vous voie comme je le désire.

1. Nubes, et caligo in circuitu ejus. (*Ps.* xcvi, 2.)

2. Tunc ait Salomon : Dominus dixit ut habitaret in nebula. (*III Reg.*, VIII, 12.)

3. Qui solus habet immortalitatem, et lucem inhabitat inaccessibilem : quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest. (*I Tim.*, vi, 16.)

4. Videmus nunc per speculum in ænigmate : tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte : tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum. (*I Cor.*, XIII, 12.)

5. Amor intrat ubi scientia foris stas.

III. — *Infinité des perfections divines.*

Je considérerai, en troisième lieu, que l'être de Dieu est tellement infini en toute manière, que toutes les perfections que les divines Écritures lui attribuent sont infinies. L'entendement ne saurait trouver où poser le pied, et l'imagination ne peut s'en représenter même la moindre partie. *Grand est le Seigneur*, disent les prophètes, *et sa grandeur n'a point de bornes* (1). Tout en lui est sans limites, et la durée, et le lieu qu'il remplit, et la bonté, et la sagesse, et la puissance : il est infini en tout. Aussi, quelles que soient les conceptions de l'imagination, les surpasse-t-il infiniment. Imaginons-nous, par exemple, qu'il durera des millions d'années ; ajoutons-y des millions, puis encore des millions de siècles ; quand ce nombre incalculable d'années et de siècles sera écoulé, il lui restera toujours l'éternité. Pénétré de cette pensée, un ami de Job s'écriait : *La grandeur du Seigneur est au-dessus de notre connaissance : le nombre de ses années ne se peut compter* (2). Comme il remplit tout ce monde, il peut en remplir des millions d'autres plus grands que celui-ci, et quand nous supposerions un nombre comme infini de mondes, il les remplirait tous par son immensité. Il en est de même de sa sagesse, de sa puissance, de toutes ses perfections. Ce que nous en savons n'est rien en comparaison de ce que nous ignorons. Mais reposons-nous dans notre ignorance, et réjouissons-

1. Magnus Dominus, et laudabilis nimis : et magnitudinis ejus non est finis. — Magnus est, et non habet finem : excelsus et immensus. (*Ps.* CXLIV, 3. — BARUCH, III, 25.)

2. Ecce Deus magnus, vincens scientiam nostram : numerus annorum ejus inestimabilis. (*JOB*, XXXVI, 26.)

nous de ne pouvoir atteindre la plénitude de l'essence et des perfections de Dieu.

Il suit de là que l'être de Dieu est absolument ineffable et incompréhensible à tout autre qu'à lui-même ; en sorte que nulle créature ne peut avoir une claire connaissance de sa nature, ni de sa sagesse, ni de quelque autre de ses attributs, ni lui donner un nom qui lui convienne pleinement. Ce qui fait dire à Jérémie : *Dieu est grand dans ses conseils et incompréhensible à la pensée* (1). Toute créature, en effet, est finie et limitée. Or le fini ne saurait comprendre ce qui est infini ; non plus qu'il n'est possible à un homme de renfermer tout le monde dans sa main, ou de mettre dans une coquille toute l'eau de l'océan. Si, comme dit le Sage, *nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre ; si nous ne discernons qu'avec peine ce qui est sous nos yeux ; ce qui est dans le ciel, qui le découvrira* (2) ? Nous devons donc confesser notre impuissance, nous réjouir et nous estimer heureux d'avoir un Dieu si grand, que nul entendement créé ne peut le comprendre ; car si nous pouvions le comprendre, il aurait nécessairement des proportions bien limitées, ou, pour mieux dire, il ne serait pas Dieu.

Imitons en cela les séraphins dont parle le prophète Isaïe (3). Ces esprits sublimes ont six ailes : ce qui signifie qu'ils s'élèvent plus haut que tous les autres

1. Magnus consilio, et incomprehensibilis cogitatu. (JÉR., XXXII, 19.)

2. Et difficile æstimamus quæ in terra sunt : et quæ in prospectu sunt, invenimus cum labore. Quæ autem in cœlis sunt quis investigabit ? (Sap., IX, 16.)

3. Sex alæ uni, et sex alæ alteri : duabus velabant faciem ejus, et duabus velabant pedes ejus, et duabus volabant. (IS., VI, 2.)

anges dans la connaissance de Dieu et des choses qu'il créa les six premiers jours du monde. Et néanmoins, malgré leur excellence, en la présence de cette suprême majesté, ils tiennent quatre de leurs ailes repliées. Deux leur servent à voiler la face de Dieu, pour montrer que ses perfections leur sont cachées, tandis qu'avec deux autres ils couvrent ses pieds, ce qui marque qu'ils n'ont pas même assez de lumière pour comprendre l'excellence de ses œuvres. Il ne leur en reste que deux pour voler, c'est-à-dire pour aller publier ce qu'ils savent des grandeurs divines. Mais en repliant quatre de leurs ailes, ils glorifient plus leur Créateur qu'en étendant les deux autres et en essayant de manifester quelques-uns de ses attributs, car ils ne peuvent rien faire qui lui soit plus glorieux que de confesser qu'il est incompréhensible, et que ce qu'ils savent de ses perfections est peu de chose en comparaison de ce qu'ils ignorent. — O Dieu infini, je me réjouis de ce que les séraphins sont éblouis et aveuglés en votre présence, de ce qu'ils confessent que *vous surpasses toute leur science* (1), et qu'il leur est impossible de vous comprendre. Oh ! que n'ai-je les six ailes de ces esprits de feu, et que ne suis-je embrasé de leurs flammes ! Je suppléerai du moins à la faiblesse de mon intelligence en employant toutes mes forces à vous aimer !

IV. — *La révélation des perfections divines fondement de notre foi.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que le fondement de notre foi est la grâce signalée que Dieu a daigné

1. Ecce Deus magnus, vincens scientiam nostram. (JOB, XXXVI, 26.)

nous faire, en nous révélant le profond mystère de ses perfections les plus cachées. Sa divine majesté, voyant que ni les hommes ni les anges n'étaient capables de les comprendre ; qu'ils ne pouvaient pas même s'en former une idée véritable d'après ce qui se voit dans les créatures, a daigné, dans sa bonté et sa miséricorde infinies, nous en révéler quelques-unes, pour sa gloire et pour notre bien. Parmi ces perfections il en est de si élevées que nous ne pouvons les concevoir telles qu'elles sont, parce qu'elles surpassent infiniment la capacité de l'esprit humain et de toute lumière naturelle. Sans doute, c'est pour nous un grand sujet de joie d'avoir un Dieu qui par son essence infinie et par ses œuvres admirables confond toute intelligence humaine ou angélique ; mais en même temps, c'est aussi pour nous un puissant motif d'exciter en notre cœur les trois sentiments suivants.

Le premier est un sentiment de reconnaissance envers Dieu, qui nous a révélé dans les Écritures, par les prophètes, les mystères de sa divinité, et, selon l'expression de David, *les secrets de sa sagesse* (1).

Nous surtout, qui vivons sous la loi de grâce, nous lui devons des actions de grâces toutes spéciales ; car c'est à nous qu'il a envoyé son Fils unique, qui, au témoignage du disciple bien-aimé, *nous a révélé, avec une clarté nouvelle, ce qu'il a vu dans le sein de son Père* (2). Nous devons particulièrement le remercier de ce qu'il nous a fait connaître le mystère de la très

1. Deum nemo vidit unquam : unigenitus filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit. (JOAN., I, 18.)

2. Incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi. (Ps. L, 8.)

sainte Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie, de la rémission des péchés, de la résurrection de la chair, de la vie éternelle, et d'autres vérités encore dont nous ne pouvions avoir la connaissance que par la révélation.

Le second sentiment est une foi également humble et ferme, qui, *captivant l'entendement*, l'assujettit à croire, parce que Dieu l'a révélé, ce qu'il lui serait impossible de connaître autrement (1). Je ferai des actes de foi à l'égard surtout des mystères les plus élevés et les plus inaccessibles à l'intelligence; je prendrai plaisir à les croire, à vivre de la foi, et à me laisser guider par elle. A l'exemple des séraphins, je confesserai la faiblesse de ma raison, et joignant ma voix à leurs voix, je louerai avec allégresse le Dieu un en trois Personnes, et lui donnant les noms qu'il nous a révélés lui-même, je dirai : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées* (2); sage et puissant est le Dieu des armées! Je me garderai toutefois d'essayer de pénétrer au delà de ce que Dieu a révélé; je me rappellerai la parole du Sage : *Celui qui veut sonder la divine majesté, sera accablé par sa gloire* (3).

Le troisième sentiment doit être la confiance et la joie spirituelle. Nous devons concevoir une ferme espérance que nous verrons un jour à découvert les mystères que nous croyons maintenant, et que cette parole de saint Paul aura en nous son accomplisse-

1. In captivatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. (II Cor., X, 5.)

2. Et clamabant alter ad alterum, et dicebant : Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus exercituum, plena est omnis terra gloria ejus. (Is., VI, 3.)

3. Qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria. (Prov., XXV, 27.)

ment : *Nous voyons à présent comme dans un miroir et en énigme, mais alors nous verrons face à face* (1). Si Dieu, par la révélation, n'a pas dissipé toute obscurité, c'est afin que, par une foi vive et par l'obéissance à ses commandements, nous méritions de voir clairement dans le ciel ce qui est sur la terre l'objet de notre foi. Nous devons même espérer que, dès ici-bas, Dieu perfectionnera notre foi et nous communiquera une intelligence pénétrante de ses mystères, pourvu que nous nous efforcions de mériter cette grâce par la pureté du cœur, puisqu'il a dit : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu* (2). *O Dieu, principe et terme de notre espérance, remplissez-moi de la joie et de la paix que procure la foi, afin que mon espérance croisse toujours de plus en plus par la vertu de l'Esprit-Saint, et qu'elle me soit un gage de l'éternelle félicité* (3).

1. Videmus nunc per speculum in ænigmate : tunc autem facie ad faciem. (I Cor., XIII, 12.)

2. Beati mundo corde : quoniam ipsi Deum videbunt. (MATTH., V, 8.)

3. Deus autem spei repleat vos omni gaudio et pace in credendo : ut abundetis in spe, et virtute Spiritus sancti. (Rom., XV, 13.)



MÉDITATION IV.

DE L'UNITÉ DE L'ESSENCE DIVINE ET DE LA TRINITÉ DES PERSONNES.

———— I. — *De l'unité de l'essence divine.* —————

Le premier article de notre foi, c'est qu'il n'existe qu'un seul Dieu; que l'essence divine, que la divinité est une, et qu'il ne saurait y avoir plusieurs dieux (1). D'où il suit qu'il n'y a qu'un seul Créateur, un seul Seigneur, une seule Providence, un seul premier principe, une seule fin dernière de toutes choses.

Cette vérité, qui sert de fondement aux principaux commandements de notre foi, se prouve de diverses manières.

Premièrement. Dieu est un bien suprême et infini qui renferme tous les biens, qui possède toutes les perfections possibles, sans qu'une seule puisse lui manquer; car si une seule lui manquait, il serait imparfait et réduit à emprunter d'un autre ce qu'il ne posséderait pas de lui-même. D'où il suit nécessairement qu'il n'y a qu'un seul Dieu. En effet, s'il en existait plusieurs, aucun d'eux ne serait parfait, parce que chacun se distinguerait par certaines perfections qui lui appartiendraient en propre, et dont les autres seraient privés. Voilà sur quoi Dieu se fonde pour nous commander de *l'aimer de tout notre cœur* par-dessus toutes choses (2).

1. Audi Israel, Dominus Deus noster Dominus unus est. — Scimus quia nihil est idolum in mundo, et quod nullus est Deus, nisi unus. (*Deuter.*, VI, 4. — *I Cor.*, VIII, 4. — S. THOM., Part. I, quæst. II, art. 3.)

2. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua. (*Deut.*, VI, 5.)

Il est le souverain bien, la plénitude du bien, l'unique bien; il est digne par conséquent d'être aimé d'un amour souverain, d'un amour sans mesure et sans partage, opposé à tout amour qui ne se rapporterait pas à cet amour principal. — O bien infini, est-ce beaucoup que je vous aime par-dessus toutes choses, vous qui êtes un Dieu supérieur à toutes choses? Est-ce beaucoup que je vous donne mon amour, tout mon amour, qui est si peu de chose en comparaison de ce que mérite votre infinie bonté? Il est juste que je n'aime rien contre votre volonté; il est juste que je n'aime aucune chose que pour l'amour de vous, parce que nulle chose n'est bonne ni aimable, qu'à raison de la bonté qu'elle a reçue de vous.

Secondement. Dieu est le Seigneur souverain de toutes les créatures, et il exerce sur elles un pouvoir absolu (1). Si une seule pouvait lui résister, Dieu ne serait pas heureux; il n'aurait ni contentement ni paix dans son royaume, et son règne ne saurait durer. C'est là une autre preuve qu'il n'y a qu'un seul Dieu. En effet, s'il existait plusieurs dieux, il y aurait des sentiments, des volontés, des pouvoirs différents; chacun pourrait vouloir ce qu'un autre ne voudrait pas, de sorte que l'on verrait éclater des conflits et des guerres. Dès lors disparaîtrait du monde cette paix, ce concert que nous admirons: car *tout royaume divisé sera en proie à la désolation* (2). Ainsi donc l'harmonie dont le ciel et la terre nous offrent le spectacle proclame qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'une seule volonté suprême

1. Deus, cujus iræ nemo resistere potest, et sub quo curvantur qui portant orbem. — Tu terribilis es, et quis resistet tibi? — Ultionem capiam, et non resistet mihi homo. (JOB, IX, 3. — Ps. I.XXV, 8. — Is., XLVII, 3.)

2. Omne regnum in se divisum desolabitur. (LUC., XI, 17.)

qui gouverne toutes choses. C'est pourquoi Dieu nous ordonne de n'adorer que lui seul, de l'aimer, de le servir de tout notre cœur, de toute notre âme. *Il n'est pas possible*, dit le Sauveur, *de bien servir deux maîtres* qui peuvent commander des choses différentes; *en voulant obéir à l'un, on déplaira à l'autre*: il ne serait donc pas possible de servir deux dieux (1). Nous devons donc mettre tout notre soin à servir notre unique et souverain Maître, et à n'obéir qu'à lui seul. Si nous obéissons à quelque autre, ce doit être uniquement parce qu'il tient la place de Dieu et que Dieu nous prescrit de lui obéir.

Troisièmement. Dieu est le suprême législateur à qui il appartient de nous donner des lois, parce que sa volonté est la règle de nos actions. Il lui appartient aussi d'être le juge de tous les hommes, de récompenser ceux qui lui auront obéi et de châtier ceux qui se seront montrés rebelles. Dieu est de plus notre fin dernière: le voir et le posséder fera notre félicité et sera la pleine et entière satisfaction de tous nos désirs. De là cette conséquence évidente, que, comme il n'y a qu'un seul Dieu, de même il ne peut y avoir qu'un seul législateur souverain, un seul juge suprême, une seule fin dernière. S'il y en avait plusieurs, ils pourraient ne pas s'accorder sur les lois, les récompenses, les châtiments. De plus, aucun d'eux ne suffirait tout seul à nous rendre heureux, parce que la joie de posséder l'un, ne nous ôterait pas le désir d'en posséder un autre (2). C'est sur l'unité de Dieu qu'est fondée

1. Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. — Nemo potest duobus Dominis servire: aut enim unum odio habebit, et alterum diliget. (MATTH., IV, 10. — VI, 24.)

2. S. THOM., Part. 1, 2, quæst. 1, art. 5.

l'obligation où nous sommes d'avoir une intention unique, pure et simple, et de rapporter toutes nos actions à Dieu seul comme à notre fin dernière, et de ne nous proposer en toutes choses que son honneur et sa gloire (1).

Ces considérations doivent nous inspirer divers sentiments.

En premier lieu, elles produiront dans nos cœurs une compassion tendre pour les infidèles et les idolâtres, qui multiplient les fausses divinités, au mépris du vrai Dieu. Nous supplierons le Seigneur d'exterminer l'idolâtrie de toute la terre, et nous lui dirons : O Dieu unique et véritable, qui sur la nuée légère de votre très sainte humanité êtes entré dans l'Égypte, c'est-à-dire dans ce monde abominable, renversez par votre présence toutes les idoles que les enfants du siècle adorent ; transformez leurs cœurs en les pénétrant de votre sainte crainte et en les remplissant de la douceur de votre amour (2).

En second lieu, cette Méditation nous fera comprendre quelle est la malice des hommes qui prétendent détruire l'unité de Dieu en introduisant parmi les peuples de fausses divinités. Le Dieu des hommes charnels, dit saint Paul, *c'est leur ventre* (3); celui des avares, c'est l'argent ; celui des orgueilleux, c'est le vain honneur du monde ; chacun prend pour son idole et pour sa fin dernière l'objet de sa passion, qui lui fait

1. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. (MATTH., VI, 22.)

2. Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum, et commovebuntur simulacra Ægypti a facie ejus, et cor Ægypti tabescet in medio ejus. (IS., XIX, 1.)

3. Quorum Deus venter est. (*Philip.*, III, 19. — *Galat.*, V, 19-21.)

abandonner le vrai Dieu. D'où il suit, que chaque jour *les hommes inventent des dieux nouveaux que leurs pères n'ont ni adorés ni connus* (1). — O Dieu éternel, qui êtes *l'ancien des jours* (2) et le juge souverain de tous les hommes, levez-vous et vengez votre cause; détruisez la multitude des faux dieux, afin qu'il n'y ait personne sur la terre qui ne confesse et ne proclame non seulement de bouche, mais par les œuvres, qu'il existe un seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous et en toutes choses, auquel soit honneur et gloire dans la suite des siècles (3).

Nous concevrons, en troisième lieu, un vif désir de diriger toutes nos affections vers ce Dieu unique, vers ce Maître suprême. Sans nous laisser détourner par aucun objet créé, nous nous porterons vers le bien qui renferme tout bien. Adressant à notre âme les paroles de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST à Marthe, nous lui dirons: *O mon âme, pourquoi t'inquiéter? pourquoi te troubler de beaucoup de choses? Une seule chose est nécessaire: aimer, honorer, servir un seul Dieu, le Créateur de toutes choses; un seul Père, de qui toutes procèdent; une seule fin dernière à laquelle toutes doivent être rapportées, et dont la possession te procurera, avec le repos, une éternelle félicité* (4).

Enfin, nous devons exciter en nous le désir d'aimer tous les hommes et de leur faire du bien, parce que

1. Immolaverunt dæmoniis, et non Deo, diis quos ignorabant; novi recentisque invenerunt, quos non coluerunt patres eorum. (*Deut.*, xxxii, 17.)

2. Antiquus dierum sedit. (*DAN.*, vii, 9.)

3. Unus Deus et Pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis. (*Ephes.*, iv, 6.)

4. Et respondens, dixit illi Dominus: Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima. Porro unum est necessarium. (*LUC.*, x, 41.)

nous avons tous un même Dieu, un même principe, une même fin. Rappelons-nous cette parole du prophète Malachie : *N'avons-nous pas tous un seul Père ? D'où vient donc que chacun méprise son frère, sans respect pour la loi qui a été donnée à nos pères* (1) ? — O Dieu infini, un en essence, de qui nous procédons tous ; accordez-nous de ne faire qu'un en vous, nous aimant les uns les autres, comme créatures d'un même Dieu, comme serviteurs d'un même maître, comme enfants d'un même père, comme destinés à jouir d'une même fin, qui est vous-même, ô bien unique et suprême de tous les hommes, à qui soit honneur et gloire dans les siècles des siècles.

II. — *De la Trinité des Personnes divines.*

Je considérerai, en second lieu, un autre des principaux articles de notre foi ; c'est que, dans l'essence divine, qui est une, il y a trois Personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (2). Nous captiverons ici notre intelligence et nous la soumettrons à la croyance de cette vérité, quoique nous ne comprenions pas de quelle manière l'unité et la trinité se rencontrent dans une même nature. Nous ferons toutefois cette réflexion, que Dieu réunit en lui-même et possède tout ce qui nous paraît un bien ou une perfection dans les créatures, à l'exclusion de ce qui en elles est mauvais ou imparfait. D'où il suit que l'unité, qui est un bien, doit

1. Numquid non pater unus omnium nostrum? Numquid non Deus unus creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum, violans pactum patrum nostrorum? (MALACH., II, 10.)

2. Quoniam tres sunt, qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum, et Spiritus sanctus ; et hi tres unum sunt. (I JOAN., V, 7. — S. THOM. Part. I, quest. 27.)

se trouver en Dieu, sans l'inconvénient de l'isolement. De plus, que la multiplicité, qui est une perfection, doit se trouver en lui sans la diversité, qui est une imperfection. Dieu est un par son essence, par sa divinité, par sa bonté, sa sagesse, sa toute-puissance et ses autres attributs. C'est pourquoi les trois Personnes divines, étant un seul et même Dieu, ont une même pensée, une même volonté, un même pouvoir, une même action, sans qu'il y ait entre elles ni sentiments différents, ni volontés contraires, ni actions opposées. Toutes pensent et veulent la même chose; toutes, dans une paix et une concorde parfaites, produisent les mêmes œuvres extérieures. Toutefois, ce sont trois Personnes distinctes, et non une seule Personne, parce que Dieu ne doit pas être privé de la perfection et de la joie qu'il trouve dans la communication de son essence et dans une amitié parfaite entre personnes égales; parce que sa bonté, sa sagesse, sa puissance satisfont l'inclination qu'elles ont de se communiquer infiniment, d'une manière infinie. C'est ainsi que le Père communique au Fils sa divine essence, avec toute sa sagesse et toute sa puissance; c'est ainsi que le Père et le Fils communiquent leur essence et leurs perfections au Saint-Esprit. Cette communication produit un amour infini et une amitié parfaite entre Personnes non seulement égales et semblables, mais qui sont en réalité une même chose en la substance de leur être divin. De cet amour réciproque résulte une joie infinie, chaque Personne se réjouissant infiniment de la personnalité propre à chacune des autres.

La considération de ce mystère doit exciter en moi deux sentiments. Le premier est une vive admiration

et un profond respect pour la majesté de Dieu, unité et trinité. Ce que je ne puis comprendre, je l'adorerai humblement, et, selon le conseil d'Isaïe, je m'animerai à le croire pour en obtenir l'intelligence (1), m'écriant avec saint Paul: *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu* (2)! *Si vos jugements, ô mon Dieu, sont incompréhensibles, si vos desseins sont impénétrables*, combien plus incompréhensible sera votre être, combien plus impénétrable votre divinité! Augmentez ma foi, Seigneur, pour que je croie votre adorable Trinité, et que par la foi j'en obtienne l'intelligence, et par l'intelligence l'amour, et que je parvienne à la contempler à découvert dans l'éternité.

Le second sentiment sera une joie intime de la très parfaite unité qui est propre aux trois Personnes divines, et un extrême désir d'y participer et de l'imiter autant qu'il m'est possible. — O Père éternel, je me réjouis de l'union qui est entre vous et votre Fils. O Fils unique de Dieu, je me réjouis de l'amour que vous avez pour votre Père. Esprit-Saint, je me réjouis de l'union qui existe entre vous et le Père et le Fils, et de l'amour dont vous les aimez. Bienheureuse Trinité, je me réjouis de l'amitié infinie qui resplendit en vous. Dieu infini, puisque vous m'avez donné la foi à cette divine union, faites-moi la grâce de l'imiter de la manière que vous souhaitez, et qui est agréable à votre majesté.

Je m'appliquerai ensuite à considérer de quelle manière je puis imiter cette union, et je me rappellerai

1. Si non credideritis, non intelligetis. (Is., VII, 9. Juxta I.XX. — S. HIERON., Ibid.)

2. O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei! quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! (Rom., XI, 33.)

que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, après la Cène, fit à son Père cette prière: *Qu'ils soient un entre eux, comme vous et moi nous sommes un* (1). Or les trois Personnes divines ont les mêmes pensées et la même volonté; elles opèrent en toutes choses avec une parfaite concorde et sans aucun dissentiment, selon cette parole de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST: *Le Fils ne peut rien faire que ce qu'il voit faire à son Père; tout ce que fait le Père, le Fils le fait comme lui* (2). Je m'efforcerai donc, pour m'unir à Dieu et ne faire qu'un avec lui, d'avoir les mêmes pensées que lui à l'égard des choses qu'il m'a révélées, la même volonté que lui à l'égard des choses qu'il me commande, et de faire toutes mes œuvres de la manière qu'il me le prescrit, sans m'écarter en rien de sa sainte volonté, m'y conformant, au contraire, pleinement et avec joie.

Je dois entretenir une union semblable avec mes supérieurs et avec ceux qui dirigent mon âme, surtout si je suis religieux, conformant mon jugement, ma volonté, ma conduite au jugement et à la volonté des supérieurs qui me gouvernent au nom de Dieu. Cette même union, je ferai en sorte de l'avoir avec mon prochain en tout ce qui est permis, de la manifester, comme le demande saint Paul, par la conformité des sentiments et du langage et par la pratique de tout ce que la charité exige de moi (3). Et parce que je ne puis,

1. Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me: ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint. (JOAN., XVII, 20, 21.)

2. Non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem: quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit. (JOAN., V, 19.)

3. Implete gaudium meum, ut idem sapiatis, eandem charitatem, habentes, unanimes, idipsum sentientes. (*Philip.*, II, 2.)

par mes seules forces, parvenir à une telle union avec Dieu et avec le prochain, je la demanderai à la très sainte Trinité, en disant : — O Dieu infini, en qui la trinité des Personnes se concilie avec l'unité de l'essence ; vous qui communiquez votre divinité sans qu'elle cesse d'être une ; communiquez-moi une grâce abondante qui m'aide à devenir un avec vous par l'union d'une parfaite charité. O Sauveur du monde, adressez de nouveau à votre Père éternel la prière que vous lui fîtes la nuit de votre Passion, afin que, par sa vertu, je sois un avec vous et avec tous mes frères, comme vous êtes un avec votre Père céleste pour toute la suite des siècles.

III. — *Comment s'accomplit en Dieu le mystère de la sainte Trinité.*

Je considérerai, en troisième lieu, de quelle manière ce mystère s'accomplit en Dieu. La première Personne, c'est-à-dire le Père, en se regardant lui-même, et en comprenant sa divine essence plus clairement, sans comparaison, qu'un homme ne voit son visage dans un miroir, forme en lui, par cette connaissance, une vive image de lui-même. Cette image est le Fils, que saint Paul nomme *la splendeur de la gloire du Père, la figure de sa substance, et son image invisible*⁽¹⁾. Saint Jean l'appelle *le Verbe* ou la parole de Dieu⁽²⁾ : parole intérieure qui exprime tout ce que Dieu sait, et qui, pour cette raison, est nommée aussi la Sagesse de Dieu. Le Père, en produisant son Fils, l'aime nécessairement

1. Qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ ejus, — Qui est imago Dei invisibilis. (*Hebr.*, 1, 3. — *Coloss.*, 1, 15.)

2. In principio erat Verbum. (*JOAN.*, 1, 1.)

d'un amour infini ; il se complaît en lui, et il se réjouit parce qu'il voit en lui son infinie bonté. Le Fils, de la même manière, aime son Père d'un amour infini, et il se réjouit à raison de l'infinie bonté qu'il voit en lui, et qu'il reçoit de lui. Tous les deux par cet amour réciproque, produisent une aspiration de leur divine volonté, que nous nommons l'Esprit-Saint ; ils lui communiquent leur divinité, de sorte qu'il fait avec eux un seul et même Dieu (1).

Ce mystère impénétrable s'accomplit en Dieu de toute éternité. Les trois Personnes sont éternelles ; aucune n'est antérieure aux autres ; le Père n'est pas plus ancien que le Fils ; le Fils n'est pas plus ancien que le Saint-Esprit : car en Dieu, le Père et le Fils ne sont pas semblables aux pères et aux fils de la terre. Les trois Personnes sont immenses, et elles ne se peuvent séparer. Par conséquent, où est le Père, là est le Fils, là est le Saint-Esprit. Toutes les trois sont égales ; aucune n'est plus grande que les autres. Le Fils est de même dignité que le Père ; l'Esprit-Saint, d'égale dignité que le Fils. De là vient que les trois Personnes trouvent un bonheur parfait et inaltérable, une joie, un rassasiement infini dans la connaissance et l'amour d'elles-mêmes et de leur divinité ; elles ne connaissent ni le dégoût, ni la nécessité de chercher aucune chose en dehors d'elles-mêmes. Ainsi, quoique Dieu, dans son éternité, avant de créer le monde, fût seul et sans créatures, il n'était cependant pas sans occupation et sans joie, puisque son œuvre principale est l'œuvre intérieure de la connaissance et de l'amour, principe de sa joie ineffable et des œuvres extérieures, qui sont

communes aux trois Personnes, parce que les trois réunies sont un Dieu créateur, sanctificateur, et rémunérateur, de qui procèdent les œuvres de la nature, de la grâce et de la gloire. C'est pourquoi toutes les trois écoutent nos prières; exaucent nos vœux, et nous comblent de leurs miséricordes.

De toutes ces considérations, nous devons tirer de vifs sentiments d'admiration, d'amour, de joie et de louange à la vue des grandeurs des Personnes divines. En nous rappelant leurs principaux attributs, nous nous adressons à chacune d'elles successivement, et nous lui parlerons, en forme de colloque, comme il suit, ou d'une manière analogue.

Au Père éternel.

Je m'adresserai d'abord à la première Personne, et je dirai : O Père d'une infinie majesté, principe sans principe, qui ne procédez d'aucune Personne, et de qui procèdent les deux autres Personnes, c'est avec raison que vous avez dit : *Moi qui donne aux autres la vertu d'engendrer, est-ce que je n'engendrerai pas ? Moi qui donne aux autres la fécondité, demeurerai-je stérile* (1) ? Je me réjouis, Seigneur, de ce que vous concevez au-dedans de vous cette Parole éternelle, et de ce que vous engendrez un Fils si semblable à vous, qu'il ne fait qu'un avec vous. Et ce n'est point un défaut en vous de n'avoir pas plusieurs fils ; au contraire, il vous est plus glorieux d'épuiser, en engendrant un

1. Numquid ego, qui alios parere facio, ipse non pariam, dicit Dominus Si ego qui generationem cæteris tribuo, sterilis ero, ait Dominus Deus tuus ? (Is., LXVI, 9.)

Fils infini, votre fécondité infinie. O Père très heureux, je me réjouis de ce que vous ressentez une perpétuelle joie à engendrer un tel Fils, car cette génération est perpétuelle, selon votre parole : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui* (1). Aujourd'hui éternel, qui a toujours été, qui est, et qui sera éternellement ! O génération incompréhensible par laquelle, Père suprême, vous avez produit, vous produisez encore, et vous produirez à jamais un Fils que vous aimez comme vous-même ! Oh ! avec quelle allégresse vous dites dans votre éternité ce que vous avez dit au désert sur les bords du Jourdain et sur la montagne du Thabor : *Voici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances* (2) ! Quel autre que vous, et le Fils qui est un avec vous, comprendra avec quel amour vous lui communiquez votre divinité ? *Si un fils sage réjouit son père* (3), quelle joie ne recevrez-vous point d'un Fils qui, étant la sagesse même, est par là l'égal de son Père ! O Père céleste, *principe de toute paternité, soit au ciel, soit sur la terre* (4), puisque vous ressentez tant de bonheur à être le Père d'un tel Fils, je vous supplie, pour l'amour de ce Fils, de donner à votre Église un grand nombre d'autres enfants dont vous soyez le Père par la grâce de l'adoption, comme vous l'êtes de celui-ci par nature. Puissent la terre et le ciel se remplir de vos fils d'adoption, afin que votre divine paternité s'étende et resplendisse dans le ciel et sur la terre ! O

1. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te. (Ps. II, 7.)

2. Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. (MATTH., XVII, 5.)

3. Filius sapiens lætificat patrem. (Prov., X, 1.)

4. Ex quo omnis paternitas in cœlis, et in terra nominatur. (Ephes., III, 15.)

Père des lumières, de qui procède le vrai Soleil de justice, *la splendeur de votre gloire*, éclairez mon âme de la lumière de la vraie foi ; faites que je vous connaisse, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et que je connaisse avec vous JÉSUS-CHRIST (1), votre fils unique, afin que je vive par sa grâce comme un enfant de lumière, que je vous serve, que je vous aime, et qu'il me soit donné de vous voir un jour face à face par la lumière de la gloire, durant l'éternité. Ainsi soit-il.

Au Fils unique de Dieu.

Je m'adresserai ensuite à la seconde Personne, et faisant l'énumération de ses propriétés, je lui dirai : O Fils du Dieu vivant, qui, par une éternelle génération, procédez du Père, je me réjouis de ce que vous êtes *son Fils unique* d'une manière si excellente, qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y aura jamais un fils unique semblable à vous (2). Plusieurs sont les fils uniques de leur père et de leur mère ; mais tous ont une origine commune. Il n'en est point ainsi de vous : votre génération diffère à ce point de toute autre, qu'il ne peut y avoir de semblable. Vous êtes Fils unique, parce que, en tant que Dieu, vous avez un Père et n'avez pas de mère ; parce que votre Père ne peut engendrer un autre fils que vous ; parce que de lui seul vous recevez le bien infini dont vous jouissez, sans qu'il puisse cesser de vous le donner, sans que vous puissiez cesser de le

1. Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum. — Hæc est autem vita æterna : Ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti JESUM CHRISTUM. (S. JAC., I, 17. — JOAN., XVII, 3.)

2. Vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre. (JOAN., I, 14.)

recevoir ; infiniment heureux l'un et l'autre, votre Père, parce qu'il vous engendre, et vous, parce que vous êtes engendré.

Vous êtes Fils unique, parce que, seul entre les fils, vous êtes l'image si parfaite de votre Père, que vous ne faites qu'un avec lui. Tel est le Père, tel est le Fils ; aussi grande est la dignité du Fils que la dignité du Père. O égalité infinie ! ô ressemblance entière et complète, plus admirable qu'imitable, que nul ne peut reproduire parfaitement, mais à laquelle tous doivent s'efforcer de participer, autant qu'ils en sont capables.

Vous êtes encore Fils unique, exclusivement à tout autre, parce que vous recevez seul tout l'héritage de votre Père, c'est-à-dire les inestimables richesses de sa divinité, sans qu'il se réserve rien pour lui-même ; de sorte que vous êtes aussi puissant que lui, et que vous avez comme lui le pouvoir d'engendrer des fils adoptifs qui soient les héritiers de votre gloire, dans la mesure que vous leur avez préparée. Communiquez-moi, Seigneur, la qualité de fils du Très-Haut, afin qu'étant votre frère par adoption, je sois aussi votre cohéritier dans le ciel (1).

Vous êtes enfin Fils unique par excellence, parce que *vous êtes dans le sein de votre Père*, sans jamais en sortir (2). Je me réjouis de la joie et de l'éternel repos dont vous jouissez dans cet auguste sein. C'est là que vous pénétrez dans tous les secrets de l'infinie sagesse de votre Père ; que vous aimez sa bonté d'un amour infini ; que vous puisez à la source des délices qui dé-

1. Quod si filius, et hæres per Deum. — Si autem filii, et hæredes : hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. (*Galat.*, IV, 7. — *Rom.*, VII, 17.)

2. Unigenitus filius, qui est in sinu Patris. (*JOAN.*, I, 18.)

coulent de son divin cœur. Oh ! que ne puis-je entrer et me reposer dans le sein de votre Père, afin d'avoir quelque part à la lumière, à l'amour et à la joie qui sont votre éternel partage. Je ne puis me contenter d'être dans le sein d'Abraham, le père des croyants ; j'aspire à demeurer dans le sein du Père des vivants. Où vous êtes, là je veux être, parce que vous avez dit : *Où je suis, là sera aussi mon serviteur* (1). — O mon âme, considère combien il est doux au Père d'avoir en son sein un tel Fils, et quel plaisir c'est pour le Fils d'habiter dans le sein d'un tel Père. Entre par la foi et par la contemplation dans ce divin sanctuaire pour y partager la joie qui est commune aux deux Personnes ; réjouis-toi avec l'une et avec l'autre ; fais ta béatitude de la leur, afin que tu ne sois qu'un même esprit avec eux. Mais, que faisiez-vous, ô Verbe éternel, avant tous les siècles, dans le sein de votre Père ? Le remplissiez-vous tellement, que vous n'y pussiez souffrir personne avec vous ? Oh ! vertu ineffable du Fils, qui, procédant du Père, a toujours produit, de concert avec lui, l'Esprit-Saint, aussi bon, aussi puissant que les deux premières Personnes. Je me réjouis de la joie que vous ressentez à le produire, en lui communiquant cette même divinité que vous avez reçue de votre Père, avec la même joie que votre Père éprouve à vous la communiquer. Qu'il me soit donné de *communiquer sans envie* (2) les biens que je reçois de votre main, afin qu'un plus grand nombre de mes frères vous aiment, comme je désire vous aimer dans toute la suite des siècles ! Ainsi soit-il.

1. Ubi sum ego, illic et minister meus erit. (JOAN., XII, 26.)

2. Antecedebat me ista sapientia... quam sine fictione didici, et sine invidia comunico. (*Sap.*, VII, 12, 13.)

A l'Esprit-Saint.

Je m'adresserai enfin à la troisième Personne, et me rappelant ses propriétés, je lui dirai : Esprit-Saint, qui par voie d'amour, procédez éternellement du Père et du Fils comme d'un principe unique, c'est avec raison que vous avez le nom d'Esprit, puisque vous recevez avec une joie infinie tout l'esprit et toute la vie des deux Personnes dont vous procédez. Vous êtes l'Esprit du Père, dont vous recevez la divinité et la toute-puissance ; vous êtes l'Esprit du Fils, dont la sagesse vous est communiquée ; vous êtes l'Esprit de l'un et de l'autre, de qui vous recevez l'amour infini dont ils s'aimaient mutuellement, les aimant du même amour dont ils vous aiment, vous réjouissant d'être aimé d'eux comme ils se réjouissent de vous aimer, parce que vous êtes tous trois un même Dieu, une même bonté, un même amour. Que ne puis-je être uni à vous de manière à ne former qu'un seul esprit avec vous, et à me transformer tout entier en esprit d'amour. Vous êtes vraiment Esprit, parce que vous procédez par un mouvement impétueux de l'amoureuse volonté du Père et du Fils, demeurant en eux en unité d'essence et de charité, et unissant par le lien d'une infinie amitié, les Personnes dont vous procédez. O Dieu de mon âme, faites couler de votre sein un torrent de flammes qui embrase ma volonté, et qui, consumant tout ce que mon cœur a de terrestre, l'unisse si étroitement au vôtre, qu'il ne fasse qu'un avec lui. Esprit divin, qui êtes saint par excellence, parce que vous êtes l'amour même, source de la sainteté, laquelle consiste moins à connaître par une sagesse sublime, qu'à aimer par la ferveur de la charité, je me réjouis de cette sainteté

qui vous est essentielle, et de la joie avec laquelle vous la recevez du Père et du Fils. Puisque vous procédez de l'un et de l'autre comme un don destiné à être communiqué libéralement à ceux qui sont capables de le recevoir, je vous conjure de me faire part de ce don infini, afin que je devienne esprit comme vous par la pureté, saint comme vous par la charité, et que, me donnant entièrement à vous comme vous vous donnez à moi, je mérite de participer éternellement à votre divinité.

IV. — De l'oraison mentale, à l'imitation de ce qui se passe dans la sainte Trinité.

Ce qui a été dit dans le point précédent exprime admirablement la ressemblance qui existe entre l'oraison mentale et la communication éternelle qui s'opère entre les trois Personnes divines.

Premièrement. Le Père éternel, en connaissant sa divine essence, forme une idée, vive image de lui-même : c'est le Verbe, lequel demeure inséparable du Père. Ainsi dois-je, dans l'oraison, imiter cette divine génération en m'efforçant de connaître Dieu parfaitement, c'est-à-dire en formant en moi-même une idée qui soit une image et une exacte représentation de la nature divine, accomplissant de la sorte ce que dit l'apôtre saint Paul : *Par la contemplation de la gloire de Dieu, nous nous transformons en son image* (1). Cette connaissance, je m'efforcerai de la conserver en moi et de me la rendre présente aussi longtemps et aussi souvent qu'il me sera possible.

1. Nos vero omnes, revelata facie gloriam Domini speculantes, in eadem imaginem transformamur a claritate in claritatem, tanquam a Domini Spiritu. (*II Cor.*, III, 18.)

Secondement. Comme le Père et le Fils, en s'aimant l'un l'autre, produisent l'amour substantiel, qui est le Saint-Esprit, lequel demeure aussi en Dieu ; de même, lorsque j'ai compris ce que c'est que Dieu, et que j'ai conçu une haute idée de sa bonté, je dois exciter en moi le sentiment d'un amour sincère pour lui, avec les autres affections qui accompagnent cet amour. Je dois surtout les conserver dans mon cœur le plus possible, accomplissant par là ce que dit l'Épouse des Cantiques: *J'ai trouvé celui qu'aime mon âme ; je l'ai saisi et je ne le laisserai point s'éloigner* (1). Trouver Dieu, c'est l'effet de la connaissance et du désir qui nous le fait chercher ; le saisir et le retenir, c'est le propre de la connaissance et de l'amour qui le possède et qui en jouit.

Troisièmement. De ces actes naît la joie la plus vive et la jouissance la plus pure que l'âme puisse goûter en ce monde. Car ils constituent le souverain bonheur de l'homme sur la terre, comme ils font la béatitude des saints dans le ciel, laquelle consiste à voir Dieu clairement, à l'aimer, à se reposer en lui sans fin, dans une union parfaite et très semblable à celle qui existe entre les trois divines Personnes. C'est ce que nous enseigne le glorieux apôtre saint Jean, quand il dit: *Lorsque JÉSUS-CHRIST se montrera à nous, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est* (2).

Quatrièmement. De ces mêmes actes suit encore une autre conséquence. Comme les trois Personnes divines ont une même pensée et une même volonté en tout ce qu'elles font ; comme elles se proposent toujours de

1. Inveni quem diligit anima mea ; tenui eum, nec dimittam. (*Cant.*, III, 4. — S. THOM. Part. 2. 2, quæst. 100, art. 7.)

2. Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est. (I JOAN., III, 2.)

concert le bien de leurs créatures ; ainsi moi-même, par la vertu d'une communication intime avec Dieu, uni à lui, je prendrai plaisir à accomplir toujours sa volonté et à faire du bien aux autres ; ce qui est le fruit de l'oraison. Je comprendrai aussi par là que l'exercice de l'oraison n'est pas de l'oisiveté, mais une occupation également noble et utile, semblable à celle de Dieu en lui-même. Si l'on appelle ordinairement l'oraison un repos, c'est pour opposer le calme qui distingue la contemplation de Marie aux soins et aux embarras qui agitent la vie de Marthe. *Soyez dans un saint repos*, dit le Seigneur par la bouche de David, *et reconnaissez que c'est moi qui suis votre Dieu* (1). Les paroles qui signifient : Laissez de côté toute occupation extérieure pour vous adonner à la contemplation, et les perfections de ma divinité, que je découvre par un témoignage intérieur à l'âme qui s'applique à les contempler, vous apprendront qu'il n'y a pas d'autre Dieu que moi.

Cinquièmement. Cette pensée me servira comme d'introduction à la méditation des mystérieuses paroles par lesquelles saint Jean nous révèle le mystère de l'adorable Trinité. *Il y en a trois*, dit cet apôtre, *qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint ; et ces trois ne sont qu'un. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang ; et ces trois ne sont qu'un*, en tant qu'ils rendent le même témoignage (2). Les trois Personnes di-

1. Vacate, et videte quoniam ego sum Deus. (Ps. XLV, 10.)

2. Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum, et Spiritus sanctus : et hi tres unum sunt. Et tres sunt, qui testimonium dant in terra : Spiritus, et aqua, et sanguis : et hi tres unum sunt. (I JOAN., V, 7, 8.)

vines, témoins augustes, rendent de ce qui les concerne le témoignage le plus fidèle, et, parce qu'elles sont un seul Dieu, le plus concordant. Le premier témoignage qu'elles rendirent, c'est à la création du monde, spécialement lorsqu'elles résolurent de faire l'homme à leur image et à leur ressemblance (1). Plus tard, au Baptême, puis à la Transfiguration, elles proclamèrent la divinité de JÉSUS-CHRIST (2). Elles attestèrent ensuite la vérité de sa doctrine, la sainteté de sa loi et l'efficacité de la grâce, en faisant descendre sur lui le Saint-Esprit, comme le rapportent les évangélistes (3). Mais elles rendent surtout témoignage de leurs perfections et de leurs grandeurs dans le cœur de l'homme juste, en le comblant de faveurs admirables, preuves non douteuses de leur divinité. *Celui qui croit au Fils de Dieu*, dit saint Jean, *a dans lui-même le témoignage de Dieu* (+), et selon saint Paul, *c'est l'Esprit sanctificateur qui rend lui-même ce témoignage à notre esprit* (5). Enfin le dernier témoignage, le plus clair et le plus évident, est celui que Dieu rend aux bienheureux dans la gloire où ils voient les trois personnes divines, parce qu'il n'est pas possible d'en voir une sans voir les autres ; et en les voyant toutes ensemble, ils jouissent d'une béatitude parfaite qui durera autant que l'éternité.

O bienheureuse Trinité ! ô très glorieuse Unité ! que

1. *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (*Genes.*, I, 26. — S. THOM. Part. I, quæst. 93, art. 5.)

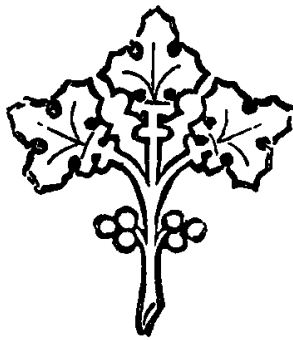
2. *Et ecce vox de nube dicens: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui: ipsum audite.* (*MATTH.*, XVII, 5. — *Id.*, III, 17.)

3. *Super quem videris Spiritum descendantem, et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu sancto. — Et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum.* (*JOAN.*, I, 33. — *LUC.*, III, 22.)

4. *Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se.* (*I JOAN.*, V, 10.)

5. *Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro.* (*Rom.*, VIII, 16.)

vous rendrai-je pour tant de témoignages illustres que vous nous avez donnés, que vous nous donnez tous les jours, et que vous nous donnerez éternellement de vous-même? Ce que je désire, c'est d'employer, pour vous exprimer ma reconnaissance, les trois choses qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang. Je désire donc prendre et imiter l'esprit de JÉSUS-CHRIST mon Sauveur, me laver avec l'eau qui jaillit de son sacré côté, et me faire un trésor du sang précieux qui coula de ses veines divines. Oh ! que n'ai-je l'esprit d'amour, l'eau des larmes et le sang de la pénitence, pour témoigner combien je vous suis redevable, et pour me faire un avec vous par l'union de la charité, afin que je puisse vous glorifier et vous bénir durant tous les siècles dans votre gloire éternelle. Ainsi soit-il.



MÉDITATION V.

DE L'INFINIE PERFECTION DE DIEU.

On dit qu'une chose est *parfaite* quand elle possède tout ce qu'elle peut et doit posséder selon sa nature, sans que rien lui manque ; car ce qui lui manquerait, si minime qu'on le suppose, constituerait une imperfection (1). On dit aussi que cette chose est *belle*, lorsqu'elle est agréable aux yeux du corps ou à ceux de l'âme. Enfin, on dit qu'elle est *bonne* quand elle a des qualités qui la font aimer et attirent à elle la volonté de celui qui la regarde. Ces trois noms sont attribués dans la sainte Écriture, à Dieu et à ses œuvres, parce qu'il ne leur manque absolument rien de ce que leur nature réclame (2). Les noms ainsi définis, venons à l'explication de ce qu'ils signifient.

I. — *Dieu possède toutes les perfections possibles sans aucun mélange d'imperfection.*

Je considérerai, en premier lieu, que la première et suprême perfection de notre grand Dieu, trois en Personnes et un en essence, est de renfermer dans son être toutes les perfections possibles sans nul mélange d'imperfection ; en sorte que rien ne lui manque de ce qui peut lui convenir, et qu'il est impossible d'imaginer une perfection véritable qui ne soit en lui, à tous les

1. S. THOM. Part. 1, quæst. 4, art. 1 et 2.

2. S. THOM. Part. 1, quæst. 5, art. 4, ad 2.

degrés et avec toutes les qualités dont elle est susceptible, sans mesure et sans limites (1). De là ces accents des auteurs inspirés : *La grandeur de Dieu est sans bornes ; l'Esprit du Seigneur renferme en soi toutes choses ; tout procède de lui* (2). Tous les biens sont réunis excellemment en lui, sans ce mélange de défauts qui se rencontre dans les créatures. Je m'écrierai donc avec admiration et avec joie : *Deus meus, et omnia* : Mon Dieu, et mon tout. Oui Seigneur, vous êtes toutes choses pour moi. Je crois fermement, ô Dieu d'une infinie majesté, que vous êtes toutes choses en tant que vous possédez éminemment les perfections que chacun des êtres reçoit de vous. Vous êtes toutes choses, parce que vous êtes le principe, la fin, le modèle de tout ce qui a quelque bonté hors de vous ; et que vos créatures sont d'autant plus parfaites que leur perfection approche davantage de la vôtre. Vous êtes pour moi toutes les choses que je puis désirer : richesses, plaisirs, honneur, dignités, noblesse. En vous seul je possède toutes ces choses, et sans vous elles ne seraient rien pour moi. — O mon âme, si tu aspiras à la perfection, attache-toi à Dieu ; tu la trouveras en lui sans mélange d'imperfection. Si tu es charmée par la beauté, regarde et contemple Dieu, en qui tu la verras sans mélange de laideur. Si tu aimes la bonté, aime Dieu, en qui elle brille d'un souverain éclat et sans ombre de malice. O mon Dieu et mon tout, quand

1. S. DIONYS., *de Divin. nom.*, c. v. -- S. AUGUST. *Meditat.*, c. xii. — *Id. Manual.* c. xxxii.

2. Magnus Dominus, et laudabilis nimis : et magnitudinis ejus non est finis. — Spiritus Domini replevit orbem terrarum : et hoc, quod continet omnia, scientiam habet vocis. — Quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia. (*Ps.* xcliv, 3. — *Sap.* 1, 7. — *Rom.*, xi, 36.)

me sera-t-il donné de vous voir en votre gloire, dans ce séjour où vous êtes tout à tous pendant l'éternité ?

Cette parole : *Mon Dieu et mon tout*, renferme une matière de méditation très abondante, surtout si on y joint celle que le père du prodigue dit à son fils aîné : *Tout ce qui m'appartient vous appartient* (1). Pour en pénétrer tout le sens, il faut parcourir les divers degrés de perfection que nous offrent les créatures, les réduisant à un certain nombre de classes, ainsi que l'on verra dans les points suivants.

II. — *Dieu possède éminemment les perfections des créatures corporelles inanimées.*

Je considérerai, en second lieu, comment Dieu possède les perfections des créatures du dernier ordre, c'est-à-dire des créatures corporelles inanimées, comme sont les cieux et les étoiles, les éléments et les corps mixtes, les métaux et les pierres précieuses.

Premièrement. Toutes ces choses ont été créées de Dieu et ont reçu de lui leur beauté, leur éclat et les propriétés qui produisent de si merveilleux effets. Ce qui suppose qu'elles sont en lui d'une manière infiniment plus parfaite ; en sorte que ce qui n'est point vivant dans les créatures, à cause de leur imperfection, est vivant en Dieu, selon cette parole de saint Jean : *Ce qui a été fait, était vie en lui* (2). Dieu, en effet, possédait éminemment les perfections qu'il voulait communiquer à ses créatures, et il en avait une vive

1. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. (LUC., XV, 31.)

2. Quod factum est, in ipso vita erat. (JOAN., I, 3, 4.)

idée, de même que l'architecte a l'idée de l'édifice qu'il se propose de construire.

Secondement. Il suit de là que Dieu peut faire sans les créatures tout ce que font les créatures. Il peut éclairer sans le soleil, échauffer sans le feu, rafraîchir sans le vent, mouiller sans l'eau, produire sans la terre ce qu'il produit par elle, parce qu'il a lui-même toute la perfection, toute la vertu de ces causes secondes. Si donc il se sert des créatures, ce n'est point par nécessité, c'est, comme nous le verrons par la suite, pour manifester son infinie bonté.

Troisièmement. De là vient encore que l'Écriture, lorsqu'elle parle des perfections divines, semble prêter à Dieu les perfections des créatures. C'est ainsi qu'elle l'appelle *soleil de justice, étoile du matin, feu dévorant, source d'eau vive, esprit qui souffle où il veut*. Elle nous représente les richesses de la grâce et de la gloire sous la figure de l'or, de l'argent, des pierres précieuses ; et par la beauté, l'éclat et les propriétés merveilleuses des plus nobles créatures, elle nous élève à la contemplation de la beauté de Dieu et de ses sublimes attributs. Il faut pourtant avouer que tout ce qu'il y a de beau et de parfait dans l'univers n'est qu'une ombre, ou, pour mieux dire, n'est rien en comparaison de Dieu, devant qui les cieux sont impurs, le soleil n'a point de lumière, la lune n'est que ténèbres, toutes les beautés créées ne sont que laideur.

Quatrièmement. Chacune de ces considérations doit exciter dans mon cœur des sentiments d'admiration, d'amour, de louanges et de joie à la pensée que j'ai un Dieu si beau et si parfait en toutes choses ! — O Dieu infini, je me réjouis de ce que le soleil et la lune admi-

rent votre beauté, et reconnaissent qu'ils ne sont rien devant vous. O Dieu de mon cœur, si j'éprouve tant de plaisir à considérer la beauté et la perfection de vos œuvres, comment pourrais-je ne pas me réjouir lorsque je contemple la vôtre, qui est la source et le modèle de toute beauté créée ? Faites, Seigneur, que je vous aime plus que toutes vos créatures, et que je n'en aime aucune que pour vous, puisque vous les surpassez infiniment en toutes sortes de perfections, et que c'est de vous que chacune a reçu tout ce qui excite mon admiration.

Cinquièmement. Je conclurai de là qu'il n'y a point de folie semblable à celle d'un homme qui abandonne un Dieu infiniment parfait, pour le plaisir ou l'intérêt qu'il espère rencontrer dans la possession des créatures. *Car les richesses, dit le Sage, ne sont rien auprès de lui, l'or est un peu de sable, et l'argent est comme de la boue* (1). Le plaisir que l'on trouve dans les choses créées ressemble à *une goutte d'eau dans une citerne percée*, pour laquelle il n'est pas raisonnable d'*abandonner la source d'eau vive* (2).

Sixièmement. Enfin, je pourrai me représenter parfois certaines propriétés des créatures, pour comprendre par là les perfections divines dont elles sont un pâle reflet. C'est ce que faisait saint Denis l'Aréopagite, qui a remarqué dans le feu plus de trente propriétés qu'il applique toutes au Dieu fort et terrible que

1. Divitias nihil esse duxi in comparatione illius. Nec comparavi illi lapidem pretiosum : quoniam omne aurum in comparatione illius, arena est exigua, et tanquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius. (*Sap.*, VII, 8, 9.)

2. Duo enim mala fecit populus meus : me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. (JEREM., II, 13.)

Moïse appelle *un feu dévorant* (1). Ce ne sera pas sans un vif sentiment de joie que je verrai combien les perfections de Dieu surpassent celles des créatures, et qu'il peut faire sans leur secours tout ce qu'il fait par leur moyen.

III. — *Dieu possède éminemment les perfections de la vie végétative et de la vie sensitive.*

Je considérerai d'abord que Dieu renferme en lui-même les perfections des créatures corporelles qui vivent de la vie végétative, c'est-à-dire qui se nourrissent, qui croissent, et qui en produisent d'autres de même nature. De ce genre sont les arbres, les plantes, les herbes et les fleurs, dont on reconnaît les propriétés dans le fruit, dans la feuille, dans la semence. Comme c'est de Dieu qu'elles reçoivent toute leur vertu, aussi sont-elles en lui d'une manière si excellente qu'il s'en glorifie par la bouche du Psalmiste : *En moi est la beauté des champs* (2), c'est-à-dire la beauté des arbres, des plantes, des fleurs qui se trouvent dans tous les jardins et dans toutes les campagnes du monde. De là vient qu'il prend quelquefois le nom de lis, ou de vigne, ou d'arbre de vie. Cette pensée excitera en moi les sentiments indiqués dans le point précédent.

Je considérerai ensuite que Dieu possède de même les perfections des créatures douées de sentiment : tels sont les animaux de la terre, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer. Dans les uns, nous admirons la

1. Dominus Deus tuus ignis consumens est. (*Deut.*, IV, 24. — S. DIONYS. *De cœlest. hierarch.*, c. XV, § 2.)

2. Pulchritudo agri mecum est. (*Ps.*, XLIX, II.)

grandeur; dans les autres, la force; en ceux-ci, l'agilité; en ceux-là la beauté; en plusieurs l'industrie et la sagacité. Or toutes ces qualités se trouvent en Dieu, mais d'une manière infiniment plus parfaite. C'est pourquoi la sainte Écriture le compare aux plus nobles d'entre les animaux, dont les qualités admirables nous représentent ses perfections. Elle l'appelle tantôt lion, à cause de sa force; tantôt agneau, à cause de sa douceur; tantôt aigle, à cause de son affection paternelle. Mais elle se garde bien de prêter à Dieu les imperfections qui, dans l'animal, se trouvent mêlées aux bonnes qualités. Ainsi, Dieu a la force du lion, non sa cruauté; la douceur de l'agneau, non sa faiblesse, et ainsi du reste. D'où il résulte que tout ce que je vois dans les animaux de parfait ou d'imparfait, de bon ou de mauvais, de beau ou de difforme, peut me servir comme de degré pour m'élever à la connaissance du Créateur, pourvu que je ne lui attribue rien d'imparfait, de mauvais ou de difforme; mais uniquement ce qui est beau, ce qui est bon, ce qui est parfait. — O Dieu de mon âme, comme je dois *séparer* en vous *ce qui est précieux de ce qui est vil* (1), afin de vous mieux connaître; ainsi je veux séparer en moi ce qui est bon d'avec ce qui est mauvais, afin de me rendre plus agréable à vos yeux. Accordez-moi, Seigneur, par votre grâce, cette séparation que vous possédez par votre nature; délivrez-moi de toutes mes imperfections, et faites que je puisse me présenter devant vous avec un cœur pur et parfait en toute sorte de vertus.

1. Si separaveris pretiosum a vili, quasi os meum eris. (JEREM., XV, 19.)

IV. — *Dieu possède éminemment toutes les perfections des créatures raisonnables.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que Dieu possède toutes les perfections des créatures intellectuelles, qui sont les hommes et les anges.

Premièrement. En les créant à son image et à sa ressemblance, il leur a donné une nature spirituelle, une mémoire, une intelligence, et une volonté libre. En elles se rencontrent les arts, les sciences, les vertus, les dons de la grâce, la puissance, et d'autres qualités semblables, qui ne peuvent manquer de se trouver d'une manière infiniment plus élevée dans celui qui les leur a communiquées. Aussi dit-il par la bouche du Prophète-roi: *Celui qui a fait l'oreille n'entendra-t-il pas? Celui qui a formé l'œil ne verra-t-il pas? Celui qui enseigne l'homme sera-t-il privé de science* (1)? La vertu et la sainteté manqueront-elles à celui qui en est le dispensateur, la puissance à celui de qui émane tout pouvoir? Suivant ce principe, lorsque je verrai jusqu'où est allé l'esprit humain dans l'invention de l'architecture, de la peinture, de la musique, dans l'art de faire le verre, le papier, la toile et autres objets semblables, j'élèverai aussitôt mon esprit, et je considérerai l'infinie sagesse du Dieu des arts et des sciences. Quand je serai frappé de la prudence des princes les plus sages dans le gouvernement de leurs états; des vertus surnaturelles des saints et des hommes les plus parfaits, je porterai plus haut mes regards, et je contemplerai la même prudence et les mêmes vertus

1. Qui plantavit aurem, non audiet? aut qui finxit oculum, non considerat? Qui corripit gentes, non arguet: qui docet hominum scientiam. (Ps., XCIII, 9, 10.)

en Dieu, en qui elles n'ont point de limites: considération qui m'excitera puissamment à le louer, à le glorifier, à l'aimer.

Secondement. De ce qui précède je tirerai trois conclusions.

La première est que Dieu est par excellence le type de toute perfection, sur lequel je dois avoir sans cesse les yeux fixés, pour admirer les attributs infinis qu'il n'est pas en mon pouvoir d'imiter, et pour imiter ce qui peut l'être, ainsi que notre Rédempteur le recommandait à ses disciples, quand il leur disait : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (1). Paroles qui signifient: Parce que votre Père est parfait en toute chose et exempt de toute imperfection, efforcez-vous d'acquérir, autant que vous en êtes capables, la perfection de toutes les vertus. — O Père très parfait, de qui procède toute sainteté, accordez-moi le degré de perfection auquel vous m'appellez, afin que rien ne me manque de ce que vous souhaitez trouver de bien dans mon âme.

La seconde conclusion est celle-ci. Comme l'arbre se reconnaît à ses fruits, et qu'un bon arbre ne peut en produire de mauvais (2); ainsi la perfection de Dieu se connaît par ses œuvres, qui sont toutes, dit l'Écriture, *très bonnes et parfaites* (3); et non seulement les plus grandes, telles que les cieux et les éléments, mais encore les plus petites, telles que les fourmis et les vers. A l'exemple du Créateur du ciel et de la terre,

1. Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. (MATTH., V, 48.)

2. Sic omnis arbor bona fructus bonos facit. (MATTH., VII, 17.)

3. Viditque Deus cuncta quæ fecerat : et erant valde bona. — Dei perfecta sunt opera. (Genes., I, 31. — Deut., XXXII, 4.)

je m'appliquerai à devenir parfait et à faire paraître ma perfection en toutes choses, grandes et petites, me proposant, selon le conseil de l'Ecclésiastique, *d'exceller en toutes mes actions* (1).

Enfin, voici la troisième conclusion. L'expérience nous apprend que les créatures imparfaites, par un désir naturel de se perfectionner, recherchent celles qui sont parfaites en leur genre. C'est ainsi que ce qui est froid emprunte au feu sa chaleur. Lors donc que je me vois sujet à mille sortes d'imperfections, ne dois-je pas avoir recours à celui qui est infiniment parfait, afin qu'il me donne ce qui me manque? — O Dieu infini, *vos yeux ont vu mon imperfection* (2): ce que j'ai, c'est de vous que je l'ai reçu; vous seul pouvez me donner ce que je n'ai pas encore. Achevez l'œuvre que vous avez commencée, et ne me refusez pas la perfection que j'attends uniquement de votre puissance et de votre bonté.

V. — *De la simplicité des perfections divines.*

Je considérerai, en cinquième lieu, que toutes les perfections que nous attribuons à Dieu paraissent, il est vrai, innombrables quand on les envisage partagées entre les créatures; toutefois elles ne constituent en Dieu qu'une seule perfection éminemment simple qui comprend toute perfection. De même qu'une pièce d'or contient un grand nombre de pièces de moindre valeur; ainsi en Dieu la sagesse, la bonté, la charité, la miséricorde, la force, la toute-puissance, ne sont réellement qu'une même chose, sans aucune composition ni au-

1. In omnibus operibus tuis præcellens esto. (*Eccli.*, XXXIII, 23.)

2. Imperfectum meum viderunt oculi tui. (*Ps.*, CXXXVIII, 16.)

cune division. La sagesse est la bonté, la bonté est la puissance, et la puissance est la sagesse, parce que toutes ces perfections se trouvent réunies et mêlées dans une même substance. Le Sage a donc pu dire de l'Esprit de Dieu, *qu'il est un et multiple et qu'il renferme tous les esprits* (1). Ainsi non seulement l'ensemble, mais encore chaque partie de l'univers nous montre Dieu tout entier, et le moindre de ses ouvrages fait briller à nos yeux l'harmonie des admirables perfections du Créateur, être infiniment puissant, infiniment sage, infiniment bon, infiniment digne de notre amour.

Cette vérité bien méditée et bien comprise doit me faire prendre deux importantes résolutions.

La première est d'imiter, ou du moins d'exciter en moi un ardent désir d'imiter l'infinie simplicité de l'essence divine par la simplicité et la pureté de mes intentions dans toutes mes œuvres. Quel qu'en soit le nombre, toutes doivent tendre à un but unique, celui de plaire à Dieu en vue de son excellence suprême. Cette intention renferme virtuellement bien des degrés de perfection, comme l'indique cette parole de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : *Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux* (2). O Dieu souverainement parfait, éclairez l'œil de mon intelligence, afin que je vous voie dans toutes vos œuvres, vous qui êtes leur Créateur, et à qui elles sont redevables de toute leur perfection. Purifiez l'œil de mon cœur, afin que je vous aime dans toutes les créatures, vous qui êtes leur bien-

1. Est enim in illa (sapientia) spiritus intelligentiæ, sanctus, unicus, multiplex... et qui capiat omnes spiritus. (*Sap.*, VII, 22, 23.)

2. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. (*MATTH.*, VI, 22.)

facteur, et de qui elles tiennent toute leur bonté. Dirigez l'œil de mon intention, de sorte que, dans toutes mes actions, je tende purement et simplement à vous qui êtes leur fin dernière, et de qui elles reçoivent un éclat qui procurera votre gloire dans l'éternité.

La seconde résolution que je dois prendre, c'est d'essayer de pratiquer dans chacune de mes actions plusieurs vertus, et de les unir si bien ensemble que chaque action ait le mérite de plusieurs par la multiplicité des affections saintes qui l'accompagnent. Ainsi, en priant, en jeûnant, en faisant l'aumône, je puis produire divers sentiments d'amour de Dieu, de confiance, d'obéissance, d'humilité, de crainte filiale, et d'autres semblables. C'est apparemment pour cela que Notre-Seigneur compare l'intention à l'œil, et la bonne œuvre au corps, pour donner à entendre que, comme le corps a plusieurs membres, ainsi chaque action doit être l'exercice de plusieurs vertus, toutes dirigées par l'œil d'une intention pure à la seule gloire du Dieu de toute sainteté.



MÉDITATION VI.

DE LA BONTÉ SOUVERAINE ET DE LA SAINTETÉ DE DIEU.

Il y a dans les créatures deux sortes de bonté : l'une naturelle, qui consiste à ne manquer de rien de ce qui est requis pour la perfection de leur être, comme nous voyons dans l'Écriture que *Dieu, ayant regardé toutes les choses qu'il avait faites, trouva qu'elles étaient très bonnes* (1) ; l'autre morale, qui est propre à la créature intelligente, et consiste dans la possession et dans l'exercice des vertus qui conviennent à chacune selon son état. Cette dernière, que l'on appelle aussi sainteté, peut être séparée de l'autre dans les anges et dans les hommes, parce qu'elle dépend de leur libre arbitre; mais elle en est tout à fait inséparable dans le Créateur, parce qu'elles lui sont toutes deux également essentielles, bien qu'il en fasse librement les actes par rapport aux créatures (2). Nous considérerons l'une et l'autre dans cette Méditation, supposant toujours ce qui a été établi dans la précédente.

I. — *Que Dieu possède éminemment tout ce qu'il y a de bonté dans les choses créées.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu est infiniment bon, et que sa bonté consiste en trois choses.

1. Viditque Deus cuncta quæ fecerat : et erant valde bona. (*Genes.*, 1, 31.)

2. Solus Deus est bonus per suam essentiam. (S. THOM., Part. 1, quæst. 6, art. 3.)

Premièrement. Il possède toutes les espèces et tous les degrés de bonté qui se rencontrent dans les créatures, de sorte que l'on ne peut rien imaginer, en fait de bonté, qui ne se trouve excellemment en lui. Aussi, lorsque Moïse lui demanda de voir son visage et sa gloire, lui répondit-il : *Je te montrerai tout bien*, lui donnant à entendre par cette mystérieuse parole, qu'il est le souverain bien, et qu'il renferme en lui-même tout bien (1).

Secondement. Tout ce que Dieu a de bon est tellement essentiel à sa nature, qu'il n'en est redevable à personne. Car ses perfections ne sont pas des qualités qu'il puisse acquérir et perdre ensuite, comme nous acquérons et perdons des habitudes vertueuses : il lui est aussi naturel d'être bon et saint que d'être Dieu. De là vient que Notre-Seigneur dit un jour à un homme de qualité qui l'appelait bon, tout en le regardant comme un homme : *Pourquoi m'appellez-vous bon ? Nul n'est bon que Dieu seul* (2). C'est-à-dire : Dieu seul est bon par essence.

Troisièmement. La bonté et la sainteté de Dieu surpassent tellement la bonté de toutes les créatures, soit existantes, soit possibles, qu'elles ne méritent pas d'être appelées bonnes, et que, comparées au Créateur, leur bonté est comme si elle n'était pas. C'est encore dans ce sens que le Sauveur disait cette parole : *Dieu seul est bon*, et lui seul est Dieu ; et cette autre de la mère de Samuel : *Nul n'est saint que le Seigneur, et il*

1. Qui ait : Ostende mihi gloriam tuam. Respondit : Ego ostendam omne bonum tibi. (*Exod.*, XXXIII, 18, 19.)

2. Quid me dicis bonum? nemo bonus, nisi solus Deus. (*LUC.*, XVIII, 19. — *MATTH.*, XIX, 17.)

n'y a personne qui soit saint que lui (1). Parole qui signifie : Aucun autre ne peut s'appeler saint comme Dieu, parce qu'il n'y a que lui qui remplisse toute la signification de ce nom.

Voilà le fondement de la sincère et profonde humilité des saints en la présence de Dieu. Elle repose sur ce double principe : que la sainteté des hommes n'est point due à leur nature, et qu'elle est essentiellement sujette au changement ; et qu'après tout elle n'est rien en comparaison de celle de Dieu. Un des trois amis de Job, comparant les anges à Dieu, disait : *Parmi ses saints, il n'en est aucun qui soit immuable, et les cieus ne sont pas purs devant lui* (2). — O Dieu très saint, qui vous appelez par excellence *le Saint des Saints* (3), parce que vous êtes le principe, le modèle et la fin de toute sainteté ; je me réjouis de ce que votre bonté, ainsi que votre sainteté, est immuable et inaltérable. Je confesse, Seigneur, que je ne puis obtenir la sainteté si vous ne me la donnez, et qu'il m'est impossible de la conserver sans votre secours. Quand vous me la communiqueriez avec une sorte de prodigalité, ce serait toujours si peu de chose auprès de la vôtre, que, me couvrant le visage de confusion, je serais encore contraint de m'écrier avec les séraphins : *Saint, saint, saint est le Dieu des armées* (4). Vous êtes trois fois saint, à cause des trois avantages qui distinguent votre sainteté de celle de vos créatures. Au nom de vos per-

1. Non est sanctus, ut est Dominus : neque enim est alius extra te. (1 Reg., 11, 2.)

2. Ecce inter sanctos ejus demo immutabilis, et cœli non sunt mundi in conspectu ejus. (JOB, XV, 15.)

3. Et ungetur Sanctus sanctorum. (DAN., IX, 24.)

4. Et clamabant alter ad alterum, et dicebant : Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus exercituum. (Is., VI, 3.)

fections ineffables, accordez-moi, je vous en supplie, la grâce de poser le fondement solide d'une humilité vraie, afin qu'il me soit donné de parvenir au sommet de la sainteté.

II. — *Des vertus exemplaires de Dieu.*

Je considérerai, en second lieu, venant au détail, quelles sont les vertus originales qui sont en Dieu, et qui le rendent infiniment saint. Plusieurs raisons en font voir l'excellence.

Premièrement. Dieu possède éminemment toutes les vertus qui sont réparties entre les saints, hommes et anges, mais sans les limites et les imperfections propres à la créature. Tout en lui est infini : la prudence, la justice, la force et la tempérance ; la charité, libéralité et la miséricorde ; la douceur, la clémence et la patience ; en un mot, toutes les vertus qui ne supposent pas une imperfection dans celui qui les possède. C'est pour cela qu'il s'appelle dans les saintes Écritures, *tout bien, le Dieu et le Seigneur des vertus* (1), c'est-à-dire le Dieu dont la sainteté consiste à posséder, non telle ou telle vertu, mais toutes les vertus réunies et comme enchaînées les unes aux autres, parce que toutes sont essentielles à son infinie sainteté (2). Il arrive, même à l'homme, quelque chose de semblable, lorsque les vertus ont acquis en lui leur perfection. Car alors elles sont toutes étroitement unies, comme elles le sont en Dieu. Je dois imiter mon divin modèle, en m'efforçant de me signaler par la pratique, non

1. Omne bonum... — Domine Deus virtutum. (*Exod.*, xxxiii, 19. — *Ps.* LXXIX, 5.)

2. S. THOM. Part. I, 2, quæst. 65, art. 1.

d'une vertu en particulier, mais de toutes sans exception. *Dieu des vertus*, lui dirai-je en sollicitant cette grâce, rendez-moi un parfait imitateur de vos vertus et de votre sainteté.

Secondement. Non seulement Dieu possède toutes les vertus, mais les vertus de Dieu sont la cause exemplaire, le type ou le modèle infini de toutes celles qui peuvent se rencontrer dans les saints. Les vertus des saints sont plus ou moins parfaites selon qu'elles sont plus ou moins semblables à celles de Dieu.

Troisièmement. Quant aux vertus de Dieu, elles sont infinies, et par là même nul autre que lui ne saurait en avoir la compréhension. Nous pouvons toutefois, par les exemples des saints, en concevoir l'idée la plus haute. Dans ce dessein nous considérerons quatre sortes de vertus, que saint Thomas décrit d'une manière approfondie et vraiment spirituelle (1).

Les premières et les moins parfaites sont celles que l'on nomme *civiles*, ou *morales*. Elles servent à l'homme pour se gouverner selon la raison, et modérer de telle sorte ses passions, qu'il ne se laisse emporter à aucun excès.

Les secondes sont surnaturelles, et propres à ceux qui aspirent à se rendre semblables à Dieu, en accomplissant ce précepte du Sauveur : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (2). Éclairés par la vertu de prudence, ils méprisent toutes les choses de la terre, et s'attachent à la contemplation des choses divines, vers lesquelles ils dirigent toutes leurs pensées. Par la

1. S. THOM. Part. I, 2, quæst. 61, art. 5.

2. Estote ergo vos perfecti, sicut et pater vester cœlestis perfectus est. (MATTH., V, 48.)

tempérance, ils s'imposent des privations corporelles, autant que la nature et l'obligation de conserver la vie le leur permettent. Par la force, ils se mettent au-dessus de toute crainte, et pleins de confiance en la miséricorde du Seigneur, ils n'appréhendent ni la mort, ni ses suites. Enfin, par la justice, ils obligent l'âme, avec toutes ses puissances et tous ses sens, à s'assujettir à un genre de vie ainsi réglé.

La troisième espèce de vertus convient à ceux qui sont parvenus à la divine ressemblance. La prudence en eux consiste à n'estimer que les choses divines ; la tempérance les rend insensibles aux convoitises terrestres ; la force les soustrait à l'empire des passions ; la justice les unit à Dieu par une amitié perpétuelle et les porte à l'imiter en tout ce qu'ils peuvent. Ces vertus sont le partage des bienheureux et des hommes parfaits en cette vie. Presque toutes ces paroles sont de l'Ange de l'École.

Je m'élèverai de là à la contemplation de la quatrième sorte de vertus, je veux dire des vertus suprêmes que l'on appelle *exemplaires*, et qui n'appartiennent qu'à Dieu. Considérées par rapport à celles que nous venons d'énumérer, elles sont une règle et un modèle ; mais un modèle tellement parfait, que toutes les autres ne sont en comparaison qu'obscurité et que néant. Nous pouvons donc dire avec une entière et exacte vérité : *Vous seul êtes saint*, Seigneur, et nul n'est saint excepté vous (1). Vous seul possédez en propre la prudence, la tempérance, la force, la justice, et *parmi les dieux, ou parmi les enfants de Dieu, il n'est*

1. Tu solus sanctus. (*Liturg.* in hymno Gloria in excelsis.)

personne qui puisse s'égal⁽¹⁾er à vous, ou s'imaginer qu'il soit quelque chose devant vous. — Dieu des vertus, je ressens une joie extrême de vous voir si parfait. Vous êtes toutes les vertus : la prudence, parce que vous connaissez votre essence ; la tempérance, parce que vous êtes toujours d'accord avec vous-même ; la force, à raison de votre immutabilité ; la justice, par la constante fidélité à votre loi éternelle ; la charité, parce que vous aimez votre bonté, et par là même tous ceux qui y participent à quelque degré. Que ne m'est-il donné, pour la gloire de votre saint nom, d'imiter en quelque manière vos vertus ! Aimable JÉSUS qui avez dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*, et qui, en tant qu'homme, avez atteint la plus haute perfection et la plus exacte ressemblance qu'il soit possible d'avoir avec Dieu, accordez-moi d'imiter les vertus humbles et obscures que vous avez pratiquées dans votre sainte humanité, afin que j'imite en même temps celles qui brillent dans votre divinité.

Les considérations précédentes m'inspireront le désir et une généreuse résolution de ne me point contenter des vertus morales, mais de m'appliquer de tout mon pouvoir à acquérir celles qui peuvent me procurer une plus grande ressemblance avec Dieu.

Je tirerai encore de là cette conséquence : puisque Dieu est le principe et la cause de toutes les vertus, c'est à lui que je dois les demander comme au maître souverain qui peut seul les donner, les conserver, les augmenter, les perfectionner. S'il est *le Seigneur des vertus*, il est le Seigneur de la foi, de la crainte et de

1. Non est similis tui in diis, Domine. — Quis in nubibus æquabitur Domino, similis erit Deo in filiis Dei? (*Ps.* LXXXV, 8. — *Ps.* LXXXVIII, 1.)

l'espérance ; le Seigneur de la chasteté, de l'humilité et de l'obéissance ; mais il est surtout le Seigneur de la charité, et le dispensateur des grâces et des dons qui accompagnent cette reine des vertus. Comme il se glorifie de ce titre, je le lui représenterai, afin d'obtenir plus efficacement de sa Majesté toutes ces vertus et les autres dons de sa grâce. Je lui dirai donc avec David : *Seigneur Dieu des vertus, convertissez-nous ; montrez-nous votre visage, et nous serons sauvés* (1). O Roi des vertus, donnez-moi celles qui établissent votre règne dans les justes, afin que, par elles, vous régniez à jamais en moi.

Je terminerai par un cantique de louange, invitant toutes les créatures à louer le Dieu des vertus, et les vertus elle-mêmes à glorifier leur Créateur. *Que le Seigneur, dirai-je avec David, soit loué dans ses saints ; qu'il soit loué dans le firmament, œuvre de sa puissance ; loué à cause de sa grandeur qui n'a point de bornes. Que les anges louent le Seigneur ; que ses vertus le louent ; que sa miséricorde, que sa sainteté ne cessent de le louer et de le glorifier* (2).

III. — *De la sainteté des œuvres de Dieu.*

Je considérerai, en troisième lieu, la sainteté infinie de Dieu dans toutes ses œuvres. Il n'en est aucune dans laquelle on ne remarque les deux propriétés essentielles de la sainteté et de la justice, qui consistent,

1. Domine Deus virtutum, converte nos : et ostende faciem tuam, et salvi erimus. (Ps. LXXIX, 20.)

2. Laudate Dominum in sanctis ejus : laudate eum in firmamento virtutis ejus. Laudate eum in virtutibus ejus : laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus. — Laudate eum omnes angeli ejus : laudate eum omnes virtutes ejus. (Ps. CXLVIII, 2.)

d'après David, à se détourner du mal et à faire le bien (1), c'est-à-dire à être exempt de tout mal et à posséder la plénitude du bien.

Premièrement. — Les vertus de Dieu sont d'une telle pureté, qu'il n'est pas possible de rien trouver en elles qui soit défectueux ou opposé le moins du monde à son infinie perfection. Ainsi il n'y a en lui ni vice, ni péché, ni défaut, ni imperfection. Il lui est aussi essentiel d'être impeccable que d'être Dieu. Il n'est pas possible qu'il pèche par ignorance du bien, puisqu'il en a une parfaite connaissance ; ni par oubli ou par inadvertance, car tout est présent à sa pensée ; ni par faiblesse, car il peut tout ; ni par passion, car il est pleinement maître de sa volonté ; ni par crainte, parce qu'il n'a rien à redouter ; ni par malice, puisqu'il est la souveraine bonté et la première règle de tout bien, dont il ne peut s'écarter. Il ne peut donc en aucune manière y avoir en lui ni mensonge, ni infidélité, ni duplicité, ni impatience, ni violence, ni aucun autre péché, ni même l'ombre du mal, parce que *ses yeux*, dit un prophète, *sont si purs, qu'il ne saurait voir l'iniquité qu'avec indignation et avec horreur* (2).

Secondement. Non seulement Dieu est impeccable, mais il ne peut être cause, à proprement parler, qu'une créature commette le moindre péché. Car il se détruirait par là lui-même, en agissant d'une manière contraire à sa pureté infinie, non moins qu'à l'ordre de sa sagesse et de sa bonté (3). Le Fils de Dieu, il est vrai,

1. Declina a malo, et fac bonum. (Ps. XXXVI, 27.)

2. Mundi sunt oculi tui, ne videas malum ; et respicere ad iniquitatem non poteris. (IIABAC., I, 13.)

3. S. THOM., Part. I, quest. 49, art. 3. — Id. Part. I, 2, quæst. 79, art. I.

a pu se revêtir de notre nature et s'assujettir dans un corps fragile et mortel aux souffrances de cette vie ; mais il était de toute impossibilité qu'il s'assujettît au péché (1).

Je conclurai de ce qui précède que la sainteté et la bonté infinies de Dieu se manifestent dans toutes ses œuvres, et que ses vertus ne sont pas oisives en lui, mais qu'elles brillent dans tout ce qu'il fait. C'est ce que David nous enseigne lorsqu'il dit : *Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles, juste dans toutes ses voies, et saint dans toutes ses œuvres* (2). Le Prophète insiste sur ces derniers mots et les répète deux fois, pour nous marquer combien Dieu désire que nous l'imitions en ce point. Aussi dit-il à son peuple : *Gardez-vous bien de souiller vos âmes, ni de toucher rien d'immonde, de peur que vous ne contractiez quelque impureté : Soyez saints, parce que je suis saint* (3). L'apôtre saint Pierre cite ces dernières paroles, et s'en sert pour exhorter les fidèles à mener une vie sainte (4). O Dieu très saint qui, par une bonté toute gratuite, *nous avez choisis pour être saints et sans tache en votre présence* (5), accordez-moi d'être exempt de toute faute et orné de toute vertu. O bienheureux séraphins, qui louez votre Dieu en lui donnant le nom de *Saint* (6), nom qui lui

1. S. THOM. Part. 3, quest. 15, art. 1.

2. Fidelis Dominus in omnibus verbis suis... Justus Dominus in omnibus viis suis, et sanctus in omnibus operibus suis. (*Ps.*, CXLIV, 13, 17.)

3. Nolite contaminare animas vestras, nec tangatis quidquam eorum, ne immundi sitis .. Sancti estote, quia ego sanctus sum. (*Levit.*, XI, 43, 44 XIX, 2.)

4. Scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. (I PETR., I, 16.)

5. Sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate. (*Ephes.*, I, 4.)

6. Et clamabant alter ad alterum, et dicebant : Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus exercituum. (*Is.*, VI, 2.)

est si agréable, descendez du ciel, et comme vous purifiâtes les lèvres d'Isaïe avec un charbon ardent, purifiez mes lèvres et mon cœur, pour que tout en moi soit pur et saint en la présence de mon Dieu.

La principale résolution que je dois tirer de cette Méditation, c'est de fuir tout péché grave ou léger; de me corriger de mes nombreux défauts; d'éviter, autant que possible, toute imperfection, suivant cette recommandation que Dieu adressait à son peuple : *Tu seras parfait et sans tache devant le Seigneur ton Dieu* (1). Je m'efforcerai donc d'imiter sur la terre la pureté qui règne dans le ciel, dans cette assemblée des élus qui sera, dit saint Paul, *glorieuse, sans tache, sans ride ni défaut* (2). Ce que j'accomplirai selon mon pouvoir, si j'évite avec soin les moindres fautes, ou si je les expie aussitôt par la pénitence, lorsque j'y tombe par fragilité. Dieu alors pourra dire à mon âme à toute heure du jour : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous* (3).

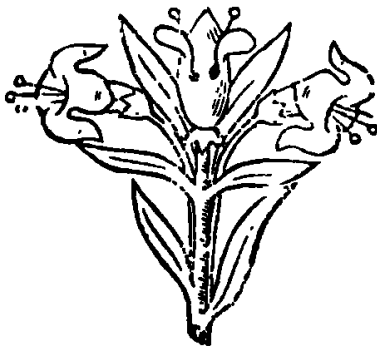
Enfin, je me proposerai fermement de ne point me glorifier en cette vie des honneurs, de la naissance, des dignités, des qualités de l'esprit, des talents de diverse nature, mais de n'estimer que la vertu et la sainteté. Ce dernier attribut est en effet celui que Dieu se plaît le plus à relever aux yeux des hommes. Comme il n'y a aucun nom qui soit propre à la troisième Personne de la très sainte Trinité, il veut pour la désigner,

1. Perfectus eris, et absque macula cum Domino Deo tuo. (*Deut.*, XVIII, 13.)

2. Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. (*Ephes.*, V, 27.)

3. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.*, IV, 7.)

qu'on lui attribue spécialement la sainteté, et qu'on l'appelât, non l'Esprit éternel, l'Esprit immense, mais l'Esprit-Saint. Il veut aussi que le nom de Saint lui soit donné à lui-même par les hommes sur la terre, comme par les séraphins du ciel. — O divin Esprit, qui vous appropriez le nom de *Saint* à cause de l'estime singulière que vous avez pour la sainteté, faites-moi la grâce de la préférer à toute chose créée, de redoubler de zèle pour me la rendre propre, afin que je mérite d'être saint à jamais en votre présence dans l'assemblée des élus. Ainsi soit-il.



MÉDITATION VII.

DE L'INCLINATION NATURELLE QUI PORTE DIEU A SE COMMUNIQUER A SES CRÉATURES, ET SPÉCIALEMENT AUX HOMMES ; ET DES DIFFÉRENTES MANIÈRES DONT IL SE COMMUNIQUE A EUX PAR D'INNOMBRABLES BIENFAITS.

Cette Méditation servira de fondement à toutes celles que nous ferons sur les bienfaits divins ; car tous procèdent, comme de leur source, de la bonté infinie de Dieu. Dans son éternité, le Père communique nécessairement toute sa divinité au Fils par voie de connaissance, et au Saint-Esprit par voie d'amour. Dans le temps, il se répand volontairement au dehors, et se communique librement à ses créatures de toutes les manières possibles, comme on le verra dans les points suivants.

I. — *Que la bonté divine aime à se communiquer.*

Je considérerai, en premier lieu, que la bonté divine a une extrême inclination à se communiquer et à faire du bien ; car le bien, dit saint Denis, tend à se répandre (1). Plus le bien est grand, plus aussi il est capable de se communiquer, et plus par là même il ressent cette inclination. D'où il suit que Dieu, le souverain Bien, a une souveraine inclination à se répandre de toutes les manières possibles (2). Trois considéra-

1. S. DIONYS., *De Divin. Nominib.*, c. IV.

2. S. THOM., Part. 3, quæst. 1, art. 1.

tions nous montreront l'excellence de cette communication.

Premièrement. Dieu ne se communique pas par nécessité, par contrainte ou sous l'empire de la violence, mais par sa libre volonté, parce qu'il est bon, et qu'il veut suivre son inclination à faire du bien. Il m'oblige ainsi à l'aimer et à le servir de la même manière. Je lui dirai donc avec David : *Je vous offrirai, Seigneur, des sacrifices volontaires, et je louerai votre nom, parce qu'il est bon* (1).

Secondement. En se communiquant à nous, Dieu se propose non son propre avantage, mais le nôtre. En effet, il n'obtient par là aucune augmentation de bien, et il était aussi heureux avant la création du monde que maintenant. David proclame cette vérité lorsqu'il dit : *Vous êtes mon Dieu, et vous n'avez pas besoin de mes biens.* Puis il ajoute, pour indiquer le fruit qu'il tire de cette considération : *Dieu m'a inspiré de merveilleux désirs de faire du bien à ses serviteurs qui sont sur la terre* (2). Comme s'il disait : Quoique je ne puisse vous procurer aucun avantage par mes œuvres, vous m'avez néanmoins accordé une douce récompense, c'est que mes désirs et ma volonté ayant pour but l'utilité de vos serviteurs, je puis reconnaître en quelque sorte, par les services que je veux leur rendre, les obligations infinies que j'ai à votre bonté.

Troisièmement. Dieu ne laisse pas oisive son inclination à nous faire du bien, mais il la satisfait de toutes

1. *Voluntarie sacrificabo tibi, et confitebor nomini tuo, Domine : quoniam bonum est.* (Ps., LIII, 8.)

2. *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges. Sanctis, qui sunt in terra ejus, mirificavit omnes voluntates meas in eis.* (Ps. XV, 2, 3.)

les manières imaginables, sans qu'on y puisse rien ajouter. Car puisque le souverain bien aime à se répandre, Dieu se répand autant qu'il est en son pouvoir, selon l'ordre de son infinie sagesse, et par là il m'oblige à m'employer tout entier à son service et au service du prochain, c'est-à-dire à faire à mes frères tout le bien que je puis et avec toute la perfection possible. Ainsi, lorsque je prierai, *je répandrai mon âme en présence du Seigneur*, à l'imitation de la mère de Samuel ⁽¹⁾, ou, comme David, *je répandrai ma prière devant Dieu, jusqu'à ce que mon esprit tombe en défaillance* ⁽²⁾. Si l'amour de mon Dieu se fait sentir à mon âme, *j'épancherai mon cœur et toutes mes affections* en sa présence ⁽³⁾. — O Bien infini qui désirez souverainement vous communiquer, parce que sans cette communication, il n'y aurait aucun bien hors de vous ; accordez-moi les trois excellentes propriétés que vous manifestez dans l'effusion de vos dons ; faites que je vous obéisse, non malgré moi et par crainte mais de bon gré et par amour ; non pour mon intérêt personnel, mais pour le vôtre ; non avec un cœur étroit et avare, mais avec un cœur large et généreux, et qu'ainsi je me donne tout entier à vous et à mon prochain, comme vous vous êtes donné tout entier à moi.

II. — *Dieu communique aux créatures les perfections de l'ordre naturel.*

Je considérerai, en second lieu, pour descendre du général au particulier, que Dieu, en donnant l'être aux

1. Effudi animam meam in conspectu Domini. (*I Reg.*, 1, 15.)

2. Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam ante ipsum pronuntio. In deficiendo ex me spiritum meum. (*Ps.* CXXI, 3, 4.)

3. Effundite coram illo corda vestra. (*Ps.* LXI, 9.)

créatures, partage entre elles les quatre degrés de perfection et de bonté naturelle expliqués dans la cinquième Méditation. Il donne aux uns un être matériel très simple, mais revêtu de diverses qualités : tels sont les cieux, les éléments, les corps mixtes. Il donne aux autres la vie végétative, comme aux arbres et aux fleurs. A ceux-ci il communique la vie sensitive, comme aux animaux terrestres, aux oiseaux, aux poissons. Il doue ceux-là de la vie intellectuelle : tels sont les anges des trois hiérarchies. Mais il réunit ces quatre degrés d'existence dans l'homme, qui est composé d'un corps et d'une âme spirituelle. Il lui donne l'être simple, comme aux cieux et aux éléments ; la vie végétative, comme aux plantes ; le sentiment, comme aux animaux ; l'intelligence comme aux anges. Ainsi en fait-il un monde abrégé, un monde que le Sauveur des hommes appelle *toute créature* (1). On peut comparer ces quatre degrés d'être et de perfection à quatre fleuves qui ont leur source dans le paradis de l'infinie bonté de Dieu, et qui, après avoir arrosé en plusieurs sens la terre et le ciel, se réunissent en l'homme pour le rendre très semblable au paradis d'où ils ont tiré leurs eaux, je veux dire au Créateur qui a fait la plus noble de ses créatures visibles à son image et à sa ressemblance (2).

Ce merveilleux mode de communication de Dieu à l'égard de l'homme doit m'inspirer des sentiments

1. Eunt in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. — Omnis creaturæ nomine signatur homo... Omnis enim creaturæ aliquid habet homo. Habet nempe commune esse cum lapidibus, vivere cum arboribus, sentire cum animalibus, intelligere cum angelis. (MARC., XVI, 15, — S. GREG. Homil. XXIX, in *Evangelia*.)

2. Plantaverat autem Dominus Deus paradisum voluptatis a principio, in quo posuit hominem quem formaverat. (*Genes.*, II, 8.)

d'admiration, de joie, de reconnaissance et d'amour. J'admirerai son infinie sagesse, je me réjouirai de sa toute-puissance, je le remercierai de ses bienfaits sans nombre, j'aimerai sa bonté sans mesure. — O bonté incompréhensible, quelles actions de grâce vous rendrai-je pour cette variété de perfections dont vous avez orné ma nature ? Il est juste que je vous aime, comme vous me l'ordonnez, *de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces, de tout mon esprit* ; car il est juste que tout ce que j'ai reçu de votre bonté soit employé à vous aimer. Je veux donc vous aimer *de tout mon cœur*, parce que vous m'avez donné l'être ; *de toute mon âme*, parce que vous m'avez donné la vie ; *de toutes mes forces*, parce que vous m'avez donné des sens et des puissances ; *de tout mon esprit*, parce que vous m'avez donné l'intelligence (1). — O mon Dieu, faites couler de mon sein quatre fleuves d'eau vive, selon la parole de votre Fils. Excitez mon cœur à produire des affections d'amour, de joie, de gratitude et de louange, pour les quatre sortes de bienfaits que votre main libérale ne cesse de répandre sur moi (2).

III. — *Dieu communique aux créatures raisonnables les biens de l'ordre surnaturel.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la divine bonté, non contente de se communiquer à nous de la façon que nous venons de dire, a choisi quatre autres moyens pour le faire plus excellemment, et d'une manière qui surpasse tout l'ordre naturel.

1. Diliges Dominum Deum tuum ex toto cordo tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua. (LUC., X, 27. — S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 44, art. 4 et 5.)

2. Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. (JOAN., VII, 38.)

Le premier de ces moyens est la grâce qui élève les hommes et les anges jusqu'à les rendre *participants de la nature divine*, qui les fait enfants et amis de Dieu, et qui est toujours accompagnée de la charité, des vertus infuses et des dons du Saint-Esprit (1).

Le second moyen est la lumière de gloire, qui rend les justes pour toujours semblables à Dieu, qui leur donne part à son bonheur, et qui les fait régner en paix avec lui dans son royaume éternel (2).

Le troisième et le plus noble de tous est l'Incarnation, dans laquelle la seconde Personne de la très sainte Trinité a communiqué à la nature humaine sa divine personnalité. Moyen surprenant, sans doute, et cependant, s'il avait été utile que le Père éternel ou l'Esprit-Saint communiquât son être personnel à une autre nature, ou que le Fils communiquât le sien à plusieurs autres natures, il est permis de croire que la bonté de Dieu, que son infinie inclination à se communiquer n'eût pas reculé devant ce nouveau bienfait (3). — Ce mode de communication, par l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, a été traité au long dans la deuxième Partie de ces Méditations.

Le quatrième moyen n'est pas moins admirable que le précédent. Comme il n'était pas à propos que le Fils de Dieu communiquât son être personnel à plusieurs natures, sa bonté infinie lui fit instituer le très saint Sacrement de l'autel, dans lequel le Verbe incar-

1. Per quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit : ut per hæc efficiamini divinæ consortes nature. (II PETR., I, 4.)

2. Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videmus eum sicuti est. (I JOAN., III, 2.)

3. S. THOM. Part. 3. quæst. 4 et 5.

né donne à l'homme en aliment ses deux natures divine et humaine, sous les apparences du pain et du vin.

Sur ces quatre sortes de bienfaits, je ferai deux remarques importantes.

La première est que la bonté de Dieu, pour satisfaire son inclination infinie, a voulu se communiquer à l'homme des quatre manières que nous venons de dire : quant aux deux derniers modes, il les a réservés à l'homme seul, à l'exclusion de l'ange. En quoi il montre bien la vérité de ces paroles du Sage : *Mes délices sont d'habiter avec les enfants des hommes* (1). Après les avoir tous créés à son image et à sa ressemblance, il voulut encore que l'un d'eux fût son Verbe, l'image et la ressemblance infinie du Père, et un même Dieu avec lui. — O bonté infinie de notre Dieu et souverain Seigneur ! Si nous vous sommes infiniment redevables pour tant de biens naturels dont vous nous avez comblés, quelle obligation ne devons-nous vous avoir pour les grâces surnaturelles que vous y avez ajoutées ? Si nous ne pouvons vous remercier dignement de nous avoir communiqué l'être créé, comment vous remercierons-nous de nous avoir communiqué l'être incréé ? Il ne suffisait pas à votre libéralité de nous donner les biens qui sont hors de vous, si vous ne vous donniez vous-même à nous ! Oh ! que n'ai-je de mon côté une pareille inclination à vous communiquer tout ce que j'ai, et à employer tout ce qui est en moi à aimer et servir celui qui m'a fait tant de bien ! *Si les fleuves qui sortent de la mer retournent*

1. Deliciæ meæ, esse cum filiis hominum. (*Prov.*, VIII, 31.)

à la mer ⁽¹⁾, n'est-il pas juste que les dons qu'il vous a plu de verser en nous, comme des eaux vives, retournent à vous par la reconnaissance, et que nous attribuions à votre seule bonté tout le bien qui se trouve en nous ?

La seconde remarque, c'est que l'infinie bonté de Dieu, ne jugeant pas convenable de communiquer son être divin à toutes les natures créées, voulut, pour satisfaire son inclination bienfaisante, le communiquer à une nature qui réunît en elle toutes les autres, et possédât les quatre degrés d'êtres qui sont partagés entre les diverses créatures. Et ainsi, il honora et ennoblit, comme il convenait, toutes les créatures dans une seule. Il ennoblit les corporelles en communiquant son être divin à notre corps ; il honora les spirituelles en se communiquant à notre âme. Je lui rendrai les actions de grâces qui lui sont dues, et j'inviterai toutes les créatures à louer le Seigneur et à le remercier de la part qui leur est échue de ses bienfaits. Enfin, je m'efforcerai de me rendre saint *de corps et d'esprit*, puisque la bonté divine a daigné honorer et ennoblir à ce point ma nature corporelle et ma nature spirituelle ⁽²⁾.

NOTA. *On verra dans les Méditations suivantes, les autres manières dont l'infinie bonté de Dieu se communique aux hommes, et particulièrement aux élus.*

1. Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat : ad locum, unde exeunt flumina, revertuntur ut iterum fluant. (*Eccl.*, 1, 7.)

2. Ut sit sancta corpore et spiritu. (*I Cor.*, VII, 34.)



MÉDITATION VIII.

COMBIEN LA BONTÉ DE DIEU EST AIMABLE, DIGNE D'ÊTRE SOUVERAINEMENT AIMÉE, SOIT POUR ELLE-MÊME, SOIT A RAISON DES INNOMBRABLES BIENFAITS ET DES DÉLICES INFINIES DONT ELLE EST LA SOURCE.

La principale propriété de la bonté est d'être aimable. C'est pourquoi les philosophes définissent le bien : Ce que toutes choses aiment et désirent (1). Le bien, en effet, excite la volonté et l'appétit à l'aimer et à le désirer. Les motifs qui rendent la bonté aimable peuvent se réduire à trois. Elle est aimable par elle-même et à raison de la perfection qui lui est propre ; elle est aimable à cause du bien et des avantages qu'elle nous procure ; elle est aimable parce qu'elle est pour celui qui la possède la source des plus suaves délices. Cette triple qualité donne lieu de distinguer trois espèces de bien : le bien honnête, le bien utile, le bien délectable, en comprenant sous le nom de bien utile, non seulement tout ce qui sert de moyen pour arriver à la fin, mais aussi tout ce qui est pour nous la cause de quelque bien ou de quelque avantage (2). Or la bonté infinie de Dieu renferme ces trois propriétés ; elle mérite donc d'être infiniment aimée, comme nous allons le voir dans les points suivants.

1. Bonum est quod omnia appetunt.

2. S. THOM. Part. 1, quæst. 5, art. 5.

I. — *La bonté de Dieu est souverainement aimable par elle-même.*

Je considérerai, en premier lieu, que cette perfection de Dieu, que l'on nomme bonté, est souverainement aimable, parce qu'elle a tout ce qui peut attirer l'amour. En effet, plus une chose est belle et parfaite, plus elle est aimable ; et par conséquent, une bonté infinie, jointe à une égale beauté, ne peut être qu'infiniment aimable. De plus, elle est infiniment aimable par elle-même, parce qu'elle est la fin dernière à laquelle se rapporte tout ce qui est bon, et qu'elle seule trouve en elle sa propre fin et sa béatitude.

Premièrement. De ce principe il suit que Dieu seul est capable d'aimer sa bonté autant qu'elle peut être aimée et qu'elle mérite de l'être, puisque lui seul est capable de l'aimer d'un amour infini, et de se reposer en elle avec une joie infinie. Cette pensée doit me remplir de joie. Je serai ravi de ce que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont pour leur infinie bonté tout l'amour qu'elle demande ; de ce que, par là même qu'elle est infinie, ni les hommes, ni les anges ne sauraient l'aimer autant qu'elle le mérite. J'admurerai cette divine bonté, et je confesserai que, malgré tous mes efforts, je ne puis l'aimer assez. — O Dieu de mon âme, que n'ai-je pour vous tout l'amour qui vous est dû ! Que mon cœur n'est-il assez grand et assez ardent pour vous aimer sans mesure ! Que ne suis-je au moins, comme votre Épouse, *languissant d'amour*, et que ne tombé-je de défaillance à vos pieds par un extrême désir de vous aimer, et par une sensible douleur de ne

pouvoir le faire, selon toute l'étendue de mes vœux (1)!

Secondement. Il suit encore du même principe que je dois aimer l'infinie bonté de Dieu plus que moi-même, et plus que toutes les choses aimables de cette vie. Puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de l'aimer autant qu'elle le mérite, il est juste que je ne lui ravisse aucune parcelle de l'amour dont je suis capable. C'est ce que Dieu exige de nous lorsque, multipliant les mots à dessein, il nous ordonne de l'aimer *de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, de tout notre esprit*, c'est-à-dire d'un amour suprême, faisant tous nos efforts pour l'estimer plus que tout ce qui a reçu ou peut recevoir l'être. — O bonté infinie, augmentez sans cesse mon amour, et faites que je le consacre tout entier à n'aimer que vous. Donnez-moi les ardeurs de tous les anges, de tous les séraphins, et de tous les saints qui sont dans le ciel et sur la terre, afin que je vous aime autant qu'ils vous aiment tous ensemble ! L'accomplissement d'un tel vœu ne suffirait pas toutefois pour me satisfaire. Car à la vue de votre infinie bonté, la charité ne connaît pas de mesure : le feu de l'amour, sans cesse attisé par votre bonté, ne dit jamais : *C'est assez* (2).

Troisièmement. Il suit également que le principal motif de l'amour de Dieu doit être sa bonté considérée en elle-même. Car cette bonté est la fin dernière et le vrai motif de l'amour, et ce serait un désordre d'aimer Dieu principalement pour un motif pris en-dehors de lui, et qui par là même ne serait pas digne de lui. Mais cette bonté essentielle de Dieu me fournit une infinité

1. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. (*Cant.*, v, 8.)

2. Ignis vero nunquam dicit : Sufficit. (*Prov.*, xxx, 16.)

de motifs d'amour, puisqu'elle comprend toutes ses perfections, qui sont toutes comme imbibées de sa bonté et qu'il n'y en a aucune que je ne puisse et ne doive aimer de tout mon cœur. Ainsi, je dois aimer et proclamer souverainement aimables, sa sagesse, sa toute-puissance, son immensité, sa libéralité, sa miséricorde, à cause de la bonté qui resplendit dans chacun de ces attributs, et me rend mon souverain Seigneur *tout aimable et tout désirable* (1). En effet, il ne se trouve rien en Dieu qui soit haïssable ; tout en lui est digne d'amour, jusqu'à sa justice, lors-même qu'elle foudroie les pécheurs. Car cette justice toute rigoureuse qu'elle est, ne laisse pas d'être aimable, et sans elle Dieu ne serait pas infiniment parfait, puisqu'il ne serait pas infiniment juste. Je dois donc me réjouir de ce qu'il venge ses injures, et de ce qu'il punit les coupables en cette vie et en l'autre ; de ce que l'enfer et le purgatoire sont ses œuvres aussi bien que le paradis ; en un mot, de ce qu'il fait également éclater sa gloire en châtiant les méchants, et en récompensant les bons. — O mon Dieu, vous êtes pour moi tout aimable, parce que je ne vois rien en vous que de bon. Oh ! combien je souhaiterais que tout ce qui est en moi, fût digne de votre amour ! Daignez, Seigneur, effacer de mon âme toutes les taches de mes péchés, afin qu'elle soit *toute belle* à vos yeux, tout aimable à votre divin cœur (2).

Quatrièmement. Il suit enfin qu'on ne saurait imaginer rien de plus détestable que de haïr un Dieu si bon et une bonté si aimable. Ayons compassion des pécheurs qui, par un aveuglement et une malice étran-

1. Dilectus meus... totus desiderabilis. (*Cant.*, v. 10, 16.)

2. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.*, IV, 7.)

ges, n'ont que de l'aversion pour celui qui s'oppose à leurs plaisirs coupables et punit leurs désordres : ce qui est plutôt un titre à notre amour. Le Sauveur a donc pu dire avec vérité : *Les pécheurs me haïssent et haïssent mon Père gratuitement* (1). — O bonté souveraine qui méritez d'être aimée d'un amour infini, si cela était possible, et par un nombre infini d'adorateurs, ne permettez pas qu'il y ait sur la terre un seul homme qui vous refuse le tribut de son amour. Ouvrez les yeux aux aveugles qui vous haïssent, car ils n'ont besoin que de vous connaître d'une foi vive pour vous aimer. Vienne le jour où je vous verrai face à face ! Alors je vous aimerai sans mesure, parce qu'il n'est pas possible de vous voir sans vous donner tout ce que l'on a d'amour.

II. — *La bonté de Dieu est souverainement aimable à cause de ses bienfaits.*

Je considérerai, en second lieu, que la divine bonté est infiniment aimable, non seulement par elle-même, mais aussi à raison de l'inclination qui la porte à nous faire du bien, et à cause des biens infinis et sans nombre dont elle ne cesse de nous combler.

Premièrement. La bonté divine est aimable pour les quatre sortes de perfections ou degrés d'être naturel qu'elle partage entre les créatures, et qu'elle réunit dans l'homme comme dans un monde abrégé. Or, comme ces perfections sont innombrables, innombrables aussi sont les motifs d'amour envers cette très

1. Nunc autem et viderunt, et oderunt et me et Patrem meum. Sed ut adimpleatur sermo, qui in lege eorum scriptus est : Quia odio habuerunt me gratis. (JOAN., XV, 24, 25.)

aimable bonté, de qui elles émanent toutes pour notre avantage. Ainsi, à la vue d'une créature quelconque, je puis m'imaginer, dit Hugues de Saint-Victor, que Dieu me dit par elle ces deux mots: Reçois et rends (1); ou encore ces autres du Sage: *Donne, reçois et sanctifie ton âme* (2). Ce qui signifie: Reçois de la main de Dieu le bien qu'il te fait, et donne-lui en échange ton amour. Reçois ses dons, et témoigne-lui ta reconnaissance. Prends le bénéfice, et offre-lui tes services. Accepte les gages de sa bienveillance, et ne lui refuse pas une ardente charité. Si je me conduis de la sorte, je sanctifierai mon âme et je la sauverai. Dieu exige ma reconnaissance; n'est-il pas juste que je lui en donne des marques? — O mon âme, écoute la voix des créatures et suis le conseil du Sage, qui te dit: *Ne tiens pas la main ouverte pour recevoir, et fermée quand il faut donner* (3). Car, si le Seigneur a toujours *les mains ouvertes pour répandre avec profusion sur toi et sur tout le monde ses bénédictions* (4), ne dois-tu pas ouvrir ton cœur, ta bouche et tes mains, pour les remplir d'amour, de louanges, d'œuvres inspirées par la reconnaissance? Évite donc, évite par-dessus tout de te rendre coupable d'ingratitude; crains que, si tu fermes la main et refuses de donner à Dieu ce qu'il te demande, il ne ferme aussi la sienne, et ne refuse de t'accorder ce que tu lui demanderas.

Secondement. La bonté divine est aimable à raison

1. Accipe beneficium, redde debitum... Accipis benignitatem, redde charitatem. (HUG. A S. VICT. *De arca Noe moral.*, lib. II, c. 4.)

2. Da, et accipe, et justifica animam tuam. (*Eccli.*, IV, 16.)

3. Non sit porrecta manus tua ad accipiendum, et ad dandum collecta. (*Eccli.*, IV, 36.)

4. Dante te illis, colligent: aperiente te manum tuam, omnia implebuntur bonitate. (*Ps.* CIII, 28.)

des biens sans nombre de la grâce et de la gloire dont elle est le principe, et surtout à cause de l'incomparable bienfait de l'Incarnation du Verbe, dans lequel, pour nous montrer par les œuvres combien elle mérite d'être aimée, elle a comme épuisé les ressources de l'amour. — O Dieu infiniment bon, si vous êtes aimable, parce que vous m'avez comblé de biens naturels, combien vous êtes-vous montré plus digne de mon amour en me remplissant de grâces et de dons surnaturels ? Si je dois vous aimer parce que j'ai reçu de vous des biens passagers, que puis-je faire en songeant que vous me préparez des biens éternels ? Si je ne puis assez vous aimer parce que vous m'avez donné des biens qui sont hors de vous, quel amour vous témoignerai-je quand vous vous êtes donné vous-même ? Ah ! que n'ai-je un cœur nouveau, une âme nouvelle, un esprit nouveau, une vertu et des forces nouvelles, afin que j'accomplisse avec une ferveur nouvelle le précepte de l'amour, en vous aimant comme vous voulez être aimé. — O mon âme, envisage des yeux de la foi les biens que tu as reçus, et que tu reçois chaque jour dans l'ordre de la grâce ; ouvre l'oreille pour entendre la voix de ton Bien-Aimé qui te dit : *Reçois, et rends ; donne, et reçois.* Reçois de moi la grâce, et rends-moi en retour quelques services. Oui, mon Dieu, qu'il en soit ainsi, puisque vous l'ordonnez. Mais daignez venir à mon secours, de peur que je ne perde, par ma lâcheté, ce que m'offre si généreusement votre bonté.

Ces sentiments de gratitude et d'amour, je les exciterai dans mon cœur, surtout lorsque je m'approche des sacrements de pénitence et d'Eucharistie ; lorsque j'assiste à la messe, que j'entends le sermon, qu'il plaît

au Seigneur de m'accorder quelque grâce particulière. Dans ces diverses circonstances, je me figurerai qu'il me dit intérieurement : *Reçois, et rends : donne, et reçois.* Ainsi sanctifierai-je mon âme, et attirerai-je sur moi de nouvelles faveurs du ciel.

Troisièmement. La bonté divine est infiniment aimable, parce qu'elle renferme sans aucun mélange d'imperfection tous les biens que l'on nomme utiles. En effet, nous trouvons en Dieu tous les moyens nécessaires pour arriver à notre fin dernière: Le Sauveur dit avec raison qu'il est *la voie, la vérité et la vie* (1), parce que c'est lui qui nous conduit sûrement au terme de notre pèlerinage, où nous verrons la souveraine vérité, et où nous posséderons la vie éternelle, en le possédant lui-même. *Le Seigneur*, dit le Psalmiste, *donnera la grâce et la gloire* (2). De plus, tous les biens qui sont utiles à l'homme sur la terre pour obtenir quelque fin louable et honnête, sont aussi en Dieu éminemment; ils dérivent de sa bonté, et le rendent par conséquent digne d'être aimé. Si j'aime les aliments parce qu'ils conservent la vie corporelle; les remèdes parce qu'ils guérissent les maladies; les richesses, parce qu'elles me permettent de me procurer tout ce qui m'est nécessaire; à plus forte raison dois-je aimer Dieu, de qui me viennent tous ces biens. Ce n'est pas toutefois qu'il me soit permis de rechercher ces avantages principalement pour eux-mêmes; je dois m'efforcer d'aimer plus que ses propres dons une bonté qui se montre si libérale à mon égard. En agissant de la sorte, je profiterai de tous les biens utiles dont je me sers, pour mieux com-

1. Dicit ei JESUS : Ego sum via, et veritas, et vita. (JOAN., XIV, 6.)

2. Gratiam, et gloriam dabit Dominus. (Ps. LXXXIII, 12.)

prendre combien Dieu est aimable, et ils m'aideront effectivement à l'aimer, si je me figure qu'ils me répètent sans cesse ces paroles : *Reçois, et rends ; donne, et reçois.*

III. — *La bonté de Dieu est souverainement aimable à cause des délices dont elle est la source.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la bonté divine est infiniment aimable à raison d'une troisième sorte de bien que l'on nomme délectable. Le bien délectable produit le repos de l'âme dans la possession de l'objet qu'elle aime, et dans l'accomplissement de ses désirs. C'est ce que l'on appelle autrement joie et allégresse.

Premièrement. Dieu est aimable à raison des délices infinies qu'il trouve en lui-même. Comme il est la bonté essentielle, il est à lui-même ses propres délices, il met ses complaisances à contempler ses perfections infinies et à les aimer.

Secondement. Dieu est aimable à cause de la joie infinie avec laquelle il produit ses œuvres. Il se réjouit dans la création et la conservation du ciel et de la terre selon cette parole du Psalmiste : *Le Seigneur se complaira dans ses œuvres* (1).

Troisièmement. Dieu est aimable parce qu'il est l'auteur de tous les biens délectables de cette vie. Aucun objet ne peut plaire à mes sens, ni charmer les puissances intérieures de mon âme autrement que par l'être qu'il a reçu de Dieu, et il m'est impossible de goûter aucun plaisir, si Dieu ne me le donne. Ainsi se trouvent éminemment en Dieu toutes les choses agréa-

1. Lætabitur Dominus in operibus suis. (Ps. CIII, 31.)

bles et tous les plaisirs que nous pouvons désirer, et, quoiqu'il se serve de ses créatures pour nous procurer quelque récréation innocente, il peut toujours faire par lui-même ce qu'il fait par leur moyen, et incomparablement davantage. C'est sur cette vérité qu'est fondée la promesse du centuple en faveur de ceux qui abandonneront les biens de la terre pour l'amour de leur Seigneur. Car il leur fait trouver, dans le renoncement aux richesses, une joie spirituelle qui surpasse le plaisir qu'ils auraient eu à les conserver (1).

Quatrièmement. Dieu est aimable parce qu'il prend plaisir à traiter et à converser avec nous ; ce qui fait dire à la Sagesse divine qu'elle *se récréé et se joue sans cesse dans l'univers* à la vue de la variété et de la multiplicité de ses œuvres, mais que *ses principales délices consistent à demeurer avec les enfants des hommes* (2).

Cinquièmement. Il suit de là que Dieu demande de nous que nous le servions avec joie. Il veut que nous mettions notre bonheur à traiter et à converser avec lui. Car, comme tout être aime ce qui lui est semblable, et que Dieu est dans une joie perpétuelle qui accompagne toutes ses œuvres ; ainsi souhaite-t-il que ses élus soient toujours contents et qu'ils le servent de bon cœur. *Habitants de la terre*, disait David, *réjouissez-vous dans le Seigneur, serves-le avec joie, tressaillez d'allégresse en sa présence* (3). Pour exciter en nous ces senti-

1. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. (MATTH., XIX, 29.)

2. Cum eo eram cuncta componens, et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore ; ludens in orbe terrarum et deliciæ meæ esse cum filiis hominum. (*Prov.*, VIII, 30, 31.)

3. Jubilate Deo omnis terra, servite Domino in lætitia. Introite in conspectu ejus, in exultatione. (*Ps.* XCIX, 1.)

ments, Dieu même nous promet pour récompense sa propre joie, car il dira au serviteur fidèle : *Entrez dans la joie de votre Seigneur* (1).

Sixièmement. Chacune de ces considérations doit faire naître en moi de vifs sentiments d'amour et de joie. Je me réjouirai en Dieu, parce qu'en Dieu seul je trouverai tous les motifs de joie et toutes les satisfactions que je puis désirer. — O mon âme, pourquoi vas-tu mendier des jouissances auprès des créatures, lorsque tu peux en trouver infiniment plus en Dieu seul que dans tous les objets créés ? Travaille avec joie à le servir, puisqu'il s'occupe avec un contentement infini à procurer ton bonheur. Donne-lui tout ce que tu as, *non par nécessité et avec tristesse, car il aime celui qui donne avec joie*, et il rend au centuple ce qui lui est donné de grand cœur (2). Aime à converser avec lui, puisqu'il aime à converser avec toi ; tu mériteras par là qu'il te remplisse de sa joie, car *sa compagnie n'a ni amertume ni ennui, mais une allégresse inaltérable* qui commencera en cette vie, et aura sa consommation en l'autre, lorsque nous aurons échangé les délices du temps pour celles de l'éternité (3).

Septièmement. Tout ce qui a été dit dans cette Méditation me fera toucher au doigt combien sont aveugles et coupables ceux qui se livrent à de honteux plaisirs, au mépris de la loi du Seigneur ; qui préfèrent les délices terrestres aux consolations célestes, et qui

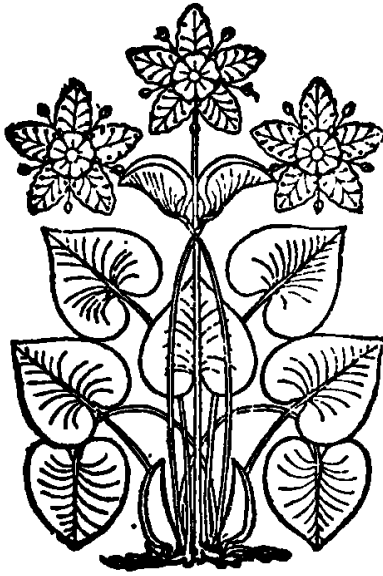
1. Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis... intra in gaudium domini tui. (MATTH., XXV, 21.)

2. Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia, aut ex necessitate : hilarem enim datorem diligit Deus. (II Cor., IX, 7.)

3. Non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium. (Sap., VIII, 16.)

pour une joie courte et légère, renoncent à des plaisirs infinis et à un bonheur éternel. Je plaindrai leur sort et je déplorerai mes égarements passés ; je prendrai en même temps la ferme résolution de me corriger, car *comment pourrai-je me réjouir dans le Tout-puissant, si j'abandonne son service* (1) ?

1. Aut poterit in Omnipotente delectari, et invocare Deum omni tempore?
(JOB, XXVII, 10.)



MÉDITATION IX.

DE LA CHARITÉ INFINIE DE DIEU.

L'amour consiste dans une certaine complaisance que l'on a pour un bien qui a du rapport avec notre nature (1). L'amour produit trois actes principaux. Le premier, qui est le plus général, s'appelle bienveillance. Il consiste à vouloir du bien à un autre, à se réjouir de ceux qu'il possède, ou à lui en souhaiter quelqu'un qui lui manque (2). Le second acte est l'amour de concupiscence : il consiste à aimer une chose pour son propre avantage ou pour l'avantage d'autrui : on aime de cette manière les richesses, les aliments (3). Le troisième acte est l'amour d'amitié entre deux personnes qui, à cause du bien qui est en elles, s'aiment mutuellement et savent qu'elles sont aimées : si le bien est surnaturel, l'amitié prend le nom de charité (4). Ces trois actes donnant naissance à un quatrième, qui s'appelle bienfaisance et consiste à faire du bien à la personne aimée (5). C'est ce que nous allons voir en méditant sur l'infinie charité de Dieu, sur l'amour qu'il a pour lui-même et pour toutes les créatures, spécialement pour les hommes, et plus spécialement encore pour les justes. Nous avons déjà dit, dans les Méditations pré-

1. S. THOM. Part. 1, quæst. 20.

2. S. THOM. Part. 2-2, quæst. 27, art. 2.

3. S. THOM. Part. 1-2, quæst. 26, art. 4.

4. S. THOM. Part. 2-2, quæst. 23, art. 1.

5. S. THOM. Part. 2-2, quæst. 31, art. 1.

cédentes, plusieurs choses qui regardent la charité de Dieu, à cause de la connexion qu'elle a avec sa bonté.

I. — De l'amour que Dieu a pour lui-même.

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu s'aime infiniment lui-même à raison de son infinie bonté ; et comme il est essentiellement sa bonté, ainsi est-il essentiellement son amour et sa charité (1), et se complaît-il dans ses perfections, dans sa sagesse, dans sa puissance, dans tous ses attributs. Cet amour est très conforme et justement dû à sa bonté, à sa sainteté, à sa beauté infinies. En quoi il diffère de l'amour que nous avons pour nous-mêmes ; je dis de cet amour-propre si déréglé qui occupe tout notre cœur, et qui en bannit tout autre amour.

En pénétrant plus avant dans ce sujet, je verrai qu'il y a en Dieu un amour infini d'amitié et de charité, parce que toutes les conditions de la parfaite amitié se rencontrent excellemment dans les trois Personnes divines. Ces conditions sont l'égalité des Personnes, l'union des volontés, une communication réciproque de toutes choses. Un ami veut pour son ami l'être, la vie, et toutes sortes de biens ; il lui communique ceux qu'il possède ; il se plaît à converser avec lui intimement et à lui faire part de ses secrets. L'amitié requiert surtout que l'amour soit ancien et persévérant, et que ceux qu'il unit soient peu nombreux (2). Or toutes ces conditions, comme il a été dit dans la Méditation quatrième, se rencontrent entre le

1. Deus charitas est. (I JOAN, IV, 8.)

2. S. THOM. Part. 2-2, quæst. 25, art. 7. Ubi citat Aristot. *Ethic.* libr. IX, cap. IV.

Père, le Fils et le Saint-Esprit. En effet, ces trois Personnes sont égales en perfections ; elles ont une même essence, une même volonté en toutes choses ; tout est commun entre elles, et elles n'ont rien de secret. De plus, cet amour est éternel. Il n'a jamais eu de commencement, et il n'aura jamais de fin. Il existe entre peu de personnes, puisqu'il n'y en a pas plus de trois, et qu'une amitié de cette nature ne saurait s'étendre à un plus grand nombre.

De cette considération je tirerai de vifs sentiments de joie et de confiance.

En premier lieu, je me réjouirai de ce que Dieu s'aime autant qu'il peut être aimé et qu'il mérite de l'être : de sorte qu'en lui l'amour et la bonté vont de pair. L'amour ne peut avoir une plus grande bonté pour objet, et la bonté ne peut être aimée d'un plus grand amour. Or, si j'aime Dieu, il est juste que je sois ravi de voir et sa charité, et sa bonté également satisfaites, l'une d'aimer et l'autre d'être aimée.

En second lieu, je ressentirai une joie extrême de ce que Dieu s'aime de la sorte, puisque l'amour qu'il a pour lui-même sert de modèle et de règle à celui qu'il porte à ses créatures, et que l'amour mutuel du Père, du Fils et du Saint-Esprit est le principe de celui qu'ils ont pour les anges et pour les hommes. Ce divin amour presse et sollicite perpétuellement notre Dieu de nous aimer. Je puis donc avoir une grande confiance qu'il m'aimera toujours, puisque l'amour qu'il a pour lui-même le porte à m'aimer et à aimer tout ce qu'il aime. Si saint Paul a dit de lui-même : *L'amour que nous avons pour JÉSUS-CHRIST est com-*

me un aiguillon qui nous excite à aimer le prochain (1), à combien plus forte raison l'amour infini que Dieu a pour sa propre bonté le pressera-t-il d'aimer ses créatures! C'est ce que nous verrons dans les points suivants.

II. — De l'amour que Dieu a pour ses créatures.

Je considérerai, en second lieu, quel amour Dieu porte à toutes ses créatures, et je remarquerai les principales propriétés de cet amour.

Premièrement. Dieu n'aime pas de la même manière que nous. Notre amour, selon saint Thomas, suppose dans son objet l'être et les qualités qui peuvent le rendre aimable ou du moins il se les figure par l'imagination et s'y complaît (2). L'amour de Dieu, au contraire, produit dans le sien tout ce qui peut le faire aimer. D'où il suit que l'on trouve réunis en Dieu les deux actes d'amour que l'on appelle bienveillance et bienfaisance. Car, dans le Créateur, vouloir du bien et faire du bien, sont deux choses qui ne peuvent se séparer. Dieu donc ayant connu dans son éternité, par les lumières de son infinie sagesse, toutes les créatures possibles, avec leurs qualités naturelles, qui lui ont paru toutes bonnes, il en aime quelques-unes d'un amour spécial et efficace, et il a résolu ensuite de leur donner l'être et les perfections qui leur sont propres. Ainsi, en aimant les cieux, il les a faits tels qu'ils sont; en aimant les créatures d'ici-bas, et surtout l'homme, il leur a donné, avec l'être, toute la beauté que nous y voyons. Il ne les a pas plus tôt aimées dans l'éter-

1. *Charitas enim Christi urget nos.* (II Cor., v, 14.)

2. S. THOM. Part. 1, quest. 20, art. 2 ad 3.

nité, qu'il leur a voulu du bien, et cette bonne volonté a eu, dans le temps, tout l'effet qu'il prétendait. C'est pour cela que David disait : *Il m'a sauvé, parce qu'il m'a aimé* (1). Chacun de nous peut dire de même : Il m'a donné un corps et une âme, il m'a créé à son image et à sa ressemblance, parce qu'il m'a aimé. Il me conserve, me gouverne et me donne tout ce que je possède, parce qu'il me veut du bien, et que de sa part, me vouloir du bien, c'est me le donner, et me le donner gratuitement, selon cette parole d'Osée : *Je les aimerai spontanément* (2). — Dieu de mon âme, je vous rends grâces de cet amour si actif et si efficace que vous témoignez à vos créatures, et à moi en particulier. Il n'est pas possible, je le reconnais, de vous aimer comme vous m'aimez. Je puis à la vérité vous vouloir du bien, mais je ne puis vous en faire, puisque je n'ai rien à vous donner que ce que vous avez déjà. Je ne laisserai pas cependant de vous offrir ce que j'ai reçu de vous ; je vous servirai et je vous remercierai de tous vos bienfaits, et ce que je ne puis vous donner, je le donnerai à vos serviteurs pour l'amour de vous.

Secondement. Dieu aime l'homme incomparablement plus que toutes les autres créatures visibles. Car la ressemblance fait naître l'amour, et plus la ressemblance est grande, plus l'amour est ardent. En effet, ceux qui se ressemblent se considèrent en quelque façon comme une même chose, et cette sorte d'unité les incline à se vouloir du bien. Or les créatures autres que l'homme ne sont qu'une simple trace ou vestige de l'être de Dieu, tandis que l'homme est son image

1. *Salvum me fecit, quoniam voluit me.* (Ps. XVII, 20.)

2. *Diligam eos spontaneè.* (Os., XIV, 5.)

et sa ressemblance, ce qui le rend capable d'aimer son auteur et de contracter amitié avec lui (1). De là vient que l'homme est aimé de Dieu beaucoup plus que le reste des créatures visibles, lesquelles sont créées pour l'homme, quoiqu'elles aient pour fin dernière Dieu lui-même. Je comprends maintenant combien je suis obligé d'aimer Dieu. Car si la ressemblance est la cause de l'amour, combien ne dois-je pas aimer celui qui m'a créé à son image et à sa ressemblance ! Si *tout animal aime son semblable* (2), et si les choses qui ont entre elles un rapport particulier se recherchent les unes les autres, avec quelle ardeur ne faut-il pas que je cherche Dieu, et que je m'attache à celui qui a daigné me marquer de son caractère avec tant d'amour !

— O Dieu, qui avez voulu dans la création de l'homme, manifester l'union des trois Personnes de l'auguste Trinité lorsque vous avez dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (3) ; unissez si étroitement toutes les puissances de mon âme, qu'elles concourent à vous aimer et à vous bénir de la grâce insigne que vous m'avez faite, dans votre amour, d'imprimer en moi votre image.

Troisièmement. A la réserve de l'homme, Dieu aime les créatures visibles, non d'un amour d'amitié, que leur nature ne comporte pas, mais d'un amour de concupiscence (4). Toutefois, ce n'est pas pour lui qu'il désire le bien qui est en elles, *puisqu'il n'a besoin de*

1. S. THOM. Part. 1-2, quæst. 27, art. 3.

2. Omne animal diligit simile sibi : sic et omnis homo proximum sibi. (*Ecclesi.*, XIII, 19.)

3. Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. (*Genes.*, I, 26.)

4. S. THOM. Part. 1, quæst. 20, art. 2, ad 3.

rien ⁽¹⁾, mais il veut qu'elles servent à l'homme pour la conservation de sa vie, pour son plaisir et pour les autres avantages qu'elles peuvent lui procurer. Comme elles sont dans l'impuissance de le louer et de reconnaître le bien qu'il leur fait, il les a soumises à une créature raisonnable qui supplée à leur défaut, et qui prend occasion de l'utilité qu'elle en retire pour louer et pour remercier leur Créateur. J'admurerai cette conduite de la Providence, et je m'écrierai avec David : *Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour que vous vous souveniez de lui ? Qu'est-ce que le fils de l'homme pour que vous le visitiez ? Vous l'avez couronné d'honneur et de gloire, et vous lui avez donné l'empire sur les œuvres de vos mains. Vous avez mis toutes choses sous ses pieds ; vous lui avez assujetti les brebis, les bœufs et les animaux sauvages, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer. Seigneur notre Dieu, que votre nom est admirable dans toute la terre* ⁽²⁾ ! Oui, mon Dieu, votre nom est admirable, mais il n'est pas moins digne d'amour. Car tout ce que vous avez fait d'admirable en faveur de l'homme, vous l'avez fait par amour pour lui et pour obtenir son amour, en lui découvrant combien vous êtes aimable.

Quatrièmement. Je conclurai de ces réflexions que j'ai une infinité de motifs d'aimer Dieu, puisqu'il m'a donné une infinité de gages de sa charité. En effet, s'il aime ses créatures, qui sont innombrables, il les aime

1. Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges. (Ps. xv, 2.)

2. Quid est homo, quod memor es ejus ? aut filius hominis, quoniam visitas eum ? Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum : et constituisti eum super opera manuum tuarum. Omnia subjecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi ; volucres cœli, et pisces maris, qui perambulant semitas maris. (Ps. viii, 5-9.)

à cause de moi, et c'est moi qui suis l'objet de son amour. Un père aime un vêtement, une maison, un serviteur pour son fils. Ce qui touche, c'est l'amour que ce tendre père a pour ce fils bien-aimé. Il en est de même de notre Père céleste. S'il aime les éléments, les plantes, les animaux, c'est moi qu'il aime, et non des corps insensibles ou destitués de raison, qu'il n'a tirés du néant que pour mon usage. Mais aussi, de mon côté, ne dois-je aimer dans toutes les créatures que celui qui les aime pour moi, et n'en user que pour son service. — O Dieu infini, qui, de toute éternité, avez aimé toutes vos créatures et les avez comblées de vos bienfaits ; je le confesse, des milliers de titres m'obligent à vous aimer de tout mon cœur. Puisque vous montrez de l'affection pour une infinité de choses qui ne peuvent vous payer de retour, je me reconnais obligé à vous aimer pour elles. Que n'ai-je autant de cœurs que vous avez mis de créatures à mon service ! et que ne puis-je par des actes sans nombre acquitter la dette d'amour et de reconnaissance qu'elles ne peuvent acquitter elles-mêmes, et qui pèse tout entière sur moi !

III. — *De l'amour universel que Dieu porte à ses créatures.*

Je considérerai, en troisième lieu, que l'amour de Dieu s'étend à toutes les créatures sans exception, dans la mesure de l'être de chacune, selon cette parole du Sage : *Vous aimez tout ce qui existe, et vous ne haïssez aucune de vos œuvres. Vous n'avez rien créé, rien établi avec haine, et rien ne continue à exister que*

par votre volonté (1). Dieu à la vérité hait le péché, il hait même le pécheur, en tant que pécheur, mais il ne hait ni sa nature ni le bien qu'il a mis en lui, et, malgré son ingratitude, il ne cesse de l'aimer comme sa créature, et de lui communiquer les biens naturels qu'il accorde à ceux qui ont pour lui plus de reconnaissance. Je tirerai de là trois principes de conduite très importants.

Premièrement. Puisque Dieu aime le bien naturel qu'il a mis en moi, je me ferai un titre de cet amour pour obtenir qu'il me pardonne et qu'il réforme le mal que j'y ai ajouté. Je lui dirai avec Job : *Vos mains, Seigneur, m'ont créé et m'ont formé tout entier, et c'est ainsi que soudain vous m'abandonnez* (2) ! O mon Créateur, ne permettez pas que je tombe en des péchés qui vous obligeraient à me précipiter en enfer. Détruisez le mal que j'ai fait par ma faute ; je vous le demande par l'amour que vous avez pour le bien qui me vient de votre bonté.

Secondement. Je prendrai une ferme résolution de ne haïr aucune des choses que Dieu aime, et de conformer en tout mon amour au sien. Si un ennemi me persécute, je pourrai haïr sa malice, mais je ne haïrai pas sa personne. Je l'aimerai comme Dieu l'aime, et je demanderai pour lui les biens que Dieu désire lui accorder. Je me rappellerai ces paroles de Notre-Seigneur : *Aimez vos ennemis, et faites du bien à ceux qui vous haïssent, afin que vous soyez les fils de votre Père*

1. Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti : nec enim odians aliquid constituisti, aut fecisti. Quomodo autem posset aliquid permanere nisi tu voluisses ? (*Sap.*, XI, 25, 26.)

2. Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me totum in circuitu, et sic repente præcipitas me ? (*JOB.*, X, 8.)

céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes, montrant par là qu'il aime les uns et les autres (1).

Troisièmement. J'imiterai par là la douce conduite de la Providence, qui veut que la charité ait part à tout ce qu'elle fait. Dieu, dit le Sage, *n'ordonne et ne fait rien avec aversion*, parce que l'amour, selon saint Denys, est la cause de toutes les actions de celui qui aime (2). Si donc j'ai pour Dieu un amour sincère et ardent, je ferai agir cet amour au commencement, au milieu et à la fin de mes œuvres. L'amour les commencera, l'amour les accompagnera, elles tendront toutes à l'amour. Ainsi ferai-je toute chose pour l'amour de ce grand Dieu qui m'a tant aimé ; ainsi, selon la loi de la charité, l'aimerai-je de tout mon cœur, de toute mon âme, de tout mon esprit, de toutes mes forces. — O Dieu, souverain bienfaiteur et ami constant de vos créatures ; qui aimez toujours et qui agissez toujours ; qui ne cessez ni d'aimer ni d'agir, parce que si vous cessiez d'aimer et d'agir, aussitôt tout cesserait d'exister ; accordez-moi de ne jamais cesser de vous aimer et d'agir pour l'amour de vous. Que toutes mes œuvres, selon la recommandation de l'Apôtre, *soient faites dans la charité* (3). Sans la charité, *je ne serais rien* en votre présence (4), et je n'aurais ni valeur ni mérite, puisque,

1. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos ; et orate pro persequentibus et calumniantibus vos : ut sitis filii Patris vestri qui in cœlis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. (MATTH., V, 44, 45. — S. THOM., Part. 2, 2, quæst. 25, art. 6.)

2. Propter amorem boni omnia agunt, quæcumque agunt. (*Sap.*, XI, 25.) — S. DIONYS., *De Divin. Nomin.*, C. IV. — S. THOM., Part. 1, 2, quæst. 28, art. 6.)

3. Omnia vestra in charitate fiant. (*I Cor.*, XVI, 14.)

4. Charitatem autem non habuero, nihil sum. (*I Cor.*, XIII, 2.)

si j'ai quelque chose, j'en suis redevable uniquement à votre amour.

IV. — *De l'amour que Dieu porte spécialement à l'homme.*

Je considérerai, en quatrième lieu, la grandeur de la charité et de l'amour que Dieu a pour les hommes. Il les aime jusqu'à vouloir contracter avec eux une véritable amitié revêtue de tous les caractères dont est susceptible la liaison la plus intime entre le Créateur et la créature. Pour comprendre cette vérité, il suffira de se rappeler les principales propriétés de l'amour, que l'on a indiquées au commencement de cette Méditation.

La première propriété de l'amitié, c'est qu'elle règne entre des personnes qui soient égales en quelque manière. L'égalité sera absolue, si la condition des personnes est la même ; elle sera relative, si l'une des deux est supérieure à l'autre : telle serait l'amitié qui existerait entre un roi et un de ses sujets, entre un père et un fils. Il suit de là qu'un ami, lorsqu'il est élevé en dignité, cherche à rapprocher de lui le plus qu'il peut son ami, suivant cette parole de saint Jérôme : L'amitié trouve ou fait des égaux (1). Or voilà quelle est l'amitié que Dieu veut contracter avec nous. Comme il voit une disproportion infinie entre la nature humaine et la nature divine, il nous élève à un état supérieur pour nous rendre en quelque sorte dignes de son amitié. Dans cette vue, *il nous enrichit*, dit saint Pierre, *des grands et précieux dons de sa grâce ; il nous fait*

1. Amicitia pares accipit, aut facit. (S. HIERON. *in Mich.* lib. II, cap. VII. — ARISTOT., *Ethic.*, libr. VIII, cap. x.)

participants de sa nature divine ; il nous rend semblables à lui, autant qu'une pure créature en est capable en cette vie (1). Il ne se contente pas de nous honorer de la qualité d'amis et de favoris, il nous adopte *pour ses enfants et pour les héritiers de son royaume* (2) ; il nous communique son bonheur ; il nous donne même le nom de rois et de *dieux* (3), et il se déclare l'époux de nos âmes (4). C'est du reste par une faveur toute gratuite qu'il agit de la sorte ; c'est pour montrer son infinie bonté qui admet ses créatures et ses esclaves à la participation de l'amitié infinie qui unit dans une même nature les trois divines Personnes. Son excellence infinie exclut, il est vrai, une égalité parfaite, mais son infinie bonté y supplée. Il se sert à notre égard de termes qui expriment l'égalité, comme on le voit au Livre des Cantiques, où il nomme l'âme pieuse *sa sœur et son épouse*, et où il lui rend tous les éloges qu'elle lui donne. — O Dieu très aimant, Dieu aimable au delà de ce qui se peut imaginer, vous m'aviez fait une grâce signalée en me créant à votre image et à votre ressemblance, mais cela n'a pas suffi à votre infinie charité. Pour me donner des preuves plus grandes encore de votre amour, vous avez voulu m'élever à une ressemblance beaucoup plus parfaite. Je ne m'étonnerai pas comme David, que vous m'avez donné un être naturel qui m'élève au-dessus de toutes

1. Gratia vobis et pax adimpleatur in cognitione Dei, et CHRISTI JESU Domini nostri... per quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit ; ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. (II PETR., I, 2, 4.)

2. Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei. Si autem filii, et hæredes : hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. (Rom., VIII, 16, 17.)

3. Ego dixi : dii estis, et filii Excelsi omnes. (Ps. LXXXI, 6.)

4. Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa. (Cant., IV, 9.)

les créatures de la terre (1) ; ce que j'admurerai, c'est que vous ayez daigné me communiquer un être surnaturel qui m'égale en dignité à ce qui est dans le ciel. Par l'être naturel, je suis un peu au-dessous des anges ; par l'être surnaturel, vous m'avez fait leur égal ; vous m'avez rendu semblable à vous-même, le créateur et le sanctificateur de tous les saints ; vous m'avez destiné à vous aimer et à glorifier votre nom sur la terre comme ils le glorifient dans le ciel.

La seconde propriété de la parfaite amitié naît de la première. Elle consiste, de la part de celui qui aime, à vouloir pour son ami l'être, la vie et tous les biens qu'il peut lui communiquer (2). Sous ce rapport, Dieu se montre d'une manière excellente l'ami de l'homme. Non content de nous donner l'être et la vie dans l'ordre de la nature, il veut nous donner encore l'être surnaturel, la vie de la grâce et la vie éternelle de la gloire avec les biens innombrables qui l'accompagnent. Il va jusqu'à nous dire : *Tout ce que j'ai est à vous* (3). Parce que tout est commun entre amis, Dieu veut pour ses amis tout ce qu'il possède lui-même. — Que vous accomplissez bien, ô mon Dieu, cette loi de la parfaite amitié, en voulant que tous vos biens soient communs à vos amis ! Comment pourrai-je l'accomplir, moi qui n'ai aucun bien propre à vous présenter ? *Toutes choses vous appartiennent, et je n'ai rien à vous donner que ce que j'ai reçu de vous* (4). Je vous offrirai

1. Minuisti eum paulo minus ab angelis... Constituisti eum super opera manuum tuarum... Omnia subjecisti sub pedibus ejus. (Ps. VIII, 6-8.)

2. S. THOM. Part. 2-2, quæst. 27, art. 5.

3. Omnia mea tua sunt. (LUC. XV, 31. — Amicorum sunt omnia communia.)

4. Tua sunt omnia ; et quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi. (I Paralip., XXIX, 14.)

donc tout ce qu'il est en mon pouvoir de vous offrir. Je me dépouillerai de ma propre volonté et de mon amour-propre ; je ferai tout ce que vous voulez, et j'aimerai tout ce que vous aimez. Je m'oublierai moi-même, et je n'aurai en vue que vous seul.

De cette seconde propriété de la parfaite amitié, suit la troisième, c'est-à-dire l'union des cœurs, qui se lient ensemble si étroitement que l'on a coutume de dire : *Mon ami est un autre moi-même*. En effet, il semble que deux amis n'aient qu'une seule âme en deux corps, parce que l'âme est plus dans l'objet qu'elle aime que dans le corps qu'elle anime (1). Ce qui fait qu'ils voudraient pouvoir vivre toujours ensemble, comme il paraît admirablement dans l'amitié que Dieu a pour nous. Car, par la force de son amour, il nous unit si intimement à lui, que nous ne faisons plus qu'un même esprit avec lui (2) ; que nous lui sommes ce que la prunelle est à l'œil (3) ; qu'il prend plaisir à être avec les enfants des hommes et à converser familièrement avec eux (4) ; qu'il leur fait part de ses secrets, selon cette parole de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST à ses apôtres : *Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce qu'un serviteur ne sait pas ce que fait son maître. Je vous appellerai mes amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai révélé* (5). Enfin, il

1. Bene quidam dixit de amico suo : *Dimidium animæ meæ*. (Horat., *Carm. libr. 1, Od. 3.*) Nam ego sensi animam meam et animam illius unam fuisse animam in duobus corporibus. (S. AUGUST., *Confess. libr. IV, c. 6.* — S. THOM. Part. 1-2, quæst. 28, art. 1, 2.)

2. Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est. (*I Cor., VI, 17.*)

3. Qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei. (*ZACHAR., II, 8.*)

4. Delicere meæ esse cum filiis hominum. (*Prov., VIII, 31.*)

5. Jam non dicam vos servos : quia servus nescit quid faciat dominus ejus. Vos autem dixi amicos : quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis. (*JOAN., XV, 15.*)

nous prépare une demeure dans le ciel, où la communication sera plus étroite encore, parce que nous serons continuellement en sa présence, sans intermédiaire, au centre de sa divinité, où nous le verrons face à face, et où nous converserons avec lui dans une intime familiarité. — O Dieu plein d'amour, c'est avec raison, je le reconnais maintenant, que vous vous appelez l'Époux de nos âmes, et que vous nommez nos âmes vos épouses, puisque vous ne faites avec elles qu'un même esprit et un même cœur, et que vous traitez avec elles comme jamais l'époux le plus aimant n'a traité avec une épouse. Qui pourrait croire à un tel amour si vous ne l'aviez révélé vous-même? Qui pourrait comprendre un mode de communication si intime s'il ne l'avait éprouvé? *Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour que vous le regardiez comme quelque chose de grand, et pour que votre cœur se penche ainsi vers lui* (1)? Placez, ô mon Dieu, mon cœur dans le vôtre, et montrez-moi la grandeur de votre amour; que je ne fasse qu'un avec vous, afin que je vous aime comme vous m'aimez, et que l'amitié soit parfaite de mon côté comme elle est très parfaite du vôtre.

La considération de ces trois propriétés de la charité doit m'inspirer un ardent désir de manifester mon amour de lui. Je me ferai l'égal de tous; je les élèverai autant que je pourrai; je leur communiquerai mes biens temporels et spirituels; je leur parlerai avec bonté, afin de les gagner à Dieu et d'augmenter le nombre de ses amis, et qu'il soit glorifié dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Quid est homo, qui magnificas eum? aut quid apponis erga eum cor tuum? (JOB, VII, 17.)

MÉDITATION X.

DE QUATRE EXCELLENTE PROPRIÉTÉS DE L'INFINIE CHARITÉ DE DIEU ENVERS LES HOMMES, ET COMMENT NOUS POUVONS LES IMITER.

Les propriétés que nous venons de remarquer dans l'amour de Dieu, sont celles de la parfaite amitié, telle qu'elle existe entre les hommes. Nous avons maintenant à expliquer certaines prérogatives qui ne se peuvent rencontrer que dans l'amitié de Dieu, parce que, étant infinie, elle a des caractères qui ne conviennent à aucune autre. L'apôtre saint Paul les réduit à quatre, qui sont *sa longueur, sa largeur, sa hauteur et sa profondeur* (1). Sa longueur est sa durée, qui n'a ni commencement ni fin. Sa largeur est son étendue, qui embrasse tous les hommes qui veulent s'attacher à Dieu. Sa hauteur est la sublimité des dons célestes que procure cette amitié. Sa profondeur, ce sont les mystères qu'elle renferme et que nulle créature ne saurait pénétrer. Ce sujet a été touché dans les Méditations précédentes ; nous l'approfondirons dans les points suivants.

I. — *Éternité de l'amour de Dieu.*

La première propriété de la charité de Dieu pour les hommes, c'est qu'elle est éternelle.

1. Ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum. (*Ephes.*, III, 18. — S. THOM. in *Epist. ad Ephes. cap. III, lect. 5.*)

Premièrement. De toute éternité Dieu a résolu d'aimer les hommes, et de contracter amitié avec eux, non seulement avec tous en général, mais avec chacun en particulier. Autant qu'il est en lui, il a voulu donner à tous les biens de la grâce et de la gloire, qui sont le fondement de cette amitié. Quoiqu'il aime tous les hommes, il aime néanmoins d'un amour spécial ceux que nous appelons prédestinés. Je puis donc m'appliquer à moi-même ce que Dieu dit par la bouche du prophète Jérémie : *Je t'ai aimé d'un amour éternel* (1). Parole qui signifie : Depuis que je suis Dieu, je t'aime; depuis que je m'aime moi-même, je t'aime aussi. L'amour dont je t'aime est aussi ancien que mon existence, et que l'amour dont je m'aime moi-même. — O Dieu qui m'aimez de toute éternité, que ne vous aimé-je sans jamais cesser de vous aimer ! Comment ne vous ai-je pas toujours aimé depuis que je suis homme, vous qui m'avez toujours aimé depuis que vous êtes Dieu ? O mon âme, ne diffère point davantage d'aimer ton Seigneur. C'est trop attendre que de remettre à bientôt. Commence dès maintenant à aimer celui qui t'a aimée avant tous les temps ; aime dès cette heure l'amour infini qui de toute éternité s'est employé à t'aimer (2). Si l'ami le plus sûr est le plus ancien, où trouveras-tu un ami plus ancien que celui qui est éternel ? Suis le conseil du sage qui te dit : *N'abandonne pas un ancien ami ; un nouveau ne lui ressemblera jamais* (3). Ne renonce pas à l'amitié de Dieu pour celle des hommes, qui ne la vaudra pas :

1. In charitate perpetua dilexi te : ideo attraxi te miserans. (JER., XXX, 3.)

2. Ama amorem ab æterno te amantem. (Opusc. *Sensa et lumina.*)

3. Ne derelinquas amicum antiquum : novus enim non erit similis illi. (*Eccli.*, IX, 14.)

il y a autant de différence entre l'une et l'autre, qu'entre le temps et l'éternité. — Je m'entretiendrai dans ces affections ou d'autres semblables. Je rendrai grâces à Dieu de ce qu'il m'a aimé de toute éternité ; je regretterai de ne l'avoir pas toujours aimé depuis que j'ai l'usage de la raison ; je mettrai ma confiance dans le plus ancien et le plus fidèle de tous les amis ; je me repentirai de l'avoir abandonné pour contracter de nouvelles amitiés avec les créatures ; enfin, je formerai la résolution inébranlable de ne plus le quitter à l'avenir.

Secondement. Je remarquerai ensuite que l'amour de Dieu devance et prévient toujours le nôtre, selon cette parole de saint Jean : *Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés le premier* (1). Comme s'il disait : La grandeur de l'amour de Dieu nous apparaît d'une manière bien sensible en ce qu'il nous a aimés avant que nous l'aimassions. Ce qui prouve qu'il ne nous a pas aimés par intérêt, ni en considération de nos mérites, mais gratuitement, mais uniquement parce qu'il est bon et qu'il a voulu nous obliger à un amour réciproque. Aussi le saint apôtre conclut-il en ces termes : *Il est donc juste que nous aimions Dieu, puisqu'il nous a aimés le premier* (2). — O mon âme, si l'amour provoque l'amour, laisse-toi toucher par une marque si touchante de bonté, et ne refuse pas d'aimer un Dieu qui t'a prévenue par sa charité. O divin Époux de nos âmes, qui m'avez aimé de toute éternité, si j'avais pu vous aimer le premier,

1. In hoc est charitas : non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos. (I JOAN., IV, 10.)

2. Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos. (I JOAN., IV, 19.)

il serait de toute justice que mon amour sollicitât le vôtre, et que je vous suppliasse de daigner m'aimer ; mais puisque c'est votre amour qui a prévenu le mien, je m'offre à vous avec un vif désir de vous aimer afin d'être aimé de vous, et de vous aimer chaque jour de plus en plus, afin que vous aussi vous m'aimiez toujours davantage, et que vous augmentiez en moi les dons de l'amour.

Troisièmement. Je considérerai que la charité de Dieu, aussi bien que la miséricorde dont elle est le principe, est éternelle quant à la durée (1). De même qu'elle n'a pas eu de commencement, ainsi, autant qu'il dépend de Dieu, elle n'aura jamais de fin. Je puis donc songer que ce grand Dieu, qui m'a toujours aimé, qui m'aime maintenant, m'aimera aussi longtemps qu'il sera Dieu, pourvu que je n'y mette point d'obstacle. Il suit de là que rien de créé ne peut me priver de l'amour de Dieu. C'est en ce sens qu'il faut entendre cette parole de l'Apôtre : *Qui nous séparera de la charité de JÉSUS-CHRIST? C'est-à-dire: Qui pourra faire que Dieu cesse de nous aimer en vue des mérites de JÉSUS-CHRIST? Dans toutes les épreuves, dans toutes les tribulations, nous serons vainqueurs à cause de celui qui nous a aimés*, et par la vertu que son amour a mise en nous (2).

Quatrièmement. La charité que Dieu a pour nous va encore plus loin. Supposé que je la détruise par le péché, et que je me déclare formellement l'ennemi de

1. Misericordia autem Domini ab æterno, et usque in æternum, super timentes eum. (*Ps.* CII, 17.)

2. Quis ergo nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?... Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. (*Rom.*, VIII, 35-37. — Tolet. *ib.*)

mon Dieu, il ne cesse pas, dans son infinie bonté, de désirer que je revienne à lui. Il est toujours prêt à me rendre sa grâce et à oublier mon ingratitude, pourvu que j'implore mon pardon. Il me dit par la bouche de Jérémie : *Tu as multiplié les infidélités ; cependant reviens à moi, et je te recevrai* (1). — O Dieu, dont l'amour est éternel et immuable, donnez-moi un amour semblable au vôtre, que rien ne puisse me ravir. Si votre amour ne se sépare pas de moi, *qui pourra me séparer de vous ? Serait-ce la tribulation, l'angoisse, la faim, le glaive des persécuteurs ? Rien n'aura ce pouvoir : votre amour me donnera la force de triompher de tout. Ni les grandes eaux ni les fleuves ne pourront éteindre mon amour*, s'il demeure uni au vôtre, parce que votre amour est un feu ardent capable d'absorber en un instant toutes les eaux (2). Ne permettez pas, ô mon Dieu, que je coupe le fil de votre amitié. Si par fragilité, je venais à le rompre, que votre amour me prévienne et m'excite à le renouer au plus tôt. Puisque *la charité ne finit jamais* (3), qu'elle règne en moi dans le temps, qu'elle y règne dans l'éternité.

II. — Étendue de l'amour de Dieu.

La seconde propriété de la charité c'est son étendue infinie.

Premièrement. Elle embrasse, autant qu'il est en elle, tous les hommes de quelque état et de quelque condition qu'ils soient. Car Dieu désire les faire parti-

1. Tu autem fornicata es cum amatoribus multis : tamen revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te. (JEREM., III, 1.)

2. Aquæ multe non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. (Cant., VIII, 7.)

3. Charitas nunquam excidit. (I Cor., XIII, 8.)

ciper tous à sa grâce et à son amitié, sans exclure aucun de ceux qui ne repoussent pas ce bienfait. Ainsi se vérifient les paroles du Sage qui, s'adressant à Dieu, lui dit : *Vous dissimulez les péchés des hommes s'ils en font pénitence. Car vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait* (1). Vous ne pouvez donc haïr aucun homme, si ce n'est pour des fautes qu'il n'a pas encore effacées par la pénitence. Et quoiqu'il soit vrai que Dieu aime spécialement les élus, et que dans ce sens on puisse dire qu'il hait les réprouvés, parce qu'il n'a pas pour eux autant d'amour que pour les premiers (2) ; toutefois, dans un sens absolu, Dieu aime tous les hommes d'une charité infinie ; *il désire que tous parviennent à la connaissance de la vérité, et que tous soient sauvés* (3). Aussi fait-il tout ce qui est nécessaire pour les gagner, et il ne tient point à lui qu'ils ne soient ses amis. Il leur fait même souvent des caresses, comme il en fit à Judas, pour les ramener par la douceur, et *il amasse sur leur tête des charbons ardents*, afin de les enflammer de son amour (4). Dans cette vue, le Père des miséricordes a commandé à son Fils, qui est le soleil de justice, de se lever sur les méchants comme sur les bons, de répandre la pluie de sa doctrine sur les pécheurs comme les justes, et de faire descendre la rosée des dons célestes sur tous ceux qui sont prêts à les recevoir (5). — O charité immense, qui embrassez

1. Dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam. Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti. (*Sap.*, XI, 24, 25.)

2. Jacob dilexi, Esau autem odio habui. (*Rom.*, IX, 13.)

3. Qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire. (*I Tim.*, II, 4.)

4. Si esurierit inimicus tuus, ciba illum : si sitit, potum da illi. Hoc enim faciens, carbones ignis congeres super caput ejus. (*Rom.*, XII, 20.)

5. Qui solem suum oriri facit super bonos et malos ; et pluit super justos et injustos. (*MATTH.*, V, 45.)

tous les hommes et dont le cœur ne se remplit jamais, parce qu'il est assez large pour recevoir toujours davantage ! O mon âme, réjouis-toi d'avoir un Dieu si plein de bonté, et espère que tu auras part à ses faveurs. Puisque votre amour n'a point de limites, ô mon Dieu, recevez tous les mortels dans votre sein ; fermez, s'il est possible, les portes de l'enfer, où votre nom est en horreur, afin que nul n'y descende ; ouvrez celles du ciel, où vous êtes un objet d'amour, afin que tous les hommes y montent et soient occupés éternellement à vous aimer.

Secondement. Il y a dans l'amitié de Dieu une qualité toute particulière. Quoiqu'elle s'étende à un très grand nombre d'âmes, elle demeure néanmoins ce qu'elle serait si elle ne s'appliquait qu'à un très petit nombre, c'est-à-dire qu'elle ne laisse pas d'être parfaite. Ici-bas, entre les hommes, une amitié intime, comme l'enseigne Aristote, demande à ne pas s'étendre au delà d'un petit nombre, parce qu'il est rare de trouver beaucoup d'amis fidèles en qui on puisse se confier (1). Il n'en est pas ainsi de Dieu. Dans son infinie charité, il contracte amitié avec un grand nombre, parce qu'il en fait des amis fidèles et leur donne la vraie charité ; en sorte qu'il traite avec chacun comme s'il était seul, et que le nombre des amis ne diminue pas la familiarité. C'est ce que l'on voit dans le ciel, où règne la plus parfaite amitié. De là vient que l'Époux, dans le Livre des Cantiques, après avoir énuméré trois sortes d'âmes qui vivent dans sa société, conclut ainsi : *Unique est ma colombe, ma parfaite* (2). Ce qui signifie : J'aime

1. Éthicor. libr. VIII, cap. 7.

2. Una est columba mea, perfecta mea. (*Cant.*, VI, 8.)

toutes les âmes qui font partie de mon Église, comme si chacune était seule. Je les aime pour une fin unique, leur éternel bonheur et ma gloire. — O mon Bien-Aimé, je vous rends grâces de ce que vous daignez contracter avec tous et avec chacun une amitié aussi étroite que si chacun était seul. Heureuse mon âme si elle pouvait être une de ces épouses à qui vous dites : *Unique est ma colombe, ma parfaite, elle est uniquement aimée de sa mère !* Faites, Seigneur, que je sois votre *colombe* par l'innocence, votre *parfaite* par la *charité*, qui est le lien de la perfection (1). Accordez-moi de vous aimer et de vous glorifier sur la terre, de même que l'Église triomphante, mère des élus, vous aime et vous glorifie dans le ciel.

Troisièmement. Ces considérations doivent me porter à prendre la résolution d'imiter en deux points la charité de Dieu. Premièrement, je n'aurai de haine pour personne, je ne regarderai personne comme ennemi, mais j'aurai le cœur assez grand pour y donner place à tous les hommes, aux bons et aux méchants, aux parfaits et aux imparfaits, et tous pourront attendre de moi les bons offices que l'on peut espérer des meilleurs amis. Secondement, je rapporterai cet amour si universel à un seul objet qui est Dieu : de sorte que si j'aime en même temps plusieurs personnes, je ne les aimerai pas comme étant plusieurs, ni pour des raisons particulières à chacune, mais principalement pour un motif unique et en vue d'un seul ami, lequel est Dieu : à qui appartiennent toutes les créatures.

1. Super omnia autem hæc, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis. (*Coloss.*, III, 14.)

III. — *Sublimité de l'amour de Dieu.*

La troisième propriété de l'amour de Dieu est sa hauteur. Les bienfaits dont elle est le principe, sont d'un ordre si relevé, qu'ils nous la font paraître d'une hauteur et d'une sublimité infinie.

Premièrement. La charité divine nous élève à la souveraine dignité d'enfants de Dieu et d'héritiers de son royaume, suivant ces paroles de saint Jean : *Voyez quelle charité le Père nous a témoignée ; il veut qu'on nous appelle enfants de Dieu et que nous le soyons en réalité* (1). L'apôtre semble nous dire : Contemplez à quelle hauteur s'élève la charité de Dieu ; considérez par quels admirables effets elle se révèle ; elle nous élève à la dignité de fils de Dieu et à toutes les prérogatives qui distinguent les fils d'un tel père. Quelles sont ces prérogatives ? il n'est pas possible de le comprendre en cette vie. C'est pourquoi le même apôtre ajoute : *Nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais nous ne voyons pas encore ce que nous serons un jour. Ce que nous savons, c'est que, lorsque Dieu se montrera à nous, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est* (2). C'est donc au ciel que se découvre combien haute est la dignité des enfants de Dieu ; c'est là que nous comprendrons la charité qui nous a élevés à cette dignité. — Je vous rends grâces, Père très aimant, de la charité que vous m'avez témoignée en m'adoptant pour votre fils ; éclairez les yeux de mon âme pour que j'en con-

1. Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. (I JOAN., III, 1.)

2. Charissimi, nunc filii Dei sumus : et nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est. (I JOAN., III, 2.)

naïsse de plus en plus la grandeur ; faites que, revêtu d'un don si précieux, je vous aime comme mon père et m'efforce de vous ressembler en ce monde par l'amour, afin que je sois un jour semblable à vous dans la gloire.

Secondement. Dieu a fait paraître d'une manière plus admirable encore l'amour qu'il nous porte, en nous donnant pour Sauveur un homme semblable à nous, qui est son Fils. Pouvait-il élever davantage notre nature qu'en faisant qu'un homme fût son Fils, non pas adoptif, mais naturel, égal à lui, et Dieu comme lui ? Mystère dans lequel la charité de Dieu est montée si haut qu'elle ne pouvait s'élever au delà. Nous en trouvons la preuve dans ces paroles de Notre-Seigneur : *Dieu a tellement aimé le monde que pour lui il a donné son Fils unique* (1), et dans ces autres de saint Jean l'Évangéliste : *Dieu a fait paraître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé dans le monde son Fils unique, afin que nous vivions par lui* (2). Dieu a contracté avec cet homme céleste l'amitié la plus parfaite qui se puisse rencontrer au-dessous de l'amitié infinie qui existe entre les trois Personnes divines. Si l'une est fondée sur l'unité de l'essence, l'autre a pour fondement l'unité d'une même Personne, égale à Dieu même. Dans cette amitié dont l'Homme-Dieu est l'objet, nous trouvons le plus ferme appui de l'amitié de Dieu pour les hommes. Car en nous aimant pour l'amour de son Fils, et en nous donnant ce même Fils, *comment ne nous aurait-*

1. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. (JOAN., III, 16.)

2. In hoc apparuit charitas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum. (I JOAN., IV, 9.)

il pas donné toute chose avec lui (1) ? — O sublimité incomparable de la bonté et de la charité de Dieu ! Que vos œuvres, Seigneur, sont incompréhensibles ! Que vos voies sont impénétrables ! O amour incréé, qui, pour vous unir plus intimement à notre nature, avez trouvé le moyen de faire un homme égal à Dieu ! Quelles actions de grâces vous rendrai-je pour un tel bienfait, et comment pourrai-je vous en louer dignement ? Que votre charité vous loue elle-même, Seigneur ! Que vos œuvres vous bénissent ! Mais soyez surtout glorifié par ce même Fils, pour lequel vous nous témoignez tant d'amour. Jetez les yeux sur le visage de cet ami si ancien et si nouveau : si ancien par sa divinité, si nouveau par son humanité. Je vous supplie de me recevoir en sa considération au nombre de vos amis. Retraced en moi l'image de cet homme nouveau, afin que, vivant par lui et comme lui, j'obtienne par ses mérites la vie éternelle.

Ce sujet est traité plus au long dans la seconde Méditation de la seconde Partie.

Troisièmement. La sublimité de la charité divine nous est encore manifestée dans le mystère de l'Eucharistie, où JÉSUS-CHRIST, Dieu et homme, sous les apparences du pain et du vin, daigne entrer dans nos cœurs pour y conserver et augmenter la charité et pour nous unir à lui plus intimement, comme on l'a déjà dit (2), et comme on le dira encore plus loin (3).

Quatrièmement. Enfin cette même charité s'est si-

1. Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ? (*Rom.*, VIII, 32.)

2. Part. IV, Médit. IX-XV.

3. Part. VI, Médit. XXXIX-XLV.

gnalée en nous envoyant du ciel le premier de tous les dons, qui est l'Esprit-Saint, la source même du divin amour, comme on le verra dans la Méditation suivante.

En terminant ce point, j'exciterai dans mon âme un désir généreux d'imiter la charité de Dieu, quelle que soit sa sublimité. J'aimerai Dieu de telle sorte que, quand il s'agira de son service, je ne me propose jamais rien de bas, et n'envisage que sa plus grande gloire. J'aspirerai dans l'oraison à une contemplation sublime de ses mystères, et je m'exercerai à l'imitation de ses vertus. Ainsi s'accomplira en moi ce vœu de saint Paul : *Je prie le Seigneur que votre charité croisse de plus en plus en lumière et en connaissance des choses divines, afin que vous vous portiez à ce qu'il y a de meilleur, et que vous vous conserviez purs et exempts de toute offense dans l'attente du jour de JÉSUS-CHRIST, pour la gloire et la louange de notre Dieu* (1).

IV. — *Profondeur de l'amour de Dieu.*

La quatrième propriété de la charité de Dieu, c'est sa profondeur.

Premièrement. Elle se mesure aux humiliations que le Verbe incarné a souffertes pour l'amour de l'homme. Celui qui est égal en tout à son Père éternel, *s'est anéanti jusqu'à prendre la forme de serviteur, et à se rendre obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix* (2). Il savait que la parfaite amitié demande une sorte d'égalité entre les amis. Or, afin de s'accom-

1. Et hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet in omni scientia, et in omni sensu : ut probetis potiora, ut sitis sinceri et sine offensa in diem Christi, repleti fructu justitiæ per JESUM CHRISTUM, in gloriam et laudem Dei. (*Philipp.*, I, 9-II.)

2. Sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens... factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis (*Philipp.*, II, 7, 8.)

moder à nous, de grand qu'il était, il s'est fait petit. *Il s'est rendu semblable aux hommes, et il a paru sous les dehors de l'homme* (1). Il a vécu parmi eux, ayant la même nature et le même sang, et *il ne s'est distingué en rien de ses frères* (2). De plus la charité parfaite porte non seulement à faire du bien à ceux qu'on aime, mais encore à souffrir pour eux, car *il n'y a pas de charité plus grande que de donner sa vie pour ses amis* (3). Ce dernier témoignage d'amour, Dieu ne nous l'a pas refusé. Mais comme de lui-même il est impassible et immortel, sa charité l'a déterminé à se revêtir de notre nature, afin de pouvoir endurer, dans un corps mortel, de longues fatigues, d'extrêmes douleurs et une mort ignominieuse pour ses amis ; et non seulement pour ses amis, mais aussi pour ses plus implacables ennemis, dont il souhaitait se faire des amis. — O abîme immense de la charité de Dieu ! O charité sublime et profonde, qui en même temps élève l'homme jusqu'aux hauteurs de la divinité, et abaisse Dieu jusqu'aux dernières profondeurs de l'humanité ! O charité *douce et patiente* (4), qui, non contente de nous combler de bienfaits, veut souffrir excessivement pour notre salut ! O Dieu de mon cœur, donnez-moi une charité semblable à la vôtre, afin que je m'anéantisse devant vous, et que j'aie le courage de tout souffrir pour votre gloire, jusqu'à la mort.

Secondement. Le mystère de l'Eucharistie nous montre également la profondeur de la charité de notre

1. In similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. (*Philipp.*, II, 7.)

2. Unde debuit per omnia fratribus assimilari. (*Hebr.*, II, 17.)

3. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponet quis pro amicis suis. (*JOAN.*, XV, 13.)

4. Caritas patiens est, benigna est. (*I Cor.*, XIII, 4.)

Dieu, dans les moyens qu'il invente pour honorer et nourrir d'un aliment divin ses amis.

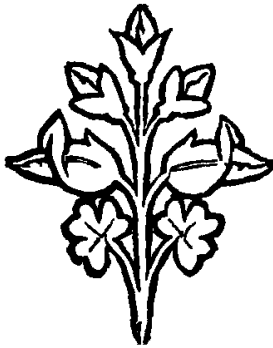
Troisièmement. Enfin, cette même charité se découvre dans les secrètes dispositions de la sagesse de Dieu qui fait tout contribuer *au bien de ses amis* (1). Il veut que les afflictions, les tentations, les misères, les maux qu'ils souffrent eux-mêmes ou qu'ils voient souffrir aux autres, leurs imperfections, les manquements dans lesquels ils tombent par fragilité, tout, en un mot, leur serve de moyen pour croître et pour s'affermir dans son amour. Sa justice même, et les vengeances qu'il exerce sur les pécheurs, font éclater avec une profondeur incompréhensible son infinie bonté. Car, soit qu'il frappe les méchants pour le bien des bons, soit qu'il châtie les bons pour les rendre meilleurs, il multiplie à l'infini les moyens cachés qu'il tire de l'abîme de son éternelle sagesse pour le salut des prédestinés.

Telles sont les quatre propriétés ou prérogatives de l'infinie charité de Dieu. C'est moins par de longues méditations que par des actes fervents d'amour que je parviendrai à les comprendre et à les goûter. Je suivrai donc ce conseil de saint : *Soyez fondés et enracinés dans la charité* (2), afin que l'expérience vous apprenne quelles sont les propriétés de l'amour divin, et que vous puissiez acquérir une charité qui soit *longue* dans sa durée, pour persévérer jusqu'à la fin ; *large* dans son étendue, pour embrasser toutes les œuvres de l'amour et toutes les personnes qui peuvent être aimées ; *élevée* dans ses aspirations, pour ne s'abaisser jamais vers les choses

1. Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. (*Rom.*, VIII, 28.)

2. In charitate radicati, et fundati. (*Ephes.*, III, 17.)

de la terre, mais pour tendre sans cesse par le désir vers celles du ciel ; *profonde* enfin, et amie de l'humilité, pour supporter toutes les peines et souffrir tous les mépris, plutôt que de manquer de fidélité au Dieu que vous aimez. — Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, d'imiter ces quatre prérogatives de votre charité, afin qu'en vous aimant sur la terre comme vous m'aimez, je mérite de vous voir et de vous aimer éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.



MÉDITATION XI.

COMBIEN DIEU DÉSIRE ÊTRE AIMÉ DES HOMMES. DU
COMMANDEMENT QU'IL LEUR A FAIT DE L'AIMER ;
DES MOYENS QU'IL LEUR DONNE POUR ACCOMPLIR
CE COMMANDEMENT, ET DES RÉCOMPENSES QU'IL
PROMET A CEUX QUI LE GARDENT.

La charité, selon la doctrine de saint Thomas, consiste plus à aimer qu'à être aimé (1). Dieu toutefois, dont la charité est infinie, ne se contente pas de nous aimer, il veut aussi que nous l'aimions, et il ne le veut pas pour son propre intérêt, mais pour le nôtre. Il nous prévient par des témoignages visibles de son affection, afin de nous obliger à y répondre, parce qu'il sait qu'il n'y a rien de plus puissant pour nous porter à aimer, que de savoir que nous sommes aimés. Les réflexions que nous présenterons dans les points suivants feront ressortir la grandeur et l'efficacité de ce désir.

I. — *Du précepte que Dieu fait à l'homme de l'aimer.*

Premièrement. Je considérerai d'abord comment Dieu, désirant être aimé des hommes, leur a commandé de l'aimer de *tout leur cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit et de toutes leurs forces* (2). Il veut que nous l'aimions avec toute la perfection qui est en notre pou-

1. S. THOM. Part. 2-2, quæst. 27, art. 1.

2. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua. (LUC., X, 27. — S. THOM. Part. 2-2, quæst. 44, per totum.)

voir, et sans mettre de bornes à notre amour. Car la véritable manière d'aimer Dieu, dit saint Bernard, c'est de l'aimer sans bornes et sans mesure (1) : plus l'amour est grand, plus il est parfait. Nous pouvons conclure de là quel est l'amour de Dieu à notre égard. Car s'il nous ordonne de l'aimer sans mesure, c'est la preuve qu'il veut nous aimer et nous faire du bien sans mesure. Dieu en effet aime ceux qui l'aiment, et il les aime d'autant plus qu'ils l'aiment davantage ; et comme ses bienfaits procèdent de l'amour qu'il a pour nous, il les répand d'autant plus abondamment dans nos âmes, que nous nous disposons avec plus de soin, par l'amour que nous avons pour lui, à les recevoir. — O mon Dieu, puisque vous désirez tant que je vous aime sans mesure, donnez-moi d'accomplir parfaitement le précepte que vous m'imposez. Que je vous aime comme vous m'aimez ! Que je vous aime comme vous voulez être aimé ! Que je vous aime comme vous m'ordonnez de vous aimer !

Secondement. Ces considérations doivent m'inspirer une grande estime du précepte de l'amour. Notre divin Sauveur l'appelle *le premier et le plus grand des commandements* (2) ; et il l'est effectivement pour plusieurs raisons.

La première, c'est qu'il est le fondement de tous les autres, le soutien de la vie spirituelle, la racine de toute perfection : ce qui fait dire à l'Apôtre que nous devons être enracinés et fondés dans la charité (3).

1. Causa diligendi Deum, Deus est. Modus, sine modo diligere. (S. BERN. Tract. *De diligendo Deo*, cap. 1. — S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 27, art. 5, 6.)

2. Hoc est maximum, et primum mandatum. (MATTII., XXII, 38.)

3. In charitate radicati, et fundati. (*Ephes.*, III, 17.)

La seconde, c'est qu'il est le premier en dignité, parce qu'il commande l'acte le plus noble de la vie chrétienne, l'acte de charité, vertu qui est supérieure à la foi, à l'espérance et à toutes les autres vertus, qui sans elle sont comme mortes. *Quand j'aurais le don de prophétie, dit saint Paul, que je connaîtrais tous les mystères et toute la science ; quand j'aurais une foi capable de transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien* (1).

La troisième raison, c'est qu'il est le premier sous le rapport du mérite. Car nulle bonne œuvre n'est méritoire sans la charité, ainsi que le même Apôtre nous l'enseigne lorsqu'il dit : *Quand j'aurais distribué tout mon bien aux pauvres, et que j'aurais livré mon corps aux flammes ; si je n'avais point la charité, tout cela ne me servirait de rien pour la vie éternelle* (2).

La quatrième raison, c'est qu'il est le premier en douceur. La charité en effet est la vertu qui adoucit davantage le joug de la loi, et qui en rend le poids plus léger. C'est par elle que *les commandements de Dieu ne sont point pénibles* (3), et que nous goûtons la joie que le Saint-Esprit répand dans nos âmes.

La cinquième, c'est qu'il est le premier, quant à la force et à l'efficacité. Car c'est ce commandement qui facilite l'observation de tous les autres, et c'est de ce commandement, dit Notre-Seigneur, que *dépendent*

1. Si habuero omnem prophetiam, et noverim mysteria omnia, et omnem scientiam ; et si habuero omnem fidem, ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum. (*I Cor.*, XIII, 2.)

2. Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. (*I Cor.*, XIII, 3.)

3. Mandata ejus gravia non sunt. (*I JOAN.*, V, 3.)

toute la loi et les prophètes (1). Saint Paul dit dans le même sens que *l'amour est l'accomplissement de la loi* (2). Enfin, il est le premier dans l'intention, puisque, selon le sentiment du grand Apôtre, *la fin des commandements est la charité* (3); que c'est à la charité que tout se rapporte ; qu'elle doit être le but de tous nos desseins et de toutes nos œuvres ; en un mot, qu'il n'y a rien de parfait sans la charité.

Troisièmement. Ces considérations et d'autres semblables me feront concevoir une haute idée du commandement de l'amour de Dieu, que JÉSUS-CHRIST avait tant à cœur, et elles m'exciteront à l'accomplir parfaitement. Deux choses sont pour cela nécessaires : l'une, de renoncer à tout amour qui pourrait détruire ou refroidir en moi la charité ; l'autre, de mettre en pratique tout ce qui peut augmenter dans mon âme cette vertu. — O mon Dieu, faites-moi la grâce de vous aimer de tout mon cœur, de toute ma volonté, de toute mon âme, de tout mon esprit, et de toutes mes forces : de tout mon cœur, en combattant mon amour-propre, pour faire régner en sa place votre unique amour ; de toute ma volonté, en conformant mes désirs et mes inclinations aux vôtres ; de toute mon âme, en réglant si bien mes passions, que toutes mes affections se rapportent à vous ; de tout mon esprit, en renonçant à mon propre jugement, et en assujettissant ma raison à croire les vérités de la foi et à garder vos préceptes ; de toutes mes forces, en mortifiant mes sens et en appli-

1. In his duobus mandatis universa lex pendet, et prophetæ. (MARTH., XXII, 40.)

2. Plenitudo ergo legis est dilectio. (Rom., XIII, 10.)

3. Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. (I Tim., I, 5.)

quant toutes mes puissances à observer votre sainte loi. Je sais, ô mon Dieu, que l'observation de vos commandements n'est pas au-dessus de mes forces, mais j'ai besoin de votre secours pour vous aimer comme vous voulez être aimé. Rendez-moi doux et facile par votre grâce, ce que la faiblesse de ma nature me rend impossible.

Tout ce qui est dit dans ce colloque est nécessaire pour le parfait accomplissement du précepte de l'amour. Il sera également utile de se rappeler ce qui se trouve dans l'Introduction à cette sixième Partie, et dans la Méditation huitième.

II. — *Des moyens que Dieu donne à l'homme pour accomplir le commandement de l'amour.*

Je considérerai, en second lieu, comment Dieu notre Seigneur, qui désire que nous l'aimions, et qui nous a fait un commandement de l'aimer, nous donne aussi la force et les moyens d'accomplir ce précepte avec une admirable perfection.

Premièrement. Parce qu'il désire contracter amitié avec nous, et qu'il veut que cette amitié soit stable et parfaite, de notre côté comme du sien, il répand libéralement en nous et la charité qui nous rend capables de l'aimer, et l'amour même dont nous l'aimons. Il nous aide par ses inspirations intérieures ; il nous presse de faire agir cette charité habituelle qu'il a allumée dans nos cœurs, et d'en exercer divers actes pour l'accroître et la fortifier. C'est ce qui fait dire à saint Jean : *Aimons-nous les uns les autres, parce que la charité dont nous nous aimons vient de Dieu* (1), et par conséquent il est

1. Charissimi, diligamus nos invicem : quia charitas ex Deo est. (I JOAN., IV, 7.)

juste que nous employions un don si précieux à *l'aimer lui-même* comme il souhaite être aimé.

Secondement. L'infinie charité de Dieu va encore plus loin. Non content de nous donner la charité créée, il nous en donne la source même, ou la charité vivante et incréée, qui est l'Esprit-Saint. Cet esprit *vient habiter dans nos cœurs pour y conserver la charité qu'il y a produite, pour l'animer, pour la régler et pour la rendre efficace* (1). Nous connaissons par la foi, disait le disciple bien-aimé, *l'amour que Dieu a pour nous. Dieu est la charité même, et celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. Ce qui nous fait connaître que nous demeurons en lui, et qu'il demeure en nous, c'est qu'il nous a communiqué son Esprit* (2). Ainsi celui qui possède dans son âme la vertu infuse de charité, possède la charité vivante et infinie, qui est Dieu même ; il est en Dieu, et Dieu est en lui ; et le lien commun qui les unit, c'est l'amour.

Troisièmement. Le chrétien qui est en état de grâce possède non seulement le Saint-Esprit, mais encore le Père et le Fils, suivant cette parole de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : *Si quelqu'un m'aime, il sera aimé de mon Père, et nous irons à lui, et nous ferons en lui notre demeure* (3). Par conséquent, dans l'âme du juste habitent les trois Personnes divines, qui sont la charité vivante, source et modèle de celle qui doit nous ani-

1. Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. (Rom., v, 5.)

2. Et nos cognovimus, et credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. Deus charitas est : et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo... In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, et ipse in nobis : quoniam de Spiritu suo dedit nobis. (I JOAN., IV, 16, 13.)

3. Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus. (JOAN., XIV, 23.)

mer, et elles nous apprennent à garder à leur imitation toutes les lois de la véritable amitié. — O grandeur immense de la divine charité ! O source d'eau vive, qui ravit un cœur terrestre jusqu'au troisième ciel et l'unit à l'auguste Trinité ! O Trinité adorable, qui non seulement aimez vos élus, mais qui voulez encore vous approprier le nom même de l'amour, et vous appeler *Charité*, comment pourrais-je manquer d'estime et d'affection pour cette reine des vertus ! O mon âme, réjouis-toi, tressaille d'allégresse de ce que ton Dieu est charité. Si Dieu est charité, qu'y a-t-il de meilleur que la charité ? Si celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, qu'y a-t-il de plus assuré ? Si Dieu habite dans le cœur de celui qui l'aime, qu'y a-t-il de plus heureux ⁽¹⁾ ? Qui pourras-tu donc aimer, si tu n'aimes pas la charité ? Puisque ce Dieu d'amour veut entrer en toi, puisqu'il veut que tu entres en lui pour qu'il te remplisse de son amour, entre aussi au dedans de toi-même, et considère dans les trois Personnes divines le parfait modèle de cet amour. Aime ce Dieu Unité et Trinité de la même manière qu'il s'aime lui-même ; unis-toi à lui par l'amour, comme sont unies par essence les divines Personnes, qui ne font toutes trois qu'une même charité. O mon Dieu, montrez votre charité envers moi, et donnez-moi votre saint amour. *Que je vous aime, Seigneur, vous qui êtes ma force, mon refuge, ma consolation* ⁽²⁾ ! Que je vous aime comme vous m'aimez, et comme vous voulez que je vous aime pendant toute l'éternité !

1. Deus charitas est : quid ergo charitate melius ? Et qui manet in charitate, in Deo manet : quid ergo charitate securius ? Et Deus in eo : quid ergo charitate jucundius. (Ex. D. Bern. apud S. Thom. in I. Joan. c. IV.)

2. Diligam te, Domine, fortitudo mea : Dominus firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus. (Ps. XVII, 1, 2.)

Il faut répéter souvent ces oraisons jaculatoires et d'autres semblables, si l'on veut faire de rapides progrès dans la charité. Tantôt on la demandera instamment, tantôt on en fera des actes, parce qu'il n'y a pas de moyen plus efficace pour l'obtenir que d'aimer et de prier de la manière qui a été indiquée.

III. — *Des récompenses que Dieu promet à ceux qui l'aiment.*

Je considérerai, en troisième lieu, que Dieu, pour se faire aimer de nous, pouvait se contenter de nous en donner un précepte, d'autant plus qu'à défaut même de précepte, nous étions obligés de l'aimer. Mais, afin de nous y obliger davantage, il a voulu joindre au commandement l'espérance de magnifiques récompenses pour le corps et pour l'âme, pour le temps, et pour l'éternité. C'est pour cela que dans le Deutéronome, après avoir commandé à son peuple de l'aimer, il ajoute ces mots : *Afin que tu sois heureux* (1). Comme s'il disait : Je ne te demande pas que tu m'aimes pour aucun bien que j'en espère, mais pour le bien que tu peux en attendre. Ce bien est grand, comme nous le verrons par les considérations suivantes.

Premièrement. La vie éternelle est le prix de l'amour, et la mesure de la charité est aussi la mesure de la gloire. Supposons un homme qui ait fait des œuvres de grand éclat, converti beaucoup d'âmes, supporté de longs et pénibles travaux ; si cet homme a moins de charité qu'un autre qui n'aura rien fait de semblable, parce qu'il n'en a eu ni les moyens ni les occasions, il

1. Custodiasque mandata Domini, et caeremonias ejus, quas ego hodie præcipio tibi, ut bene sit tibi? (*Deut.*, X, 13.)

sera aussi moins élevé que lui dans la gloire. De là cette parole de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : *Si quelqu'un m'aime, je l'aimerai aussi, et je me manifesterai à lui* (1). C'est-à-dire : En échange de l'amour qu'il a eu pour moi, je lui donnerai la vie éternelle qui consiste dans la claire vision de ma divinité. Plus il m'aimera, plus je me ferai voir à lui, plus je le remplirai de joie, et plus élevé sera le trône, qu'il occupera dans le royaume de mon Père.

Secondement. Les dons et les faveurs célestes que Dieu accorde aux justes en cette vie, se mesurent aussi à l'amour qui dispose à les recevoir. La sagesse divine, parlant d'elle-même, dit qu'elle *marche dans les voies de la justice pour enrichir ceux qui l'aiment, et pour remplir leurs trésors* (2). — O sagesse éternelle, qui faites paraître l'équité de vos jugements dans la récompense que vous accordez à ceux qui vous aiment, aidez-moi à marcher par les sentiers de la justice et conduisez-moi au comble de la perfection en vous aimant de toutes mes forces, afin que je me rende digne de vos bienfaits et des richesses inestimables qui sont le partage de vos plus fidèles amis.

Troisièmement. Ce Dieu très aimant ne cesse de nous prévenir de ses bénédictions. Il emploie tous les attraits de sa charité pour nous entraîner à son amour et à son service *par les liens d'Adam et par les chaînes de la charité* (3). Il entretient dans nos âmes, par de nouveaux et innombrables bienfaits, le feu sacré qu'il

1. Qui autem diligit me... et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum. (JOAN., XIV, 21.)

2. In viis justitiæ ambulo, in medio semitarum judicii, ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam. (Prov., VIII, 20, 21.)

3. In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis. (Os., XI, 4.)

est venu apporter sur la terre pour qu'il s'allume et s'étende de plus en plus, afin de se former des séraphins ici-bas comme il en a dans le ciel (1). — O bienheureux séraphins, qui brûlez du feu de l'amour divin, suppliez le Seigneur de m'embraser de ce feu, et de ne pas permettre qu'il s'éteigne jamais en moi sur cette terre de l'exil, jusqu'au jour qui me réunira à vous dans l'éternelle patrie.

Quatrièmement. Pour nous obliger à l'aimer, Dieu menace des plus terribles châtimens ceux qui transgressent le précepte de l'amour. Car quiconque n'est pas dans la charité, n'est pas dans la grâce, et quiconque n'est pas dans la grâce, est hors d'état de mériter la gloire éternelle ; il peut tomber en enfer à toute heure. *Celui qui n'aime pas*, dit saint Jean, *demeure dans la mort* (2). Et saint Paul ajoute : *Si quelqu'un n'aime pas JÉSUS-CHRIST, qu'il soit anathème* (3). Au jour du jugement, qu'il soit séparé des bons qui aiment JÉSUS-CHRIST, et précipité dans les feux éternels avec les méchants qui haïssent JÉSUS-CHRIST.

Cinquièmement. Je conclurai de toutes ces réflexions combien je suis obligé d'aimer Dieu, principalement à cause de lui-même, de sa bonté et de l'amour qu'il me porte ; car tel est, d'après saint Thomas, le motif propre de la charité (4). Ce pur amour est sans contredit le plus désintéressé, et toutefois, selon la remarque de saint Bernard, il ne ménage jamais mieux ses intérêts que lorsqu'il semble les négliger, et il n'obtient

1. Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur? (LUC., XII, 49.)

2. Qui non diligit, manet in morte. (I JOAN., III, 14.)

3. Si quis non amat Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, sit anathema. (I Cor., XVI, 22.)

4. S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 27, art. 3.

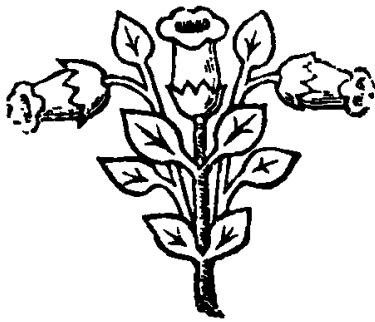
jamais une plus riche récompense que lorsqu'il n'a pour but que de plaire à Dieu (1). Ce n'est pas à dire que, pour conserver et augmenter cette vertu, on ne puisse se servir de la considération des récompenses que l'on espère, des biens que l'on a reçus et des peines que l'on redoute. Qui ne voit, au contraire, que l'on peut se former de ces trois pensées une triple chaîne qui nous attache plus fortement à l'amour, et ne permette pas que nos trois ennemis, le monde, la chair et le démon, viennent à prévaloir contre nous, et à nous séparer de l'amour de JÉSUS-CHRIST (2). — O mon aimable Sauveur, béni soit celui qui vous aime, et maudit celui qui ne vous aime pas ! Qui n'aura de l'amour pour vous, s'il regarde les bénédictions que vous répandez sur ceux qui vous aiment ? et qui osera renoncer à votre amitié, s'il considère les malédictions dont sont menacés ceux qui vous haïssent ? O mon âme, déploie tes ailes, et élève-toi au-dessus de tout ce qui est créé et au-dessus de toi-même ; au-dessus de tout ce qui est récompense, ou peine, ou intérêt propre, et n'envisage que la gloire de ton Créateur. Aime-le pour lui-même, en vue de sa bonté et de sa charité ; aime-le parce qu'il t'aime et parce qu'il désire être aimé de toi ; accorde-lui ce qu'il te demande, puisqu'il te le demande pour ton bien ; loue-le, glorifie-le de ce qu'il te commande de l'aimer, et de ce qu'il te donne la force d'accomplir ce qu'il daigne te

1. Non sine præmio diligitur Deus, etsi absque præmii intuitu diligendus sit. Vacua namque vera charitas esse non potest, nec tamen mercenaria est. Quippe non quærit quæ sua sunt. (S. BERN. *De diligendo Deo*, c. VII. — *In Cant.* Serm. LXXXIII, n. 4.)

2. Funiculus triplex difficile rumpitur. (*Eccl.*, IV, 12.)

commander (1). — O mon Dieu, vous importe-t-il donc que je vous aime ? et quel fruit pouvez-vous retirer de mon amitié ? C'est à moi seul qu'il importe de vous aimer ; et cependant, votre infinie charité recherche mon affection avec autant d'empressement que s'il s'agissait de votre intérêt et non pas du mien. Puissé-je imiter en cela votre amour, m'oubliant entièrement moi-même pour n'aimer que vous seul, mon unique et souverain bonheur, à qui soit honneur, gloire et perpétuelle louange dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Felix qui meruit ad quartum usque pertingere, quatenus nec seipsum diligit homo nisi propter Deum... Oportet proinde in eundem nos affectum quancumque transire, ut quomodo Deus omnia esse voluit propter semetipsum, sic nos quoque nec nos ipsos, nec aliud aliquid fuisse vel esse velimus, nisi æque propter ipsum, ob solam videlicet ipsius voluntatem, non nostram voluptatem... O amor sanctus et castus, o dulcis et suavis affectio !... (S. BERN., *De diligendo Deo*, c. X.)



MÉDITATION XII.

DE LA MISÉRICORDE INFINIE DE DIEU.

I. — *Excellence de la miséricorde.* —

Je considérerai, en premier lieu, l'excellence de la miséricorde de Dieu comparée à sa justice (1). Ces deux attributs brillent dans tous les dons que nous recevons de la main du Seigneur : la justice, en ce qu'il les partage et les distribue selon l'ordre de son infinie sagesse, conformément à la nature des choses et au mérite des personnes ; la miséricorde, en ce qu'il s'en sert comme de moyens pour nous corriger de nos défauts, et pour nous délivrer des misères que nous souffrons, soit à raison de l'imperfection de notre nature, soit par la faute de notre volonté libre. C'est ce qu'il fait de deux manières : ou en prévenant le mal, ou en y remédiant lorsqu'il est arrivé. La justice, outre la part qu'elle a dans les dons de Dieu, a un office qui lui est propre, c'est de châtier ceux qui n'ont point profité de la miséricorde.

Ce principe posé, je remarquerai que, si les perfections divines en elles-mêmes sont toutes égales, il y a néanmoins beaucoup d'inégalité dans leurs effets, et c'est en quoi se distingue la miséricorde. *Elle l'emporte sur la justice*, dit l'apôtre saint Jacques (2) ; et Dieu même, dans les Écritures, se glorifie plus d'être bon que d'être juste. Pour mieux entendre cette vérité, nous verrons comment la miséricorde précède, accompagne et suit la justice dans toutes ses œuvres.

1. S. THOM. Part. I, quæst. 21, art. 3.

2. Superexaltat autem misericordia iudicium. (JAC., II, 13.)

Premièrement. La miséricorde précède toujours la justice, parce que tous les actes de justice supposent quelque acte de miséricorde qui lui serve de fondement. En effet, avant de châtier les pécheurs, Dieu a toujours exercé envers eux sa miséricorde ; il leur a souvent remis leurs péchés, il les a avertis de se corriger et de prévenir ainsi les rigueurs de sa justice. D'où il suit que la miséricorde et le pardon viennent de Dieu seul qui, par son infinie bonté, veut nous délivrer de nos misères ; tandis que la justice ne procède pas de Dieu seul, mais aussi de nos péchés qui provoquent sa vengeance. Car, du côté de Dieu, son inclination le porte à désirer que nous ne lui donnions pas occasion d'exercer sur nous sa justice. Aussi dit-il par la bouche d'Ézéchiel *qu'il ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et son salut* (1). Le Sage assure également que *Dieu n'a pas fait la mort, mais que les pécheurs, par leurs œuvres criminelles et par leurs paroles impies, l'ont introduite dans le monde* (2). — O Dieu infiniment bon, qui prenez plaisir à récompenser, et *ne châtiez qu'à regret*, prévenez-moi tellement par votre miséricorde, que votre justice ne trouve rien à punir en moi.

Secondement. La miséricorde accompagne les œuvres de justice, lesquelles ne sont jamais seules. Dieu en même temps qu'il punit, use de miséricorde, selon cette parole de David : *Dieu oubliera-t-il de pardonner ? dans sa colère retiendra-t-il ses miséricordes* (3) ? Non, quelque irrité qu'il soit, il n'oubliera pas qu'il est miséricor-

1. Numquid voluntatis meae est mors impii, dicit Dominus Deus, et non ut convertatur a viis suis, et vivat ? (EZECH., XVIII, 23.)

2. Quoniam Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum... Impii autem manibus et verbis accersierunt illam. (Sap., I, 13-16.)

3. Numquid in æternum projiciet Deus... Aut obliviscetur misereri Deus ? aut continebit in ira sua misericordias suas ? (Ps. LXXVI, 8, 10.)

dieux, et sa douceur tempérera sa colère. Le prophète Habacuc dit de même : *Seigneur, lorsque vous serez irrité, vous vous souviendrez de votre miséricorde* (1). Il s'en souvient en effet, lorsqu'il avertit ses ennemis des malheurs qui les menacent, lorsqu'il les presse d'implorer leur pardon, lorsqu'il modère, autant qu'il le peut, la peine que méritent leurs crimes. Même au milieu des feux de l'enfer on voit éclater sa miséricorde, car, au sentiment de saint Thomas, il ne traite jamais les réprouvés avec toute la rigueur qu'exigerait l'énormité de leurs péchés (2).

Troisièmement. De là vient que la miséricorde peut être considérée comme le but auquel tend la justice. Car Dieu ne punit les pécheurs en cette vie que pour qu'ils s'amendent et puissent mériter les grâces qu'il se propose de leur faire. Si le châtement ne les rend pas meilleurs, il veut au moins que d'autres profitent de leur perte, et que, pour se garantir d'un pareil malheur, ils aient recours à la miséricorde qui ne paraît jamais avec plus d'éclat dans les bons, que lorsqu'on la compare avec la justice qui s'exerce sur les méchants. C'était la pensée de saint Paul lorsqu'il disait : *Dieu supporte patiemment les vases de colère, c'est-à-dire les réprouvés, pour découvrir les richesses de sa gloire dans les vases de miséricorde, qui sont les élus, en les préservant des maux auxquels sa justice condamne les réprouvés* (3).

Quatrièmement. Dieu a fait des œuvres plus merveil-

1. Cum iratus fueris misericordiæ recordaberis. (HABAC., III, 2.)

2. S. THOM. Part. I, quæst. 21, art. 4, ad. 1.

3. Quod si Deus volens ostendere iram, et notam facere potentiam suam, sustinuit in multa patientia vasa iræ, apta in interitum, ut ostenderet divitias gloriæ suæ in vasa misericordiæ, quæ præparavit in gloriam. (Rom., IX, 22, 23.)

leuses pour sauver les hommes par sa miséricorde, que pour les punir par sa justice, comme nous le verrons bientôt. C'est ce que dit en ces termes le Psalmiste : *Les miséricordes du Seigneur sont au-dessus de tous ses autres ouvrages* (1).

Je me servirai de ces considérations pour exciter en moi des sentiments de joie, de confiance et d'amour. Quelques motifs que j'aie de craindre la justice de Dieu, j'en ai de plus grands encore d'espérer en sa miséricorde. Sans doute, je ne dois pas séparer dans ma pensée ces deux attributs : considérée seule, la justice pourrait m'inspirer une crainte qui me jetterait dans le découragement, et la miséricorde une confiance qui dégénérerait en présomption : néanmoins je dois m'attacher davantage à la miséricorde. C'est pourquoi dans toutes mes misères, dans toutes mes chutes, je puis appeler, comme dit saint Thomas, du tribunal de la justice au tribunal de la miséricorde, comme d'un tribunal inférieur à un tribunal en quelque manière supérieur, ainsi qu'il a été dit (2). *Je dois donc, selon la recommandation de saint Paul, approcher avec confiance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver le secours dont j'ai besoin* (3). — O Dieu éternel, je me réjouis de ce que vous êtes à la fois *juste et miséricordieux* (+). Vous êtes juste : *car vous aimez la justice,*

1. Suavis Dominus universis : et miserationes ejus super omnia opera ejus. (*Ps.* CXLIV, 9.)

2. Nota quod ex quo misericordia superexaltat judicium, et major est curia misericordiae quam justitiae : sicut a minori curia licitum est appellare ad majorem, ita a curia justitiae ad curiam misericordiae. (S. THOM. in Epist. S. Jac., c. 2.)

3. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiae : ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (*Hebr.*, IV, 16.)

4. Misericors Dominus, et justus. (*Ps.* CXIV, 5.)

et l'équité plaît à vos regards (1). Vous êtes miséricordieux : car vous avez pitié des pécheurs, et vous leur pardonnez leurs iniquités, afin qu'ils s'abandonnent à votre bonté. Mais après tout, votre miséricorde s'étend plus loin que votre justice, puisque *si vous poursuives jusqu'à la troisième et la quatrième génération les péchés des pères dans les fils qui les imitent, vous faites miséricorde dans tous les âges à venir aux descendants de ceux qui vous aiment* (2). J'adore votre justice, Seigneur, et je me sou mets aux châ timents que j'ai mérités ; cependant j'ai la confiance que votre miséricorde fera pencher la balance en ma faveur. Faites de moi un vase de bénédiction et un instrument de votre gloire, afin que je chante éternellement vos bontés dans l'assemblée de vos élus.

II. — *Étendue de la miséricorde.*

Je considérerai, en second lieu, la grandeur et l'étendue de la miséricorde divine, qui ne repousse personne et s'étend à toutes les misères. Elle est infinie, parce qu'elle est fondée sur la vertu du Tout-Puissant, selon cette parole du Sage : *Vous avez compassion de tous, parce que vous pouvez tout* (3). — O mon âme, réjouis-toi d'avoir un Dieu aussi puissant que charitable, qui est touché des maux que tu souffres, et qui peut remédier à tous les maux dont il est touché. O miséricorde toute-puissante, ô puissance toute miséricordieuse, que

1. Quoniam justus Dominus et justitias dilexit : æquitatem vidit vultus ejus. (Ps. x, 8.)

2. Ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes, visitans iniquitatem patrum in filios, in tertiam et quartam generationem eorum qui oderunt me : et faciens misericordiam in millia his qui diligunt me, et custodiunt præcepta mea. (Exod., xx, 5, 6.)

3. Misereris omnium, quia omnia potes. (Sap., xi, 24.)

vous êtes étroitement unies, et que vous contribuez admirablement à notre bonheur, l'une par la volonté, l'autre par le pouvoir de nous sauver ! Sans la toute-puissance, comment la miséricorde pourrait-elle nous venir en aide ? Sans la miséricorde, comment la toute-puissance aurait-elle la volonté de nous secourir ? Reconnais ici, ô mon âme, l'accomplissement de cette parole de David : *Dieu a parlé une fois, et j'ai compris ces deux choses, que la puissance est à Dieu, et à vous, Seigneur, la miséricorde* (1). O Dieu de mon âme, faites-moi entendre cette double parole, et gravez-la profondément dans mon cœur. Manifestez-moi, par votre divine lumière, l'alliance merveilleuse de la miséricorde et de la toute-puissance, afin que, appuyé sur l'une et sur l'autre, je vous serve avec ferveur et avec allégresse.

Pour mieux comprendre quelle est la grandeur et l'étendue de la miséricorde divine, j'aurai recours à quelques considérations.

Premièrement. David proclame que toute la terre est pleine de la miséricorde du Seigneur (2). Toutes les créatures vivantes sont sujettes à quelque misère, ou par l'infirmité de leur nature, ou par la malice de leur volonté ; or Dieu seul peut les guérir et les guérit en effet. Je me figurerai donc la terre comme un vase immense rempli de la miséricorde divine, et tout ce qui se présentera à mes yeux me fournira un motif de louer cette miséricorde infinie qui atteint jusqu'aux plus vils animaux. *Seigneur, disait le Prophète-roi, vous sauverez et les hommes et les animaux, selon l'abondance*

1. Semel locutus est Deus, duo hæc audivi, quia potestas Dei est, et tibi Domine, misericordia. (*Ps. LXI, 12, 13.*)

2. Misericordia Domini plena est terra. (*Ps. XXXII, 5.*)

de vos miséricordes (1). Ce qui signifie : Il faut que votre miséricorde soit sans bornes, puisqu'elle pourvoit à la conservation et aux besoins non seulement des hommes, mais encore des êtres privés de raison. Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que vous répandez vos miséricordes même sur des créatures qui ne peuvent les comprendre. *Si vous avez quelque compassion des petits des corbeaux, et leur donnez la nourriture qu'ils vous demandent par leurs cris* (2), vous en aurez beaucoup plus des enfants des hommes, pour qui vous avez créé les animaux.

Secondement. Je puis méditer ici ces paroles que Dieu adressait à Jonas : *Tu t'attristes de voir desséchée une plante qui n'est pas l'œuvre de tes mains, et tu ne veux pas que je pardonne à la grande ville de Ninive, où il y a plus de cent vingt mille enfants qui ne savent pas discerner leur main droite d'avec leur main gauche, et de plus un grand nombre d'animaux* (3) ! Langage qui peut se traduire de cette manière : Tu t'affliges de la perte d'une créature que tu n'as pas faite, et tu veux que je détruise des créatures qui sont l'œuvre de mes mains. Tu regrettes un lierre qui est né en une nuit et en une nuit a péri, et je verrais sans pitié la ruine de tout un peuple que ma miséricorde conserve depuis tant d'années ! — Que votre infinie miséricorde vous glorifie, ô mon Dieu ! *Elle est sans comparaison préférée.*

1. Homines et jumenta salvabis Domine : quemadmodum multiplicasti misericordiam tuam Deus. (Ps. xxxv, 7, 8.)

2. Qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum. (Ps. cxlvi, 9.)

3. Et dixit Dominus : Tu doles super hederam, in qua non laborasti, neque fecisti ut cresceret ; quæ sub una nocte nata est, et sub una nocte periiit. Et ego non parcam Ninive civitati magnæ, in qua sunt plus quam centum viginti millia hominum, qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam, et jumenta multa ? (JON., IV, 10, 11.)

nable à toutes les existences possibles (1), puisque c'est elle qui donne la vie à tout ce qui existe, et que, sans elle, rien ne peut ni avoir la vie, ni s'empêcher de la perdre. *Que vos miséricordes descendent sur moi, Seigneur, et je vivrai, et je glorifierai votre nom à jamais* (2).

Troisièmement. Ces réflexions doivent m'inspirer une ferme confiance en la miséricorde de mon Dieu, qui aura compassion de toutes mes misères. Quelque graves et multipliées qu'elles soient, de quelque nature qu'elles puissent être ; que ce soient des infirmités corporelles, des afflictions spirituelles, des persécutions, des épreuves de tout genre ; il n'est aucun mal dont il ne puisse et ne veuille me délivrer, si je ne m'y oppose. Mes misères sont innombrables, je le sais, mais qui comptera les miséricordes de mon libérateur ?

III. — *De la miséricorde de Dieu à l'égard des pécheurs.*

Je considérerai particulièrement, en troisième lieu, la miséricorde de Dieu à l'égard des pécheurs. Le Sage la décrit en ces termes : *Vous avez compassion de tous, parce que vous pouvez tout ; et vous dissimulez les péchés des hommes, afin qu'ils fassent pénitence. Vous pardonnez à tous, parce que tout vous appartient, Seigneur, qui aimez les âmes* (3). On peut voir dans ce portrait de la miséricorde divine quelles en sont les propriétés.

1. Quoniam melior est misericordia tua super vitas. (Ps. LXII, 4.)

2. Veniant mihi miserationes tue, et vivam. (Ps. CXVII, 77.)

3. Misereris omnium, quia omnia potes, et dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam. Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti : nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti... Parcis autem omnibus : quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas. (Sap., XI, 24-27.)

La première est qu'elle s'étend à tous les hommes, de quelque état, de quelque condition qu'ils soient, sans en exclure un seul. C'est ce qu'indiquent ces paroles du Sage : *Vous avez pitié de tous*, grands et petits, nobles et roturiers, libres et esclaves : règle générale qui ne souffre aucune exception, pour deux raisons spécifiées par l'Écrivain sacré. L'une, que les pécheurs sont les créatures de Dieu, et les ouvrages de sa toute-puissance, laquelle, comme il a été dit, est inséparable de sa miséricorde. L'autre, que Dieu aime les âmes et que, de l'amour, naît la compassion pour les misères que souffre l'objet aimé. Il me sera utile de me rappeler souvent ces deux titres à la miséricorde : ils m'inspireront des sentiments de confiance en Dieu, et ils m'exciteront à implorer fréquemment son infinie bonté. — O mon âme, si tu trembles au souvenir de tes fautes, rassure-toi par la pensée que tu es l'œuvre de la toute-puissance divine. Si tu veux détruire par la pénitence le mal que tu as fait, assurément Dieu, par sa miséricorde, réparera les ravages causés en toi par le péché, car sa miséricorde ne saurait délaissier l'œuvre de sa toute-puissance. O divin Époux des âmes, qui aimez la mienne, puisque sans cela vous ne l'auriez pas créée, pardonnez-moi toutes mes offenses, afin qu'il ne reste rien en moi qui soit pour vous un objet de haine. Celle que vous aimez, je veux dire mon âme, est pleine de misères, daignez donc répandre sur elle l'abondance de vos miséricordes.

La seconde propriété de la miséricorde divine, c'est qu'elle s'étend à tous les péchés, quelque nombreux, quelque graves qu'ils soient. L'offense la plus énorme n'égalera jamais une miséricorde infinie ; des crimes

sans nombre ne pourront jamais être comparés aux miséricordes innombrables du Seigneur. Je puis donc, lorsque je demande à Dieu pardon de mes péchés, en alléguer le nombre et la gravité, comme un double titre à sa miséricorde, disant avec David : *Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon la grandeur de votre miséricorde ; et selon la multitude de vos bontés, effacez mes iniquités* (1). *Hâtes-vous, Seigneur, de me prévenir par vos miséricordes, à cause de l'excès de mes misères* (2).

La troisième propriété de la miséricorde de Dieu, c'est d'attendre que les pécheurs viennent à résipiscence ; c'est de les inviter à lui demander leur pardon, et de le leur accorder sans peine, lorsqu'ils le sollicitent ; c'est enfin, d'oublier leurs péchés comme s'ils ne les avaient jamais commis. *Dieu, dit le Sage, dissimule les péchés des hommes, afin qu'ils en fassent pénitence*. Pour ce qui est du châtement, il semble ignorer qu'ils se soient rendus coupables. Il attend qu'ils s'en repentent, et, au premier signe qu'ils donnent de leur repentir, il oublie tout le passé. *Il précipite, selon le langage du Prophète, tous leurs péchés au fond de la mer, pour qu'ils ne reparassent plus* (3). *Autant l'orient est éloigné du couchant, dit le Psalmiste, autant Dieu éloigne de nous nos iniquités* (4). Comme donc il est impossible de joindre ces deux extrémités opposées, ainsi il ne l'est pas moins qu'une

1. Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam : et secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniquitatem meam. (Ps. L, 3.)

2. Cito anticipent nos misericordie tue : quia pauperes facti sumus nimis. (Ps. LXXVIII, 8.)

3. Revertetur, et miserebitur nostri : deponet iniquitates nostras, et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra. (MICH., VII, 19.)

4. Quantum distat ortus ab occidente : longe fecit a nobis iniquitates nostras. (Ps. CII, 12.)

faute une fois pardonnée se retrouve en celui à qui elle a été remise. Pour comble de miséricorde, Dieu n'a pas voulu déterminer combien de fois il pardonnerait, mais après avoir pardonné des péchés graves et nombreux, il est prêt à en pardonner de plus nombreux et de plus graves encore, *non seulement* une fois, deux fois, *sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois*, c'est-à-dire autant de fois que l'on implore sa miséricorde (1). Or la divine bonté agit ainsi, non pour nous enhardir à l'offenser, mais *pour nous exciter à faire pénitence de nos fautes*, et ne pas permettre que nous désespérions d'obtenir notre pardon, aussi souvent que nous le demanderons du fond du cœur (2).

Comment pourrai-je, ô mon Dieu, vous louer et vous remercier de vos miséricordes infinies? *Je suis indigne de tous vos bienfaits*; comment donc vous en rendrai-je de dignes actions de grâces (3)? Que vos miséricordes elles-mêmes vous louent et vous bénissent! Avec David je répéterai souvent ce doux cantique: *Que vos miséricordes, Seigneur, que les merveilles que vous avez fait éclater sur les enfants des hommes ne cessent de célébrer vos louanges* (4)!

Pour me former une idée plus complète encore de la miséricorde divine, je pourrai méditer la parabole de l'Enfant prodigue et plusieurs autres qui se trouvent dans la troisième Partie. Quant au fruit pratique que

1. Tunc accedens Petrus ad eum, dixit: Domine, quoties peccabit in me frater meus, et dimittam ei? usque septies? Dicit illi JESUS: Non dico tibi usque septies; sed usque septuagies septies. (MATTH., XVIII, 21, 22.)

2. Ignoras quoniam benignitas Dei ad poenitentiam te adducit? (Rom., II, 4.)

3. Minor sum cunctis generationibus tuis. (Gen., XXXII, 10.)

4. Confiteantur Domino misericordiae ejus: et mirabilia ejus filius hominum. (Ps. CVI, 21.)

je dois retirer de ces considérations, c'est une constante résolution d'imiter le Père des miséricordes en me montrant miséricordieux envers mes frères comme ce Père charitable l'est à mon égard. Car une autre propriété de la miséricorde divine, c'est d'être attentive à ne pas laisser sans récompense ceux qui l'imitent, comme l'atteste cette parole de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde* (1).

IV. — *De la miséricorde de Dieu à l'égard des justes.*

Je considérerai, en quatrième lieu, l'infinie miséricorde de Dieu à l'égard des justes qui l'aiment et le servent, et qu'il a choisis pour être, selon l'expression de saint Paul, *des vases de miséricorde*, dont la glorification manifestera l'abîme des miséricordes de Dieu et toute l'excellence d'un attribut pour lequel il a de la préférence.

Premièrement. La miséricorde de Dieu à l'égard des élus est éternelle ; elle n'a pas eu de commencement et elle n'aura pas de fin. Depuis que Dieu est Dieu, il leur a fait miséricorde, et aussi longtemps qu'il sera Dieu, aussi longtemps durera sa miséricorde : ce qui a fait dire à David : *La miséricorde du Seigneur a reposé et elle reposera éternellement sur ceux qui le craignent* (2). Comme on a dit plus haut que l'amour de Dieu pour ses élus est éternel, parce que de toute éternité il a décrété de les délivrer de toutes leurs misères, et spécialement de la misère suprême, qui est l'éternelle damnation, en leur

1. Beati misericordes : quoniam ipsi misericordiam consequentur. (MATTH., V, 7.)

2. Misericordia autem Domini ab æterno, et usque in æternum super timentes eum. (Ps. CII, 17.)

donnant le bien suprême, qui est l'éternelle félicité ; de même sa miséricorde, autant qu'il est en elle, a toujours désiré et désirera toujours procurer le même bonheur à tous les hommes. Ainsi, je n'étais pas encore, et Dieu jetait sur moi les yeux de sa miséricorde ; et, voyant les misères dans lesquelles j'étais exposé à tomber, il formait le dessein de m'en délivrer et de me tenir toujours sous sa protection, pourvu que je voulusse lui être fidèle jusqu'à la fin. Cette pensée doit m'inspirer un vif désir de louer et de glorifier Dieu à cause de son éternelle miséricorde. J'emprunterai à David ce cantique de louange dans lequel il répète ces paroles à chaque verset : *Parce que sa miséricorde est éternelle. Louez le Seigneur, m'écrierai-je, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. Louez le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs, parce que sa miséricorde est éternelle. Louez celui qui opère seul des merveilles, parce que sa miséricorde est éternelle, etc.* (1). — O mon âme, loue et glorifie ton Seigneur, parce qu'il est souverainement bon, parce que sa miséricorde n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin. Réjouis-toi de ce qu'il est et sera éternellement miséricordieux envers ceux qui le craignent. O mon Dieu, *je garderai à jamais vos commandements*, puisque votre miséricorde doit se manifester sur moi dans toute la suite des siècles (2).

Secondement. Dès qu'un élu commence à exister, la

1. Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in æternum misericordia ejus. Confitemini Deo deorum : quoniam in æternum misericordia ejus. Confitemini Domino dominorum : quoniam in æternum misericordia ejus. Qui facit mirabilia magna solus : quoniam in æternum misericordia ejus. (Ps. CXXXV, 1-4.)

2. Et custodiam legem tuam semper, in sæculum et in sæculum sæculi. (Ps., CXVIII, 44.)

miséricorde divine le prévient, puis l'accompagne et le suit jusqu'à la mort. Cette miséricorde *qui l'a choisi de toute éternité, l'appelle dans le temps pour le justifier, et le justifie pour le glorifier* (1). Aussi le Seigneur lui dit-il par la bouche de Jérémie : *Je t'ai aimé d'un amour éternel : c'est pourquoi je t'ai attiré à moi par la compassion que j'ai eue de toi* (2). Si donc je suis mort par le péché, la miséricorde de Dieu me prévient et m'appelle pour me ressusciter à une vie nouvelle. Si je suis dans l'assoupissement et la tiédeur, cette même miséricorde me réveille et m'en retire. Si je dois mettre à exécution quelque dessein agréable à Dieu, sa miséricorde me prévient et m'encourage. S'il me faut persévérer dans le bien que j'ai commencé, sa miséricorde m'accompagnera et me suivra tous les jours de ma vie. C'est par elle que je vaincrai les tentations, que je triompherai dans le combat suprême, et que j'obtiendrai la vie éternelle. — *O mon âme, bénis le Seigneur ; et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom. Il te pardonne toutes tes iniquités, et il guérit toutes tes langueurs. Il rachète ta vie de la mort et te couronne de sa miséricorde et de ses grâces* (3). Sa miséricorde est véritablement ta couronne, car c'est elle qui te donne la victoire sur tes ennemis, qui t'enrichit de bonnes œuvres en cette vie, et te réserve de magnifiques récompenses dans l'autre.

1. Quos autem prædestinavit, hos et vocavit : et quos vocavit, hos et justificavit : quos autem justificavit, illos et glorificavit. (*Rom.*, VIII, 30.)

2. In charitate perpetua dilexi te : ideo attraxi te, miserans. (*JEREM.*, XXXI, 3.)

3. Benedic anima mea Domino : et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus... Qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis, qui sanat omnes infirmitates tuas, qui redimet de interitu vitam tuam : qui coronat te in misericordia et miserationibus. (*Ps.*, CII, 1-4.)

Troisièmement. La miséricorde de Dieu à l'égard des élus n'a rien que de grand et d'élevé. En effet, elle les destine à la possession des biens les plus excellents que Dieu puisse communiquer à une créature raisonnable, ceux de la gloire éternelle. D'où vient que David s'écriait : *Que la miséricorde de Dieu est grande dans le ciel, où elle déploie sa magnificence avec tant d'éclat dans les saints !* Mais elle est grande aussi sur la terre où elle enrichit les justes des plus précieux dons de la grâce (1). Aussi le Psalmiste ajoute-t-il : *Autant le ciel est au-dessus de la terre, autant le Seigneur a affermi sa miséricorde sur ceux qui le craignent* (2). De même que le ciel subsistera toujours, et qu'il environnera toujours la terre ; ainsi Dieu dans sa miséricorde ne cessera jamais de protéger ceux qui l'aiment. De plus, autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant la miséricorde de Dieu est plus grande que notre misère. *Comme un père a compassion de ses enfants, de même le Seigneur a pitié de ceux qui le craignent. Il sait de quelle matière il nous a formés, et il supplée à notre faiblesse par la grandeur de sa miséricorde* (3). — O mon Dieu, ô toute ma gloire, que dirai-je de votre ineffable bonté ? Comment la louerai-je dignement ? Que ferai-je pour devenir un vase et un instrument de votre miséricorde ? O source éternelle de tout bien, votre miséricorde a eu compassion de moi avant mon existence. Je n'étais pas, et elle m'a donné l'être ; maintenant que je suis, elle me prévient en me déter-

1. Domine, in cœlo misericordia tua. — Quia magna est super cœlos misericordia tua. (*Ps.* XXXV, 6. — *Ps.* CVII, 5.)

2. Quoniam secundum altitudinem cœli a terra, corroboravit misericordiam suam super timentes se. (*Ps.* CII, 11.)

3. Quomodo miseretur pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se. Quoniam ipse cognovit figmentum nostrum. (*Ps.* CII, 13, 14.)

minant à bien agir ; lorsque j'agis, elle m'accompagne et me suit jusqu'à ce que j'achève ce que j'ai commencé. Elle me comble de bénédictions ; elle me fait remporter de glorieuses victoires, et elle m'inspire une ferme confiance d'obtenir le triomphe suprême. *O mon Dieu, ô mon espérance et ma miséricorde* (1), vous êtes la miséricorde même ; la miséricorde vous appartient en propre, parce qu'il est de votre essence d'être miséricordieux. Mais vous êtes aussi ma miséricorde, parce que vous n'êtes pas miséricordieux pour vous-même, qui êtes exempt de misères, mais pour moi qui gémiss sous le poids de tant de maux, auxquels vous seul pouvez remédier. O ma miséricorde, joignez-moi à vous dans votre gloire afin que je vous possède, et qu'affranchi des misères de cette vie, je jouisse du bonheur que vous avez préparé à vos élus dans l'éternité.

V. — *Preuves de la miséricorde divine envers les hommes.*

Je considérerai, en dernier lieu, les gages de miséricorde que Dieu nous a donnés. Cette recherche nous conduira à reconnaître qu'il en est un qui surpasse tous les autres, et qui renferme en soi toutes les espèces possibles de miséricorde.

Premièrement. Il faut établir en principe que la miséricorde, dans l'homme, a deux actes qui consistent, l'un à s'attrister du mal du prochain, l'autre à l'en délivrer (2). Or Dieu, en tant que Dieu, n'est pas capable du premier acte, parce que la tristesse ne saurait avoir accès auprès de lui. Son infinie miséricorde a

1. Deus meus, misericordia mea. (Ps. LVIII, 18.)

2. S. THOM., Part. 1, quest. 21, art. 3.

voulu toutefois pouvoir exercer cet acte de la manière qui lui serait possible. Qu'a-t-il fait? Il s'est fait homme; et, de la sorte, il a pu compatir à nos misères et s'en attrister comme si elles lui étaient propres. *Il s'est rendu en toutes choses semblable à ses frères*, dit saint Paul, et par là *il est devenu miséricordieux* d'une manière toute nouvelle, accessible à une compassion et une tristesse qui lui étaient inconnues auparavant, versant des larmes sur nos misères, pour nous témoigner sa commisération et le désir qu'il avait de nous en délivrer (1). Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce nouveau moyen d'exercer votre miséricorde à l'égard de l'homme. Vous qui jouissez d'une félicité et d'une joie infinie, pourquoi vous êtes-vous rendu capable de tristesse, quand vous pouviez, sans vous en attrister, remédier suffisamment à mes misères? Louée soit votre miséricorde pour les admirables inventions dont elle est la source! Aidez-moi, je vous en conjure, à imiter votre bonté en cette vie, afin que je sois digne d'obtenir les récompenses, qu'elle me prépare dans l'autre.

Secondement. Dieu a fait plus encore. Dans sa miséricorde, il ne s'est pas contenté de se rendre propres la tristesse et la compassion intérieures; il a pris sur lui toutes nos misères, à l'exception du péché, toutes nos souffrances, la mort même, afin d'apprendre par l'expérience une nouvelle manière de compatir aux misères des hommes et de les soulager. *Le pontife que nous avons*, dit saint Paul, *n'est pas incapable de compatir à nos infirmités. Il a lui-même passé par toutes sortes*

1. Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, et fidelis pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi. (*Hebr.*, II, 17.)

de tentations, et au péché près, il a éprouvé toutes nos misères (1). Le saint Apôtre veut dire que celui qui remplit en notre faveur l'office de grand-prêtre n'est pas un juge rigoureux, mais un père plein de tendresse ; parce qu'il a expérimenté les mêmes peines et les mêmes tentations que nous, sans toutefois être comme nous sujet au péché, et que cette connaissance expérimentale l'a rendu extrêmement sensible aux luttes de ceux qui sont continuellement aux prises avec l'ennemi. — O Pontife très miséricordieux, quoique vous n'avez pas éprouvé le plus grand de tous nos maux, c'est-à-dire le péché, vous en avez ressenti la peine, pour nous délivrer de l'un et de l'autre. Je vous conjure donc, par votre miséricorde infinie, de me préserver tellement de tout péché, que je n'oblige pas votre justice à me condamner à une peine éternelle.

Troisièmement. Là, ne s'est pas arrêtée l'infinie bonté de notre Dieu. Il a trouvé un moyen d'accomplir à notre égard toutes les œuvres que l'on appelle de miséricorde. En effet, dans l'auguste sacrement de nos autels, le Verbe incarné se donne en nourriture à ceux qui ont faim, en breuvage à ceux qui ont soif, comme remède aux malades, comme rançon des captifs, comme victime d'expiation pour les pécheurs, et ainsi son corps et son sang sont un remède général à tous nos maux. Aussi David, parlant de ce mystère, l'attribue à la miséricorde. *Le Seigneur, dit-il, qui est plein de miséricorde et de bonté, a perpétué le souvenir de ses merveilles : il a donné une nourriture à ceux qui*

1. Non enim habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris : tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. (*Hebr.*, IV, 15.)

le craignent (1). Oh! mon Dieu, je puis maintenant vous appeler à un nouveau titre *ma miséricorde*, puisque, non content de remédier à mes maux, vous voulez en être vous-même le remède. *Que vos miséricordes, Seigneur, que les merveilles que vous avez opérées en faveur des enfants des hommes, redisent vos louanges, parce que vous avez rassasié l'âme affamée et comblé de biens celle qui était vide* (2).

Je conclurai de ces considérations que les miséricordes de Dieu sont sans nombre et sans mesure, et que nul entendement créé ne les peut comprendre. Elles m'inspireront un ardent désir de compatir aux maux de mes frères et de les soulager selon mon pouvoir, accomplissant cette recommandation du Sauveur : *Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux* (3). Je me souviendrai que la bonté de Dieu s'étend même aux ingrats et aux méchants, et tenant mes regards fixés sur le tableau que me présentent les cinq points de cette Méditation, je chercherai les occasions de le reproduire dans ma conduite. Je m'adresserai à moi-même ces paroles de David : *Ne reste-t-il personne de la famille de Saül à qui je puisse faire sentir les effets de la miséricorde de Dieu* (4), c'est-à-dire d'une miséricorde semblable à celle de Dieu, laquelle embrasse les amis et les ennemis, et accorde à tous les biens de l'ordre le plus élevé pour les délivrer de

1. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus : escam dedit timentibus se. (Ps. CX, 4.)

2. Confiteantur Domino misericordiae ejus : et mirabilia ejus filiis hominum. Quia satiavit animam inanem, et animam esurientem satiavit bonis. (Ps. CVI, 9, 10.)

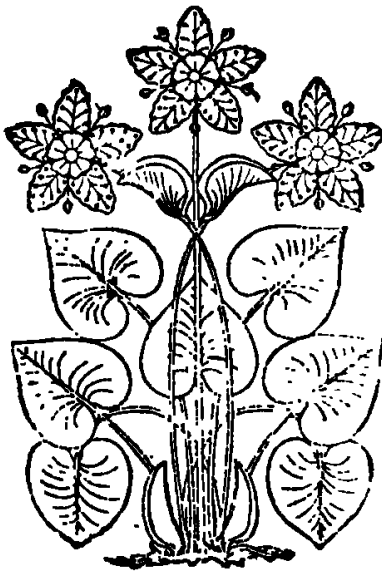
3. Estote ergo misericordes, sicut et Pater vester misericors est. (LUC., VI, 36.)

4. Numquid superest aliquis de domo Saul, ut faciam cum eo misericordiam Dei? (II Reg., IX, 3.)

l'abîme de leurs maux? — Dieu éternel, qui méritez si justement le nom de *Père des miséricordes* ⁽¹⁾, *montrez-nous votre miséricorde* ⁽²⁾ en nous rendant semblables à vous par la pratique de cette vertu, afin qu'après vous avoir imité sur la terre comme des fils, nous arrivions à posséder votre éternel héritage dans le ciel. Ainsi soit-il.

1. Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis. (*II Cor.*, 1, 3.)

2. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam. (*Ps.* LXXXIV, 8.)



MÉDITATION XIII.

DE LA LIBÉRALITÉ INFINIE DE DIEU A L'ÉGARD DES HOMMES.

— I. — *En quoi consiste la libéralité de Dieu.* —

Je considérerai, en premier lieu, que la libéralité de Dieu consiste à répandre sur ses créatures des dons excellents et en grand nombre, sans leur devoir rien, et sans en rien espérer ⁽¹⁾, suivant cette parole de l'apôtre saint Jacques : *Il donne à tous libéralement et sans reproches* ⁽²⁾. La libéralité de Dieu se manifeste donc par la distribution des bienfaits qui procèdent de sa bonté et de sa charité, deux attributs qui ont un rapport tout particulier avec sa libéralité, dont voici les principaux effets.

Premièrement. Elle répand une multitude infinie de dons, soit de nature, soit de grâce, sur toutes les choses créées, selon qu'elles en sont capables et qu'elles en ont besoin.

Secondement. Les biens qu'elle distribue sont d'un prix infini, puisqu'elle donne Dieu même et les Personnes divines, ainsi qu'il a été dit, dans les mystères de l'Incarnation, de la Passion, de l'Eucharistie, de la Descente de l'Esprit-Saint.

Troisièmement. Elle donne à tous sans exception aux bons, aux méchants, aux ingrats, aux avarés, et même à ses ennemis.

1. S. THOM. Part. 1, quæst. 21, art. 3. — Part. 2, 2, quæst. 117, art. 6, ad 1.

2. Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, et non impropere : et dabitur ei. (JAC., 1, 5.)

Quatrièmement. Elle donne sans rien devoir, par pure bonté, parce qu'elle aime à donner et parce que, si Dieu n'était libéral le premier, nul autre ne le pourrait être. De là cette parole que le Seigneur adresse à Job : *Qui m'a donné le premier, en sorte que je lui sois redevable* (1)? Et cette autre de saint Paul : *Qui le premier lui a fait quelque don, pour s'imaginer qu'il a des droits à une juste récompense* (2)?

Cinquièmement. Dieu donne sans espérer et sans attendre de ses créatures aucun profit, parce qu'il n'a besoin ni d'elles ni de leurs biens (3). S'il exige de nous pour marque de notre reconnaissance, une entière soumission à ses lois, c'est que sa libéralité n'est pas contraire à sa justice, et qu'en sa qualité de suprême et très juste législateur, il ne nous prescrit que ce que nous sommes obligés d'observer de notre part, abstraction faite de tout commandement. Et en cela même il prouve sa libéralité. Car s'il exige de nous obéissance, c'est afin d'avoir occasion de nous donner davantage, et de récompenser nos services par de nouveaux dons.

Disons donc à haute voix que Dieu seul est libéral, que nul autre que lui ne mérite ce titre, comme nous disions auparavant que lui seul est bon. Avouons que notre libéralité, comparée à la sienne, cesse de mériter ce nom, car selon l'Écriture, *nous ne pouvons lui donner que ce que nous avons reçu de sa main* (4), et nous lui devons à mille titres ce qu'il reçoit de la nôtre. — O

1. Quis ante dedit mihi, ut reddam ei? (JOB, XII, 2.)

2. Aut quis prior dedit illi, et retribuetur ei? (Rom., XI, 35.)

3. Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non egēs. (Ps. XV, 2.)

4. Tua sunt omnia : et quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi. (I Paralip., XXIX, 14.)

Dieu infiniment libéral, je vous rends grâces de vos dons, qui montrent non seulement que vous êtes magnifique, mais que vous êtes véritablement heureux, puisque, selon la parole de votre Fils, *c'est un plus grand bonheur de donner que de recevoir* (1). Faites, ô Seigneur, que je me montre libéral envers vous, en vous rendant ce que j'ai reçu de vous, afin que je participe à votre bonheur dans l'éternité.

Le fruit que je dois retirer de ces réflexions est un généreux désir d'agir avec Dieu aussi libéralement que je le pourrai, et en la manière que je le pourrai. Je m'efforcerai d'accomplir ponctuellement toute sa volonté, manifestée soit par ses commandements, de quelque nature qu'ils soient, ou par les conseils évangéliques, ou par les règles particulières de mon état ; soit par les supérieurs ecclésiastiques ou autres qui ont autorité sur moi ; soit par les secrètes inspirations de sa grâce ; soit enfin par les nécessités corporelles ou spirituelles du prochain, qu'il sera en mon pouvoir de soulager. Du reste, je me garderai de lui rien donner à regret, *avec tristesse et par contrainte* (2). Je n'imiterai pas ces hommes à l'âme sordide, qui ne paient les tributs que parce qu'ils ne peuvent s'y soustraire et par la crainte du châtement ; je suivrai au contraire l'exemple des hommes au cœur noble et généreux, qui offrent volontiers tout ce qu'ils doivent et même plus qu'ils ne doivent ; *car Dieu aime ceux qui donnent de bon cœur* (3).

1. Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes, oportet suscipere infirmos, ac meminisse verbi Domini JESU, quoniam ipse dixit : Beatius est magis dare, quam accipere. (*Act.*, XX, 35.)

2. Non ex tristitia, aut necessitate. (*II Cor.*, IX, 7.)

3. Hilarem enim datorem diligit Deus. (*II Cor.*, IX, 7.)

Enfin, si je donne à Dieu ou aux pauvres, je ne le ferai pas avec un esprit mercenaire, dans la seule vue de la récompense que je puis espérer, mais avec une charité pure et éloignée de tout intérêt. Il faut surtout, pour imiter le plus parfaitement qu'il m'est possible la souveraine libéralité de Dieu, que je lui donne ce qu'il me demande avec le plus d'instance, c'est-à-dire mon cœur (1). — O Père très-aimant et très libéral, mon cœur vous appartient. C'est vous qui me l'avez donné, prenez-le comme un bien qui est vôtre ; et parce que je ne puis vous l'offrir avec autant d'affection que je le dois, suppléez à mon insuffisance, afin que ma faible offrande vous soit agréable. Encore une fois, prenez mon cœur, ô mon Père ; il ne sera nulle part plus en sûreté ni plus en repos qu'entre vos mains (2). Je vous offre de plus mes désirs, mes affections, mes œuvres et tout ce que j'ai. A vous tout le fruit de l'arbre, ô mon Bien-aimé, je vous le donne sans réserve (3). Si vous daignez l'accepter, ce n'est point moi qui ferai un sacrifice, c'est vous qui m'accorderez la plus précieuse des faveurs.

II. — *Libéralité de Dieu envers les âmes généreuses dans son service.*

Je considérerai, en second lieu, la libéralité de Dieu envers les hommes qui se montrent généreux à son égard. S'il est si libéral envers ceux qui sont avares, combien plus ne le sera-t-il pas envers ceux qui font preuve de générosité? *On se servira pour vous*, disait le

1. Præbe, fili mi, cor tuum mihi. (*Prov.*, XXIII, 26.)

2. Pater mi, accipe cor meum tibi.

3. Mandragoræ dederunt odorem. In portis nostris omnia poma : nova et vetera, dilecte mi, servavi tibi. (*Cant.*, VII, 13.)

Sauveur, de la même mesure dont vous vous serez servis pour les autres (1). C'est-à-dire : Plus vous vous serez montrés généreux envers moi, et plus je le serai à votre égard. Or la libéralité de Dieu se manifeste en plusieurs manières et circonstances, dont voici les principales.

Premièrement. Il est toujours prêt à exaucer nos prières, et il les exauce dans le temps qu'il faut et de la manière la plus avantageuse pour nous. Ordinairement parlant, plus nous sommes prompts et dociles à donner à Dieu ce qu'il nous demande, et plus il se hâte de nous accorder ce que nous lui demandons.

Secondement. Si, par négligence ou par oubli, nous omettons de lui demander ce qui nous est nécessaire, il nous inspire et nous presse de le prier : tant il désire que nous ne manquions de rien. C'est d'ailleurs l'office de l'Esprit-Saint de venir en aide à notre faiblesse et de nous faire connaître quel doit être l'objet de nos demandes (2).

Troisièmement. La libéralité de Dieu paraît encore avec plus d'éclat lorsqu'il nous donne ce qu'il sait nous être utile sans que nous le lui ayons demandé, et que ses dons préviennent notre désir et notre prière. Les besoins de celui qui est généreux envers Dieu crient pour lui quand il se tait ; son silence même sollicite la libéralité du Seigneur, qui s'empresse d'accomplir ce qu'il promet dans Isaïe : *Avant même qu'ils élèvent la voix, je les exaucerai* (3).

1. Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis. (LUC, VI, 38.)

2. Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram : Nam quid oremus, sicut oportet, nescimus : sed ipse Spiritus postulat pro nobis genitibus inenarrabilibus. (ROM., VIII, 26.)

3. Eritque antequam clament, ego exaudiam. (IS., LXV, 24.)

Quatrièmement. De plus, il nous remplit l'âme de consolations et de délices spirituelles qui excèdent sans comparaison tout ce que nous pouvons lui donner. Les religieux éprouvent d'une manière plus spéciale les effets de la libéralité divine. Comme ils se sont montrés généreux en quittant toutes choses pour JÉSUS-CHRIST, et en donnant leurs biens aux pauvres; JÉSUS-CHRIST de son côté use de générosité à leur égard en leur rendant le centuple de ce qu'ils ont abandonné (1). On en peut dire autant, à proportion, de toute âme qui offre volontairement à Dieu ce qu'elle sait devoir lui plaire.

Cinquièmement. Enfin, les dons et les grâces qui nous viennent de la libéralité de Dieu sont innombrables. Il nous couvre de sa protection ; il nous fait ressentir des effets signalés de sa providence ; il nous fortifie contre les tentations ; il nous délivre de mille dangers ; il se sert de nous comme d'instruments pour les grandes entreprises ; il augmente nos vertus et nos mérites, et il nous réserve les plus glorieuses récompenses, vérifiant cette parole du Sauveur : *Donnez et il vous sera donné ; et on répandra dans votre sein une mesure pleine et surabondante* (2). Car tout ce que nous pouvons offrir au Seigneur n'est rien en comparaison des bienfaits que nous recevons de sa bonté sans mesure. — O mon âme, réjouis-toi d'avoir un Dieu qui n'est pas moins libéral que riche. S'il était riche sans être libéral, ses richesses te serviraient de

1. Omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. (MATTII., XIX, 29.)

2. Date, et dabitur vobis: mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. (LUC., VI, 38.)

peu ; s'il était libéral sans être riche, sa libéralité te serait d'un faible avantage. Mais ses richesses et sa libéralité étant infinies, quel bien ne dois-tu pas en espérer ? Ne sois pas avare envers celui qui se montre si libéral envers toi. Tes dons seront toujours bien misérables auprès de ses largesses. *Que ta main ne soit pas ouverte pour recevoir, et fermée pour donner* (1). Car si tu fermes la main quand Dieu te demande quelque chose, il fermera aussi la sienne quand tu auras besoin de son assistance. Ouvre donc ta main pour lui présenter le peu que tu as, *et il ouvrira la sienne pour te combler de bénédictions* (2).

III. — *Obstacle à l'exercice de la libéralité divine.*

Après les considérations précédentes, je me reprocherai, en troisième lieu, d'être si avare envers celui qui se montre si libéral envers moi. Je m'imaginerai que comme Notre-Seigneur, au milieu de ses fatigues, témoigna inutilement en deux circonstances qu'il avait soif : l'une, quand il demanda un peu d'eau à la Samaritaine (3) ; l'autre, quand il s'écria sur la croix : *J'ai soif* (4) ; de même il éprouve ma dureté lorsque je lui refuse, ainsi que la Samaritaine, ce qu'il me demande, ou que je lui donne, comme les Juifs, du vinaigre à boire, c'est-à-dire quand je lui offre des œuvres si imparfaites, qu'elles ne peuvent lui causer que du dégoût. Pour m'en convaincre, il me suffira de

1. Non sit porrecta manus tua ad accipiendum, et ad dandum collecta. (*Eccli.*, IV, 36.)

2. Dante te illis, colligent : aperiente te manum tuam, omnia implebuntur bonitate. (*Ps.* CIII, 28 ; — CXLIV, 16.)

3. Part. III, Méditat. XXVI.

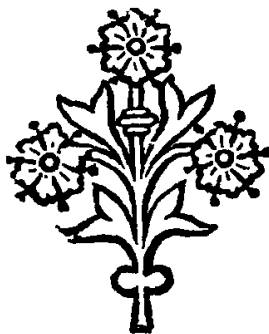
4. Part. IV, Méditat. XLIX.

m'examiner sur les cinq choses que Dieu demande de moi, et qui sont marquées dans le premier point. Comment observé-je ses commandements ? Si je garde les principaux, je ne transgresse que trop souvent ceux qui me paraissent moins considérables. Quelle est mon estime pour les conseils ? Dans l'observation des règles de mon état, ne se rencontre-t-il pas bien des omissions, bien des imperfections ? Maintes fois je résiste à la volonté de mes supérieurs ; je ferme l'oreille aux inspirations divines ; je refuse à Notre-Seigneur ce qu'il me demande et ce que réclament les besoins spirituels ou corporels du prochain.

Une conduite si blâmable est le véritable obstacle à la libéralité de Dieu. Je ne m'étonnerai donc pas qu'il soit réservé à mon égard dans les cinq choses où il se montre plus libéral à l'égard des âmes généreuses. S'il n'exauce pas mes prières ; s'il me refuse ses grâces de choix ; s'il me prive de ses consolations ; s'il ne me regarde pas d'un œil favorable ; s'il ne répand pas sur moi, comme sur d'autres, ces bénédictions en abondance ; c'est moi qui en suis la cause, et c'est à moi qu'il parle quand il dit par la bouche d'Isaïe : *Ma main, si libérale et si puissante, est-elle raccourcie ? est-elle devenue plus petite* (1) ? N'ai-je plus ni libéralité, ni puissance pour te sauver et te faire du bien comme auparavant ? Non, je n'ai point changé ; mais tes mains, en se serrant, ont forcé les miennes à se fermer, et ma justice, qui voit tes fautes, arrête ma libéralité. Ces reproches que Dieu m'adresse me sont une nouvelle preuve de sa libéralité, puisqu'il témoigne son

1. Numquid abbreviata et parvula facta est manus mea, ut non possim redimere ? aut non est in me virtus ad liberandum ? (Is., I., 2 ; — LIX, I.)

déplaisir de ne la pouvoir exercer, et que mes infidélités seules en suspendent le cours. — O libéralité infinie, renversez par votre miséricorde les obstacles que j'oppose à vos désirs ; oubliez mes ingrattitudes, et rendez-moi digne de vos bienfaits.



MÉDITATION XIV.

DE L'IMMENSITÉ DE DIEU : DE SA PRÉSENCE EN
TOUS LIEUX ET EN TOUTES CHOSES (1).

Cette Méditation est d'une extrême importance, parce qu'elle sert de fondement à l'oraison, à la contemplation, et à l'union avec Dieu, union qui est la fin de toutes les méditations propres à la voie unitive.

I. — *De l'immensité de Dieu.*

Je considérerai, en premier lieu, comment Dieu, Unité et Trinité, est immense.

Premièrement. Il remplit le ciel et la terre, dit Jérémie (2); *et son Esprit*, selon la parole du Sage, *remplit l'univers* (3). Ainsi il n'y a point de lieu si caché ni si éloigné où il ne soit; et parce qu'il est pur esprit, il pénètre tous les corps et en est comme l'âme. Il est dans les globes du firmament, dans les abîmes de la mer et dans le cœur de la terre, sans qu'on puisse imaginer aucun point qu'il laisse vide dans l'univers. En quelque lieu donc que je sois, je dois me figurer que je suis dans le sein de Dieu, comme les oiseaux

1. S. THOM. Part. 1, quest. 8, art. 1, 2, 3.

2. Numquid non cœlum et terram ego impleo, dicit Dominus? (JEREM., XXIII, 24.)

3. Quoniam spiritus Domini replevit orbem terrarum: et hoc, quod continet omnia, scientiam vocis habet. (Sap., 1, 7.)

sont dans l'air, et les poissons au milieu des eaux. Dans cette pensée, je dirai avec le Roi-prophète : *Si je monte dans le ciel, vous y faites votre demeure ; si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent. Si je prends les ailes de l'aurore, si je vais habiter les extrémités des mers, c'est votre main qui m'y conduit, c'est votre droite qui m'y soutient* (1). Il ne m'est donc pas possible de fuir Dieu, ni de me dérober à ses regards : car dans le chemin que je prendrais pour le fuir, je le rencontrerais ; et dans le lieu où je voudrais me soustraire à sa vue, je le trouverais.

Secondement. L'immensité de Dieu dit plus encore. Il remplit le ciel et la terre, cela est incontestable ; mais il n'est attaché à aucun lieu. Il remplirait de la même manière des millions d'autres mondes, s'il lui plaisait de les tirer du néant. De sorte que l'espace qu'il remplit maintenant, quelque vaste qu'il paraisse, n'est qu'un point en comparaison de celui qu'il pourrait remplir. De là ces paroles de Salomon : *Mon Dieu, les cieux des cieux ne peuvent vous contenir* (2). Cette considération sera une source de saintes affections et de solides vertus, si on la fait comme il convient, avec une foi vive à la présence de Dieu en tout lieu, à l'exemple de Moïse, qui traita et conversa avec le Dieu invisible, dit saint Paul, *comme s'il l'eût vu de ses yeux* (3). Ainsi dois-je regarder Dieu des yeux de la foi, m'entretenir avec lui dans l'oraison, attendre avec

1. Si ascendero in cœlum, tu illic es : si descendero in infernum, ades. Si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris : etenim illuc manus tua deducet me : et tenebit me dextera tua. (Ps. CXXXVIII, 8-II.)

2. Si cœlum et cœli cœlorum te capere non possunt, quanto magis domus hæc, quam ædificavi ? (III Reg., III, 27.)

3. Invisibilem enim tanquam videns sustinuit. (Hebr., XI, 27.)

confiance son secours, le consulter dans mes doutes, agir et marcher en sa présence, comme si je le voyais des yeux corporels. Car quoiqu'il soit invisible, il est véritablement partout où je suis, et l'œil de la foi avec celui de la raison doit suppléer au défaut de la vue du corps. Il suit de là que tout lieu peut être pour moi un lieu de prière, puisqu'il n'en est aucun où Dieu ne se trouve et où je ne puisse lui parler, me conformant à la recommandation de saint Paul : *Je veux que les hommes prient en tout lieu* (1). Cette pensée servira spécialement à me rendre familier l'usage des oraisons jaculatoires.

Troisièmement. Ma foi à la présence de Dieu, ainsi renouvelée et avivée, éclatera en transports d'admiration et de joie. Je me réjouirai de ce que le monde entier ne saurait contenir l'immensité du Créateur, et je dirai avec le prophète : *Qu'elle est vaste la maison de Dieu ! Qu'il est étendu le lieu où il fait sa demeure ! Dieu est grand et il n'a point de bornes ; il est élevé et immense* (2). — O Dieu immense, *qui faites du ciel votre séjour, et de la terre l'escabeau de vos pieds* (3), vous que le ciel et la terre ne peuvent renfermer dans leurs limites, parce que *vous êtes plus élevé que les cieux, et plus profond que les abîmes* (4) ! Je suis ravi lorsque je contemple votre immensité, qui conserve, dans les lieux les plus resserrés et les plus bas, toute sa grandeur et toute sa gloire. Éclairez, Seigneur, les yeux de

1. Volo ergo viros orare in omni loco. (1 Tim., II, 8.)

2. O Israel, quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus ! Magnus est, et non habet finem : excelsus et immensus. (BARUCH, III, 24, 25.)

3. Hæc dicit Dominus : Cælum sedes mea, terra autem scabellum pedum meorum. (Is., LXVI, 1.)

4. Excelsior cælo est . . . profundior inferno. (JOB, XI, 8 ; — XXII, 12.)

mon âme, afin qu'ils ne me rendent pas moins certain de votre présence que si je vous voyais des yeux du corps.

II. — *Comment Dieu est en tout lieu et en toutes choses.*

Je considérerai, en second lieu, que Dieu est en tout lieu et dans toutes les choses créées, *par son essence, par sa présence, par sa puissance* (1).

Premièrement. Il y est *par son essence*. Toute la divinité est réellement et véritablement partout, avec toutes ses perfections et avec ses opérations intérieures, qui en sont inséparables. Ainsi je dois croire que là où je suis, là est Dieu le Père, là est le Fils, là est le Saint-Esprit. En ce lieu même, le Père engendre son Fils, le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit. L'auguste Trinité y réside avec sa bonté, sa charité, sa miséricorde, sa justice, sa sagesse, sa toute-puissance et toutes ses perfections innombrables et infinies. Le Dieu qui est sur la terre n'est pas différent de celui qui est dans le ciel. C'est lui qui a créé le monde et qui le gouverne ; et dès ici-bas je serais bienheureux, s'il me découvrait sa gloire. — O mon âme, si tu avais une foi vive, quand tu te crois seule, tu verrais que tu ne l'es pas, et qu'avec toi sont les trois divines Personnes. Si tu veux dans la solitude occuper saintement toutes tes puissances, jette la vue sur cette bonté immense, que tu dois aimer ; sur cette infinie majesté, que tu dois adorer ; sur cette souveraine sagesse, avec

1. Est in omnibus *per potentiam*, in quantum omnia ejus potestati subduntur. Est *per præsentiam*, in quantum omnia nuda sunt et aperta oculis ejus. Est *per essentiam*, in quantum adest omnibus ut causa essendi. (S. THOM., Part. 1, quest. 8, art. 3.)

qui tu peux converser ; sur cette toute-puissance, en qui tu dois te confier ; sur ce bien incompréhensible, dans lequel tu dois mettre toute ta joie et tout ton bonheur. Réjouis-toi de la présence du Père, converse avec le Fils, parle au Saint-Esprit ; pénètre dans cette indivisible Trinité, dans cette immense Divinité qui t'environne ; et par ce moyen tu demeureras toujours avec Dieu. Tout le monde deviendra pour toi la cour céleste, puisque là où se trouve le divin Roi, là aussi se trouve sa cour. — O Roi des rois, qui êtes dans tout votre royaume par votre essence, et tout entier en chaque partie, accordez-moi d'être devant vous sans partage, vous servant comme un si grand Monarque mérite d'être servi lorsqu'il daigne habiter avec ses sujets.

Secondement. Dieu est en tout lieu et en toutes choses *par sa présence*. Rien n'échappe à sa vue et à sa connaissance. Il n'est donc pas dans un lieu comme y est un homme endormi, ou extasié, ou distrait, qui ne prend point garde où il est. Il n'est pas non plus dans le monde comme notre âme est dans notre corps, sans savoir ce qui s'y passe ; mais il voit et connaît le lieu et la chose où il est présent, sans que rien puisse se dérober à ses yeux. Le lieu plus obscur est pour lui plein de clarté. *Les ténèbres, dit David, ne lui cachent rien, et la nuit est à son égard comme la lumière du jour* (1).

Souviens-toi donc, ô mon âme, que Dieu est ici présent, et qu'il te regarde. Si tu te retires dans ta chambre pour prier en secret, *ton Père céleste qui voit*

1. Quia tenebræ non obscurabantur a te, et nox sicut dies illuminabitur ; sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus. (*Ps.* CXXXVIII, 12.)

dans le secret, sera attentif à ta prière, et il l'exaucera (1). Si tu es combattue par la tentation, songe que tu es sous l'œil de Dieu qui hait le péché et celui qui consent à le commettre. Si tu es triste, rappelle-toi qu'il connaît ton affliction et qu'il sait le temps auquel il doit venir pour te consoler. Si tu veux faire quelque bonne œuvre, ne recherche pas les regards des hommes ; qu'il te suffise d'être en présence de Dieu, qui est plus clairvoyant que tous les hommes ensemble. Ses yeux aperçoivent une infinité de choses que nul homme ne peut découvrir, et enfin c'est à lui seul que tu dois désirer de plaire, puisque c'est lui seul qui te jugera sur le bien ou le mal que tu auras fait en sa présence. — O Dieu infini, qui êtes tout œil et *qui contemplez tout ce que font les justes et les impies* (2), éclairez-moi de votre lumière, afin que, n'oubliant pas que vous me voyez, et m'efforçant de vivre comme vous voulez que je vive, c'est-à-dire sans rien faire qui soit indigne de votre divine présence, je mérite de vous voir un jour face à face dans les splendeurs de votre gloire.

Troisièmement. Dieu est en tout lieu et en toutes choses *par sa puissance*. Non seulement il voit tout ce qui se fait dans le monde, mais il donne l'être aux choses, et avec l'être le pouvoir d'agir, selon cette parole de saint Paul : *Il n'est pas loin de chacun de nous, car en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être* (3).

1. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora patrem tuum in abscondito : et pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi. (MATTH., VI, 6.)

2. In omni loco oculi Domini contemplantur bonos et malos. (*Prov.*, XV, 3.)

3. Quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum. In ipso enim vivimus, et movemur, et sumus. (*Act.*, XVII, 27, 28.)

D'où il suit que ce n'est pas le lieu dans lequel il est qui le contient, comme il nous contient nous-mêmes, mais que c'est lui qui dans son immensité contient tous les lieux, et conserve toutes choses par sa puissance en quelque endroit qu'elles soient. Si donc les choses vivent, c'est que Dieu est en elles leur donnant la vie ; si elles se meuvent, c'est que Dieu est en elles leur donnant le mouvement ; si elles possèdent l'être, c'est que Dieu est en elles leur donnant et leur conservant l'être ; et s'il s'éloignait d'elles un moment, elles retomberaient à l'heure même dans le néant.

Ainsi, dans toutes les choses du monde qui s'offrent à mes regards, je dois voir Dieu qui réside en elles par son essence, par sa présence, par sa puissance, et qui opère en elles et par elles. En voyant un homme vivant, je suis conduit, par ce qu'il a d'extérieur et de visible, à la connaissance de ce qu'il y a en lui d'intérieur et d'invisible, c'est-à-dire de l'âme, qui communique au corps l'être, la vie et le mouvement. De même, en considérant les créatures, je dois pénétrer par les yeux de la foi jusqu'à Dieu qui est en elles, non comme l'âme est dans le corps, mais d'une manière plus relevée, leur donnant l'être, tout ce qu'elles possèdent et tout ce qu'elles opèrent. Comment n'éprouverais-je pas des sentiments d'amour, de joie et de louange, en méditant comment Dieu est uni à ses créatures, et de quelle manière il est en elles ! Si ces pensées de foi me deviennent familières, les plus belles d'entre les créatures ne m'inspireront pas un amour désordonné, et les plus terribles ne me feront pas fuir de frayeur. Que des animaux féroces, que des ennemis acharnés me poursuivent, je puis et je dois croire que

Dieu, présent en toutes choses, est près de moi. Ce souvenir m'armera de courage et je dirai avec Job : *Placez-moi, Seigneur, auprès de vous, et que la main de qui que ce soit combatte contre moi* (1). — O Dieu tout-puissant, *quand je verrais une armée entière prête à fondre sur moi, mon cœur serait sans crainte* (2), car je sais à n'en pas douter que vous êtes avec moi, vous, sans la volonté de qui personne ne peut remuer la main. *Je vous aurai donc sans cesse devant les yeux, me souvenant que vous êtes à ma droite, de peur que je ne sois ébranlé* (3).

III. — *Comment nous avons en Dieu l'être, la vie et le mouvement.*

Je considérerai, en troisième lieu, d'une manière plus particulière, comment Dieu est en moi, et comment je suis en lui, recevant de lui l'être, la vie et le mouvement.

Premièrement. Dieu m'environne de toutes parts, comme l'eau de la mer environne le poisson. Je suis en lui comme la prunelle est dans l'œil. D'après une autre comparaison, tirée de la sainte Écriture, *Dieu me porte dans son sein* (4), comme une femme *porte l'enfant qu'elle a conçu*, et lui tient lieu de maison, de lit, de rempart, de nourriture et de tout ce qui lui est nécessaire. — O mon âme, comment ne tressailles-tu pas de

1. Libera me, Domine, et pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me. (JOB, XVII, 3.)

2. Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum. (Ps. XXVI, 3.)

3. Providebam Dominum in conspectu meo semper : quoniam a dextris est mihi, ne commovear. (Ps. XV, 8.)

4. Audite me, domus Jacob, et omne residuum domus Israel, qui portamini a meo utero, qui gestamini a mea vulva. (Is., XLVI, 3.)

joie en voyant de quelle manière tu es en Dieu ? Il est la maison d'où tu ne saurais sortir, et dans laquelle tu vivras toujours. Il est la couche sur laquelle tu dois reposer, et hors de laquelle tu ne trouveras jamais de véritable repos. Il est la litière qui te transporte où tu veux aller, et sans laquelle tu ne peux te mouvoir. Il est le rempart qui te protège et te met à couvert de tes ennemis. Il est ton soutien et ta vie, parce que tu l'as en lui et de lui, avec beaucoup plus de vérité que l'enfant, encore dans le sein maternel, ne la reçoit de sa mère. O Dieu très aimant, mère pleine de tendresse, qui me portez partout et toujours dans votre sein, faites que partout et toujours je vous porte dans le mien, par la connaissance et par l'amour ; goûtant le bien que vous me faites, et vous aimant à cause de l'amour que vous avez pour moi. Je suis dans votre bonté, transformez-moi en elle. Je vis dans votre charité, qu'elle embrase mon cœur de ses saintes flammes. Je suis dans votre toute-puissance, qu'elle me vienne en aide. En un mot, je suis tout entier en vous, changez-moi totalement en vous, afin que je ne vive plus en moi-même, mais uniquement en vous et pour vous durant tous les siècles.

Secondement. Je puis particulariser encore davantage cette considération, en appliquant l'immensité de Dieu à chacun de ses attributs. Tantôt je contemplerai ce Dieu d'amour sous la figure d'un feu dévorant qui remplit le monde, et au milieu duquel nous vivons (1). Je me demanderai avec étonnement comment je n'en suis pas embrasé, comment il ne consume pas tout le mal qui est en moi, et j'en reconnaîtrai la cause dans

1. Dominus Deus tuus ignis consumens est. (*Deut.*, 1v, 24.)

ma froideur qui résiste à l'ardeur de ces flammes. Tantôt je me représenterai Dieu comme une sagesse infinie, ou une beauté parfaite ; je me verrai moi-même au milieu de cette lumière, de cette sagesse, de cette beauté, et je supplierai le Seigneur de vouloir se communiquer à moi. Je ferai de même à l'égard de ses autres perfections.

Troisièmement. Je remarquerai que Dieu est tellement en moi, qu'il m'est uni d'une manière plus étroite et plus excellente que mon âme n'est unie à mon corps. En effet, j'ai au milieu de moi, réellement et non en figure, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; j'ai son infinie bonté, qui me communique l'être et la vie ; sa sagesse, qui me donne ce que je possède de connaissance et de lumière ; sa toute-puissance, qui m'aide dans toutes mes opérations, et sans laquelle mes yeux ne pourraient voir, ni mes oreilles entendre, ni mes pieds marcher, ni ma mémoire se rappeler le passé, ni mon intelligence rien comprendre, ni ma volonté et mes appétits vouloir et exercer leurs actes. Je puis donc et je dois croire fermement que Dieu demeure en moi comme dans sa propre maison, et que tout ce que je suis, tout ce que je possède et tout ce que je fais dépend tellement de lui, que tout périrait à l'heure même, s'il s'éloignait un moment de moi. Car cet hôte tout-puissant soutient et conserve la maison où il demeure : elle retomberait dans le néant, s'il venait à s'en éloigner. Quels sentiments de joie, d'admiration, de confiance et d'amour ne doivent pas produire dans mon âme des pensées si solides et si relevées !

Quatrièmement. Des considérations précédentes, je tirerai plusieurs conclusions pratiques.

Je m'appliquerai, d'une manière toute spéciale, à faire de mon cœur un oratoire où, loin du commerce des créatures, je me retire pour m'entretenir avec Dieu, puisqu'il y est véritablement, qu'il y écoute mes prières et qu'il a le pouvoir de les exaucer. C'est en ce sens que plusieurs Pères interprètent ces paroles de Notre-Seigneur : *Lorsque vous voudrez prier, entrez dans l'endroit le plus retiré de votre maison, et fermant les portes de vos sens, priez votre Père céleste en secret* (1).

De plus, je m'accoutumerai à chercher Dieu en moi-même. S'il est au dedans, pourquoi me fatiguer ainsi à le chercher au dehors. Et afin de le trouver, je purifierai mon âme de tout ce qui peut lui déplaire, m'empêcher de le voir, de le connaître, et de m'unir à lui par un amour de tous les instants. D'autres fois, suivant le conseil de saint Thomas, je m'efforcerai de jouir de la présence de Dieu, trésor infini que je possède en moi-même, comme un ami jouit de la présence de son ami ; comme le faible jouit de la présence du fort ; le pauvre, de la présence d'un riche miséricordieux ; ou encore comme l'artisan tire parti de l'instrument qu'il a dans sa demeure sans sortir pour en chercher un autre au dehors, comme le riche se sert des richesses que renferment ses coffres, comme l'homme affamé se rassasie avec plaisir des aliments qu'il trouve sur sa table, et en sa propre maison (2). — O mon

1. *Inquisivi Dominum, et exaudivit me.* Ps. XXXIII, 5. — *Ubi exaudivit Dominus? Intus. Ibi dat? Intus. Ibi oras, ibi exaudiris, ibi beatificaris. Orasti, exauditus es, beatificatus es; et non scit qui juxta te stat: gestum est totum in occulto, sicut Dominus in Evangelio dicit: Intra in cubiculum tuum.* (S. AUGUST. *Enarrat. in Ps. 33, sermo 2.* — *Et illud Psalm. 100: Perambulabam in innocentia cordis mei, et in medio domus meae.*)

2. *In hac vita continue deberemus frui Deo tanquam re plenissime propria, in omnibus operibus et ad omnia opera, in omnibus donis et ad omnia*

âme, tu as en toi tous les biens : comment ne jouis-tu pas de ton bonheur ? Tu possèdes celui qui est par excellence un ami et un père : sois heureuse de savoir qu'il est en toi ; unis-toi intimement à lui et donne-lui ton cœur. Si tu es pauvre, il est *riche en miséricorde* (1) : recours à lui pour qu'il te fasse part de ses richesses. Si tu es faible et pusillanime, il est la force même, et il te rendra toute-puissante par sa grâce. Pourquoi chercher hors de toi du secours dans les créatures, lorsque tu as en toi toute la puissance du Créateur ? O mon Créateur, ô mon Dieu et mon tout, perfectionnez cette union que vous avez avec moi par l'union plus précieuse encore de votre grâce, afin que, moi aussi, je m'unisse à vous par les liens d'une charité parfaite.

IV. — *Que Dieu est spécialement dans certains lieux et dans certaines choses.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que Dieu est d'une manière spéciale en certains lieux et en certaines choses.

Premièrement. Dieu est d'une manière particulière dans les cieux. En tout autre lieu, il est caché et n'est visible qu'à l'œil de la foi ; mais dans le ciel il est à découvert, il manifeste clairement aux bienheureux sa

dona. Ad hoc enim, teste Isaia, Filius datus est nobis proprie ad fruendum. Magna cæcitas et nimia stultitia est in multis qui semper Deum quæerunt, continue ad Deum suspirant, frequenter Deum desiderant, quotidie in oratione ad Deum clamant et pulsant, cum ipsi, secundum verbum Apostoli, sint templum Dei vivi, et Deus veraciter habitet in eis ; cum anima ipsorum sit sedes Dei, in qua continue requiescit. Quis unquam nisi stultus quærit instrumentum foris scienter quod tabet reclusum ; aut quis utiliter uti potest instrumento quod quærit ; aud quis confortatur cibo quem appetit, sed non gustat ? (S. THOM. Opusc. 56, *De Beatitudine*, c. 3.)

1. Qui dives est in misericordia. (*Ephes*, II, 4.)

divine essence, il opère en ceux qui le contemplent des choses admirables et glorieuses. De là vient que la Jérusalem céleste est appelée *le tabernacle où Dieu habite avec les hommes* (1), c'est-à-dire avec les élus, qui sont le peuple choisi dont il ne peut se séparer. — O Dieu qui habitez les hauteurs des cieux, introduisez-moi dans ce tabernacle où vous demeurez avec vos amis, afin que je vous y contemple et que je jouisse du bien infini que je possède ici-bas, mais sans en jouir, parce je ne le vois pas de mes yeux.

Secondement. Dieu est encore d'une manière spéciale en certains lieux de la terre, où il a coutume de donner des marques particulières de sa présence par des effets merveilleux. Ainsi Jacob, ayant vu en songe une échelle qui allait de la terre au ciel, et au sommet Dieu qui lui parlait, dit à son réveil : *Véritablement le Seigneur est en ce lieu, et je ne le savais pas. Oh ! que ce lieu est terrible ! C'est la maison de Dieu et la porte du ciel* (2). Dieu est de même dans nos temples, dans nos oratoires, dans tous les lieux consacrés à l'exercice de la prière et de la contemplation. Il est aussi dans la solitude, où il a coutume d'accorder à l'âme des faveurs singulières, comme il le dit par un prophète : *Je la conduirai dans la solitude et je parlerai à son cœur* (3). Je ne dois donc jamais entrer dans ces saints lieux qu'avec un profond respect pour la majesté divine qui y est présente et qui se fait sentir à ceux qui les visitent avec foi.

1. Et audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis. (*Apoc.*, XXI, 3.)

2. Cumque evigilasset Jacob de somno, ait : Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam... Quam terribilis est locus iste ! non est hic aliud nisi domus Dei, et porta cœli. (*Genes.*, XXVIII, 16-17.)

3. Propter hoc, ecce ego lactabo eam, et ducam in solitudinem : et loquar ad cor ejus. (*Os.*, II, 14.)

Troisièmement. Dieu est tout spécialement dans les justes par la foi et par sa grâce, opérant à eux et avec eux des œuvres surnaturelles, dignes de la vie éternelle. C'est ce qui fait dire à saint Jean : *Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui* (1). En effet, celui qui aime ne peut vivre que dans l'objet aimé, et quand l'amour est réciproque, ils vivent l'un dans l'autre. Celui donc qui aime Dieu est en Dieu, et parce que Dieu l'aime, Dieu est en lui. De plus on peut dire du juste qu'il est dans le sein de Dieu, parce que Dieu l'environne et le couvre de sa protection; et que Dieu est en lui, parce qu'il est dans son âme, où il produit l'être, la vie et les œuvres de la grâce et de la charité. — O mon Dieu, telle est l'étendue de votre charité que vous désirez la manifester en habitant par votre grâce dans toutes les âmes qui ne la repoussent pas. Éloignez de moi tous les obstacles qui m'empêcheraient de la recevoir, afin que vous demeuriez en moi et que je demeure en vous à jamais.

Quatrièmement. Enfin, Dieu se trouve d'une autre manière très spéciale en quelques-uns de ses amis. Il pénètre au fond de leur âme, et là il se découvre à eux par des lumières et des paroles intérieures; il leur révèle les mystères de sa divinité; il leur donne des signes certains de sa présence. Les âmes ainsi favorisées éprouvent des sentiments de magnanimité, de confiance, de sécurité, de paix, de joie intime. Lorsque, à l'aide de la lumière qui les éclaire, elles se voient comme abîmées dans l'immensité de Dieu, lorsqu'elles voient ce Dieu infini étroitement uni à elles, présent

1. Deus charitas est : et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. (I JOAN., IV, 16.)

en elles d'une manière si extraordinaire, leur témoignant son amour par des grâces si relevées, elles reconnaissent dans ces faveurs des gages de l'éternel bonheur, dont elles ressentent un avant-goût sur la terre.

Ce quatrième mode de présence divine demande notre admiration et nos respects; il ne doit pas exciter nos désirs. Quant au troisième mode, c'est un devoir pour nous d'y prétendre et d'employer toutes nos forces à le rendre plus parfait, laissant à la Providence la disposition de ses dons extraordinaires, et nous contentant de l'espérance d'entrer un jour dans la céleste Sion, où nous verrons face à face le Roi de gloire, qui sera tout en tous, et où nous serons tous en lui, plongés dans l'éternelle joie de notre souverain Seigneur.



MÉDITATION XV.

DE LA SCIENCE ET DE LA SAGESSE INFINIES DE DIEU.

———— I. — *Dieu connaît son essence.* —————

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu par les lumières infinies de sa sagesse, se connaît lui-même et comprend parfaitement sa divine essence : la distinction des Personnes, sa bonté, sa toute-puissance, et ses autres attributs, ses actes, ses intentions, ses décrets, en un mot tout ce qu'il peut faire ou ordonner (1). Rien n'échappe à sa connaissance ; elle est si vaste et si universelle, qu'elle comprend tout ce qui se peut savoir, et qu'elle remplit toute la capacité de son entendement divin. C'est en cela que consiste proprement la félicité de Dieu. Il est bienheureux, non parce qu'il n'ignore rien de ce qui est hors de lui, mais parce qu'il se connaît lui-même, et que dans lui-même il connaît toutes les choses créées comme dans leur source (2).

Je me réjouirai de la sagesse de Dieu, ainsi que du bonheur et de la joie qu'il en reçoit, et je concevrai un vif désir d'imiter selon mon pouvoir ce divin attribut. Je ne ferai donc pas consister mon bonheur à connaître les créatures, puisque rien n'est capable de me satisfaire pleinement que la connaissance affectueuse du Créateur. Que ne voit-on pas, dit saint Grégoire le Grand, quand on voit celui qui voit tout (3)? On trouve

1. S. THOM., Part. I, quæst. 14, art. 2 et 3.

2. S. THOM., Part. I, quæst. 26, art. 2.

3. Quia illic (in cœlo) omnes communi claritate Deum conspiciunt, quid est quod ibi nesciant, ubi scientem omnia sciunt? (S. GREG. Dialog. lib. IV, c. 33.)

dans cet unique objet de quoi contenter le désir naturel que tout homme a de savoir. — O mon âme, si tu éprouves une curiosité invincible, applique-toi à connaître Dieu ; cette connaissance apaisera tous tes désirs. Si tu souhaites de ressembler à Dieu, qui connaît le bien et le mal (1), étudie-toi à le connaître lui-même et à le servir, car tu apprendras ainsi à aimer le bien et à détester le mal. Que te servirait-il d'ailleurs de savoir toutes choses, si tu ne connaissais pas Dieu ? O Dieu infiniment sage, source de toute sagesse, faites que je vous connaisse et que je sache ce que vous attendez de moi ; cela me suffit : car je sais que vous ne me refuserez pas le secours de votre grâce pour aimer ce que vous me donnerez de connaître, et pour accomplir ce que vous me demanderez.

II. — *Dieu ne tient sa sagesse que de lui-même.*

Je considérerai, en second lieu, que la sagesse, en Dieu, appartient à son essence ; qu'en elle, comme dans un miroir, il voit et comprend clairement toutes choses ; que par elle il gouverne le monde. Ainsi, il ne reçoit point sa sagesse d'un autre ; il n'a, il ne peut avoir besoin ni de maître, ni de conseiller ; hors de lui, point de livre ou de modèle qui lui enseigne quelque chose que ce soit. Il tient tout de lui-même et de son essence, laquelle, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, lui sert de maître, de conseiller, de miroir, de livre, de modèle, d'idéal, pour tout ce qu'il conçoit et réalise, et pour tout ce qu'il est possible de savoir. De là deux conséquences.

La première est que Dieu seul est essentiellement

1. Et eritis sicut dii, scientes bonum et malum. (*Genes.*, III, 5.)

sage, seul infiniment sage, et que sa sagesse ne connaît aucune limite. Comme il est écrit que *nul n'est bon si ce n'est Dieu* (1); de même peut-on dire que nul n'est sage si ce n'est Dieu. Tout autre, en effet, est ignorant par nature, et n'a aucune science qu'il n'ait reçue de son créateur; science tellement limitée et restreinte, qu'elle n'est rien en comparaison de l'infinie sagesse du Seigneur. Cette vérité sera pour moi le fondement d'une humilité solide en matière de science, et je dirai sincèrement après Salomon : *Je suis le plus ignorant des hommes, et la sagesse n'est point avec moi* (2). Car si je regarde ce que j'étais au moment de ma naissance, je trouve que j'étais destitué de toute science, et ce que j'ai pu en acquérir depuis par l'étude est si peu de chose, que je le tiens pour néant. Je répéterai donc, à la pensée de la science de Dieu, ce mot d'un philosophe païen : Je ne sais qu'une seule chose, c'est que je ne sais rien (3). Et en vérité, tout homme, selon Jérémie (4), doit passer pour ignorant et stupide devant Dieu, qui est le Dieu des sciences et le père des lumières. Je me servirai de cette considération pour réprimer les sentiments de vaine complaisance, de vaine gloire et de présomption, descendant jusqu'au fond de mon ignorance et de mon néant.

La seconde conséquence, c'est qu'il y aurait présomption et folie à vouloir mesurer et comprendre cette sagesse qui surpasse infiniment toute intelligence, soit humaine, soit angélique. *Car il n'y a que l'esprit*

1. Nemo bonus nisi Deus. (LUC., XVIII, 19.)

2. Stultissimus sum virorum, et sapientia hominum non est mecum. (Prov., XXX, 2.)

3. Hoc unum scio, me nihil scire. (SOCRATES.)

4. Stultus factus est omnis homo a scientia. (JEREM., X, 14.)

de Dieu, dit le grand Apôtre, qui connaisse ce qui est en Dieu (1). L'Ecclésiastique, admirant la profondeur de la sagesse divine, fait cette demande : *Qui a pénétré la sagesse de Dieu, plus ancienne que toutes choses ? A qui l'origine de la sagesse a-t-elle été révélée ? Qui a suivi sa trace, et qui a connu toutes ses voies (2) ? Elle est cachée, dit Job, aux regards des vivants et ignorée des oiseaux du ciel, c'est-à-dire des anges (3).* — O Dieu qui volez sur les chérubins (4) et vous élevez au-dessus de ces esprits, dont le caractère propre est la plénitude de la science, et qui néanmoins ne peuvent parvenir à comprendre ce que vous savez ; je révère les secrets de votre infinie sagesse, et je vous supplie de m'en découvrir ce qu'il est utile que je sache pour vous servir et vous aimer.

III. — *La sagesse de Dieu est seule auteur de tout ce qu'il y a d'admirable dans l'univers.*

Je considérerai, en troisième lieu, que les arts, les sciences, tout ce que nous admirons dans ce vaste univers, tout ce que nous savons du ciel et de la terre, a pour cause première la sagesse infinie de Dieu.

Premièrement. Isaïe nous montre le Créateur formant et exécutant sans aucun secours étranger son plan divin. Voici les paroles du Prophète : *Qui a aidé*

1. Quæ Dei sunt, nemo cognovit, nisi Spiritus Dei. (1 Cor., II, 11.)

2. Sapientiam Dei præcedentem omnia quis investigavit...? Radix sapientiæ cui revelata est, et astutias illius quis agnovit? Disciplina sapientiæ cui revelata est, et manifestata? et multiplicationem ingressus illius quis intellexit? (Eccli., I, 3-7.)

3. Abscondita est ab oculis omnium viventium, volucres quoque cœli latet. (JOB, XXVIII, 21.)

4. Et ascendit super cherubim, et volavit : volavit super pennas ventorum. (Ps. XVII, 11)

l'esprit du Seigneur? Qui est entré dans son conseil? Qui l'a conduit? Qui a-t-il consulté? Qui l'a instruit? Qui lui a montré les sentiers de la justice, de la science et de la prudence (1)? *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu!* disait saint Paul. *Qui a connu ses pensées, et de qui a-t-il pris conseil* (2)? — Je me réjouis, ô mon Dieu, de ce que vous êtes pour tous les hommes un maître et un conseiller, sans que personne puisse remplir cet office à votre égard. Je veux me gouverner en tout selon vos maximes et vos enseignements, afin que je ne fasse rien qui ne vous soit agréable.

Secondement. Je descendrai dans le détail, et je considérerai en particulier les œuvres merveilleuses de la sagesse divine. Avec David, *j'en ferai le sujet de mes méditations* (3), et cette vue excitera en moi des sentiments d'admiration et de joie. Je croirai avec une foi vive ce que saint Paul nous enseigne, que *le Verbe divin a formé les choses visibles sur les idées invisibles de son éternelle sagesse* (4). Pour m'en convaincre, il me suffira de me rappeler les six premiers jours du monde, et d'examiner tout ce qui se passa dans la création des cieux et des éléments : sujet qui sera traité avec étendue dans les Méditations qui suivront bientôt.

1. Quis adjuvit spiritum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit, et ostendit illi? Cum quo iniit consilium, et instruxit eum, et docuit eum semitam justitiæ, et erudivit eum scientiam, et viam prudentiæ ostendit illi? (Is., XL, 13, 14.)

2. O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! Quis enim cognovit sensum Domini? aut qui consiliarius ejus fuit? (Rom., XI, 33, 34.)

3. Meditabor in omnibus operibus tuis: et in adinventionibus tuis exercebor. (Ps. LXXVI, 13.)

4. Fide intelligimus aptata esse sæcula Verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent. (Hebr., XI, 3.)

Troisièmement. Je m'arrêterai surtout à considérer comment la divine sagesse forma l'homme ; comment elle unit à un corps terrestre et mortel un esprit immortel. Il n'est pas non plus inutile de réfléchir sur cette prodigieuse variété de visages, d'inclinations, de talents qui distingue les hommes ; sur tant d'arts si agréables et si utiles, qui sont des inventions de leur esprit, comme la manière de faire le verre, la toile, et mille sortes d'étoffes ; enfin sur les nombreuses sciences que nous voyons fleurir dans le monde, et qui nous viennent originairement de l'infinie sagesse de Dieu. Aussi la mère de Samuel nommait-elle le Seigneur le *Dieu des sciences* (1), parce qu'il en est le premier auteur, et que c'est de lui que les hommes les ont apprises.

Quatrièmement. Je m'élèverai plus haut, et je considérerai par quels moyens merveilleux la divine sagesse communique à l'homme la vie de la grâce ; comment, par la plus sublime des inventions, la nature humaine est associée à la nature divine en unité de personne ; comment JÉSUS-CHRIST notre Seigneur se rend présent dans le très saint Sacrement de l'autel ; comment la même sagesse multiplie chaque jour en faveur de ses élus les plus délicates industries, afin de les garantir ou de les sauver du danger, de les faire avancer dans la vertu, et de les conduire au ciel, où ils verront les moyens admirables qu'un Dieu aussi sage que bon a employés pour les mettre en possession de l'éternelle et parfaite félicité.

Cinquièmement. Je conclurai de ces considérations que la sagesse incréée préside aux œuvres où brillent

1. Deus scientiarum, Dominus est, et ipsi preparantur cogitationes.
(1 Reg., 11, 3.)

les autres perfections de Dieu, comme sa bonté, sa charité, sa miséricorde, sa justice. Que la bonté se communique, que la charité aime, que la miséricorde compatisse, que la justice récompense ou punisse, ces œuvres s'accomplissent avec sagesse. Ce qui fait dire à l'Ecclésiastique que *Dieu répand sa sagesse sur tous ses ouvrages* (1), et à David, que *le Seigneur fait toutes choses avec sagesse* (2).

Sixièmement. Enfin, j'exciterai en moi les plus vifs sentiments d'admiration et d'allégresse; je me réjouirai d'avoir un Dieu qui est la sagesse par essence, qui sait trouver mille moyens pour parvenir à ses fins, qui peut en mille manières me délivrer de mes maux, et me communiquer, selon qu'il lui plaît, les biens de la nature, de la grâce et de la gloire. Je mettrai en lui toute ma confiance, surtout dans les occasions où tout semble désespéré, parce que là où je ne vois ni moyen ni remède, la sagesse de Dieu peut trouver des moyens et des remèdes sans nombre. Je m'efforcerai, par reconnaissance, de trouver, avec le secours de la grâce et de la lumière divine, de nouvelles façons de plaire à Dieu, soit en me mortifiant, soit en pratiquant des actes de toutes les vertus. Car s'il est juste que *l'homme vertueux mange et goûte le fruit de ses œuvres* (3), ne dois-je pas, autant que je le puis, *chanter* chaque jour à Dieu un *cantique nouveau* pour les nouvelles manières qu'il invente sans cesse de me faire du bien (4). — *O Dieu des sciences*, je me réjouis de ce que vous en

1. Et effudit illam super omnia opera sua. (*Eccli.*, I, 10.)

2. Omnia in sapientia fecisti. (*Ps.* CIII, 24.)

3. Dicite justo quoniam bene, quoniam fructum adinventionum suarum comedet. (*Is.*, III, 10.)

4. Cantate Domino canticum novum. (*Ps.* XCV, 1.)

êtes seul le maître et la source. Daignez me donner la science des saints, afin que je puisse *vous servir dans la justice et la sainteté tous les jours de ma vie* (1).

IV. — *La sagesse de Dieu règle toutes choses.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que la sagesse de Dieu règle et ordonne toutes choses *avec nombre, avec poids, et avec mesure* (2). Dieu connaît le nombre de toutes les créatures qui ont existé, qui existeront ; il en a compté toutes les parties, leurs membres, leurs fonctions, leurs œuvres. Il sait aussi combien elles pèsent, et à quoi les portent leurs inclinations et leurs affections, soit naturelles, soit surnaturelles. Il connaît les dimensions de chaque chose : sa largeur, sa longueur, sa hauteur, sa profondeur. Il n'ignore aucune de ses perfections, de ses propriétés, de ses qualités. J'admirationnerai ce que la sagesse divine a mis de proportion en toutes et en chacune de ses créatures, eu égard aux fins particulières auxquelles elle les a destinées. Pour me rendre ces vérités plus sensibles, je me rappellerai quelques nobles prérogatives louées par l'Écriture, et qu'elle n'attribue qu'à Dieu et à sa sagesse.

Premièrement. C'est Dieu, dit David, *qui a compté le nombre des étoiles.* Il sait l'action et l'influence qu'elles exercent sur la terre. Il en a mesuré la grandeur, et il les connaît si parfaitement, qu'il *les nomme toutes par leur nom* (3). Il connaît aussi le nombre de leurs mouvements, les révolutions qu'elles accompliront dans le

1. Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi, in sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris. (I. UC., I, 74, 75.)

2. Omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti. (Sap., XI, 21. — S. THOM., Part. 1, quæst. 5, art. 5.)

3. Qui numerat multitudinem stellarum : et omnibus eis nomina vocat. (Ps. CXLVI, 4.)

ciel jusqu'à la fin des temps, et par conséquent le nombre des années et des jours que le monde doit durer (1). Il sait quand viendra le dernier jour, le jour qui arrêtera pour jamais le cours des astres, et fera cesser l'harmonie du ciel, jour dont il s'est réservé à lui seul la connaissance (2).

Secondement. Des régions du ciel, descendons dans celle de l'air. Dieu a compté les comètes, les éclairs, les éclats de la foudre, les gouttes de pluie, les flocons de neige. Il a voulu que toutes ces choses eussent une sorte de poids et de penchant naturel, qui ne peut lui être inconnu. *C'est lui, selon Job, qui a donné aux vents leur poids* (3), *et qui envoie la foudre aux lieux et pour les fins déterminées* (4). Ainsi, au milieu des tempêtes je ne perdrai point confiance ; je me rappellerai que le déchaînement des éléments est ordonné par la divine sagesse pour des raisons dignes d'elle.

Troisièmement. Il a mesuré de même la mer et la terre ; il en connaît la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur, il sait et le nombre et le poids de toutes choses ; il a compté les grains de sable de l'océan (5), et jusqu'aux *passereaux, dont pas un ne tombera à terre sans sa permission* (6).

Quatrièmement. Dieu connaît particulièrement ce

1. Numquid nosti ordinem cœli, et pones rationem ejus in terra?... Centum cœli dormire quis faciet? (JOB, XXXVIII, 33, 37.)

2. De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cœlorum, nisi solus Pater. (MATTH., XXIV, 36.)

3. Qui fecit ventis pondus. (JOB, XXVIII, 25.)

4. Numquid mittes fulgura, et ibunt, et revertentia dicent tibi : Adsumus? (JOB, XXXVIII, 35.)

5. Quis mensus est pugillo aquas, et cœlos palmo ponderavit? Quis appendit tribus digitis molem terræ, et libravit in pondere montes, et colles in statera? (IS., XL, 12.)

6. Nonne duo passeræ asse vœneunt? et unus ex illis non cadet super terram sine patre vestro. (MATTH., X, 29.)

qui concerne les hommes. Il sait quel en sera le nombre depuis Adam jusqu'à la fin du monde ; ce que chacun doit vivre d'années, de jours, d'heures, et quel sera le moment de sa mort. Il a compté nos os, nos cheveux, et *il ne tombera pas un seul cheveu de notre tête* qu'il ne le sache (1). Il connaît le nombre des pas, des œuvres bonnes et mauvaises, passées et futures, que chaque homme fait et doit faire chaque jour (2). Il n'ignore pas davantage le mérite personnel de chacun, ses inclinations, ses talents, sa mesure de perfection naturelle ou surnaturelle, la valeur de ses actions : car c'est lui qui, dans sa sagesse, *donne à tous avec poids et mesure* ; c'est lui qui *pèse les esprits* et les œuvres (3).

Pénétré de cette considération, je me jetterai dans les bras de Dieu et de son infinie sagesse. Elle est sûre et infaillible. Je ne ferai point de conjectures relativement au nombre de mes années et des jours de ma vie. Je ne ferai aucun fond sur talents naturels mes, sur ma position dans le monde, sur les dons gratuits que j'aurais reçus, sur mes vertus, sur la mesure de mes mérites. C'est une maxime certaine, et je tâcherai de la bien comprendre, que l'homme n'est absolument rien que ce qu'il est aux yeux de Dieu qui voit tout et qui connaît tout.

Cinquièmement. Enfin, je considérerai ce qui se passe dans le ciel, où la divine sagesse gouverne aussi toutes choses avec ordre, poids et mesure. Dieu connaît le nombre des anges, de tous les cœurs et de

1. Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt. — Et capillus de capite vestro non peribit. (MATTH., X, 30. — LUC., XX, 18.)

2. Tu quidem gressus meos dinumerasti. (JOB, XIV, 16.)

3. Omnes viæ hominis patent oculis ejus : spirituum ponderator est Dominus. (*Prov.*, XVI, 2.)

toutes les hiérarchies, ainsi que le nombre des bienheureux qui sont et qui seront à jamais dans son royaume. Il pèse et mesure leurs perfections soit naturelles soit surnaturelles ; il leur assigne divers offices selon l'ordre de son infinie sagesse, et il proportionne leur gloire à leur sainteté et à leurs mérites.

Si la reine de Saba fut ravie d'admiration lorsqu'elle vit l'ordre que Salomon avait établi dans sa maison, quels sentiments ne doit pas exciter en moi l'infinie sagesse du suprême Monarque du ciel et de la terre ! Je m'écrierai donc hors de moi-même : *Je proclame, ô mon Dieu, que tout ce que j'ai entendu dire de votre sagesse est véritable. Les effets qui en paraissent surpassent comme infiniment ce qu'on en publie. Heureux sont vos serviteurs, et heureux les habitants de votre royaume céleste, qui sont toujours en votre présence et entendent les oracles de votre bouche* (1) ! — O Sagesse infinie qui disposez toutes choses avec nombre, avec poids et avec mesure, daignez faire régner un pareil ordre dans mon âme ; augmentez en elle le nombre des bonnes œuvres, le poids des affections ferventes, la mesure de vos grâces, et accordez-moi la possession de votre gloire infinie et sans mesure pendant toute l'éternité.

V. — *La sagesse de Dieu est immuable et universelle.*

Je considérerai, en cinquième lieu, que la sagesse divine est éternelle, immuable, infiniment éclairée et profondément pénétrante. Elle voit tout d'une ma-

1. Verus est sermo, quem audivi in terra mea super sermonibus tuis et super sapientia tua... major est sapientia et opera tua, quam rumor quem audivi. Beati viri tui, et beati servi tui, qui stant coram te semper, et audiunt sapientiam tuam. (*III Reg.*, x, 6-8.)

nière fort simple ; elle n'envisage pas les choses successivement, mais, d'un seul regard, elle atteint d'une éternité à l'autre, elle voit tout ce qu'il est possible de voir et de connaître. Ainsi Dieu sait depuis qu'il est Dieu tout ce qu'il sait, sans qu'il puisse acquérir aucune connaissance nouvelle, parce que pour lui rien ne saurait être nouveau. Il voit très distinctement toutes les choses passées, présentes, futures, et même celles qui sont possibles en quelque manière, sans avoir le moindre doute sur quelque sujet que ce soit, parce que l'ignorance, le doute, la méprise ou l'erreur ne sauraient se rencontrer en lui. *Les yeux du Seigneur, dit l'Écclésiastique, sont plus perçants que les rayons du soleil, ils observent les voies des mortels ; ils pénètrent les secrets du cœur humain ; ils plongent jusque dans les profondeurs de l'abîme et dans les lieux les plus cachés. Toutes choses étaient connues de Dieu avant même qu'elles fussent créées, et ce qui n'est plus, il le voit encore. Sa vue s'étend d'un siècle à un autre, c'est-à-dire d'une éternité à une éternité (1).*

Pour retirer plus de fruit de ces vérités, je considérerai séparément les choses passées, les choses présentes, les choses futures, et celles qui pourraient exister.

Premièrement. Dieu, par son infinie sagesse, connaît tout ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à l'instant où nous sommes, et toutes ces choses lui sont aussi présentes que si elles n'étaient

1. Oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditas partes. Domino enim Deo ante quam crearentur, omnia sunt agnita : sic et post perfectum respicit omnia... A sæculo usque in sæculum respicit, et nihil est mirabile in conspectu ejus. (*Eccli.* XXIII, 28, 29; — XXXIX, 25.)

point passées. Il est impossible qu'il oublie rien de ce qu'il a su une fois. Il se souvient et se souviendra éternellement de tous les hommes d'autrefois, soit bons, soit méchants, et de toutes les actions bonnes et mauvaises qu'il leur a vu faire. Il se souvient toutefois différemment des uns et des autres. Il pense aux méchants dans le dessein de punir leurs crimes, dont il ne perd jamais le souvenir ; il pense aux bons, afin de récompenser leurs vertus, dont il garde toujours la mémoire. Si l'on dit quelquefois qu'il oublie les méchants, c'est pour signifier qu'en punition de leurs péchés, il ne prend pas à cœur de leur faire du bien.

M'appliquant à moi-même ces pensées, je dois croire que Dieu se souvient de moi et de ce qui me concerne aussi distinctement que si j'étais seul dans le monde, et que je suis toujours présent à sa mémoire sans pouvoir jamais en être effacé. Je puis me figurer qu'il me fait entendre ces paroles qu'il adressait à Jérusalem : *Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir point compassion du fils qu'elle a porté dans son sein ? Mais quand elle l'oublierait, moi je ne t'oublierai jamais. Car je porte ton nom gravé dans mes mains, et tes murs sont toujours présents à mes regards* (1). O mon âme, n'oublie pas le Seigneur, puisque le Seigneur ne t'oublie pas ; écris son nom dans tes mains, puisque le tien est écrit dans les siennes. Aie toujours devant les yeux ce qui est de son service, puisqu'il ne perd jamais de vue ce qui est utile à ton salut.

1. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui ? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. Ecce in manibus meis descripsi te : muri tui coram oculis meis semper. (Is., XLIX, 15, 16.)

Secondement. Dieu, par les lumières de sa sagesse, connaît tout ce qui se passe en ce jour et en ce moment dans toute l'étendue du monde, sans que rien lui soit caché. Il pénètre les secrets du cœur de chacun en particulier ; il voit les imaginations, les pensées, les désirs, les desseins bons ou mauvais, que ni homme ni ange ne peuvent connaître, *hors l'esprit de l'homme qui est en lui* (1). Les choses mêmes que l'homme pense et imagine sans y faire réflexion, Dieu les pénètre et les atteint par une compréhension qui n'appartient qu'à lui seul. C'est ce que déclare le prophète Jérémie (2), et ce que l'Apôtre exprime plus formellement encore en écrivant aux Hébreux : *La parole de Dieu, qui est son Verbe, est vivante et efficace ; elle pénètre plus avant que le glaive à deux tranchants ; elle discerne les pensées et les intentions du cœur ; nulle créature n'est invisible en présence de son Créateur ; tout est à nu et à découvert devant ses yeux* (3). — O mon âme, puisque les yeux de Dieu voient toujours ce que tu fais, que les tiens ne se tournent jamais que vers le bien. Que tes paupières toujours ouvertes dirigent tes pas ; vois où tu mets le pied, puisque Dieu le voit. *Éloigne de ta bouche toute parole du vieil homme ; souviens-toi que le Seigneur est le Dieu des sciences et qu'il pénètre et pèse toutes tes pensées* (4).

1. Quis enim hominum scit quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis qui in ipso est? (*I Cor.*, II, II.)

2. Prævum est cor omnium, et inscrutabile : quis cognoscet illud ? Ego Dominus scrutans cor, et probans renes. (*JEREM.*, XVII, 9, 10.)

3. Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio accipiti : et pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis. Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus : omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus, ad quem nobis sermo. (*Hebr.*, IV, 12, 13.)

4. Recedant vetera de ore vestro : quia Deus scientiarum, Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes. (*I Reg.*, II, 3.)

Troisièmement. Dieu, par sa sagesse sans bornes, connaît toutes les choses futures, ce qui doit arriver pendant toute l'éternité, même ce qui dépend de notre libre arbitre. Toutes ces choses sont aussi présentes à sa pensée que si elles étaient déjà accomplies ou s'accomplissaient en ce moment, et il daigne parfois les révéler à ses amis. Or il est impossible que ce qu'il révèle manque de s'accomplir, parce qu'il regarde les choses dans l'avenir selon qu'elles doivent arriver, et de la même manière que si elles se passaient actuellement sous ses yeux. Cette *prescience* est tellement propre à la sagesse de Dieu, qu'elle n'appartient ni à l'homme ni à l'ange. C'est pourquoi Isaïe disait en s'adressant aux fausses divinités : *Annoncez-nous les événements futurs, et nous saurons que vous êtes des dieux* (1). Comme s'il disait : Savoir l'avenir et ce qui dépend de la volonté de l'homme, est le signe auquel on reconnaît la divinité.

Quatrièmement. Mais la sagesse divine porte encore plus loin ses regards. Dieu connaît non seulement tout ce que feront les anges et les hommes, mais de plus tout ce qu'ils pourraient faire en se servant de leur libre arbitre, avec les secours qu'il lui plaira de leur accorder par sa grâce. C'est avec cette plénitude de science que Dieu ordonne et permet certaines choses, à l'exclusion d'une infinité d'autres. J'adorerai humblement les secrets jugements du Seigneur, disant avec l'Apôtre : *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables !*

1. Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, est sciemus quia dii estis vos. (Is., XLI, 23.)

Que ses voies sont incompréhensibles (1). *Votre science, Seigneur, est admirable; elle est si élevée que j'en saurais l'atteindre* (2). Je la révère avec humilité, et je vous supplie d'en user vous-même pour régler si bien ma vie, que je parvienne un jour à la gloire éternelle.

VI. — *La sagesse de Dieu est aussi étendue que sa puissance.*

Je considérerai, en dernier lieu, que Dieu, par son infinie sagesse, connaît et embrasse tout ce qui est du domaine de sa puissance; toutes les choses purement possibles, comme parle l'École, quoiqu'elles doivent demeurer à jamais dans le néant. Cette pensée renferme les deux réflexions suivantes.

Premièrement. Tel est le nombre, telle est la perfection des choses purement possibles, que tout ce qui existe, si on le compare à ce qui pourrait exister et n'existera jamais, n'est qu'une goutte d'eau auprès de l'océan. En effet, Dieu voit une infinité d'anges, de cieux et de mondes tous différents, en espèce et en qualité, de ceux qui sont maintenant; de sorte que, si le monde actuel devait durer un million d'années, il sait qu'il pourrait créer chaque jour un autre monde plus grand, plus beau et plus parfait; et que, quand il en aurait créé des millions, il en resterait encore une infinité d'autres qu'il pourrait créer. — O abîme impénétrable! ô mer immense! ô trésor infini de la sagesse de Dieu! Je me réjouis, Seigneur, de ce que votre sagesse embrasse tout ce qui peut être connu, sans que

1. O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus ! (*Rom.*, XI, 33.)

2. Mirabilis facta est scientia tua ex me : confortata est, et non potero ad eam. (*Ps.* CXXXVIII, 6.)

rien vous soit caché. Je me réjouis de la joie que vous éprouvez de tout connaître en vous-même, parce que tout est renfermé dans votre infinie puissance. Je confesse maintenant, ô mon Dieu, que toute notre sagesse est néant auprès de la vôtre, et que, *si nous pouvons à peine nous en former une légère idée, bien moins pourrions-nous en comprendre la plénitude* (1). Si ce que nous en découvrons est comparable à une goutte d'eau, quelle ne sera pas l'immensité de l'océan même! *Vous êtes grand, Seigneur, et votre grandeur dépasse toute notre science* (2); mais il nous est glorieux d'être vaincus par vous, de qui nous recevons tout ce qu'il y a en nous de science et de grandeur.

Secondement. De ce qui précède, je conclurai que l'infinie sagesse de Dieu est infiniment libérale; qu'elle *se communique* sans envie, par une inclination naturelle, aux hommes, aux anges, aux chérubins, aux séraphins et à tous les esprits bienheureux (3). Elle se communique surtout à l'âme de JÉSUS-CHRIST, notre Rédempteur et notre Seigneur, *en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science* (4). Toutefois, quoique Dieu lui ait découvert toutes les choses passées, présentes et futures, il y en a infiniment plus qui sont possibles, et qu'il ne lui a pas fait connaître parce que, selon saint Thomas, une simple créature ne peut tout savoir (5). Encouragé par cette libéralité, je prierai le Seigneur de me communiquer une abondante

1. Cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri? (JOB, XXVI, 14.)

2. Deus magnus, vincens nostram scientiam. (JOB, XXXVI, 26.)

3. Quam sine fictione didici, et sine invidia communico. (*Sap.*, VII, 13.)

4. In quo sunt omnes thesauri sapientie, et scientie absconditi. (*Coloss.*, II, 3.)

5. S. THOM., Part. 3, quæst. 10, art. 2.

mesure de son infinie sagesse et de m'enseigner tout ce qui peut m'être utile pour mon salut.

O Dieu infiniment bon, *daignez faire descendre sur moi votre sagesse du haut des cieux et du séjour de votre grandeur, afin qu'elle demeure et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable* (1). Qu'elle *marche devant mes œuvres*, comme elle marche devant les vôtres (2); qu'elle m'accompagne en ce que je fais, comme elle vous accompagne en tout ce que vous faites; qu'elle soit le but de tous mes desseins, et qu'enfin elle me conduise au ciel, où il me soit donné de vous voir clairement par la lumière de gloire qu'elle communique aux élus, dans les siècles des siècles.

1. Mitte illam (sapientiam) de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te. (*Sap.*, IX, 10.)

2. Quoniam antecedebat me ista sapientia (*Sap.*, VII, 12.)



MÉDITATION XVI.

DE LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU (1).

I. — *Les prérogatives de la toute-puissance divine.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu est infiniment puissant, qu'il peut faire tout ce qu'il veut, et que son pouvoir n'est limité ni par le nombre, ni par la grandeur, ni par la perfection des choses qu'il voudrait créer. C'est donc avec raison qu'il s'appelle dans l'Écriture *le Tout-Puissant* (2). Sa toute-puissance consiste en ce qu'il peut faire toutes les choses dont son infinie sagesse voit la possibilité, et qui n'impliquent ni répugnance ni contradiction. C'est dans ce sens que l'Ange dit à la Vierge : *Il n'y a rien d'impossible à Dieu* (3); c'est-à-dire, tout ce que les hommes, les anges et Dieu même peuvent concevoir, pourvu que cela ne renferme point de contradiction, Dieu peut le faire, comme il le déclare par la bouche de Jérémie, en disant : *Y aura-t-il quelque chose de difficile pour moi* (4)? Non, il ne se trouvera rien qui soit au-dessus de mes forces; tout me sera possible et facile.

Je remarquerai ici trois prérogatives de la toute-puissance divine.

Premièrement. Dieu peut créer infiniment plus de choses qu'il n'en a créées. Ce qu'il a fait n'est presque rien comparé à ce qu'il peut faire, de sorte que nous

1. S. THOM., Part. I, quæst. 25.

2. Dominus quasi vir pugnator, omnipotens nomen ejus. (*Exod.*, XV, 3.)

3. Quia non crit impossibile apud Deum omne verbum. (*LUC.*, I, 37.)

4. Numquid mihi difficile erit omne verbum? (*JEREM.*, XXXII, 27.)

pouvons dire avec l'Écclésiastique : *Un grand nombre des œuvres de Dieu, plus parfaites que celles que nous connaissons, nous sont cachées : nous n'en voyons en effet qu'un petit nombre* (1). — O Dieu tout-puissant, je me réjouis de ce que votre puissance peut infiniment plus que je ne saurais imaginer. Si vous avez produit des œuvres si merveilleuses, combien ce que vous pouvez produire l'est plus encore ! O mon âme, *glorifie le Seigneur autant qu'il te sera possible, parce que son pouvoir est au-dessus de toutes les louanges* (2).

Secondement. Dieu peut disposer comme il lui plaît des choses qu'il a créées. Il peut les modifier, les transformer et leur faire subir tous les changements qu'il juge bon, selon cette parole de l'Écclésiastique : *Il a pleine puissance sur toutes ses œuvres* (3). Il peut, par exemple, ou arrêter le soleil, comme au temps de Josué, ou le faire rétrograder, comme sous le règne d'Ézéchias, ou l'empêcher de répandre sa lumière, comme durant la Passion de JÉSUS-CHRIST. Il peut disposer à son gré de la mer, des vents, de la terre et de tous les êtres vivants, ainsi qu'il fit sous la loi ancienne par l'entremise de Moïse, et comme fit le Sauveur sous la loi nouvelle, pendant sa vie mortelle. Chaque jour il opère de nouveaux miracles sans épuiser le pouvoir qu'il a d'en opérer de plus grands. En méditant ces vérités, j'ajouterai avec l'Écclésiastique : *Le Seigneur est terrible ; il est souverainement grand, et*

1. *Multa abscondita sunt majora his : pauca enim vidimus operum ejus.* (Eccli., XLIII, 36.)

2. *Glorificantes Dominum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc, et admirabilis magnificentia ejus.* (Eccli., XLIII, 32.)

3. *Ipse enim omnipotens super omnia opera sua.* (Eccli., XLIII, 30. — S. THOM., Part. 1, quæst. 105, art. 6.)

sa puissance est merveilleuse (1). Il est juste par conséquent, que nous déférions à sa parole, et que nous croyions fermement ce que la foi nous enseigne de ses œuvres et de ses miracles.

Troisièmement. La toute-puissance de Dieu peut exécuter tout ce qu'il peut vouloir. En effet, s'il ne pouvait faire une chose qu'il voulût d'une volonté absolue, il serait misérable et ne serait pas Dieu. Je jugerai de l'avenir par l'exemple du passé. Jusqu'ici Dieu a fait tout ce *qu'il a voulu* (2) ; il en sera toujours de même ; il fera tout ce qu'il voudra, et il pourra tout ce qu'il peut vouloir. *Seigneur*, dit le Sage, *lorsque vous avez la volonté, vous avez aussi le pouvoir* (3). Il suit de là que, toutes les fois que la volonté de Dieu m'est connue, je ne puis douter de sa puissance ; quand je l'ignore, je dois dire avec le lépreux de l'Évangile : *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir* (4). Dieu tout-puissant, je viens épancher devant vous mon âme avec toutes ses affections et tous ses désirs. Vous connaissez mes misères ; vous savez ce qui m'est convenable ; votre volonté est juste : *Si vous voulez, vous pouvez*. Si vous voulez me guérir de mes infirmités, vous le pouvez ; si vous voulez m'accorder ce que je vous demande, vous le pouvez. C'est une consolation pour moi de savoir que votre puissance est à la disposition de votre volonté toujours juste et toujours bonne. Tout ce qui me viendra de votre part ne peut être qu'avantageux pour moi, et glorieux pour vous, à qui soit honneur et gloire dans tous les siècles.

1. *Terribilis Dominus, et magnus vehementer, et mirabilis potentia ejus. (Eccli., XLIII, 31.)*

2. *Omnia quæcumque voluit, fecit. (Ps. CXIII, 11.)*

3. *Subest enim tibi, cum volueris, posse. (Sap., XII, 18.)*

4. *Domine, si vis, potes me mundare. (MATTH., VIII, 2.)*

II. — *La toute-puissance n'appartient qu'à Dieu.*

Je considérerai, en second lieu, que la toute-puissance n'appartient en propre qu'à Dieu seul, bien que, dans sa libéralité, il y fasse participer ses créatures. Ici encore je rencontrerai trois propriétés dignes d'une sérieuse attention.

Premièrement. Dieu seul a la puissance par nature et par essence, aucune créature ne la possède que par participation et par grâce. C'est pourquoi saint Paul dit que *Dieu est seul puissant* (1). Pour nous, de notre nature nous sommes l'impuissance même ; et *le peu de forces que nous avons nous vient des mains du Créateur* (2).

Secondement. Dieu seul, par sa toute-puissance, peut agir sans un secours étranger ; les créatures, au contraire, ne peuvent rien si la toute-puissance divine n'opère avec elles. Le soleil n'éclairerait pas, le feu n'échaufferait pas, l'homme ne marcherait pas, il ne bougerait pas sans l'aide et le concours de la cause première de toute action, ce qui a fait dire au prophète Isaïe que *Dieu opère en nous toutes nos œuvres* (3), et au Fils de Dieu, que *nous ne pouvons rien faire sans lui* (4). De cette double considération, je conclurai combien je suis dépendant de la toute-puissance de Dieu, et jusqu'à quel point je dois être humble, puisque sans elle je ne saurais ni subsister, ni agir. D'un autre côté, il est de toute justice que je rende de perpétuelles actions

1. *Beatus et solus potens.* (I *Tim.*, VI, 15.)

2. *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi et nobis : sed sufficientia nostra ex Deo est.* (II *Cor.*, III, 5.)

3. *Omnia enim opera nostra operatus es nobis.* (Is., XXVI, 12.)

4. *Sine me nihil potestis facere.* (JOAN., XV, 5.)

de grâces au Seigneur qui m'aide et qui m'assiste dans toutes mes œuvres, comme on le dira avec plus d'étendue dans l'une des Méditations suivantes (1).

Troisièmement. Dieu n'est pas tellement jaloux de sa puissance, qu'il ne veuille bien en communiquer une partie à ses créatures, afin que chacune puisse exercer les actes qui conviennent à sa nature. De plus, Dieu accorde aux hommes et aux anges, quand il lui plaît, un pouvoir supérieur à celui que leur nature réclame. Il en fait des instruments et des auxiliaires de sa toute-puissance, comme l'indiquent ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Je puis tout en celui qui me fortifie* (2). Ainsi, avec l'aide de la puissance divine, il n'y a rien qui ne me soit possible. Dieu tient même à honneur que je croie à son assistance et que je l'espère ; et c'est ordinairement notre foi et notre confiance qui nous l'obtiennent. *Si vous pouvez croire*, disait le Sauveur à un père affligé qui le conjurait de guérir son fils, *tout est possible à celui qui croit* (3). Au sentiment de saint Bernard, Dieu ne fait jamais paraître sa toute-puissance avec autant d'éclat, que lorsqu'il rend tout-puissants ceux qui se confient en sa bonté (4). — Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que vous daignez communiquer votre puissance à vos serviteurs, dans les occasions et dans la mesure que vous jugez convenable. Puisque vous le voulez, c'est en votre secours que je mets toute ma confiance ; tant qu'il sera avec moi, je ferai sans peine tout ce que vous me commanderez. O

1. Méditat. XXIII, 3.

2. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Philipp.*, IV, 13.)

3. JESUS autem ait illi : Si potes credere, omnia possible sunt credenti. (*MARC.*, IX, 22.)

4. Nil omnipotentiam Verbi clariorem reddit, quam quod omnipotentes facit omnes qui in se sperant. (S. BERN. *In Cant.* serm. LXXXV, n. 5.)

mon âme, tâche d'avoir pour ami celui qui peut tout, même te rendre toute-puissante : car selon la loi de l'amitié, ce que nous pouvons par l'entremise de nos amis, nous le pouvons par nous-mêmes (1).

III. — *Les trois principaux attributs de Dieu.*

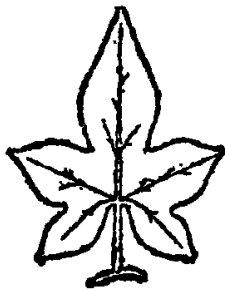
De tout ce qui a été dit dans les deux points précédents, je conclurai que la toute-puissance de Dieu, jointe à sa sagesse et à sa bonté, est continuellement occupée à nous faire du bien ; qu'elle travaille sans cesse pour nous, et qu'elle est la source d'où découlent tous les bienfaits divins. Ces trois attributs sont *les trois doigts* avec lesquels, selon Isaïe, le Seigneur *soutient toute la masse de la terre* (2), et même les cieux, les anges, les hommes, et tout l'univers. C'est par ces attributs qu'il a tout tiré du néant, qu'il conserve tout, et qu'il conduit chaque chose à la fin pour laquelle il l'a créée. Par sa sagesse, il connaît et règle ce qu'il doit faire ; par sa bonté, il détermine ce qu'il fera ; par sa puissance, il exécute les desseins qu'il a formés ; et par tous les trois ensemble, les trois divines Personnes ne cessent de nous combler de leurs dons. Car, bien que l'on attribue principalement au Père la puissance, au Fils la sagesse, au Saint-Esprit la bonté, chacune des trois Personnes les possède toutes, parce que toutes les perfections divines ne sont en Dieu qu'une seule et même perfection.

Pénétré de ces vérités, j'entrerai dans les Méditations suivantes qui ont pour sujet les bienfaits divins, dont le premier est la création du monde. Toutes mes

1. Quod per amicos possumus, per nos possumus.

2. Quis appendit tribus digitis molem terre ? (Is., XI, 12.)

réflexions seront sur la sagesse, la puissance et la bonté du Créateur, qui sont comme ses trois doigts, et je ferai en sorte que toute ma conduite soit un exercice continu des trois vertus théologiques qui répondent directement à ces trois attributs : la foi à la sagesse, l'espérance à la toute-puissance, la charité à la bonté, encore que toutes trois, avec les actes qui leur sont propres, répondent aux trois attributs réunis.— O Dieu Unité et Trinité, dont la sagesse est égale à la puissance, et dont la puissance n'est pas inférieure à la bonté ; Dieu infini en chacun de vos attributs, éclairez mon intelligence par les lumières de votre sagesse ; ravissez mon cœur par les attrait de votre bonté ; fortifiez les facultés de mon âme par votre toute-puissance, afin que je connaisse vos innombrables bienfaits, que j'aime mon bienfaiteur, que je le serve et lui obéisse tous les jours de ma vie. Ainsi soit-il.



MÉDITATION XVII.

DE LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU DANS LA CRÉATION
DU MONDE, ET DE LA GRANDEUR DE CE BIENFAIT.

I. — *Dieu créateur.*

Je considérerai, en premier lieu, qu'un des principaux articles de notre foi, est que Dieu, par sa puissance infinie, *créa au commencement le ciel et la terre* ⁽¹⁾, et toutes les choses visibles qui sont dans le monde, de sorte qu'il n'est aucune créature, grande ou petite, qui ne tire de lui son origine. Saint Jean l'affirme dans son Évangile, lorsque, parlant du Verbe éternel, il dit : *Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui* ⁽²⁾. Moi aussi, par conséquent, je suis sa créature, et tout ce que j'ai, c'est de lui que je l'ai reçu.

Premièrement. Je considérerai d'abord ici que tout ce qui existe hors de Dieu a eu un commencement, avant lequel il n'existait pas. Ainsi, avant la création du monde, selon que le raconte la sainte Écriture, tout était enseveli dans le néant, excepté Dieu, de qui toutes choses ont reçu l'être. Si donc je remonte à mon origine, je trouve que je suis néant non seulement quant à l'âme, mais aussi quant au corps, parce que la matière dont il a été formé n'a pas toujours existé. Cette pensée doit m'exciter à rendre de perpétuelles actions de grâces à mon Créateur, dont la toute-puis-

1. In principio creavit Deus cœlum et terram. (*Genes.*, I, 1. — *Ps.* CXLV, 6. — *Apoc.*, XIV, 7. — *Coloss.*, I, 16. — S. THOM., Part. I, quæst. 44, 45.)

2. Omnia per ipsum facta sunt ; et sine ipso factum est nihil quod factum est. (JOAN., I, 3.)

sance m'a tiré de l'abîme du néant ; elle doit aussi m'inspirer une profonde humilité et mettre dans ma bouche ces paroles de l'Apôtre : *O profondeur de la sagesse et de la toute-puissance de Dieu ! Qui lui a donné quelque chose le premier, pour mériter d'en recevoir quelque récompense (1) ? C'est de lui que tous ont reçu tout le bien qui est en eux ; ils doivent l'en remercier et lui en faire hommage, puisque enfin tout est de lui, tout est par lui, et tout est en lui : que lui seul soit donc glorifié dans tous les siècles (2).*

Secondement. Je considérerai que Dieu a créé toutes choses librement, de son plein gré et par pure grâce. Rien ne l'y obligeait, ni le mérite des personnes, puisqu'il n'y avait encore ni homme ni ange capables de mériter ; ni la nécessité ou l'intérêt, car il était heureux sans les créatures et n'avait aucun besoin d'elles ; ni leurs perfections ou leur bonté, car une bonté aussi limitée ne pouvait nécessiter l'amour de personne, beaucoup moins celui de Dieu. C'est donc la bonté, c'est la miséricorde du Créateur qui l'a déterminé à créer, ce qu'il ne pouvait faire que *pour lui-même* et pour sa gloire (3). O mon âme, loue et glorifie ton Créateur de ce qu'il a donné l'être à tout ce qui existe, et à toi en particulier ; et puisque c'est par sa libre volonté et par sa bonté qu'il a tout créé, emploie tout ton être et tout ce que tu possèdes à le servir librement, parce qu'il est bon, et parce qu'il t'a donné la vie sans que tu l'aies méritée.

1. O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei... ! Quis prior dedit illi, et retribuetur ei ? (*Rom.*, XI, 33-35.)

2. Quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula. Amen. (*Rom.*, XI, 36.)

3. Universa propter semetipsum operatus est Dominus. (*Prov.*, XVI, 4.)

Troisièmement. Je considérerai que Dieu, dans toutes ses œuvres, n'a pas eu d'autre modèle que lui-même. De sorte que, comme il est la cause efficiente et la cause finale de toutes ses créatures, ainsi en est-il la cause exemplaire. Il vit dans l'éternité, par son infinie sagesse, toutes les choses possibles ; il en connut et l'essence et les qualités naturelles ; il choisit dans cette multitude innombrable celles dont il voulait composer le monde ; et, par sa toute-puissance, il exécuta enfin son projet, selon l'idée qu'il en avait formée lui-même avant tous les siècles. Comme donc il laissa dans l'abîme du néant une infinité de créatures, ayant résolu de n'en produire qu'un certain nombre, il laissa de même dans cet abîme une infinité d'âmes qu'il pouvait créer, et n'en choisit que quelques-unes, parmi lesquelles il daigna jeter les yeux sur la mienne, pour lui donner l'être dans le temps qu'il jugerait le plus à propos. C'est de quoi je suis obligé de lui rendre grâces comme d'une signalée faveur, n'oubliant jamais ce qu'il dit à Job : *Quand je créai le monde, savais-tu que tu devais naître ? Connais-sais-tu le nombre de tes jours* (1) ? Comme s'il eût dit : Ce que tu ne pouvais savoir, moi je le savais, car ma bonté avait résolu de te créer dans le temps. — O Dieu infiniment sage et infiniment puissant, qu'avez-vous donc vu dans mon âme qui vous engageât à lui donner l'être, de préférence à tant d'autres que vous avez laissées dans le néant ? O Seigneur, qui êtes la fin dernière de toutes les créatures, pourquoi avez-vous créé une âme aussi misérable que la mienne, plutôt que beaucoup d'autres qui vous

1. Sciebas tunc quod nasciturus esses ? et numerum dierum tuorum noveras ? (JOB, XXXVIII, 21.)

auraient glorifié davantage? Divin modèle de tous les êtres possibles, quelle raison avez-vous eue de me préférer au dernier des hommes qui pouvait être votre image aussi bien que moi? Je ne puis en attribuer la cause qu'à votre bonté et à votre amour. En reconnaissance d'un si grand bienfait, je me dévoue pour jamais à votre service, puisque vous me le commandez ; vous serez la fin dernière de toutes mes œuvres, puisque vous le voulez ; je vous regarderai comme le modèle que je dois suivre, puisque vous me défendez de m'en proposer un autre ; votre volonté, ô mon Dieu, sera toujours la mienne, puisque tout ce que je suis et tout ce que je possède me vient uniquement de vous.

II. — *Dieu tout-puissant.*

Je considérerai, en second lieu, que la toute-puissance de Dieu paraît principalement en quatre manières dans la création.

Premièrement. Dieu, pour construire l'immense édifice de ce monde, n'a eu besoin d'aucuns matériaux, à la différence des anges et des hommes, dont les ouvrages demandent une matière préexistante. Il a fait de rien les principales parties de l'univers, donnant l'être à ce qui jusque-là n'avait existé en nulle façon. C'est ainsi qu'il a créé les principales parties de l'univers, comme le ciel et la terre ; puis les substances spirituelles, comme les anges et nos âmes raisonnables, qu'il ne pouvait produire autrement. Aussi sommes-nous particulièrement obligés de servir notre Créateur, de lui rendre grâces de tout ce que nous sommes, et de ne tirer vanité de rien. — O Dieu tout-puissant,

il est juste que mon âme emploie toutes ses puissances à votre service, puisque vous l'avez créée de rien. Je dois vous aimer de tout mon cœur, de tout mon esprit, de toutes mes forces, vous qui m'avez donné tout ce que j'ai, afin qu'il n'y eût rien en moi qui ne m'inspirât votre amour. O mon âme, *as-tu quelque chose que tu n'aies point reçu* (1) ? Si donc tu as tout reçu, rends gloire à celui qui t'a tout donné, sans te glorifier jamais que de ton néant. Mets ta confiance, non en toi-même, puisque tu n'es rien ; mais en Dieu, qui est toutes choses ; en Dieu *qui appelle ce qui n'est point comme ce qui est* (2), et tire du néant des créatures capables de le servir et de le glorifier à jamais.

Secondement. Il appartient de même à la puissance divine de changer une substance en une autre substance, comme il lui plaît. Il pouvait former de rien tous les êtres vivants ; mais pour montrer d'une autre manière l'étendue de sa puissance, il changea l'eau en poissons et le ciel en oiseaux, la terre en plantes et en animaux de plusieurs espèces, afin de nous faire comprendre qu'il a un domaine absolu sur ses créatures, et qu'il est en son pouvoir de les détruire ou de les changer, comme bon lui semble. Il veut aussi nous apprendre par là à lui obéir en toutes choses, et à nous estimer heureux d'avoir pour maître celui auquel tout l'univers est soumis.

Troisièmement. Ce qui manifeste encore la toute-puissance de Dieu, c'est qu'il a créé seul le ciel et la terre, sans que nul autre que lui y mît la main. *Je suis, dit-il, le Seigneur qui fais toutes choses ; moi seul j'en-*

1. Quid autem habes quod non accepisti ? (1 Cor., IV, 7.)

2. Vocat ea quæ non sunt, tamquam ea quæ sunt. (Rom., IV, 17.)

tends les cieux, j'affermis la terre, et nul ne me vient en aide (1). Il aurait pu sans doute, après avoir créé les anges, se servir de leur ministère pour la formation de plusieurs sortes d'objets matériels (2) ; mais il a voulu que la première production de toutes les créatures lui appartînt en propre, afin que les hommes, pour qui il a tout fait, en rendent grâces à lui seul, qu'ils l'adorent et le servent comme l'unique créateur du monde, qu'ils le bénissent de tout, et que, prosternés à ses pieds, à l'exemple des vieillards de l'Apocalypse, ils ne cessent de répéter : *Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses, et qu'elles subsistent dans le même état où vous les avez créées* (3).

Quatrièmement. Enfin, ce qui fait briller avec plus d'éclat la toute-puissance du Créateur, c'est la facilité avec laquelle il a fait toutes choses. Un acte de sa volonté, un commandement de sa bouche suffisent. Il parle au néant, et le néant entend sa voix. *Il dit : Que la lumière soit, et la lumière fut* (4). *Il a parlé, et tout a été créé* (5). J'admirerai la toute-puissance de Dieu dont la volonté, lorsqu'elle est absolue, ne rencontre aucun obstacle insurmontable, et je formerai la résolution d'obéir à mon souverain Seigneur, sans résistance et sans délai, en tout ce qu'il me commandera, m'ef-

1. Ego sum Dominus, faciens omnia, extendens cœlos solus, stabiliens terram, et nullus mecum. (Is., XLIV, 24. — JOH, IX, 8.)

2. Quis adjuvit spiritum Domini? (Is., XL, 13. — S. THOM., Part. I, quæst. 65, art. 3.)

3. Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem : quia tu creasti omnia, et propter voluntatem tuam erant, et creata sunt. (Apoc., IV, II.)

4. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. (Genes., I, 3.)

5. Ipse dixit, et facta sunt : mandavit, et creata sunt. (Ps. CXLVIII, 5.)

forçant de rendre toujours mon obéissance prompte, ponctuelle, fervente et parfaite. — O mon âme, comment pourrais-tu refuser de te soumettre à l'empire et aux commandements d'un Dieu si puissant ? Comment aurais-tu la hardiesse de résister seule au Maître à qui tout obéit ? S'il t'a donné la liberté de vouloir et de ne pas vouloir, renonce au pouvoir de lui résister, et ne te sers de ton libre arbitre que pour lui obéir. O Dieu tout-puissant, daignez me manifester votre volonté avec une telle efficacité que je ne résiste jamais à vos divins commandements.

III. — *Dieu a créé le monde en six jours.*

Je considérerai, en troisième lieu, comment Dieu créa le monde. Il a voulu l'orner, l'embellir, le conduire progressivement à la perfection. Sans doute, il aurait pu en un instant le créer parfait, mais il a préféré, pour des motifs conformes à notre intérêt, employer à son œuvre l'espace de six jours (1).

Premièrement. Il a voulu nous faire mieux comprendre le plan de sa divine sagesse, et nous enseigner à méditer les merveilles de la création, non d'une manière générale, mais dans le détail et les unes après les autres. Ainsi apprenons-nous à remercier distinctement notre souverain bienfaiteur des nouveaux bienfaits que nous recevons de lui chaque jour.

Secondement. Il a voulu de même nous faire remarquer que tout ce qu'il a créé était nécessaire au monde. Au premier jour, ce n'était qu'un chaos sans ordre et sans beauté, qui se perfectionna dans la suite, et acquit

1. S. THOM., Part. I, quæst. 74, art. 1.

enfin ce que lui manquait. Nous devons donc, en parcourant les six jours, et en réfléchissant sur les bienfaits de chaque jour, nous efforcer d'avoir une reconnaissance plus vive et un amour plus généreux pour celui qui nous a comblés de tant de biens.

Troisièmement. Dieu s'est proposé de nous retracer, dans l'œuvre de la création, une image de la sanctification des âmes. Il ne les élève pas tout d'un coup, mais par degrés, au comble de la perfection. Ce travail demande six jours, c'est-à-dire les années de notre vie, qui ont pour terme le sabbat de l'éternel repos. C'est alors seulement que l'œuvre est parfaite, et que nous méritons de recevoir la récompense de nos travaux. Ces considérations trouveront de plus amples développements dans les Méditations suivantes.



MÉDITATION XVIII.

DES CHOSES QUE DIEU CRÉA AU COMMENCEMENT DES TEMPS.

La fin de cette Méditation et des suivantes est de bien connaître ce que Dieu fit au commencement du monde et durant les six premiers jours, dans le but de nous exciter, par la vue des bienfaits divins, à aimer et à servir celui qui en est l'auteur. On pourra de temps en temps, chaque jour d'une semaine, méditer sur les œuvres dont ce jour rappelle le souvenir. Nous répéterons ici ce que nous avons déjà déclaré plus haut, à savoir, que nous suivrons littéralement le texte sacré, laissant aux écoles théologiques de discuter sur le sens qu'autorise une légitime interprétation : la solution des controverses de ce genre importe peu au dessein que l'on se propose dans ces Méditations. Voici donc les paroles de l'Écriture : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était informe et vide, et les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux* (1).

I. — *De la création du ciel.*

Je considérerai, en premier lieu, comment le Père éternel, au commencement des temps, avec son Fils, qui est le principe de tout être, et avec son Esprit,

1. In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. (*Genes.*, 1, 1-2. -- Deus. Hebr. *Elohim*, in numero plurali, innuit in Deo Personarum pluralitatem; sicut *bara* id est creavit, in numero singulari, essentie indicat unitatem. Cornel. et Menoch. *ibid.*)

qui est la bonté par essence, créa le ciel. *Il le pesa dans sa main*, dit le Prophète (1). Il n'eut besoin pour l'arrondir d'aucun instrument ; il n'employa d'autre machine que son bras pour soutenir cette voûte immense, suspendue sur nos têtes. En particulier, il créa le ciel supérieur, que nous appelons Empyrée (2), parce qu'il est brillant comme le feu. Élevé au-dessus de tout, il renferme dans son enceinte tous les autres cieux, les éléments et tout le monde visible. C'est dans ce ciel que le Roi des rois tient sa cour ; c'est là qu'il a établi son trône, là que les bienheureux, anges et hommes, règnent avec lui. Je bénirai le grand ouvrier qui a construit un si riche palais ; j'admèrerai la beauté et la grandeur de ce lieu ; des yeux de l'esprit, je le contemplerai avec transport, et je prierai celui qui en est le maître de daigner m'y introduire un jour, puisqu'il l'a créé pour moi. — O Dieu tout-puissant, qui avez créé le premier ciel pour y faire votre demeure, *laissant la terre aux enfants des hommes* (3), afin qu'ils se rendent dignes, par des œuvres saintes, de participer à votre gloire ; faites-moi la grâce de vivre de telle sorte en cette vallée de larmes, qu'il me soit donné de vivre éternellement avec vous dans votre royaume. O Paradis de délices, bénissez votre Créateur. O glorieux citoyens de cette céleste Sion, louez celui qui l'a faite si vaste et si belle. *Heureux, ô mon Dieu, ceux qui habitent votre maison ; ils vous loueront dans les siècles des siècles* (4).

Je remarquerai ensuite que le Seigneur ne voulut

1. Et cœlos palmo ponderavit. (Is., XL, 12.)

2. S. THOM., Part. 1. quæst. 66, art. 3, 4.

3. Cœlum cœli Domino terram autem dedit filiis hominum. (Ps. CXIII, 16.)

4. Beati qui habitant in domo tua, Domine : in sæcula sæculorum laudabunt te. (Ps. LXXXIII, 5.)

pas créer le ciel vide d'habitants, comme la terre. Il le peupla tout d'abord d'une multitude innombrable d'anges, distribués en trois hiérarchies et en neuf chœurs, et il donna à chacun de ces esprits toutes les perfections de la nature et de la grâce qu'il jugea leur être convenables, selon l'ordre de sa divine sagesse. Oh ! quel ornement ce fut pour le ciel qu'une armée si belle, si nombreuse et rangée dans un ordre si ravissant ! Quelle joie ressentit la sainte Trinité, à la vue de ces trois hiérarchies composées chacune de trois chœurs, qui représentaient admirablement les perfections des trois Personnes divines ! Que ces nouveaux habitants du ciel furent heureux de se voir les uns les autres ornés de tant de perfections ! Avec quelle jubilation ils commencèrent à connaître le Créateur de qui ils avaient reçu tant de biens ! Ici j'inviterai les anges qui persévérèrent dans la grâce à glorifier Dieu maintenant, comme ils le firent au jour dont le même Seigneur parlait à Job avec complaisance, lorsqu'il lui dit : *Où étais-tu lorsque les astres du matin publiaient mes louanges, et que tous les fils de Dieu étaient transportés de joie* (1) ? Anges bienheureux qui fûtes les prémices des œuvres du Tout-Puissant, vous qu'il créa au matin et à l'aurore du monde, louez et bénissez celui qui fut à la fois votre créateur et votre père ; celui qui vous donna l'être de la nature, et vous communiqua par sa grâce l'adoption des enfants de Dieu. Et comme il tarda peu à couronner vos mérites, glorifiez-le et remerciez-le de ce nouveau bienfait, et conjurez-le de m'en rendre participant dans votre compagnie.

1. Ubi eras... cum me laudarent simul astra matutina, et jubilarent omnes filii Dei ? (JOB, XXXVIII, 7.)

Je pourrai de même, dans cette considération, m'adresser successivement aux Anges, aux Archanges, aux Principautés, aux Puissances, aux Vertus, aux Dominations, aux Trônes, aux Chérubins, aux Séraphins, invitant tous les chœurs célestes à louer le Seigneur et à se réjouir des biens qu'ils ont reçus de lui au moment de leur création, et à leur entrée dans la gloire (1).

II. — De la création de la terre.

Je considérerai, en second lieu, qu'en même temps que le Seigneur créa le ciel, il créa aussi la terre, et la plaça au milieu du monde pour en être comme le centre. Il lui donna des dimensions si vastes, que nul homme jusqu'ici n'a pu en connaître avec exactitude toute l'étendue, et qu'il n'appartient qu'à Dieu de la mesurer, comme il le déclare lui-même plus d'une fois dans l'Écriture (2). Néanmoins, ce qui marque davantage la force de son bras, c'est qu'il tient une masse d'un poids si énorme *suspendue sur le néant*, comme parle Job (3), sans que l'on voie sur quoi elle repose. *Elle n'a pour fondement que sa propre solidité*, dit le Roi-Prophète, *et elle demeure si inébranlable, que jamais elle ne penchera ni d'un côté ni de l'autre* (4). Or tout cela coûte si peu à la sagesse, à la bonté, à la puissance du Créateur, qu'Isaïe le compare à un homme *qui porterait avec trois doigts un objet de minime pesanteur*.

Quelle confiance ne doit donc pas m'inspirer la

1. Pour la dévotion des Anges Gardiens, voir Médit. XXXIV de cette Partie.

2. Altitudinem coeli, et latitudinem terræ, et profundum abyssi quis dimensus est? (*Eccli.*, I, 2. — JOB, XXXVIII, 18.)

3. Appendit terram super nihilum. (JOB, XXVI, 7.)

4. Qui fundasti terram super stabilitatem suam : non inclinabitur in sæculum sæculi. (*Ps.* CIII, 5.)

toute-puissance de Dieu, qui peut, par sa seule volonté, m'établir et me conserver à jamais dans le chemin de la vertu, sans que je m'en éloigne ni à droite ni à gauche ! Je sens, à la vérité, que le corps est pour moi un pesant fardeau, mais la puissance divine peut empêcher que mon âme n'en soit accablée, et assurément, le secours dont j'ai besoin ne me sera pas refusé, si, m'humiliant à la vue de mon néant, je me jette totalement entre les mains de mon Seigneur. — O Dieu tout-puissant, qui tenez la terre suspendue sans lui donner hors de vous un point d'appui, accordez-moi de reconnaître sincèrement mon impuissance, afin que je cherche en vous seul la force qui m'est nécessaire pour persévérer et m'avancer tous les jours dans la voie de votre service.

Je jetterai ensuite les yeux sur ces eaux immenses, et sur ces ténèbres dont Dieu couvrit la terre à l'instant même où il la créa. Ce premier état de notre globe nous marque la séparation naturelle que réclament ces deux éléments, et il nous offre en même temps une image trop fidèle de l'homme terrestre, qui est plongé dans un abîme de misères, dont les eaux sont la figure. Pendant qu'il est en cet état, il faut qu'il se cache, comme indigne des regards de Dieu ; mais il faut de plus, si ce malheur est le mien, que j'espère en sortir bientôt par la miséricorde de ce Seigneur, auquel je dirai avec le prophète Jonas : *Les eaux m'ont environné, et ont pénétré jusque dans mon âme ; l'abîme m'a enveloppé de toutes parts ; les flots de la mer ont couvert ma tête ; mais vous, ô mon Dieu, vous me délivrerez du péril, vous me sauverez de la corruption et de la mort* (1).

1. Circumdede runt me aquæ usque ad animam : abyssus vallavit me, pelagus operuit caput meum. (JON., II, 6.)

III. — *État de la terre au moment de sa création.*

Je considérerai, en troisième lieu, que *la terre*, lorsqu'elle sortit des mains du Créateur, *était informe et sans ornements, et que des ténèbres couvraient la face de l'abîme* : de sorte que tout l'espace qui s'étend de la terre au ciel, soit que ce fut de l'eau, ou de l'air, ou un nuage épais, était sans aucune lumière (1).

Premièrement. Ceci m'apprend combien la terre et l'eau étaient alors imparfaites. Il n'y avait sur la terre ni arbres, ni habitants, ni lumière qui dissipât ses ténèbres, et, par conséquent, elle ne pouvait encore servir à la fin pour laquelle Dieu l'avait créée. L'eau n'était pas moins inutile ; et si ces deux éléments eussent eu l'intelligence et des langues, ils auraient sans doute conjuré le Créateur de leur donner ce qui leur manquait.

Ces considérations, je dois me les appliquer à moi-même. Homme terrestre, conçu dans le péché à cause de la désobéissance de mon premier père, j'étais, au commencement de mon existence, privé de la grâce, dénué de toute vertu, enseveli dans les ténèbres de l'ignorance et du péché, incapable de parvenir à ma fin dernière. Et chaque fois que j'ai le malheur de commettre une faute mortelle, je retombe dans le même état. Puis donc que j'ai un entendement et une langue, je dois élever la voix vers mon Créateur, et le prier de me délivrer du péché, et de perfectionner l'œuvre de ses mains.

De plus, quelque avancé que je sois dans la vertu, je dois me rappeler que, de mon propre fonds, je n'ai

rien; que je ressemble à une terre déserte et inculte, ou à un abîme couvert de ténèbres. C'est pourquoi je dois sans cesse conjurer le Seigneur, de qui dépend ma perfection, de conserver et d'accroître ce que j'ai pu acquérir de vertu, jusqu'à ce que je sois parvenu au degré de sainteté à laquelle il m'appelle. — O mon Créateur, je suis une terre vide de tout bien, stérile en bonnes œuvres, incapable de produire les fruits de salut que vous avez le droit d'attendre de moi. Ce qui met le comble à ma misère, c'est que, plongé dans d'épaisses ténèbres, je suis privé de la lumière qui me permettrait de connaître mes maux et d'y porter remède. Daignez, Seigneur, par votre miséricorde, me retirer de cet abîme; et puisque vous m'avez donné l'être, donnez-moi la perfection qui me manque, afin que votre œuvre soit accomplie selon vos éternels desseins.

Secondement. Je rechercherai les causes de la différence que Dieu a mise entre la création de la terre et celle du ciel empyrée. La première est que la terre représente l'homme tel qu'il est dans l'état de nature déchue : vanité, ténèbres, dénuement; tandis que le ciel empyrée figure l'homme tel qu'il est par la grâce de Dieu, alors que brille en lui la lumière divine, que le feu de la charité consume son âme et l'enrichit de vertus. La seconde cause, c'est que le ciel empyrée doit être éternellement la demeure des parfaits qui ont atteint leur fin dernière. De là vient qu'il a été créé avec toute sa perfection et rempli d'innombrables habitants. Quant à la terre, elle a été destinée à être le séjour des bons, des méchants et des imparfaits; je ne dis pas leur perpétuelle demeure, mais un lieu de passage, un chemin qui conduit à la dernière perfection

et aux récompenses du ciel. Or c'est afin que cette destination fût indiquée dans l'œuvre même de la création, que la terre fut créée imparfaite, vide d'habitants, et hors d'état de répondre à sa fin.

Je conclurai de là qu'étant, comme je le suis, entre la terre et le ciel, mon principal soin doit être de regarder sans cesse l'un et l'autre : la terre qui est le partage de ma nature, le ciel que je ne puis obtenir que par la grâce divine ; la terre où je ne suis qu'un voyageur, et le ciel où j'espère jouir d'un éternel repos. A la vue de ce qu'il y a en moi d'imperfections, je m'efforcerai de *disposer dans mon cœur des degrés pour m'élever de vertu en vertu* ; ce que je m'efforcerai de faire aussi longtemps que j'habiterai *cette vallée de larmes, ce lieu où Dieu m'a placé*, et qui doit être ma demeure jusqu'au jour où il m'introduira dans la sainte cité de Sion, et me fera asseoir sur le trône qu'il m'a préparé dans les cieux (1). Dieu éternel, *vos yeux voient combien je suis imparfait* (2) : aidez-moi à devenir meilleur, tandis que je vis en cet exil où vous m'avez mis, afin que j'arrive au lieu où vous m'attendez, et qui est ma véritable patrie pour l'éternité !

IV. — *L'Esprit de Dieu porté sur les eaux.*

Je considérerai, en quatrième lieu, comment *l'Esprit du Seigneur était porté sur les eaux.*

Premièrement. Dans cette nuit profonde, l'Esprit-Saint reposait sur les eaux, afin de perfectionner l'œuvre

1. Beatus vir cujus est auxilium abs te : ascensiones in corde suo disposuit in valle lacrymarum, in loco quem posuit. Etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem : videbitur Deus deorum in Sion. (*Ps.* LXXXIII, 6-8.)

2. Imperfectum meum viderunt oculi tui. (*Ps.* CXXXVIII, 16.)

qu'il venait de commencer. Il communiquait à cet élément, encore imparfait, la vertu de produire ce qui devait servir à embellir et à peupler la terre (1). Par où nous voyons que l'Esprit-Saint n'abandonne point les pécheurs, quoiqu'ils soient pleins d'imperfections, et ensevelis dans les ténèbres et dans l'ombre même de la mort. Il leur imprime par ses inspirations et par des mouvements intérieurs une vertu secrète qui les attire fortement à lui, qui les rend capables de ses lumières et de ses dons, et qui en fait des instruments propres à exécuter les grandes choses qu'il veut opérer en eux et par eux.

On peut dire aussi que l'Esprit-Saint, comme l'enseigne l'Église, en reposant sur les eaux, commençait déjà à les sanctifier, afin qu'un jour elles pussent laver les pécheurs dans les fonts sacrés du baptême, et leur conférer, avec la grâce, la plénitude des vertus (2). Animé d'une vive confiance, j'invoquerai souvent cet Esprit sanctificateur, et je lui dirai du fond de l'âme : O divin Esprit, qui, parmi les ombres d'une nuit obscure, marchiez sur les eaux, visitez mon âme qui gémit dans les ténèbres; faites-lui sentir l'impression salutaire de votre grâce, afin qu'elle se dispose à recevoir vos lumières et l'abondance de vos dons.

Secondement. Je méditerai le sens mystérieux que renferme cette parole : L'Esprit de Dieu *était porté* sur les eaux. L'Esprit-Saint est en lui-même immuable; il est au ciel, lieu de triomphe et de récompense,

1. Superferebatur elemento aquæ, id est fovebat et vivificabat naturam aquæ, ad similitudinem gallinæ cubantis, vitalem virtutem, his quæ foven-
tur, injiciens. (S. BASIL. Homil. 2, in *Hexameron*. Apud. S. THOM. Part. I,
quæst. 74, art. 3, ad 4.)

2. Liturgia in benedictione fontis baptismatis.

où il s'offre, dans un éternel repos, à la contemplation qui fait la joie des bienheureux. Mais sur la terre, on peut dire qu'il est toujours en mouvement. Il excite les hommes par de continuelles inspirations à la vertu et à la perfection ; il les aide, il les protège, il les encourage, jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'il désire : car son mouvement n'est point sans dessein ni sans fruit. Ce n'est pas qu'il se meuve réellement, mais en stimulant notre paresse, il nous pousse à nous mouvoir nous-mêmes et à marcher vers le ciel. C'est ce qu'éprouvent surtout ses enfants de prédilection, auxquels s'appliquent ces paroles de saint Paul : *Ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu sont les enfants de Dieu* (1). — Esprit tout-puissant, venez dans mon âme, et inspirez-moi le courage de suivre votre volonté, afin que je marche droit où votre souffle me poussera, *sans retourner en arrière* (2).

Troisièmement. La présence permanente de l'Esprit-Saint sur les eaux renferme un sens mystérieux que je dois méditer, et que les Pères, et l'Église même, expliquent par une comparaison familière. Ils disent que comme la poule, en couvant ses œufs, les échauffe, les anime et fait éclore ses petits ; ainsi l'Esprit créateur, reposant sur les eaux, leur communiquait une admirable fécondité, dont il devait bientôt se servir pour former de cet élément des êtres vivants (3). Il vient de la même manière dans les âmes, afin de les vivifier par sa grâce et de leur faire produire des œuvres de salut ; et jamais il ne s'en retire qu'elles ne l'y contrai-

1. *Quicumque enim spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.* (Rom., VIII, 16.)

2. *Ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur, nec revertabantur cum ambularent.* (EZECH., I, 12.)

3. S. BASIL. et S. THOM. paulo supra.

gnent par le péché. Or les âmes ainsi délaissées ont le sort des œufs abandonnés ; ils n'engendrent que de la pourriture, et ne sont bons qu'à être jetés au fumier. — O mon âme, veille sur tes actions et sur tes pensées, de peur d'éloigner l'Esprit-Saint, dont la présence te conserve la vie, et dont l'absence te causerait la mort. Ne te lasse pas de le servir, pour qu'il ne se lasse pas de te prodiguer ses bienfaits. Esprit divin, source de tout bien, ne permettez pas que je m'éloigne jamais de vous, afin que vous ne vous éloigniez jamais de moi.

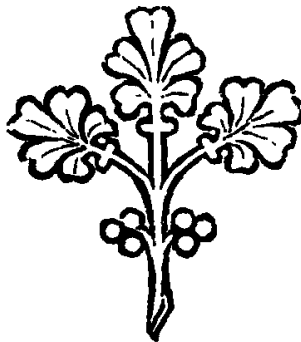
Quatrièmement. Je considérerai enfin ce que signifient les noms que la Sainte Écriture donne au Créateur. Elle l'appelle *Principe*, *Dieu*, *Esprit* et *Seigneur*. Il est *Principe*, parce qu'il donne l'être aux créatures ; il est *Dieu*, parce qu'il les gouverne avec une autorité suprême ; il est *Esprit*, parce qu'il les perfectionne et donne la vie à celles qui sont capables de la recevoir ; il est *Seigneur*, parce qu'il les a créées. De plus, comme la création est l'œuvre des trois Personnes de la sainte Trinité. Le nom de *Principe* convient au Fils, dont la sagesse a conçu le plan de l'univers. Au Père on peut attribuer le nom de Dieu, à raison de la toute-puissance qu'il tient de lui-même sans l'avoir reçue de personne. Le nom d'*Esprit* est particulièrement propre au Saint-Esprit, qui par sa bonté vivifie et perfectionne les créatures. Quant au nom de *Seigneur*, il appartient aux trois Personnes, qui toutes ont pris part à l'œuvre de la création, et possèdent à ce titre un souverain domaine sur toute créature (1). Comme le fait remarquer saint Thomas, ce fut au premier instant de la

1. Creare non est proprium alicui personæ, sed commune toti Trinitati. (S. THOM., Part. 1, quæst. 45, art. 6.)

création que Dieu prit le nom de Seigneur et entra en possession de son domaine, parce qu'il commença dès lors à avoir des créatures et des serviteurs dont il fût le maître, et à qui il pût commander (1).

Je le féliciterai de ce nouveau nom, et je lui dirai avec un cœur reconnaissant: Grand Dieu, dont l'empire est éternel, je vous rends grâces de ce que vous avez donné l'être à un si grand nombre de créatures, dont vous êtes le légitime Seigneur. Je me réjouis de ce que vous êtes notre Seigneur, le Seigneur des seigneurs, le Seigneur unique de qui relèvent toutes les puissances du monde. Puisque vous êtes mon Seigneur et mon Maître, n'oubliez pas que je suis votre créature. Prenez possession de moi, afin que, serviteur fidèle, je ne m'occupe qu'à vous servir avec joie et avec ferveur, maintenant et dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

1. S. THOM., Part. 1, quæst. 13, art. 7.



MÉDITATION XIX.

DES CHOSES QUE DIEU CRÉA LE PREMIER JOUR.

Dieu dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite. Et Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière d'avec les ténèbres. Et il donna à la lumière le nom de Jour, et aux ténèbres le nom de Nuit (1).

I. — *Création de la lumière.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu, voyant le monde enseveli dans les ténèbres, jugea convenable, pour le perfectionner, de créer avant toutes choses la lumière. Ainsi allume-t-on un flambeau dans une demeure obscure, afin de la rendre habitable.

Premièrement. Je m'imaginerai combien le monde était défectueux sans cette lumière visible, et quels avantages elle nous procure. C'est elle qui nous découvre les œuvres de Dieu et ce que le monde renferme de choses belles et agréables. Sans elle, nous ne pourrions ni voir, ni marcher, ni faire la plupart de nos actions d'une manière convenable. La lumière réjouit tous les êtres vivants et contribue merveilleusement au bien commun de toute la nature. Aussi le Créateur, voyant la lumière, déclare-t-il qu'elle était bonne, appropriée à la fin de cet univers et très utile

1. Dixit Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quod esset bona : et divisit lucem a tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem. (*Genes.*, 1, 3-5.)

aux mortels. Il est donc juste que je rende grâces à Dieu pour ce bienfait ; que chaque jour, quand le soleil ramène la lumière, je loue le Seigneur qui me la rend, et qui m'a donné des yeux pour la voir et pour en jouir. Je me rappellerai ces paroles de Tobie qui, ayant perdu la vue, disait : *Quelle joie puis-je avoir, moi qui suis plongé dans les ténèbres, et qui ne vois plus la lumière du ciel* (1)? Je formerai surtout la résolution de n'user de la lumière que selon l'intention de celui qui me l'a donnée, c'est-à-dire pour contempler ses ouvrages, pour l'en glorifier, et pour déplorer l'aveuglement des pécheurs qui, pour commettre le péché avec plus de liberté, fuient le jour, et se font un voile des ténèbres de la nuit, suivant cette sentence du Fils de Dieu : *Quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses actions ne soient connues* (2).

Secondement. Élevant ensuite ma pensée, j'examinerai en quoi consiste la lumière spirituelle dont Dieu éclaire les âmes qui vivent dans l'ombre de la mort, et n'ont de leur fonds que les ténèbres de l'ignorance et du péché. C'est un don du ciel que Dieu se plaît à communiquer, parce qu'il désire que tous les hommes le connaissent, qu'ils admirent les grandes choses qu'il a faites, et qu'ils sachent ce qu'ils doivent faire pour le servir et parvenir à la vie éternelle. C'est encore par le moyen de cette lumière qu'il verse sur eux les influences de sa grâce, et qu'il remplit leur cœur d'allé-

1. Et ait Tobias : Quale gaudium mihi erit, qui in tenebris sedeo, et lumen cœli non video? (TOB., V, 12.)

2. Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus. (JOAN., III, 20.)

gresse (1). C'est donc avec raison que le Créateur jugea que la lumière était *bonne*. Quoi de meilleur, en effet, que ce qui renferme toutes les espèces de bien : le bien honnête, le bien utile, le bien agréable ? Or, elle est le moyen le plus propre que nous ayons pour parvenir à notre fin surnaturelle, qui est la gloire du ciel ; pour acquérir les vertus ; pour pratiquer avec félicité et avec plaisir les bonnes œuvres. Si donc je dois remercier Dieu du bienfait de la lumière corporelle, quelles actions de grâces lui rendrai-je pour le don, infiniment plus précieux, de la lumière spirituelle !

O Père des lumières (2), soyez béni de cette double lumière que vous m'avez donnée, afin d'éclairer en même temps mon corps et mon âme ! Soyez mille fois loué pour la lumière corporelle qui me découvre les choses visibles ; mais soyez glorifié des millions de fois pour la lumière spirituelle qui me fait voir les choses invisibles ! Regardez, ô mon Dieu, l'obscurité de mon âme ; ayez compassion de mon ignorance, et puisque vous êtes la vraie source des lumières, daignez m'éclairer et me montrer votre visage. O Verbe divin, *splendeur de la gloire du Père*, soleil incréé, *lumière de lumière*, *principe de toute clarté* (3), tirez-moi de mes ténèbres, et faites de moi *un enfant de lumière* (4). Changez ma nuit en jour, et faites *que la vertu croisse en moi comme la lumière du matin jusqu'au jour parfait* de votre éternité (5).

1. Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine : dedisti lætitiã in corde meo. (*Ps.* IV, 7.)

2. Omne datum optimum... descendens a Patre luminum. (*JAC.*, I, 17.)

3. Splendor paternæ gloriæ, de luce lucem proferens, lux lucis et fons luminis, dies diem illuminans. (*Ecclesia* in hymno ad Laud. fer. 2.)

4. Ut filii lucis ambulate. (*Ephes.*, v, 8.)

5. Justorum autem semita, quasi lux splendens, processit et crescit usque ad perfectam diem. (*Prov.*, IV, 18.)

NOTA. — Ce colloque, avons-nous dit, est tiré en partie d'une hymne de l'Église. On pourra en former d'autres semblables, dont on trouvera la matière dans d'autres hymnes qui se chantent à Matines, à Laudes et à Vêpres les jours de fêtes, et qui contiennent divers éloges de la lumière, avec de pieuses réflexions sur le même sujet.

II. — *Comment Dieu fit la lumière.*

Je considérerai, en second lieu, comment Dieu créa la lumière, et je remarquerai ici trois choses.

Premièrement. Le Créateur la fit le premier jour, parce que la lumière est le principe du jour, et qu'il n'y a point de jour sans lumière. De même, la lumière spirituelle est le premier principe de la perfection ; et sans elle il nous est impossible de faire aucun progrès dans la voie des vertus chrétiennes. *En vain*, disait David, *vous levez-vous avant la lumière* (1). De là vient que le Seigneur a soin de nous prévenir par ses illustrations dès le commencement de la vie, et qu'au milieu des ténèbres, il est le flambeau qui nous éclaire, afin que nous puissions marcher dans ses sentiers, et travailler à son service. — *O lumière véritable qui éclairez tous les hommes* aussitôt qu'ils ont l'usage de la raison (2), *prévenez-moi de manière que je vous connaisse et que je vous aime ; aidez-moi à prévenir la lumière du soleil*, afin que je commence la journée *par vous adorer et par vous bénir* (3), en reconnaissance des grandes

1. Vanum est vobis ante lucem surgere. (Ps. CXXVI, 2.)

2. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. (JOAN., 1, 9.)

3. Ut notum omnibus esset, quoniam oportet prævenire lucem ad benedictionem tuam, et ad ortum solis adorare. (Sap., XVI, 28.)

miséricordes dont vous m'avez prévenu pour remédier à mes misères (1).

Secondement. Dieu ne créa que la lumière le premier jour. Il aurait pu produire beaucoup d'autres choses, mais il jugea qu'un si noble ouvrage demandait un jour entier. Il fallait du reste qu'il la conduisît par tout l'hémisphère, afin d'en expulser les ténèbres, et de *composer du matin et du soir un jour régulier.* Il voulait par là nous montrer combien il estime une chose si utile et si agréable, et en même temps nous apprendre combien nous devons apprécier la lumière spirituelle, non moins que les efforts qu'il nous faut faire pour l'obtenir. Dans ce but, nous pourrions parfois consacrer un jour entier, ou au moins une heure du jour à nous occuper de cette pensée, laissant de côté tout autre travail, jusqu'à ce que nous ayons accompli entièrement notre tâche, et y persévérant jusqu'à la fin, comme le soleil ne s'arrête point qu'il n'ait achevé son cours. — *O Sagesse éternelle qui êtes sortie de la bouche du Très-Haut, qui êtes née avant toutes les créatures, et qui faites briller dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais (2) ;* daignez me communiquer quelques rayons de votre divine lumière, et la faire pénétrer si avant dans mon âme, qu'elle y demeure sans s'affaiblir jusqu'au jour où j'en recevrai la plénitude dans la gloire éternelle.

Troisièmement. La création de la lumière est propre à toute la sainte Trinité, qui se complut dans son œuvre. C'est ce qu'insinuent ces paroles de l'Écriture :

1. In matutinis meditabor in te : quia fuisti adjutor meus. (Ps. LXII, 7, 8.)

2. Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam. (Eccli., XXIV, 5.)

Dieu dit : Que la lumière soit faite. Le Père éternel déclara sa volonté par son Fils, qui est sa parole, et à l'instant même il fut obéi. Puis, ayant jugé d'après les principes de sa sagesse que la lumière *était bonne*, l'Esprit d'amour la lui fit aimer. Et comme ce qui est bon demande à se communiquer, il voulut que la lumière se répandît dans tout le monde. — O Trinité bienheureuse, je me réjouis de ce que votre amour pour la lumière incréée vous porte à vous complaire aussi dans la lumière créée. Père suprême, au nom de l'amour que vous avez pour votre Fils, je vous supplie de prononcer au fond de mon âme cette parole : *Que la lumière soit faite* ; et aussitôt la lumière se fera. Mais donnez-moi la lumière qui sanctifie et qui attire votre Saint-Esprit, afin qu'il établisse en moi sa demeure, maintenant et dans la durée des siècles.

III. — *Comment Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres.*

Je considérerai, en troisième lieu, que le Créateur ayant séparé la lumière des ténèbres, donna à la lumière le nom de Jour et aux ténèbres le nom de Nuit.

Premièrement. Il voulut qu'il y eût sur la terre une perpétuelle vicissitude de lumière et de ténèbres, de jours et de nuits, afin que les hommes travaillassent durant le jour, et qu'ils se reposassent dans le silence de la nuit, donnant quelque allègement à leur corps fatigué. C'est en quoi paraît la douce conduite de notre Dieu, qui pourvoit avec tant de soin aux nécessités du corps, aussi bien qu'à celles de l'âme. Je le remercierai également de nous avoir donné le jour et la nuit, et j'inviterai l'un et l'autre à le glorifier, en disant : *Jours*

et nuits, bénissez le Seigneur ; lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur ; célébrez ses louanges éternellement (1).

Secondement. Passant à des réflexions de l'ordre spirituel, je considérerai la différence qui existe entre Dieu et l'homme, entre le ciel et la terre. Dieu, comme l'enseigne saint Jean, *est la lumière même, et il n'y a point de ténèbres en lui* (2). Les bienheureux dans le ciel sont, par la grâce, en possession d'une lumière exempte de tout mélange de ténèbres. Dans le ciel, ainsi qu'il est écrit au Livre de l'Apocalypse, on ignore la succession des jours et des nuits, parce *qu'il n'y a pas de nuit en ce lieu* (3). Bien différent est l'état de la terre. On y trouve des bons, qui vivent comme *des enfants de lumière, et marchent à la lumière ;* et des méchants, *qui vivent comme des enfants de ténèbres, et marchent dans les ténèbres.* Plus encore, il arrive souvent que le même homme est tantôt enfant de lumière, et tantôt enfant de ténèbres. Dieu fait le partage, approuvant les uns et réprouvant les autres. Car, dit saint Paul, *quel commerce possible entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres* (4) ? — O mon âme, observe quelle est ta vie, et range-toi toujours parmi les enfants de lumière, afin que, lorsque le juge suprême viendra pour les séparer d'avec les enfants de ténèbres, tu partages leur heureux sort, et entres avec eux dans la gloire éternelle.

Troisièmement. Il y a de plus, sur la terre une étrange

1. *Benedicite noctes et dies Domino... Benedicite lux et tenebræ Domino : laudate et superexaltate eum in sæcula.* (DAN., III, 71, 72.)

2. *Quoniam Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ.* (I JOAN., I, 5.)

3. *Nox enim non erit illic.* (Apoc., XXI, 25.)

4. *Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate. Aut quæ societas luci ad tenebras ?* (II Cor., VI, 14.)

variété de jours et de nuits parmi les hommes, même justes, et souvent en une même personne, selon la différence des temps. Ainsi on est dans la prospérité, ou dans l'adversité ; dans les honneurs, ou dans les mépris ; dans la dévotion sensible, ou dans les aridités ; dans la lumière enfin, ou dans les ténèbres. Et Dieu est l'auteur de ces changements si divers, afin d'éprouver ses élus. Il se complaît dans cette manière de les conduire, parce que cette alternative de lumière et de ténèbres est grandement utile au bien de leur âme. Puisqu'il en est ainsi, je dois donc, au milieu de ces vicissitudes, me réjouir et lui rendre grâces, persuadé que sa providence dispose ces épreuves pour m'introduire dans le séjour de la lumière et de l'éternel bonheur. — Dieu tout-puissant, *qui par votre parole avez séparé la lumière des ténèbres, éclairez mon âme ; remplissez-la de la connaissance de vos perfections ; répandez-y cette divine clarté qui brille sur le visage de votre Fils* (1), afin qu'en imitant ses vertus, je mérite de participer à sa gloire.

Quatrièmement. Enfin, puisque Dieu distingue la lumière et les ténèbres par les noms de *jour* et de *nuit*, je me conformerai à ce qui m'est enseigné par la divine sagesse, et j'appellerai lumière, jour, vertu, sainteté, prospérité, ce qui paraît tel aux yeux de Dieu. Au contraire, je nommerai ténèbres, nuit, vice, péché, adversité, tout ce que Dieu juge digne de ce nom. Ainsi échapperai-je à la menace foudroyante du Prophète : *Malheur à vous qui appelez bien le mal, et mal le bien,*

1. Quoniam Deus, qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei, in facie CHRISTI JESU. (II Cor., IV, 6.)

mettant les ténèbres à la place de la lumière, et la lumière à la place des ténèbres (1) ! O divine lumière, remplissez mon cœur de la clarté qui brille sur le visage adorable de mon Sauveur, afin que mes sentiments, mes paroles, mes œuvres soient conformes à ses exemples, et que j'obtienne dans la gloire éternelle l'accomplissement de cette promesse : Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie (2).

1. Viæ qui dicitis malum bonum, et bonum malum : ponentes tenebras lucem, et lucem tenebras. (Is., v, 20.)

2. Ego sum lux mundi : qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ. (JOAN., VIII, 12.)



MÉDITATION XX.

DES CHOSES QUE DIEU FIT LE SECOND JOUR.

Dieu dit : *Que le firmament soit fait au milieu des eaux, et qu'il divise les eaux d'avec les eaux. Et Dieu fit le firmament, auquel il donna le nom de Ciel* (1).

I. — *De l'air.*

Je considérerai, en premier lieu, que le second jour Dieu fit ou perfectionna *le firmament*.

L'Écriture entend par ce mot tout ce qui s'étend depuis la terre et l'eau jusqu'au ciel, c'est-à-dire au moins la région de l'air.

Premièrement. Pour comprendre la grandeur de ce bienfait, il suffit que nous nous rappellions les services que nous rend cet élément. Sans l'air nous ne pourrions ni respirer ni vivre. C'est au milieu de l'air que nous marchons ; il apporte à nos yeux les images des divers objets ; à nos oreilles, le son des voix les plus douces ; à l'odorat, l'odeur des plus agréables parfums. C'est par l'air que la lumière et les influences des planètes descendent sur nous ; c'est dans l'air que se forment les pluies, la neige, la rosée, les vents, les nuages. L'air enfin sert à une multitude de choses nécessaires à la vie. Qui donc serait assez ingrat pour

1. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum, et dividat aquas ab aquis... Et factum est ita. Vocavitque Deus firmamentum Coelum. (*Genes.*, 1, 6-8. — S. THOM., Part. 1, quæst. 68.)

n'en pas remercier le Créateur ? De mon côté, je ferai en sorte qu'à chacune de mes respirations réponde un sentiment de reconnaissance et d'amour. Tantôt j'exhorterai mes yeux, mes oreilles, mon cœur, mes entrailles, à louer Dieu, qui se sert de l'air pour les réjouir, pour les rafraîchir, pour les faire vivre ; tantôt j'inviterai cet élément même et toutes les choses qu'il renferme, à glorifier leur souverain Seigneur.

Secondement. Je pourrai ensuite rechercher le mystère caché sous le nom de *firmament*. Que ce nom soit donné aux cieux qui, comme il est dit au livre de Job, *ont la solidité de l'airain* (1), il n'y a pas lieu de s'en étonner ; mais je puis me demander comment il se fait que Dieu appelle du même nom la chose du monde la plus légère, la plus mobile, la plus changeante. Il ne le fait pas sans raison. Par là, il manifeste admirablement sa toute-puissance. Car l'air, qui n'a en soi aucune consistance, subsiste toujours depuis le commencement du monde, et ne cesse de servir aux mêmes fins pour lesquelles Dieu l'a créé. Il sépare encore aujourd'hui les eaux qui sont au-dessus du firmament d'avec celles qui sont au-dessous ; il remplit les vides qui sont entre elles, et il conserve par la respiration tous les animaux. — Dieu tout-puissant, je me réjouis de ce que l'union de deux qualités si contraires, la mutabilité et l'immobilité, nous donne une preuve invincible de votre toute-puissance. Unissez à ma nature changeante la fermeté dont votre grâce est le principe, afin que l'accomplissement constant de ce que vous me commandez me conduise à la récompense que j'espère, parce que vous me la promettez.

1. Tu forsitan cum eo fabricatus es cœlos, qui solidissimi quasi ære fusi sunt. (JOB, XXXVII, 18.)

II. — Des nuages.

Je considérerai, en second lieu, que Dieu *sépara les eaux qui étaient au-dessous du firmament de celles qui étaient au-dessus*, soit qu'il y ait en effet des eaux au-dessus des cieux, pour des fins connues de l'éternelle Sagesse, soit qu'il s'agisse ici des vapeurs qui remplissent la région de l'air et se convertissent en pluie (1). Dans ces eaux, qui nous paraissent ainsi suspendues au milieu de l'air, nous avons plus d'un sujet d'admirer la providence du Créateur.

Premièrement. Dieu voyant qu'il était nécessaire de retirer les eaux qui couvraient la terre, afin qu'une partie de la terre, étant desséchée, servît de demeure aux animaux et aux hommes, il crut qu'il fallait encore diviser ces eaux d'une autre manière. Il laissa sur la terre les parties les plus pesantes et les plus grossières, et attira les plus subtiles dans l'air, pour en former ces nuées fécondes qui arrosent la terre au temps marqué, et la rendent fertile en toute sorte de fruits.

Secondement. Je reconnâtrai que c'est Dieu qui, par sa providence, amasse, étend et conduit les nuées, pour le bien des hommes, faisant sentir à son gré les effets de sa miséricorde, partout où les besoins de la terre réclament ce bienfait. Nous lisons au livre de Job: *Le froment désire les eaux des nuées ; et les nuées répandent leur lumière dans toutes les contrées où les conduit la volonté de celui qui les gouverne, et les ordres qu'elles ont reçus de lui. Tantôt, elles se rassemblent en un seul lieu, soit dans le lieu où elles se sont formées, soit dans*

1. Laudate eum cœli cœlorum : et aquæ omnes, quæ super cœlos sunt, laudent nomen Domini. — Benedicite aquæ omnes, quæ super cœlos sunt, Domino. (Ps. CXLVIII, 4. — DAN., III, 60)

un autre ; tantôt elles se partagent entre les divers endroits où sa bénigne providence leur ordonne de se trouver (1). Et telle est la miséricorde, tel est l'amour que Dieu nous témoigne en cette disposition, que lui-même a voulu être appelé *le Père de la pluie et de la rosée* (2), parce que, dans sa bonté toute paternelle, il envoie la pluie sur la terre pour le bien de ses habitants. — O Père des miséricordes, je vous rends grâces de ce que vous voulez être appelé le Père de la pluie, et de ce que vous la répandez, non seulement sur les terres des justes, mais aussi sur celles des pécheurs (3). Faites descendre sur mon âme la pluie de votre grâce, pour que je ne sois pas ingrat envers votre divine miséricorde, et que je ne cesse jamais, en retour de vos bienfaits, de vous louer, de vous aimer, de vous servir.

Troisièmement. Dieu fait encore paraître sa toute-puissance et sa providence en ce que, d'une part, il soutient dans l'air ces nuées chargées d'eau, et de l'autre, il ne permet pas qu'elles se déchargent tout d'un coup, mais peu à peu ; de peur qu'au lieu d'arroser la terre, elles ne la noient et ne le désolent : ce qui fait dire à Job : *Dieu tient les eaux comme liées dans les nuées, toutes ensemble* (4). Si parfois elles tombent avec impétuosité (5), c'est lui qui cause ce déluge ;

1. Frumentum desiderat nubes, et nubes spargunt lumen suum. Quæ lustrant per circuitum, quocumque eas voluntas gubernantis duxerit, ad omne quod præceperit illis super faciem orbis terrarum : sive in una tribu, sive in terra sua, sive in quocumque loco misericordiae suæ eas jusserit inveniri. (JOB., XXXVII, 11-13.)

2. Quis est pluvie pater ? vel quis genuit stillas roris ? (JOB., XXXVIII, 28.)

3. Qui solem suum oriri facit super bonos et malos : et pluit super justos et injustos. (MATTH., V, 45.)

4. Qui ligat aquas in nubibus suis, ut non erumpant pariter deorsum. (JOB., XXVI, 8.)

5. Quis deriit vehementissimo imbri cursum ? (JOB., XXXVIII, 25.)

si au contraire elles tombent doucement, il en compte *les gouttes* et marque le lieu où chacune doit tomber (1). O Puissance infiniment sage ! O Sagesse toute-puissante ! Que les nuées, les pluies et les gouttes de rosée vous bénissent de leur existence et de la manière dont vous les distribuez sur la terre ! Et puisque vous le faites pour le bien commun de tous les hommes, il est juste que tous vous servent et vous remercient de ce bienfait.

Quatrièmement. C'est enfin par l'ordre de la Providence que les nuées nous servent comme de tentes et nous défendent contre les ardeurs du soleil. La lumière qu'elles reçoivent de cet astre, elles nous la transmettent plus douce et plus tempérée. C'est en ce sens que Job disait : *Le blé appelle les nuages, et les nuages répandent avec la lumière* une pluie bienfaisante qui rafraîchit la terre brûlée par les feux du soleil (2). Tous ces bienfaits ont leur origine dans ce que le Créateur fit le second jour ; et comme nous en ressentons chaque jour les heureux effets, nous devons lui en témoigner notre reconnaissance en consacrant tous les jours de notre vie à sa louange et à son service.

III. — *Comment l'âme juste est un ciel.*

Je considérerai, en troisième lieu, que le Seigneur nomma *firmament* tout ce que nous entendons par le mot *ciel*, même la région de l'air, qui a quelque chose de commun avec les cieux, puisqu'elle est au-dessus de nous, comme les cieux, qu'elle est transparente, comme les cieux, et qu'elle est un sujet propre à recevoir la

1. Pluviæ guttas... quis dinumeravit? (*Eccli.*, 1, 2.)

2. JOB, *supr.*

lumière et les influences des globes célestes. Mais ici, élevons nos pensées, et envisageons dans les œuvres du second jour les propriétés d'une âme que Dieu transforme en un ciel par la sainteté qu'il lui communique.

Premièrement. Cette âme reçoit d'abord les lumières du Saint-Ésprit, qui dissipent toutes ses ténèbres ; puis elle devient comme un firmament solide et inébranlable, par la grâce et par les vertus infuses qui affermissent sa volonté : de sorte qu'elle se trouve tellement changée et remplie d'une telle force, qu'il lui reste à peine quelque marque de son ignorance et de ses faiblesses passées.

C'est alors que se produit la division des eaux, c'est-à-dire des affections et des inclinations de l'âme qui étaient mêlées auparavant et causaient une étrange confusion. Les affections terrestres descendent dans une région inférieure, où elles sont soumises à l'esprit ; tandis que les affections spirituelles montent dans une sphère supérieure, d'où elles dominant la chair. *Se révolte-t-elle encore contre l'esprit* (1), celui-ci demeure toujours le maître, parce que Dieu, qui est sa force, maintient la séparation opérée par sa grâce entre ces affections contraires. Il arrive même quelquefois que, de la partie supérieure où règne l'esprit, il découle une pluie douce qui arrose la partie inférieure, et lui fait produire malgré sa stérilité naturelle de bons fruits. David l'avait éprouvé lorsqu'il disait : *Mon cœur et ma chair se réjouissent dans le Dieu vivant* (2), de qui procède tout bien pour l'âme et pour le corps. — O Dieu

1. Caro enim concupiscit adversus spiritum : spiritus autem adversus carnem : hæc enim sibi invicem adversantur. (*Galat.*, v, 17.)

2. Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. (*Ps.* LXXXIII, 3.)

éternel, comment pourrais-je ne pas vous aimer, après tant de grâces et de preuves sensibles de votre bonté? *Faites que je vous aime, ô ma force, ô mon appui et mon refuge* (1); soutenez-moi de votre bras tout-puissant; apprenez-moi à discerner et à *séparer ce qui est précieux de ce qui est vil* (2), comme vous l'apprenez à vos amis, et daignez m'admettre, tout indigne que j'en suis, dans votre intimité! Faites descendre dans mon âme la pluie de votre céleste doctrine, et la rosée de votre sagesse, afin qu'elle produise des fruits qui vous soient agréables et qui demeurent jusqu'à la vie éternelle!

Secondement. Je pourrai me demander ici pourquoi Dieu ne loua pas l'œuvre du second jour, en disant qu'elle était bonne, comme il avait loué celle du premier jour, et comme il loua celle des jours suivants.

La principale raison, c'est que Dieu ne loue une œuvre et ne s'y complaît que lorsqu'elle est achevée et parfaite. Or la division des eaux, qui commença en ce jour, ne se termina que le jour suivant. C'est pourquoi Dieu ne dit que le troisième jour qu'elle était bonne (3). Ceci m'avertit que je dois faire en sorte que rien ne manque à la perfection de ma vie et de mes œuvres: car Dieu ne tient pas pour louable une œuvre dont le commencement est bon, et la fin mauvaise; et l'homme ne sera pas sauvé qui aura bien commencé, *s'il ne persévère jusqu'à la fin* (4).

Une seconde raison est, selon quelques docteurs, que ce fut au second jour, c'est-à-dire le lundi, qu'arriva la

1. Diligam te, Domine, fortitudo mea: Dominus firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus. (Ps. XVII, 1, 2.)

2. Si separaveris pretiosum a villi. (JEREM., XV, 19.)

3. S. THOM., Part. I, quæst. 74, art. 3, ad 3.

4. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. (MATTH., X, 22.)

révolte des mauvais anges, et que Dieu les sépara des bons, conservant ceux-ci au-dessus du firmament, et précipitant les autres au fond de l'abîme, où ils gémissent avec les géants sous les eaux (1). C'est pourquoi, disent les mêmes auteurs, Dieu ne loua point ce qu'il avait fait en ce jour funeste, où le péché s'était introduit dans le monde par la désobéissance des démons. Après avoir bien commencé, ils avaient mal fini, n'ayant pas persévéré dans la vérité, et dans la lumière qu'ils avaient reçue (2). La chute des mauvais anges m'apprendra à me défier de mes propres forces, comme la fermeté et la constance des bons m'excitera à mettre ma confiance dans le secours du Tout-Puissant. Je rendrai grâces au Seigneur qui a donné à ceux-ci la persévérance, et je me réjouirai avec eux de la gloire qu'ils ont obtenue. Je les prierai de vouloir être mes défenseurs contre les démons, et mes avocats auprès de Dieu, afin que Dieu soit ma force, mon soutien et ma couronne dans tous les siècles.

Une raison mystique peut encore expliquer pourquoi le Créateur ne bénit point le second jour; c'est que ce jour commença à partager ou à diviser le temps. Dieu par conséquent le regarda comme le symbole de la division, opposée à l'unité ou à l'union, qui est le propre de la charité parfaite. Comme donc il n'aime rien tant que la charité, il répand mille bénédictions sur ceux qui l'exercent, au lieu qu'il ne lance que des malédictions contre ceux qui fomentent la division. De là ces paroles de David : *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre sous un même toit dans une union fraternelle !*

1. Ecce gigantes gemunt sub aquis, et qui habitant cumeis. (JOB, XXVI, 5.)

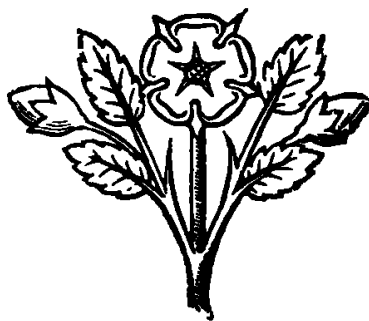
2. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit. (JOAN., VIII, 44.)

C'est à ceux qui vivent de la sorte que Dieu donne sa bénédiction en ce monde, et en l'autre la vie éternelle (1). Je dois donc faire choix de *cet unique nécessaire* (2), si je veux enfin jouir de ce *jour unique* qui, selon le même David, *se trouve dans la maison de Dieu, et vaut mieux que des milliers de jours* en toute autre demeure (3). Pour mériter ce bonheur, je fuirai les divisions entre frères, qui privent des bénédictions divines.

1. Ecce quam bonum, et quam jucundum, habitare fratres in unum. (Ps. CXXXII, 1.)

2. Porro unum est necessarium. (LUC., X, 42.)

3. Quia melior est dies una in atriis tuis, super millia... Etenim benedictionem dabit legislator. (Ps. LXXXIII, II, 8.)



MÉDITATION XXI.

DES CHOSES QUE DIEU FIT LE TROISIÈME JOUR.

Dieu dit : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que l'aride paraisse. Et il fut ainsi. Et Dieu appela l'aride, terre ; et les eaux rassemblées, mer. Et Dieu vit que cela était bon. Et il dit : Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leur semence, et les arbres avec des fruits, chacun selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence, pour se reproduire sur la terre. Et il fut ainsi (1).

I. — *Les eaux de la mer.*

Je considérerai, en premier lieu, comment Dieu voyant, le troisième jour, que la terre était couverte d'eau, réunit en un même lieu les eaux qui étaient sous le firmament. En quoi il montra par plusieurs effets merveilleux la grandeur de sa puissance.

Premièrement. Quoique la quantité des eaux fût immense, le Seigneur n'eut pas plus tôt parlé qu'elles se réunirent dans un lieu profond et spacieux qu'il leur avait préparé, obéissant ainsi à sa voix sans résistance, et formant diverses mers ou amas d'eaux. Ce

1. Dixit vero Deus : Congregentur aquæ, quæ sub cælo sunt, in locum unum : et appareat arida. Et factum est ita. Et vocavit Deus aridam, Terram ; congregationesque aquarum appellavit Maria. Et vidit Deus quod esset bonum. Et ait : Germinet terra herbam virentem et facientem semen, et lignum pomiferum faciens fructum juxta genus suum, cujus semen in semetipso sit super terram. Et factum est ita. (*Genes.*, I, 9-11. — S. THOM., Part. 1, quæst. 69, art. 1.)

qui fait dire à David : *L'abîme des eaux couvrait la terre comme un vêtement. Mais à votre ordre, Seigneur, elles ont pris la fuite ; elles ont tremblé au tonnerre de votre voix* (1). Oh ! quel plaisir c'eût été de voir alors toutes les eaux se partager, et courir impétueusement les unes dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée, ou en d'autres lieux que le Créateur leur avait marqués ! — O Dieu tout-puissant, à la voix duquel rien ne résiste, recueillez mes affections et mes pensées, qui, comme des eaux sans digues et sans rivages, se répandent par toute la terre ; rassemblez-les dans le point où vous voulez qu'elles s'unissent, et fixez-les-y de telle sorte qu'elles ne s'en éloignent jamais.

Secondement. Dieu signala encore sa toute-puissance en faisant que les eaux, qui cherchent naturellement à demeurer sur la terre, et à l'environner de toutes parts, comme l'air environne la terre et la mer, quittassent leur place au premier mot du commandement divin, et descendissent dans les abîmes que Dieu leur avait creusés. Elles y sont encore aujourd'hui, et elles ne font aucun effort pour en sortir, parce qu'il est du bien commun de la nature qu'elles y demeurent et qu'elles regardent ce bien comme le leur propre. — O mon âme, apprends de la créature à obéir à ton Créateur. Renonce à tes inclinations pour accomplir la volonté divine, et sacrifie tes intérêts temporels au bien de tes frères. Placez-moi, ô mon Dieu, en quelque lieu qu'il vous plaira ; mon cœur y trouvera son repos. Si vous désirez que je renonce à une demeure élevée et spacieuse pour une autre moins agréable et plus basse,

1. *Abyssus, sicut vestimentum, amictus ejus : super montes stabunt aquæ. Ab increpatione tua fugient : a voce tonitruï tui formidabunt. (Ps. CIII, 7, 8.)*

j'y consens; il m'est doux d'aller contre mon inclination pour suivre votre bon plaisir, et de n'avoir d'autre volonté que la vôtre. Je ne me propose pas mon seul avantage, mais l'avantage commun de mes frères (1). Je céderai volontiers de mes droits pour le bien de tous, qui deviendra mon bien propre. En cela, c'est à vous que j'obéirai, Seigneur, à vous qui voyez en tous les hommes l'œuvre de vos mains.

Troisièmement. C'est encore la toute-puissance divine qui retient les eaux de la mer dans le lieu où elle les a renfermées, sans qu'elles puissent ni en sortir ni dépasser les limites qui leur ont été tracées (2). Que les eaux de l'Océan montent ou descendent sous l'action du flux et du reflux; que la tempête soulève ses vagues irritées, elles ne franchiront pas les bornes que Dieu leur a marquées sur le sable. Il s'en glorifie dans Job, lorsqu'il dit : *Qui a renfermé la mer dans ses digues, quand elle s'élançait de mon sein? C'est moi qui lui ai fait connaître ses limites; c'est moi qui lui ai opposé des portes et des verroux. Je lui ai dit : Tu viendras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin; ici tu briseras l'orgueil de tes flots* (3).

Ces considérations m'inspireront non seulement de l'admiration pour la toute-puissance de Dieu, mais aussi une vive crainte de l'offenser. Je me rappellerai ces paroles de Jérémie : *Ne me craignez-vous pas? dit le Seigneur; ne pleurerez-vous pas vos péchés en ma*

1. Non quærens quod mihi utile est, sed quod multis. (1 Cor., x, 33.)

2. Quando circumdabat mari terminum suum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos. (Prov., VIII, 29.)

3. Quis conclusit ostiis mare, quando erumpebat quasi de vulva procedens...? Circumdedit illud terminis meis, et posui vectem et ostia, et dixi : Usque huc venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos. (JOB, XXXVIII, 8-11.)

présence ? Je suis celui qui ai donné le sable pour limite à la mer, et lui ai dicté d'éternelles lois qu'elle ne transgressera point. Ses flots s'agiteront, mais en vain ; ils s'élèveront avec furie, mais ils ne dépasseront pas la ligne qu'il leur est défendu de franchir (1). — Dieu tout-puissant, qui ne craindra de vous offenser, et qui ne s'affligera de vous avoir si souvent outragé ? Seigneur, entourez de votre protection mon cœur toujours agité comme l'Océan ; arrêtez-le par la crainte de vos jugements, de peur qu'il ne transgresse vos préceptes, et ne permettez pas que les passions, semblables à une violente tempête, ne l'emportent au-delà des bornes que vous lui avez prescrites.

Quatrièmement. Je tempérerai le sentiment de la crainte par celui de la confiance en la toute-puissance divine. Car le Seigneur, pour parler avec Isaïe, *mesure les eaux dans le creux de la main* (2) ; il les renferme dans le lieu qu'il leur a donné, quoiqu'elles tendent à se répandre aux environs et à inonder les campagnes, par la raison qu'elles sont plus élevées que les terres en quelques endroits, selon l'opinion de plusieurs auteurs. Si j'ai la mobilité de l'eau, si l'inclination de ma chair me porte à sortir du lieu où Dieu m'a placé, il m'y retiendra, j'en ai la confiance, et il m'obligera à me soumettre à sa très sainte volonté.

II. — *Les montagnes et les vallées.*

Je considérerai, en second lieu, les merveilles que Dieu opéra le troisième jour pour recueillir les eaux

1. Me ergo non timebitis, ait Dominus, et a facie mea non dolebitis? Qui posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit : et commovebuntur, et non poterunt : et intumescunt fluctus ejus, et non transibunt illud. (JEREM., V, 22.)

2. Quis mensus est pugillo aquas? (Is., XL, 12.)

en divers endroits déterminés, et rendre ainsi la terre habitable.

Premièrement. Par sa parole, il remua et bouleversa en un moment une grande partie de la terre, qui était ronde, et il y creusa de profondes cavités capables de contenir les eaux. En même temps, il éleva de hautes montagnes semblables à des murs ; il forma et distribua, avec une agréable variété, ces plaines, ces collines, ces vallées, ces ports, qui subsistent encore aujourd'hui. En tout cela la terre obéissait au divin commandement. *Les montagnes s'élèvent, dit David, et les plaines s'abaissent ; elles occupent la place que Dieu leur a marquée* (1). Ici encore je concevrai des sentiments d'admiration, d'obéissance, de crainte et de confiance. D'un côté je tremblerai devant le Dieu puissant qui, selon le langage de Job, *transporte les montagnes avant que s'en aperçoivent ceux qu'il veut écraser dans sa colère ; qui remue la terre et en ébranle les colonnes* (2). D'un autre côté, je mettrai ma confiance en celui qui a dit : *Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible* (3). Car celui qui a mis les montagnes où elles sont, peut facilement les faire passer d'un lieu à un autre.

Secondement. Dieu manifesta encore sa puissance en ce qu'il dessécha tellement la terre qu'il la nomma

1. Ascendunt montes, et descendunt campi, in locum quem fundasti eis. (Ps. CIII, 8.)

2. Qui transtulit montes, et nescierunt hi quos subvertit in furore suo. Qui commovet terram de loco suo, et columnæ ejus concutiuntur. (JOB, IX, 5, 6.)

3. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem, sicut granum sinapis, dicetis monti huic : transi hinc illuc, et transibit ; et nihil impossibile erit vobis. (MATTH., XVII, 19.)

aride (1). Il ne lui fallut pas pour cela plusieurs jours, comme au temps du déluge (2); il ne lui fut pas non plus nécessaire d'envoyer des vents brûlants, comme ceux qui en une nuit desséchèrent le sol laissé à découvert par la mer Rouge (3). Sa puissance opéra cette merveille en un clin d'œil. — Esprit divin qui êtes à la fois un feu qui consume et un vent qui embrase, consommez en moi les affections terrestres, dont l'humidité fangeuse est l'image, et embrasez mon cœur de l'amour des vertus célestes, afin que le démon qui se plaît *dans les lieux humides* (4), *et ne trouve pas de repos dans les lieux secs* (5), n'ait pas accès en mon âme dont vous aurez pris possession.

Troisièmement. En même temps que le Créateur, pour dessécher la terre, rassemble les eaux dans la mer, où elles deviennent salées, par un effet de son admirable providence, il a soin d'en laisser de douces pour faire partout des rivières et des fontaines. Il ménage à cette fin des canaux qui sont comme des veines dans les entrailles de la terre. Par là passe l'eau qui sort de la mer, *dans laquelle*, dit l'Ecclésiaste, *tous les fleuves entrent pour en sortir de nouveau* (6).

Nous pouvons remarquer ici plusieurs choses bien dignes d'attention. La première c'est l'innombrable

1. Et vocavit Deus aridam, terram. (*Genes.*, I, 10.)

2. Mense secundo, septimo et vigesimo die mensis, arefacta est terra. (*Genes.*, VIII, 14.)

3. Cumque extendisset Moyses manum super mare, abstulit illud Dominus, flante vento vehementi et urente, et vertit illud in siccum. (*Exod.*, XIV, 21.)

4. Sub umbra dormit in secreto calami, et in locis humentibus. (*JOB*, XL, 16.)

5. Ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit. (*MATTH.*, XII, 43.)

6. Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat : ad locum unde exeunt flumina, revertuntur ut iterum fluant. (*Eccl.*, I, 7.)

multitude de rivières, de fontaines, de puits si commodes et si nécessaires, qui se trouvent jusque sur la cime des montagnes, d'où leurs eaux se répandent dans les vallées et les campagnes voisines. La seconde, c'est l'inépuisable abondance de ces cours d'eau qui n'ont jamais tari depuis tant de siècles, et qui ne tariront jamais. La troisième, c'est la douceur de ces mêmes eaux qui, pour la plupart, sortent de la mer sans en avoir l'amertume. En les faisant passer par les pores de la terre, le Créateur les rend douces, afin que l'on comprenne combien il lui est facile de changer une chose en son contraire, et de transformer, pour ceux qui le servent dans la droiture de leur cœur, l'amertume en douceur. La quatrième est l'utilité de toutes ces eaux. La terre est arrosée et fertilisée, soit par l'eau qui tombe du ciel, soit par celle des puits et des fontaines. L'eau n'est pas moins utile à l'homme et aux autres êtres vivants. C'est une boisson nécessaire pour la conservation de la vie. On s'en sert encore pour se laver, pour se baigner, pour arrêter les ravages des incendies. Et que dire de ces admirables propriétés qui se trouvent dans certaines sources pour la guérison d'un grand nombre de maladies ? Telles sont les merveilles qui furent opérées en ce jour par une Providence toute paternelle, à laquelle nous devons rendre grâces toutes les fois que nous profitons de ses bienfaits, invitant *la mer et la terre, les montagnes et les collines, les rivières et les fontaines à glorifier avec nous leur Créateur* (1).

1. Benedicat terra Dominum : laudet et superexaltet eum in sæcula... Benedicite montes et colles Domino... Benedicite fontes Domino... Benedicite maria et flumina Domino : laudate et superexaltate eum in sæcula. (DAN., III, 74-78.)

Quatrièmement. Enfin Dieu ne donna pas à toute la terre les mêmes qualités. Il voulut qu'une partie fût grasse et fertile, propre à nourrir les plantes et les arbres, et qu'une autre partie renfermât des mines où s'engendrent l'or, l'argent, le fer et les autres métaux, pour l'usage et le service de l'homme. Ces mines, Dieu les répartit entre les diverses contrées, comme dit Job (1), et il est même à croire que l'Auteur de la nature les remplit dès l'origine du monde. Nous ne devons donc pas différer de lui rendre grâces du soin qu'il a eu de nous pourvoir sans retard de tant de choses, dont on ne peut que difficilement se passer en cette vie. Ainsi, n'oublions pas, lorsque nous en usons, de glorifier celui qui les nous a données.

Je remarquerai toutefois que l'Écriture ne fait pas mention de la création des métaux (2). C'est sans doute pour apprendre aux hommes à dédaigner les richesses temporelles, en comparaison des biens éternels. Car enfin, l'or et l'argent viennent de la terre ; ils ne sont au fond qu'un peu de terre, et Dieu en fait si peu de cas, que, dans l'énumération des choses qu'il a créées, il omet de les nommer. Que ceux donc qui les estiment sans mesure craignent d'encourir cette malédiction dont David menace les pécheurs : *Séparez-les, Seigneur, pendant leur vie, du petit nombre de ceux qui vous servent, parce qu'ils ne songent qu'à se remplir des trésors que vous avez cachés ici-bas* (3). Ce qui veut dire : Retranchez-les du nombre de vos élus, parce qu'ils

1. Habet argentum, venarum suarum principia : et auro locus est, in quo conflatur. (JOB, XXVIII, 1.)

2. S. THOM., Part. I, quæst. 69, art. 2, ad 3.

3. Domine, a paucis de terra divide eos in vita eorum : de absconditis tuis adimpletus est venter eorum. (Ps. XVI, 14.)

ont donné comme aliment à leurs convoitises les trésors que vous avez cachés jusque dans le sein de la terre. — O Dieu éternel, qui avez créé l'or, l'argent et les autres métaux pour notre bien, ne permettez pas que j'en fasse un mauvais usage, ni que je change en un instrument de péché ce qui doit être pour moi un sujet de vous louer et de vous servir.

III. — *Les plantes et les arbres.*

Je considérerai, en troisième lieu, que Dieu, après avoir séparé les eaux de la terre, trouva que cette séparation était bonne, parce qu'elle était complète et qu'il n'y manquait rien. Alors il dit : *Que la terre produise l'herbe verdoyante*, etc. Il y a ici deux choses à remarquer.

Premièrement. Le Créateur semblait avoir assez fait ce jour-là en découvrant et en desséchant la terre ; cependant, comme il la voyait encore couverte de boue et d'écume, déserte, inculte et désagréable à voir, il ne put souffrir qu'elle demeurât longtemps dans cet état d'imperfection, ni remettre au jour suivant l'exécution de son dessein, mais il commença aussitôt à l'embellir et à la revêtir de la parure qu'il lui destinait. Ceci nous montre avec quelle attention Dieu pourvoit au bien de ses créatures, et combien il désire leur perfection. Car, de même qu'il ôta à la terre son aspect triste et difforme, et la rendit belle et agréable à la vue, sans permettre qu'elle demeurât même un temps très court privée de tout ornement ; ainsi désire-t-il nous dépouiller du vieil homme, qui est indigne de ses regards et de ceux de ses anges, pour nous revêtir de sa grâce comme d'une robe précieuse et éclatante, qui doit nous

rendre beaux et agréables à ses yeux. Et en cela il désire qu'il n'y ait point de retard de notre part, et que nous ne remettions pas au lendemain ce que nous pouvons faire le jour même.

Secondement. Dieu ne fit pas de rien les plantes et les arbres qui devaient orner la terre, quoique cela lui fût facile ; mais il voulut que la terre elle-même contribuât à les produire. C'est pourquoi il dit : *Que la terre produise, etc.* Et il en fut ainsi ; car assurément la part principale de l'œuvre appartient à Dieu, mais la terre donne ce qu'elle peut donner, elle se donne elle-même ; et elle devient, en changeant de nature, la matière dont les plantes sont formées. Dieu nous enseigne par là, d'une manière très relevée, que, tout en désirant infiniment notre perfection, il ne veut pas néanmoins en être le seul auteur. Il exige que nous l'aidions, que nous coopérions à sa grâce, que nous lui offrions ce qu'il est en notre pouvoir de lui offrir, c'est-à-dire nous-même, notre cœur, notre liberté, afin que sa divine Majesté fasse en nous et de nous ce qui est de son bon plaisir. Remarquons-le bien toutefois ; l'œuvre de notre perfection ne s'accomplira qu'autant qu'il s'opérera dans notre nature un changement profond. Il faut que nous détruisions notre volonté propre, que nous déracinions nos désirs terrestres, et que nous expions par la pénitence et la mortification les péchés que nous avons commis. C'est ainsi que nous pourrons, Dieu aidant, *dépouiller le vieil homme avec ses œuvres*, comme parle saint Paul, *et revêtir l'homme nouveau* (1).

1. Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem secundum imaginem ejus qui creavit illum. (*Coloss.*, III, 9, 10.)

— O Dieu très parfait, principe de toute perfection, qui, pour honorer l'homme et respecter sa liberté, ne voulez le sanctifier et le perfectionner qu'en lui laissant une part dans l'œuvre de sa perfection et de sa sanctification, je me présente devant vous comme une terre inculte, afin que vous y plantiez les vertus célestes. C'est à vous, Seigneur, qu'il appartient de leur donner l'accroissement par votre puissance. Pour moi, prévenu par votre grâce, je suis prêt à travailler avec vous. Donnez-moi le secours qui m'est nécessaire, et, quoiqu'il m'en coûte, je vous servirai comme je le dois.

Troisièmement. J'examinerai en détail ce que Dieu forma de la terre par son commandement, insistant sur les marques qu'il donne de sa toute-puissance et de sa providence à l'égard des êtres vivants et surtout des hommes, pour lesquels il a tout fait. Ces marques sont au nombre de cinq.

La première est l'innombrable diversité d'herbes, de plantes, de fleurs et d'arbres qu'il fit en ce jour, et qu'il répartit dans les différentes contrées, donnant à chaque plante le climat que sa nature réclamait. C'est ainsi que la divine Providence, dont toutes les œuvres sont empreintes de suavité, a coutume d'approprier à nos qualités naturelles les dons de sa grâce, afin que la grâce et la nature, agissant de concert, opèrent avec plus de constance et de suavité.

La seconde marque du pouvoir infini de Dieu, c'est la facilité avec laquelle il produisit en un moment un si grand nombre de plantes de différentes espèces par toute la terre, sur une étendue de tant de milliers de lieues. Il lui suffit pour cela d'une seule parole, et à l'instant même la terre se trouva couverte d'une parure

si belle et si variée, qu'il en parle lui-même avec une sorte de complaisance, lorsqu'il dit par la bouche du Psalmiste : *La beauté des champs est avec moi*, elle est toujours présente à mes regards (1).

La troisième marque de la puissance de Dieu, c'est qu'il fit les plantes et les arbres de la grandeur et avec le degré de perfection que leur nature comportait. Ainsi l'arbre qui, dans le cours ordinaire des choses, met des années à pousser des racines, à croître et à donner des feuilles et des fruits, sortit parfait des mains de son Créateur, parce que les œuvres divines sont parfaites. C'est le propre de l'homme de produire peu à peu et avec peine ; mais il appartient à Dieu d'agir promptement, sans peine et sans imperfection. — O Créateur très puissant et très parfait, je me réjouis de ce qu'en si peu de temps vous avez pu faire tant de choses si excellentes et si achevées. En sorte qu'il vous restait tout le temps nécessaire pour en produire bien d'autres encore, si vous l'aviez jugé convenable. Montrez ce que vous pouvez dans la conversion d'un pécheur tel que moi ; hâtez-vous de finir l'ouvrage que vous avez commencé, et que ma lâcheté retarde depuis si longtemps ; ne différez pas de me tirer de ma misère, vous à qui *il est facile d'enrichir le pauvre en un instant* (2).

La quatrième marque du pouvoir infini de Dieu, c'est qu'il a mis dans les plantes certaines qualités qui servent à l'homme pour la conservation de la vie et pour la satisfaction des sens. La beauté des jardins, des prairies et des bocages charme la vue ; l'odeur des

1. Pulchritudo agri mecum est. (*Ps.* XLIX, II.)

2. Facile est enim in oculis Dei subito honestare pauperem. (*Eccli.*, XI, 23.)

fleurs et des parfums récréé l'odorat ; le goût savoure les fruits, plus délicieux les uns que les autres, qui sont pour le corps un principe de force et de santé. Il eût suffi, pour l'entretien de la vie de l'homme, d'un peu de pain et de vin ; mais la Providence, également sage et libérale, lui fournit, outre les blés et les vignes, une infinité d'autres plantes dont il se nourrit, dont la variété prévient le dégoût et permet de choisir à ceux qui ont des goûts différents. A un grand nombre de plantes Dieu a donné une vertu merveilleuse pour la guérison des maladies. Enfin, il a pris à tâche que rien ne nous manquât. Les arbres qui ne produisent pas de fruits sont bons à bâtir ; on en fait des œuvres d'art, des meubles nécessaires à la vie humaine. On s'en sert encore pour se chauffer, et on en tire plusieurs autres avantages que l'expérience fait connaître, et qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Enfin, la cinquième marque de la toute-puissance du Créateur, c'est que, pour perpétuer les arbres et les plantes, il leur a communiqué la vertu de produire une semence d'où naîtraient d'autres arbres et d'autres plantes semblables, comme nous le voyons de nos yeux.

Je m'aiderai de ces considérations, et de chacune d'elles en particulier, pour élever mon cœur à Dieu, et pour le bénir de ce qu'il a produit tant de créatures non seulement pour mon entretien et mon agrément, mais encore pour l'usage des animaux qui me servent, et par là même pour moi. Car cette herbe que je ne mange pas, sert de pâturage à la brebis que je mange ; l'avoine qui n'est pas ma nourriture, est celle du cheval qui me porte. David disait donc avec raison : *Dieu*

produit le foin pour l'animal, et l'herbe pour le service de l'homme (1). — O principe de toutes les choses vivantes, *les yeux de toutes vos créatures sont fixés sur vous, afin que vous leur donniez leur nourriture ; vous ouvrez votre main et vous remplissez de bénédictions tout ce qui respire* (2). Je vous rends grâces de ce que, en ce troisième jour de la création, votre main s'est ouverte pour parer la terre, pour donner à l'animal sa pâture, à l'homme ce qui soutient et charme sa vie. Puisque chaque jour amène la continuation de vos bienfaits, je continuerai chaque jour à vous rendre grâces et à vous servir avec une inviolable fidélité.

IV. — *Le Paradis terrestre.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que Dieu, dans ce même jour, voulant par une providence spéciale préparer à l'homme une demeure avant de le créer, planta, dans la plus fertile contrée de la terre, un jardin si merveilleusement beau et si enchanteur, que l'Écriture le nomme *un paradis ou un jardin de délices* (3). La beauté de ce paradis consistait principalement en cinq choses.

Premièrement. Il était situé le plus avantageusement du monde, soit pour la température de l'air, soit pour la bonté du sol. Il n'y faisait ni trop froid ni trop chaud ; l'air n'y était jamais obscurci par les brouillards,

1. Produccns fœnum jumentis, et herbam servituti hominum. (*Ps.* CIII, 14.)

2. Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno. Aperis tu manum tuam ; et imples omne animal benedictione. (*Ps.* CXLIV, 15, 16.)

3. Plantaverat autem Dominus Deus paradisum voluptatis a principio, in quo posuit hominem quem formaverat. (*Genes.*, II, 8. — S. THOM., Part. I, quæst. 102, art. 1.)

ni agité par les tempêtes, et l'on n'y était sujet à aucune des incommodités dont nous souffrons dans l'état présent.

Secondement. Des arbres, plantés dans un ordre admirable, réjouissaient la vue, et portaient des fruits dont la délicieuse saveur surpassait celle des viandes et des poissons, dont l'usage fut accordé à l'homme après le déluge.

Troisièmement. Dieu avait mis au milieu de ce jardin un arbre d'une rare beauté, nommé *l'arbre de vie*, dont le fruit avait la vertu de préserver de toute maladie, de la vieillesse même, et de prolonger la vie temporelle jusqu'au jour où il aurait plu au Créateur d'appeler l'homme à la vie éternelle.

Quatrièmement. Une source d'eau très pure et très saine formait un grand fleuve qui arrosait le paradis, et se divisait en quatre autres fleuves qui portaient la fertilité dans les régions voisines.

Cinquièmement. Le lieu était assez spacieux pour contenir un grand nombre d'hommes; et quoique ce ne fût qu'un jardin, il était aussi étendu qu'une province de France ou d'Espagne. Enfin tous les jardins que plantèrent jamais les monarques de la terre ne sauraient se comparer à ce jardin que Dieu, dans sa providence amoureuse, planta pour être le séjour, non des bons et des méchants, comme les autres jardins, mais des bons uniquement.

Je reconnaîtrai combien je suis redevable à Dieu de la création du paradis terrestre. Car son intention était qu'il servît de demeure non seulement à Adam, mais encore à tous les descendants d'Adam, s'il n'eût pas péché, et par conséquent à moi-même. Dieu me l'a

donc donné autant qu'il dépendait de lui. — Je vous rends grâces, ô mon Dieu, du dessein que vous avez eu de donner à l'homme deux paradis, l'un terrestre, l'autre céleste, et de le transporter de l'un dans l'autre, s'il eût persévéré dans votre service. Si j'ai perdu le premier par la désobéissance d'Adam, faites, Seigneur, que je ne perde pas le second par ma faute; et puisque vous m'avez remis le péché originel dans le sacrement de baptême, daignez aussi me remettre mes péchés actuels dans celui de la pénitence. Conservez-moi dans votre Église, qui est le vrai paradis terrestre, où vous nourrissez vos fidèles du fruit de l'arbre de vie, afin qu'au sortir de ce corps mortel, vous receviez mon âme dans le paradis des délices éternelles.

V. — *La bonté de toutes les créatures de ce jour.*

Je considérerai, en dernier lieu, que Dieu ayant achevé l'œuvre de ce troisième jour, la jugea bonne, parce qu'il n'y manquait rien par rapport à la fin qu'il s'y était proposée. Il y a deux remarques à faire sur ce sujet.

Premièrement. Tout ce que Dieu a créé pour la nourriture de l'homme est bon, et ne saurait être mauvais de sa nature. On peut toutefois le rendre mauvais, quand on en use contre l'ordre du Créateur. C'est ainsi que nos premiers parents péchèrent en mangeant du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, quelque beau et quelque délicieux que fût ce fruit; car le Seigneur, pour éprouver leur obéissance, leur en avait interdit l'usage. La même chose a lieu de nos jours, lorsque Dieu, par l'entremise de son Église, défend l'usage de certains aliments. Il arrive aussi que des

âmes pieuses, afin de pratiquer la mortification, s'engagent par vœu ou par promesse à s'abstenir de certaines choses délicates et recherchées en fait de nourriture. Du moins formerai-je la résolution de prendre mes repas avec reconnaissance, et d'y observer les règles de la tempérance. Car si les choses que Dieu nous a données sont bonnes, il n'est pas juste que par gourmandise j'en fasse un mauvais usage. Je suivrai ce que dit saint Paul en écrivant à Timothée : *Tout ce que Dieu a créé est bon, et on ne doit rien rejeter de ce qui se mange, parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière* (1). Cet aliment, le Verbe divin prononce qu'il est bon, et la prière qui accompagne le repas, le sanctifie.

Secondement. Il faut ajouter que Dieu n'a rien créé que de bon, quoique parmi tant d'objets agréables au goût et au toucher, qui sont l'œuvre de ce jour, il se trouve des poisons et des épines. Ce qui est nuisible à l'homme, peut être utile à certains animaux, ou servir à des fins qui concourent à l'ordre universel. L'homme même, au moyen de mélanges, tire parti des poisons pour la guérison des maladies. Disons encore que, si Adam n'eût point péché, rien n'aurait pu lui nuire. Enfin, les choses que nous sommes portés à considérer comme mauvaises servent d'instrument à la justice divine pour châtier ceux qui usent mal de ses bienfaits. D'où nous pouvons inférer que ces choses sont bonnes, puisque Dieu emploie pour punir les méchants et les ingrats, même les choses les plus utiles, comme l'eau et le feu. Car l'eau qui rafraîchit les uns, suffoque

1. Quia omnis creatura Dei bona est, et nihil rejiciendum quod cum gratiarum actione percipitur; sanctificatur enim per verbum Dei, et orationem. (I Tim., IV, 4, 5.)

les autres, et le feu qui réjouit ceux qui s'en approchent, tourmente cruellement ceux qui en sont les victimes.

Ceci m'apprend combien je dois être attentif à n'user des créatures que pour le service du Créateur. Je m'imaginerai, selon la pensée de Hugues de Saint-Victor, qu'elles me disent à chaque instant ces trois mots : Reçois, rends, fuis. Reçois le bienfait, rends l'action de grâces, fuis le châtiment ⁽¹⁾. C'est-à-dire : Si tu ne veux pas servir Dieu comme bienfaiteur, sers-le comme vengeur des crimes, et redoute que les créatures qui étaient destinées à ton usage ne deviennent les ministres de la colère divine et ne s'arment contre toi. Ce langage, je dois supposer que je l'entends de la bouche des créatures lorsque je les vois et que je veux en tirer quelque service. Je dois en même temps considérer Dieu qui les a faites, et dont elles se proposent l'honneur quand elles m'adressent ces salutaires conseils. — O souverain Bien, de qui rien ne procède qui ne soit bon, accordez-moi la grâce d'user de vos dons d'une manière si conforme à la droite raison, et de vous témoigner si vivement ma reconnaissance, que j'évite les effets de votre colère et que je mérite la récompense que votre bonté me prépare dans votre royaume éternel. Ainsi soit-il.

1. Prima vox dicit accipe, secunda dicit redde, tertia dicit fuge. Accipe beneficium, redde debitum, fuge supplicium. (*De arca morali*, libr. II, cap. IV.)



MÉDITATION XXII.

DES CHOSES QUE DIEU FIT LE QUATRIÈME JOUR.

Dieu dit : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps, les jours et les années. Qu'ils brillent dans le ciel, et qu'ils éclairent la terre. Et il fut ainsi. Et Dieu fit deux grands corps lumineux, l'un plus grand, pour présider au jour ; l'autre moins grand, pour présider à la nuit. Il fit aussi des étoiles. Et il les plaça dans le ciel pour luire sur la terre (1).

I. — *La création du soleil.*

Je considérerai, en premier lieu, la grandeur du bienfait que Dieu a bien voulu accorder aux hommes en créant le soleil.

Premièrement. J'admirerai les propriétés de ce grand astre, et je verrai les services qu'il nous rend. La première propriété du soleil est la vivacité et l'abondance de sa lumière. Tel est l'éclat de ses rayons que, lorsqu'il paraît sur l'horizon, les étoiles perdent leur clarté et sont en sa présence comme si elles n'étaient pas. La

1. Dixit autem Deus : Fiant luminaria in firmamento cœli, et dividant diem ac noctem, et sint in signa et tempora, et dies et annos : ut luceant in firmamento cœli, et illuminent terram. Et factum est ita. Fecitque Deus duo luminaria magna : luminare majus, ut præesset diei ; et luminare minus, ut præesset nocti : et stellas. Et posuit eas in firmamento cœli, ut lucerent super terram. (*Genes.*, 1, 14-17. — *Eccles.* in hymn. ad vesp. fer. iv. — S. THOM., Part. 1, quæst. 70.)

seconde est la durée constante de cette lumière qui ne diminue jamais, et n'est sujette en elle-même à aucune éclipse. La troisième est la grandeur prodigieuse du corps solaire, que l'Écriture appelle le grand astre. Car son volume est des centaines de mille fois supérieur au volume de la terre, et surpasse infiniment celui de la lune.

La quatrième est son activité et sa vertu. Il éclaire tout le monde ; il répand en un moment sa lumière sur tous les corps capables de la recevoir. Semblable à un roi, il préside au jour dont il détermine la durée par son mouvement rapide de l'orient à l'occident. La cinquième est d'échauffer et d'animer toute la nature ; de contribuer par ses influences secrètes à l'accroissement des plantes ; enfin, de donner de la vigueur et des forces aux animaux et à l'homme même. La sixième et dernière propriété du soleil est que, par son mouvement, qui commença en ce jour, il distingue les saisons, l'hiver, le printemps, l'été et l'automne ; il mesure les jours qui sont d'inégale longueur selon les temps et les lieux ; il fait les années qui se règlent sur la durée de son cours. Voilà les fins pour lesquelles Dieu l'a créé, et il faut avouer qu'il n'a jamais fait paraître davantage sa toute-puissance qu'en produisant une créature si belle et si grande, sans aucune peine, en un instant, et par un seul acte de sa volonté. C'est pourquoi le Sage, en parlant du soleil, le nomme *un vaisseau admirable et le chef-d'œuvre du Très-Haut* (1).

Je rendrai grâces au Créateur qui nous a donné ce bel astre, et toutes les fois qu'il se lève, j'admurerai non seulement son éclat, mais aussi la régularité de sa

1. Vas admirabile opus excelsi. (*Eccli.*, XLIII, 2.)

course. Je me souviendrai de ces paroles du Psalmiste : *Il est paré comme un époux qui sort de sa couche nuptiale ; il s'élançé comme un géant dans sa carrière. Il part d'une extrémité du ciel, et il ne s'arrête qu'à l'autre* (1). — O Dieu tout-puissant, je me réjouis de la gloire que vous retirez d'un ouvrage si excellent, et je vous remercie des biens que répandent chaque jour ses rayons sur la terre. Il est bien juste, Seigneur, qu'au moment où il se lève, je m'élançé comme un géant pour courir tout le jour dans la voie de votre service, commençant ma carrière dès le matin, et la poursuivant jusqu'au soir sans que ma ferveur s'affaiblisse.

Secondement. Je m'attacherai ensuite à comprendre que le soleil est le symbole de la divinité ; qu'il en est l'image la plus naturelle et la plus sensible que nous ayons dans le monde. *Dieu*, dit le Roi-prophète, *a mis son tabernacle dans le soleil.* C'est dans le soleil que sa majesté réside ; c'est là qu'il faut le chercher, là qu'il opère des merveilles, là que les propriétés que nous avons énumérées, se trouvent d'une manière plus excellente en Dieu même comme en leur principe. — O Dieu infini, lumière créée, soleil de justice, à la vue duquel disparaissent et les étoiles, et le soleil même ; vous êtes la source de la lumière, source perpétuelle et intarissable ; vous éclairez les hommes, et particulièrement vos élus ; vous leur communiquez par vos rayons cette chaleur qui les vivifie, et vous versez libéralement sur eux vos célestes influences. C'est vous qui gouvernez le soleil, qui réglez les jours, les temps, les années, et l'ordre, l'harmonie que nous y remar-

1. In sole posuit tabernaculum suum : et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo : exultavit ut gigas ad currendam viam, a summo coelo gressio ejus : et occursus ejus usque ad summam ejus. (*Ps.* XVIII, 6, 7.)

quons est l'effet de votre sagesse et de votre providence. Que le soleil et le jour, que l'hiver et le printemps, que l'été et l'automne vous louent, Seigneur ; que le ciel et la terre publient votre gloire, qui paraît avec tant d'éclat dans l'astre chef-d'œuvre de vos mains.

J'apprendrai aussi à être moi-même une vive image du soleil ; j'imiterai ses qualités, me rappelant que l'Esprit-Saint dit de son épouse, c'est-à-dire de l'âme parfaite, *qu'elle est choisie comme le soleil* (1). Ce qui signifie que, par une sainteté qui ne change pas, et par l'exemple constant de ses bonnes œuvres, elle éclaire et chauffe le prochain, pour la gloire du Créateur.

II. — *La création de la lune.*

Je considérerai, en second lieu, combien l'homme est redevable envers Dieu son Seigneur, de la création du second astre, je veux dire de la lune.

Premièrement. Je remarquerai les propriétés admirables qu'elle possède et les avantages qu'elle nous procure. La première propriété de la lune est sa grandeur et l'éclat dont elle brille lorsqu'elle reçoit la lumière du soleil, non pour la retenir, mais pour éclairer la terre pendant la nuit, et dissiper en partie les ténèbres que produit l'absence du premier astre. La seconde est la régularité de sa marche. Du côté qui regarde le soleil, elle est toujours lumineuse, pendant que de l'autre elle est sans lumière ; *croissant*, dit le Sage, *jusqu'à ce qu'elle soit pleine* (2), puis décroissant à

1. Electa ut sol. (*Cant.*, VI, 9.)

2. A luna signum diei festi, luminare quod minuitur in consummatione. Mensis secundum nomen ejus est, crescens mirabiliter in consummatione. (*Eccli.*, XLIII, 7, 8.)

proportion jusqu'à ce qu'elle cesse de paraître. La troisième est l'influence qu'elle exerce sur la mer, et la vertu qu'elle a de produire dans les êtres vivants des effets que l'on ressent assez, mais dont la plupart sont difficiles à comprendre. La quatrième est un mouvement particulier qui annonce la variété des saisons et distingue les mois de l'année, selon la remarque de l'Ecclésiastique.

Ces considérations produiront en moi des sentiments de reconnaissance envers Dieu, et me porteront à le bénir de ce qu'il a formé de ses mains une créature si belle et si utile au monde.

Secondement. J'élèverai ensuite mes pensées, et je remarquerai que la lune est le symbole des âmes saintes, puisque Dieu les compare à cet astre, à cause de leur beauté. Or leur perfection consiste en ce qu'elles envisagent sans cesse la divinité, qui est leur soleil, l'unique source de leur lumière et de leurs saintes ardeurs. D'un côté, elles décroissent, et perdent chaque jour quelque chose de l'estime de leur mérite, jusqu'à ce qu'enfin elles arrivent par la connaissance d'elles-mêmes au fond de leur néant, et de cet abîme ténébreux d'où la main de Dieu les a tirées. De l'autre elles croissent en toute sorte de vertus, jusqu'à ce qu'elles aient acquis la plénitude de la grâce, et qu'elles soient parvenues au comble de la sainteté. — O Soleil de justice, à qui l'âme doit toute sa beauté, faites-moi la grâce de vous suivre et de m'attacher tellement à vous que je croisse sans cesse en vertu et en connaissance de moi-même. Ne permettez pas que j'imité la lune à la manière des insensés, en passant de la lumière de la

grâce aux ténèbres du péché (1). Faites plutôt que je répande toujours le même éclat comme le soleil (2), et que je ne change que pour devenir meilleur, jusqu'à ce qu'il me soit enfin donné de jouir d'un bonheur immuable dans la possession béatifique de votre gloire.

III. — *La création des étoiles.*

Je considérerai, en troisième lieu, quel bienfait a été pour l'homme la création des étoiles.

Premièrement. J'admiration leurs merveilleuses propriétés. La première est leur multitude innombrable. Il n'est pas plus possible de les compter que les grains de sable de la mer, Dieu seul peut se glorifier *d'en savoir le nombre et de les connaître par leur nom* (3). Mais quelque nombreuses et quelque belles qu'elles soient ; bien que plusieurs aient une prodigieuse grandeur ; il n'a fallu qu'un moment au Créateur pour les tirer du néant et les attacher à la voûte du ciel, où elles demeurent dans leur *ordre* (4), semblables à une armée rangée en bataille. L'Écriture nous les dépeint comme des soldats qui ne quittent jamais leur poste, ni le rang que Dieu leur a marqué. La seconde propriété des étoiles est qu'elles ont été faites *pour présider à la nuit* avec la lune, pour nous servir de flambeaux dans nos voyages, pour nous guider dans les navigations les plus périlleuses, et pour être *au ciel un ornement admirable* dans l'obscurité de la nuit (5). La troisième est

1. Stultus sicut luna mutatur. (*Eccli.*, XXVII, 12.)

2. Homo sanctus in sapientia manet sicut sol. (*Id. ibid.*)

3. Qui numerat multitudinem stellarum, et omnibus eis nomina vocat. (*Ps.* CXLVI, 4.)

4. Numquid nosti ordinem cœli, et pones rationem ejus in terra? (*JOB.* XXXVIII, 33.)

5. Species cœli gloria stellarum, mundum illuminans in excelsis Dominus. (*Eccli.*, XLIII, 10.)

qu'elles répandent leurs influences sur la terre, sur les animaux et même sur les hommes. Or quoique la plupart de ces effets soient secrets et imperceptibles, ils ne laissent pas de nous être très salutaires, et par conséquent ils ne demandent pas moins notre reconnaissance envers le Créateur que s'ils étaient plus sensibles. Aussi l'Ecclésiastique dit-il en parlant des étoiles, *qu'elles obéissent à la voix du Dieu saint ; qu'elles sont toujours prêtes à exécuter ses ordres, et que ce sont des sentinelles qui ne s'endorment jamais* (1). *A l'appel du Seigneur*, dit le prophète Baruch, *elles répondent : Nous voici ; et elles luisent avec joie pour la gloire de celui qui les a créées* (2).

Secondement. Ces considérations seront pour moi autant de motifs de louer Dieu et de le remercier de ses bienfaits. Je tâcherai d'imiter les étoiles du firmament qui sont les figures des âmes justes, surtout de celles qui, par leur exemple et par leur doctrine, apprennent aux autres le chemin du ciel. Ames dignes d'envie ! Car *elles brilleront*, dit le prophète Daniel, *comme des étoiles, dans toute l'éternité* (3). Je vous rends grâces, ô mon Créateur, de ce qu'il vous a plu de communiquer une si grande beauté à cette innombrable multitude d'étoiles dont vous avez parsemé le ciel, assignant à chacune la place, la fonction et le degré de lumière qui lui est propre. Oh ! combien plus admirable encore sera l'armée de vos élus, étoiles vivantes

1. In verbis Sancti ad judicium, et non deficient in vigiliis suis. (*Eccl.*, XLIII, II.)

2. Stellæ autem dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt ; vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus ; et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas. (*BARUCH*, III, 34, 35.)

3. Qui ad justitiam erudiunt multos (fulgebunt) quasi stellæ in perpetuas æternitates. (*DAN.*, XII, 3.)

qui brillent au séjour de la gloire, où chacune d'elles occupe la place due à ses mérites ! Accordez-moi, Seigneur, la grâce d'être une étoile dans l'Église militante, de garder mon poste comme un fidèle soldat, de veiller sans me lasser, d'obéir avec joie à vos commandements, afin qu'après avoir brillé ici-bas pour votre gloire, j'obtienne une place élevée dans l'Église triomphante, et mérite de régner avec vous dans les siècles des siècles (1).

IV. — *La bonté et la beauté des créatures de ce jour.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que Dieu ayant terminé l'œuvre du quatrième jour, trouva qu'elle était bonne, et se réjouit de l'avoir rendue si parfaite.

Je ferai à ce sujet cette réflexion. Le soleil, la lune et les autres astres ont toujours paru si beaux, que des nations entières, par un aveuglement déplorable, les ont regardés comme *des dieux qui gouvernaient l'univers* (2) : un pareil degré de perfection leur paraissant ne pouvoir convenir qu'à la Divinité. Cette pensée doit exciter en moi deux sentiments.

Le premier est un sentiment d'admiration devant la souveraine puissance de notre grand Dieu. Celui qui a pu tirer du néant des créatures si ravissantes, sera indubitablement plus beau, plus admirable que son œuvre. *Si la beauté des créatures nous charme*, dit le

1. Alia claritas solis, alia claritas lunæ, et claritas stellarum. Stella enim a stella differt in claritate: sic et resurrectio mortuorum. (1 Cor., XV, 41.)

2. Vani autem sunt omnes homines, in quibus non scientia subest Dei : et de his, quæ videntur bona potuerunt intelligere eum, qui est, neque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex: sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum, deos putaverunt. Quorum si specie delectati, deos putaverunt : sciant quanto his dominator eorum speciosior est : speciei enim generator hæc omnia constituit. (Sup., XIII, 1-3.)

Sage, combien plus doit nous plaire la beauté du Créateur, qui nous est manifestée par le magnifique spectacle de l'univers. *Auteur suprême de toute beauté*, ne permettez pas que les hommes, *à la vue du soleil dans sa splendeur ou de la lune dans son éclat*, s'aveuglent au point *de baiser la main en signe d'adoration* (1). Ouvrez-leur les yeux, Seigneur, afin qu'ils comprennent que toutes les créatures sont l'ouvrage de vos mains et qu'ils vous adorent comme le principe de toute chose.

Le second sentiment est celui de l'amour le plus ardent envers un Dieu qui nous a aimés jusqu'à destiner à notre service des créatures si nobles et si belles. *Gardez-vous bien*, disait Moïse à son peuple, *lorsque vous levez les yeux vers le ciel, et que vous voyez le soleil, la lune et tous les astres du firmament, d'adorer ce que Dieu a créé pour servir à toutes les nations qui sont sous le ciel* (2). — O Dieu infiniment bon et infiniment puissant, qui pourrait ne pas vous aimer de tout son cœur, en voyant ce que vous avez fait pour l'homme, qui n'est que poussière, et non seulement pour les rois, mais pour les esclaves, et même pour vos ennemis ! Grand Dieu, qui avez orné la voûte des cieux en faveur des habitants de la terre, accordez-moi de vous aimer si ardemment, en reconnaissance de ce bienfait, que jamais je ne cesse de vous servir dans les siècles des siècles.

1. Si vidi solem cum fulgeret, et lunam incedentem clare : et lætatum est in abscondito cor meum, et osculatus sum manum meam ore meo. Quæ est iniquitas maxima, et negatio contra Deum altissimum. (JOB, XXXI, 27, 28.)

2. Ne forte, elevatis oculis ad cœlum, videas solem et lunam, et omnia astra cœli, et errore deceptus adores ea et colas quæ creavit Dominus Deus tuus in ministerium cunctis gentibus, quæ sub cœlo sunt. (*Deut.*, IV, 19.)

V. — La création du feu.

Je considérerai, en cinquième lieu, l'admirable providence de Dieu dans la création du feu. Moïse, il est vrai, n'en dit rien, parce que s'étant proposé de ne parler que des choses qui se voient, il omet le feu, qui est invisible dans sa sphère. Toutefois, il ne sera pas hors de propos de réfléchir ici sur le don que le Seigneur nous a fait, en produisant un élément qui a tant de rapport avec le soleil

Premièrement. J'examinerai les propriétés du feu et les services journaliers que nous en retirons. D'abord, il supplée au défaut des deux premiers astres, lorsqu'ils sont absents, et, à la faveur de sa clarté, nous faisons durant la nuit ce que nous faisons durant le jour, quand nous jouissons de la lumière du soleil. Puis lorsque pendant l'hiver le soleil est fort éloigné de nous, le feu prend sa place pour nous réchauffer et ranimer nos membres, engourdis par le froid. De plus, comme le soleil, le feu se communique libéralement et facilement sans subir aucune diminution. Ainsi, avec un seul flambeau on en allume quantité d'autres, et un seul foyer réchauffe tous ceux qui s'en approchent. Enfin, le feu est propre à mille autres usages. Il sert à cuire les aliments ; à affiner les métaux et à les mettre en œuvre ; à consumer l'humidité ; à amollir et à fondre les matières les plus dures ; en un mot, il produit bien d'autres effets qui ne sont pas moins admirables qu'utiles. Rendons grâces au Créateur, dont la providence a pourvu à tous nos besoins ; attribuons à son infinie miséricorde les œuvres du quatrième jour, et répétons ces paroles du

Psalmiste : *Louez le Seigneur parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. Il a fait le soleil pour présider au jour, parce que sa miséricorde est éternelle ; la lune et les étoiles pour présider à la nuit, parce que sa miséricorde est éternelle* (1). Il a fait de même le feu pour suppléer à l'absence du soleil et de la lune pendant la nuit, parce que sa miséricorde est éternelle et qu'il n'abandonnera jamais ses élus.

Secondement. Je porterai plus haut ma pensée, et je verrai dans le feu, comme dans le soleil, un symbole de la divinité, ainsi qu'il a été dit dans les Méditations sur la descente du Saint-Esprit (2). J'ajouterai seulement que c'est le propre du Créateur de suppléer à ce qui manque à ses créatures, et de leur accorder le secours divin lorsqu'elles sont privées de tout secours humain. Comme le feu, il se communique libéralement à tous ceux qui s'approchent de lui, ce qui fait dire à David : *Approchez-vous de Dieu, et vous serez éclairés, et votre visage ne sera pas couvert de confusion* (3). — O feu éternel, qui ne vous éteignez jamais, je vous rends grâces de ce que vous nous donnez ces deux feux ; l'un corporel, l'autre spirituel, qui réchauffent nos corps et nos âmes. Embrasez mon cœur du feu de votre divin amour, afin qu'il s'élève vers le ciel comme la flamme jusqu'à votre divinité, et qu'il s'unisse parfaitement à vous dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

1. Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in æternum misericordia ejus. Qui fecit luminaria magna... Solem in potestatem diei... lunam et stellas in potestatem noctis : quoniam in æternum misericordia ejus. (*Ps.* CXXXV, 7, 8.)

2. Part. V, Médit. XXIII.

3. Accedite ad eum, et illuminamini: et facies vestre non confundentur. (*Ps.* XXXIII, 6.)



MÉDITATION XXIII.

DES CHOSES QUE DIEU FIT LE CINQUIÈME JOUR.

Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent sur la terre, sous le firmament du ciel (1).

I. — *La création des poissons.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu, pour montrer sa toute-puissance et sa providence à l'égard des hommes, voulut, en ce cinquième jour, peupler la mer et les rivières de nombreux poissons. Il y a sur ce sujet plusieurs choses à méditer.

Premièrement. Dieu voulut que les eaux contribuassent à la formation des poissons, comme la terre avait contribué à celle des plantes, pour la raison que nous avons indiquée en son lieu. Et ainsi, par la vertu de cette parole : *Que les eaux produisent*, les eaux de toutes les mers et de tous les fleuves fournirent au Créateur la matière dont il forma les poissons.

Secondement. Dieu créa une infinité de poissons, différents d'espèce, de forme et de qualités. Il créa entre autres des monstres marins, *des baleines d'une grandeur* si énorme, que tous les animaux de la terre

1. Dixit etiam Deus : Producent aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram sub firmamento cœli. Creavitque Deus cete grandia, et omnem animam viventem atque motabilem, quam produxerant aquæ in species suas, et omne volatile juxta genus suum. Et vidit Deus quod esset bonum. Benedixitque eis, dicens: Crescite, et multiplicamini, et replete aquas maris; avesque multiplicentur super terram. (*Gen.*, I, 20-22.)

n'en approchent point. Il leur donna des écailles, des ailerons, des corps propres à nager, et à fendre, comme en se jouant, les flots de la mer.

Troisièmement. Il leur dit: *Croissez et multipliez-vous, et remplissez les eaux de la mer.* Et parce que la bénédiction de Dieu est efficace, il leur communiqua, en les bénissant, la vertu d'en engendrer d'autres, avec une telle fécondité, qu'on peut dire avec le Prophète que *la multitude des poissons est innombrable* (1), et qu'elle surpasse de beaucoup celle des oiseaux et des animaux de la terre. Cependant, quoiqu'ils soient en si grand nombre, celui qui les a créés pourvoit à leur nourriture sans qu'ils sortent de l'eau, où ils vivent et se conservent comme dans le sein de leur mère. Cette bénédiction, la première que Dieu ait donnée, nous montre l'efficacité et l'abondance de celles qu'il verse sur toutes ses créatures, et particulièrement sur les hommes.

Quatrièmement. Enfin, cette multitude de poissons, grands et petits, n'est que pour l'homme, à qui Dieu les a soumis *en les mettant sous ses pieds* (2), selon le langage de l'Écriture. Il lui apprit l'art de les pêcher, et lui permit, après le déluge, de s'en servir pour aliment et pour d'autres usages auxquels on peut les employer.

Ces considérations doivent m'exciter à bénir et à louer le Créateur. J'admurerai non seulement sa toute-puissance qui, en un moment et d'une seule parole, a produit tant de créatures d'une grandeur prodigieuse, mais encore sa providence paternelle qui a rempli les

1. Illic reptilia, quorum non est numerus. (Ps. CIII, 25.)

2. Omnia subiecisti sub pedibus ejus, oves et hoves universas, insuper et pecora campi; volucres cœli, et pisces maris, qui perambulant semitas maris. (Ps. VIII, 8, 9.)

mers et les rivières de poissons si délicieux au goût, que je puis m'écrier avec le Psalmiste : *O Dieu éternel, que vos œuvres sont magnifiques ! Vous avez fait toute chose dans votre sagesse ; la terre est pleine de vos biens ! Voilà cette mer si vaste qui s'étend au loin ; là se meuvent des animaux sans nombre, grands et petits ; là ce Léviathan que vous avez formé pour se jouer au milieu des flots* (1). Mais, grâce à votre divine providence, cette mer est aussi parcourue par l'homme et sillonnée par ses vaisseaux ; il prend plaisir à pêcher des poissons de toute espèce, pour sa nourriture et pour ses délices. — O mon Dieu et ma gloire, répandez sur moi avec abondance vos bénédictions célestes, afin que je vous loue et que je vous serve en reconnaissance des biens innombrables dont vous ne cessez de me combler. Que tout mon plaisir soit de vous aimer ; que mes délices soient de vous servir ; que mon divertissement le plus agréable soit de faire, dans la mer de ce monde, la plus heureuse de toutes les pêches, celle de plusieurs âmes qui s'attachent et se dévouent pour toujours à votre service.

II. — *La création des oiseaux.*

Je considérerai, en second lieu, que Dieu, en ce même jour, peupla l'air d'un nombre infini d'oiseaux de différentes espèces, qu'il forma de l'eau, ainsi que les poissons (2). Je ferai ici trois réflexions.

1. *Quam magnificata sunt opera tua, Domine ! omnia in sapientia fecisti : impleta est terra possessione tua. Hoc mare magnum, et spatiosum manibus : illic reptilia quorum non est numerus. Animalia pusilla cum magnis : illic naves pertransibunt. Draco iste, quem formasti ad illudendum ei.* (Ps. CIII, 24-26.)

2. S. AUGUST., *De Genesi ad litteram*, libr. III, c. VII. — S. THOM., Part. I, quæst. 71, art. unic. ad 3.

Premièrement. Je remarquerai que la toute-puissance divine se servit en cette occasion des eaux, les regardant comme la matière la plus propre à son dessein. Il est également à croire qu'il ne prit de cet élément que les parties les plus subtiles, qui sont les vapeurs et les nuées, afin que l'air contribuât à la formation des êtres qui en devaient faire un des principaux ornements. Ainsi Dieu créa dans les diverses contrées du monde un grand nombre d'oiseaux de différentes espèces, et il eut soin de les mettre dans le climat qui leur était le plus naturel, puis il leur donna à tous sa bénédiction, comme il avait fait aux poissons, afin qu'ils se multipliasent. Il pourvut aussi à leur nourriture, soit sur la terre, soit dans l'air, soit dans les eaux. Pour les aider à se la procurer, il les munit d'ailes, de becs et de serres, proportionnant les moyens aux besoins.

Secondement. Pour mieux comprendre la grandeur de ce bienfait, je me rappellerai les avantages qu'il nous procure. Certains oiseaux nous nourrissent de leur chair délicate; d'autres nous charment par leur chant; d'autres nous parent de leurs plumes; d'autres, par l'industrie qu'ils déploient dans la construction de leurs nids, par les soins qu'ils prodiguent à leurs petits, par la prévision des changements de temps et de saisons, nous donnent des leçons de vigilance et de prévoyance. Dieu lui-même n'a pas dédaigné d'emprunter aux oiseaux plusieurs comparaisons. Tantôt il se compare à l'aigle qui vole au-dessus de ses aiglons (1), ou à la poule qui couvre ses petits de ses ailes (2). Tantôt,

1. Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, et super eos volitans... (*Deut.*, XXXII, 11.)

2. Quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti? (*MATTH.*, XXIII, 37.)

pour nous reprocher notre ignorance, il nous remet devant les yeux la prévoyance *de la cigogne et du milan* (1).

Troisièmement. L'instinct naturel et l'adresse des oiseaux font notre amusement et tournent à notre profit. Nous nous servons des uns pour prendre les autres. Le faucon lancé dans les airs rapporte la proie qu'il a saisie, et cette chasse n'est pas un de nos moindres divertissements. *L'abeille, petite entre tout ce qui vole*, dit le Sage, *compose un miel que rien n'égale en douceur* (2), et une cire propre à nous éclairer, sans parler des autres usages auxquels nous l'employons. Nous ne pouvons donc nous abstenir sans ingratitude de rendre grâces à celui qui est notre créateur et notre bienfaiteur, ni de reconnaître dans les animaux domestiques et dans les animaux sauvages, dans leurs œufs, leurs plumes, leur duvet et autres dépouilles, la paternelle providence du Dieu bon, qui a tant fait pour le bien utile et agréable de ses enfants. — O Père très doux et très aimable, qui nous avez laissé dans l'œuvre de ce jour une vive et touchante image de votre charité, de votre miséricorde, de votre providence ; daignez me montrer que vous m'aimez en me rendant aussi attentif à vous servir, que vous l'avez été à me prodiguer tout ce qu'il m'est possible de désirer. Je veux apprendre des oiseaux à me lever de grand matin pour chanter vos louanges, et à voler partout où m'appelle votre service : je saurai refuser à mes sens les jouissances qui m'empêcheraient de goûter les délices de l'esprit.

1. *Milvus in cœlo cognovit tempus suum ; turtur, et hirundo, et ciconia custodierunt tempus adventus sui : populus autem meus non cognovit iudicium Domini.* (JEREM., VIII, 7.)

2. *Brevis in volatilibus est apis et initium dulcoris habet fructus illius.* (*Eccli.*, XI, 3.)

III. — *Application morale des deux points précédents à la vie active et à la vie contemplative.*

Je considérerai, en troisième lieu, que Dieu, voyant les choses qu'il avait faites en ce jour, les trouva bonnes, et parfaitement convenables à la fin qu'il s'était proposée.

Premièrement. Je remarquerai avant tout qu'il était très à propos qu'il peuplât en un même jour l'eau et l'air, parce que ces deux éléments ont entre eux beaucoup de rapport, surtout l'eau qui est sur la terre avec l'air qui l'entourne, et qui en reçoit continuellement les vapeurs dont se forment les nuées et les pluies. Il nous enseigne par là combien il se plaît à récompenser ceux qui vivent dans une fraternelle union et s'aident mutuellement, et qu'il départ également ses faveurs à ceux qui ont les uns pour les autres une égale charité.

Mais ici élevons nos pensées, et méditons le sens spirituel des paroles suivantes que chante l'Église : Dieu tout-puissant, qui avez rendu les eaux fécondes ; vous laissez une partie de leurs habitants dans la profondeur des mers, et vous dispersez l'autre dans l'immensité des airs ⁽¹⁾. Ce texte liturgique nous apprend que les eaux du baptême engendrent deux sortes de fidèles, les séculiers et les religieux. Les premiers suivent la vie active et sont figurés par les poissons, parce que, dans la mer de ce monde, ils mêlent aux exercices de la piété le soin et la sollicitude des affaires du siècle. Les seconds embrassent la vie contemplative

1. Magnæ Deus potentia, qui fertili natos aqua partim relinquis gurgiti, partim levas in aere. (*Liturg.*, Hymn. ser. v, ad Vesperas.)

et sont figurés par les oiseaux, parce que, s'élevant sur les ailes de la contemplation, ils volent de la terre au ciel, où ils habitent par la pensée.

Ceux-là ont la part de Marthe, dont il est dit dans l'Évangile *qu'elle s'inquiétait et se troublait de beaucoup de choses* (1). Le monde, au milieu duquel ils vivent, est pour eux une mer agitée et orageuse, où ils rencontrent mille objets qui leur remplissent l'âme de trouble et d'amertume. Ceux-ci, comme Marie, sœur de Marthe, ont choisi la meilleure part. Ils jouissent de la paix réservée à celui qui, s'élevant au-dessus de la terre et de lui-même, s'unit à Dieu, *l'unique nécessaire*, la fin dernière de toutes choses. Les uns et les autres sont louables, parce que Dieu, qui les met dans ces deux états, les a sanctifiés par l'eau du baptême et les purifie dans l'eau de la pénitence et des larmes. On peut donc appliquer aux uns et aux autres, mais d'une manière différente, ces paroles de l'Écriture: *Dieu jugea que son œuvre était bonne*. En effet, comme les eaux de la mer, dont les poissons ont été formés, deviennent amères lorsqu'elles passent de la terre dans l'océan; de même les travaux de la pénitence, attachés à la vie active et propres aux gens du monde, sont mêlés de douleur et d'amertume à cause des péchés passés et de ceux qu'ils commettent chaque jour par fragilité. Au contraire, les larmes des contemplatifs sont des eaux douces et légères, semblables aux vapeurs de l'air, dont les oiseaux furent formés, parce qu'elles n'ont d'autre source que l'amour, la dévotion, et une sainte impatience de s'unir à Dieu.

Secondement. Je remarquerai de plus, qu'en parlant

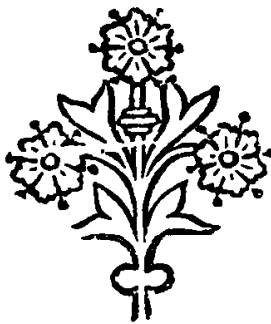
1. Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima. (LUC., X, 41.)

des œuvres du même jour, l'Écriture mentionne d'abord la formation des poissons, qui sont moins parfaits, puis celle des oiseaux, dont la nature est plus parfaite. Ceci nous apprend que Dieu procède ordinairement du moins parfait au plus parfait ; d'où nous pouvons tirer cet enseignement, que la vie active précède pour l'ordinaire la vie contemplative, et que, si nous voulons parvenir aux douceurs de la contemplation, nous devons auparavant pleurer amèrement nos péchés. Lia était l'aînée de Rachel ; et Jacob ne put obtenir Rachel qu'après avoir épousé Lia. Ainsi nul n'est élevé à la vie contemplative, qui est douce et parfaite, qu'après s'être exercé à la vie active, qui est laborieuse et imparfaite.

Troisièmement. Enfin, Dieu donna sa bénédiction aux poissons et aux oiseaux, et il leur communiqua ainsi la vertu de se multiplier. C'est pour signifier qu'il répand d'abondantes bénédictions sur ces deux classes de justes ; qu'il les rend féconds en bonnes œuvres, et capables de lui donner des enfants spirituels, c'est-à-dire de convertir les pécheurs, et d'attirer un grand nombre d'âmes à son service. Et comme il est dans la nature d'un être de produire son semblable, c'est le propre du juste de porter ceux qu'il gagne à Dieu aux exercices de vertu qu'il a embrassés lui-même. Nous avons encore vu que les poissons sont plus féconds que les oiseaux ; aussi figurent-ils la vie active qui engendre plus de fils spirituels à JÉSUS-CHRIST que la vie contemplative. Ceci néanmoins doit s'entendre de la vie active perfectionnée par la contemplation où elle puise les lumières nécessaires pour l'instruction du prochain. Quant à la vie contemplative, elle a en

partage la fécondité des oiseaux : elle donne à Dieu peu d'enfants, mais tous ceux qu'elle lui donne sont parfaits, comme ceux de Rachel.

Ces considérations m'encourageront à m'adonner chaque jour aux exercices de ces deux genres de vie et à les joindre ensemble, en me rappelant que Dieu créa en un même jour et les poissons et les oiseaux. Comme j'ai besoin pour cela du secours de sa grâce, je la lui demanderai en lui disant avec humilité et avec confiance : O Créateur de l'univers, dont la main toute-puissante a formé en ce jour les créatures qui nous représentent les deux manières de vivre qui partagent en deux ordres tous vos élus sur la terre, donnez à mon âme le double aliment de l'action et de la contemplation, afin que, fortifiée dans cet exil, elle arrive par votre miséricorde, à l'éternelle patrie, et vous glorifie dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



MÉDITATION XXIV.

DES CHOSES QUE DIEU FIT LE SIXIÈME JOUR.

Dieu dit aussi : Que la terre produise des créatures vivantes chacune selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes sauvages selon leurs différentes espèces. Et il fut ainsi⁽¹⁾.

I. — Dieu peuple la terre d'animaux.

Je considérerai, en premier lieu, comment Dieu, voulant donner à la terre des habitants, créa diverses espèces d'animaux, de serpents, et d'autres bêtes domestiques et sauvages.

Premièrement. Il fit paraître par là sa puissance et sa sagesse, en produisant à la fois dans toute la terre un si grand nombre d'animaux, et en les mettant chacun dans le lieu le plus favorable à leur conservation. La terre, qu'il employa comme matière, obéit sans résistance au divin commandement. Je tirerai de ces considérations les mêmes affections que dans la Méditation précédente.

Secondement. J'admirationnerai la multitude et la variété prodigieuse de ces animaux, que l'Écriture réduit à trois classes : les animaux domestiques, destinés au service de l'homme ; les reptiles, compris sous la dénomination générale de serpents ; et les bêtes féroces, qui vivent dans les forêts. Chaque genre se subdivise

1. Dixit quoque Deus : Producat terra animam viventem in genere suo, jumenta, et reptilia, et bestias terrae secundum species suas. Factumque est ita. (*Genes.*, I, 24 — S. THOM., Part. I, art. unic.)

en espèces, qui diffèrent par la forme, les instincts et les propriétés. A tous la Providence a préparé une nourriture et fourni les moyens nécessaires pour se la procurer. Plusieurs sont munis d'armes offensives et défensives, dont ils se servent contre leurs ennemis, et pour parvenir à leurs fins. Chez d'autres, l'astuce supplée à la force. C'est de quoi Dieu se glorifie lorsque, parlant à Job, il énumère les propriétés qui distinguent les divers animaux et sa providence à leur égard (1). Il veut que nous lui en rendions des actions de grâces, et que notre confiance nous suggère cette réflexion : Si l'Auteur de la nature fait tant pour les animaux, que ne fera-t-il pas en faveur des hommes ! C'est ce que nous verrons bientôt.

Troisièmement. Je remarquerai que la création des animaux a été pour nous une source de bienfaits. Quels services en effet n'en tirons-nous pas ! Les uns nous nourrissent de leur chair ; les autres, avec leur laine ou leur peau, nous pourvoient de chaussures et de vêtements. De petits vers filent la soie dont nous aimons à nous parer. Quelques-uns nous portent, avec tout ce qui nous est nécessaire, dans nos voyages. D'autres encore gardent notre demeure ou défendent notre personne. Il en est qui servent à nos divertissements ; on en voit de fiers et de généreux qui font honneur à leurs maîtres et les servent à la guerre et dans la paix. Plusieurs nous donnent des leçons de prévoyance et de sagacité : aussi l'Esprit-Saint renvoie-t-il le paresseux à la fourmi pour apprendre d'elle à fuir l'oisiveté (2). Enfin on ne saurait compter les

1. Cap. XXXVIII-XLI.

2. Vade ad formicam, o piger, et considera vias ejus, et disce sapientiam. (*Prov.*, VI, 6.)

avantages que nous procurent les animaux, et il n'est pas de jour où ils ne nous rendent quelque service. C'est donc un devoir pour chacun de nous de louer et de remercier sans cesse le Seigneur pour deux raisons : la première parce qu'il fait du bien à des créatures incapables de le connaître, et de lui donner d'autres marques de gratitude que celles que nous lui donnons pour elles ; la seconde, à cause du bien qu'il nous fait par le moyen de ces mêmes créatures, auxquelles il n'a rien donné de bon qui ne soit plus à nous qu'à elles-mêmes. — O Dieu infiniment libéral, qui nous accordez tant de secours pour adoucir les peines de cette vie mortelle, aidez-nous de votre grâce, afin que nous fassions un si bon usage des biens temporels, que nous ne perdions pas les biens éternels.

II. — *Dieu approuve la création des animaux.*

Je considérerai, en second lieu, que Dieu, en examinant l'œuvre de ce jour, jugea que les trois espèces d'animaux qu'il avait créées étaient bonnes. Il loua non seulement les animaux domestiques, mais aussi les serpents et les bêtes sauvages ; et cela bien que les serpents soient venimeux, et que les bêtes sauvages causent souvent à l'homme de graves dommages.

Premièrement. Aux raisons déjà alléguées à ce sujet (1), on peut ajouter que la divine Providence voulut encore montrer par cette conduite sa miséricorde et sa justice : sa miséricorde, en créant ces animaux dans une telle dépendance de l'homme que, sans le péché, ils n'auraient pu lui nuire ; sa justice, en les faisant servir à l'amendement de l'homme

1. Médit. XXI, § v.

pécheur, ou à son châtement, s'il refuse de s'amender. Il est bon aussi que les justes voient avec quel soin Dieu les protège contre cette sorte d'ennemis, à moins qu'il ne permette qu'ils aient à en souffrir pour leur plus grand bien. C'est la réflexion que fait le Sage, lorsqu'il dit : *La créature qui vous obéit comme à son auteur, s'élève contre les méchants pour les tourmenter ; et elle s'adoucit pour faire du bien à ceux qui se confient en vous* (1). — O Dieu éternel, qui faites de toutes les créatures des auxiliaires de votre providence pour la conservation de vos élus, prenez-moi sous votre protection ; aidez-moi à vous servir et à vous obéir, car vos créatures, étant soumises à votre volonté, ne me feront aucun mal tant que je vous serai soumis moi-même.

Secondement. On peut encore appeler bons les animaux sauvages pour d'autres raisons. Ils nous donnent occasion de pratiquer la vertu et de fuir le vice ; ils réveillent en nous la crainte de Dieu et la confiance en sa miséricorde. De plus les instincts de plusieurs sont pour nous une règle de conduite. Ainsi le Sauveur nous recommande dans l'Évangile *d'être prudents comme les serpents* (2). Mais si nous voulons que la considération de ces créatures nous soit profitable, nous devons remarquer qu'il y a en elles du bien et du mal ; du bien, en ce qu'elles sont parfaites en leur genre ; du mal, en ce qu'elles sont imparfaites comparées à l'homme : le bien, nous devons l'imiter ; le mal, nous

1. *Creatura enim tibi Factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos : et lenior fit ad benefaciendum pro his, qui in te confidunt.* (Sap., XIV, 24.)

2. *Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.* (MATTH., X, 16.)

devons le fuir. Les bêtes de somme, par exemple, nous apprendront à pratiquer l'obéissance, à porter le fardeau de la loi, à soumettre notre jugement et notre volonté : nous dirons avec David : *Seigneur, je suis devant vous comme un animal docile* (1). Mais ce que nous devons ne pas imiter, c'est l'ignorance et la stupidité de la brute. Il ne faut pas que l'on puisse nous appliquer ces autres paroles : *L'homme n'a pas compris sa dignité : il s'est rendu semblable aux animaux sans raison* (2). — Ne permettez pas, ô mon Dieu, que des hommes doués de sens et de jugement *deviennent semblables au cheval et au mulet dépourvus d'intelligence* (3). Que le frein de votre crainte réprime leurs passions ; qu'ils respectent leur dignité ; qu'ils s'attachent à imiter de l'animal, non ce qui s'y trouve de mauvais, mais le bien que vous avez mis en votre ouvrage.

III. — *Pourquoi Dieu ne bénit pas les animaux.*

Je considérerai, en troisième lieu, pourquoi Dieu ne bénit pas les animaux terrestres comme il avait béni, le cinquième jour, les poissons et les oiseaux, en leur disant : *Croissez et multipliez-vous*. Il y a sans doute ici quelque mystère.

Premièrement. On peut dire que Dieu, en ce même jour, devait bénir l'homme, et que la bénédiction qu'il lui destinait s'étendrait virtuellement à tous les animaux, qui ont de commun avec l'homme le corps, les sens, et le lieu de la demeure. Mais cette raison appar-

1. Ut jumentum factus sum apud te. (Ps. LXXII, 23.)

2. Homo, cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. (Ps. XLVIII, 13, 21.)

3. Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus. (Ps. XXXI, 9.)

tient au sens littéral ; en voici une qui est de l'ordre spirituel et moral. Dieu a voulu différer de bénir les animaux pour nous faire comprendre que la bénédiction ou la malédiction qu'il leur donne, afin qu'ils se multiplient où qu'ils deviennent stériles, dépend de la bonne ou de la mauvaise disposition des hommes, pour qui il les a créés.

En effet, quand il se propose de récompenser ceux qui le servent avec fidélité, il leur promet de bénir et d'augmenter leurs troupeaux. *Si vous écoutez ma voix*, disait-il aux Israélites, *je vous bénirai dans les enfants qui sortiront de votre sein, et dans tout ce qui naîtra de vos troupeaux* (1). Au contraire, il les menace, s'ils abandonnent sa loi, de faire tomber sur eux sa malédiction, de les frapper de stérilité, et de détruire leurs troupeaux (2). C'est aussi pour punir les péchés des hommes qu'il remplit parfois la terre de serpents et d'autres bêtes farouches, dont ils ne peuvent se défendre. Souvent il a envoyé contre eux des sauterelles, des ours et des lions, ainsi que nous le voyons par les dix plaies de l'Égypte, et par d'autres châtiments rapportés dans les saintes Écritures (3). Ces réflexions m'inspireront le désir de servir un Père qui promet de si riches bénédictions, et la crainte d'offenser un Juge qui lance de si terribles malédictions. — O Père très-miséricordieux, de qui toute bénédiction émane dans le ciel et sur la

1. Si audieris vocem Domini Dei tui... abundare te faciet Dominus Deus tuus... in sobole uteri tui; et in fructu jumentorum tuorum. (*Deut.*, XXVIII, 1; — XXX, 9.)

2. Maledictus fructus ventris tui... armenta boum tuorum, et greges ovium tuarum. (*Deut.*, XXVIII, 18.)

3. Devorabunt eos aves morsu amarissimo: dentes bestiarum immittam in eos, cum furore trahentium super terram, atque serpentium. (*Deut.*, XXXII; 24, et alibi sæpe.)

terre, accordez aux fidèles de votre Église de vous servir avec tant de fidélité qu'ils méritent, comme d'autres Jacob, la bénédiction des biens temporels dans la mesure convenable, et plus abondamment la bénédiction des biens éternels (1).

Secondement. La raison suivante est plus relevée que la première. On peut regarder les animaux sauvages comme les images de nos passions indomptées. Dieu permet qu'elles croissent et se multiplient à mesure du dérèglement de notre volonté, tandis qu'elles s'affaiblissent et diminuent à proportion que notre volonté est soumise à Dieu. C'est le sens de ces paroles mystérieuses de Job : *Les bêtes de la terre seront douces et comme apprivoisées à votre présence* (2). C'est-à-dire : Lorsque nos passions naturelles sont devenues raisonnables, le Créateur les fait croître par sa bénédiction, en sorte que *la chair même, le cœur et l'esprit se réjouissent dans le Dieu vivant* (3), et qu'ils s'emploient d'un commun accord à le servir. — O mon bien-aimé, je ne désire autre chose sinon *que mon âme et ma chair aient soif de vous* (4). Répandez sur l'une et sur l'autre vos bénédictions, afin que ma chair s'affectionne à ce qui vous est agréable, et que mon âme, heureuse de cette soumission parfaite, en profite pour vous servir avec ferveur, et être entièrement à vous, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

1. Det tibi Deus de rore cœli, et de pinguedine terræ. (*Genes.*, XXXVII, 28.)

2. Bestiæ terræ pacificæ erunt tibi. (*JOB*, V, 23.)

3. Cor meum et caro mea exultaverunt et Deum vivum. (*P's.* LXXXII, 2.)

4. Sitivit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea ! (*P's.* LXII, 2.)

MÉDITATION XXV.

DE LA CRÉATION DE L'HOMME AU SIXIÈME JOUR.

Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux et sur tous les reptiles qui se meuvent sur la terre (1).

I. — *Pourquoi l'homme a été créé à la fin du sixième jour.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu, après avoir créé les animaux terrestres, voulut créer l'homme le même jour ; et je remarquerai trois choses à ce sujet.

Premièrement. Dieu, qui avait consacré un jour à la création de la lumière, ne voulut pas, par un conseil particulier, donner un jour entier à la création de l'homme ; mais il le fit le même jour que les animaux de la terre, soit parce qu'il a, comme l'animal, une nature corporelle et sensitive ; soit afin que le souvenir d'une origine commune à l'un et à l'autre devînt pour l'homme la base d'une humilité solide, et l'empêchât de s'enorgueillir des hautes destinées qui lui étaient réservées. Telle est la conduite ordinaire de Dieu Notre-Seigneur. Il sait tempérer ce qui nous élève par ce qui nous abaisse, pour nous conserver dans l'humilité, sans laquelle les états élevés n'offrent aucune sécurité sur la terre.

1. Et ait : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram : et præsit piscibus maris, volatilibus cœli, et bestiis, universæque terræ, omnique reptili quod movetur in terra. (Genes., 1, 26.)*

Secondement. L'homme ne reçut l'être qu'après tous les animaux; parce que Dieu, dans la production des êtres vivants, avait commencé par les moins parfaits. Ainsi il avait d'abord produit les plantes, puis les poissons, puis les oiseaux, puis les animaux terrestres, et enfin, il créa l'homme, comme le plus noble. C'est aussi l'ordre qu'il veut que ses serviteurs observent dans leurs œuvres : il leur recommande d'aller des petites choses aux grandes, de croître en perfection, de mieux faire le second jour que le jour précédent, et mieux le troisième que le second, s'élevant toujours de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'ils arrivent au plus haut degré de la perfection. De plus, comme Dieu, en chacun des six jours, fit quelque chose de nouveau, ou du moins perfectionna ce qu'il avait fait auparavant; de même désire-t-il que ses élus lui chantent sans cesse de nouveaux *cantiques* de louanges (1), lui donnent de nouvelles marques de reconnaissance, lui rendent de nouveaux services avec une ferveur nouvelle, se renouvelant en esprit, et concevant de jour en jour une plus haute idée de sa grandeur et de sa majesté. — O mon âme, puisque Dieu n'estime que l'être nouveau que tu reçois par JÉSUS-CHRIST (2), applique-toi à produire chaque jour de nouvelles œuvres, que tu attribueras, non à toi-même, mais à celui qui en est le premier auteur, et qui opère tout le bien qui est en toi, en vue des mérites de son Fils unique, à qui tu dois en renvoyer la gloire (3).

1. Cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino. (*Ephes.*, v, 19.)

2. In Christo enim JESU, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura. (*Galat.*, vi, 15.)

3. Ipsius enim sumus factura, creati in CHRISTO JESU in operibus bonis, quæ præparavit Deus ut in illis ambulemus. (*Ephes.*, ii, 10.)

Troisièmement. Enfin, Dieu remit la création de l'homme à la fin de toutes les œuvres des six jours, pour nous apprendre que l'homme est la fin de toutes choses ; qu'en lui, comme en un monde abrégé, est renfermée la perfection de toutes les créatures, et que ce monde visible avec tous ses ornements était destiné à lui servir de maison ou de palais. Cette demeure, Dieu, par une providence paternelle, la prépara avant de créer l'homme, afin qu'au premier instant de son existence, ses yeux fussent charmés par la vue de mille objets agréables, ses oreilles par le chant d'une multitude infinie d'oiseaux, son goût par la saveur des fruits de tant d'arbres que le Créateur lui-même avait plantés de sa main, et ainsi du reste (1).

— O le meilleur des pères, si, même avant de me créer, vous m'avez préparé tant de biens dans ce monde visible où je ne suis qu'en passant ; que doivent être les biens que vous m'avez préparés dans le monde invisible, où je dois vivre à jamais ! Je vous rends grâces de tout mon cœur des uns et des autres ; et puisque vous m'avez donné les premiers pour m'aider à mériter les seconds, accordez-moi, je vous en conjure, de vivre de telle manière dans ce monde visible qu'il vous a plu de créer pour moi, que j'entre un jour dans le monde invisible où je vous posséderai éternellement.

II. — *La dignité de l'homme.*

Je considérerai, en second lieu, quel est le dessein

1. Qui convivium adornat... utique omnia prius præparat... et tunc amicos ad cœnam invitat... Unde et Dominus homini ante animalium cæterorum præparavit epulas, et tunc ipsum quasi amicum ad suum vocavit convivium... Recte ergo novissimus, quasi totius summa operis, quasi causa mundi, propter quem facta sunt omnia. (S. AMBROS., Epist. XLIII, ad Horontianum.)

des trois Personnes divines dans la création de l'homme, et je le découvrirai en méditant ces premières paroles pleines de mystère : *Faisons l'homme.*

Premièrement. Dieu n'emploie pas, comme précédemment, la forme impérative : Que l'homme soit fait, ou, que la terre produise l'homme. Il veut nous montrer l'excellence de l'homme, dont l'âme, la plus noble partie de son être, a dû nécessairement être tirée, non de la terre ou de l'eau, mais du néant, par la puissance du Créateur du ciel et de la terre. Cette origine de l'homme nous apprend que nous devons aimer Dieu par-dessus toute chose, comme l'unique principe de notre être, de qui tout bien émane ; que nous ne devons servir que lui, et que nous sommes obligés de le prier de nous rendre parfaits, en lui disant avec le Psalmiste : *Dieu des vertus, jetez les yeux sur cette vigne, qui est mon âme, et cultivez-la, puisque c'est votre main qui l'a plantée* (1).

Secondement. Dieu dit au nombre pluriel : *Faisons l'homme à notre image.* Il parle ainsi pour nous donner une certaine connaissance du mystère de la très sainte Trinité, et nous marquer que les trois Personnes divines concourent à la création de l'homme d'une manière plus particulière qu'aux autres œuvres de la création, car il s'agit de communiquer à l'homme leur image et leur ressemblance (2). Il désire aussi nous faire entendre que les trois Personnes n'exécutent ce grand dessein

1. Deus virtutum, convertere : respice de cœlo, et vide, et visita vineam istam. Et perfice eam, quam plantavit dextera tua. (Ps. LXXIX, 15, 16.)

2. Neque enim de eo sicut de rebus cæteris scriptum est : *Fiat et factum est* ; neque ut aquæ volatilia, sic terra hominem protulit, sed priusquam fieret, *faciamus* dicitur, ut videlicet quia rationalis creatura condebatur, quasi cum consilio facta videretur. (S. GREG. *Moral.* libr. IX, c. XLIX, In Job, x, 8.)

qu'après une sorte de délibération, et après s'être excitées l'une l'autre à l'accomplissement d'une œuvre dont elles prévoient les conséquences. Elles n'ignorent pas que l'homme se rendra coupable d'ingratitude envers son Créateur en transgressant sa loi ; elles savent ce qu'il leur en coûtera pour réparer l'offense selon la rigueur de la justice, combien il sera difficile de sanctifier l'homme et de le faire parvenir à la béatitude qu'elles lui destinent. Mais ces difficultés ne les arrêtent pas. Le Père dit au Fils, le Père et le Fils disent au Saint-Esprit, et toutes trois disent ensemble et sans hésiter : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* — O Créateur plein de bonté et de miséricorde, quel motif a donc pu vous déterminer à tirer du néant une créature qui ne doit payer que d'ingratitude le premier de vos bienfaits ? Pourquoi donnez-vous l'existence à celui qui doit en faire un si mauvais usage ? Vous savez que votre image sera défigurée par le péché, et cependant vous ne laissez pas de l'imprimer en l'homme ! Il vous est facile de le créer, mais sa faute sera difficile à réparer ; et toutefois vous ne balancez pas à dire : *Faisons l'homme !* Dieu de mon âme, que puis-je faire pour reconnaître une résolution si généreuse ? Je veux en prendre une semblable en retour. Oui, avec l'aide de votre grâce, je vaincrai tout ce qui peut m'empêcher de vous servir, comme vous avez méprisé tout ce qui pouvait vous détourner de m'accorder le bienfait de la création.

Troisièmement. J'imiterai la conduite du Créateur, et je me garderai d'entreprendre aucune affaire difficile et importante sans de mûres réflexions, de peur qu'il ne survienne des circonstances imprévues qui me

fassent repentir d'avoir agi avec trop de précipitation. Je me rappellerai cet avertissement du Sage : *Mon fils, ne faites rien sans conseil, et vous ne vous repentirez pas après l'action* (1). *Choisissez un conseiller entre mille* (2); *n'ayez même qu'un seul conseiller principal, et que ce soit votre Dieu, dont les conseils sont écrits dans le livre de sa loi* (3).

Quatrièmement. Enfin, par cette parole *faisons*, le Seigneur indique qu'en créant l'homme, il se propose de tirer du néant un être raisonnable avec lequel il puisse communiquer et traiter; un être qu'il puisse honorer de son amitié. Il semble dire : Parmi toutes les créatures visibles que nous avons créées, il n'en est aucune avec qui nous puissions converser; faisons l'homme, et qu'il soit capable de s'entretenir avec nous. — O Sagesse éternelle, qui, dès l'origine du monde, *fîtes vos délices de converser avec les enfants des hommes* (4); puisque vous m'avez créé pour converser avec vous, aidez-moi à remplir ma fin, en traitant vous-même familièrement avec moi.

III. — *L'homme fait à l'image de Dieu.*

Je considérerai, en troisième lieu, que Dieu, Unité et Trinité, en créant l'homme à son image, lui donna une âme spirituelle et raisonnable, qui porte dans son essence le caractère de la divinité, et qui est le portrait le plus naturel du Créateur dans tout ce monde visible (5). Les perfections admirables de l'âme sont

1. Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebit. (*Eccli.*, XXXII, 24.)

2. Consiliarius sit tibi unus de mille. (*Eccli.*, VI, 6.)

3. Consilium meum justificationes tuæ. (*Ps.* CXVIII, 24.)

4. Eût deliciæ meæ esse cum filiis hominum. (*Prov.*, VIII, 31.)

5. S. THOM., Part. I, quæst. 93, per totum.

au nombre de six. Ce n'est qu'en les méditant attentivement que l'on pourra comprendre la grandeur de ce bienfait.

La première perfection de l'âme est d'être incorporelle, comme Dieu. Dieu est un pur esprit, invisible par conséquent à nos yeux corporels. En quelque lieu qu'il puisse être, il s'y trouve d'une manière indivisible, tout entier dans chacune des parties des divers lieux qu'il remplit, donnant aux choses selon leur nature, l'être, la vie, le mouvement. Notre âme aussi est un pur esprit. Elle est par conséquent invisible, et elle ne se manifeste que par les effets qu'elle opère dans le corps. Elle se trouve dans le corps d'une manière indivisible, tout entière dans les yeux, dans les oreilles, dans les mains ; à chaque partie, à chaque membre elle communique l'être, la vie, le mouvement et les propriétés qui lui conviennent (1). Dès qu'elle vient à quitter le corps, le corps entier n'est plus qu'un cadavre qui se convertira bientôt en poussière. Il est donc raisonnable que notre âme glorifie le Seigneur et fasse de nos membres autant de langues qui le bénissent. — Esprit infini, qui avez créé divers esprits dans le ciel et sur la terre, afin que partout *vous soyez adoré en esprit et en vérité* (2), je vous adore et vous bénis, avec l'esprit que vous m'avez donné. Je veux m'en servir pour vous rendre un culte tout spirituel ; je veux *mortifier les œuvres de la chair par l'esprit* (3) ; je veux enfin que mon esprit ne vive que pour vous, et que le vôtre vive toujours dans le mien.

1. S. THOM., Part. 1, quæst. 75, art. 1 et seq.

2. Venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum. (JOAN., IV, 23.)

3. Si enim secundum carnem vixeritis, moriemini: si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. (Rom., VIII, 13.)

La seconde perfection de l'âme est de n'être point sujette à la mort. Dieu est immortel, et quoiqu'il soit dans le monde, il n'en dépend pas ; de sorte que si le monde cessait d'exister, Dieu continuerait d'exister en lui-même. De même, notre âme est indépendante de notre corps. Lorsque le corps meurt et retourne dans la terre dont il a été formé, l'âme ne meurt pas ; mais elle demeure sans corruption et paraît devant son Créateur, qui lui assigne en l'autre monde la place qu'elle a méritée par ses œuvres. — *O Roi des siècles, Roi immortel et invisible, qui seul possédez l'immortalité* en vertu de votre essence ⁽¹⁾, je vous rends grâces de ce que vous avez donné à mon âme une immortalité qui dépend de votre volonté ; car sans votre volonté elle cesserait d'exister, et par votre volonté elle existera éternellement. Faites, je vous en supplie, qu'au sortir de ce corps mortel, elle se trouve immortelle selon la grâce comme selon la nature, afin que, délivrée de la mort immortelle qui est le partage des impies en enfer, elle vive de la vie immortelle que vous réservez à vos élus dans le ciel.

La troisième perfection de l'âme, c'est de posséder dans son unité, trois nobles puissances qui produisent trois sortes d'actes. Par l'entendement, elle connaît les choses corporelles et spirituelles qui sont sur la terre et dans le ciel. Par la mémoire, elle se rappelle ce qu'elle a su autrefois, et elle se remet devant les yeux les choses passées comme si elles étaient présentes. Par la volonté, elle veut et aime ce qu'elle connaît, ou bien elle le repousse et en fait l'objet de sa haine. Il résulte

1. Regi autem sæculorum immortalis, invisibili, soli Deo, honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen. — Qui solus habet immortalitatem. (*1 Tim.*, I, 17; — VI, 16.)

de là que l'âme porte en elle, non seulement l'image de la Divinité, mais aussi l'image de la très sainte Trinité (1). Comment cela ? Le Père éternel en se connaissant lui-même, produit le Verbe increé, qui est son Fils ; le Père et le Fils, en s'aimant mutuellement, produisent l'amour, qui est le Saint-Esprit. De même notre âme, lorsqu'elle emploie ses puissances à connaître et à aimer Dieu, produit en elle par l'entendement un verbe semblable au Verbe divin, et par la volonté elle produit un autre saint amour de Dieu qui la sanctifie. Or cette perfection de l'âme, qui consiste à être l'image de l'auguste Trinité, est principalement, selon saint Thomas, ce qui fait son excellence et sa dignité (2).

La quatrième perfection de l'âme découle de la précédente. Douée d'un libre arbitre semblable à celui de Dieu même, l'âme veut ou ne veut pas ce qu'il lui plaît. Rien ne peut faire violence à son inclination, et nul parmi les anges ou les hommes ne saurait la nécessiter. Elle n'est soumise qu'à son Créateur. *Il l'a laissée, dit l'Écriture, en la main de son conseil ; il a placé devant elle la vie et la mort, abandonnant le choix à sa volonté* (3). — O Créateur tout-puissant, qui vous glorifiez d'avoir des créatures libres, libres de la liberté que vous leur avez donnée ; je vous offre cette liberté que j'ai reçue de vous, et je désire n'en user que pour vouloir ce que vous voulez : mon libre arbitre sera d'autant plus parfait qu'il sera plus conforme au vôtre.

1. S. THOM., Part. I, quæst. 93, art. 5.

2. S. THOM., Part. I, quæst. 93, art. 7, 8.

3. Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui. (*Éccl.*, XV, 14. — *Deut.*, XXX, 15. — S. THOM. Part. I, quæst. 83. — Part. I, 2, quæst. 6, art. 4, quæst. 9, art. 6.)

La cinquième perfection de l'âme résulte des deux précédentes. L'âme est capable d'acquérir et de posséder les dons de sagesse et de science, les vertus et les grâces, la béatitude et la gloire, avec tous les autres dons, soit naturels, soit surnaturels, que Dieu peut lui communiquer. Cette capacité est tellement illimitée que Dieu seul peut la remplir ; et tant que l'âme ne voit pas et ne possède pas le Créateur de toutes choses, il est impossible qu'elle soit pleinement rassasiée (1). — Ici encore ressort admirablement le privilège d'être l'image de Dieu. Car comme rien ne contente Dieu que lui-même ; ainsi tout autre bien qu'un bien infini ne peut satisfaire une âme qu'il a créée à son image. — O Dieu infini, puisque vous m'avez donné une capacité sans mesure, ne permettez pas que mon cœur soit toujours vide ; et comme en vous seul résident tous les biens, remplissez-moi de vous-même qui pouvez seul me suffire.

La sixième perfection couronne toutes les autres. Dieu est le maître suprême et la fin dernière de toutes choses ; il les renferme toutes éminemment, et il a sur elles un plein pouvoir. Ainsi l'homme, à cause de son âme, est au-dessus de toutes les choses visibles et corporelles. Les cieux eux-mêmes et les étoiles, comme il a été dit plus haut, sont destinés à le servir. Il renferme en lui les divers degrés de perfection qui se trouvent séparément dans les corps inanimés, dans les animaux, et même dans les anges. Monde abrégé, il réunit en lui seul tout ce qu'il y a de bon réparti dans ce vaste univers, et, comme nous le verrons dans le cinquième

1. S. THOM., Part. 1, 2, quest. 2, art. 8.

point, son empire s'étend sur tout ce que la terre renferme.

Ces six perfections nous font toucher au doigt l'excellence et la dignité de l'homme. Seul entre tous les êtres corporels, il est, par une prérogative singulière, fait à l'image de Dieu ; les autres créatures visibles n'offrent que des traces comparativement légères de la majesté divine et de la trinité des Personnes (1). Je dois donc exhorter mon âme à se souvenir de sa noblesse, à n'en point dégénérer, à s'en montrer digne, au contraire, en se consacrant sans réserve au service de son Seigneur. Qu'elle se rappelle la réponse du Sauveur aux Juifs qui lui demandaient s'il était permis de payer le tribut à César. Leur montrant une pièce de monnaie, il leur dit : *De qui est cette image et cette inscription ? De César, répondirent-ils. Alors JÉSUS leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* (2). Ce qui signifie : Puisque l'image de cette monnaie, dont vous faites usage, atteste que vous êtes les sujets de César, payez à César, en qualité de sujets, le tribut qu'il vous demande : mais souvenez-vous aussi de payer à Dieu celui que vous lui devez. — O mon âme, entre en compte avec toi-même, et demande-toi quelle est l'image dont tu portes l'empreinte. Est-ce l'image de César, du monde, de la chair, ou de quelque créature plus noble et meilleure que toi ? Reconnais ta dignité ; reconnais que tu es l'image de Dieu même qui, dans son infinie libéralité, t'a créée à sa ressemblance. Rends

1. THOM., Part. 1, quæst. 45, art. 7. — quæst. 93, art. 2.

2. Et ait illis JÉSUS : Cujus est imago hæc, et superscriptio ? Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; et quæ sunt Dei, Deo. (MATTH., XXII, 20, 21.)

donc à Dieu ce qui appartient à Dieu. A son image, qui n'est autre que toi-même, reconnais ta dépendance, et paie-lui le tribut qui lui est dû. Or l'image de ton Roi, gravée dans ton être, t'avertit que tu es toi-même la monnaie affectée au paiement de la taxe. Consacre-toi donc sans réserve à son service ; tu te dois tout entière à celui qui t'a donné tout ce que tu es.

Je puis aussi, en parcourant les six perfections qui font de notre âme l'image de Dieu, descendre dans quelques détails et m'adresser quelques questions. Par exemple : Ton esprit, de qui est-il l'image ? S'il est l'image de l'esprit de Dieu, donne-le tout entier à Dieu, et ne fais qu'un seul esprit avec lui. Ton âme, avec ses trois puissances, de qui est-elle l'image ? Si elle est l'image de la très sainte Trinité, donne à la Trinité ce qui appartient à la Trinité, et emploie les trois puissances de ton âme à servir dans toute la durée des siècles le Dieu Unité et Trinité.

IV. — *L'homme fait à la ressemblance de Dieu.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que Dieu créa l'homme, non seulement à son image, mais de plus à sa ressemblance, voulant que l'image reproduisît parfaitement le modèle dont elle était la copie (1). Ce n'est pas tout : Dieu ne se contenta pas de créer l'homme à son image selon la nature, de la manière qui a été expliquée ; il créa Adam à sa ressemblance en lui communiquant la grâce et la justice originelles, ce qui a fait dire au Sage que *Dieu créa l'homme droit* (2). Car les œuvres du Seigneur sont parfaites,

1. S. THOM., Part. 1, quest. 93, art. 9. — S. BASIL., S. AMBROS., et alii.

2. Solummodo hoc inveni, quod fecerit Deus hominem rectum. (*Eccl.*, VII, 30. S. THOM., Part. 1, quest. 95, art. 1, 3.)

et il ne refuse à aucune de ses créatures la perfection qui lui est convenable eu égard à sa fin. Comme donc Adam, fait à l'image de Dieu, était capable de sa grâce et de son amitié, il voulut le créer dans cet état de perfection, et lui accorder dès le commencement la plénitude des dons surnaturels.

La ressemblance que Dieu produisit en la personne d'Adam par la grâce fut très parfaite. Il ne se contenta pas de le créer saint, droit et enclin au bien ; il lui donna encore un empire si absolu sur ses passions, qu'il les gouvernait en maître, les obligeant de concourir avec soumission, et même avec empressement, aux actes de vertu que prescrivait la raison. Jamais alors, *la chair ne déclarait*, comme à présent, *la guerre à l'esprit*. Dans cet heureux état, le premier homme maintenait la paix dans son royaume intérieur, sans rencontrer aucune résistance. Son âme, qui portait l'image du Créateur, imprimait cette même image dans le corps, non seulement en le tenant droit, les regards élevés vers le ciel, mais de plus en le rendant immortel comme il l'eût toujours été si elle ne l'eût assujetti par le péché à l'empire de la mort.

C'est ainsi que Dieu créa Adam et Ève à son image et à sa ressemblance. Il est vrai qu'ils jouirent seuls de ce don surnaturel, et qu'ils le perdirent par leur faute, pour eux-mêmes et pour leur postérité ; mais le dessein de Dieu était que nous en jouissions aussi bien qu'eux, s'ils eussent été fidèles à ses commandements. Cette volonté miséricordieuse exige de nous d'amples actions de grâces, et nous devons nous croire aussi redevables à sa bonté des biens qu'il fit à nos premiers parents, que si nous en avions hérité.

effectivement. Prions-le du moins de daigner réparer par sa grâce la perte qu'ils nous ont causée par leur désobéissance. — O Verbe divin, *image invisible* du Père éternel (1), qui êtes venu en ce monde pour délivrer de ses maux l'homme que vous aviez créé à votre image, et pour lui rendre la ressemblance surnaturelle qu'il avait perdue par le péché, jetez, je vous en conjure, un regard de miséricorde sur son âme. Reconnaissez, toute défigurée qu'elle est par ma faute, l'image que vous avez créée, faites-moi recouvrir par la pénitence l'éclat de la grâce que vous m'avez conférée au baptême; effacez en moi le mal qui est mon œuvre, et rendez à votre image sa première splendeur. Père des miséricordes, *qui avez prédestiné tous vos saints pour être conformes à l'image de votre Fils* (2), accordez-moi d'être tellement semblable à lui en vertu et en sainteté, que je mérite de l'être aussi en gloire.

V. — *L'homme constitué maître des animaux.*

Je considérerai, en dernier lieu, que Dieu créa l'homme *pour commander aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux animaux et à tous les reptiles qui sont sur la terre.*

Premièrement. Ces paroles me font voir l'excellence de l'homme, et combien il lui est avantageux d'avoir été fait à l'image et à la ressemblance de son Créateur. Car comme Dieu est le Seigneur absolu de toutes les créatures, l'homme est le maître de celles qui sont sous le ciel. Il peut s'en servir quand il lui plaît; il a le

1. Qui est imago Dei invisibilis. (*Coloss.*, I, 15.)

2. Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. (*Rom.*, VIII, 29.)

droit de les détruire s'il en a besoin pour sa nourriture, ou même pour son plaisir. J'admèrerai une si excessive libèralité, et je dirai avec le Psalmiste : *Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous vous souveniez de lui? Qu'est-ce que le fils de l'homme pour que vous daigniez le visiter? Vous l'avez placé un peu au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur; vous l'avez établi le maître de toutes les œuvres de vos mains. Vous avez soumis toutes choses à son empire; les brebis et les bœufs, et tous les animaux de la campagne; les oiseaux du ciel et les poissons qui parcourent la vaste étendue des mers. O notre souverain Seigneur, que votre nom est admirable dans toute la terre* (1)! Il est admirable, parce que, sans avoir égard à la bassesse de l'homme, vous le couronnez de gloire; il est admirable, parce que vous l'avez formé à votre image et à votre ressemblance; il n'est pas moins admirable, parce que vous avez soumis à son empire l'ouvrage de vos mains. Puis donc que vous avez tant fait pour moi, il est juste que je publie par toute la terre combien votre nom est digne d'admiration, et que j'invite toutes les nations à le révéler et à le bénir.

Secondement. La Providence divine, en soumettant les animaux au pouvoir de l'homme, pourvoit au bien des hommes comme à celui des animaux. Dieu, voyant que tous les êtres qu'il avait créés étaient dépourvus de raison, et qu'ils ne pouvaient par conséquent se

1. Quid est homo quod memor es ejus? aut filius hominis, quoniam visitas eum? Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum: et constituisti eum super opera manuum tuarum. Omnia subjecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi; volucres cœli, et pisces maris, qui perambulant semitas maris. Domine Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra! (Ps. VIII, 5-10.)

gouverner eux-mêmes, résolut de créer l'homme pour les diriger et les conduire. Et afin que cette charge fût acceptée plus volontiers, il voulut que celui à qui il la confiait profitât de sa peine, comme nous voyons que le berger, paissant ses brebis, se fait à lui-même autant de bien qu'à son troupeau. Il assembla donc devant Adam, comme devant leur seigneur, au milieu du paradis terrestre, tous les oiseaux et tous les animaux de la terre, afin qu'il pût les reconnaître, qu'il leur donnât à chacun un nom, et que tous lui fissent hommage à leur manière, sans en exempter les serpents, ni les bêtes les plus féroces (1). Mais il ne prétendait pas que le premier homme eût seul cette autorité ; il voulait que cette suprématie se transmît à ses descendants, comme il le déclara par ces paroles, après la création d'Ève : *Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et soumettez-la à votre empire, et réglez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre* (2). C'est donc à moi aussi bien qu'à eux que cette faveur a été faite, et si je n'en jouis pas comme eux, c'est parce qu'ils ont péché, et que je suis un de leurs enfants.

Toutefois, même après le péché originel, Dieu a fait ressentir à l'homme les effets de sa miséricorde et de sa providence. Il a laissé aux descendants de Noé, dans la personne de leur père, la libre disposition et l'usage de tous les animaux qui peuvent leur être utiles. De sorte qu'ils sont encore aujourd'hui, en quelque façon, maîtres des poissons, des serpents, et même

1. Adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea. (*Genes.*, II, 19.)

2. Benedixitque illis Deus, et ait : Crescite, et multiplicamini, et replete terram, et subjicite eam, et dominamini piscibus maris. (*Ibid.*, I, 28.)

des animaux sauvages. Ils savent l'art de pêcher non seulement les petits poissons, mais encore les baleines ; de chasser toute sorte d'oiseaux et d'animaux ; de dompter les serpents et les bêtes féroces, comme dit l'apôtre saint Jacques (1). Je tirerai de là des motifs puissants de lui témoigner ma reconnaissance en mortifiant les passions de mon appétit sensuel, marquées par les quatre espèces d'animaux soumis à ma puissance : la sensualité, figurée par les poissons ; l'ambition et la vaine gloire, désignées par les oiseaux ; l'amour des biens de la terre, exprimé par les serpents ; enfin la colère et la vengeance, représentées par les bêtes farouches. — Dieu tout-puissant, qui avez donné à l'homme le pouvoir et l'adresse de dompter ces quatre sortes d'animaux, accordez-moi une grâce abondante pour vaincre les passions dont ils sont la figure. Je le sais, *aucun homme ne peut dompter sa langue* (2) ; toutes les passions conspirent à l'entraîner dans leur révolte ; mais ce qui est difficile à la nature devient facile par votre grâce. Domptez la mienne, Seigneur, par votre puissance, afin que désormais elle ne s'occupe qu'à chanter vos louanges, et à vous remercier de vos bienfaits.

1. Omnis enim natura bestiarum, et volucrum, et serpentium, et cæterorum domantur et domita sunt a natura humana. (JAC., III, 7.)

2. Linguam autem nullus hominum domare potest : inquietum malum, plena veneno mortifero. (JAC., III, 8.)



MÉDITATION XXVI.

COMMENT DIEU FORMA LE CORPS DE L'HOMME, ET COMMENT IL L'ANIMA, ET DE QUELLE MANIÈRE IL FORMA ÈVE.

Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, et il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme eut une âme vivante (1).

I. — *Le corps de l'homme formé de terre.*

Dieu a voulu que la Genèse nous racontât avec précision de quelle manière il forma le corps d'Adam, et comment il créa son âme. Il ne nous laisse pas ignorer qu'il n'en est pas de l'homme comme des animaux, dont le corps et l'âme furent également tirés de la terre, tandis que le corps seul de l'homme a été fait du limon de la terre, et que son âme a une plus noble origine. Cette vérité de foi doit servir de base à toute ma conduite. Je traiterai le corps comme il le mérite, je le mettrai à sa place et je ne permettrai pas qu'il se préfère à l'âme, ni même qu'il prétende être son égal. Des Pères et des Docteurs ont pensé que Dieu fit le corps d'Adam avant de créer l'âme, pour que l'on comprît mieux ce que le corps est de lui-même, le besoin qu'il a de l'âme, et les biens qu'il en reçoit (2). Mais il suffira de nous rappeler ce qu'est à

1. Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terre, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem. (*Genes. II, 7.* — S. THOM. Part. I, quæst. 91, art. 1.)

2. IV ESDR., III, 5. — S. Chrysost., *Genad. Tostat. et alii in cap. II. Genes. contra S. THOM. Part. I, art. 4, ad. 3.*

présent un corps après la mort, pour sentir combien nous sommes redevables à celui qui nous a donné l'âme, principe de la vie.

Je considérerai ensuite que Dieu, par une sage disposition de sa providence, ne créa pas de rien le corps d'Adam, mais qu'il le forma d'un peu de poussière détremnée avec de l'eau, ainsi que le potier fait des vases d'argile (1). Il voulut que l'homme eût de quoi s'humilier, en se rappelant la bassesse de son origine, et l'infirmité de sa nature fragile et mortelle. Arrêtons-nous de quelque temps à cette pensée.

Premièrement. Tantôt je confondrai mon orgueil, en me disant avec l'Ecclésiastique : *De quoi peut s'enorgueillir la boue et la cendre* (2) ? Esprit superbe et présomptueux, de quoi donc es-tu si fier ? Serait-ce de cette terre, de cette poussière que le vent soulève ? Abaisse-toi donc jusqu'au centre de la terre, puisque tu es né de la terre.

Secondement. Tantôt, pour réprimer les plaintes qui s'élèvent dans mon cœur lorsque Dieu n'exauce pas mes prières, je dirai avec saint Paul : *O homme, qui es-tu donc pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dit-il à celui qui l'a fait : Pourquoi n'avez-vous fait ainsi ? Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de tirer d'une même masse d'argile un vase d'honneur ou un vase d'ignominie* (3) ? J'ajouterai avec le Prophète : *Malheur à l'homme, au vase de terre, qui s'élève contre la main qui*

1. Septuaginta vertunt : *Formavit Deus hominem, pulverem accipiens e terra.*

2. *Quid superbit terra et cinis ? (Eccli., x, 9.)*

3. *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo ? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit . Quid me fecisti sic ? An non habet potestatem figulus luti, ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam ? (Rom., xi, 20, 21.)*

l'a formé (1) ! — O mon âme, soumets-toi volontairement à ton Créateur, qui peut, sans te faire tort, disposer de toi selon qu'il lui plaît. Mais comme il est juste et miséricordieux, espère que tout ce qu'il fera sera pour ton bien, si tu n'abandonnes pas son service.

Troisièmement. Parfois, pour m'exciter à la confiance en Dieu, qui m'a fait de terre, je répéterai cette parole du prophète Isaïe : *Seigneur, vous êtes notre père, et nous ne sommes qu'un peu d'argile : Vous nous avez formés, et nous sommes l'œuvre de vos mains* (2). Conservez ces vaisseaux de terre que vous avez faits pour vous en servir, et non pour les briser dans votre colère.

Quatrièmement. D'autres fois encore, je m'abandonnerai avec joie entre les mains de mon Dieu et je lui attribuerai toute la gloire du bien qui est en moi, me souvenant de cette parole qu'il nous adresse par la bouche de Jérémie : *Comme l'argile est dans la main du potier, ainsi êtes-vous dans ma main, maison d'Israël* (3). — Créateur très miséricordieux, je me réjouis d'être entre vos mains bénies : tout ce qu'elles m'enverront me paraîtra doux et agréable. Je me réjouis de ce que *vous avez déposé dans des vases d'argile les trésors de votre grâce, afin qu'à vous seul en revienne toute la gloire* (4).

Cinquièmement. Pour concevoir de la haine du péché, je me souviendrai que c'est le péché qui détruit l'ouvrage de Dieu, et le fait retourner en cette même

1. Væ qui contradicit factori suo, testa de samis terræ. (Is., XLV, 9.)

2. Et nunc Domine, pater noster es tu, nos vero lutum, et factor noster tu, et opera manuum tuarum omnes nos. (Is. LXIV, 8.)

3. Ecce sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea, domus Israel. (JEREM. XVIII, 6.)

4. Habemus autem thesaurum istum in vasis fictilibus : ut sublimitas sit virtutis Dei et non ex nobis. (II Cor. IV, 7.)

poussière d'où il est sorti. C'est ce que porte la sentence que Dieu fulmina contre Adam, après sa révolte : *Tu es poussière, et tu retourneras en poussière* (1). Ce qui veut dire en d'autres termes : Je t'ai formé de la poussière pour t'avertir que si tu manquais à ma loi, je saurais te réduire à ton premier état. Si tu n'honores pas celui qui t'a tiré de la poussière, il est juste que tu retournes en poussière. — Père très aimant, dont la Providence a formé mon corps de terre ; accordez-moi de comprendre l'enseignement que vous avez voulu me donner en agissant de la sorte, afin que, le jour où ce corps rentrera dans la terre, mon âme se réunisse à vous dans le ciel.

II. — *La perfection du corps de l'homme.*

Je considérerai, en second lieu, la toute-puissance de Dieu, qui, d'une matière vile et grossière, forma une chose aussi précieuse et aussi belle que le corps humain. J'examinerai les perfections de cette œuvre, les réduisant brièvement à quatre.

La première perfection du corps de l'homme est ce grand nombre de membres différents dont il est composé. Dieu néanmoins les fit tous de la même terre. Maintenant ils se forment d'une manière un peu moins vile, non pas cependant tout d'un coup et dans toute leur perfection, comme lorsque Dieu les forma d'argile, mais peu à peu, et les uns après les autres. Pénétré de reconnaissance et d'admiration, je m'écrierai avec David : *Tous mes os vous rendront gloire, ô mon Dieu, et diront : Seigneur, qui est-ce qui est semblable à*

1. Quia pulvis es, et in pulverem reverteris. (*Genes.*, III, 19. — Part. I, Médit. xi.)

vous (1) ? O Dieu tout-puissant, mes os, ma chair, mes veines, mes artères, tous les membres de mon corps n'ont qu'une voix pour dire : Qui vous égale en puissance ? Quel autre que vous pourrait former un corps composé de tant d'os dans le sein d'une femme ? O mon âme, écoute ces paroles que la mère des Machabées adressait à ses enfants : *Ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme, ni la vie ; ce n'est pas moi qui ai assemblé tous vos membres ; c'est le Créateur de l'univers, qui forme l'homme dès sa conception, et donne le commencement à toutes choses* (2). Oh ! plût à Dieu que tous mes os fussent brisés et réduits en poudre, comme ceux de ces saints martyrs, pour l'honneur et la gloire de celui qui me les a donnés !

La seconde perfection du corps humain est sa beauté, sa grandeur, la délicatesse de ses membres, quoiqu'il ne soit dans le fond qu'un peu de boue. Mais il est ici une chose digne de remarque. Ce qui maintenant met trente années à croître et à se développer, Adam le reçut en un moment, Dieu l'ayant créé dans l'état d'homme parfait. Ainsi nous montre-t-il qu'il se sert des moindres choses pour faire les plus grandes, comme il lui plaît, et qu'il peut produire en un instant ce qui, selon le cours ordinaire de la nature, demande des années.

La troisième perfection du corps de l'homme est sa tenue droite, noble et pleine de majesté, par laquelle on le distingue des bêtes, qui marchent courbées vers la

1. Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ? (Ps. XXXIV, 10.)

2. Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis et vitam, et singulorum membra non ego compegi : sed enim mundi Creator, qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem. (II Mach., VII, 22, 23.)

terre. L'homme a été formé du limon de la terre, mais la terre n'est pas sa fin dernière ; c'est au ciel qu'il doit aspirer, et c'est vers le ciel que ses yeux et son cœur doivent se diriger. — O mon âme, lorsque ton corps est droit et regarde le ciel, rougis d'être inclinée vers la terre par tes affections. O mon Sauveur, vous avez guéri cette fille d'Abraham qui, durant dix-huit ans, était demeurée courbée sans pouvoir regarder le ciel (1) : guérissez de même mon âme, que Satan tient attachée depuis tant d'années aux choses de la terre, afin qu'à partir de ce jour, elle respire en liberté un air plus pur, et se relève pour fixer ses regards sur les choses d'en haut.

La quatrième perfection du corps humain consiste en ce qu'il réunit en lui tous les organes nécessaires aux opérations de l'âme, et que, si quelque chose lui manque par suite de la faiblesse de sa complexion, l'âme, qui est raisonnable, y supplée par la raison. Les animaux pourront nous surpasser sous bien des rapports. Ils auront en partage la vivacité de la vue et de l'odorat ; ils naîtront vêtus et chaussés, munis d'armes offensives et défensives ; mais tout cela est la conséquence de leur nature grossière et sauvage, et ne peut se concilier avec la délicatesse de la nôtre. Du reste, grâce à la lumière de la raison, l'âme de l'homme avive et perfectionne ses sens ; ses vêtements, ses armes valent mieux que ceux des animaux ; enfin, la divine Providence ne permet pas que l'homme manque des secours dont les animaux sont abondamment pourvus. Je rendrai grâces au Créateur de ce qu'il m'a formé un corps si propre à

1. Et ecce mulier, quæ habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo : et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere. (LUC., XIII, 11.)

être la demeure d'une âme raisonnable ; je le louerai de ce qu'il m'a donné des yeux pour voir, avec des paupières pour les couvrir ; une tête droite tournée vers le ciel, parée de cheveux ; et je lui paierai un semblable tribut de louanges pour chacun des membres de mon corps.

III. — *La création de l'âme.*

Je considérerai, en troisième lieu, comment Dieu créa du néant l'âme de l'homme (1).

Premièrement. C'est ce que le texte sacré exprime en ces termes : *Il lui inspira un souffle de vie* ; pour marquer que l'âme donnée au premier homme ne venait pas de la terre, mais d'ailleurs, c'est-à-dire du sein de Dieu. Car de même que le souffle n'est autre chose qu'un air qui sort des poumons ; ainsi notre âme, chef-d'œuvre de la création, procède de Dieu. Production de son amour et de cette parole à qui rien ne résiste, nous pouvons dire qu'il la tire du fond de sa poitrine, et qu'elle sort de sa bouche. Cette origine nous découvre et sa noblesse et sa ressemblance avec la divine sagesse, qui, comme elle le dit elle-même, *procède de la bouche du Très-Haut* (2). O mon âme, puisque tu es l'œuvre de Dieu seul, loue et glorifie celui qui t'a donné avec tant d'amour l'être que tu possèdes. Tu viens de Dieu ; efforce-toi de retourner à Dieu et d'entrer dans son cœur, en aimant de tout ton cœur un Dieu qui t'a tant aimée.

Secondement. Dieu appelle l'âme un souffle de vie, c'est-à-dire un souffle qui donne la vie, pour nous faire

1. S. THOM., Part. 1, quest. 90.

2. Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam. (*Eccli.*, XXIV, 5.)

comprendre que la vie du corps dépend de son union avec l'âme, qui est le principe de la respiration et du mouvement. Aussi ce souffle divin, qui anima tout le corps d'Adam, commença-t-il par *le visage*, où sont les principaux sens : la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, avec les sens intérieurs, et plusieurs organes nécessaires pour la respiration et la conservation de la vie. Si donc Dieu appelle l'âme un souffle de vie, c'est pour me rappeler qu'à chaque respiration, je dois me souvenir du Créateur qui m'a donné l'âme. C'est aussi pour m'apprendre que, comme la vie du corps dépend de la respiration, dont l'âme est la principale cause ; ainsi la vie de l'âme dépend de l'inspiration et de la vertu de Dieu, sans laquelle l'âme retomberait dans le néant. Il est donc juste que je m'exerce à faire de temps en temps, à chaque respiration, des actes d'amour, de louange et d'action de grâce de la manière qui a été indiquée précédemment (1).

Troisièmement. Ici, j'élèverai mon esprit à des pensées d'un ordre supérieur. Comme un corps sans âme, me dirai-je, est privé de la vie naturelle ; ainsi l'âme, sans la grâce, est privée de la vie surnaturelle. De plus, comme Dieu, en soufflant sur le corps d'Adam, lui inspira une âme principe de la vie naturelle ; de même, par son inspiration, il répand dans l'âme l'esprit de grâce et de charité, principe de la vie surnaturelle. Ces deux sortes de vie, Dieu les communiqua au premier homme dès le moment de sa création. C'est peut-être pour cette raison que le texte hébreu porte un esprit *de vies*, au pluriel ; ce qui peut signifier que Dieu donna à l'homme, non seulement la vie végétative, qui

lui est commune avec la plante ; la vie sensitive, qu'il partage avec l'animal ; la vie intellectuelle, qui le rapproche des anges ; mais aussi l'Esprit-Saint, de qui procède la grâce avec les actes de la vie surnaturelle qu'elle inspire. Nous avons déjà vu plus haut (1) que, par un autre souffle, le Sauveur communiqua le Saint-Esprit à ses disciples. — O Père éternel, qui vivifiez les âmes mortes par le péché, en leur envoyant le Saint-Esprit, soufflez de votre bouche et de celle de votre Fils ; visitez mon âme et renouvelez-la par vos divines inspirations, afin qu'elle vive de la vie nouvelle de votre grâce, et que, persévérant jusqu'à la fin dans cet état, elle obtienne enfin la vie éternelle.

IV. — *Adam placé dans le paradis terrestre.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que Dieu après avoir créé Adam, le plaça peu de temps après dans le paradis de délices, qu'il avait planté le troisième jour pour en faire la demeure de l'homme (2). Je chercherai à me représenter les tendres sentiments de dévotion et de reconnaissance qui durent remplir l'âme de notre premier père, quand, éclairé des lumières du Saint-Esprit, il comprit de quels biens le Seigneur l'avait comblé.

Premièrement. Lorsqu'il commença à ouvrir les yeux, et qu'il vit la beauté du ciel avec ses étoiles, les oiseaux dans les airs, tant d'arbres, de plantes, d'animaux sur la terre, il se sentit transporté d'admi-

1. Hæc cum dixisset, insufflavit : et dixit eis : accipite Spiritum sanctum. (JOAN., XX, 22. — Part. V, Médit. IX.)

2. Plantaverat autem Dominus Deus paradisum voluptatis a principio : in quo posuit hominem quem formaverat. (Genes., II, 8. — S. THOM., Part. I, quæst. 102, art. 4.)

ration à la vue d'un spectacle si nouveau et si ravissant. Tel serait un homme qui, après avoir été dès sa naissance enfermé dans une caverne obscure, sortirait de cette prison à l'âge de trente ans. A l'aspect de ce que le monde a de plus beau, il serait saisi d'un profond étonnement, et ne pourrait s'empêcher de louer et de glorifier l'Auteur de tant de merveilles.

Secondement. Combien dut croître l'admiration d'Adam lorsque Dieu, l'ayant introduit dans le paradis terrestre, lui déclara que ce serait là sa demeure, et lui donna tous les fruits de ce jardin délicieux pour sa nourriture, à l'exception d'un seul ! Il comprit que cette nouvelle faveur n'était pas due à sa nature, et qu'il ne la méritait à aucun titre ; que c'était par conséquent un bienfait tout gratuit du Créateur. Ravi tout à la fois et de la beauté du lieu, et de la munificence de son bienfaiteur, il se mit à louer de nouveau cette bonté infinie, et à lui rendre grâces d'un si grand bienfait.

Troisièmement. Adam avait à peine cessé d'exprimer sa reconnaissance, lorsque Dieu, par le ministère des anges, amena presque en même temps devant lui tous les oiseaux, tous les serpents, tous les animaux de la terre, afin qu'il eût le plaisir de les voir, et d'en contempler la multitude, la diversité et la beauté. Car si nous nous plaignons à regarder un éléphant ou un autre animal extraordinaire, quel contentement ne fut-ce pas pour Adam, de voir tous les animaux réunis en sa présence, d'en connaître la nature et les qualités, et de se considérer lui-même comme le maître et le pasteur de cet innombrable troupeau. Assurément il

manqua de paroles et de sentiments pour exalter l'immense libéralité de son Créateur !

Quatrièmement. Pour m'appliquer ces considérations à moi-même, j'élèverai mon esprit de la terre au ciel, et je bénirai le Dieu bon et puissant qui a créé dans ce monde inférieur tant d'objets divers pour mon agrément. Je contemplerai toutes ces choses avec un plaisir nouveau, comme si elles étaient nouvelles pour moi, et je chanterai de nouveaux cantiques de louange. Je songerai ensuite avec quel amour ce même Seigneur m'ouvre la voie qui conduit au paradis céleste, à ce beau ciel qu'il désire me donner pour perpétuelle demeure, et je me figurerai l'admiration et la joie que je ressentirai à la première vue de ce monde supérieur.

— O Dieu de mon âme, je comprends maintenant cette parole que vous avez mise dans la bouche d'un de vos prophètes : *Je les attirerai avec les chaînes d'Adam, avec les liens de l'amour* (1). Les chaînes d'Adam, ce sont les innombrables bienfaits dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce qui l'attachaient à vous et l'obligeaient à vous aimer et à vous servir. Ces mêmes chaînes m'attachent également à vous et m'obligent à me dévouer à votre service et à votre amour. Les chaînes d'Adam, ce sont les cieux avec leurs étoiles, la mer avec ses poissons, l'air avec ses oiseaux, la terre avec ses plantes et ses animaux. Les chaînes d'Adam, c'est le corps que vous m'avez donné avec ses membres et ses sens ; c'est l'âme que vous avez créée à votre image avec toutes ses puissances. Les liens de la charité ce sont les grâces, les sacrements, les inspirations saintes, et le ciel que vous

1. In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis. (Os., XI, 4.)

me promettez. Oh ! que l'amour m'attache fortement à celui qui, pour me forcer à l'aimer, a inventé de telles chaînes et de tels liens ; et puissent-ils ne se rompre jamais !

V. — *La création de la femme.*

Je considérerai, en dernier lieu, que Dieu, en créant les oiseaux et les animaux de la terre, produisit en même temps, dans chaque espèce, le mâle et la femelle. Il n'en usa pas de même à l'égard de l'homme et de la femme ; mais il commença par créer l'homme, et forma ensuite la femme d'une de ses côtes. J'examinerai les raisons de cette différence de conduite.

Premièrement. Ce fut sans doute pour nous faire comprendre que l'homme ne doit pas être comme les animaux sans raison, qui n'ont point d'inclination plus forte que celle de se multiplier. Car encore que le mariage soit louable, et qu'il ait été nécessaire, surtout au commencement, pour la propagation du genre humain, l'usage néanmoins en est bas et commun à l'homme et à l'animal. Dieu créa donc l'homme avant la femme, pour lui apprendre que sa principale fin est de s'entretenir seul à seul avec son Créateur, de contempler ses perfections, de l'aimer et de l'honorer sur la terre par les actes qui sont propres aux anges dans le ciel.

Secondement. Je remarquerai que quand la femme fut formée d'une des côtes d'Adam, il était plongé dans un profond sommeil ⁽¹⁾ et élevé à une très haute contemplation. Dieu voulait lui montrer par là que le

1. Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam... (*Genes.*, II, 21-24.)

mariage ne doit pas être un empêchement à l'exercice de la prière et de l'oraison. Cet enseignement, le grand Apôtre devait le rappeler plus tard aux fidèles de Corinthe, en leur disant : *Que ceux mêmes qui ont des épouses, soient comme s'ils n'en avaient pas, afin de vaquer plus librement à la prière* (1). Et depuis que le genre humain s'est suffisamment multiplié, il est plus parfait de renoncer à l'état du mariage, si Dieu en donne la vocation (2).

Troisièmement. Dieu voulut encore que le genre humain tout entier descendît d'un seul homme (3), afin de resserrer entre les hommes les liens de la charité. Puisqu'ils n'ont qu'un seul et même Père dans le ciel, qu'un seul et même père sur la terre, il est juste qu'ils s'aiment comme des frères, craignant d'encourir ce reproche du prophète Malachie : *N'avez-vous pas tous un même père ? Pourquoi donc chacun de vous méprise-t-il son frère* (4) ?

Quatrièmement. La dernière raison est toute spirituelle et renferme un admirable et profond mystère. De même qu'un seul homme a été le chef du genre humain dans la nature ; ainsi un autre homme, qui est JÉSUS-CHRIST, le nouvel Adam, a mérité d'être le chef de tous les hommes dans l'ordre de la grâce. Et comme Ève fut

1. Reliquum est, ut, et qui habent uxores, tanquam non habentes sint. Porro hoc ad utilitatem vestram dico: non ut laqueum vobis injiciam, sed ad quod honestum est, et quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi. (*1 Cor.*, VII, 29, 35.)

2. De virginibus autem præceptum Domini non habeo : consilium autem do, tanquam misericordiam consecutus, a Domino, ut sim fidelis. (*1 Cor.*, VII, 25.)

3. Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ. (*Act.*, XVII, 26.)

4. Numquid non pater unus omnium nostrum ?... quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum, violans pactum patrum nostrorum ? (MALACH., II, 10.)

formée d'une des côtes d'Adam pendant qu'il dormait; ainsi pendant que JÉSUS était endormi du sommeil de la mort sur la croix, l'Église, qui est son épouse, fut conçue, pour ainsi parler, dans la plaie de son côté, d'où il jaillit du sang et de l'eau, pour marquer les sacrements qui sanctifient les fidèles. Ces considérations ne sont-elles pas pour nous un puissant motif de conserver entre nous l'union et la charité? Nous n'avons qu'un seul Créateur, un seul père selon la nature, un seul Père selon la grâce, et de plus, un seul Rédempteur, qui par ses mérites nous a délivrés de tous les maux que le premier homme nous avait causés par sa désobéissance. — O notre Créateur et notre Rédempteur, qui au prix de votre sang avez fondé *une Église pleine de gloire, sans tache, sans ride, et sans aucune imperfection* (1); daignez, dans votre infinie miséricorde, appliquer vos mérites infinis à ceux que vous avez créés par votre toute-puissance, afin qu'étant sanctifiés, ils composent une *Église toute belle et toute pure* (2), et qu'ainsi vous régniez en eux éternellement. Ainsi soit-il.

1. Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret, mundanæ lavacro aquæ in verbo vitæ, ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. (*Eph.*, v, 25-27.)

2. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.*, iv 7.)



MÉDITATION XXVII.

DIEU DÉCLARE QUE TOUTES LES ŒUVRES QU'IL A FAITES PENDANT LES SIX JOURS SONT BONNES, ET IL SANCTIFIE LE SEPTIÈME.

— I. — *Dieu juge bonne l'œuvre des six jours.* —

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu, à la fin du sixième jour, ayant créé toutes choses, *vit que toutes étaient très bonnes* (1).

Premièrement. Je remarquerai ici que le Créateur approuva en trois circonstances ce qu'il avait fait. Ce fut d'abord après l'œuvre particulière de chaque jour ; puis après chaque œuvre, lorsque dans un même jour il en produisit plusieurs ; puis à la fin des six jours, lorsqu'il eut achevé l'œuvre de la création. Il considéra qu'elles étaient non seulement bonnes, mais très bonnes, et très parfaites (2), parce que chaque chose avait la bonté qui lui convenait eu égard à sa nature et par rapport à l'ensemble, lequel est parfait quant au nombre, à la durée, à la beauté, à la proportion des diverses parties, et ne renferme rien qui ne soit bon sans aucun mélange de mal, comme on l'a vu dans les Méditations précédentes. Mais on comprendra facilement qu'il n'appartient qu'à Dieu, infiniment parfait, de dire en contemplant ses œuvres qu'elles sont très bonnes et très parfaites, et qu'il n'y a en elles ni imperfection ni défaut. Le Sauveur du monde peut tenir le même langage, parce qu'il est Dieu et homme ; aussi

1. Viditque Deus cuncta quæ fecerat : et erant valde bona. (*Genes.*, 1, 31.)

2. Dei perfecta sunt opera. (*Deuter.*, XXXII, 4.)

disait-on de lui avec justice : *Il a fait bien toutes choses* (1). Par un privilège spécial, la très sainte Vierge a été exempte des moindres imperfections. Quant aux autres hommes, quelque saints qu'ils soient, ils ne peuvent, avec les secours ordinaires, s'en exempter tout à fait, et en faisant un retour sur leurs œuvres, ils découvrent en plusieurs des manquements et des imperfections, suivant cette parole de saint Jacques : *Nous manquons tous en beaucoup de choses* (2). Plus nous sommes faibles, plus nous devons travailler à nous rapprocher de la perfection de Dieu, et faire tous nos efforts pour qu'il puisse dire d'une certaine manière, en considérant nos œuvres, qu'elles sont très bonnes.

Secondement. Mais si nous voulons atteindre à la perfection dont nous sommes capables, il est nécessaire que nous recourions à un moyen très efficace, qui consiste à examiner nous-mêmes nos œuvres dans trois divers temps.

Le premier examen se fera à la fin de chaque jour. Je repasserai alors toutes les actions de la journée, et j'examinerai si elles ont été conformes à la volonté de Dieu, et par conséquent bonnes à ses yeux. S'il n'en est pas ainsi, je tâcherai de purifier mon âme par la contrition, de la manière qui a été indiquée dans la vingt-huitième Méditation de la première Partie.

Le second examen aura lieu après chaque action importante. Je ne le renverrai pas à la fin de la journée, mais j'imiterai l'exemple que Dieu me donne le troisième jour et le sixième. Si je trouve l'action entièrement bonne, j'en rendrai grâces à Dieu. Si elle est bonne, mais mélangée de quelques imperfections ou de

1. Bene omnia fecit. (MARC., VII, 37.)

2. In multis enim offendimus omnes. (JAC., III, 2.)

quelques négligences, je séparerai ce qui est précieux de ce qui est vil ; je dégagerai l'or d'avec l'écume ; je consumerai au feu de l'amour et de la douleur ce qui est mauvais ou imparfait, et je me proposerai d'agir désormais de telle manière que je mérite l'approbation du Seigneur. Si, au contraire, l'action me paraît entièrement mauvaise, je me confondrai d'avoir mal employé un jour que j'avais reçu de Dieu pour faire le bien. Cet examen doit suivre immédiatement toute action de quelque importance. Car nous commettons un grand nombre de fautes, dit sainte Dorothee, et nous les oublions aussitôt. C'est pourquoi nous devons fréquemment, toutes les heures, et même, s'il se peut, à tout moment, nous examiner et nous interroger avec un soin particulier ⁽¹⁾. Je me souviendrai *que le juste*, selon la parole du Sage, *tombe sept fois*, c'est-à-dire plusieurs fois en un même jour, mais aussi *qu'il se relève* après chaque chute, et n'attend pas la nuit pour se reconnaître ⁽²⁾. Les hommes qui aiment la propreté s'empressent de faire disparaître la moindre tache qu'ils remarquent sur eux-mêmes ou sur leurs vêtements ; de même ceux qui sont jaloux de la netteté intérieure se purifient sans retard de toute faute et de toute imperfection, afin que Dieu, regardant leur âme, puisse lui dire comme à son Épouse : *Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous* ⁽³⁾.

1. Sane cum admodum delinquamus peccemusque, obliviscamurque facillime delicta et peccata nostra, opus esset nobis in horas cura diligenti et examinatione, quo pacto scilicet ambulassemus id momenti et temporis, et in quo deliquissemus... Discat unusquisque ubi sit, aut in quo libro scriptus. Debemus enim non solum nos per dies singulos discutere, sed per quælibet tempora, per menses, per hebdomades... (S. DOROTH. Doctr. x et xi.)

2. Septies enim cadet justus, et resurget. (*Prov.* xxiv, 16.)

3. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.* iv, 7.)

Le troisième examen se fait à la fin de la semaine, et il répond à celui que Dieu fit de toutes ses œuvres au bout des six jours. Il consiste principalement à comparer les jours entre eux. J'examinerai si je me suis appliqué chaque jour à orner mon âme d'un nouveau degré de vertu ; si j'ai fait quelque progrès dans la perfection ; si je me suis fidèlement acquitté de tous mes devoirs, tant envers moi-même qu'envers le prochain. Ce que je trouverai de bien, je l'offrirai à Dieu avec action de grâces, et, comme David, je le bénirai tous les jours pour reconnaître le bien qu'il m'a fait chaque jour (1). Quant au mal que je découvrirai, j'en concevrai un véritable repentir, et je l'expierai par une bonne confession, pour me préparer à la célébration du septième jour. Car quiconque désire s'avancer dans la perfection, ne doit pas manquer de se confesser et de communier chaque semaine.

Il me sera très profitable de m'examiner de la même manière à la fin de chaque année, et de faire une confession générale de toutes les fautes que j'aurai commises durant ce temps-là. Je comparerai aussi l'année que je termine, avec la précédente. Si je remarque en moi un commencement de tiédeur, j'en éprouverai de la confusion, et je m'exciterai à marcher avec plus de ferveur dans la voie du service de Dieu.

Enfin, au terme de la vie, qui est figurée par les six jours de la création, si la maladie ou quelque cause particulière ne s'y oppose, je ferai utilement un dernier examen suivi de la confession générale de tous mes péchés, afin que *le prince de ce monde ne trouve rien en*

1. Per singulos dies benedicam tibi. (Ps. CXLIV, 2.)

moi qui lui appartienne (1), et que le Roi du ciel, au contraire, examinant l'état de mon âme, et n'y voyant rien que de bon, me réunisse à lui dans l'éternel repos, figuré par le septième jour. — O bien infini, source de tout bien, qui avez approuvé et jugé bonne chacune des œuvres des six jours, accordez-moi de participer par votre grâce à cette bonté qui est le propre de votre divine nature, afin qu'au dernier examen que vous ferez de ma vie, vous ne trouviez plus rien en moi du mal dont je me serai rendu coupable, mais qu'y trouvant seulement le bien que votre grâce aura opéré avec moi, vous m'admettiez dans votre saint royaume.

II. — *Le repos du septième jour.*

Je considérerai, en second lieu, que Dieu, *ayant terminé toutes les œuvres des six jours, se reposa, et bénit le septième* (2).

Premièrement. Si Dieu cessa le septième jour de créer des choses nouvelles, ce n'est pas qu'il eût épuisé sa puissance, car il aurait pu, s'il l'avait voulu, en tirer d'autres du néant, pour des fins dignes de lui et dans notre intérêt; mais c'est que ce qu'il avait créé suffisait pour la perfection de l'univers, tel qu'il l'avait conçu. Aussi l'Écriture ne dit-elle pas que Dieu acheva ce qu'il pouvait faire, mais qu'il cessa de travailler à l'œuvre qu'il avait accomplie et rendue parfaite. *Dieu donc se reposa*, non dans les créatures, dont il n'avait

1. Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam. (JOAN., XIV, 30.)

2. Igitur perfecti sunt cœli et terra, et omnis ornatu eorum. Complevitque Deus die septimo opus suum quod fecerat, et requievit die septimo ab universo opere quod patrarat. Et benedixit diei septimo, et sanctificavit illum : quia in ipso cessaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faceret. (Genes., II, 1-3. — S. THOM., Part. I, quest. 73.)

pas besoin pour son repos et son bonheur, car son repos et sa béatitude n'en dépendent pas; il se reposa en lui-même, satisfait d'avoir accompli ce qu'il avait voulu et ordonné de toute éternité avec sagesse, et exécuté dans le temps avec allégresse. A l'exemple du Tout-Puissant, je chercherai mon repos, non dans les créatures, mais dans le Créateur. Car de même qu'il ne peut se reposer qu'en lui-même, ainsi ne puis-je trouver de repos qu'en lui seul. Sans doute, il m'est permis de *me réjouir à la vue de ses ouvrages* (1), puisque *lui-même prend plaisir à les contempler* (2); je ne dois pas toutefois m'arrêter aux choses créées, oubliant de m'élever par leur moyen jusqu'à celui qui leur a donné l'être. — O ma gloire et mon bonheur, je me réjouis de l'éternel repos que vous trouvez en vous-même. Pour vous, agir n'est pas une cause de fatigue ni de trouble. Faites-moi la grâce, Seigneur, de trouver mon délassement à vous servir; car en vous tout repos est véritable et éternel, et hors de vous, il n'y en a point qui ne soit vain et passager.

Secondement. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia. Comme la bénédiction de Dieu est efficace, nous devons croire que, s'il cessa en ce jour de créer des choses nouvelles, ce fut pour commencer alors à faire du bien à ses créatures d'une manière nouvelle, c'est-à-dire en les conservant et en les gouvernant par sa providence. De leur côté, les créatures commencèrent à se servir de la bénédiction qu'il leur avait donnée, en leur commandant de croître et de se multiplier. Aussi la sainte Écriture dit-elle que *Dieu cessa de produire*

1. Quia delectasti me, Domine, in factura tua : et in operibus manuum tuarum exultabo. (*Ps.* XCI, 5.)

2. Lætabitur Dominus in operibus suis. (*Ps.* CIII, 31.)

de nouvelles créatures, afin que celles qu'il avait produites commençassent elles-mêmes à agir. Car elles ne sont pas faites pour demeurer oisives, mais pour travailler, pour se multiplier et tendre à leur fin, chacune selon sa nature. L'homme lui-même est créé pour travailler, et pour acquérir par son travail la sainteté et le repos que l'on ne trouve qu'en Dieu, et ce fut pour lui principalement qu'il bénit le septième jour. — O Dieu éternel, qui m'avez créé en JÉSUS-CHRIST votre Fils, afin que je fasse des œuvres bonnes qui me conduisent à l'éternelle béatitude, daignez répandre sur moi de si abondantes bénédictions, qu'à partir de ce jour je commence à me dévouer à votre service, et à croître en justice et en sainteté, ne cherchant d'autre repos que le bonheur de vous plaire durant tous les siècles.

III. — *De la sanctification du dimanche.*

Je considérerai, en troisième lieu, ce que signifie le repos mystérieux que Dieu prit après le travail des six jours, et pourquoi il bénit et consacra le septième.

Je me rappellerai que, dans l'ancienne loi, le Seigneur commanda au peuple d'Israël de célébrer le septième jour (1). Or ce jour fut nommé *Sabbat*, en souvenir et en reconnaissance du bienfait de la création et de l'œuvre des six premiers jours. Ce jour est aussi la figure du repos dont jouissent les justes en cette vie par la grâce, et en l'autre par la gloire, *sabbat délicieux* selon l'expression d'Isaïe, *et jour glorieux du*

1. Septimo autem die sabbatum Domini Dei tui est. (*Exod.*, XX, 10. — S. THOM., Part. 2, 2, quæst. 122, art. 4.)

Seigneur (1). Le dimanche, dans la loi nouvelle, a succédé au sabbat des Juifs, en mémoire non seulement du bienfait de la création, mais plus encore de la rédemption du monde, de la résurrection du Sauveur, de la paix qui nous est donnée par sa grâce, et de l'éternel repos qui suivra la glorification de nos âmes et la résurrection de nos corps. Ainsi avons-nous, pour sanctifier le dimanche, plus de motifs que le peuple juif n'en avait pour sanctifier le sabbat (2).

Si donc nous voulons accomplir parfaitement cette obligation, et ne pas mériter le reproche d'ingratitude, nous devons faire quatre choses.

La première est de nous abstenir des œuvres serviles, et de suspendre, à l'exemple du Créateur, les œuvres extérieures, pour avoir le loisir de nous occuper de Dieu, sans être partagés par d'autres soins. A plus forte raison devons-nous éviter le péché, la plus servile des œuvres, puisque *celui qui commet le péché est esclave du péché* (3). Le péché est d'ailleurs le plus grand obstacle à la communication avec Dieu. Enfin, n'est-ce pas le comble de l'ingratitude d'offenser un bienfaiteur dans le temps même où il exige et attend de nous des marques plus particulières de reconnaissance, et de profaner par des actions indignes le jour qu'il a sanctifié ?

La seconde chose à faire pour sanctifier le dimanche, c'est de vaquer à l'exercice de la méditation et de la prière ; c'est de considérer la grandeur des bienfaits en mémoire desquels ce jour a été institué ; ce qui peut se faire suivant la méthode indiquée dans l'Introduction

1. Sabbatum delicatum, et sanctum Domini gloriosum. (IS., LVIII, 13.)

2. S. THOM., Supra, ad 4.

3. Omnis qui facit peccatum, servus est peccati. (JOAN., VIII, 34.)

de cette sixième Partie. On évitera ainsi un second degré de l'ingratitude, qui consiste à oublier le bienfaiteur et les bienfaits que l'on a reçus.

La troisième chose est de chanter des hymnes et des psaumes, en action de grâces de tous les biens que le Seigneur nous a faits. C'est la pratique de l'Église. Elle réunit les fidèles, et par les accents qu'elle fait entendre à leurs oreilles, elle les excite à glorifier Dieu, à *chanter ses louanges de cœur*, comme parle saint Paul (1), et à remercier le Père des miséricordes des grâces qu'il a répandues sur nous. De cette sorte, nous nous garderons d'un troisième degré de l'ingratitude, qui est de ne pas reconnaître, même en paroles, les faveurs dont nous sommes redevables à la majesté divine.

La quatrième chose est d'entendre la messe avec dévotion. Le ministre de l'Église offre à Dieu le saint sacrifice pour l'honorer comme créateur et comme sanctificateur, pour le remercier des bienfaits passés, et pour lui en demander de nouveaux afin de le mieux servir. C'est pour cette triple fin que le sacrifice de la Messe est offert, comme il a été dit en son lieu (2). Les fidèles qui sont obligés d'y assister les dimanches et les fêtes, doivent se rappeler ces trois fins, pour unir leurs intentions à celles du prêtre. Mais s'ils veulent que rien ne manque à leur oblation, qu'ils fassent en sorte d'y ajouter *le sacrifice de justice et celui d'un cœur contrit*, en s'adonnant à divers exercices de piété et de charité (3). Car nous ne faisons pas trêve avec les

1. In gratia cantantes in cordibus vestris Deo. (*Coloss.*, III, 16.)

2. Part. IV, Médit. X, § 2.

3. Sacrificate, sacrificium justitiæ. — Sacrificium Deo spiritus contribulatus. (*Ps.* IV, 6. — *Ps.* L, 19.)

œuvres serviles pour demeurer dans l'oïveté, mais pour vaquer à d'autres qui sont alors plus agréables à Dieu, et plus propres à nous obtenir la paix du cœur et le repos de l'esprit.

Enfin, c'est pour nous porter à ces saintes pratiques, que Dieu a voulu bénir et sanctifier le septième jour et qu'il récompense avec libéralité les fidèles qui le sanctifient. Si le dimanche est communément appelé le jour béni, c'est parce que Dieu l'a choisi pour répandre plus abondamment sur ceux qui le gardent ses bénédictions ; je dis celles de l'ordre surnaturel, et, lorsqu'il le juge à propos, celles de l'ordre temporel. — Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que vous avez assigné aux hommes un jour de repos, afin qu'ils vous remercient d'une manière plus particulière de vos bienfaits, et qu'ils en obtiennent par là de nouveaux. Délivrez-moi, Seigneur, du vice de l'ingratitude, qui, semblable à un vent brûlant, consume les vertus, et dessèche la source de vos miséricordes (1). *O mon âme, entre dans ton repos, puisque le Seigneur t'a comblée de biens* (2) ; mais fais consister ton repos à le louer tous les jours de cette vie, afin de parvenir au repos éternel dans l'autre.

1. S. AUGUST., Soliloq., cap. XVIII. — S. BERN. de Diversis, serm. XXVII, contra vitium ingratiitudinis.

2. Convertere, anima mea, in requiem tuam : quia Dominus benefecit tibi. (Ps. CXIV, 7.)



MÉDITATION XXVIII.

DU BIENFAIT DE LA CONSERVATION DU MONDE, ET DE LA DÉPENDANCE CONTINUELLE OU TOUTES CHOSES SONT DU CRÉATEUR, DANS LEUR ÊTRE ET DANS LEUR ACTION.

I. — *Du bienfait de la conservation quant à l'être.*

Je considérerai, en premier lieu, les choses que Dieu tira du néant au commencement du monde, et toutes celles qui se sont multipliées par leur moyen, dépendant, quant à la conservation de leur être, du souverain Créateur de l'univers (1). Car conserver une chose, c'est continuer à lui donner l'être. De même donc que Dieu, avec trois doigts, qui sont sa bonté, sa sagesse et sa puissance, a créé le monde ; ainsi, avec les trois mêmes doigts, il le soutient et le conserve, selon le langage d'Isaïe (2). Saint Paul dit dans le même sens *qu'il soutient tout par la vertu de sa parole* (3). Or quoi de plus admirable que de voir la machine du monde, composée de tant de parties, dépendre de la volonté et de la main d'un seul ouvrier, beaucoup plus que le rayon ne dépend du soleil qui l'a produit. Il est certain néanmoins que, comme le rayon disparaît aussitôt que le soleil se cache ; de même le monde rentrerait dans le néant, si Dieu retirait sa main et cessait un moment de le conserver. Cette importante vérité doit m'inspirer

1. S. THOM., Part. 1, quæst. 104, art. 1.

2. Quis appendit tribus digitis molem terræ? (Is., XI, 12.)

3. Portansque omnia verbo virtutis suæ. (Hebr., 1, 3.)

divers sentiments qui sont le fondement de la vie spirituelle et de la perfection.

Sentiments de confiance à l'égard d'un Dieu si puissant, de qui tout dépend et à qui rien n'est impossible. Cette confiance me délivrera des vaines frayeurs que causent les créatures, et je pourrai dire avec le vaillant Judas Machabée : *Nous espérons dans le Dieu tout-puissant qui d'un regard peut détruire et ceux qui viennent contre nous et le monde entier* (1).

Sentiments de crainte, à la pensée de la justice qui est inséparable de la toute-puissance. Je supplierai le Seigneur de tempérer sa justice par sa bonté, lui disant avec Jérémie : *Châtiez-moi, Seigneur, mais dans votre justice, et non dans votre colère, de peur que vous ne me réduisiez au néant* (2). Ce que je dois craindre par-dessus tout, c'est d'offenser un Dieu de qui mon être et tout ce que j'ai dépend actuellement. Ne tremblerais-je pas d'irriter un homme qui, au sommet d'une tour, me tiendrait suspendu avec trois doigts, et pourrait, en ouvrant la main, me laisser tomber dans un précipice ?

Sentiments d'une humilité profonde, en réfléchissant à la dépendance absolue où je suis du Créateur, en ce qui regarde la conservation de l'être qu'il m'a donné. A l'humilité toutefois doit se joindre la charité. Car si je m'humilie d'une part, en reconnaissant que je ne puis subsister sans Dieu ; je devrai de l'autre avoir le cœur embrasé d'amour, en considérant avec quelle charité il me soutient et me fait tant de bien. Ainsi l'humilité animera la charité, et la connaissance de mon néant

1. Nos autem in omnipotente Domino, qui potest et venientes adversum nos, et universum mundum uno nutu delere, confidimus. (*II Mach.*, VIII, 18.)

2. Corrige me, Domine, verumtamen in judicio, et non in furore tuo ne forte ad nihilum redigas me. (*JEREM.*, X, 24.)

excitera dans mon cœur un ardent amour pour celui qui m'a créé, et renouvelle continuellement en moi par la conservation le bienfait de la création.

II. — *Étendue du bienfait de la conservation.*

Je considérerai, en second lieu, l'étendue du bienfait de la conservation des créatures quant à l'être. Les avantages qu'il renferme, et que chacun de nous peut regarder comme propres, sont incalculables : on le verra par les réflexions suivantes.

Premièrement. Toutes les choses que Dieu a créées au commencement du monde, c'est-à-dire pendant les six premiers jours ; celles que ces choses ont produites en se multipliant durant tant de milliers d'années ; celles qui sont maintenant dans le monde en si grand nombre qu'elles touchent à l'infini ; en un mot, toutes les créatures qui ont existé, et toutes celles qui existent, entrent dans le bienfait de la conservation. Car Dieu s'est servi des unes pour me donner l'existence, et il se sert des autres pour me la conserver. Les cieux avec leurs mouvements, les anges qui les gouvernent, avec les effets que les corps célestes produisent dans les différentes régions du monde pour conserver les choses inférieures ou terrestres, sont un bienfait qui m'est personnel, et qui est nécessaire à ma conservation. Les éléments, avec cette multitude prodigieuse de toutes sortes d'animaux, d'oiseaux, de brebis et de poissons qui ont existé successivement jusqu'à cette heure, qui ont produit à la longue cet oiseau, ce mouton, ce poisson dont je me nourris aujourd'hui, et que je n'aurais pas sans eux, sont autant de biens que j'ai reçus de celui qui a tout fait. Il en est de même des

arbres qui m'ont fourni ces fruits, ce raisin, ce vin qui se changent en ma substance pour la soutenir et la réparer. Si je me sers d'un vase d'or ou d'argent, je dois me représenter tout ce que le Créateur a dû faire et conserver pour me donner ce vase tel qu'il est. Je dois penser aux influences du ciel qui ont contribué à produire ce métal ; à la terre qui l'a formé dans ses entrailles ; à la pluie, au froid, à la chaleur qui ont eu part à sa production ; aux hommes qui, avec des peines inconcevables, l'ont extrait des mines ; aux ouvriers qui l'ont fondu, affiné et mis en œuvre ; aux instruments de fer ou de bois avec lesquels ils l'ont travaillé ; à tout ce que Dieu a fait pour préparer la matière de ces instruments, et à mille autres choses qui ont été indispensables pour apporter l'or et l'argent des extrémités du monde. Tant de bienfaits sont contenus en un petit vase que j'ai dans ma main ! Je puis raisonner de même sur le pain que je mange, sur le vêtement de laine qui me couvre, sur la plume et le papier dont je me sers pour écrire, et ainsi du reste, puisque chaque chose, bien qu'elle ne soit en elle-même qu'une chose, en renferme de la manière qui a été expliquée, un grand nombre d'autres, dont je suis obligé de rendre à mon bienfaiteur d'éternelles actions de grâces. — O Dieu infini, bienfaiteur suprême, auteur et conservateur de tous les biens ! Quels remerciements ne vous dois-je pas pour le moindre de ces biens, qui en renferme une infinité d'autres ! Si tant de créatures s'unissent à vous pour me conserver, comment ne m'unirais-je pas à toutes pour vous glorifier ! Oh ! que je souhaiterais qu'elles et moi nous fussions changés en langues, afin de louer et de bénir votre bonté qui me

fait par elles mille sortes de biens ! Du moins m'acquitterais-je ainsi en partie de ce que je vous dois !

Secondement. Une autre preuve de la charité infinie de Dieu conservateur, c'est que, pouvant par sa puissance absolue anéantir quelque créature que ce soit, il n'en a jamais détruit aucune tout à fait, suivant l'enseignement de saint Thomas (1). Qu'une chose soit détruite, une autre la remplace; la corruption de celle-là engendre celle-ci. Au temps de Noé, la malice des hommes était montée à son comble, et Dieu, selon l'expression de l'Écriture, *se repentit de les avoir créés* (2). Il ne les anéantit pas néanmoins, de même qu'il n'avait pas voulu anéantir les démons après leur révolte. Encore aujourd'hui, il laisse vivre de grands pécheurs, *et il souffre leurs désordres, dans l'espoir qu'ils se convertiront* (3); il veut leur bien, autrement ils périraient aussitôt, selon ces paroles du Sage : *Comment une chose pourrait elle subsister, si vous ne le vouliez, ô mon Dieu? Comment se conserverait ce que vous n'appellez pas à l'existence* (4)?

Troisièmement. Outre les bienfaits manifestes, la conservation implique une foule de bienfaits cachés (5). A notre insu Dieu éloigne de nous des dangers sans nombre où nous péririons, par l'eau, par le feu, par la corruption de l'air, par la dent des bêtes ou par la main des voleurs, par les maladies et les infortunes de

1. S. THOM., Part. I, quæst. 104, art. 4.

2. Pœnitent enim me fecisse eos. (*Genes.*, VI, 7.)

3. Dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam. (*Sap.*, XI, 24.)

4. Quomodo autem posset aliquid permanere nisi tu voluisses? aut quod a te vocatum non esset, conservaretur? (*Sap.*, XI, 26.)

5. Plurima enim et magna quotidie pro nostra salute disponit, quæ ipsi soli sunt cognita .. Non igitur de his solum quæ novimus gratias illi referamus. (S. JOAN. CHRYSOST., *De Provid.*, L. I, circa med)

tout genre qui menacent notre vie. Et comme tout mal qui arrive à un homme peut nous arriver à nous-mêmes, par les maux sans nombre que d'autres ont à souffrir nous pouvons comprendre quels sont ceux dont Dieu nous délivre. Ces bienfaits si grands et si multipliés, il les tient cachés, pour nous apprendre qu'il ne nous les accorde pas par ostentation, par un vain désir de gloire, par ce futile amour de la louange qui se rencontre chez les hommes, mais uniquement par bonté et par miséricorde. Nous ne sommes pas néanmoins dispensés de l'en remercier, quoique nous n'en connaissions ni l'importance ni le nombre. — O souverain bienfaiteur des hommes, soyez béni de cette bonté toute paternelle qui me comble de biens, les uns manifestes, les autres cachés. Par les premiers, vous vous proposez de m'inspirer de l'estime et de la reconnaissance pour les avantages qu'ils me procurent. Les seconds m'apprennent à cacher le bien que je fais à votre service, et à ne pas désirer qu'il m'attire des louanges. Les uns et les autres doivent me porter à vous aimer comme un père qui veille de toute manière aux intérêts de ses enfants. Accordez-moi, Seigneur, la grâce de vous servir avec un esprit et un amour de fils, comme c'est avec un esprit et un amour de père que vous répandez sur moi vos bienfaits.

III. — *Du bienfait de la conservation quant à l'action*

Je considérerai, en troisième lieu, que les créatures dépendent de Dieu, non seulement quant à l'existence, mais aussi quant à la vertu d'agir ⁽¹⁾. Ainsi Dieu coopère à toutes et à chacune de leurs œuvres, et s'il

1. S. THOM., Part. 1, quæst. 105, art. 5.

suspendait son concours, elles seraient dans l'impossibilité d'user de leurs puissances. Nécessaire pour qu'elles commencent une action, l'aide du Tout-Puisant ne leur est pas moins indispensable pour qu'elles la continuent et l'achèvent.

Premièrement. J'admirerai ici la puissance infinie du Créateur qui concourt à toutes les actions des créatures sans exception, qui opère dans les cieux et dans les éléments; dans les hommes et dans les anges; et cela sans fatigue, sans ennui, sans sollicitude et aussi facilement que s'il ne prenait soin que d'une seule chose. Je louerai et je glorifierai ce Dieu infini; je me réjouirai de sa puissance, et j'inviterai toutes les créatures à le remercier de l'aide qu'elles reçoivent de lui dans toutes leurs œuvres.

Secondement. Pour m'appliquer à moi-même cette vérité, j'entrerai dans le détail des bienfaits innombrables renfermés dans cette coopération non-interrompue, qui est de chaque jour, de chaque heure, de chaque moment. Car Dieu concourt sans cesse avec mes yeux pour qu'ils voient les objets, et avec les objets pour qu'ils se peignent fidèlement dans mes yeux. Il concourt avec mes oreilles pour qu'elles entendent, et avec les corps qui forment le son, l'harmonie, les paroles que je dois entendre. Il concourt avec ma bouche pour qu'elle prenne les aliments, et avec les aliments pour qu'ils satisfassent mon appétit. Pendant mon sommeil, il m'aide à attirer l'air que je respire, à digérer la nourriture que j'ai prise, et à la changer en ma substance. Il concourt enfin à tous les actes de mon entendement et de ma volonté, et généralement avec tous les hommes qui m'aident en quel-

que chose. C'est ce qu'Isaïe déclare par ces paroles : *Seigneur, vous avez fait en nous toutes nos œuvres* (1). Et le Fils de Dieu disait dans le même sens : *Mon père ne cesse d'agir, et moi j'agis pareillement* (2). — O Trinité bienheureuse, qui êtes en toutes choses, agissant avec elles, je vous remercie des bienfaits sans nombre que vous prodiguez à chacune de vos créatures, en concourant avec elles à l'exécution de tant de bonnes œuvres ! Seigneur, opérez toujours en moi ce qui vous est agréable, afin que le secours qui me vient de vous soit toujours pour mon bien et pour votre gloire.

Troisièmement. Je remarquerai enfin que Dieu s'est fait à lui-même une loi infallible et immuable de concourir à toutes les actions des causes secondes (3). Car bien qu'il soit libre en tout ce qu'il fait, nous sommes néanmoins aussi assurés de son concours que s'il nous le donnait nécessairement ; à moins qu'il ne le suspende par miracle en faveur de ses élus, pour la manifestation de sa grâce et de sa gloire. C'est ainsi qu'il empêcha le feu de brûler les trois jeunes hommes jetés dans la fournaise de Babylone (4). La bonté du Créateur ne s'arrête pas là ; lors même que l'homme se détermine à l'offenser, il ne lui refuse pas le secours commun, mais il le lui prête tout le temps que dure son crime, afin de respecter la liberté de l'homme, et pour observer la loi qu'il s'est imposée à lui-même. — O bonté incompréhensible ! Faire du bien à celui qui,

1. Omnia enim opera nostra operatus es nobis. (IS., XXVI, 12.)

2. Pater meus usque modo operatur, et ego operor. (JOAN., V, 17.)

3. S. THOM., quæst. 105, art. 6.

4. Et non tetigit eos omnino ignis, neque contristavit, nec quidquam molestiæ intulit. (DAN., III, 50.)

au moment même où il le reçoit, s'en sert pour outrager son bienfaiteur, n'est-ce pas un prodige de bonté qui surpasse tout ce qu'on peut concevoir? Vous concourez, Dieu de mon âme, avec les créatures pour qu'elles me donnent les secours qui me sont nécessaires, et vous concourez avec moi pour que je les reçoive; ne permettez pas que je fasse de vos bienfaits des armes pour vous offenser; et puisque c'est de vous que je tiens *l'être, la vie et le mouvement* (1), faites que je ne cherche en toutes mes œuvres que votre gloire dans le temps et pour l'éternité.

Je produirai ici les mêmes affections que dans le premier point. Je m'exciterai surtout à l'humilité en pensant que je ne puis rien sans le secours de Dieu; que lors même qu'il me conserverait, s'il ne concourait pas à chacune de mes actions, je serais semblable à un tronc desséché, qui n'est propre qu'à être mis au feu. Je méditerai souvent cette parole de saint Paul: *Nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes une pensée, comme de nous; ce pouvoir nous vient de Dieu seul* (2), de la volonté duquel nous dépendons pour agir, sans que toutefois il résulte de cette dépendance aucun préjudice pour notre liberté. *Sans moi*, dit le Sauveur, *vous ne pouvez rien faire* (3); nous ne pouvons donc nous glorifier d'aucune bonne œuvre comme si nous en étions les auteurs. *La scie, pour parler avec Isaïe, s'attribuera-t-elle la gloire qui appartient à celui qui l'emploie* (4)? O mon âme, *humilie-toi sous la main*

1. In ipso enim vivimus, et movemur, et sumus. (*Act.*, XVII, 28.)

2. Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est. (*II Cor.*, III, 5.)

3. Sine me nihil potestis facere. (*JOAN.*, XV, 5.)

4. Numquid gloriabitur securis contra eum, qui secat in ea? aut exaltabitur serra contra eum, a quo trahitur? (*Is.*, X, 15.)

puissante de Dieu, et descends dans l'abîme de ton néant, afin qu'il t'élève au jour de sa visite (1), lorsqu'il viendra te demander compte des actions que tu auras faites avec son secours. O Juge suprême, qui prêtez si libéralement votre concours à tous les hommes, quel que soit l'usage qu'ils veulent faire de leur liberté, *commencez* en moi, par votre grâce, *les œuvres* saintes que vous m'inspirez, et *achevez-les* après les avoir commencées (2), afin qu'au jour du jugement, je paraisse devant vous sans rougir, et que je mérite d'être admis dans votre miséricorde céleste. Ainsi soit-il.

1. Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis. (I PETR., v, 6.)

2. Confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem CHRISTI JESU... Deus est enim, qui operatur in vobis et velle, et perficere, pro bona voluntate. (*Philipp.*, I, 6; II, 13.)



MÉDITATIONS

SUR LA PROVIDENCE DE DIEU.

Dans les Méditations précédentes, nous avons parlé de plusieurs choses qui regardent la Providence divine, attribut qui brille dans toutes les œuvres de la bonté, de la charité, de la miséricorde, de la sagesse et de la puissance de Dieu, et spécialement dans la création du monde. Il nous reste maintenant à exposer plus en détail les soins continuels que le Créateur prend de la conduite de ses créatures, et de l'homme en particulier. Les Méditations qui vont suivre seront utiles à ceux qui aspirent à la perfection, et de plus à tous ceux qui désirent vivre en paix et se délivrer d'une foule d'inquiétudes soit pour l'âme soit pour le corps, car ces Méditations sont de nature à procurer ce double avantage. Pour moi, je ne comprends pas que l'on puisse trouver en cette vie une paix solide et un contentement véritable, si l'on ne s'appuie sur le dogme de la Providence, ni qu'une chose créée, je ne parle pas du péché, soit capable de causer un trouble sérieux ou une tristesse inconsolable, quand on pénètre avec une foi vive dans les secrets de l'ordre providentiel (1).

1. S. THOM., Part. I, quæst. 22.

MÉDITATION XXIX.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU A L'ÉGARD DE SES
CRÉATURES ; EN QUOI CONSISTE LA PROVIDENCE ;
BIENS INNOMBRABLES DONT ELLE EST LE PRIN-
CIPE.

I. — *En quoi consiste la divine Providence.*

Je m'appliquerai, avant tout, à bien comprendre en quoi consiste la divine Providence. Cette connaissance produira en moi l'estime, l'amour, la confiance, le respect et la soumission qui sont dus au souverain arbitre de l'univers. La Providence, d'après saint Thomas, est la réunion des moyens que Dieu a choisis pour exécuter ses desseins, et l'ensemble des secours qu'il fournit à ses créatures pour atteindre les fins qu'il leur a assignées en les créant. Nous devons ici peser trois principales considérations tirées de ce qui a été dit plus haut, surtout dans la Méditation quinzième de cette sixième Partie.

Premièrement. Dieu, par les lumières de son infinie sagesse, connaît de toute éternité les fins que ses créatures peuvent se proposer, et les moyens nécessaires ou convenables pour y parvenir. Il sait de plus les obstacles qu'elles peuvent rencontrer, et comment il est possible de les détourner ou de les vaincre. De sorte que Dieu atteint infailliblement les fins qu'il se propose, et que les créatures atteignent les leurs de la manière et par les voies que Dieu a déterminées. Il

suit de là que la providence de Dieu, qui n'ignore rien, ne peut jamais être dans l'incertitude, et n'est jamais en défaut, bien différente des prévisions humaines, dont le Sage a dit : *Les pensées des mortels sont timides et nos prévoyances incertaines* (1). Avec notre peu de science ou, pour mieux dire, dans notre ignorance, nous doutons si ce que nous pensons est conforme ou contraire à la vérité ; si ce que nous prévoyons est à craindre ou à désirer, dommageable ou avantageux.

Secondement. Dieu, dans son infinie bonté, a choisi de toutes les fins et de tous les moyens que connaît sa divine sagesse, les meilleurs et les mieux proportionnés à la nature et à la capacité de chacune de ses créatures. Car, en premier lieu, il a donné à toutes une fin commune, la plus noble, la plus sublime qu'il pût se proposer, celle de procurer sa gloire, de manifester sa bonté et ses perfections. *Le Seigneur*, dit Salomon, *a tout fait pour lui-même* (2). En second lieu, il a assigné à chaque sorte de créatures une fin propre et des moyens particuliers pour la remplir. Mais la fin pour laquelle il a créé les anges et les hommes surpasse toutes les autres et est infiniment au-dessus de ce que peut exiger une pure créature. En effet, il les a destinés à être heureux comme lui, à le voir face à face, à l'aimer, à le posséder et à jouir de sa gloire. Et en vue de cette fin, il leur a procuré avec abondance tous les moyens nécessaires et convenables, sa bonté et sa charité infi-

1. Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ. (*Sap.*, IX, 14.)

2. Universa propter semetipsum operatus est Dominus. (*Prov.*, XVI, 4. -- S. THOM. Part. I, quæst. 103, art. 2.)

nies ne voulant rien épargner en un point si essentiel et si important.

Troisièmement. Dès l'origine du monde, le Tout-Puisant a commencé à mettre en œuvre les moyens qu'il avait choisis, et il poursuit et poursuivra toujours l'exécution de ses desseins, sans qu'ils puissent échouer, comme les nôtres, car son pouvoir n'est ni défectueux ni limité. Nous voyons par là que la providence de Dieu repose principalement sur ces trois attributs : sa sagesse, sa bonté, sa toute-puissance, qui sont le principe des bienfaits divins, comme il a été dit dans la seizième Méditation de cette Partie.

Je ferai l'application de cette triple considération à la providence de Dieu envers moi. Je me dirai à moi-même : Puisque Dieu est infiniment éclairé, il connaît tous mes besoins et toutes mes misères, il sait tout ce qu'il me manque de biens, soit pour le corps, soit pour l'âme, et il sait aussi par quels moyens il peut me délivrer de mes maux et m'enrichir de ses biens ; puisqu'il est tout-puissant, il peut à son gré employer ces moyens ; puisqu'il est infiniment bon, il veut me conduire par les voies les plus assurées et les plus droites à ma dernière fin. J'ai donc l'assurance que rien ne me manquera, car il ne peut m'abandonner ni par ignorance, ni par faiblesse, ni par malice. — O mon âme, réjouis-toi de vivre sous la conduite de cette aimable Providence ; *jette dans son sein toutes tes inquiétudes et tes peines, parce qu'elle a soin de toi* (1). Si tes prévoyances sont incertaines, celles de Dieu ne te tromperont jamais. Il suppléera à ton ignorance par sa

1. Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis. (I PÉTR., V, 7.)

sagesse, à ta faiblesse par sa puissance, à ta malice par sa bonté. Aie soin de lui, et il aura soin de toi. Dieu de mon âme, faisons pour jamais cet accord : prenez à cœur mes intérêts, et je prendrai à cœur les vôtres. Comment pourrais-je oublier celui qui, avec une providence spéciale, ne cesse de veiller sur moi? A partir de ce jour, je veux pouvoir dire dans la joie de mon âme : *Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui* (1) ; les biens seront communs entre nous, il s'occupera de mon honneur et de mon avancement spirituel et moi je m'occuperai de sa gloire et de ce qui regarde le service de sa divine majesté.

II. — *Des biens que la Providence nous procure.*

Je considérerai, en second lieu, afin d'exciter en moi des sentiments d'amour et de confiance envers la divine Providence, les biens innombrables dont elle est la source. Je jetterai d'abord un coup d'œil d'ensemble sur les points divers que j'aurai à méditer ensuite plus en détail.

Premièrement. La divine Providence est pour moi une mère, parce qu'elle m'a donné l'être et *qu'elle me porte dans son sein*(2); *une nourrice*, parce qu'elle me tient à la mamelle et me nourrit de son lait (3) ; un guide, parce qu'elle est toujours à mes côtés, et qu'elle m'accompagne dans toutes mes voies ; une reine, parce qu'elle me dirige et me gouverne dans tout le cours de ma vie. Elle remplit à mon égard l'office de maîtresse et de conseillère, m'instruisant de ce que j'ignore, m'é-

1. Dilectus meus mihi, et ego illi. (*Cant.*, II, 16.)

2. Qui portamini a meo utero. (*Is.*, XLVI, 3.)

3. Et ego quasi nutricius Ephraim, portabameos in brachiis meis. (*Os.*, XI, 3.)

clairant dans mes doutes, m'indiquant ce que je dois faire pour ne pas me tromper. Elle me protège et me défend dans les épreuves et dans les dangers ; elle me console dans mes afflictions et mes tristesses par les pensées encourageantes qu'elle me suggère. Enfin tous les offices de charité et de miséricorde qui se peuvent imaginer : office de père, d'ami, de médecin, de juge, de pasteur, et les autres, se trouvent éminemment réunis dans cette seule expression : la Providence. D'où je conclurai que je dois être animé envers elle des sentiments d'amour, de confiance, de reconnaissance qui lui sont dus à ces divers titres. Je l'aimerai d'un amour filial ; j'irai à elle en toute circonstance comme à une mère ; je rechercherai sa compagnie, et je lui demanderai direction, conseil, aide, remède et consolation.

Secondement. Je considérerai que la divine Providence est la source première de tous les biens du corps et de l'âme, temporels et éternels, que j'ai reçus ou que j'espère recevoir, et en général de tous ceux dont jouissent les autres créatures dans le ciel et sur la terre. Ce qui fait dire à saint Dorothée que rien n'arrive sans les ordres de la Providence, et que, où elle est, là est le bien, et toute sorte de biens : le bien honnête, le bien délectable (1). Elle est la source des vertus et des grâces célestes qui nous rendent justes, et des biens temporels qui nous sont nécessaires pour la vie présente, et de toutes les délices qui découlent de ces deux ordres de biens. C'est elle aussi qui nous délivre

1. In his quæ sibi contigerint, non obstupescat aliquando, non conturbetur, hoc reputans et certum habens sine Providentia fieri nihil. Quæcumque enim nobiscum agit et dispensat Deus, omnia in utilitatem nostram agit, omnia ex benevolentia et charitate sua erga nos dispensat, ut scilicet curet et salvet. (S. DOROTH., Doctr. XIII, n. 1.)

de tous les maux, soit qu'elle les détourne par ses soins, soit qu'elle nous en retire par sa miséricorde, car elle se fait sentir en ces deux manières, et, dans l'une et dans l'autre, elle nous donne des marques signalées de son amour. C'est pourquoi Salomon a dit de la divine Sagesse : *elle va çà et là, cherchant ceux qui sont dignes d'elle*, et elle les prévient par tous les soins de sa providence (1), usant, pour les combler de biens, de tous les moyens qui sont en son pouvoir, comme nous le verrons bientôt. — O souveraine Providence, *qui ouvrez la main du Tout-Puissant, afin qu'il verse sur toutes ses créatures d'abondantes bénédictions* (2), je vous adore et je vous bénis comme ma reine ; faites à mon égard l'office de mère, de maîtresse et de protectrice ; soyez ma consolation et mon refuge dans tous mes besoins ; car tant que vous serez avec moi, je serai rempli de biens, et dès que vous m'abandonnerez, je serai accablé de maux.

III. — *La divine Providence s'emploie tout entière au bien de ses créatures.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la divine Providence s'emploie totalement au bien de ses créatures.

Premièrement. Je remarquerai en cela même la différence qu'il y a entre Dieu et l'homme. Un homme qui a des subordonnés est dans la nécessité de songer d'abord à lui-même et aux affaires qui l'intéressent personnellement, ce qui l'occupe tellement pour l'ordinaire, qu'il lui est difficile de donner aux

1. Quoniam dignos seipsa circuit quærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis. (*Sap.*, VI, 17.)

2. Aperiente te manum tuam, omnia implebuntur bonitate. (*Ps.* CIII, 28.)

intérêts de ses inférieurs l'application nécessaire. Il n'en est pas ainsi de Dieu, selon la remarque de saint Thomas (1). Il n'a pas besoin de s'occuper de lui-même et de ses propres intérêts. Il possède tout bien en lui-même sans que rien lui manque, et il n'attend rien du dehors. Toute sa sollicitude est donc de faire du bien à d'autres, c'est-à-dire aux créatures qu'il a tirées du néant, afin de pouvoir exercer sur elles sa providence. Et comme Dieu est infiniment parfait, il ne peut rien négliger de ce qu'il a pris à sa charge, parce que tel a été son bon plaisir.

Secondement. Il suit de là que la divine Providence s'étend à toutes les créatures sans en exclure aucune ; à tous les hommes sans en oublier un seul, quelque vil et méprisable qu'il soit. Dieu, dit le Sage, *a fait les grands et les petits, et il prend également soin de tous* (2). Par conséquent, ô mon âme, ne te laisse pas aller à la défiance et au découragement à la vue de ta bassesse, puisque Dieu t'a faite telle que tu es. Sa providence n'a pas moins d'étendue que sa puissance, et celui qui a daigné te créer, ne dédaignera pas de te gouverner.

Troisièmement. De là vient encore que Dieu exécute par lui-même les dispositions de sa providence (3). Il est vrai qu'il se sert de l'entremise des créatures, mais il leur prête à toutes son concours en tout temps, en tout lieu, lui qui est, comme on l'a vu plus haut (4), dans le monde entier et dans tous les objets créés, par son essence, par sa présence, par sa puissance. Il voit

1. S. THOM., Part. I, quæst. 23, art. 1.

2. Quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus. (*Sap.* VI, 8.)

3. S. THOM., Part. I, quæst. 22, art. III.

4. Médit. XIV, supr.

tout ce qui se fait ; il concourt et pourvoit à tout avec un ordre admirable. S'il respecte la liberté des hommes, *s'il les laisse*, selon l'expression du Sage, *dans la main de leur conseil* (1), ce n'est pas à dire qu'il cesse d'avoir l'œil sur eux, et de faire entrer sa providence dans leurs actions les plus libres, les dirigeant de la manière qu'il sait à ses desseins.

Quatrièmement. Il suit du même principe que ce qui est hasard par rapport aux hommes, ne l'est pas par rapport à Dieu (2). La raison de ceci, c'est que Dieu prévoit tout ce qui doit arriver ; que rien ne se fait qu'il ne l'ordonne ou ne le permette pour les raisons générales qu'il se propose dans toutes ses œuvres, c'est-à-dire pour manifester sa gloire ; pour découvrir sa miséricorde, sa justice et ses autres perfections ; pour montrer l'amour qu'il porte aux justes, et particulièrement aux élus, sur lesquels il a une providence spéciale, faisant en sorte, comme dit saint Paul, que *tout contribue au bien de ceux qui l'aiment* (3).

Cinquièmement. La dernière conclusion que je dois tirer de ces réflexions, c'est que pour mériter les bienfaits de la divine Providence, et pour m'enrichir de ses trésors infinis, il me servira beaucoup de m'en former une haute idée ; de la considérer comme la source et le principe de tout bien ; de croire d'une foi vive tout ce qui en a été dit jusqu'ici, et tout ce qui s'en dira dans la suite, selon que Dieu nous l'a révélé, et que je l'ai éprouvé moi-même. Plus ma foi sera vive, et plus

1. Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui. (*Eccli.*, XV, 14.)

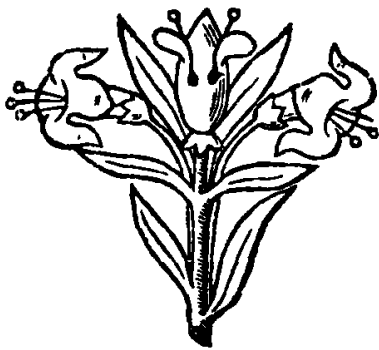
2. S. THOM., Part. I, quæst. 116, art. 1.

3. Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. (*Rom.*, VIII, 28. — S. THOM., supr. art. 2, 4.)

je me sentirai porté à la confiance et à la résignation, dont il sera parlé dans une des Méditations suivantes (1). Je m'appliquerai surtout à aimer ce tendre Père qui témoigne tant d'amour à ses créatures, car c'est principalement en l'aimant et en le servant, que je puis reconnaître les soins qu'il me prodigue. — O Père très aimant, dont la providence veille sur toute créature, et spécialement sur celles qui se jettent dans vos bras avec foi et avec amour, puisque *mon sort est entre vos mains* (2), je m'abandonne à votre conduite. Que votre providence dirige si heureusement mes actions, qu'elles soient agréables à vos yeux, et qu'elles me conduisent au bonheur sans fin. Ainsi soit-il.

1. Mérit. XLIX, Infr.

2. In manibus tuis sortes meæ. (Ps. xxx, 15.)



MÉDITATION XXX.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU DANS LE GOUVERNE-
MENT DU MONDE ET DES HOMMES.

I. — *Du bienfait de la Providence dans la création du monde.*

Je considérerai, en premier lieu, comme fondement de cette Méditation, l'admirable providence que Dieu montra envers les hommes dans la création du monde (1). Il suffira pour cela de résumer ce qui a été dit dans les Méditations précédentes.

Premièrement. Avant de créer l'homme, Dieu commença par lui construire une demeure magnifique. Ce palais eut des fondements, des murailles et des voûtes, qui sont la terre avec les autres éléments, et les cieux. Il employa les trois premiers jours à faire succéder partout l'ordre à la confusion, préparant, pour ainsi parler, des chambres et des appartements distincts pour les divers hôtes qui devaient les habiter. Il planta en même temps un jardin délicieux, rempli d'arbres fruitiers, où se trouvaient réunis l'utile et l'agréable. Il déposa dans le sein de la terre des trésors d'or et d'argent destinés à enrichir les nations. Puis il alluma deux flambeaux d'une grandeur prodigieuse pour l'éclairer, l'un pendant le jour, l'autre pendant la nuit. Après cela, il peupla la mer et la terre de toutes sortes d'animaux, auxquels il donna tout ce qu'il fallait pour

se multiplier et conserver leur espèce aussi longtemps que durerait le monde. Enfin il créa l'homme, et l'établit le maître de cette demeure. Il lui concéda non seulement l'usufruit, mais encore le domaine de tous ses biens, à la charge toutefois qu'il lui en rendrait compte dans le temps, comme un économe fidèle, et qu'il ne sortirait jamais de la dépendance où il devait être de son souverain Seigneur.

Secondement. En méditant cet ensemble de vérités, j'admurerai la providence de Dieu dans l'œuvre de la création, et je reconnaitrai que jamais père de famille, fût-il prince, ne saurait bâtir une maison ou un palais aussi richement pourvu de tout ce qui est nécessaire à sa destination que l'est cet édifice du monde, que Dieu a créé en faveur de l'homme. Et pour m'appliquer à moi-même ce bienfait, je remarquerai que Dieu a eu soin de me préparer, avant ma naissance, une maison et des moyens de subsistance dont je jouis paisiblement, sans songer peut-être qu'ils sont le fruit du travail et des sueurs de mes devanciers. Je lui en rendrai de très humbles actions de grâces, et je m'efforcerai d'imiter sa providence en ce qui regarde mon âme, à qui il veut que je prépare par mes œuvres un palais et des richesses en l'autre monde, avant qu'elle sorte de celui-ci. Car bien qu'il m'ait créé et placé dans ce monde visible sans que j'eusse mérité cette faveur, qui ne pouvait être qu'un pur effet de sa miséricorde, il ne veut pas m'introduire dans le monde invisible, si je ne le mérite en usant selon ses intentions des biens que j'ai reçus, et *en me faisant des amis qui me reçoivent dans les tabernacles éternels* (1). — O Créateur infini-

1. Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis ; ut, cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula. (LUC., XVI, 9.)

ment bon qui, par une admirable providence, m'avez préparé dès le commencement du monde les biens dont je jouis maintenant, accordez-moi de les employer de telle sorte, que je puisse vous en rendre un compte exact au jour du jugement.

II. — *Du bienfait de la Providence dans le gouvernement du monde.*

Je considérerai, en second lieu, que Dieu, en créant le monde, s'en est réservé le gouvernement. Il est écrit au Livre de Job : *Quel autre que lui-même a-t-il établi pour régner sur la terre ? A quel autre a-t-il confié le soin de régir l'univers qu'il a créé* (1) ? Et au Livre de la Sagesse : *C'est votre providence, Père suprême, qui gouverne toutes choses* (2). Il se présente ici plusieurs réflexions.

Premièrement. C'est un bien pour nous que le monde soit gouverné par le Dieu qui l'a créé. Dieu nous gouverne comme son propre bien, et il veille sur nous comme sur l'œuvre de ses mains; et parce que ses œuvres sont accomplies, et qu'en tout ce qu'il fait il se propose de manifester sa bonté, il nous la fera particulièrement sentir dans le soin qu'il prendra de nous conduire sûrement à ses fins, par les moyens qu'il a disposés à cet effet (3). — O Dieu très aimant, j'ai deux titres à faire valoir pour obtenir que vous me protégiez jusqu'à ce que j'aie atteint ma fin dernière : vous m'avez créé, et vous me gouvernez. Si vous m'avez

1. Quem constituit alium super terram ? aut quem posuit super orbem, quem fabricatus est ? (JOB, XXXIV, 13.)

2. Tua autem, Pater, providentia gubernat. (*Sap.*, XIV, 3.)

3. S. THOM., Part. I, quæst. 103, art. 1.

créé sans mon consentement, vous voulez me gouverner sans porter atteinte à ma liberté. Gouvernez-moi donc, Seigneur, de telle manière que je ne résiste pas à votre conduite, afin que je parvienne à la fin pour laquelle vous m'avez créé.

Secondement. C'est un bien pour nous que le gouvernement suprême soit dans les mains d'un seul, à qui soient soumis tous ceux qui, en vertu de son autorité, sont investis d'une portion de son pouvoir (1). Ce maître unique ramène les créatures à l'unité et à la paix ; pour le bien général, il apaise les discordes et les dissensions ; et si tous les hommes se conformaient aux lois de ce souverain Seigneur, qui est leur fin dernière, ils vivraient dans l'union et la concorde. Par respect pour leur liberté, il ne veut leur imposer aucune contrainte, mais il les exhorte à l'obéissance en leur adressant par la bouche d'Isaïe ces touchantes paroles : *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous enseigne des choses utiles, et qui vous gouverne dans la voie où vous marchez. Que n'avez-vous obéi à mes commandements ! Votre paix serait comme un fleuve, et votre justice comme les abîmes de la mer* (2). — O Maître unique et souverain du monde, qui gouvernez avec un empire absolu les créatures dépourvues de raison, et qui exigez de celles qui sont raisonnables une soumission parfaite, mais volontaire ; donnez-moi la force d'observer ce que vous me commandez, afin que j'obtienne par mon obéissance la paix et la justice que vous me faites espérer.

Troisièmement. Je remarquerai enfin combien sont

1. S. THOM., loc. cit., art. 1.

2. Ego Dominus Deus tuus docens te utilia, gubernans te in via qua ambulas. Utinam attendisses mandata mea : facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris. (Is., XLVIII, 17, 18.)

grandes la bonté et la libéralité de Dieu, qui brillent ici d'une manière toute particulière ; car bien qu'il gouverne tous les hommes par lui-même, et qu'il subviene à tous leurs besoins, il n'est pas tellement jaloux de sa souveraine autorité qu'il ne veuille bien la communiquer en partie à quelques-unes de ses créatures, qu'il élève à cet honneur et à cette dignité et qu'il doue des talents nécessaires pour s'acquitter comme il convient de leur emploi (1). De là vient qu'il y a parmi les hommes des supérieurs, des magistrats et des princes, à qui tous les autres doivent obéir, en sorte que *quiconque leur résiste*, dit l'Apôtre, *résiste à Dieu même*, dont ils sont les lieutenants et les ministres (2). Mais afin que leur conduite soit sûre, il les éclaire, les dirige et les redresse ; il supplée à ce qu'il leur manque et fait tourner leurs fautes mêmes au bien de ses élus. — Je vous rends grâces, arbitre très sage de l'univers, de ce mode si doux de gouvernement qui ne convient qu'à vous seul. Gouvernez, Seigneur, ceux qui nous gouvernent, afin qu'ils remplissent leur office avec prudence ; daignez aussi nous gouverner, nous qui leur devons obéissance, afin que nous leur soyons soumis pour l'amour de vous, espérant de votre providence que tout réussira à notre avantage et à votre gloire.

III. — *Des propriétés du gouvernement de la Providence.*

Je considérerai, en troisième lieu, les admirables propriétés du gouvernement de Dieu.

1. S. THOM., quæst. 103, art. 6.

2. Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : Non est enim potestas nisi a Deo : quæ autem sunt, a Deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. (*Rom.*, XIII, 1, 2.)

Premièrement. C'est un gouvernement paternel. De là cette parole du Sage : *Votre providence, ô Père, gouverne le monde* (1). Sa conduite, en effet, n'a rien de rude ; *il dispose tout avec suavité* (2), et il imprime à chaque chose une pente naturelle vers la fin qu'il lui a marquée en la créant. Voyant donc que l'homme, selon l'esprit, avait du penchant pour la vertu, mais que, selon la chair, il était porté au vice, ce Père plein de bonté statua dès le commencement que la chair serait soumise à l'esprit par la justice originelle ; et depuis que le péché dans lequel nous avons été conçus a excité au-dedans de nous une guerre dont nous gémissons, il nous donne les vertus surnaturelles qui nous fortifient, et nous font porter avec facilité et avec joie le joug de sa loi.

Secondement. Le gouvernement de Dieu unit la force à la douceur. *La Sagesse divine*, dit Salomon, *atteint avec force d'une extrémité à l'autre de l'univers et dispose toutes choses avec suavité* (3). *Dieu étend son pouvoir sur tout ce qui existe, et rien ne peut résister à sa volonté* (4). Il est si puissant, qu'il nous fait vouloir ce qu'il veut, et qu'en cela même il nous fait trouver du plaisir, ce qui ne peut être qu'un effet de sa sagesse et de sa toute-puissance.

Troisièmement. Le gouvernement de Dieu est juste. Maître absolu de toutes les créatures, et ne devant rendre compte à personne, il gouverne le monde avec rectitude et avec justice ; il donne à chaque chose ce

1. *Tua autem, Pater, providentia gubernat.* (*Sap.*, XIV, 3.)

2. *Disponit omnia suaviter.* (*Sap.*, VIII, 1.)

3. *Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* (*Sap.*, VIII, 1.)

4. *Dominus omnium es, nec est qui resistat majestati tuæ. — Voluntati enim ejus quis resistit?* (*ESTH.*, III, 11. — *Rom.*, IX, 19.)

qui lui convient selon sa nature, en retenant l'homme dans le devoir tantôt par la crainte du châtement, et tantôt par l'espoir de la récompense. Il garde ainsi envers tous une justice très exacte, mais pleine de miséricorde. S'il menace, il le fait en père, avec un désir sincère que tous obtiennent la fin qu'il se propose dans la manière douce et efficace de les conduire.

Quatrièmement. Le gouvernement de Dieu est très utile à ceux qui y sont soumis; car il produit, selon saint Thomas, trois effets généraux qui en renferment beaucoup d'autres. Il nous rend semblables au souverain bien, en nous faisant participer à son infinie bonté; il conserve en nous le bien que nous avons reçu, de peur que nous ne le perdions ou le laissions dépérir; il nous porte avec suavité et efficacité à augmenter le bien que nous avons acquis, et à acquérir celui qui nous manque (1).

Lorsque nous méditons ces quatre propriétés du gouvernement divin, nous devons éprouver un sentiment de joie à la vue de la bonté infinie, de la sagesse, de la toute-puissance du Dieu qui nous gouverne; nous estimer heureux de vivre sous son gouvernement, lui rendre grâces de cette faveur, et le supplier de ne point permettre que nous ayons jamais le malheur de nous soustraire à la main qui nous dirige. — O mon âme, puisque tu dois être gouvernée, pourrais-tu désirer un maître meilleur et d'une conduite plus sage? Si tu es obéissante, tu as le droit de dire avec le Psalmiste : *Le Seigneur me gouverne, rien ne me manquera* (2).

1. S. THOM., quæst. 103, art. 4.

2. Dominus regit me, et nihil mihi deerit. (Ps. XXII, 1.)

Non, rien ne me manquera, ni la vie, ni la santé, ni l'honneur, ni le contentement de l'âme, ni les biens temporels qui aident à acquérir les biens éternels ; bien moins encore la vertu, la grâce, la sagesse, les dons célestes dont j'ai besoin pour mériter les récompenses du ciel. Si j'obéis à la volonté divine, une seule chose me manquera, ce qui n'est rien, c'est-à-dire le péché, car tout ce qui peut contribuer au bien de mon âme me sera donné avec abondance. Dieu que j'aime, dirigez-moi, et je serai bien dirigé ; gouvernez-moi, et je serai bien gouverné. Je ne veux être gouverné ni par moi-même, ni par la chair, ni par aucun maître qui soit indépendant de votre gouvernement, source de tout bien.

Ces mêmes considérations nous apprendront à imiter le gouvernement de Dieu à l'égard de ceux dont la direction nous est confiée, et à en reproduire les quatre propriétés. Le gouvernement des hommes est d'autant plus parfait qu'il est plus semblable à celui de Dieu (1). Il ne doit donc être ni violent et tyrannique, mais suave et paternel ; ni faible et pusillanime, mais fort et efficace. Il ne doit pas être injuste, ni avoir pour fin principale l'avantage de celui qui gouverne, mais l'avantage des inférieurs et la gloire de celui qui est le *Prince des pasteurs*, le chef suprême de tout pouvoir dans le monde et dans l'Église, qui ne manquera pas, au dernier jour, de décerner la couronne immortelle à ceux qui auront gouverné comme il gouverne lui-même.

1. Pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coacte, sed spontanee secundum Deum : neque turpis lucri gratia, sed voluntarie : neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo. Et cum apparuerit princeps pastorum, percipietis inmarcescibilem gloriæ coronam. (I PETR., V, 2-4.)

IV. — *Dernière propriété du gouvernement de la Providence.*

Je considérerai, en quatrième lieu, une dernière propriété du gouvernement de Dieu; c'est qu'il s'étend d'une extrémité à l'autre de l'univers, et embrasse toutes les créatures du ciel et de la terre, depuis le plus élevé des séraphins jusqu'au moindre des vermis-seaux, procurant le bien de tous avec la même application que s'il n'avait pas autre chose à faire (1). Il prend néanmoins un soin spécial des hommes, et de chacun d'eux en particulier, jusqu'à veiller même sur un des cheveux de leur tête (2). Quelque nombreux que soient les enfants de notre premier Père, il a l'œil sur tous, comme s'il n'y en avait qu'un seul. Ce qu'il fit pour la famille de Noé dans l'arche, pour Adam seul dans le paradis terrestre, il le fait pour les nations presque innombrables répandues par toute la terre; car ni la multitude ne l'embarrasse, ni le petit nombre ne le rebute. Sa bonté, parce qu'elle est infinie, prend soin des grands et des petits (3); les peuples et les particuliers en ressentent les effets. Devant sa grandeur, tout est petit, pour sa charité tout est grand; aux regards de son infinie sagesse, plusieurs ne sont pas plus qu'un seul. Nous pouvons donc dire avec saint Augustin : O Dieu infiniment bon et infiniment puissant, vous avez soin de chacun de nous comme s'il n'y avait que lui

1. S. THOM., Part. I, quæst. 22, art. 2. — quæst. 103, art. 5 — S. AUGUST., *de Civitate Dei*, libr. V, cap. XI.

2. *Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt.* (MATTH., X, 30. — LUC., XXI, 18.)

3. *Quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus.* (*Sap.*, VI, 8.)

dans le monde, et vous veillez également au bien de tous et au bien de chacun en particulier (1).

Je conclurai de ce qui précède que le gouvernement de Dieu à mon égard réunit toutes les propriétés énumérées dans cette Méditation. Il est paternel, suave, fort, efficace, juste, et si avantageux que je ne saurais m'en plaindre avec raison. De là vient que l'Écriture, en parlant de la Providence, se sert souvent du nombre singulier, comme lorsque David dit de lui-même : *Le Seigneur me gouverne* (2), et lorsqu'Isaïe fait parler Dieu en ces termes : *Je suis le Seigneur qui te gouverne* (3). Ceci nous montre qu'il ne néglige personne, quoique sa providence, on ne peut le nier, s'exerce d'une manière spéciale en faveur des justes et des élus, et qu'il leur accorde des gages plus précieux de son infinie charité. Si je veux participer à cette providence particulière, je dois employer les trois moyens qui sont indiqués à la fin de la Méditation précédente, et qui consistent à faire, envers le souverain Maître des hommes, des actes de foi, d'espérance et de charité. — Je vous rends grâces, Père très aimant, de ce que vous prenez soin de moi, le plus ingrat des pécheurs, comme si j'étais seul sur la terre. Oh ! que ne puis-je vous remercier du bien que vous faites à tous les hommes ! et que ne m'est-il donné d'engager tous les hommes à vous remercier du bien que vous me faites, afin qu'eux et moi nous ayons le bonheur de vous posséder dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. O tu, bone omnipotens, qui sic curas unumquemque nostrum, tanquam solum cures; et sic omnes, tamquam singulos. (S. AUGUST., *Confession.* libr. III, cap. XI.)

2. Dominus regit me, et nihil mihi deerit. (*Ps.* XXII, 1.)

3. Ego Dominus Deus tuus docens te utilia, gubernans te in via qua ambulas. (*Is.*, XLVIII, 17.)

MÉDITATION XXXI.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU TOUCHANT LA NOURRI-
TURE DES ANIMAUX ET L'ENTRETIEN DE L'HOMME.

Nous emprunterons la matière de cette Méditation au merveilleux enseignement que le Sauveur nous donne concernant la divine Providence, nous bornant à commenter les paroles du texte sacré.

I. — *Sollicitude condamnée par les paroles de JÉSUS-CHRIST.*

JÉSUS dit à ses disciples : *Ne vous inquiétez point, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous* (1)?

Premièrement. Je considérerai quelle est la sollicitude que le Fils de Dieu condamne ici comme superflue et injurieuse à la Providence. On pèche en cette matière dans quatre circonstances. D'abord, lorsque les choses que l'on désire ne sont pas nécessaires à la vie, ni convenables à notre état, et qu'elles ne servent qu'à entretenir notre vanité et notre avarice; puis, lorsqu'on les recherche avant le temps, hors de saison, en prévision d'un avenir vague et éloigné; ensuite lorsqu'on les désire avec une intention désordonnée, n'estimant pas les choses à leur juste valeur, recherchant les biens temporels avant les biens spirituels, ou

1. Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur? (MATTH., VI, 31. — LUC., XII, 22.)

au détriment de ces derniers, ou par des moyens illi-
cites, ou pour des fins mauvaises, ou comme notre fin
dernière; enfin, lorsqu'on se laisse aller à des inquié-
tudes excessives, s'agit-il même de choses nécessaires,
car des inquiétudes de cette nature proviennent tou-
jours d'une attache immodérée aux biens temporels,
et dénotent peu de confiance en la Providence divine,
comme si Dieu ne prenait pas soin des intérêts tem-
porels et qu'il n'appartint qu'à nous d'y veiller. Pour
cette dernière raison l'inquiétude est ordinairement
vicieuse, lors même qu'il s'agit des biens spirituels.
Telle fut l'inquiétude de Marthe lorsqu'elle servait le
Sauveur avec empressement et avec trouble. Telle est
encore l'inquiétude de certaines âmes scrupuleuses,
timides ou pusillanimes qui se tourmentent indiscrète-
ment sur l'affaire de leur salut (1).

Je réfléchirai sur ces quatre désordres, et si je recon-
nais que je n'en suis pas complètement exempt, je
tâcherai de m'en corriger tout à fait, de peur que Dieu
ne me dise comme au riche avare : *Insensé, cette nuit
même on te redemandera ton âme, et les biens que tu as
amassés, à qui passeront-ils* (2)? C'est-à-dire : A quoi te
servira cette sollicitude? A quoi te serviront ces trésors
que tu tiens en réserve, et qui devaient faire le bon-
heur de ta vie, si tu ne dois pas voir le jour de demain?
Avertissement redoutable, dont JÉSUS-CHRIST tire
cette conclusion : C'est pourquoi je vous le dis : *Ne
vous inquiétez ni de la nourriture ni du vêtement, parce*

1. S. THOM., Part. 1, 2, quæst. 108, art. 1, ad 5. — Part. 2, 2, quæst. 55, art. 6, 7.

2. Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te : quæ autem parasti, cujus erunt? (LUC., XII, 20.)

que Dieu se charge d'en prendre soin (1). O mon âme, que le sort du riche avare te serve de leçon ; si tu ne veux point partager le châtement que lui attira sa conduite insensée, tiens-toi en garde contre une sollicitude excessive ; prête l'oreille à cette parole du prince des apôtres : *Jetes dans le sein du Seigneur vos inquiétudes et vos peines, parce qu'il a soin de vous* (2).

Secondement. Je considérerai la charité de Notre-Seigneur, qui, dans le dessein de nous épargner beaucoup de peines superflues, nous défend de rechercher avec trop de passion les biens temporels. *Ne soyez pas inquiets du lendemain*, dit-il ; *le lendemain aura soin de lui-même : à chaque jour suffit sa peine* (3). Ce qui signifie : Ne vous chargez pas aujourd'hui des soins qui sont pour un autre jour ; contentez-vous de ceux qui regardent celui-ci ; vous songerez, quand il en sera temps, au jour de demain ; car enfin vous ne savez ce qui arrivera demain, ni si vous vivrez jusque-là. Ne vous tourmentez donc point de l'avenir, bannissez des préoccupations qui seront peut-être inutiles. Abandonnez l'avenir à la divine Providence, qui embrasse tous les temps, et ne manquera pas de vous procurer dans l'occasion ce qui sera alors le plus utile et le plus convenable.

Troisièmement. Par ces paroles, le Fils de Dieu ne prétend en aucune manière nous défendre un soin juste et modéré, que l'on nomme *diligence*, par lequel

1. Ideo dico vobis : Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. (MATTH., VI, 25.)

2. Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis. (I PETR., V, 7.)

3. Nolite ergo solliciti esse in crastinum. Crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi ; sufficit diei malitia sua. (MATTH., VI, 34.)

nous nous appliquons à régler les affaires présentes et à pourvoir aux futures. Mais ce soin exclut nécessairement les quatre défauts signalés tout-à-l'heure. Il ne s'attache qu'à des choses nécessaires ou utiles, soit au corps, soit à l'âme ; il n'est point précipité ; il a toujours une fin louable, et dans la recherche du bien, il garde une telle modération, qu'il ne souffre ni emportement, ni inquiétude. Un soin de cette nature, loin de choquer la Providence divine, en est au contraire un effet, et comme l'instrument dont elle se sert pour exécuter ses desseins. Aussi est-il loué par la sainte Écriture, qui nous recommande *de marcher avec sollicitude devant Dieu, de conserver avec sollicitude l'unité de l'esprit dans les liens de la paix, de combattre avec sollicitude la paresse* (1). — O Dieu éternel, dont la providence est pleine de sollicitude sans être inquiète, vigilante sans jamais se troubler, délivrez-moi de la sollicitude que vous m'interdisez, et inspirez-moi celle que vous me recommandez, afin que, me proposant pour modèle l'activité tranquille de votre Providence, je sois empressé à vous servir comme vous êtes empressé à me faire du bien. Que toute ma préoccupation soit de pleurer aujourd'hui mes péchés passés, de prendre les moyens de vous plaire dans le présent, et de ne plus vous offenser à l'avenir. C'est à cela que je dois m'appliquer en ce jour dans l'espérance que vous m'aidez à en faire autant demain.

1. Indicabo tibi, ô homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te : Utique facere judicium, et diligere misericordiam, et sollicitum ambulare cum Deo tuo. — Solliciti servare unitatem Spiritus in vinculo pacis. — Sollicitudine non pigri. (MICH., VI, 8. — *Eph.*, IV, 3. — *Rom.*, XII, 11.)

II. — *Premier motif de confiance en la Providence.*

Je considérerai l'admirable raison dont se sert Notre-Seigneur pour nous engager à nous confier en la divine Providence. *L'âme, dit-il, n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement* (1)?

Premièrement. Ces paroles renferment trois vérités d'une haute importance. La première est que l'âme vaut mieux que la nourriture, et que le corps est préférable au vêtement. Par la nourriture et par le vêtement, il faut entendre tout ce que le monde a de précieux, et tout ce qui sert non seulement à nourrir le corps et à le parer, mais encore au logement, à une récréation honnête, à la pompe et à l'éclat. La seconde vérité est que le Seigneur nous a donné l'âme et le corps par un bienfait tout gratuit, sans aucun mérite, sans aucune coopération de notre part; et que c'est lui par conséquent qui nous a mis dans la nécessité de manger pour nous conserver la vie, et de nous vêtir pour couvrir notre nudité depuis qu'Adam s'est dépouillé de la robe d'innocence. La troisième vérité est que celui qui nous a donné ce qui vaut davantage, ne nous refusera pas ce qui est de moindre valeur. Puis donc que Dieu a fait dépendre la conservation du corps et de l'âme de choses qui leur sont inférieures, il témoigne clairement par là qu'il saura, qu'il pourra, qu'il voudra nous donner aussi ces choses dont l'usage nous est nécessaire. La même bonté qui s'est signalée par le premier don le portera à nous accorder le second.

1. Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum? (MATTH., VI, 25.)

Secondement. Le Sauveur conclut de cette triple vérité que nous devons bannir toute sollicitude excessive au sujet de la nourriture et du vêtement, et nous confier en la divine Providence. Après nous avoir donné sans mérite de notre part une chose aussi précieuse que le corps et l'âme, il ne manquera pas de nous procurer ce qui est beaucoup moins précieux, la nourriture et le vêtement. — O Seigneur d'une libéralité sans bornes ! ô Maître d'une sagesse infinie ! comment pourrai-je vous remercier d'un bienfait si avantageux et d'une doctrine si salutaire ? Je crois ce que vous me dites ; j'espère ce que vous me promettez ; et plein de confiance en votre providence, je veux par reconnaissance me montrer fidèle à vos divins enseignements.

Troisièmement. Je conclurai encore de cette parole du Fils de Dieu, que l'âme étant plus précieuse que la nourriture, et le corps plus précieux que le vêtement, je ne dois faire usage de l'un et de l'autre que dans la mesure convenable au bien du corps et de l'âme, évitant tout excès qui ne pourrait leur être que préjudiciable. Car ce serait une insigne folie de préférer ce qui est précieux, et de livrer presque gratuitement au démon son âme ou celle du prochain. C'est ce qui a fait dire à l'apôtre saint Paul cette énergique parole : *N'allez pas pour un vil aliment détruire l'œuvre de Dieu, et faire périr l'âme de votre frère pour qui JÉSUS-CHRIST est mort* (1). — O mon aimable Rédempteur, qui avez dit : *Que sert à l'homme de gagner le monde*

1. Noli cibo tuo illum perdere, pro quo Christus mortuus est... Noli propter escam destruere opus Dei. (*Rom.*, XIV, 15, 20.)

entier, s'il perd son âme (1) ? faites-moi la grâce d'estimer le bien de mon âme plus que l'empire de tout l'univers, et de craindre plus sans comparaison la perte de mon âme que celle de tous les trésors et de toutes les grandeurs du monde.

Quatrièmement. On peut encore établir sur la doctrine cette maxime générale, que Dieu ne nous gratifie pas d'un don extraordinaire, sans y ajouter les dons secondaires qui sont nécessaires ou convenables pour que nous puissions profiter du premier. C'est sur ce principe qu'est fondé cet admirable raisonnement de saint Paul : *Celui qui n'a pas épargné même son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, ne nous a-t-il pas donné toutes choses avec lui* (2) ? Or, y a-t-il rien de comparable à ce Fils unique, pour l'honneur et le service duquel toutes choses ont été créées ? Disons donc, en continuant le raisonnement de l'Apôtre : Celui qui nous offre son ciel et son royaume, ne nous fournira-t-il pas les moyens nécessaires pour l'obtenir ? Celui qui a daigné nous appeler à un état de perfection, ou à quelque dignité dans son Église, ne nous aidera-t-il pas à remplir tous nos devoirs ? Celui, enfin, qui nous offre son corps et son sang dans l'Eucharistie pour soutenir la vie de nos âmes, nous laissera-t-il manquer des autres aliments qui sont incomparablement de moindre valeur, et nécessaires à la vie du corps ? — O généreux bienfaiteur qui, en me donnant ce qui est infiniment précieux, me présentez pour le conserver

1. Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ? (MATTH., XVI, 26.)

2. Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ? (Rom., VIII, 32.)

ce qui est d'un moindre prix, puisque vous me comblez de tant de biens, éclairez mon intelligence afin que je les connaisse et les estime autant que je le dois ; embrasez mon cœur de votre amour afin que je vous serve et vous aime en retour de vos dons, et que je mérite par une humble reconnaissance de les posséder sans fin.

Cinquièmement. Je remarquerai enfin que Notre-Seigneur, en nous disant qu'il aura soin de ce qui regarde notre nourriture et nos vêtements, nous promet par là même sa protection pour nos terres, nos vignes, nos oliviers, nos pâturages et nos troupeaux ; il nous donne aussi l'assurance qu'il conservera le lin, la laine, la soie avec les vers qui la produisent, ainsi que toutes les autres choses nécessaires à notre entretien. Par conséquent, c'est par les soins de la Providence que viennent les pluies, les neiges, le vent, les temps favorables qui rendent la terre si fertile en toutes sortes de fruits. Ce sont donc là autant de bienfaits du Seigneur, et autant d'effets de sa sollicitude à notre égard. Mettons en lui notre confiance, servons-le avec fidélité, il nous donnera abondamment ces biens matériels : ne nous en a-t-il pas accordé de plus précieux ? La confiance bannira les inquiétudes que nous apportent les pluies, la sécheresse, les orages, les intempéries des saisons ; *nous jetterons dans le sein de Dieu ces soins importuns* dont il se charge lui-même (1), et nous lui dirons : Seigneur, puisque vous nous avez donné une âme et un corps qui ne sauraient se passer de vêtement et de nourriture, ne nous laissez pas man-

1. *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet. (Ps. LIV, 23.)*

quer des biens temporels, afin que nous travaillions avec plus de confiance à nous procurer les biens éternels.

III. — *Deuxième motif de confiance.*

Regardez les oiseaux du ciel et les corbeaux ; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit : ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux (1) ?

Premièrement. J'admiration la merveilleuse providence de Dieu à l'égard des oiseaux. Il fournit à tous la nourriture convenable. Il a soin non seulement des grands, mais aussi des petits; et non seulement de ceux qui s'appriivoisent et sont utiles à l'homme, mais encore des plus farouches, qui sont inutiles et même nuisibles, comme les corbeaux. Il se glorifie même de cette providence, lorsqu'il dit à Job : *Qui prépare au corbeau sa nourriture, lorsque ses petits errent çà et là, et que, pressés par la faim, ils crient vers le Seigneur (2) ?* Comme s'il disait : C'est ma providence qui donne au corbeau sa nourriture, bien que ce soit un animal insatiable et si peu utile au monde. S'il vient à oublier ses petits, j'en prends soin, et je leur tiens lieu de père, je prête l'oreille à leurs cris, et ils reçoivent de moi la nourriture qu'ils me demandent. Si donc, reprend JÉSUS-CHRIST, votre Père qui est dans le ciel nourrit les oiseaux, quoiqu'il ne soit pas proprement leur père, mais leur Seigneur seulement, parce qu'ils ne sont pas

1. Respiciite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea : et pater vester cœlestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis? (MATTH., VI, 26. — LUC., XII, 24.)

2. Quis præparat corvo escam suam, quando pulli ejus clamant ad Deum vagantes, eo quod non habeant cibos? (JOB, XXXVIII, 41. — Ps. CXLVI, 9.)

capables d'être ses enfants, à combien plus forte raison sera-t-il attentif à vous nourrir, vous qui êtes ses vrais fils, et qu'il estime plus que tous les êtres privés de raison ! S'il entend le cri des corbeaux, et s'il est touché de les voir souffrir, combien plus entendra-t-il vos cris et compatira-t-il à votre indigence ! Même muette, elle sera une prière et un cri qui obtiendront un prompt secours. — O Père très aimant, que les oiseaux du ciel, que les hommes qui sont sur la terre glorifient votre providence ! Que les oiseaux par leurs chants, et les hommes par leurs cantiques de louanges publient vos miséricordes et votre empressement à remédier à leurs misères !

Secondement. J'admirerai la manière dont la divine Providence nourrit les oiseaux, sans qu'ils se mettent en peine *de semer, de moissonner, d'amasser dans des greniers*. Dieu leur prépare lui-même, à tous et à chacun d'eux, la nourriture qui leur est nécessaire, et il leur enseigne à se la procurer par mille industries, et à la partager avec leurs petits. Il dresse l'aigle à la chasse des autres oiseaux, dont il fait *boire le sang à ses aiglons* (1) ; tandis que les martinets et les hirondelles, dans leur vol rapide, saisissent, comme en se jouant, les insectes que l'Auteur de la nature a répandus dans l'air en nombre infini : repas léger sans doute, mais qui les entretient bien portants, et ne leur laisse pas désirer d'autres mets. Le Sauveur conclut de là que nous ne devons pas trop nous inquiéter de semer, de moissonner et d'amasser d'abondantes provisions. S'il prend tant de soin des oiseaux qui ne sèment ni ne mois-

1. *I.ulli ejus lambent sanguinem; et ubicumque cadaver fuerit, statim adest.* (JOB, XXXIX, 30.)

sonnent, que ne fera-t-il pas pour ses enfants? Conten-tions-nous donc du soin modéré qu'il nous commande d'apporter aux choses qui regardent notre entretien. — O mon âme, bannis ces inquiétudes injurieuses à la providence de ton Père céleste. Si les oiseaux, exempts de toute sollicitude, reçoivent de lui leur nourriture de chaque jour, comment ne l'accorderait-il pas aux mêmes conditions à l'homme qui est le chef-d'œuvre de ses divines mains? O Père très charitable, votre providence me tiendra lieu désormais de celliers et de greniers; c'est le seul fond où j'ai résolu de semer et de moissonner. Sans elle tous mes efforts seraient inutiles; avec elle des soins modérés seront efficaces; elle suppléera à ce qu'ils pourraient avoir d'insuffisant.

Troisièmement. Je remarquerai que Dieu pourvoit avec la même providence à la subsistance des poissons de la mer et des animaux terrestres, sans que rien leur manque en aucun temps. C'est ce qui a fait dire au Psalmiste : *Les yeux de toutes les créatures sont fixés sur vous, Seigneur, et vous donnez à toutes leur nourriture au temps opportun. Vous ouvrez votre main, et vous rassasiez tout ce qui respire* (1). *Les lionceaux et tous les animaux de la forêt sortent pendant la nuit pour chercher la proie que votre providence leur a préparée* (2). O mon Sauveur, qui avez dit : *Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens* (3), si les

1. Oculi omnium in te sperant, Domine; et tu das escam illorum in tempore opportuno. Aperis tu manum tuam: et imples omne animal benedictione. (Ps. CXLIV, 15, 16.)

2. Posuisti tenebras, et facta est nox: in ipsa pertransibunt omnes bestiae silvæ. Catuli leonum rugientes, ut rapiant et quærant a Deo escam sibi. (Ps. CIII, 20, 21.)

3. Qui respondens, ait: Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. (MATTH., XV, 26.)

chiens mêmes sont l'objet de votre sollicitude, pourriez-vous abandonner vos enfants? Si vous apaisez la faim des animaux féroces, auriez-vous moins de charité pour les hommes? *Que vos miséricordes, Seigneur, que les merveilles que vous accomplissez en faveur des enfants des hommes, vous glorifient! Vous rassasiez ceux qui ont faim, vous comblez de biens ceux qui sont en proie à l'indigence. Vous nourrissez toute chair, parce que votre miséricorde est éternelle* (1). O mon âme, *dépose dans le sein de Dieu le fardeau de tes misères, et il te soutiendra; il ne différera pas pour toujours l'attente du juste* (2). Sa providence sera la mère qui te nourrira, le bouclier qui te défendra, l'ancre qui t'affermira, la couronne qui sera ta gloire dans toute l'éternité.

IV. — *Troisième motif de confiance.*

Qui d'entre vous, avec tous ses soins, peut ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? Si donc les moindres choses sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous inquiétez-vous des autres (3)?

Premièrement. Je remarquerai ici que la divine Providence a déterminé, selon le tempérament et la complexion de chacun, quelle doit être sa taille, en sorte que nul n'y peut rien ajouter, quelque effort qu'il fasse. De cette vérité, le Sauveur conclut que, comme la

1. Confiteantur Domino misericordie ejus, et mirabilia ejus filiis hominum. Qui satiavit animam inanem, et animam esurientem satiavit bonis. — Qui dat escam omni carni : quoniam in æternum misericordia ejus. (Ps. CVI, 8, 9. — Ps. CXXXV, 25.)

2. *Jaeta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet : non dabit in æternum fluctuationem justo.* (Ps. LIV, 23.)

3. *Quis autem vestrum cogitando potest adjicere ad staturam suam cubitum unum? Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de cæteris solliciti estis?* (LUC., XII, 25, 26. — MATH., VI, 27.)

Providence nous fait croître la nuit et le jour, jusqu'à ce que nous ayons atteint notre taille parfaite, sans que nous sachions comment cela s'opère; de même elle saura nous procurer tout ce qui est nécessaire pour le vivre et le vêtement, selon que nous sommes plus grands ou plus petits. Car celui qui fait un don considérable, n'en refuse pas un moindre, si le premier ne peut subsister sans le second. Elle se sert souvent pour cela de moyens secrets, et auxquels nous ne pensons pas, afin que nous reconnaissions plus évidemment le soin qu'elle prend de nous, et que nous apprenions à nous confier en elle et à servir le Seigneur avec plus de diligence.

Secondement. Le Fils de Dieu tire encore des mêmes paroles la conclusion suivante. Puisque nous ne pouvons, par nos propres efforts, croître *d'une coudée*, ni même d'un pouce, et que nous l'essaierions en vain; ainsi est-il raisonnable que nous bannissons toute inquiétude au sujet de la nourriture et du vêtement, et que nous ne prétendions pas obtenir l'un et l'autre par notre seule industrie, car sans l'aide de la Providence, tous nos efforts seraient impuissants. *Si les moindres choses*, nous dit le Sauveur, *sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous tant préoccuper des autres?* Ne savez-vous pas que sans moi vous ne pouvez rien, et que c'est moi qui dois vous pourvoir de tout? — O Père céleste, je rends grâces à votre souveraine providence, non seulement de ce que vous m'avez donné un corps, mais aussi de ce que vous le faites croître le jour et la nuit, soit que je dorme, soit que je veille en pensant à tout autre chose (1). Je vous conjure, Seigneur, de ne

1. Et increscat dum nescit ille. (MARC., IV, 27.)

pas prendre un moindre soin de mon âme, qui est plus précieuse que mon corps, et de la faire croître en vertu et en perfection. Car *celui qui plante n'est rien ; celui qui arrose n'est rien ; et c'est vous seul qui avez le pouvoir de donner l'accroissement* (1).

Troisièmement. On peut inférer du même principe que chacun doit être content du corps que la nature lui a donné, de quelque taille et de quelque forme qu'il soit, car il est l'œuvre de la Providence qui l'a fait tel qu'il est, pour le bien de l'homme et pour la gloire du Créateur. Nous devons donc lui en rendre grâces, et nous réjouir de ce qu'il est également glorifié du petit et du grand, du faible et du fort.

Celui qui a une taille élevée, n'a point lieu d'en tirer vanité, et celui qui est de stature exigüe aurait tort de s'en affliger. *C'est Dieu, dit le Psalmiste, qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes* (2). *Or, qui oserait dire à Dieu : Pourquoi n'avez-vous fait ainsi* (3)? — Il me suffit, Seigneur, pour être content, de savoir que vous avez formé ce corps ; et s'il s'agissait de le former de nouveau, je remettrais ce soin entre vos mains, persuadé que le plus avantageux et le plus sûr pour moi est de m'abandonner à votre gouvernement, et de conformer en tout ma volonté à la vôtre.

V. — *Quatrième motif de confiance.*

Et pourquoi vous inquiéter du vêtement ? Considérez les lis des champs ; voyez comme ils croissent : ils ne

1. Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat ; sed, qui incrementum dat, Deus. (1 Cor., III, 7.)

2. Ipse fecit nos, et non ipsi nos. (Ps. XCIX, 3.)

3. Quis dicere potest : Cur ita facis ? (JOB, IX, 12.)

travaillent pas, ils ne filent pas. Or je vous dis que Salomon dans toute sa gloire n'était pas vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qui demain sera jetée au four, que ne fera-t-il pas pour vous, hommes de peu de foi (1) ?

Premièrement. Je remarquerai ici que la Providence a donné à tous les êtres vivants un vêtement conforme à leur nature. Elle a revêtu les poissons d'écailles, les oiseaux de plumes, les autres animaux de cuir ou de laine, les arbres d'écorces solides. Elle a fait plus pour l'homme. Comme il n'avait pas naturellement de quoi se couvrir, elle lui donna dans l'état d'innocence sa grâce avec la justice originelle, qui lui permettait de se passer de vêtements matériels, sans ressentir aucune incommodité ni aucune confusion de sa nudité. Mais après qu'Adam et Ève eurent perdu ce vêtement par le péché, et que, *honteux de se voir nus, ils eurent cousu ensemble quelques feuilles de figuier* pour s'en couvrir (2), la divine Providence eut encore pitié d'eux, et les voyant si mal vêtus, elle leur fit elle-même, ou par le ministère d'un ange, des vêtements de peaux d'animaux. Par là, Dieu voulait, d'une part remédier à leur nécessité présente, et de l'autre leur enseigner la manière de se vêtir à l'avenir. Il voulait surtout leur faire comprendre, ainsi qu'à nous, que leur péché n'aurait pas pour effet de nous exclure de toute participation à sa divine providence, et qu'il ne laisserait pas de

1. Et de vestimento quid solliciti estis? Considerate lilia agri quomodo crescunt: non laborant neque nent. Dico autem vobis: quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis. Si autem fœnum agri, quod hodie est, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit; quanto magis vos, modicæ fidei? (MATTH., VI, 28-30. — LUC., XII, 27, 28.)

2. Et aperti sunt oculi amborum: cumque cognovissent se esse nudos, consuerunt folia ficus, et fecerunt sibi perizomata. (Genes., III, 7.)

nous procurer les vêtements propres à des pécheurs, de même qu'avant leur chute, il leur en avait donné de convenables à l'état de justice. — O Père très doux et très miséricordieux, qui pourrait ne pas vous aimer ? qui serait assez ingrat pour ne pas remercier votre aimable providence de ses bontés ? C'était peu sans doute, qu'après avoir donné à tous les animaux de quoi se couvrir, vous fissiez à l'homme la même faveur ; mais ce qu'on ne peut assez admirer, c'est que les hommes, étant descendus par le péché au-dessous des animaux, votre divine providence ne consente pas à les abandonner. Celui qui avait déchiré la robe précieuse de l'innocence et de la justice originelle, méritait de demeurer nu à jamais, dans une perpétuelle confusion pour le corps et pour l'âme ; mais votre miséricorde infinie se laissant toucher de son malheur, quoique volontaire, revêtit son corps de peaux d'animaux, et lui inspira en même temps le désir de recouvrer, par la pénitence, la grâce dont le péché avait dépouillé son âme. — Que mon âme donc et mon corps vous louent, Seigneur, du soin que vous prenez de leur donner le vêtement qui leur est convenable, et que l'un et l'autre se consacrent entièrement à votre service. Car si vous avez tant de sollicitude pour les pécheurs qui vous offensent, que ne ferez-vous pas pour les justes qui vous servent ?

Secondement. Je considérerai que Notre-Seigneur, pour nous délivrer de toute sollicitude en ce qui regarde le vêtement, nous propose l'exemple non des lis que l'industrie de l'homme cultive dans les jardins, mais de ceux qui croissent d'eux-mêmes dans les champs, sans qu'on les plante et qu'on les arrose. *Ils ne filent point,*

comme les femmes ; *ils ne travaillent point*, comme les hommes ; et cependant, par la seule providence du Créateur, ils naissent revêtus d'un tel éclat que Salomon, dans toute la splendeur de sa gloire, ne parut jamais couvert d'un vêtement aussi magnifique. Si donc le Seigneur se montre si prodigue envers un lis qui fleurit aujourd'hui, et qui demain se desséchera et sera jeté au feu ; combien plus le sera-t-il envers l'homme, dont la vie est plus longue, et qui n'a pas été créé pour le feu, mais pour le ciel ! — O mon âme, si les grands du monde, fussent-ils plus sages et plus puissants que Salomon, sont incapables de faire pour eux ce que Dieu se plaît à faire pour les lis des campagnes, apprends de là qu'il vaut mieux mettre sa confiance dans le Seigneur que dans les princes ⁽¹⁾, puisque les princes ne peuvent nous donner ce que nous pouvons attendre de la libéralité de Dieu.

Troisièmement. Je remarquerai enfin pourquoi le Sauveur, voulant nous faire connaître le soin que la Providence a de fournir les hommes des vêtements dont ils ont besoin, ne s'est pas servi de l'exemple des poissons et des animaux de la terre, qui sont couverts d'écaillés ou de peaux très dures, mais de celui des lis, qui naissent aujourd'hui dans les campagnes, et qui demain seront jetés au feu. Il l'a fait pour deux raisons.

La première est pour nous montrer qu'en ce qui concerne le vêtement, sa providence ne se contente pas de donner aux hommes le nécessaire, car il suffirait de les vêtir comme Adam de peaux de bêtes, mais qu'elle leur procure des étoffes d'or et de soie, afin

1. Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus. (Ps. cxvii, 9.)

qu'ils paraissent dans l'éclat que demandent leur dignité et leur naissance, non par un motif de vaine gloire, mais pour l'honneur de celui qui les élève au-dessus des autres créatures.

La seconde raison, plus spirituelle, est pour marquer la libéralité de cette même Providence qui répartit des vêtements précieux, non seulement aux justes et aux élus, mais aussi aux vains amateurs du monde, qui, semblables à l'herbe des champs, semblent fleuris aujourd'hui, et qui demain seront précipités dans le feu de l'enfer. D'où il est aisé de conclure que, si Dieu se montre si magnifique à l'égard des réprouvés, il le sera bien plus encore envers les élus, et que s'il revêt de tant de gloire ceux qui doivent servir d'aliment au feu éternel, il en réserve une incomparablement plus grande à ceux qui sont destinés à être les habitants de son royaume céleste. — O souverain Auteur de tous les dons, je vous rends grâces de ce que, pour manifester votre providence, vous donnez à vos créatures de si splendides vêtements. Pour moi, je renonce de bon cœur à cette pompe extérieure, et l'unique chose que je vous demande, c'est que vous daigniez revêtir mon âme de votre grâce dans le temps, et de votre gloire dans l'éternité.

VI. — *Cinquième motif de confiance.*

Ne vous inquiétez point, en disant : Que mangerons-nous ? ou que boirons-nous ? ou de quoi nous vêtirons-nous ? et ne vous laissez point emporter à ces soins. Car les Gentils s'occupent de ces choses ; mais votre Père sait que vous en avez besoin (1).

1. Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur ? Hæc enim omnia gentes inquirunt. Scit enim pater vester, quia his omnibus indigetis. (MATTH., VI, 31, 32.)

Premièrement. Je considérerai combien JÉSUS-CHRIST désire que ses disciples bannissent toute inquiétude par rapport aux choses temporelles, et mettent leur confiance en sa providence. C'est pour cette raison qu'il leur recommande à plusieurs reprises de ne pas se mettre en peine du manger et moins encore du boire. Il ajoute cette parole dans saint Luc : *Gardez-vous de vous élever* (1) ; et par là il leur défend de s'inquiéter au sujet de certaines choses que la providence prend à sa charge. Ainsi, en premier lieu, qu'ils ne recherchent pas avec passion la gloire, l'honneur, les vaines louanges, les dignités et les grandeurs de la terre. En second lieu, qu'ils ne s'enorgueillissent pas des biens que Dieu leur a donnés ; qu'ils sachent s'en contenter, et qu'ils les possèdent sans attache comme sans ostentation (2). En troisième lieu, qu'ils mettent des bornes à leur ambition ; que jamais ils ne briguent des emplois qui sont au-dessus de leurs forces, et qu'en tout ils mesurent leurs désirs à leur faiblesse (3). En quatrième lieu, qu'ils ne lèvent pas les yeux par une curiosité condamnable pour observer dans le ciel et dans les astres quelques signes de ce qui doit leur arriver, comme si le succès de leurs entreprises dépendait de la situation et des divers aspects des planètes (4). Qu'ils soient persuadés, au contraire, que la Providence divine gouverne tout, et qu'elle fait réussir les choses selon qu'il lui plaît, soit qu'elles se décident par les avis de plusieurs, ou par le sort, ou par la volonté d'un souverain ; car rien n'est l'effet du hasard

1. Nolite in sublime tolli. (LUC., XII, 29.)

2. Divitibus hujus sæculi præcipe non sublime sapere. (1 Tim., VI, 17.)

3. Altiora te ne quæsieris, et fortiora te ne scrutatus fueris. (Eccli., III, 22.)

4. A signis cœli nolite metuere, quæ timent gentes. (JEREM., X, 2.)

et tout est soumis à l'ordre de l'arbitre de nos destinées (1). *Les billets du sort*, dit le Sage, *sont jetés dans l'urne, mais c'est le Seigneur qui conduit la main de ceux qui les tirent* (2). *Le cœur du roi*, dit-il en un autre endroit, *quelque volontaire qu'il soit, est dans la main du Seigneur, et il l'incline du côté qu'il veut* (3). Dieu préside d'une manière particulière à l'élection des princes et des prélats ; il est le principal dispensateur des emplois et des dignités dans l'Église et dans l'État. Quoique l'ambition et l'injustice jouent un grand rôle dans ces circonstances ; quoiqu'il s'y commette beaucoup d'autres péchés que Dieu permet pour des fins connues à lui seul ; il n'en demeure pas moins vrai que le résultat concourt à l'accomplissement de ses suprêmes desseins. C'est donc faire injure à la divine Providence de s'abandonner à des inquiétudes immodérées, d'en perdre le sommeil et de se fatiguer l'esprit à chercher des moyens d'acquérir des biens temporels ; mais ce qui est plus coupable encore, c'est d'employer pour se les procurer, des moyens illicites et contraires à la loi de Dieu. Comme on le verra bientôt, la divine Providence a le pouvoir et la volonté de nous procurer ces avantages dans la mesure qui nous convient, sans que nous ayons recours à des voies qu'elle condamne. Elle se servira pour cela de moyens licites qu'elle nous suggérera de prendre ou qu'elle prendra elle-même à notre insu. C'est ainsi qu'il faut expliquer cette parole de Notre-Seigneur : *Ne vous élevez point dans vos pensées*. C'est-à-dire : Ne vous laissez pas aller à des inquié-

1. In manibus tuis sortes mere. (*Ps.* XXX, 16.)

2. Sortes mittuntur in sinum, sed a Domino temperantur. (*Prov.*, XVI, 33.)

3. Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini : quocumque voluerit, inclinabit illud. (*Prov.*, XXI, 1.)

tudes qui vous déchirent ; ne regardez pas le ciel en poussant des gémissements et des soupirs, errant de côté et d'autre, et poursuivant en vain la réalisation de vos prétentions insensées (1). — Grand Dieu, qui habitez au plus haut des cieux, et qui, du trône de votre gloire, contemplez et gouvernez toutes les choses d'icibas, je me sou mets avec confiance aux dispositions de votre divine volonté. Je ne craindrai point de lever les yeux vers le ciel, où vous êtes, attendant de votre bonté le secours qui m'est nécessaire pour vivre chrétiennement sur la terre, et mériter de vous posséder un jour dans le ciel.

Secondement. Je considérerai deux raisons admirables que le Fils de Dieu allègue pour nous persuader de bannir de notre esprit tous soins superflus.

La première est que *les païens* et les hommes du monde *recherchent ces choses*. Ce qui signifie : Rechercher les biens temporels avec une pareille sollicitude et par de tels moyens, c'est le propre des Gentils qui ne croient pas à la Providence, comme il est dit au livre de Job (2) ; ou des mondains qui la nient, sinon de paroles, du moins par leurs œuvres ; ou des imparfaits qui, par leur peu de confiance, se troublent comme les infidèles (3). — O Maître souverain, dont la doctrine passe *pour folie dans l'esprit des Gentils* (4), et pour illusion dans l'esprit des sages du monde, qui, ne pouvant pénétrer les secrets de votre providence ado-

1. THEOPHYLACT., in hunc locum.

2. Quid enim novit Deus?... Nubes latibulum ejus, nec nostra considerat. (JOB, XXII, 13, 14.)

3. Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in Excelso? (Ps. LXXII, 11.)

4. Gentibus autem stultitiam. (1 Cor., 1, 23.)

nable, *blasphèmement ce qu'ils ignorent* (1); éclairez ces aveugles de votre lumière, afin qu'ils commencent à vous connaître et à vous aimer. Et puisque vous m'avez fait la grâce de me découvrir la vérité qui leur est cachée, faites aussi que mes œuvres soient conformes à ma foi, afin que je ressente les merveilleux effets dont elle est le principe.

La seconde raison est on ne peut plus consolante. *Votre Père céleste*, dit le Sauveur, *sait que vous avez besoin de toutes ces choses*. Il marque en ce peu de mots les trois attributs de Dieu sur lesquels est fondée notre espérance : sa sagesse, qui connaît nos besoins ; sa bonté toute paternelle, qui est prête à nous secourir ; sa puissance, qui peut tout, et ne permettra pas que nous manquions jamais des choses nécessaires à la vie : vérité que nous devons tenir pour constante.

Troisièmement. Ces réflexions sont extrêmement puissantes pour me mettre l'esprit en repos, dans quelque nécessité que je me trouve. Car je puis me dire à moi-même : Cette chose que je désire m'est utile ou non. Si elle ne m'est pas utile, si au contraire elle doit être nuisible à mon âme ou à mon corps, je n'en veux point, et j'espère que la providence de Dieu la détournera de moi ; mais si elle m'est véritablement utile, il est certain que cette même Providence me la procurera. Car Dieu étant père, il désire mon bien ; étant sage, il connaît le moyen de me venir en aide ; étant tout-puissant, il peut exécuter ce qu'il a résolu dans sa bonté. En raisonnant de la sorte, je serai toujours content, et j'éprouverai la vérité de cette parole du Sage :

1. Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant. (JUD., *Epist. cathol.* 10.)

Le juste ne tombera pas dans la tristesse, quelque chose qui lui arrive (1) : tant il est persuadé que rien n'arrive ici-bas que selon l'ordre de la providence du Père céleste. — O Père très aimant, je veux vous servir désormais dans la peine et dans la joie, appuyé sur votre providence ; il me suffit de savoir que vous connaissez ma nécessité, pour croire, sans aucune hésitation, que vous viendrez me secourir quand il en sera temps.

VII. — *Sixième motif de confiance : avantages promis à ceux qui cherchent avant toutes choses le royaume du ciel.*

Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît (2).

Le Sauveur nous apprend par cette admirable sentence comment nous devons régler nos désirs, si nous voulons nous rendre dignes des soins de sa providence. Chacune de ces paroles renferme un sens profond et mérite d'être méditée à part.

La première est, *d'abord*, c'est-à-dire, avant et par-dessus toutes choses. Que ce royaume soit le premier, le principal objet de vos désirs et de vos efforts ; qu'il soit la fin dernière que vous vous proposiez ; n'estimez rien au-dessus, rien à l'égal de cette glorieuse demeure, excluant tout désir étranger comme indigne de tant de grandeur.

La seconde parole est, *cherchez*. JÉSUS ne dit pas : Mettez-vous en peine, témoignez de l'empressement,

1. Non contristabit justum quicquid ei acciderit. (*Prov.*, XII, 21.)

2. Querite ergo primum regnum Dei, et justitiam ejus : et hæc omnia adjicientur vobis. (*MATTH.*, VI, 33.)

parce qu'une sollicitude immodérée, même quand il s'agit du royaume céleste, déplaît à Dieu, ainsi qu'il a été dit précédemment (1), à cause de l'hésitation qui l'accompagne, et de la défiance qui en est le principe.

La troisième, *le royaume de Dieu*, c'est-à-dire, le royaume céleste, le royaume éternel où l'on voit Dieu, où l'on règne à jamais avec lui. Et ce royaume, nous devons le chercher, non seulement parce qu'il est notre bien, mais encore afin que Dieu règne en nous, afin que son royaume s'étende dans tout le monde, et que son nom soit sanctifié par tous les hommes.

La quatrième, *sa justice* ; la justice de Dieu, ou de son royaume, la justice qui fait les justes et embrasse toutes les vertus, toutes les œuvres qui sont des moyens et des titres pour obtenir ce royaume et acquérir la couronne de justice. Or il est à remarquer que JÉSUS-CHRIST ne dit pas : Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et vous chercherez ensuite sa justice, mais : Cherchez le royaume et la justice de Dieu tout ensemble, car l'un ne se peut chercher sans l'autre. Ne serait-ce pas, en effet, se faire illusion de s'imaginer que l'on cherche sérieusement le royaume de Dieu, lorsqu'on néglige d'acquérir la justice et la sainteté ? Que sert de vouloir arriver au ciel, si l'on n'en prend pas le chemin ? Dieu blâme les inquiétudes exagérées, mais il ne condamne pas avec moins de force la tiédeur et la lâcheté. — O Roi éternel, puisque vous m'ordonnez de chercher votre royaume et votre justice, prévenez-moi par votre miséricorde, et aidez-moi à pratiquer si fidèlement la justice, qu'elle soit pour moi un moyen sûr d'entrer dans le royaume.

1. Part. III, Méditat. xv, § 4.

La cinquième parole est celle-ci : *Et tout le reste vous sera donné par surcroît*. Je remarquerai que, par cette dernière parole, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST s'engage formellement à prendre un soin spécial de ceux qui chercheront avant tout son royaume et sa justice. Il leur promet qu'il les aidera à se procurer les choses nécessaires à la vie avec plus de facilité que les hommes du monde, qui les recherchent avec tant d'anxiété. C'est ce que le Psalmiste a prédit en ces termes : *Les riches ont souffert l'indigence et la faim ; mais ceux qui cherchent le Seigneur ne manqueront d'aucun bien* (1). Ce qui signifie : Ceux qui se confient en leurs richesses seront sujets à manquer de beaucoup de choses, mais ceux qui cherchent Dieu et placent en lui leur confiance, ne manqueront d'aucun bien spirituel ni corporel, à moins que le temporel ne doive nuire au spirituel. Et dans ce cas, la privation accidentelle de nourriture ou de vêtement tournera au plus grand bien de leur âme.

Je remarquerai aussi que Notre-Seigneur, après avoir recommandé à ses disciples de chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice, n'ajoute pas : Cherchez ensuite les biens temporels. Car quoiqu'il soit licite de se les procurer par des soins modérés, le Sauveur néanmoins, pour éloigner des siens toute cause d'inquiétude, garde le silence sur ce point. Saint Paul, suivant les principes de son Maître, veut *que nous usions des choses de ce monde* avec un détachement complet et que nous évitions ainsi tout ce qui serait

1. Divites egruerunt et esurierunt : inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono. (Ps. XXXIII, 11.)

pour nous occasion de trouble ou de péché (1). Chercher les biens temporels de cette sorte, c'est chercher en même temps la justice et le royaume de Dieu, puisque Dieu nous ordonne de nous procurer avec la modération convenable ce qui est nécessaire à la conservation de la vie.

Je remarquerai enfin que Notre-Seigneur ne dit pas d'une manière absolue : On vous donnera ces choses ; mais, on vous les donnera *par surcroît*. Il veut nous faire comprendre qu'il ne donne pas aux justes les biens temporels comme récompense principale de leurs œuvres, mais comme une gratification, un accessoire dont ils ne peuvent se passer sur la terre. Aussi, au jour où il rendra à chacun selon ses œuvres, ne leur tiendra-t-il pas plus compte de ces dons que s'ils ne les avaient pas reçus : il dédaignerait de payer nos services à si bas prix. Pour la même raison, je dois considérer comme indigne de moi de servir Dieu pour un si mince intérêt, et ne jamais me proposer ces biens secondaires comme la principale récompense de mes actions. Je chercherai généreusement la gloire de mon Seigneur et son règne, et je laisserai à sa providence le soin de me donner ce qu'il lui plaira de ces biens passagers. Que ce soit beaucoup, que ce soit peu, je suis fermement résolu à le servir, de quelque manière qu'il me traite. En agissant ainsi, non seulement je ne m'appauvrirai pas, mais je m'enrichirai plutôt, si cela m'est utile ; car celui qui sert Dieu reçoit avec d'autant plus d'abondance qu'il est plus dégagé de tout intérêt personnel.

1. *Tempus breve est : reliquum est, ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint : et qui flent, tanquam non flentes : et qui gaudent, tanquam non gaudentes : et qui emunt, tanquam non possidentes : et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi. (1 Cor., VII, 29-31.)*

VIII. — *Septième motif de confiance : les moyens miraculeux.*

Pour confirmer ce qui a été dit jusqu'ici, je considérerai, en dernier lieu, l'amour que la divine Providence témoigne en faveur de ses élus. Lorsque les moyens humains et ordinaires viennent à manquer, elle en trouve de miraculeux pour leur procurer la nourriture et le vêtement. Elle se signala de la sorte durant les quarante années que les Israélites passèrent dans le désert. Elle les nourrit d'un pain céleste, elle fit jaillir l'eau de la pierre et elle conserva jusqu'à la fin leurs habillements et leurs chaussures aussi neufs qu'au commencement (1). Mais je m'arrêterai en particulier aux trois moyens dont elle se servit pour nourrir le prophète Élie.

Premièrement. Elle commanda aux corbeaux de lui apporter tous les matins et tous les soirs du pain et de la viande pour son dîner et pour son souper (2). Ces animaux carnassiers et gloutons obéissaient à l'ordre de Dieu, et venaient déposer leur proie aux pieds de son serviteur : figure admirable des mauvais riches qui, malgré leur avarice, poussés par l'inspiration divine, aident les justes de leurs richesses. — O Père miséricordieux, pourrai-je refuser de renoncer, pour vous obéir, à ce que j'ai de plus cher, quand je vois les corbeaux respecter par obéissance le repas que vous destinez à vos amis ? Que tout mon bonheur désormais soit de vous servir, de vous aimer, de me fier à votre Providence. Elle saura, s'il en est besoin, sup-

1. *Exod.*, XVI, 35; XVII, 6. — *Deut.*, XXIX, 5.

2. *III Reg.*, XVII, 6.

pléer à la dureté des hommes, et ordonner aux animaux de me secourir.

Secondement. La Providence se servit encore, pour nourrir Élie, du ministère d'une veuve pauvre, qui n'avait *qu'un peu de farine et un peu d'huile* (1). Dieu multiplia de telle sorte ces modiques ressources, qu'elles suffirent pour la veuve, pour son fils et pour le prophète : miracle qui se continua jusqu'au jour où le Seigneur fit pleuvoir sur la terre. Ce qui nous montre que Dieu se plaît à entretenir ses serviteurs des aumônes de personnes pieuses, dont il multiplie les biens en récompense de leur charité. Car encore que la Providence s'étende sur tous les hommes, elle prend un soin particulier de ceux qu'elle choisit pour coopérer à l'accomplissement de ses desseins, leur donnant parce qu'ils donnent, et afin qu'ils donnent à ses pauvres.

Troisièmement. Enfin, Dieu députa vers Élie, abattu et découragé, un ange chargé de mettre auprès de lui un pain cuit sous la cendre et un vase d'eau, pendant qu'il dormait et qu'il y pensait le moins (2). Par où nous voyons que les anges, ministres de la divine Providence, rendent volontiers leurs services aux justes, surtout lorsqu'ils sont dépourvus de tous les secours humains. Ainsi, c'est un ange qui prit Habacuc par les cheveux, lorsqu'il portait le dîner à ses moissonneurs, et qui le transporta à travers les airs, avec le repas qu'il avait préparé, jusqu'à Babylone sur la fosse aux lions, où Daniel avait été jeté. *Daniel, serviteur de Dieu, s'écria Habacuc, recevez la nourriture que le Seigneur vous envoie.* Et Daniel, ravi d'une si tou-

1. *III Reg.*, XVII, 9-16. — 2. *III Reg.*, XIX, 6.

chante bonté, repartit : *Seigneur, mon Dieu, vous vous êtes souvenu de moi, et vous n'avez pas abandonné ceux qui vous aiment* (1). — O Dieu de mon âme, je vous rends mille actions de grâces de ce que vous n'oubliez pas ceux qui vous craignent, et ne refusez jamais votre secours à ceux qui espèrent en votre miséricorde. Vous ne vous êtes pas contenté de fermer la gueule aux lions affamés, et de leur défendre de toucher à votre serviteur ; vous avez encore voulu, pour le nourrir, priver les moissonneurs du repas que réclamait leur fatigue. Que les hommes et les anges glorifient et célèbrent éternellement vos miséricordes ! Augmentez, Seigneur, augmentez dans mon cœur la foi et la confiance que j'ai en votre bonté, afin que, mettant en vous seul tout mon appui, et observant fidèlement votre sainte loi, j'éprouve par expérience les effets de vos divines promesses.

Conclusion. Cette doctrine du Sauveur des hommes doit être une source de consolations pour les religieux, qui, se fiant à la Providence, renoncent à tout pour se délivrer des soins et des embarras du monde, et pour marcher plus librement, à la suite de leur divin modèle, dans la voie de la perfection (2).

1. Et clamavit Habacuc, dicens : Daniel, serve Dei, tolle prandium quod misit tibi Deus. Et ait Daniel : Recordatus es mei, Deus, et non dereliquisti diligentes te. (DAN., XIV, 36, 37.)

2. CASSIAN. Collat. XIX, cap. 5, 6, 8.



MÉDITATION XXXII.

DE LA PROVIDENCE QUE DIEU FAIT PARAÎTRE DANS
LES AFFLICTIONS QU'IL NOUS ENVOIE, ET DANS
LES DÉSORDRES QU'IL PERMET.

I. — *Des maux qui nous viennent du côté de Dieu.*

Je considérerai, en premier lieu, que la divine Providence tient en sa main et sous sa direction toutes les peines du corps et de l'âme qui nous arrivent en ce monde. Tout ce qui n'est pas péché, c'est elle qui nous l'envoie ; quant à ce qui est péché, elle le permet pour des fins secrètes, dignes de sa haute sagesse, qui tournent infailliblement au bien de ses créatures, et spécialement de ses élus. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que Dieu ne souffrirait rien de mauvais ni d'imparfait dans ses œuvres, s'il n'était assez puissant et assez bon pour tirer le bien du mal, et d'un seul mal plusieurs biens (1). Ces biens peuvent se réduire à trois sortes.

La première est la manifestation de sa bonté, de sa toute-puissance, de sa justice, de sa miséricorde et de plusieurs autres de ses attributs qui éclatent parmi les maux de cette vie, en s'opposant à leurs progrès ou en y remédiant.

La seconde est la conservation de l'univers. Le monde ne pourrait subsister, si plusieurs choses, par

1. Neque enim Deus omnipotens... cum summe bonus sit, ullo modo sineret mali aliquid esse in operibus suis, nisi usque adeo esset omnipotens et bonus, ut bene faceret et de malo. (S. AUGUST. Enchirid., c. xi. — S. THOM. Part. 1, quæst. 22, art. ad. 3 et 4. et quæst. 103, art. 7.)

leur destruction, ne contribuait à la production et à l'entretien des autres. De là naissent ces antipathies que les animaux de la terre, les poissons de la mer et les oiseaux du ciel ont entre eux, et la guerre incessante qu'ils se font, parce que les uns sont nés pour servir aux autres de nourriture.

La troisième est le bien des hommes, dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux ordres, le bien est inséparable de la souffrance. La souffrance rend meilleur, et la vertu jette son plus vif éclat au milieu des misères de l'âme et du corps, soit de nos propres misères, soit de celles d'autrui.

Outre ces trois sortes de bien, il en est beaucoup d'autres que la divine Providence sait tirer de nos maux, ainsi qu'on le verra dans les points suivants, où l'on parle en particulier des maux et des peines que nous pouvons avoir à souffrir. Remarquons ici seulement, pour notre consolation, que nous devons toujours moins envisager le mal que nous endurons, que le bien que la Providence se propose d'en tirer. Qui ne se réjouirait d'avoir un Dieu si puissant et si bon, qui sait convertir le mal en un véritable bien, et qui ne permettrait jamais le mal, s'il ne savait, ne voulait et ne pouvait en tirer quelque bien ! — O. Bien infini, je rends grâces à la bonté que vous manifestez en tirant le bien de nos maux, ne permettant le mal que pour faire briller avec plus d'éclat votre infinie miséricorde. Par votre providence, Seigneur, éloignez de moi le plus à craindre de tous les maux, qui est le péché, et convertissez en bien les peines dont il vous plaira de m'affliger.

II. — *Des maux qui nous viennent du côté du démon.*

Je considérerai, en second lieu, l'action de la Providence dans les afflictions et les tentations qui nous viennent de la part du démon. Il y a principalement trois choses à observer sur ce point.

Premièrement. C'est Dieu qui permet aux malins esprits de nous tenter. Ils ne pourraient sans cela, ni toucher à un fil de nos vêtements, ni même entrer dans le corps des plus vils animaux (1). Du reste, cette permission n'est jamais illimitée. Dieu détermine sur quelle matière le démon pourra nous attaquer, combien de fois, avec quelle force, durant combien de temps, sans qu'il puisse dépasser d'un point les bornes que la Providence lui a prescrites.

Secondement. Quoique la volonté du démon soit perverse, et qu'il demande la permission de nous tenter en vue de nous faire périr, la divine Providence ne la lui accorde que pour notre bien. Elle se sert de sa malice dans notre intérêt ; elle se propose de nous former, par ces tentations et ces afflictions, à la pratique de la mortification, de l'humilité, de l'oraison et de toutes les vertus contraires à la fin que poursuit le démon. Si cet esprit immonde s'efforce de nous engager dans l'impureté, Dieu a le dessein de nous établir dans l'amour d'une parfaite chasteté. Si Satan nous persécute pour nous faire perdre la patience et nous jeter dans le désespoir, Dieu veut nous fortifier par ces mêmes épreuves dans les deux vertus de patience et de confiance en sa bonté.

Troisièmement. La providence de Dieu proportionne

1. Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum. (MATTH., VIII, 31.)

toujours les afflictions et les tentations à nos forces, soit naturelles soit surnaturelles, selon la mesure des grâces qu'elle a résolu de nous donner. *Dieu ne permet pas, suivant la parole de l'Apôtre, que nous soyons tentés au delà de ce que nous pouvons supporter; il veut même que nous tirions avantage de la tentation* (1). Il nous fournit pour cela de nombreux et puissants moyens, tels que la direction de nos confesseurs et de nos supérieurs, la protection des saints anges qui résistent aux démons, l'assistance du Seigneur lui-même par ses inspirations secrètes : en sorte que nous pouvons toujours atteindre la fin que se propose la Providence dans les épreuves qu'elle nous ménage.

De ces trois considérations, je tirerai deux avis très importants, bien propres à me consoler dans les plus fâcheuses afflictions.

Le premier est de jeter les yeux non sur le démon qui m'afflige, mais sur Dieu qui permet l'épreuve. De cette manière, je recevrai l'affliction de la main du Père céleste, qui, pouvant m'en préserver, aime mieux m'en faire un exercice de vertu ; et je dirai avec Job : *Si j'ai reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrai-je pas aussi les maux* (2) ? Le Seigneur, par sa providence, m'avait donné la santé, les richesses, l'honneur, la paix et la joie que je possédais ; et c'est lui qui a permis au démon de me réduire à la dernière misère. Il me suffit que Dieu le veuille ainsi ; je tiens pour bon et pour juste tout ce qui est l'œuvre de sa

1. *Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere. (1 Cor. XX. 13.)*

2. *Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus? (JOB, 11, 10.)*

volonté. Que son nom soit béni durant tous les siècles et parce qu'il m'avait tout donné, et parce qu'il m'a tout ôté.

Le second avis est d'envisager le bien que Dieu veut me faire, plutôt que le mal dont le démon me menace et de croire que Dieu sera plus puissant pour me sauver, que le démon pour me perdre. J'éviterai ainsi de trop penser à ma faiblesse, de peur de perdre courage ; à l'acharnement de mon ennemi, de peur de le craindre ; j'arrêterai mes regards sur la toute-puissance de mon souverain Seigneur et sur la vertu de sa grâce et je le supplierai de m'accorder des secours si efficaces, que je coopère fidèlement à l'accomplissement de ses suprêmes desseins.

III. — *Des maux qui nous viennent du côté des hommes.*

Je considérerai, en troisième lieu, la conduite de la Providence dans les persécutions qui nous viennent de la part des hommes; que ce soient des princes puissants ou des ennemis particuliers, de prétendus amis ou de faux frères.

Premièrement. Dieu tient enchaînées les mains de tous nos ennemis, et nul d'entre eux ne saurait, sans sa permission, faire tomber un cheveu de notre tête. Écoutons donc la parole du Sauveur à ses disciples : *Deux passereaux ne se vendent-ils pas une obole ? et cependant aucun n'est oublié devant Dieu, et pas un ne tombera sur la terre sans la volonté de votre Père. Les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc*

pas : vous valez plus qu'un grand nombre de passereaux (1). JÉSUS-CHRIST touche ici deux raisons bien propres à nous inspirer une confiance sans bornes en la Providence.

La première est que notre Père prend soin même des passereaux sans valeur, qu'il n'en oublie aucun, et que pas un n'est pris dans les filets ou ne tombe mort à terre sans que celui qui lui a donné l'être ne le sache et ne l'ait prévu. D'où il suit qu'il aura plus de soin de nous, sans comparaison ; car il est le Seigneur et non le Père des passereaux, tandis qu'il est à la fois notre Seigneur et notre Père, et un père qui ne peut s'empêcher d'aimer ses enfants, lui qui a pour ses serviteurs une charité toute paternelle. *S'il n'oublie pas un passereau* (2), oubliera-t-il un homme, surtout un de ceux qu'il honore de son amitié ? Y a-t-il un homme qui ne soit plus estimable qu'une infinité de passereaux ? Si un chasseur ne saurait tuer un petit oiseau sans que Dieu y consente, un persécuteur pourra bien moins encore tourmenter ou mettre à mort un juste, sans la permission de son Père céleste.

La seconde raison est que le Seigneur *a compté tous les cheveux de notre tête*, et qu'il les conserve avec le même soin que les hommes gardent les choses qu'ils estiment le plus, et qu'ils prennent la peine de compter de peur d'en perdre une seule. Si donc Dieu s'occupe de la sorte de nos cheveux, quoiqu'il n'y ait rien dans l'homme de moins précieux, et qu'il importe peu que

1. Nonne duo passeræ asse veniunt : et unus ex illis non cadet super terram sine patre vestro ? Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt. Nolite ergo timere : multis passeribus meliores estis vos. (MATTH., X, 29-31.)

2. Et unus ex illis non est in oblivione coram Deo. (LUC., XII, 6.)

nous en ayons un de plus ou de moins ; combien plus appliquera-t-il sa providence à la conservation de notre santé, de notre vie, de notre honneur et de toutes les choses importantes qui nous concernent ? Et si nos ennemis ne peuvent nous enlever un seul cheveu sans la permission de notre Père céleste, ils pourront bien moins encore nous ravir la santé, l'honneur ou la vie. Dans cette persuasion, je vivrai content et en paix, me rappelant sans cesse que je suis sous la protection du Maître puissant et plein de bonté, qui a dit : *Celui qui vous touche, me touche à la prunelle de l'œil* (1). — O mon Dieu, gardez-moi comme les hommes gardent la prunelle de leurs yeux ; *couvrez-moi de vos ailes*, défendez-moi contre mes persécuteurs, comme les oiseaux défendent leurs petits contre le milan (2).

Secondement. Si la divine Providence permet que nous soyons persécutés par les méchants, c'est en vue des grands biens qui en résultent pour nous. Jamais elle n'accorderait un pareil pouvoir à nos ennemis, si elle ne prétendait les employer comme instrument de ses miséricordes. Elle souffre les persécutions, afin qu'il y ait d'illustres martyrs ; et dans ce cas il y a ordinairement deux effets remarquables à observer. L'un que Dieu tire des persécutions un bien tout contraire au mal que nos ennemis se proposent de nous faire, et que souvent il nous relève par les moyens même dont ils se servent pour nous abaisser ; l'autre qu'il fait tourner la persécution à l'avantage de nos propres ennemis, employant pour leur faire du bien les

1. Qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei. (ZACH., II, 8.)

2. Custodi me, ut pupillam oculi. Sub umbra alarum tuarum protege me. (Ps. XVI 8.)

moyens qu'ils choisissent pour nous faire du mal. Nous admirons ce double résultat dans la persécution dont Joseph fut l'objet de la part de ses frères. Dieu l'éleva à la dignité de premier ministre de Pharaon et de gouverneur de toute l'Égypte par les moyens que ses frères avaient pris pour le perdre ; et par les mêmes moyens, il ménagea aux frères coupables un secours dans leur détresse, comme Joseph le leur déclare, en disant : *Vous avez eu dessein de me faire du mal, mais Dieu a changé ce mal en bien, afin de m'élever comme vous voyez maintenant. Il m'a envoyé en Égypte avant vous pour votre salut* (1).

Ces considérations doivent me consoler dans mes afflictions. Je puis dire avec David : *J'ai gardé le silence et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est vous, Seigneur, qui avez tout fait* (2). Je me rappellerai aussi ces autres paroles que prononça ce même roi dans son malheur, lorsque Séméï l'accablait de malédictions : *Laissez-le maudire, car le Seigneur lui a commandé de maudire David. Et qui osera dire : Pourquoi a-t-il fait ainsi ? Qui sait si le Seigneur ne me rendra pas quelque bien pour cette malédiction* (3) ? Je puis me dire également à moi-même : N'attribue pas au hasard l'affront que tu reçois, car personne ne

1. Vos cogitastis de me malum ; sed Deus vertit illud in bonum, ut exaltaret me, sicut in præsentiarum cernitis... Pro salute enim vestra, misit me Deus ante vos in Ægyptum. (*Genes.*, I., 20. — XLV, 5.)

2. Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti. (*Ps.* XXXVIII, 10.)

3. Dimittite eum, ut maledicat : Dominus enim præcepit ei ut malediceret David : et quis est qui audeat dicere : Quare sic fecerit ?... Dimittite eum, ut maledicat juxta præceptum Domini : si respiciat Dominus afflictionem meam : et reddat mihi Dominus bonum pro maledictione hac hodierna. (*II Reg.*, XVI, 10-12.)

pourrait t'outrager si Dieu ne le permettait. Ne pense pas non plus qu'il le permette à ton détriment ; car l'Écriture, en disant que Dieu *ordonne* à ton ennemi de te nuire, fait suffisamment entendre qu'il veut en cela ton bien. Pourquoi donc te plaindrais-tu de lui, et comment te croirais-tu en droit de lui demander raison de cette conduite ? Il me suffit, Seigneur, de savoir qu'un commandement vient de vous pour que je le juge bon, puisque tout ce qui vient de vous est juste et parfait.

IV. — *Des maux du corps.*

Je considérerai, en quatrième lieu, les soins de la Providence dans les maux corporels, communs ou particuliers ; qu'ils viennent, les uns de causes naturelles, les autres de la malice et de la négligence des hommes. Les tempêtes, les inondations, les guerres, les pestes, les maladies et mille autres sortes de maux, auxquels nous sommes exposés, ne fondraient pas sur nous s'ils n'entraient dans le plan de la divine Providence. *Est-il dans la cité*, disait le prophète Amos, *un mal que le Seigneur n'ait fait* (1) ? Cette pensée générale nous fournit deux réflexions particulières.

Premièrement. Dieu règle selon nos forces, le nombre, la qualité, la violence et la durée de nos maladies. Il ne permet pas que le mal dont souffre la tête se jette sur une autre partie ; ni que la douleur dure au delà du temps qu'il a déterminé. Pour ce qui regarde la guérison, le souverain Médecin y préside comme à tout le reste. Il fait servir à ses desseins l'habileté et les

1. Si erit malum in civitate, quod Dominus non fecerit ? (AMOS, III, 6.)

fautes de ceux qui nous traitent, l'application des remèdes, bons ou mauvais, administrés à temps ou à contre-temps ; parce qu'à son égard rien n'est l'effet du hasard, et que *de lui seul*, dit le Sage, *vient toute guérison* (1). *Il a en sa disposition la vie et la mort*, la santé et la maladie ; *il frappe et il guérit* ; il donne et ôte la vie ; *il conduit aux portes du tombeau et il en ramène ceux* qu'il lui plaît (2). Concluons de là que si, dans la maladie, nous pouvons recourir aux médecins et aux remèdes humains, ce n'est pas toutefois en ces moyens que nous devons mettre notre principale confiance, mais en Dieu, à qui nous devons avant tout recourir par la prière, puisqu'il n'appartient qu'à sa providence de bénir les remèdes que nous prenons, ou de nous en procurer de meilleurs.

Secondement. La divine Providence veut ou permet les infirmités et les souffrances corporelles pour le bien de notre âme ; pour la purifier de ses fautes, pour lui assurer la victoire sur ses passions, pour lui donner occasion de pratiquer les vertus et de s'y perfectionner : *La vertu se perfectionne dans l'infirmité*, dit l'Apôtre. Je ne regarderai donc pas la maladie qui afflige le corps, sans me rappeler qu'elle vient de Dieu pour le plus grand bien de mon âme ; et alors j'aurai sujet de me réjouir et de dire avec le grand Paul : *Je me glorifierai dans mes infirmités, afin que la vertu de JÉSUS-CHRIST habite en moi* (3). Si j'éprouve des répugnances du côté

1. A Deo est enim omnis medela. (*Eccli.*, xxxviii, 2.)

2. Bona et mala, vita et mors, paupertas et honestas a Deo sunt. — Percutiet, et curabit nos. — Dominus mortificat, et vivificat : deducit ad inferos, et reducit. (*Eccli.*, xi, 14. — *Os.*, vi, 2. — *I Reg.*, ii, 6.)

3. Virtus in infirmitate perficitur. Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. (*II Cor.*, xii, 9.)

de la chair, je lui dirai avec une grande ferveur d'esprit : *Ne veux-tu pas que je boive le calice que mon Père m'a donné* (1) ? Si cette infirmité, avec les amertumes qui l'accompagnent, est un calice préparé par la providence de mon Père, il ne peut m'être que très salutaire. Je le reçois donc volontiers d'une main si charitable, et puisqu'il veut que je le boive, je le boirai jusqu'à la dernière goutte, afin d'accomplir en tout sa divine volonté.

V. — *Des maux de l'âme.*

Je considérerai, en cinquième lieu, de quelle manière la Providence remédie aux infirmités de l'âme. Elles sont de deux sortes.

Premièrement. Les unes sont involontaires. Nous les subissons malgré la peine qu'elles nous causent : ce sont les passions de la chair rebelle à l'esprit, les écarts de l'imagination, et d'autres défauts semblables, qui sont des suites funestes du péché originel (2). La Providence nous les a laissées, non pour nous nuire, mais pour nous fournir l'occasion de pratiquer diverses vertus, et d'acquérir les avantages que retirent de cette lutte ceux qui combattent vaillamment jusqu'à la fin. Ajoutons que Notre-Seigneur, en même temps qu'il permet la tentation, en modère la violence, de peur que nous n'y succombions, et qu'il nous donne la grâce nécessaire pour y résister et pour la vaincre.

Secondement. Les autres infirmités de l'âme ont pour

1. Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum ? (JOAN., XVIII, II.)

2. Caro enim concupiscit adversus spiritum ; spiritus autem adversus carnem : hæc enim sibi adversantur ; ut non quæcumque vultis, illa faciatis. (*Galat.*, v, 17.)

principe le dérèglement de notre libre arbitre : ce sont les vices et le péché. Bien loin d'entrer dans les desseins de la Providence, le péché sort de l'ordre que Dieu a établi, et il s'oppose directement à la fin principale de son gouvernement, qui est notre salut et sa gloire. Il le permet néanmoins pour ne pas blesser notre liberté, et sa sagesse infinie sait en faire naître de grands biens. Car le péché sert à celui qui le commet pour l'humilier, pour lui inspirer de la défiance de lui-même, pour le rendre plus vigilant à l'avenir et plus fervent dans le service divin. Quelquefois la malice des pécheurs est utile aux bons ; elle les exerce, les excite et les fait marcher à grands pas dans la voie de la vertu. Elle contribue du moins à manifester les perfections du souverain Juge : ou sa bonté, lorsqu'il attend le coupable et lui pardonne ; ou sa justice, lorsqu'il le châtie selon qu'il le mérite.

Au reste, c'est l'enseignement de l'Apôtre, *tout coopère au bien de ceux qui aiment le Seigneur* (1). Leurs propres péchés les confondent, ceux des autres les instruisent. Si Dieu leur pardonne, ils se sentent pénétrés d'amour et de reconnaissance envers sa miséricorde ; s'il les punit, ils conçoivent une crainte salutaire de sa justice. — O Dieu éternel, qui avez rendu la faute d'Adam salutaire à tous ses enfants, en leur donnant votre Fils unique pour Rédempteur, apprenez-moi à profiter des péchés nombreux que j'ai eu le malheur de commettre. O Sauveur du monde, qui nous délivrez de tout péché, soit en nous relevant après notre chute, soit en nous empêchant de tomber, oubliez mes fautes

1. Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. (*Rom.*, VIII, 28.)

passées, et préservez-moi de celles que je suis en danger de commettre à l'avenir ; appliquez-moi pour cela les mérites de votre mort, et lavez-moi dans votre sang, qui est le prix de ma rédemption.

Troisièmement. Je ferai réflexion sur les innombrables bienfaits cachés qui procèdent de la divine Providence, à tous les points de vue qui ont été signalés jusqu'ici. Combien de maux, en effet, corporels ou spirituels, particuliers ou généraux, affligeraient le monde et m'atteindraient moi-même en particulier, si Dieu ne prenait soin de les détourner ! C'est de quoi, comme on l'a dit plus haut, je dois le louer et lui rendre d'humbles actions de grâces (1). Car, de même que je demande pardon de mes péchés cachés parce que, bien que cachés pour moi, ils ne le sont pas aux yeux de Dieu, qui les manifestera un jour aux anges et aux hommes, ainsi est-il juste que je lui rende grâces pour ses bienfaits cachés, parce qu'ils ne laissent pas d'être réels et d'un grand prix, par la raison que je les ignore. D'ailleurs, ils me seront connus tôt ou tard, et ce serait à ma confusion, si je manquais de reconnaissance. — Je vous remercie, ô mon souverain bienfaiteur, de la bonté avec laquelle vous me préservez secrètement de tant de fautes que je commettrais, et de tant de misères dans lesquelles je tomberais, si votre main ne me soutenait. Daignez, Seigneur, me continuer cet inestimable bienfait, afin que, persévérant dans votre grâce, je mérite la couronne de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

1. Part. I, Médit. XXVIII, § 1.



MÉDITATION XXXIII.

DE LA PROVIDENCE QUE DIEU FAIT PARAÎTRE A ÉCOUTER NOS PRIÈRES ET A LES EXAUCER AU TEMPS MARQUÉ : EXCELLENCE ET GRANDEUR DE CE BIENFAIT.

I. — *La prière dans le plan de la Providence.*

Je considérerai, en premier lieu, que la divine Providence a choisi la prière comme le moyen principal pour rendre les hommes capables de ses faveurs, dans les choses que l'on a déjà dites, et en d'autres dont on parlera plus loin (1).

Premièrement. Dieu voyant que nous manquons de beaucoup de biens du corps et de l'âme, et que nous sommes sujets à un grand nombre de maux, sans qu'il soit en notre pouvoir, ni d'acquérir ces biens, ni de nous délivrer de ces maux, sa providence veut que la prière nous serve pour l'un et pour l'autre, et il promet qu'il nous accordera tout ce que nous lui demanderons, pourvu que nous le demandions avec les conditions requises. *Demandez, disait le Sauveur, et vous recevrez; car quiconque demande reçoit* (2).

La prière, on le voit, est un moyen efficace, facile et universel de tout obtenir. C'est un moyen efficace, puisque, comme on l'a dit précédemment (3), sa vertu

1. S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 83, art. 2. — Part. 1, quæst. 23, art. 8.

2. Petite, et dabitur vobis : quærite, et invenietis : pulsate, et aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit : et qui quærit, invenit : et pulsanti aperietur. (MATTH., VII, 7, 8. — LUC., XI, 9, 10.)

3. Part. IV, Médit. XVIII, XIX.

est fondée sur la parole de Dieu, qui n'a pas moins de fidélité pour accomplir ce qu'il dit, que de puissance pour exécuter ce qu'il promet. C'est un moyen facile, puisqu'il n'est rien de plus suave et de plus facile que de demander ce qui nous manque à un Dieu qui nous aime, qui nous ordonne de le prier, et qui désire nous accorder ce que nous lui demandons, plus que nous ne désirons nous-mêmes le recevoir. C'est un moyen universel, puisqu'il sert à nous obtenir tous les biens qui nous conviennent, et à nous délivrer de tous les maux qui nous affligent.

Secondement. La prière est le grand moyen auquel la divine Providence subordonne l'exécution des œuvres qui procèdent de ses divins attributs. Elle détermine sa bonté à se communiquer à nous ; sa charité à nous aimer ; sa miséricorde à nous secourir ; sa justice à nous récompenser ; sa toute-puissance à exécuter les décrets de sa sagesse, et, s'il en est besoin, à modifier et à changer l'ordre naturel des choses pour opérer des œuvres miraculeuses. Ainsi la prière obtiendra de la toute-puissance divine qu'elle rende la vue aux aveugles et la vie aux morts, qu'elle arrête le soleil, qu'elle transforme une substance en une autre substance.

Troisièmement. Enfin, la prière, dans les desseins de la Providence, a pour effet d'embellir et de perfectionner les créatures que Dieu a tirées du néant au commencement du monde pour le service de l'homme. Elle obtient de l'auteur de la nature qu'il fertilise la terre ; qu'il envoie les pluies du ciel ; qu'il multiplie les troupeaux et les animaux utiles ; qu'il détruise les nuisibles ; qu'il apprivoise les bêtes sauvages ; qu'il

éloigne les maladies contagieuses ; qu'il purifie l'air, et qu'il manifeste en bien d'autres manières sa toute-puissance. En sorte qu'il communique, s'il est permis de parler ainsi, son propre pouvoir à de faibles créatures, qui, d'elles-mêmes, ne peuvent rien. — O Dieu tout-puissant, je vous rends grâces de l'efficacité que vous avez communiquée à la prière, en lui conférant la vertu d'obtenir de votre bonté et de votre miséricorde tout ce que votre providence juge nécessaire, ou même convenable à vos serviteurs. Daignez, Seigneur, m'affectionner à ce saint exercice ; car si je ne cesse de prier avec ferveur, j'ai l'assurance que *vous ne retirerez point de moi votre miséricorde* (1).

II. — *Comment la Providence exauce nos prières.*

Je considérerai, en second lieu, que la divine Providence, ayant institué la prière dans notre intérêt, et non à notre préjudice, nous accorde libéralement ce que nous lui demandons, s'il nous est utile de l'obtenir, et nous le refuse charitablement, si nous devons en éprouver quelque dommage. C'est ce que le Fils de Dieu déclare à ses disciples dans une admirable parabole. *Si quelqu'un d'entre vous, leur dit-il, demande du pain à son père, lui donnera-t-il une pierre ? ou, s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? ou, s'il lui demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion ? Si donc, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien à plus forte raison*

1. Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam et misericordiam suam a me. (Ps. LXV, 20.)

*vo*tre Père céleste donnera-t-il un bon esprit à ceux qui le lui demandent (1) !

Premièrement. Le Sauveur nous apprend par ces paroles que, de même qu'un père, à qui son fils demande à manger, ne lui donne ni une pierre, parce qu'elle lui serait inutile ; ni un serpent ou un scorpion, parce qu'ils lui seraient nuisibles ; ainsi, lorsque nous prions le Seigneur de nous donner des richesses, des honneurs, des plaisirs, de la santé, ou tout autre bien temporel, s'il voit que ces choses doivent nuire à notre âme, au lieu de lui être utiles, il nous les refuse, parce qu'il nous aime comme ses enfants. Car, comme il a pour nous un amour vraiment paternel, il se garde de nous donner ce qui serait ou une pierre d'achoppement qui nous ferait broncher, ou un serpent qui nous infecterait de son venin, ou un scorpion qui donnerait la mort à notre âme en la souillant du péché. Nous refuser de la sorte les biens que nous souhaitons, c'est exaucer nos prières ; puisque nous ne devons rien demander qu'avec cette condition, expresse ou tacite : Pourvu que la chose ne nous soit pas préjudiciable, mais utile.

Secondement. De plus, ainsi qu'un père lorsque son fils lui demande de la nourriture, lui donne tout ce qui est nécessaire et convenable, comme du pain, des œufs, du poisson ; de même Dieu nous donnera, non seulement le nécessaire, c'est-à-dire du pain, mais encore au delà du nécessaire, comme du poisson et des œufs.

x. Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi aut piscem : numquid pro pisce serpentem dabit illi ? Aut si petierit ovum : numquid porriget illi scorpionem ? Si ergo vos cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris : quanto magis Pater vester de celo dabit spiritum bonum petentibus se ? (LUC., XI, 11-13. — MATTH., VII, 9-11.)

Car, si vous, continue le Sauveur, qui êtes naturellement méchants, ne pouvez perdre la louable inclination de partager avec vos enfants les biens que vous recevez du ciel ; combien plus votre Père céleste, qui est essentiellement bon et porté à faire du bien à tous les hommes, répandra-t-il avec largesse ses bénédictions sur ceux qui les lui demandent avec confiance ! Il leur communiquera surtout un bon esprit, c'est-à-dire l'esprit qui nous rend bons, et nous dispose à recevoir l'Esprit sanctificateur, qui est le principe de toute bonté et l'auteur de tous les dons que nous pouvons désirer. — Je vous rends grâces, ô Père très charitable, de ce que vous me refusez ce qui me serait nuisible, et m'accordez ce qui doit m'être utile. Je vous remercie de l'un et de l'autre, parce que l'un et l'autre procèdent d'un même amour. Faites, Seigneur, que je vous demande toujours ce qui vous est agréable, afin que vous me donniez toujours ce qui sera le plus utile pour mon propre bien et pour votre gloire.

Troisièmement. La divine Providence montre encore sa libéralité en ne laissant pas sans effet la prière de ses enfants, lorsqu'ils lui demandent par ignorance ce qui leur serait préjudiciable ; car si elle nous refuse les choses que nous lui demandons, elle nous en accorde d'autres que nous devrions lui demander. Ainsi, lorsque saint Paul pria à trois reprises le Seigneur de le délivrer de l'aiguillon de la chair, Dieu, qui lui refusa cette faveur, lui accorda quelque chose de meilleur. Il le fortifia par sa grâce, de telle sorte que cet aiguillon, loin de lui nuire, ne servit qu'à l'exciter et à le faire courir dans la voie de la perfection (1). C'est ce qui a

1. Et ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus

fait dire à saint Bernard ces remarquables paroles : Que nul ne méprise sa prière, parce que Dieu ne la méprise pas : avant même qu'elle sorte de notre bouche, elle est écrite dans son livre. Tellement que nous pouvons espérer avec certitude de deux choses l'une : ou que le Seigneur nous accordera ce que nous lui demandons, ou qu'il nous donnera quelque autre chose qui doit nous être plus avantageuse (1). — O Dieu de mon âme, non, je ne mépriserai pas ma prière, puisque vous en faites tant de cas. Si elle a peu de valeur, en tant qu'elle vient de moi, elle en a beaucoup, en tant qu'elle est appuyée sur vos promesses. J'ai la confiance que vous l'écouteriez toujours favorablement, et que, si vous me refusez ce que je vous demande, vous m'accorderez ce que je dois vous demander.

III. — *Dans quel temps la Providence exauce nos prières.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la divine Providence exauce nos prières en temps opportun, c'est-à-dire dans le temps le plus convenable pour sa gloire et pour notre bien, sans anticipation comme sans retard. C'est là sans doute ce que signifie cette parole de Dieu même dans Isaïe : *Je t'ai exaucé au temps favorable* (2).

carnis meæ angelus Satanæ, qui me colaphizet. Propter quod ter Dominum rogavi ut discederet a me. Et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea ; nam virtus in infirmitate perficitur. (*II Cor.*, XII, 7-9.)

1. Nemo vestrum, fratres, parvipendat orationem suam. Dico enim vobis, quia ipse ad quem oramus, non parvipendit eam. Priusquam egressa sit ab ore nostro, ipse scribi jubet eam in libro suo. Et unum indubitanter e duobus sperare possumus : quoniam aut dabit quod petimus, aut quod nobis noverit esse utilius. (S. BERN. Serm. V, in Quadrages.)

2. In tempore placito exaudivi te. (*Is.*, XLIX, 8.)

Premièrement. Les saints, qui ont l'expérience de cette vérité, demandent à Dieu, à l'exemple du Roi-prophète, de leur venir en aide *au temps opportun* (1); et lorsqu'ils se voient dans l'affliction, ils demandent que le temps où ils prient leur soit favorable. C'est ainsi que le Psalmiste disait : *Seigneur, je vous adresse ma prière : ayez ce temps pour agréable. Exaucez-moi dans toute l'étendue de votre miséricorde et sauvez-moi comme vous me l'avez promis* (2). Aussi, lorsqu'il est utile que nous obtenions sur-le-champ ce que nous sollicitons, Dieu nous exauce à l'instant même, pourvu que nous priions comme il faut, et que de notre part il n'y ait aucun obstacle à la réception de la grâce. Cela arrive principalement lorsque nous implorons le pardon de nos péchés, car tout temps est opportun pour le demander. C'est alors que s'accomplit cette parole d'Isaïe : *Vous invoquez le Seigneur, et le Seigneur vous exaucera ; vous crierez vers lui, et il vous répondra : Me voici... Avant même qu'ils m'invoquent, dit le Seigneur, je les écouterai ; j'exaucerai leur prière avant qu'elle soit achevée* (3).

Secondement. Quelquefois, bien qu'il écoute nos prières, et qu'il ait la volonté de les exaucer, il ne le fait cependant pas aussitôt ; mais il attend une occasion plus favorable, parce que d'autres, pour de justes raisons, lui adressent en même temps une prière en opposition

1. Pro hac orabit ad te omnis sanctus, in tempore opportuno. (*Ps.* xxxi, 6.)

2. Ego vero orationem meam ad te, Domine : tempus beneplaciti, Deus. In multitudine misericordiæ tuæ exaudi me, in veritate salutis tuæ. (*Ps.* lxxviii, 14.)

3. Tunc invocabis, et Dominus exaudiet : clamabis, et dicet : Ecce adsum. — Eritque antequam clament, ego exaudiam : adhuc illis loquentibus ego audiam. (*Is.*, lviii, 9. — lxxv, 24.)

avec la nôtre. Ainsi lorsque Daniel pria le Seigneur de rendre la liberté à son peuple, il y consentit aussitôt mais il ne se prononça que *vingt et un jours après* (1), parce que l'ange des Perses formait une demande contraire dans l'intérêt de ceux qui retenaient captif le peuple juif. D'autres fois, il use de retard, en punition de nos fautes, de notre ingratitude, de notre tiédeur, de la faiblesse de nos désirs. Ce délai augmente notre ferveur, nous donne la force de renverser tous les obstacles, et de nous rendre dignes de recevoir ce que nous demandons : ainsi tout finit par concourir à notre bien. — O Père souverainement aimable, soyez à jamais béni de ce que tantôt vous m'accordez sur-le-champ ce que je vous demande, et de ce que tantôt vous différez de me l'accorder. Car, bien que vous me fassiez quelquefois attendre, j'avoue néanmoins que vous n'êtes jamais trop lent ; puisque lors même que vous semblez l'être, si vous ne venez pas aussitôt que je le désire, vous venez toujours aussitôt que j'en ai besoin (2).

Troisièmement. Je considérerai, de plus, que Dieu fait preuve de libéralité lors même qu'il diffère de nous accorder ce que nous lui demandons. Plus il exerce notre patience, plus il nous enrichit de ses dons, jusqu'à surpasser, par sa libéralité, nos désirs et nos espérances. C'est ce que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a voulu nous faire entendre par la parole de cet homme, qui *alla trouver un de ses amis au milieu de la nuit, pour le prier de lui prêter trois pains*. Rebuté

1. Princeps autem regni Persarum restitit mihi viginti et uno diebus. (DAN., X, 13.)

2. Si moram fecerit, expecta illum : quia veniens veniet, et non tardabit. (HABAC., II, 3.)

d'abord, | *il ne cessa de frapper, jusqu'à ce que l'ami, vaincu par son importunité, se leva, lui ouvrit la porte, et lui prêta, ou, pour mieux dire, lui donna non seulement les trois pains qu'il demandait mais autant de pains qu'il en avait besoin* (1). Dieu en use de même envers ceux qui s'adressent à lui avec confiance, comme à leur meilleur ami. A quelque heure et en quelque temps qu'ils viennent, il est prêt à les écouter parce qu'il ne dort jamais. Si parfois il leur répond un peu durement, comme à la Chananéenne (2), c'est afin d'éprouver leur foi et leur persévérance : qu'ils continuent de lui faire des instances, et il leur donnera à la fin beaucoup plus qu'ils ne lui demandent. Il leur donnera les trois pains mystérieux de la foi, de l'espérance et de la charité, avec les autres vertus dont ils ont besoin pour être parfaits. Il y ajoutera trois autres pains qui leur sont nécessaires chaque jour : le pain matériel qui nourrit le corps ; le pain spirituel de la grâce ; et le pain des anges, qui est dans l'Eucharistie la nourriture de l'âme. — O mon âme, frappe avec confiance à la porte de ton Seigneur, qui est ton véritable ami. Frappe, et frappe sans cesse ; ce qui le fatigue, ce n'est pas une âme importune, c'est une âme tiède. S'il feint de dormir, c'est qu'il aime à entendre tes cris redoublés, et qu'il veut récompenser ta ferveur en t'accordant *infiniment plus que tout ce que tu lui demandes* (3).

1. Et si ille perseveraverit pulsans : dico vobis, et si non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios. (LUC., XI, 8.)

2. Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. (MATTH., XV, 26.)

3. Et autem, qui potens est omnia facere superabundanter quam petimus, aut intelligimus. (Ephes., III, 20.)

IV. — *Excellence du bienfait de la prière.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que tous les hommes qui sont sur la terre, sans en excepter un seul, peuvent se rendre dignes des soins de la Providence. Par quel moyen ? par la prière. Car c'est à tous généralement que s'adressent ces paroles du Sauveur : *Demandez, et vous recevrez; cherchez et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. Car celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe* (1).

Premièrement. Cette promesse est une éclatante manifestation de l'immense libéralité et de la puissance infinie de notre grand Dieu. En effet, bien qu'il y ait dans le monde une multitude innombrable d'hommes, dont les désirs et les besoins sont si différents, et qui implorent à toute heure son assistance, il daigne néanmoins les écouter tous, comme s'il n'y en avait qu'un seul. Rien n'est capable de l'importuner ; ni la foule des sollicitateurs, ni le nombre de leurs demandes, souvent en opposition les unes avec les autres, ni leurs instances réitérées. Tout au contraire, il prend plaisir à ce qu'on le prie, comme le montre la répétition, de ces trois mots, qui signifient presque la même chose : *demander, chercher, frapper*. Il semble dire : Voyez combien je désire que l'on me demande ; demandez, demandez, demandez (2). — O charité immense ! ô libéralité infinie ! que gagnez-vous donc à ce que les hommes vous prient, pour que vous nous

1. MATTH., VII, 7. — LUC., XI, 9. Supr. § 1.

2. *Petite, et accipietis ; quærite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis. Operose quidem tria ista quid inter se differant exponendum putavi (Lib. 2, c. 21) ; sed longe melius ad instantissimam petitionem omnia referentur. (S. AUGUST., Lib. I, Retract., C. 19.)*

recommandiez si instamment de vous prier ? Les rois de la terre se lassent de s'entendre adresser des prières ; vous, au contraire, vous vous plaignez que, l'on ne vous prie pas. Les rois n'admettent en leur présence que leurs favoris et les premiers de leur royaume ; vous, ô mon Dieu, vous admettez les plus petits et les plus méprisés. Les princes ne veulent ou ne peuvent pas toujours accorder ce qu'on leur demande ; mais vous, ô Seigneur, vous voulez toujours nous accorder ce qui nous convient, parce que vous êtes bon ; et vous le pouvez toujours, parce que vous êtes tout-puissant. Que tous les hommes bénissent donc votre libéralité, puisqu'il n'en est aucun que vous n'enrichissiez de vos bienfaits.

Secondement. Non seulement Dieu veut que nous l'implorions, mais il veut que notre prière soit accompagnée de ferveur et d'un désir d'être exaucé aussi vif que le désir qu'il témoigne d'être prié. C'est pourquoi, par la répétition de ces trois mots : *Priez, cherchez, frappez*, il nous enseigne à prier avec insistance et avec ferveur, comme s'il disait : *Demandez* avec foi et avec confiance ; *cherchez* avec soin et avec diligence ; *frappez* avec persévérance ; ne vous laissez pas de demander que vous n'ayez obtenu, parce qu'il faut toujours prier, et ne jamais discontinuer⁽¹⁾.

Troisièmement. Ce ne sont pas seulement les justes qui sont l'objet de cette miséricordieuse providence ; les pécheurs eux-mêmes sont exaucés, pourvu qu'ils demandent des choses bonnes et avec une bonne intention ; qu'ils demandent comme il faut ; qu'ils persé-

1. Oportet semper orare, et non deficere. (LUC., XVIII, 1.)

vèrent à les demander; et qu'ils éloignent de leur cœur les affections dérégées qui seraient un obstacle au succès de leur prière (1). Autrement l'apôtre saint Jacques leur dirait: *Vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal* (2); et JÉSUS-CHRIST leur ferait le même reproche qu'aux fils de Zébédée: *Vous ne savez pas ce que vous demandez* (3). — O Dieu très miséricordieux, qui prenez plaisir à faire la volonté de ceux qui vous craignent, et exaucez leurs prières (4), accordez-moi de faire toujours votre volonté, afin que je mérite que vous fassiez la mienne, en tant qu'elle sera conforme à la vôtre. — O mon âme, fais en sorte que tu n'aies rien à te reprocher, afin que ta confiance augmente et que tu mérites d'être exaucée (5). Ne ferme pas l'oreille aux cris du pauvre et aux préceptes de la loi, de peur que l'oreille de Dieu ne se ferme à ta prière (6).

Quatrièmement. Je remarquerai enfin avec quelle suavité la divine Providence nous porte à l'exercice de la prière. Elle ne se contente pas d'exhorter d'une ma-

1. Orationem peccatoris ex bono naturæ desiderio procedentem Deus audit, non quasi ex justitia, quia peccator hoc non meretur, sed ex pura misericordia, observatis tamen quatuor præmissis conditionibus (*art. præced. ad 2.*); ut scilicet pro se petat, necessaria ad salutem, pie, et perseveranter. (S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 83, art. 16.)

2. Petitiss, et non accipitis; eo quod male petatis. (JAC., IV, 3.)

3. Nescitis quid petatis. (MATTH., XX, 22. — Part. III, Médit. XXIII, § 3.)

4. Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet. (*Ps. CXLIV, 19.*)

5. Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum; et quidquid petierimus, accipiemus ab eo; quoniam mandata ejus custodimus, et ea, quæ sunt placita coram eo, facimus. (JOAN., III, 21, 22.)

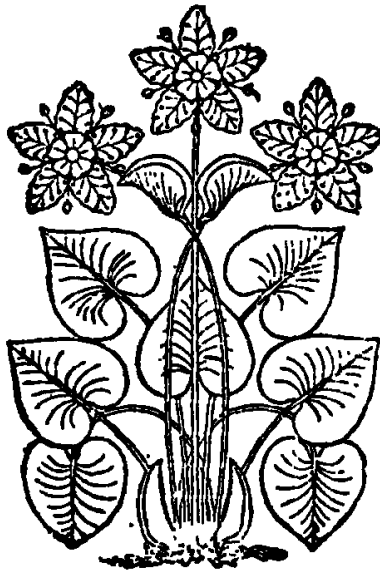
6. Qui obturat aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non exaudietur... Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis. (*Prov., XXI, 13., XXVIII, 9.*)

nière générale tous les hommes à prier, et de leur enseigner la manière de le faire ; elle aide chacun de nous en particulier par de secrètes inspirations ; elle nous suggère ce que nous devons demander ; elle nous inspire, avec le désir de prier, des sentiments de ferveur dans la prière, ainsi que les motifs que nous devons faire valoir pour obtenir ce que nous demandons. *Nous ne savons pas*, dit saint Paul, *ce qu'il nous est utile de demander, mais le Saint-Esprit prie pour nous avec des gémissements ineffables* (1). Or, lorsque nous prions de la sorte, c'est un signe certain que Dieu a l'intention de nous accorder ce que nous lui demanderons ; car il ne nous inspirerait pas ce désir s'il n'avait la volonté de l'exaucer. Aussi saint Grégoire assure-t-il que le dessein de la prédestination s'exécute ordinairement par le moyen de la prière (2). — O divin Esprit dont la providence me gouverne, je vous rends grâces de ce que vous ne permettez pas que j'abandonne le salutaire exercice de la prière. Si j'ignore ce que je dois demander, vous me l'enseignez ; si j'oublie de prier, vous m'y faites penser ; si je suis tiède, vous m'excitez à la ferveur ; si je me décourage, vous me ranimez ; si j'ai la pensée de renoncer à la prière, vous me confirmez dans le dessein de prier, de chercher, de frapper jusqu'à ce que je trouve et obtienne ce que je désire. O Père très aimant, ne cessez jamais de me faire sentir les effets de votre souveraine providence ;

1. Spiritus adjuvat infirmitatem nostram : nam quid oremus, sicut oportet, nescimus ; sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (*Rom.*, VIII, 26.)

2. Perennis regni prædestinatio ita est ab omnipotenti Deo disposita, ut ad hoc electi ex labore perveniant, quatenus postulando mereantur accipere quod eis omnipotens Deus ante sæcula disposuit donare. (S. GREG., *Dialog.*, Libr. I, c. VIII.)

donnez-moi cet esprit filial qui me permette de vous appeler mon Père, et m'obtienne tout ce qui m'est nécessaire pour être du nombre de vos véritables enfants, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



MÉDITATION XXXIV.

DU SOIN QUE LA PROVIDENCE DIVINE A DE NOUS
DONNER DES ANGES POUR NOUS GARDER ; ET
DES AVANTAGES RENFERMÉS DANS CE BIENFAIT.

I. — *Pour quelles raisons Dieu a préposé les anges à la garde de l'homme.*

Je considérerai, en premier lieu, qu'il a plu à Dieu de donner aux hommes des anges pour les garder et pour les conduire dans le chemin du salut. Plusieurs raisons l'ont porté à leur accorder cette faveur.

Premièrement. Il a voulu témoigner combien il les aime, et combien il désire les sauver, puisqu'il a choisi, comme dit saint Paul, *des esprits angéliques pour servir de conducteurs et de guides, dans la voie du ciel, à ceux qui doivent être les héritiers du salut* (1). Ainsi, non seulement toutes les créatures qui sont sur la terre sont destinées à servir l'homme, mais celles mêmes dont la demeure est dans le ciel, et dont la nature est supérieure à celle de l'homme, ont reçu la mission d'être ses auxiliaires en toute circonstance. C'est pourquoi le Sauveur disait : *Gardez-vous bien de mépriser un de ces petits enfants, car je vous assure que leurs anges voient toujours la face de mon Père qui est dans les cieux* (2). C'est-à-dire : Dieu les estime au point qu'il leur a donné

1. Nonne omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi, propter eos qui hæreditatem capient salutis ? (*Heb.*, I, 14.)

2. Videte ne contemnatis unum ex his pusillis : dico enim vobis, quia angeli eorum in cœlis semper vident faciem patris mei, qui in cœlis est. (*MATTH.*, XVIII, 10.)

pour gardiens des anges qui ont le bonheur de le voir et de le posséder dans sa gloire. — Je vous rends grâces, ô Père éternel, de l'estime et de l'affection que vous témoignez à l'homme ; je ne m'étonne plus *que vous ayez mis toutes choses sous mes pieds, et que vous ne m'ayez placé qu'un peu au-dessous des anges* (1), lorsque vous ordonnez à ces mêmes anges de me garder et de me défendre pour votre amour. Que je vous serve, Seigneur, comme ils vous servent, en reconnaissance du bien qu'ils me font pour vous plaire.

Secondement. La divine Providence qui connaît notre faiblesse, nos besoins et les dangers auxquels nous sommes exposés, pouvait sans doute nous secourir par elle-même ; néanmoins elle a mieux aimé se servir des anges à cette fin, ainsi que David le déclare par ces paroles : *Le mal ne viendra point jusqu'à vous, et les fléaux n'approcheront point de votre tente, parce que Dieu a ordonné à ses anges de vous garder dans toutes vos voies. Ils vous porteront dans leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre* (2). Le Psalmiste signale ici trois bienfaits. D'abord, ce n'est pas à un ange, mais à ses anges que Dieu a confié le soin de veiller sur nous ; ce qui nous donne à entendre que plusieurs sont chargés de cet emploi, comme nous le verrons bientôt. Ensuite, les anges doivent nous garder dans toutes nos voies, en quelque lieu que nous allions, en quelque partie du monde que nous habitions, sur

1. Quid est homo, quod memor es ejus? aut filius hominis, quoniam visitas eum? Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum. Omnia subjecisti sub pedibus ejus. (Ps., VIII, 5-8.)

2. Non accedet ad te malum : et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo. Quoniam angelis suis mandavit de te : ut custodiant te in omnibus viis tuis. In manibus portabunt te : ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. (Ps., XC, 10-12.)

mer et sur terre, dans toutes nos affaires et dans toutes nos actions. Enfin, les anges nous porteront dans leurs mains et nous délivreront des occasions de chute ; leurs bras nous serviront comme de litière, pour nous garantir des injures de l'air et des aspérités du chemin. — O très douce et très aimable providence de notre Père céleste, comment pourrai-je vous rendre grâces des soins multipliés que vous prenez de secourir ainsi ma faiblesse ? Que ne suis-je aussi prompt à vous servir que vos anges le sont à m'assister ! Puissé-je suivre ces guides fidèles dans toutes mes voies, pour ne m'écarter jamais des vôtres ! Puissé-je me laisser toujours porter dans leurs mains, afin que je mérite de reposer toujours dans votre cœur ! Anges bienheureux, ayez toujours soin de moi ; faites que le mal ne m'atteigne pas, que l'affliction m'épargne, et que je ne cesse de servir le Père qui n'a jamais cessé de me couvrir de sa protection !

Troisièmement. Dieu, voyant que les mauvais anges bannis du ciel, s'acharneraient, poussés par l'envie et la fureur, à tenter et à persécuter les hommes, a voulu que les bons anges, qui sont demeurés dans le ciel, vinsent à notre secours et combattissent pour nous contre les démons, afin que ceux à qui des esprits invisibles devaient faire continuellement la guerre, fussent défendus par des protecteurs invisibles. Dans l'état même d'innocence, si un démon trouva le moyen de tenter nos premiers parents, il y eut aussi un ange envoyé de Dieu pour les garder et les protéger ; et si Ève eût écouté les inspirations du bon ange, qui lui parlait au fond du cœur, elle n'aurait pas ajouté foi aux sug-

gestions du serpent (1). On peut dire encore que la divine Providence nous a donné ces gardiens fidèles pour nous fournir un secours contre d'autres ennemis qui, quoique visibles, sont néanmoins cachés et couverts ; et qu'ainsi il nous fallait un ami, caché aussi, qui les connût et sût déjouer leurs perfides desseins.

Ces considérations me rempliront de confiance et m'enhardiront contre les démons et contre mes autres ennemis secrets, qui sont incapables de me nuire, tant que les bons anges combattront pour moi. — O mon âme, si Dieu t'ouvrait tout à coup les yeux, comme il fit au serviteur d'Élisée, et s'il te montrait combien ceux qui t'attaquent sont inférieurs en nombre et en force à ceux qui te défendent, sans nul doute tu sentirais en toi une généreuse envie de combattre, et une espérance certaine de remporter la victoire (2). Loue et bénis la providence du Dieu des armées, qui, contre des ennemis nombreux et puissants, t'a donné de plus nombreux et de plus valeureux défenseurs.

II. — *Étendue de la Providence.*

Je considérerai, en second lieu, que la Providence s'étend universellement sur tous les hommes, et qu'elle les protège tous d'une manière admirable.

Premièrement. Elle donne des anges gardiens aux réprouvés aussi bien qu'aux prédestinés, aux pécheurs aussi bien qu'aux justes, et non seulement aux chrétiens, mais aux païens et à tous les infidèles, sans en excepter un seul (3). L'Antechrist même aura le sien,

1. S. THOM., Part. 1, quæst. 113, art. 4. ad 2.

2. Plures enim nobiscum sunt quam cum illis. (*IV Reg.*, VI, 16.)

3. Magna est dignitas animarum, ut unaquæque habeat ab ortu natiuitatis in custodiam Angelum delegatum. (S. HIERON., in Matth. XVIII, 10, apud S. Thom. Part. 1, quæst. 113, art. 2.)

parce que Dieu, *qui désire le salut de tous les hommes*(¹), leur procure à tous ce secours pour opérer leur salut. Et afin que nul n'attribue à ses mérites cette faveur insigne, il la fait à tout le monde, en sorte qu'il n'y a personne qui ne se trouve sous la protection d'un ange, dès que son âme est créée et unie au corps, ou tout au moins dès le moment de sa naissance.

Secondement. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, bien qu'un seul ange puisse suffire pour garder tous les hommes qui habitent une ville ou un royaume, néanmoins la Providence ne confie à un ange que la garde d'un seul homme, qu'il doit suivre en quelque partie, en quelque lieu du monde que ce soit, lui servant de compagnon et d'auxiliaire tous les jours de sa vie, sans jamais l'abandonner, si rebelle qu'il se montre à ses inspirations. — O Père miséricordieux, quelles actions de grâces vous rendrai-je pour cet inestimable bienfait ? Quoi ! vous ordonnez aux anges, vos amis, de conduire et de protéger vos ennemis ! Dès le sein de ma mère j'ai été un enfant de colère, et cependant dès lors vous avez donné mission de veiller sur moi à un de vos anges qui était un vase de miséricorde, afin qu'il s'employât à me rendre semblable à lui. Faites, Seigneur, que je vous serve comme l'ange préposé à ma garde vous sert, afin que je mérite de participer au bonheur qu'il a de vous voir et de régner avec vous !

Ces réflexions sont bien capables de m'inspirer de l'estime et de l'amour pour les derniers même des hommes, puisqu'il n'en est pas un qui n'ait un ange

1. Qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire.
(1 *Tim.*, II, 4.)

commis exclusivement à sa garde. *Ne méprisez pas*, nous dit JÉSUS-CHRIST, *ne méprisez pas un seul de ces petits* (1). Je n'oserais pas sans doute médire d'un absent devant quelqu'un qui serait son ami le plus dévoué, ni injurier un homme en face s'il avait avec lui un puissant défenseur ; ne dois-je pas user de la même retenue, en songeant que mon prochain a un ange qui le défend, qui écoute la médisance que je me permets contre son client, qui considère l'outrage dont je me rends coupable envers son protégé, qui demande justice au ciel, et n'attend que la permission du souverain Juge pour en tirer vengeance ?

Troisièmement. La divine Providence ne se contente pas de donner à chacun de nous un ange gardien du dernier chœur de la hiérarchie inférieure : elle donne encore aux rois, aux princes, aux royaumes, aux villes, des archanges ou des principautés pour les gouverner. Elle fait la même grâce à l'Église universelle, à chaque diocèse, à chaque province, à chaque ordre religieux, aux maisons particulières de chaque ordre, aux prélats et aux personnes constituées en dignité, afin que, par l'entremise de ces esprits supérieurs, les desseins divins s'exécutent d'une manière douce et plus efficace. Ainsi chacun de nous a pour protecteurs, non seulement l'ange commis à sa garde, mais aussi les archanges et les principautés qui gouvernent le royaume et la ville où il demeure ; président à l'Église universelle, au diocèse où il réside, à l'ordre religieux dont il est membre, à la communauté dont il fait partie ; enfin, toute personne revêtue d'une dignité ou d'un emploi est spécialement protégée par l'ange qui

1. Videte ne contemnatis unum ex his pusillis. (MATTH., XVIII, 10.)

lui est donné à raison de sa dignité ou de son emploi. De plus, dans les tentations nous sommes secourus par les anges de la seconde hiérarchie, c'est-à-dire par les vertus et les puissances, qui ont un pouvoir particulier pour réprimer les attaques des malins esprits. Enfin, telle est la suavité de la divine Providence que, dans l'intérêt de l'homme, elle a chargé des anges de veiller à la conservation des espèces périssables, et d'empêcher qu'elles ne soient totalement détruites, de peur que l'homme ne se trouve privé des avantages qu'il en retire, et que la fin pour laquelle Dieu les a créées ne cesse d'être obtenue. Toutes ces pensées doivent être pour moi un nouveau motif de louange ; je me réjouirai de l'amour que Dieu me témoigne en tant de manières, et j'inviterai mon ange gardien, l'archange, la principauté, la puissance qui me gouvernent à lui rendre grâces pour moi de ses dons, comme des biens qu'il accorde aux infidèles qui ne le connaissent pas et ne peuvent apprécier son immense charité pour tous les hommes.

III. — *Comment les anges s'acquittent de leur mission.*

Je considérerai, en troisième lieu, avec quel empressement et quel contentement les anges s'acquittent de leur emploi, sans que rien, ni la noblesse et la supériorité de leur nature, ni la bassesse et l'infériorité de la nôtre, ralentisse leur zèle. Je rechercherai les causes de cette joie spirituelle, afin d'imiter les anges en ce point.

La première cause est le commandement de Dieu. Les anges, parce qu'ils aiment Dieu, désirent ardem-

ment exécuter toutes ses volontés. Aucune œuvre ne leur semble ni vile ni basse lorsqu'elle est ordonnée par le souverain Seigneur dont les serviteurs sont des rois. L'archange Raphaël, l'un des sept esprits qui se tiennent debout devant le trône du Tout-Puissant, sert Tobie durant son voyage avec autant de joie que s'il avait eu à gouverner un royaume ou à présider aux mouvements des cieux. Il regardait moins la chose commandée que la dignité de celui qui intimait le commandement. De même, l'ange gardien d'un esclave remplit son emploi avec autant de plaisir que l'ange gardien d'un empereur ou d'un pape. — *Anges de Dieu, revêtus de force et de puissance pour accomplir sa volonté et entendre les paroles qui sortent de sa bouche* (1), bénissez-le de ce qu'il vous a rendus si prompts à lui obéir, et suppliez-le de m'aider à vous imiter, en mettant toute ma gloire à exécuter tout ce qu'il lui plaira de me commander.

La seconde cause de l'empressement et de la joie des anges, c'est leur amour pour les hommes, qu'ils regardent comme leur prochain. Voyant que Dieu les aime, ils ne sauraient manquer de les aimer aussi ; et parce que Dieu les a aimés jusqu'à se faire homme pour eux, ils prennent plaisir à nous aimer jusqu'à se rendre nos serviteurs. Aussi, lorsque saint Jean voulut se prosterner devant l'un d'entre eux, à cause de l'excellence de sa nature, l'ange refusa cet honneur en disant : *Gardez-vous de m'honorer de la sorte : je suis serviteur de Dieu comme vous, et comme vos frères*

1. Benedicite Domino omnes angeli ejus : potentes virtute, facientes verbum illius, ad audiendam vocem sermonum ejus. (*Ps.* CII, 20.)

qui demeurent fermes dans la confession de JÉSUS (1). En d'autres termes : Vous devez m'estimer moins parce que je suis un ange, parce que je suis serviteur de JÉSUS-CHRIST, comme vous et vos frères ; et j'aime mieux lui obéir comme serviteur, que d'être adoré de de vous comme maître. Or l'amour excessif que les anges ont pour nous les porte à faire du bien non seulement à ses amis, mais encore à ses ennemis, afin qu'ils deviennent ses amis, et c'est pour cela qu'ils veillent sur eux avec une tendre sollicitude.

La troisième cause de la joie des anges dans leur emploi résulte des deux premières ; c'est un désir très ardent de remplir les places que les mauvais anges ont laissées vides dans le ciel, et qu'ils ont perdues par leur désobéissance. C'est donc dans cette vue qu'ils font tous leurs efforts pour nous rendre dignes de les occuper. De là vient que, *lorsqu'un pécheur fait pénitence*, sa conversion est pour tout le ciel un sujet de joie (2). Au contraire, si les anges de paix étaient accessibles à la tristesse, la chute d'un juste leur ferait verser des torrents de larmes (3). On peut dire de la même manière que notre tiédeur attriste nos saints anges, et que notre ferveur les réjouit, tant ils souhaitent que nous croissions en vertu, et même que nous les surpassions en sainteté. Ils sont si éloignés de nous porter envie, qu'ils voient avec plaisir des hommes placés dans des rangs plus éminents que les leurs, par-

1. Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dicit mihi : Vide ne feceris : conservus tuus sum, et fratrum tuorum habentium testimonium JESU. (*Apoc.*, XIX, 10.)

2. Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente. (*LUC.*, XV, 10.)

3. Ecce videntes clamabunt foris, angeli pacis amare flebunt. (*Is.* XXXIII, 7.)

mi les chérubins et les séraphins. — O mon âme, reconnais l'ardente charité de ces bienheureux esprits; efforce-toi, pour les imiter, de réprimer tout mouvement d'envie; pleure sur les pécheurs; réjouis-toi lorsqu'ils se convertissent et lorsqu'un juste s'élève plus haut que toi. Souviens-toi que tu as un ange qui prend plaisir à te voir avancer dans la vertu. Ne fais donc rien qui puisse lui déplaire, et n'ometts rien qui puisse lui agréer, afin de réjouir celui qui se fait un sujet de joie de ce que tu augmentes en vertus et en mérites.

IV. — *Avantages spirituels que nous procurent les soins vigilants et continuels de nos anges gardiens.*

Je considérerai, en quatrième lieu, les soins que les anges gardiens prennent de nous, et les biens spirituels que nous en retirons.

Premièrement. Je rechercherai d'où leur vient cette affection si tendre pour leurs clients. Le Sauveur nous l'apprend par ces paroles : *Ils voient sans cesse la face de mon Père qui est dans le ciel* (1). La claire vision de Dieu produit en eux les trois qualités sans lesquelles ils ne pourraient nous faire sentir leur protection, ni imiter la providence divine. Ces qualités sont la sagesse, la bonté, la puissance. La sagesse leur révèle ce qu'ils doivent faire en notre faveur; l'amour les porte à nous venir en aide; la puissance leur permet d'exécuter ce que réclament nos intérêts. Dans les cas où la volonté de Dieu à notre égard ne leur est pas manifestée, chacun fait ce qu'il juge le plus

1. *Angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est.*
(MATTH., XVIII, 10.)

utile à la personne qui lui est confiée, dût-il par là se mettre en opposition avec quelque autre esprit céleste, comme il arriva entre l'ange gardien des Juifs et l'ange gardien des Perses (1). Mais leurs différends cessent et ils n'ont plus de volonté propre dès que le Seigneur leur fait connaître la sienne. Je dois croire fermement cette vérité, et me rappeler cette parole de l'Ecclésiaste : *Ne dites pas devant votre ange : Il n'y a point de Providence, de peur que Dieu, irrité d'un semblable langage, ne détruise toutes les œuvres de vos mains* (2). C'est-à-dire : Songez que vous êtes en présence de cet ami fidèle, et gardez-vous bien de dire devant lui que ni Dieu ni lui ne prennent soin de vous ; car au lieu de ressentir les effets de leur sollicitude, vous attireriez sur vous le châtiment dû à un si détestable blasphème.

Secondement. Je passerai ensuite à la considération des effets merveilleux que l'intervention des anges produit dans l'ordre spirituel. On peut les réduire aux trois fonctions hiérarchiques mentionnées par saint Denis : Purifier, illuminer, perfectionner (3). La première des hiérarchies célestes les exerce à l'égard de la seconde ; la seconde à l'égard de la dernière ; et celle-ci à l'égard des hommes, qui ne laissent pas, dans des circonstances extraordinaires, d'être assistés par des esprits de la hiérarchie supérieure.

Ainsi, en premier lieu, les anges nous purifient de toute erreur et de tout péché ; ils nous aident à sortir de la voie du vice en nous portant aux exercices de la

1. DAN., X 13 — S. THOM., Part. I, quæst. 113, art. 8.

2. Neque dicas coram angelo : non est providentia ; ne forte ratus Deus contra sermones tuos, dissipet cuncta opera manuum tuarum. (*Eccl.*, V, 4.)

3. S. DIONYS., *De cœlest. hierarch.*, cap. III.

vie purgative ; ils imitent le séraphin qui, après avoir touché avec un charbon ardent les lèvres du prophète Isaïe, lui dit : *Voici que ce charbon a touché tes lèvres ; tes iniquités sont effacées, et ton péché t'est remis* (1).

Ils nous éclairent ensuite sur les vérités et sur les mystères de la foi, et ils nous instruisent de ce qui regarde la pratique des vertus. Ils nous apprennent par là ce que nous ignorons, et ils nous font aimer l'accomplissement de nos devoirs, ce qui nous est très utile pour progresser dans la voie que l'on appelle illuminative. Quelquefois ils nous inspirent d'aller consulter des maîtres capables de nous enseigner, et en même temps ils avertissent ces maîtres de nous accueillir, de nous instruire et de nous aider avec amour, comme le prouve l'histoire du centenier Corneille (2).

Enfin les anges nous aident à nous perfectionner dans toutes les vertus, particulièrement dans les exercices qui tendent à nous unir avec Dieu, comme sont la méditation, l'oraison, la contemplation. *Ils nous préviennent*, comme parle David, en nous excitant à prier, et *ils se tiennent auprès de nous lorsque nous prions*, afin que notre oraison soit fervente et tranquille (3). Saint Jean nous apprend qu'ils présentent nos prières à Dieu, *comme des parfums d'une agréable odeur*, et qu'ils joignent leurs vœux aux nôtres pour nous obtenir les grâces que nous sollicitons (4). Lors donc que j'éprouve soudainement quelque attrait pour la prière, je puis

1. Ecce tetigit hoc labia tua, et auferetur iniquitas tua, et peccatum tuum mundabitur. (Is., VI, 7.)

2. Act., X. — Part. V., Médit. XXXII.

3. Prævenērunt principes conjuncti psallentibus. (Ps. LXVII, 26.)

4. Et ascendit fumus incensōrum de orationibus sanctorum de manu angeli coram Deo. (Apoc., VIII, 4.)

présumer qu'il me vient de mon bon ange, et il est juste que je fasse ce qu'il m'inspire. Il faut aussi qu'à l'exemple du Roi-prophète, *je loue, j'adore, je glorifie le nom du Seigneur en présence des anges* (1), sans perdre le souvenir de ces témoins invisibles, craignant d'entretenir devant eux des pensées que je rougirais de laisser paraître devant les hommes : autrement comment pourraient-ils offrir à Dieu mes prières ? — O prince de la cour céleste, qui êtes préposé à ma garde, purifiez mon âme de ses vices, ornez-la de toutes les vertus ; unissez-moi à Dieu par les liens de la charité ; excitez-moi à prier et assistez-moi lorsque je prie, afin que ma prière soit fervente, qu'avec votre secours elle monte jusqu'au ciel, qu'elle en revienne comblée de grâces, et qu'elle demeure unie à Dieu dans tous les siècles.

Troisièmement. Je remarquerai enfin que les anges ont un soin extrême d'éloigner de nous tout ce qui peut s'opposer à notre bonheur éternel. Ils combattent pour nous, ainsi qu'il fut révélé à saint Jean (2) ; ils nous soutiennent lorsque nous sommes le plus violemment attaqués par les ennemis de notre salut, et nous pouvons nous promettre la victoire, si nous voulons profiter de leurs conseils et de leurs secours. Ils nous protègent encore contre d'autres ennemis. *L'ange du Seigneur* dit David, *environnera de toutes parts ceux qui le craignent, et il les délivrera de tout péril* (3) ; il amènera avec lui, s'il le faut, une armée entière d'autres anges qui se rangeront autour d'eux, et les défendront

1. In conspectu angelorum psallam tibi : adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo. (*Ps.* CXXXVII, 1, 2.)

2. Michael et angeli ejus præliabantur cum dracone. (*Apos.*, XII, 7.)

3. Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum, et eripiet eos. (*Ps.* XXXIII, 8.)

comme ils défendirent Élisée contre ceux qui avaient conjuré sa mort (1). — Je vous rends grâces, esprits bienheureux, du zèle que vous mettez à me protéger. Car jè suis certain que vous n'êtes pas moins ardents à me défendre que les démons à me poursuivre, et que votre charité vous porte à me faire autant de bien que leur malice voudrait me faire de mal. Et puisque, *semblables à des lions rugissants, ils tournent autour de moi cherchant à me dévorer* (2), venez comme d'autres lions plus forts et plus redoutables, afin de les mettre en fuite. Si la victoire m'est utile, elle ne vous sera pas moins glorieuse.

V. — *Avantages temporels que nous procurent les saints anges.*

Je considérerai, en cinquième lieu, comment les anges s'emploient à nous procurer les biens temporels et matériels qui peuvent contribuer à notre salut.

Premièrement. Ils veillent à la conservation de notre vie, de notre santé, de notre honneur ; ils pourvoient à notre nourriture, à notre vêtement, à notre logement, selon le rang que nous occupons dans le monde, et suivant les dispositions de la divine Providence. Ils nous viennent aussi en aide dans nos maladies, dans nos afflictions, dans les peines et les dangers où nous nous trouvons ; soit qu'ils nous délivrent tout à fait de ces maux, soit qu'ils se contentent de les adoucir, de nous consoler, de nous encourager ; soit qu'ils nous envoient des personnes charitables capables de porter

1 Et aperuit Dominus oculos pueri, et vidit : et ecce mons plenus equorum, et curruum igneorum, n circuitu Elisei. (IV Reg., VI, 17.)

2. Sobrii estote, et vigilate : quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret. (I PETR., V, 8.)

remède à nos souffrances ou de relever notre courage abattu. Enfin, ils intercèdent pour nous auprès de Dieu, et ils s'acquittent avec une diligence et une affection incroyables de tout ce qui regarde leur emploi. Nous en avons un exemple remarquable dans tous les bons offices que l'archange Raphaël rendit au jeune Tobie. Il le délivra d'un poisson monstrueux qui allait le dévorer et l'encouragea à le saisir ; la chair du poisson leur servit de nourriture pendant tout le voyage ; le cœur, mis sur des charbons, chassa le démon Asmodée qui prétendait étouffer Tobie le fils ; le fiel, appliqué sur les yeux de son père, qui était aveugle, devait lui rendre miraculeusement la vue. Ce n'est pas tout ; il recouvra une somme qui était due à Tobie ; il procura au jeune homme une alliance honorable ; il lui donna de sages avis avant et après son mariage ; enfin, il le laissa riche, content et heureux dans la maison de son père. Ce que cet ange fit pour Tobie d'une manière visible, chacun des anges gardiens le fait d'une manière invisible en faveur de celui qui lui est confié. Je puis donc adresser à mon fidèle protecteur ces paroles de Tobie : *Quand je me donnerais à vous comme esclave, je ne reconnaîtrais qu'imparfaitement vos bienfaits* (1). Je m'abandonne entièrement à votre conduite ; achevez, ange béni, l'œuvre que vous avez commencée ; prenez soin et de mon corps et de mon âme jusqu'au jour où vous m'introduirez dans la maison de mon Père céleste, riche et heureux pour l'éternité.

Secondement. J'examinerai de quelle manière je dois témoigner à mon bon ange ma reconnaissance. Il est

1. Si meipsum tradam tibi servum, non ero condignus providentiæ tuæ.
(TOB., IX, 2.)

juste, avant tout, que je pense souvent à lui ; que je le regarde comme présent et comme le témoin de toutes mes actions ; que par conséquent je prenne garde de rien faire, même quand je suis seul et dans un endroit retiré, qui puisse blesser les yeux d'un si saint ami. Saint Paul recommande aux femmes *d'avoir dans l'église la tête voilée par respect pour les anges* (1) ; je dois pour le même motif, moi qui en ai toujours un à mon côté, être chaste, modeste, tempérant, composé dans toutes mes actions, soit publiques, soit secrètes. De plus, il m'importe grandement de traiter et de m'entretenir fréquemment avec lui. Car, comme il est pour moi un protecteur, un maître, un conseiller, un ami, un compagnon, la raison demande que je lui témoigne de la confiance et de l'amour. Je m'adresserai donc à lui, tantôt comme à un maître habile, qui m'instruira ; tantôt comme à un sage conseiller, qui me dictera ce qu'il faut faire ; tantôt comme à un puissant protecteur, qui me sauvera du péril ; tantôt comme à un fidèle ami, qui me consolera dans mes peines. Tour à tour, je le remercierai des bons offices qu'il me rend, je me réjouirai des biens qu'il possède, je bénirai Dieu de ce qu'il l'a prédestiné à la gloire. Et parce qu'il s'absente quelquefois pour retourner au ciel, sans néanmoins me perdre de vue, ni abandonner le soin de ma conduite (2), je le prierai instamment de revenir au plus tôt, et de demeurer auprès de moi. Sa bonté est si grande, qu'il ne manquera pas de se rendre à ma prière ; et quand il

1. Ideo debet mulier potestatem habere supra caput propter Angelos. (*I Cor.*, XI, 10.)

2. Angelus, etsi interdum derelinquat hominem loco, non tamen derelinquit eum quantum ad effectum custodiæ. (S. THOM., Part. 1, quæst. 113, art. 6, ad 3.)

sera de retour, il me fera sentir sa présence par les consolations et les joies célestes qu'il répandra dans mon cœur.

Troisièmement. Je m'efforcerai surtout de gagner sa bienveillance pour m'assurer de son secours à l'heure de la mort. Comme c'est par son ministère que s'exécute le dessein de notre prédestination, laquelle dépend de la persévérance finale, il redouble sa vigilance et ses soins à mesure que notre dernière heure approche, parce qu'il voit que le démon met alors tout en œuvre pour nous perdre. Croyons donc que celui qui aura été docile à ses inspirations pendant la vie le trouvera propice à la mort. Ce fidèle gardien, après avoir défendu son client jusqu'à la fin, recevra son âme au sortir du corps et la portera, comme d'autres anges portèrent celle de Lazare, dans le sein de Dieu.

Quatrièmement. Pour obtenir cette suprême faveur, je pratiquerai tous les jours quelque dévotion en son honneur, et je lui adresserai quelque prière. Je lui dirai, par exemple : Ange de Dieu, prince du ciel, gardien vigilant, guide assuré, ami charitable, je me réjouis de ce que Dieu vous a créé si parfait, de ce qu'il vous a sanctifié par sa grâce, de ce qu'il a récompensé votre persévérance en vous couronnant dans la gloire. Je rends grâces au Dieu tout-puissant des biens qu'il vous a faits, et à vous, des faveurs que vous m'accordez et du dévouement dont vous me donnez tant de preuves. Je vous recommande aujourd'hui mon corps et mon âme ; ma mémoire, mon entendement, ma volonté, mon appétit et mes sens ; daignez me protéger, me gouverner, me purifier, m'éclairer, me perfectionner ; priez enfin le Seigneur de verser avec tant d'abon-

dance, ses bénédictions sur moi, que, comblé de biens par votre entremise, je persévère jusqu'à la fin dans la grâce, et que je mérite de voir mon Dieu face à face, et de le posséder éternellement avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.



MÉDITATION XXXV.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU DANS LA RÉDEMPTION
DU MONDE PAR L'INCARNATION DU VERBE.

———— I. — *Du moyen de la rédemption.* —————

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu, par une admirable invention de sa providence, a sauvé le monde que le péché du premier homme avait perdu.

Premièrement. Pour mieux comprendre cette grâce, il faut comparer ce que Dieu fait aujourd'hui pour l'homme, avec ce qu'il fit pour Adam, et ce qu'il voulait faire pour toute sa postérité dans l'heureux état d'innocence. En créant Adam, Dieu lui donna la grâce sanctifiante avec la justice originelle (1), et il le constitua le chef du genre humain. Il lui promit de plus que, s'il demeurerait fidèle à son service, ses descendants naîtraient avec la même grâce, dans laquelle ils pourraient facilement persévérer dans toute leur vie, parce qu'ils ne connaîtraient point les trois grands obstacles que nous rencontrons, dans notre condition présente, à notre stabilité dans le bien, c'est-à-dire la révolte de la chair contre l'esprit, et des passions contre la raison; les misères d'un corps mortel qui rendent l'âme pesante et terrestre; les persécutions et les contradictions que les bons ont à souffrir de la part des méchants; car s'il eût existé alors quelque méchant, Dieu l'eût immédiatement séparé des autres hommes. Il leur laisserait à la vérité le démon pour tentateur; mais il leur serait facile de lui résister, parce qu'il n'aurait pas, comme

1. S. THOM., Part. 1, quæst. 95, art. 1, 2. quæst. 100, art. 1.

maintenant, le pouvoir d'altérer les humeurs, ni de remuer les passions, ni de remplir l'imagination de fantômes dangereux ; il pourrait seulement tromper les sens extérieurs par les attrait de quelque objet agréable, mais cet artifice, l'homme saurait le découvrir sans peine au moyen de la science et de la grâce que lui communiquerait le Créateur (1). Ceci nous montre combien Dieu avait à cœur de voir Adam, et ses descendants après lui, persévérer dans la grâce et obtenir la couronne de gloire. Nous devons, pour cette raison, lui rendre des actions de grâces ; car, si nous n'avons pas joui de cet ordre de providence, la volonté de Dieu était néanmoins d'en faire profiter toute la descendance d'Adam.

Secondement. Dieu voyant que le péché d'Adam avait détruit son premier dessein, qui était de sauver les hommes créés dans l'état d'innocence, ne les abandonna pas cependant comme ils le méritaient, mais, pour réparer le mal causé par le péché, il établit un nouvel ordre de providence bien supérieur au premier en excellence. Sa bonté est si grande, qu'il n'eût jamais permis qu'Adam péchât et entraînât dans sa perte tout le genre humain, s'il n'avait pu et voulu tirer du péché des biens plus grands que ceux mêmes qui se rencontraient dans l'état d'innocence. Un de ces biens fut de manifester sa charité infinie par l'affection qu'il témoignerait à ses ennemis, ce qu'il n'avait pas fait jusque-là. En effet, si, en créant les anges et nos premiers pères, il n'avait trouvé en eux aucun mérite, il n'y avait non plus trouvé aucun démérite, puisqu'ils n'existaient pas encore, et que par conséquent ils ne

pouvaient être ni ses amis ni ses ennemis. Mais lorsque Adam eut péché, Dieu, en le dépouillant de la justice originelle, lui laissa néanmoins, comme auparavant, la souveraineté sur ce monde visible. Ce fut alors que le soleil, qui, depuis sa création, n'avait éclairé que des bons, commença à éclairer des méchants ; et que la rosée du ciel, qui n'était tombée que sur des justes, tomba sur des pécheurs. Dieu lui-même commença à se montrer libéral envers des ingrats, faisant du bien à ceux qui l'avaient si mal servi, et se montrant disposé à pardonner à ses ennemis et à les recevoir de nouveau au nombre de ses amis.

Troisièmement. Entre plusieurs moyens qui se présentaient à Dieu pour sauver l'homme, il choisit le plus admirable que sa sagesse pût inventer, que sa toute-puissance pût employer, que sa bonté pût désirer, ainsi qu'il a été dit au commencement de la seconde Partie (1). Il voulut que, de la race d'Adam et d'Ève, il sortît un homme en qui la nature humaine serait unie à la nature divine ; qui obtiendrait par ses mérites que le péché d'Adam fût pardonné, et que les ravages qu'il avait causés fussent réparés. Ainsi, Dieu ne se contenta pas d'user de miséricorde envers les hommes ; il voulut encore, mystère ineffable, se faire homme lui-même, et exécuter en personne ses desseins miséricordieux ! Celui qui gouvernait invisiblement toutes choses est devenu le Pasteur et le Chef visible des hommes par l'union très intime de sa personne avec leur nature ; il les a plus honorés lorsqu'ils étaient coupables que quand ils étaient innocents ; et dans leur disgrâce, il leur a fait ressentir en mille manières

1. Part. II, Médit. I, 3.

sa miséricorde. O heureuse faute, qui a mérité d'avoir un tel Rédempteur ! O perte profitable, qui a été réparée d'une manière si avantageuse (1) ! — O Père céleste, pour sauver des esclaves vous donnez votre propre Fils : votre providence pouvait-elle faire davantage ? Fils béni de Dieu, pouviez-vous donner au monde une marque plus sensible de votre sagesse que de vous revêtir d'un corps mortel pour vivifier par votre grâce une chair morte par le péché ? Esprit-Saint, pouviez-vous nous donner un témoignage plus éclatant de votre infinie charité, que de prodiguer vos dons à des créatures qui en étaient tout à fait indignes ? Trinité adorable, qui avez réparé le monde en imprimant dans le cœur des hommes l'image de JÉSUS-CHRIST, vrai Dieu et vrai homme, détruisez tout ce qui me reste de la corruption de ma nature, effacez toutes les taches de mes péchés, et daignez empreindre dans mon âme la vive image de votre grâce.

II. — *De l'excellence de ce moyen de rédemption.*

Je considérerai, en second lieu, que, comme le second Adam, qui est JÉSUS-CHRIST, surpasse infiniment le premier en toute sorte de perfections ; ainsi les biens qui nous viennent par le moyen du second Adam excèdent, sans comparaison, ceux dont nous aurions hérité du premier, s'il n'eût point péché.

Premièrement. Les fils d'Adam seraient nés dans l'état de grâce ; mais ceux qui sont engendrés par JÉSUS-CHRIST dans le baptême reçoivent une grâce

1. O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem.
(*Liturgia in Sabbato sancto.*)

d'un plus haut prix. Car dans le premier cas le don eût été purement gratuit, tandis que dans le second il est dû aux mérites infinis de la Passion et de la mort de JÉSUS-CHRIST.

Secondement. Les enfants d'Adam dans l'état d'innocence n'auraient pas connu la révolte des passions qui affligent maintenant les enfants de JÉSUS-CHRIST ; mais ces pénibles épreuves leur sont ménagées par la divine Providence, afin que la victoire soit d'autant plus glorieuse pour eux que le combat aura été plus rude, et leurs œuvres d'autant plus méritoires qu'ils auront eu plus de difficultés à surmonter. Quant à leur fragilité, elle ne doit pas les effrayer, car JÉSUS-CHRIST réserve une grâce plus abondante à ceux de ses enfants qu'il voit plus faibles.

Troisièmement. Les fils d'Adam eussent été affranchis de la mort et des misères corporelles que souffrent les fils de JÉSUS-CHRIST ; mais Notre-Seigneur, en se revêtant de nos infirmités, leur a communiqué une si haute valeur, qu'elles sont devenues pour nous une source de sainteté. Cet avantage nous aurait manqué dans l'état primitif, où nous n'aurions pas trouvé, comme à présent, de continuelles occasions de pratiquer les plus héroïques vertus : la pauvreté, la patience, l'amour des ennemis, le martyre, le sacrifice de ce que l'homme aime le plus, comme la santé et la vie.

Quatrièmement. Enfin, il est certain que les grandes miséricordes que Dieu exerce sur nous surpassent toutes les misères qui nous viennent du péché d'Adam. *Il n'en est pas de la grâce,* dit saint Paul, *comme du péché.* Quelque dommage que notre premier père ait pu nous causer, JÉSUS-CHRIST nous a fait plus de

bien (1). C'est ce divin Sauveur qui efface en nous le péché originel ; qui nous pardonne une infinité d'autres offenses que nous commettons volontairement ; qui nous comble de tant de faveurs, nous qui avons dissipé ses biens, que l'on aurait pu, dans l'état d'innocence, désirer les avantages dont nous jouissons dans la loi de grâce, et nous envier les sacrements et les sacrifices, dont nous sommes redevables aux mérites de notre Rédempteur. — Je vous rends grâces de tout mon pouvoir, ô mon JÉSUS, des soins charitables que vous prenez de vos serviteurs, et de ce que vous suppléez par l'abondance de vos grâces à la félicité de l'état d'innocence. J'aime mieux combattre dans l'Église militante avec vous, que de vivre sans vous dans la paix, parce que la paix sans vous n'a pu durer un seul jour, tandis que la guerre avec votre grâce conduit à l'éternelle paix.

III. — *Des avantages que nous procure la rédemption par l'Incarnation.*

Je considérerai, en troisième lieu, les biens inestimables qui nous sont venus par l'Incarnation du Verbe. Ces biens peuvent se réduire à quatre, que l'apôtre saint Paul énumère lorsqu'il dit du Fils de Dieu qu'il nous a été donné pour être *notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption* (2).

Premièrement. JÉSUS-CHRIST est notre *sagesse*. Il

1. *Sed non sicut delictum, ita et donum.* (Rom., v, 15.) — Quamvis ergo, inquit, Adam futuri forma sit a contrario, plus tamen præstat Christus regeneratis, quam eis nocuerat ille generatis. (S. AUGUST., Epist. CLVII, n. 20.)

2. (Qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio. (I Cor., I, 30.)

n'y a rien de plus sage que sa conduite, et *c'est en lui que sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu* (1). Il nous gouverne d'une manière sûre, avec force et avec suavité. Comme il connaît toutes nos inclinations, il nous aide à suivre les bonnes et à surmonter les mauvaises. Son principal soin est que nous devenions sages, non d'une sagesse mondaine et terrestre, mais de la sagesse céleste et divine *qu'il communique abondamment à ceux qui la lui demandent* (2). C'est ce qui faisait dire à un prophète que quand il viendrait, *toute la terre serait remplie de la connaissance du Seigneur, et que tous les enfants de Dieu seraient instruits et gouvernés par Dieu même* (3); qu'il leur apprendrait les vérités nécessaires pour être sauvés, et les dirigerait dans la voie du salut. — O Sagesse incréée, source de toute sagesse, et angélique et humaine, qui, pour nous instruire, nous mettez devant les yeux votre vie et votre doctrine, vos exemples et vos paroles, daignez me conduire vous-même et m'éclairer de votre lumière, afin que j'arrive sûrement au terme où votre providence veut me conduire.

Secondement. JÉSUS-CHRIST est notre *justice*, pour plusieurs raisons. En effet, il n'y a rien de plus juste que son gouvernement. Il porte le nom de *Juste* par excellence (4); ses actions sont en parfaite conformité avec la volonté de son Père éternel, et par conséquent

1. In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. (*Coloss.*, II, 3.)

2. Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter. (*JAC.* I, 5.)

3. Repleta est terra scientia Domini... Universos filios tuos doctos a Domino. (*IS.*, I, 9; XLIV, 13.)

4. Et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster. (*JEREM.*, XXIII, 6; XXXIII, 16.)

sa conduite ne peut être que très équitable. Il ne cause à qui que ce soit aucun préjudice ; il ne fait pas acception des personnes ; le respect humain n'exerce aucune influence sur ses actes. Juge suprême, il rend à chacun selon ses mérites ; il récompense les bons et il châtie les méchants ; quoiqu'il soit plus porté à décerner la couronne de justice qu'à s'armer du glaive de la vengeance. Ce qu'il se propose par-dessus tout, c'est de communiquer aux hommes la véritable justice, de les purifier de tout péché, et de les remplir de cette paix qui est le partage des âmes justes. *La justice naîtra sous son règne*, disait David, *et la terre jouira d'une profonde paix* (1). Isaïe avait la même pensée lorsque, parlant de ceux qui observent la loi du Seigneur, il compare la paix de leur âme à un fleuve, et leur justice aux abîmes de la mer (2). — Je reconnais, ô mon Sauveur, que vous êtes ma justice puisque vous me justifiez par votre grâce, et que cette grâce est le fruit de vos mérites, sans lesquels je ne puis mériter la couronne de justice que vous donnez à vos élus dans la gloire. Oui, mon Dieu, je dois ma justification à vos travaux et à vos souffrances ; voilà mes intercesseurs auprès de votre Père, et ce n'est qu'en leur considération qu'il me pardonne mes offenses, qu'il me remet la peine que j'ai méritée, qu'il exauce mes prières, et qu'il m'ouvre les portes du ciel. Au nom de vos œuvres saintes, je vous conjure de m'aider à vous imiter si fidèlement, que je sois juste dans toutes mes voies, comme vous l'êtes dans les vôtres (3).

1. Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis. (Ps. LXXI, 7.)

2. Utinam attendisses mandata mea : facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris. (Is., XLVIII, 18.)

3. Justus Dominus in omnibus viis suis : et sanctus in omnibus operibus suis. (Ps. CXLIV, 17.)

Troisièmement. JÉSUS-CHRIST est notre *sanctification*, parce qu'il est le *Saint des saints* (1), et que son gouvernement est saint. Il possède tous les trésors de la sainteté, et ce que nous en avons, *nous l'avons reçu de sa plénitude* (2). Il nous a donné non seulement la justice, qui efface le péché, mais encore la sainteté, qui comprend toutes les vertus, tous les dons surnaturels, avec une grâce particulière pour les conserver. C'est à cela que se rapporte toute sa conduite à notre égard, et c'est l'effet qu'il désire opérer en nous par ses saintes lois, ses saints conseils, ses saints exemples. *Soyez saints*; dit-il à tous les hommes, *comme je suis saint* (3). *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait* (4). — O mon JÉSUS, ô ma sanctification, *sanctifiez-moi en vérité, comme vous vous êtes sanctifié vous-même pour moi* (5), en vous offrant à la mort pour m'enrichir de vos divines vertus.

Quatrièmement. JÉSUS-CHRIST est notre *rédemption*, parce qu'il n'appartient qu'à lui de *nous affranchir de la servitude de Satan*, du péché, de la chair et du monde qui nous tyrannisent, et que lui seul peut nous donner le vraie liberté de l'esprit, qui est la marque des enfants de Dieu (6). C'est là le double but de son gouvernement. Rédempteur du monde, il rachète tout

1. Et ungetur sanctus sanctorum. (DAN., IX, 24.)

2. Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus, et gratiam pro gratia. (JOAN., I, 16.)

3. Scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. (I PETR., I, 16. — *Levit.* XI, 44.)

4. Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. (MATTH., V, 48.)

5. Sanctifica eos in veritate... Et pro eis ego sanctifico meipsum : ut sint et ipsi sanctificati in veritate. (JOAN., XVII, 17, 19.)

6. Liberati autem a peccato, servi facti estis justitiæ. — Vos enim in libertatem vocati estis, fratres. (*Rom.*, VI, 18. — *Galat.*, V, 13.)

à la fois ceux qu'il gouverne, et il gouverne ceux qu'il rachète, les honorant de la parfaite *adoption des enfants de Dieu* (1), afin qu'ils soient les héritiers légitimes de son royaume éternel. — Je vous rends grâces, ô mon Sauveur, de ce que vous gouvernez avec tant d'amour ceux que vous avez rachetés. Vous êtes ma rédemption ; c'est vous qui délivrez mon âme de l'enfer, mon esprit de la domination de la chair, et ma chair des misères de ce monde, en attendant que vous la délivriez pour toujours de la corruption de la mort. Appliquez-moi, Seigneur, le fruit de vos abondantes satisfactions, afin que, racheté par votre grâce, je vous possède éternellement dans la gloire.

Je penserai souvent à ces quatre qualités de mon Sauveur, et je lui dirai avec dévotion : O mon JÉSUS, soyez ma sagesse, ma justice, ma sanctification et ma rédemption ! Que votre grâce, je vous en conjure, que vous communiquiez à tous les hommes dans une mesure pleinement suffisante, soit pleine d'efficacité pour le moindre de vos serviteurs.

Nota. — Le sujet de cette Méditation a été amplement développé dans la seconde, la troisième et la quatrième Partie, sans parler des divers points qui se rapportent à cette même matière, et ont été touchés dans les Méditations sur la bonté, la charité et la miséricorde de Dieu.

x. Accepistis spiritum adoptionis filiorum. (*Rom.*, VIII, 15.)

MÉDITATION XXXVI.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU DANS L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE ; DES MOYENS QUE NOUS Y TROUVONS POUR OPÉRER NOTRE SALUT, ET DE L'EXCELLENCE DE CES BIENFAITS.

Cette Méditation est le développement de ces paroles du Sage : *La Sagesse s'est bâti une demeure ; elle l'a appuyée sur sept colonnes. Elle a immolé ses victimes ; elle a préparé le vin et disposé sa table. Elle a envoyé ses servantes pour appeler les conviés à la forteresse et dans l'enceinte de la ville. Elle a dit aux insensés : Venez, mangez le pain et buvez le vin que je vous ai préparés* (1).

I. — De l'établissement de l'Église.

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu, dans son infinie sagesse, s'est bâti au milieu du monde *une maison, qui est la sainte Église* (2). Il l'a pourvue de tous les moyens nécessaires au salut de ceux qui l'habitent. Là, ils peuvent éviter les deux plus grands maux qui se rencontrent en cette vie et en l'autre, c'est-à-dire le péché et l'enfer, et obtenir la grâce et la gloire, qui sont les deux plus grands biens du temps et de l'éternité.

1. Sapientia ædificavit sibi domum, exiit columnas septem. Immolavit victimas suas, miscuit vinum, et proposuit mensam suam. Misit ancillas suas ut vocarent ad arcem, et ad mœnia civitatis... Et insipientibus locuta est : Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. (*Prov.*, IX, 1-5.)

2. In domo Dei... quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis. (*1 Tim.*, III, 15.)

Pour mieux comprendre la grandeur de ce bienfait, il faut considérer pour quelle fin l'Église a été instituée. La fin de l'Église, c'est la gloire de Dieu, c'est la gloire de JÉSUS-CHRIST notre Rédempteur, qui a voulu avoir sur la terre un lieu de prédilection, une demeure choisie où il pût habiter avec les enfants des hommes, converser familièrement avec eux, et leur montrer le chemin de l'éternel bonheur. Comme cette fin est la plus noble que Dieu pouvait se proposer, il fera paraître sa providence dans l'excellence des moyens qu'il choisira pour l'accomplir. Car s'il prend tant de soin du corps et de la vie naturelle de l'homme, que ne fera-t-il pas pour la vie surnaturelle de l'âme ! S'il emploie des moyens si admirables pour la conservation de ce corps mortel, qui est aujourd'hui en vie, et mourra peut-être demain ; quels ne seront pas ceux dont il se servira pour conserver l'âme, qui est immortelle ! Autant l'esprit est au-dessus de la chair, autant ce qui est éternel l'emporte sur ce qui est périssable, autant sa providence à l'égard de l'âme surpassera celle qu'il a pour le corps. *S'il est écrit dans la loi, dit saint Paul : Vous ne tiendrez pas la bouche fermée au bœuf qui foule les gerbes, est-ce parce que Dieu se met en peine des bœufs* (1) ? L'Apôtre nous donne à entendre par là que, si Dieu prend soin des bœufs, c'est dans l'intérêt de l'homme, et qu'il entoure l'homme de tant de sollicitude que le reste paraît n'être rien à ses yeux. De même, les soins que Dieu ne refuse pas au corps et à la vie temporelle, ainsi que les moyens qu'il fait

1. Scriptum est enim in lege Moysi : Non alligabis os bovi trituranti... Numquid de bobus cura est Deo ? An propter nos utique hoc dicit ? Nam propter nos scripta sunt, quoniam debet in spe qui arat, arare ; et qui triturat, in spe fructus percipiendi. (*1 Cor., IX, 9, 10.*)

servir à la conservation de nos jours, se rapportent à l'âme et à la vie éternelle en comparaison desquelles il estime peu les intérêts passagers. Aussi la divine Sagesse, infiniment parfaite dans toutes ses œuvres, déploie-t-elle en faveur de ses élus les inépuisables ressources de sa providence (1). — J'en rendrai au Seigneur d'éternelles actions de grâces, et je confesserai que je suis indigne d'une telle faveur. J'emprunterai les paroles que Tobie adressait à l'archange Raphaël, et je dirai : *Quand je me donnerais à vous comme votre esclave, je ne pourrais reconnaître dignement vos bienfaits* (2). Je suis prêt, Seigneur, à vous servir comme votre esclave, puisque vous me gouvernez comme votre enfant.

II. — *Des moyens de salut qui se trouvent dans l'Église.*

Je considérerai, en second lieu, les admirables moyens que la divine Providence a institués dans l'Église pour notre salut. On peut en compter sept, qui, comme autant de colonnes, aussi belles que solides, soutiennent la maison de Dieu.

Le premier est le don de la foi, qui nous fait connaître le vrai Dieu et JÉSUS-CHRIST, son Fils, notre médiateur et notre rédempteur. La connaissance de JÉSUS-CHRIST est le principe et le fondement de *la vie éternelle* (3) ; sans la croyance à sa divinité, *il est im-*

1. Quoniam dignos se ipsa circuit quærens ; et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurit illis. (*Sap.*, VI, 17.)

2. Si meipsum tradam tibi, servum, non ero condignus providentiæ tuæ. (*TOB.*, IX, 2.)

3. Hæc est autem vita æterna : Ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti JESUM CHRISTUM. (*JOAN.*, XVII, 3.)

possible de plaire à Dieu (1), et personne ne peut être sauvé que par le nom de JÉSUS-CHRIST (2).

Le second moyen est la loi très pure de l'Évangile, qui nous commande tout ce qu'il est nécessaire d'accomplir pour obtenir la vie éternelle, et nous conseille ce qui nous aide à y parvenir avec plus de sûreté et de perfection.

Le troisième, c'est la religion ou le culte, dont les sacrifices et les cérémonies extérieures ont pour fin d'honorer le vrai Dieu. L'ancienne Église, c'est-à-dire la Synagogue, avait un seul temple, et un grand nombre de sacrifices ; l'Église nouvelle, avec des temples nombreux, n'a qu'un seul sacrifice, mais ce sacrifice unique vaut infiniment mieux que tous les anciens sacrifices, parce qu'on y offre, sous les espèces du pain et du vin, le corps et le sang du divin Rédempteur.

Le quatrième moyen comprend les sept sacrements, que le Sauveur a institués pour la rémission de nos péchés, et pour le soulagement de notre faiblesse. Le plus auguste de tous est celui de l'Eucharistie, où il nous donne le meilleur pain et le meilleur vin que nous puissions désirer pour la nourriture de nos âmes. Ces sacrements sont les sept colonnes visibles qui supportent le palais construit par la divine Sagesse.

La cinquième renferme les sept principales vertus : la foi, l'espérance, la charité, la prudence, la justice, la force et la tempérance, avec les sept dons du Saint-Esprit. On peut les nommer les sept colonnes invisibles qui font la beauté et la sainteté de cette maison

1. Sine fide autem impossibile est placere Deo. (*Hebr.*, XI, 6.)

2. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. (*Act.*, IV, 12.)

spirituelle, toujours ornée des bonnes œuvres que les âmes saintes y pratiquent, ou pour la gloire de Dieu, ou pour le service du prochain, ou pour leur utilité propre.

Le sixième contient les promesses que Dieu fait aux justes qui vivent dans sa maison, de leur donner la vie éternelle avec d'autres biens considérables, soit en ce monde, soit en l'autre ; et les menaces qu'il fait aux méchants qui sont hors de sa maison, ou qui n'y vivent pas comme il faut, de les condamner aux feux éternels et à d'autres peines horribles, en cette vie et en l'autre.

Le septième moyen est la sainte Écriture, dépôt des vérités révélées, table délicieuse, où nous trouvons toujours du pain et du vin pour la nourriture de nos âmes. Ces vérités servent à nous fortifier, à nous consoler, à nous encourager parmi les travaux de cette vie, en attendant que nous arrivions à la vie éternelle et bienheureuse que Dieu nous promet (1).

En méditant sur les sept moyens de salut que la divine Providence nous a préparés dans l'Église, qui est sa maison, je me considérerai moi-même comme habitant de cette sainte demeure, où tant de moyens de me sauver sont à ma disposition. Je me réjouirai et je remercierai le Seigneur de cet insigne bienfait, en lui disant : Que les anges vous louent mille fois et vous rendent grâces des moyens si efficaces et si nombreux qu'il vous a plu de me donner pour gagner le ciel ! Et puisque vous avez daigné me recevoir dans votre maison, faites-moi la grâce de participer aux avantages

1. Quaecumque enim scripta sunt, a' nostram doctrinam scripta sunt ; ut per patientiam et consolationem Scripturarum, spem habeamus. (*Rom.*, xv, 4.)

qu'elle offre à ceux qui l'habitent, afin que, demeurant ferme dans l'obéissance que je vous dois, je mérite d'être admis dans votre royaume éternel.

III. — *De l'unité de l'Église, dont l'Arche est la figure.*

Je considérerai, en troisième lieu, que l'Église, appelée par l'Apôtre *la maison du Dieu vivant*, est la seule où les hommes puissent faire leur salut, et que tous ceux qui vivent hors de son sein seront infailliblement réprouvés.

Premièrement. De même qu'au temps du déluge il n'y eut qu'une seule arche, dans laquelle furent sauvés tous ceux qui y entrèrent, et hors de laquelle périrent tout le reste des hommes et des animaux ⁽¹⁾; ainsi maintenant il n'y a qu'une seule Église, une seule foi, une seule religion, une seule loi, les mêmes sacrements, les mêmes sacrifices, la même Écriture, et en général les mêmes moyens de salut, comme il n'y a non plus qu'un seul Dieu, un seul Créateur, un seul sanctificateur, une seule fin dernière, un seul médiateur, chef unique du corps mystique, qui est l'Église. Or puisqu'il n'y a qu'un seul chef, il ne peut y avoir qu'un seul corps mystique, composé de tous les fidèles qui croient et professent les vérités révélées. Pour les infidèles, qui ne sont pas dans cette Église, ils périront tous, à quelque loi et quelque secte qu'ils appartiennent.

Secondement. On peut ajouter que, comme l'arche de Noé n'avait qu'une seule porte, l'Église n'en a qu'une aussi, qui est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dont elle

1. Remansit autem solus Noe, et qui cum eo erant in arca. (*Genes.* VII, 23. — I *PETR.*, III, 20.)

a reçu la foi qu'elle communique dans le baptême. *Je suis la porte*, disait le Sauveur aux Juifs; *si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé*⁽¹⁾. Et ailleurs: *Quiconque croira en moi et sera baptisé, sera sauvé; quiconque ne croira point, sera condamné* (2). Cette considération me fera comprendre la grandeur du bienfait dont Dieu m'a prévenu en m'introduisant dans cette arche mystérieuse, faveur qu'il n'a pas faite à une multitude innombrable d'infidèles qui périssent tous les jours dans leur incrédulité; ni même à plusieurs enfants de chrétiens, qui meurent avant de voir la lumière, ou qui sont privés, après leur naissance, de la grâce du baptême. Ils n'en étaient pas plus indignes que moi, et je n'en étais pas plus digne qu'eux; c'est donc gratuitement que j'ai été délivré de ces dangers, et régénéré par le baptême sans que j'en connusse le prix, et c'est par sa pure bonté que Dieu m'a adopté pour enfant *avant que je fusse capable de l'appeler mon père*. — O Père très aimant, que vous rendrai-je pour un tel bienfait? Je ne savais pas encore *choisir le bien et rejeter le mal*; et vous me délivriez du péché, et vous me revêtiez de la robe de la justice, afin que je susse rejeter le mal et choisir le bien. Ma langue était encore muette, lorsque votre bras tout-puissant détruisit en moi *toutes les forces de Damas*, c'est-à-dire la puissance du démon, et que vous chassâtes *ce fort armé* d'une âme dont il avait pris possession aussitôt qu'elle était sortie de vos mains (3). Conservez-moi,

1. Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur. (JOAN., X, 9.)

2. Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit : qui vero non crediderit, condemnabitur. (MARC., XVI, 16.)

3. Antequam sciat puer reprobare malum et eligere bonum... antequam sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci. (IS., VII, 16; VIII, 4.)

Seigneur, dans votre Église militante, et donnez-moi la victoire sur mes ennemis, afin que je puisse régner éternellement avec vous dans l'Église triomphante. Ainsi soit-il.



MÉDITATION XXXVII.

DE LA VOCATION A L'ÉGLISE ET A LA GRACE DE LA JUSTIFICATION.

Il y a six choses à considérer dans le bienfait de la vocation : en quoi elle consiste, les biens dont elle est le principe, par quelles voies elle s'opère, à quelles personnes elle s'étend, quelle en est la durée, quels motifs nous obligent d'y correspondre.

I. — *En quoi consiste la vocation ; les biens dont elle est le principe.*

Premièrement. La vocation est une inspiration ou une lumière venant de l'Esprit-Saint, qui touche le cœur du pécheur, le prévient gratuitement et indépendamment de tout mérite de sa part, l'excite et l'aide à se convertir et à obtenir la grâce de la justification. Sans la vocation, l'homme ne peut par ses propres forces ni entrer dans l'Église, ni sortir de l'état du péché suivant cette parole de Notre-Seigneur : *Personne ne peut venir à moi, si mon Père ne l'attire* (1). De même que Lazare serait demeuré dans le sépulcre jusqu'à tomber en poussière, si la voix de JÉSUS-CHRIST n'avait fait entendre ce commandement : *Lazare, sors du tombeau* (2) ; ainsi resterions-nous à jamais dans la mort du péché, si le souffle de l'inspi-

1. Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum. (JOAN., VI, 44. — *Concil. Trident.*, Sess. VI, cap. 5.)

2. Voce magna clamavit : Lazare, veni foras. (JOAN., XI, 43.)

ration divine ne nous appelait et ne nous aidait à en sortir.

Secondement. Il suit de là que la vocation est l'instrument général dont le Saint-Esprit se sert pour tout ce qui touche à l'œuvre de notre justification. C'est par elle que nous recevons du ciel le don de la foi, sans lequel nous ne pouvons plaire à Dieu (1) ; la vertu d'espérance, qui est la porte du salut ; l'esprit de crainte, qui commence à nous causer de l'horreur du mal ; la contrition, qui brise notre cœur coupable ; le feu de la charité, qui consume ce qu'il y a en nous d'impur ; enfin la grâce divine, qui nous purifie de toute souillure. La vocation est le principe, soit de la régénération qui nous fait enfants de Dieu dans le baptême, soit de la pénitence qui nous rend les droits que nous perdons par le péché. Au reste, c'est une grâce qui nous est accordée sans que nous l'ayons méritée, comme nous l'enseignent ces paroles de saint Paul : *Dieu nous a appelés par sa vocation sainte, non à cause de nos œuvres, mais selon sa volonté et par la grâce qui nous a été donnée en JÉSUS-CHRIST avant le commencement des siècles* (2). — O Dieu éternel, je vous remercie de ce que votre immense libéralité et votre amoureuse providence m'ont fait une grâce qui est pour moi le principe et le gage de *tout bien excellent et de tout don parfait* (3). Si vous ne m'aviez appelé, je ne serais jamais ressuscité d'entre les morts ; et si vos inspirations ne m'avaient prévenu, je subirais depuis longtemps

1. Sine fide autem impossibile est placere Deo. (*Hebr.*, XI, 6.)

2. Qui nos liberavit, et vocavit vocatione sua sancta, non secundum opera nostra, sed secundum propositum suum, et gratiam quæ data est nobis in CHRISTO JESU, ante tempora sæcularia. (*II Tim.*, I, 9.)

3. Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum. (*JAC.*, I, 17.)

la peine due à mes infidélités. Puis donc que je dois à votre miséricorde d'avoir été appelé, je vous conjure, au nom de cette même miséricorde, de m'aider à répondre dignement à votre sainte vocation.

II. — *Par quelles voies s'opère la vocation : elle s'étend à tous les hommes et dure pour chacun autant que sa vie.*

Je considérerai, en second lieu, par combien de voies différentes Notre-Seigneur appelle les hommes à son service.

Premièrement. Il en attire quelques-uns par le moyen des prédicateurs et des confesseurs, ou par leurs rapports avec des personnes spirituelles ; d'autres, par la lecture des bons livres ou par la vue des bons exemples ; d'autres, par l'adversité et les souffrances ; d'autres, au contraire, par la prospérité et les bienfaits. Il en appelle plusieurs par les voies ordinaires : il laisse les choses suivre leur cours naturel ; puis il fait sortir, du fond même des événements, des occasions pour les convertir. Il emploie pour d'autres des moyens extraordinaires et miraculeux : il fait usage de sa toute-puissance pour les réduire ; car l'amour, quand il est joint à la puissance, est doué d'une force incroyable, et parce que Dieu aime infiniment les hommes, son amour sollicite sa toute-puissance à mettre en œuvre, pour les attirer à son service, des moyens surprenants, dit saint Augustin (1). Nous avons de cette variété de moyens

1. Trahitur ergo miris modis ut velit, ab illo qui novit intus in ipsis hominum cordibus operari. (S. AUGUST. contra duas epistolas Pelag. Libr. 1, cap. XIX. — S. GREG. Nazianz, in sua Vita quam versibus conscripsit. — S. GREG. Pap. Homil. XXXVI, in Evangel. n. 10.)

des exemples frappants dans la sainte Écriture, et spécialement dans les Évangiles, qui racontent diverses sortes de vocations, et contiennent plusieurs paraboles sur ce sujet, comme on l'a vu dans la troisième Partie et dans la cinquième.

Je ferai ici un retour sur moi-même ; je songerai que Dieu par un bienfait signalé, malgré les fautes graves et nombreuses dans lesquelles j'étais tombé, s'est efforcé en mille manières de me rappeler à lui par la pénitence. Tantôt, pour m'empêcher de fuir, *il fermait mon chemin avec une haie d'épines* ; tantôt *il m'attirait à lui par les liens qui séduisent les hommes, par les liens de l'amour* (1). Tantôt il m'envoyait des inspirations soudaines ; il me rappelait à la mémoire la mort, le jugement, l'enfer, le ciel ; et ces pensées salutaires, comme autant de machines de guerre, *frappaient à la porte de mon cœur* et me pressaient, de l'ouvrir (2). Et cependant, en maintes circonstances je n'ai répondu à ces avances que par d'obstinés refus ; plusieurs fois, après l'avoir admis, je l'ai contraint de sortir ; mais le désir de m'accorder sa grâce et son amitié l'obligeait à demeurer près de la porte et à frapper jusqu'à ce que je lui eusse ouvert de nouveau. — O Père souverainement aimable, comment vous remercierai-je des marques que vous m'avez données de votre amour ? Bénie soit votre miséricorde qui a si puissamment intéressé en ma faveur votre providence ! Au nom de cette miséricorde, mettez, Seigneur, la dernière main à votre ouvrage, et

1. Propter hoc ecce ego sepiani viam tuam spinis... In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis. (Os., II, 6; XI, 4.)

2. Ecce sto ad ostium, et pulso : si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum. (Apoc., III, 20.)

après m'avoir engagé à votre service, maintenez-moi dans une fidélité inébranlable jusqu'au dernier de mes jours.

Secondement. Je remarquerai ensuite qu'il n'est aucun homme sur la terre que Dieu n'appelle par une voie ou par une autre. Ainsi, tous les infidèles, à quelque secte qu'ils appartiennent, et en quelque endroit du monde qu'ils soient, ressentent les soins de sa providence. Car, comme JÉSUS-CHRIST, qui est le soleil de justice, luit pour tous les hommes ; comme sa doctrine est descendue du ciel pour eux tous ; comme c'est également pour tous qu'il a établi son Église, et institué les sacrements ; de même il a soin de les appeler tous à la connaissance de la vérité. Il se découvre à eux ou par la lumière naturelle qui leur apprend à fuir le mal et à faire le bien, ou par quelque illustration spéciale dont il les prévient, étant lui-même *la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, et le dispose à recevoir sa grâce et à mériter sa gloire (1). Cette vocation universelle fut manifestée à saint Pierre lorsque, dans un ravissement d'esprit, il vit descendre du ciel un linceul rempli de toutes sortes d'animaux, ainsi qu'il a été dit dans la cinquième Partie (2). Mais, parce que plusieurs ne connaissent pas ce bienfait, c'est à nous qui le connaissons d'en remercier pour eux celui qui en est l'auteur. — O Sagesse éternelle, *qui élevez la voix dans les rues et dans les places publiques* (3),

1. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. (JOAN., I, 9.)

2. Et vidit cælum apertum, et descendens vas quoddam, velut linteum magnum quatuor initiis submitti de cælo in terram. (Act., X, II. — V. Part. V, Médit. xxxii.)

3. Sapientia foris prædicat, in plateis dat vocem suam. (Prou., I, 20.)

et conviez tous les passants au festin que vous leur avez préparé, je vous rends grâces de la bonté avec laquelle vous les appelez. Pour les engager à vous suivre, vous leur proposez des raisons si claires que tous peuvent les comprendre, et des motifs si pressants que nul ne devrait y résister. Puissent-ils, dociles à votre voix, entrer dans votre Église, comme dans une école, et obtenir tous la vie éternelle !

Troisièmement. Je remarquerai enfin que cet appel divin dure pour chaque homme autant que sa vie. Aucun n'est entièrement abandonné ni privé des moyens nécessaires pour le salut. Dieu, comme le père de famille dont parle l'Évangile (1), appelle l'homme dès la jeunesse ; s'il rencontre de la résistance, il réitère ses invitations en divers temps, jusque dans la vieillesse et aux approches de la mort. A quelque moment que le pécheur entende sa voix d'une oreille docile, il est reçu dans son amitié. Au reste, s'il ne donne pas à certains pécheurs endurcis des grâces spéciales qui pourraient amollir leur cœur, et s'il semble pour cela les abandonner, il est certain qu'il ne leur refuse jamais les grâces suffisantes et nécessaires pour leur conversion.

Ces considérations m'apprendront à ne désespérer du salut d'aucun pécheur, quelque coupable qu'il soit, et bien moins encore de mon propre salut, dans quelque abîme que je sois tombé. Je ne perdrai pas de vue que moi et les autres nous sommes toujours dans la main de la divine Providence, qui se charge de nous, et que tel est rebelle aujourd'hui, qui sera peut-être ap-

1. Simile est regnum cœlorum homini patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam. (MATTH., XX, 1.)

pelé demain avec tant de force, que, comme le bon larron, il se verra admis le jour même dans le paradis. Toutefois, je ne prendrai pas de là occasion de me négliger, et de me reposer de tout sur cette aimable Providence. Car si je manque d'arracher de mon cœur ce qui s'oppose à l'action de la grâce, je m'expose à me trouver dans une étrange déception. Dieu seul ne sera jamais trompé, parce qu'il sait tirer sa gloire de tout, soit en me justifiant si je lui obéis, soit en me condamnant si je lui résiste. — Grand Dieu, dont la providence a deux bras : l'un de la miséricorde, pour combler de biens ceux qui se soumettent à vos volontés; l'autre de la justice, pour punir ceux qui s'y opposent; *placez sous ma tête le bras gauche*, qui est celui de la justice, *et entourez-moi du bras droit*, qui est celui de la miséricorde (1). Soutenez-moi par la crainte de vos châtimens, afin que je n'aie jamais la hardiesse de vous résister ; fortifiez-moi par l'espérance de vos bienfaits, afin que je sois soumis à vos ordres, et que je les exécute fidèlement jusqu'à la fin.

III. — *Des motifs qui doivent nous rendre dociles à la vocation divine.*

Je conclurai de tout ce qui précède que plusieurs motifs m'obligent à entendre sans retard la voix de Dieu lorsqu'elle me presse de sortir du péché ou de l'état de tiédeur. Ces motifs peuvent se réduire à six.

Le premier est la grandeur infinie du Maître qui m'appelle à son service, non qu'il ait besoin de moi, mais parce que j'ai besoin de lui, et parce que sa bon-

1. *Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me. (Cant., 11, 6.)*

té le porte à me faire du bien. A tous les titres je lui dois une prompte et entière obéissance. N'est-il pas souverainement juste que la créature écoute la voix de son créateur, le sujet celle de son roi, l'esclave celle de son seigneur, le fils celle de son père, le malade celle de son médecin, le disciple celle de son maître, le captif celle de son rédempteur ?

Le second motif est l'extrême bassesse de l'homme. Dieu lui fait l'honneur de l'appeler et de vouloir se servir de lui, bien qu'il mérite d'être abandonné et laissé dans l'abîme de ses misères.

Le troisième motif, ce sont les maux incalculables que le péché traîne après lui, et dont Dieu daigne me délivrer, en me retirant d'un état qui est pire que l'enfer même, considéré sous le rapport de la peine, comme il a été dit en son lieu (1).

Le quatrième motif est la grandeur et l'excellence des biens dont Dieu veut me combler. Ces biens sont la vie de la grâce, les vertus infuses, *une paix qui surpasse tout sentiment et toute pensée* (2), les dons de l'Esprit-Saint, et l'Esprit-Saint lui-même, auteur de ces dons : gages précieux qui me donnent l'espoir d'être appelé à jouir des biens éternels de la gloire (3).

Le cinquième motif, ce sont les amoureuses prévenances de l'appel divin. De combien de moyens soit intérieurs, soit extérieurs, Dieu ne se sert-il pas pour toucher mon cœur et le rendre docile à ses inspirations, comme si mon intérêt était le sien propre !

Enfin, le sixième motif, ce sont les graves consé-

1. Part. I, Médit. VI.

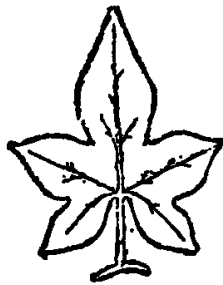
2. Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. (*Philipp.*, IV, 7.)

3. Part. V, Médit. XXII.

quences de la résistance à la vocation divine. Car si je continue à fermer l'oreille, je rends certaine ma damnation éternelle, et je me prépare le sort de ces invités qui, ayant refusé de venir au festin, en furent exclus pour jamais (1).

Ces six raisons me font voir parfaitement la grandeur du bienfait de la vocation. Si elles sont assez puissantes pour m'engager à répondre aux sollicitations de la grâce, elles ne le sont pas moins pour m'exciter à la reconnaissance envers celui qui m'appelle de la sorte, et m'aide ensuite à accomplir ce qu'il désire de moi. — Dieu éternel, comment vous remercierai-je d'un bienfait qui est à bien des égards, comme infini ? Bénie soit votre providence de qui il découle ! Bénie soit votre toute-puissance qui pour seconder vos desseins miséricordieux, n'a pas dédaigné d'opérer en moi de grandes choses ! Appelez, Seigneur, tous les hommes que vous avez créés, faites qu'ils entrent tous dans votre Église, et qu'ils y parviennent à la perfection de la vie chrétienne et à la gloire qui n'aura point de fin.

1. Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit coenam meam. (LUC., XIV, 24. — Part. III, Médit. LVI.)



MÉDITATION XXXVIII.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU DANS L'INSTITUTION
DES SEPT SACREMENTS, POUR LA JUSTIFICATION
ET LE SALUT DE TOUS LES HOMMES.

Cette Providence fut un jour représentée par un ange, au prophète Zacharie, sous la figure *d'un chandelier d'or*, qui était l'image de l'Église universelle. Ce chandelier était *surmonté d'une grande lampe*, figure de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, chef de l'Église : et tout autour étaient sept autres lampes de moindre dimension, qui désignaient la multitude des fidèles. Pour l'entretien des sept lampes, il y avait *sept vases d'or remplis d'huile*, symbole des sept sacrements qui, semblables à des vases, renferment l'huile de la grâce divine, douée d'une double efficacité : elle nous purifie de nos péchés et guérit nos infirmités spirituelles ; elle nous fortifie et nous perfectionne en toutes sortes de vertus. Ainsi sommes-nous semblables à des lampes qui luisent et brûlent sans cesse devant le Seigneur, au milieu de son Église. Cette double vertu des sacrements leur vient de JÉSUS-CHRIST, vrai Dieu et vrai homme, en qui la nature divine et la nature humaine sont unies en une seule personne. C'est pour nous rendre sensible cette vérité que les sept vases tenaient par sept canaux à la grande lampe, dont ils

recevaient toute leur huile. Nous allons voir ceci plus en détail dans les points suivants (1).

I. De la fin des sacrements.

Je rechercherai, en premier lieu, pourquoi la divine Providence a voulu qu'il y eût dans l'Église sept sacrements. Il me sera facile d'en découvrir la raison, en examinant quelle est la fin de chacun d'eux en particulier.

Premièrement. Le baptême peut se comparer à un vase plein d'une huile toute céleste, qui guérit la plaie que le genre humain a reçue par le péché originel, qui nous fait renaître à la grâce et revivre en JÉSUS-CHRIST. De là est venu l'usage d'oindre ceux que l'on baptise, pour les avertir qu'ils sont obligés d'imiter le Fils de Dieu, qui est le véritable *Christ*, c'est-à-dire l'oint du Seigneur.

Secondement. La confirmation fortifie les nouveaux soldats de JÉSUS-CHRIST, et les affermit dans la foi et dans la grâce qu'ils ont reçue. On fait sur eux des onctions avec du chrême, qui est composé d'huile et de baume, pour leur apprendre qu'ils doivent combattre avec courage contre les ennemis de leur Roi et de sa loi, et remplir le monde de l'odeur de leurs vertus.

Troisièmement. La sainte Eucharistie est un remède souverain contre la corruption de l'amour-propre qui ruine la vie de l'esprit. Aussi contient-elle en elle-même

1. Et reversus est angelus qui loquebatur in me, et suscitavit me, quasi virum qui suscitatur de somno suo. Et dixit ad me: Quid tu vides? Et dixi: Vidi, et ecce candelabrum aureum totum, et lampas ejus super caput ipsius, et septem lucernæ ejus super illud: et septem infusoria lucernis, quæ erant super caput ejus. Et duæ olivæ super illud; una a dextris lampadis, et una a sinistris ejus. (ZACH., IV, 1-3.)

le médecin et le médicament tout ensemble, je veux dire JÉSUS-CHRIST, qui répand sur nous l'huile de la joie et de la dévotion pour conserver et perfectionner la vie qu'il nous a donnée en nous communiquant sa grâce.

Quatrièmement. Le sacrement de pénitence sert à guérir les plaies mortelles du péché actuel, et à nous rendre la vie de la grâce lorsque nous l'avons perdue. Comme le pieux Samaritain, le ministre de l'Église verse du vin et de l'huile dans nos plaies, afin de les assainir et de les fermer entièrement.

Cinquièmement. Le sacrement de l'extrême-onction est vraiment un vase plein d'une huile salutaire, que l'on applique aux malades pour les purifier des restes de leurs péchés, pour les fortifier dans leur faiblesse, pour les animer au dernier combat contre le démon, et enfin pour les disposer à entrer victorieux dans la gloire.

Sixièmement. Le sacrement de l'ordre confère aux prêtres et aux principaux ministres de l'Église l'onction sacrée. Il les rend capables d'entretenir parmi les fidèles une union qui rencontre tant d'obstacles dans les inclinations mauvaises de notre nature, toujours ennemies de la vie commune. Il leur communique encore des grâces spéciales pour offrir pieusement le sacrifice du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, en satisfaction des péchés des vivants et des morts, pour administrer avec dignité les autres sacrements, et enfin pour procurer à tous les remèdes spirituels dont ils ont besoin.

Septièmement. Le sacrement de mariage a été institué en faveur des faibles, et son effet propre est de

modérer l'ardeur de la concupiscence de la chair, afin que les époux, unis par les liens d'un chaste amour, puissent, sans danger pour leur âme, donner des enfants à l'Église militante, et des élus à l'Église triomphante.

En méditant ce plan divin, je glorifierai le Seigneur et le remercierai du soin qu'il a pris de nous fournir des remèdes si nombreux, si faciles, si suaves et si bien proportionnés à la fin pour laquelle il nous les a donnés. — O Sagesse suprême, *qui atteignez avec force d'une extrémité à l'autre de cet univers, et disposez toutes choses avec suavité* (1), je vous rends grâces de la bonté que vous avez eue d'instituer tous ces sacrements pour moi, et pour tous les temps de ma vie. Apprenez-moi à profiter de cet inappréciable bienfait ; faites-moi sentir la douceur et l'efficacité de votre grâce, et conduisez-moi enfin à la vie bienheureuse et éternelle.

II. — De l'efficacité des sacrements.

Je considérerai, en second lieu, l'excellence des sacrements de la loi nouvelle au point de vue de l'efficacité.

Premièrement. Ils ne sont pas, comme ceux de l'ancienne loi, de simples cérémonies, ou, pour parler avec saint Paul, *des éléments pauvres et faibles*, impuissants à produire ce qu'ils signifient (2) ; mais ils contiennent l'onction céleste, et confèrent à celui qui les reçoit dignement la grâce dont ils sont les signes visibles (3).

1. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (Sap., VIII, 1.)

2. Infirma et egena elementa. (Galat. IV, 9. — S. THOM., Part. 3, quæst. 62, art. 6.)

3. Concil. Trident. Sess. VII, can. VI. — S. THOM., Part. 3, quæst. 62, art. 3.

Ainsi, lorsque le ministre du baptême dit : *Je vous baptise*, ce qui signifie, je vous lave, *au nom du Père*, etc., par la vertu du sacrement l'âme est purifiée du péché originel et de tous les autres péchés. Et dès que le prêtre dit : *Je vous absous de vos péchés*, le pécheur reçoit la grâce de la justification, et ses péchés sont effacés (1).

Secondement. C'est un privilège de nos sacrements de changer l'attrition en contrition, c'est-à-dire de faire qu'un pécheur qui se confesse avec une douleur imparfaite, qu'on nomme *attrition*, reçoive la grâce aussi bien que ceux qui ont la douleur parfaite, appelée *contrition*. De même, celui qui communie n'ayant que l'attrition, mais se croyant de bonne foi en état de grâce, reçoit par la vertu du sacrement, la rémission de ses péchés.

Troisièmement. Enfin, tous les sacrements produisent la grâce par eux-mêmes, et, comme parlent les théologiens, *ex opere operato* (2). Indépendamment des mérites que le juste peut acquérir par ses propres actes, il reçoit une grâce spéciale par la vertu du sacrement. La divine Providence a voulu qu'il en fût ainsi pour deux raisons. La première, pour faciliter notre réconciliation avec Dieu, en suppléant sa miséricorde à l'insuffisance de nos dispositions ; car si la contrition parfaite était nécessaire, le nombre de ceux qui se perdent serait certainement plus considérable. La seconde, pour ajouter à la faible mesure de nos mérites, et nous enrichir d'une plus grande abondance de grâce et de gloire. Je comprendrai par

1. *Trident.* Sess. VII, can. VII.

2. *Trident.* Sess. VII, can. VIII.

là le bonheur que nous avons de vivre sous la loi de grâce et d'éprouver les effets d'une Providence si amoureuse et si efficace, et combien il m'est avantageux de m'approcher fréquemment du sacrement de pénitence et de la sainte communion. — O mon âme, cours avec joie aux fontaines du Sauveur pour y puiser les eaux qui doivent te purifier et éteindre ta soif (1), jusqu'à ce qu'il se forme en toi une source d'eau vive qui rejaillisse et t'élève jusqu'à la vie éternelle (2).

III. — *Les sacrements sont institués pour tous les hommes.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la Providence divine offre tous les sacrements à chaque homme en particulier, afin qu'il en profite selon qu'ils peuvent lui être utiles ou nécessaires pour son salut et pour sa perfection.

Premièrement. A tous les infidèles, elle offre le baptême ; à tous les fidèles, le sacrement de pénitence. Pour cette raison, un prophète compare ces sacrements à des fontaines publiques qui coulent au milieu de Jérusalem, c'est-à-dire de l'Église, pour la purification des pécheurs (3). De plus, elle invite tous les hommes à recevoir la confirmation et à se nourrir de l'Eucharistie. Elle exhorte pareillement tous ceux qui sont dangereusement malades à se disposer à la mort par l'extrême onction. C'est elle aussi qui veille

1. Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris. (IS. XII, 3.)

2. Aqua, quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. (JOAN., IV, 14.)

3. In die illa erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris. (ZACH., XIII, 1.)

à ce qu'il y ait toujours des vocations suffisantes à l'état ecclésiastique afin que l'Église ne manque jamais de prêtres ni d'autres ministres. Et quoique le sacrement de l'ordre soit le partage du petit nombre, c'est néanmoins en faveur de tous les fidèles qu'il a été institué, puisqu'ils reçoivent les autres sacrements de la main de ceux que Dieu a choisis pour en être les *dispensateurs* (1).

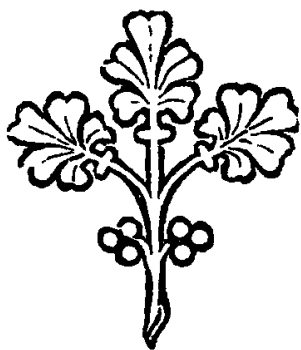
Secondement. Enfin il faut remarquer que les sacrements ne sont pas des vases fragiles comme le verre, mais des vases d'or également solides et précieux qui dureront jusqu'à la fin du monde, sans que jamais l'huile vienne à leur manquer, bien qu'elle se donne libéralement à tous ceux qui en demandent. Car la source de cette liqueur céleste est JÉSUS-CHRIST, dont les mérites sont inépuisables et infinis. De même que l'huile de la veuve qui donna l'hospitalité au prophète Élisée, ne tarit point tant qu'il y eut des vases pour la recevoir, et qu'elle coula si abondamment que la veuve eut de quoi satisfaire ses créanciers et subvenir à sa subsistance (2); de même l'huile sainte qui découle des sacrements ne s'arrêtera jamais, tant qu'il y aura des hommes pour la recevoir et l'employer, soit à s'acquitter de leurs dettes envers Dieu, soit à acquérir et à conserver la vie de la grâce. J'ajoute même que, par l'usage des sacrements qui peuvent se réitérer cette onction divine se répandra dans une âme avec de nouveaux accroissements, aussi longtemps qu'elle vivra, et aussi souvent qu'elle recevra ces sacrements avec des dispositions convenables. — Je vous

1. *Dispensatores mysteriorum Dei. (I Cor., IV, 1.)*

2. *IV Reg., IV, 3-7.*

remercie, ô mon Rédempteur, du soin que vous prenez de mon âme réduite à une extrême nécessité. Vous lui donnez de précieux vases pleins d'une huile miraculeuse et si abondante, qu'elle en a suffisamment pour payer toutes ses dettes et s'enrichir de toutes les vertus. Faites, Seigneur, que je profite si bien de cette faveur qu'elle me serve à obtenir la gloire éternelle.

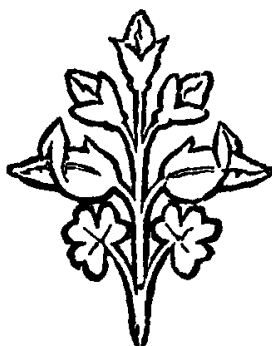
Nota. — Nous ne donnerons pas ici de Méditations particulières sur les sacrements de baptême et de pénitence : ce double sujet a été traité dans la troisième Partie et dans la quatrième.



MÉDITATIONS

SUR LE TRÈS-SAINT-SACREMENT DE L'AUTEL.

Outre les Méditations que nous avons données dans la quatrième Partie sur le Très-Saint-Sacrement, à l'occasion des mystères de la Cène, nous jugeons à propos d'en présenter encore ici quelques autres, où nous considérerons cet auguste Sacrement comme le principal moyen que la divine Providence emploie pour notre salut et notre perfection, et comme un mémorial des grandeurs de Dieu et de ses bienfaits. Les prêtres et les personnes qui communient souvent pourront, grâce à la variété des sujets, se préparer sans dégoût et avec profit, les uns à la célébration des saints mystères, les autres à la communion sacramentelle.



MÉDITATION XXXIX.

DE LA PROVIDENCE PARTICULIÈRE DE DIEU DANS
L'INSTITUTION DU TRÈS-SAINT-SACREMENT, QUI
EST LA PRINCIPALE NOURRITURE DE NOS AMES.

I. — *L'Eucharistie, arbre de vie planté dans le jardin de l'Église.*

Je considérerai, en premier lieu, combien la divine Providence s'est montrée admirable en établissant le sacrement de l'autel comme nourriture de nos âmes. Pour bien comprendre cette vérité, je comparerai ce que Dieu a fait en cela pour nous, avec ce qu'il fit pour le premier homme dans l'état d'innocence.

Dans le paradis terrestre, il donna à notre premier père pour nourriture un grand nombre de fruits agréables au goût, et entre autres celui de l'*Arbre de vie*, dont il suffisait de manger de temps à autre pour ne jamais mourir (1). De même dans l'Église, qui est un autre paradis, il nous donne grande variété de mets pour le soutien de nos âmes ; mais celui qui l'emporte sur tous les autres est le corps et le sang de son Fils, cachés sous les voiles du sacrement, vrai pain de la vie éternelle (2). Or l'arbre qui est planté dans l'Église de JÉSUS-CHRIST surpasse infiniment en vertu l'arbre du paradis terrestre. Celui-ci, sorti de la terre, était terrestre ; celui-là, venu du ciel, est céleste. L'un nourris-

1. Lignum etiam vitæ in medio paradisi. (*Gen.*, II, 9. — S. THOM. Part. I, quæst. 97, art. 4.)

2. Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. (*JOAN.*, VI, 59.)

sait le corps, l'autre nourrit les âmes. L'arbre de l'Éden conservait la vie à ceux qui l'avaient déjà, le nôtre la rend quelquefois aux morts. Il serait donc plus juste de le comparer à l'*Arbre de vie* qui est dans le ciel, et dont saint Jean nous dit qu'il porte douze fois des fruits dans l'année, chaque mois le sien, soit que ces fruits diffèrent par leur espèce, afin de récréer par leur variété, ou qu'ils soient de la même espèce douze fois l'année, pour plaire par leur nouveauté. *Les feuilles mêmes de cet arbre*, ajoute saint Jean, *sont la guérison des nations* (1).

Ainsi en est-il du sacrement auguste dans lequel réside le Seigneur qui a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie* (2). Il porte douze fruits, c'est-à-dire qu'il produit dans nos âmes toutes les vertus, et qu'il nous excite en particulier à l'exercice de celles qui sont appelées par saint Paul les fruits du Saint-Esprit, au nombre de douze : *La Charité, la Joie, la Paix, la Patience, l'Humanité, la Bonté, la Longanimité, la Douceur, la Foi, la Modestie, la Contenance, la Chasteté* (3). Toutes les fois que nous recevons cet arbre divin dans les dispositions requises, il produit en nous les mêmes fruits ; et ses feuilles, qui sont les choses merveilleuses qu'on a dites de lui, ont la vertu de donner une santé parfaite à ceux qui les écoutent, ainsi que l'assure le Sauveur : *Les paroles que je vous ai dites, sont elles-mêmes esprit et vie* (4). — O Père plein d'amour ! je vous rends grâces de l'admirable providence que vous avez montrée à notre égard

1. *Lignum vitæ afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum, et folia ligni ad sanitatem gentium. (Apoc., XXII, 2.)*

2. *Ego sum via, et veritas, et vita. (JOAN., XIV, 6.)*

3. *Fructus autem Spiritus est : Caritas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas. (Galat., V, 22, 23. — S. THOM., Part. I, 2, quest. 70, art. 3.)*

4. *Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. (JOAN., VI, 64.)*

en plantant au milieu de votre Église cet arbre précieux pour nous donner la vie éternelle. Aidez-moi à vaincre mes passions et mes vices afin que je puisse un jour recevoir la récompense que vous avez promise au vainqueur, et manger du fruit de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis de Dieu (1).

II. — *L'Eucharistie, manne des enfants de l'Église.*

Je considérerai, en second lieu, la grandeur de la divine Providence dans l'institution de l'Eucharistie, en comparant ce bienfait avec celui de la manne, dont le Seigneur nourrit durant tant d'années son peuple dans le désert. La manne possédait quatre propriétés singulières qui l'ont fait regarder comme une figure de l'Eucharistie (2) ; or ces mêmes qualités se trouvent d'une manière infiniment plus parfaite dans le mystère de nos autels.

Premièrement. La manne est appelée dans l'Écriture *le pain du ciel, le pain des anges*, parce qu'elle était formée par le ministère des anges dans la région de l'air. De là, elle tombait en rosée sur la terre, et, après qu'elle s'était durcie, on la réduisait en farine, on la pétrissait, on la cuisait, et on la prenait en nourriture (3). Pour le pain eucharistique, qui est la manne des chrétiens, il leur est venu du plus haut des cieux, non par le ministère des esprits célestes, mais par l'opération du Saint-Esprit, auquel on attribue l'Incarnation du Verbe. Ce Verbe divin descendit sur la terre comme une rosée ; il

1. Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei. (Apoc., II, 7.)

2. S. THOM., Part, 3, quæst. 73, art. 6.

3. Et pluit illis manna ad manducandum, et panem cœli dedit eis. Panem angelorum manducavit homo. (Ps. LXXVII, 24-25. — Exod., XVI, 14. — Num., XI, 7, 8.)

unit sa grandeur à notre bassesse; il fut brisé par les travaux d'une vie souffrante, noyé dans une mer d'afflictions intérieures ; il passa par le feu des tourments et par celui de son amour, et, se cachant sous les accidents du pain et du vin, il se fit notre nourriture, prenant sur lui la peine à laquelle Dieu nous avait condamnés en disant : *Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front* (1). Oui, c'est lui qui, par d'incroyables fatigues, et par une sueur de sang, nous gagna ce *pain céleste* que nous mangeons *sans* beaucoup de *travail* (2). O Père très aimant ! je vous rends grâces de ce que vous m'avez donné ce pain excellent dont se nourrissent les anges, bien que ce soit d'une autre manière que les hommes ; ce *vrai pain du ciel*, dont la manne des Hébreux n'était qu'une figure. Je sais ce qu'il vous en a coûté pour préparer et mettre à ma portée cet aliment divin ; aussi de mon côté je veux, avec votre secours, faire ce qui dépendra de moi pour me disposer à le recevoir dignement. Je veux briser mon cœur par une vraie douleur de mes péchés, mortifier ma chair par les rigueurs de la pénitence, purifier dans les eaux salutaires de votre grâce toutes les puissances de mon âme et les embraser du feu pénétrant de votre divine charité.

Secondement. La manne était pour les Israélites un préservatif contre toutes les maladies. Aussi, tout le temps qu'elle leur servit de nourriture, *il n'y eut*, dit David, *aucun malade dans leurs tribus* (3). Plusieurs néanmoins furent frappés de mort violente ou subite

1. In sudore vultus tui vesceris pane. (*Gen.*, III, 19.)

2. Paratum panem de cœlo præstitisti illis, sine labore. (*Sap.*, XVI, 20.)

3. Et non erat in tribubus eorum infirmus. (*Ps.* CIV, 37.)

en punition de leurs fautes, et tous finirent par mourir du moins de vieillesse. Le sacrement de l'autel a aussi la vertu de guérir les infirmités de l'âme, de la préserver de la mort du péché, et de la mort éternelle qui est la peine du péché ; il délivrera même un jour de la mort les corps des justes, selon la promesse du Sauveur : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a en lui la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour* (1). — O Sauveur tout-puissant, notre médecin et remède, que votre providence est admirable ! C'est un fruit qui nous a donné la mort ; et c'est par un autre fruit que vous détruisez cette mort et nous rendez la vie. Ne permettez pas, Seigneur, que notre manque de respect en approchant de votre table soit pour nous une cause d'infirmité ou de mort (2), et que nous changions en poison par notre faute, ce que vous avez établi comme notre remède par votre miséricorde.

Troisièmement. Bien que la manne n'eût par sa nature qu'une seule saveur, elle avait cependant tous les goûts pour les justes et la saveur des viandes qu'ils désiraient. Il en est de même de la divine Eucharistie. Elle n'a qu'un seul goût naturel, celui des espèces du pain et du vin ; mais, pour les justes, elle a tous les goûts spirituels que chacun d'eux en particulier peut désirer, selon le besoin de son âme, parce qu'elle contient celui qui est la source de toute saveur et de toute douceur, et que ce tendre Père, pour montrer son amour envers ses enfants, veut s'accommoder au désir

1. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam : et ego resuscitabo eum in novissimo die. (JOAN., VI, 55.)

2. Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi. (1 Cor., XI, 30.)

et à la volonté de celui qui le reçoit (1). A celui, par exemple, qui s'approche avec un vif désir d'obtenir l'obéissance ou la patience, il donne le goût de ces vertus, et lui en fait savourer la douceur. Et, en général, tout fidèle qui communie avec les dispositions requises, se sent l'âme pénétrée d'une certaine suavité qui renferme éminemment et surpasse les douceurs de tout ce qui peut flatter les sens. — O Providence tout aimable ! ô source de toute douceur ! D'où me vient que mon Dieu daigne s'accommoder à la volonté de son serviteur ? Puissé-je, Seigneur, ne chercher qu'à connaître la vôtre, et l'accomplir sur la terre avec autant de plaisir que les anges le font dans le ciel !

Quatrièmement. Les Israélites devaient recueillir tous les matins la mesure de manne qui avait été déterminée par Moïse. Or il arrivait que quelques-uns en recueillaient plus, d'autres moins ; et toutefois chacun avait la même quantité, et cette quantité suffisait pleinement à sa nourriture (2). C'est là encore une figure de l'Eucharistie. Car, quelle que soit la quantité des saintes espèces que l'on reçoit, elle suffit toujours à la nourriture de l'âme, parce que le corps du Sauveur est tout entier, aussi bien dans une petite hostie que dans une grande ; et dans la moindre parcelle de l'hostie, que dans l'hostie tout entière. Celui donc à qui on donne une hostie entière, ne reçoit pas plus que celui à qui on n'en donne que la moitié ; un seul reçoit

1. Substantia enim tua dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat : et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat, convertebatur. (*Sap.*, XVI, 21.)

2. Nec qui plus collegerat, habuit amplius : nec qui minus paraverat, reperit minus : sed singuli juxta id quod edere poterant, congregaverunt. (*Exod.*, XVI, 18.)

autant que mille, mille ne reçoivent pas plus qu'un seul ; parce que tous reçoivent le même JÉSUS-CHRIST, qui peut les rassasier tous également. Par la même raison, celui qui ne communie que sous les espèces du pain, reçoit autant que celui qui communie sous les espèces du pain et du vin, parce que JÉSUS-CHRIST tout entier, je veux dire son corps et son sang, est contenu sous chacune des deux espèces. — O pain de vie ! vous êtes à la fois infiniment grand et infiniment petit. Car, quoi de plus petit que la moindre parcelle d'une hostie ? et quoi de plus grand qu'un Homme-Dieu caché sous de si faibles apparences ? O pain souverain ! faites que je sois moi-même petit et grand ; petit à mes propres yeux, et grand aux vôtres. Et puisque vous êtes capable de rassasier des millions d'âmes, remplissez tellement tous les désirs de la mienne, que je sois totalement à vous, maintenant et dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

III. — *Autres particularités de la manne, qui nous apprennent ce que nous devons faire les jours de communion.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la divine Providence exige notre coopération et veut que, de notre côté, nous fassions quelque chose pour mériter de recevoir et de goûter ce pain divin. Dieu avait ordonné aux enfants d'Israël de se lever de grand matin pour recueillir la manne avant que le soleil parût à l'horizon (1). En effet, les premiers rayons de cet astre la faisaient fondre entièrement, pour punir les paresseux,

1. Colligebant autem mane singuli, quantum sufficere poterat ad vescendum, cumque incaluisset sol, liquefiebat. (*Exod.*, XVI, 21.)

et afin de nous apprendre qu'il faut, comme dit le Sage, prévenir la lumière du soleil pour recevoir la bénédiction du Seigneur et le remercier de ses dons (1). Suivons ce conseil, levons-nous dès la pointe du jour, et faisons avec beaucoup de ferveur et de diligence les trois choses suivantes.

Premièrement. Méditons les grandeurs de cet auguste sacrement, et recueillons dans le saint exercice de l'oraison la manne très douce de la dévotion, avant que le soleil, c'est-à-dire les occupations et les tentations qui se succèdent durant le jour, nous dissipent et nous dessèchent l'esprit.

Secondement. Louons et glorifions le Seigneur du grand bienfait de l'Eucharistie ; témoignons-lui notre reconnaissance, offrons-lui en actions de grâces le sacrifice de la messe, auquel nous assistons, et qui a été institué à cette fin, et faisons tous nos efforts pour garder perpétuellement la mémoire du Dieu caché dans nos tabernacles. Car si le Seigneur eut tant à cœur que les Israélites conservassent le souvenir de la manne dont il les avait nourris pendant quarante ans dans le désert, qu'il commanda d'en remplir un vase et de le déposer dans l'arche du Testament (2) ; combien plus doit-il désirer que nous nous souvenions avec reconnaissance de la divine nourriture dont il soutient le peuple chrétien depuis plus de quinze cents ans, et qu'il ne cessera de lui procurer jusqu'à la fin du monde.

Troisièmement. Mais ce que nous devons faire spé-

1. Ut notum omnibus esset, quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare. (*Sap.*, XVI, 28.)

2. Imple gomor ex eo, et custodiatur in futuras retro generationes : ut noverint panem quo alui vos in solitudine, quando educti estis de terra Ægypti. (*Exod.*, XVI, 32.)

cialement, c'est de nous disposer avec toute la diligence possible à communier saintement. Cette grande action doit être notre première pensée dès le matin, et notre principale occupation pendant le jour. Souvenons-nous de ce que nous lisons dans l'Écriture. Les Israélites recueillaient chaque jour de la semaine une mesure de manne ; le vendredi ils en ramassaient deux, parce qu'il n'en tombait point le jour du sabbat (1) ; et celui qui avait négligé, la veille, de faire une provision doublée, endurait la faim ce jour-là. Ainsi en est-il à l'égard des chrétiens. Si je n'ai pas soin de recueillir le fruit de ce sacrement durant cette vie, qui représente les six jours de travail, je ne pourrai point le faire dans l'autre vie, qui est le sabbat éternel. Je serai donc condamné à y souffrir une faim perpétuelle, et ce ne sera point pour moi un jour de sabbat, ou de repos ; mais un jour de peine et de tourment. Par conséquent, ô mon âme, plus tu approches du terme de la vie, plus tu dois te mettre en devoir de recueillir la double mesure capable de te rassasier pendant toute l'éternité.

Les Méditations suivantes nous seront d'un grand secours pour bien pratiquer ces trois choses.

1. Sex diebus colligite : in die autem septimo sabbatum est Domini, idcirco non invenietur. In die autem sexta collegerunt cibos duplices. (*Exod.*, XVI, 22-26.)



MÉDITATION XL.

DU SACREMENT DE L'AUTEL, CONSIDÉRÉ COMME
ABRÉGÉ ET SOUVENIR DES GRANDEURS DE DIEU
ET DES MERVEILLES QU'IL A VOULU OPÉRER EN
FAVEUR DES HOMMES.

Toute cette Méditation reposera sur deux versets du psaume cent-dixième : *Le Seigneur a perpétué la mémoire de ses merveilles ; il est le Dieu de bonté, le Dieu de miséricorde ; il a donné la nourriture à ceux qui le craignent.* Nous réduirons ces merveilles à sept ou huit chefs, qui pourront être autant de sujets de méditation pour tous les jours de la semaine.

I. — *L'Eucharistie, souvenir des grandeurs de la Divinité et de la Trinité.*

Je considérerai, en premier lieu, que le sacrement de l'autel est un souvenir des grandeurs merveilleuses de la Divinité et de l'adorable Trinité. Comment cela ? Parce que, dans cet ineffable sacrement, est présente la Personne divine du Verbe unie à sa très sainte humanité, *dans laquelle, comme parle saint Paul, habite corporellement la plénitude de la Divinité*⁽¹⁾. D'où il suit que toute la Trinité y est en même temps ; car il n'est pas possible qu'une Personne divine soit séparée de l'autre, puisqu'elles sont toutes trois un même Dieu. Et ainsi, toutes les œuvres que fait le Fils dans l'Eucharistie sont

1. Quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. (*Coloss.*, 11, 9.)

également les œuvres du Père et du Saint-Esprit. Elles sont toutefois spécialement attribuées au Fils, parce que lui seul est uni personnellement au corps et au sang qui nous sont donnés en breuvage et en nourriture. De là vient encore que cet auguste sacrement renferme toutes les perfections et tous les attributs divins ; car, comme dit le même apôtre : *En JÉSUS-CHRIST sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science* ⁽¹⁾ de Dieu. Donc, aussi tous les trésors de sa bonté, de son amour et de ses autres perfections qui resplendissent toutes admirablement dans ce mystère. En effet, trouver le moyen, étant Dieu et homme, de changer son corps en un pain vivant pour nourrir les hommes, c'est une invention de sa sagesse ; se communiquer lui-même d'une manière si surprenante à tous ses fidèles, c'est une preuve de sa bonté ; s'unir aussi étroitement à ses amis, sans refuser la même faveur à ses ennemis, c'est un témoignage de son amour ; se faire la nourriture de ceux qui sont affamés et la boisson de ceux qui sont altérés, visiter en personne les malades et les guérir, c'est un effet de sa miséricorde ; nous donner à titre de pure grâce tout ce qu'il a, c'est une marque de sa libéralité ; enfin opérer tant de miracles pour excécuter ses charitables desseins, c'est l'œuvre de sa toute-puissance.

On pourra s'arrêter à chacune de ces perfections et les méditer à loisir, se rappelant ce qui en a été dit dans les exercices précédents, particulièrement dans le cinquième. On y trouvera de justes sujets d'admiration, en considérant combien Dieu a estimé l'homme ;

1. In quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi. (*Coloss.*, 1, 3.)

ce qui nous obligera de nous écrier avec le Prophète: *O Dieu notre Seigneur, que votre nom est admirable dans toute la terre* ⁽¹⁾ ! Il a paru admirable dans la création de l'homme, plus encore dans sa rédemption ; mais il ne l'est pas moins dans le sacrement que vous avez institué pour être sa nourriture, et qui est l'abrégé de vos merveilles, comme l'homme est l'abrégé de vos œuvres.

II. — *L'Eucharistie, souvenir et abrégé des merveilles de la toute-puissance divine.*

Je considérerai, en second lieu, que l'Eucharistie est un souvenir des merveilles de la toute-puissance de Dieu qui opère dans ce sacrement des prodiges inouïs ; invisibles, il est vrai, aux yeux du corps ; mais étonnants et admirables aux yeux de l'âme qui les considère à la lumière de la foi.

Premièrement. Le premier miracle que Dieu opère dans l'Eucharistie, c'est de rompre par la vertu de sa parole l'union naturelle qui existe entre les accidents du pain et du vin et leur substance, détruisant l'une et conservant les autres. De sorte que, bien que je perçoive, au moyen des sens, la couleur, le goût et l'odeur du pain et du vin, il est néanmoins certain qu'il n'y a là réellement ni la substance du pain, ni celle du vin ; mais uniquement le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST, auxquels ils ont été miraculeusement changés. — O Verbe divin, *plus pénétrant qu'un glaive à deux tranchants* ⁽²⁾ ! puisque vous avez le pouvoir de

1. Domine Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra. (*Ps.* VIII, 2, 10.)

2. Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio accipiti. (*Hebr.*, IV, 12.)

séparer par une seule parole les accidents de la substance qui les soutient ; séparez en moi, je vous en conjure, les sens d'avec l'esprit, afin que, vivant extérieurement de la vie naturelle, je ne vive plus intérieurement de cette même vie, mais que vous viviez vous-même en moi ; de sorte que je puisse dire avec votre Apôtre : *Je vis ; non, ce n'est plus moi qui vis ; c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi* (1).

Secondement. Le second miracle est de changer une si petite portion de pain et de vin en un corps aussi grand et aussi parfait que celui de JÉSUS-CHRIST, et de faire que ce corps soit tout entier sous les espèces sacramentelles, revêtu de toute la gloire qu'il a dans le ciel. Là est sa tête auguste avec ses yeux divins, dont les regards ravissent les cœurs et *dissipent tous les maux* (2). Là sont ses mains et ses pieds bénis, portant les cicatrices des clous qui les ont percés ; là, son côté avec l'empreinte du coup de lance dont il fut ouvert ; là, son cœur embrasé du feu de l'amour qui lui fit désirer ardemment de recevoir ces blessures pour nous ; là enfin, tout son corps doué d'une beauté et d'un éclat qui surpassent la beauté de tous les astres et la lumière du soleil. Or Dieu pouvait-il opérer une merveille plus étonnante que le changement soudain et incompréhensible d'une chose si petite en une autre si grande ; d'une chose de si peu de valeur en une autre si précieuse ; et cela uniquement dans le dessein de nourrir l'homme ? — O mon Sauveur, ô ma gloire ! changez-moi en un autre homme, afin que je

1. Vivo autem, jam non ego : vivit vero in me Christus. (*Galat.*, II, 20.)

2. Rex qui sedet in solio judicii, dissipat omne malum intuitu suo. (*Prov.*, XX, 8.)

puisse faire quelque chose en reconnaissance de ce changement que vous avez opéré pour mon amour. Vous me donnez en nourriture tout ce que vous êtes ; je veux consacrer à votre service tout ce que je suis. Oui, mon corps, mes sens, mon cœur, tout ce que j'ai sera employé à servir celui qui s'est dépensé tout entier pour me nourrir.

Troisièmement. Le troisième miracle, et l'un des plus surprenants, est que le corps de JÉSUS-CHRIST soit tout entier dans l'hostie indivisiblement, à la manière des esprits. Il est tout entier dans toute l'hostie, et tout entier dans chaque partie de l'hostie ; de sorte que, quand on divise l'hostie, on ne divise pas le corps du Seigneur, qui demeure tout entier dans chaque parcelle de l'hostie. Il suit encore de là que JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie ne vit pas de la vie naturelle des corps, mais d'une vie toute spirituelle. Il a des pieds, et il ne marche pas ; il a des mains, et il ne touche pas ; il a une langue, et il ne parle pas : il ne fait usage que de ses puissances spirituelles, comme s'il était un pur esprit. — O mon Sauveur bien-aimé, quelles actions de grâces vous rendrai-je pour cette merveille ? Vous faites que votre divin corps, sans cesser d'être corps, ait les propriétés de l'esprit : votre puissance sans bornes opère ce miracle. Oh ! si je pouvais vivre dans la chair sans me conduire selon la chair, mais selon l'esprit, mortifiant les œuvres de la chair, et m'appliquant uniquement aux œuvres de l'esprit (1) ! Si je pouvais conserver mon cœur recueilli, et l'intérieur de mon

1. In carne enim ambulantes, non secundum carnem militamus. — Si enim secundum carnem vixeritis, moriemini : si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. (*II Cor.*, x, 3. — *Rom.*, VIII, 13.)

âme sans division, au milieu des diverses occupations extérieures et corporelles ! Mon Dieu, opérez en moi cette merveille, puisque vous l'avez opérée en vous par amour pour moi.

Quatrièmement. Le quatrième miracle est celui-ci. Bien que JÉSUS-CHRIST notre Seigneur occupe au plus haut des cieux la place qui est due à sa souveraine grandeur, il ne laisse pas, sans quitter le ciel, de descendre en même temps dans tous les endroits du monde, sans exception, où un prêtre célèbre les saints mystères. Et il est si attentif à la parole de ses ministres, que l'un d'eux prononçant ces mots : *Ceci est mon corps*, au même instant JÉSUS-CHRIST les vérifie en opérant tous les miracles que nous venons de rapporter. — O puissance infinie de mon JÉSUS ! vous vous employez au bien des hommes, jusqu'à vouloir être dans tous les lieux de la terre où il y a des hommes capables de profiter de votre présence ; que puis-je faire pour reconnaître un si admirable bienfait, sinon me dévouer tout entier, en tout temps et en tout lieu à votre service ?

III. — *L'Eucharistie, souvenir des offices que le Sauveur exerça auprès des hommes pendant sa vie mortelle.*

Je considérerai, en troisième lieu, que l'Eucharistie est un souvenir des offices que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST remplit sur la terre à l'égard des hommes, et qu'il ne cesse de renouveler dans ce divin sacrement auprès de chacun de nous en particulier. Pour bien comprendre cette vérité, je parcourrai, l'un après l'autre, les offices du Verbe incarné, faisant sur chacun

d'eux trois considérations : 1^o comment il l'exerça pendant sa vie mortelle ; 2^o comment il l'exerce dans le sacrement de l'Eucharistie ; 3^o l'extrême besoin où je suis qu'il l'exerce à mon égard. Je me pénétrerai de ces pensées, et j'exciterai en moi de saints désirs, conformément aux besoins de mon âme, avant de m'approcher de la sainte table.

Premièrement. Je considérerai d'abord comment Notre-Seigneur, tandis qu'il vivait sur la terre, exerça envers les hommes l'office de Médecin. Il rendait la vue aux aveugles, la santé aux malades, la vie aux morts. Pour opérer ces prodiges, il n'avait point recours à des moyens humains ; il lui suffisait de prononcer une parole, ou de toucher à la main, ou de se laisser toucher les vêtements. Il guérissait de la même manière les infirmités de l'âme par la vertu divine qui sortait de lui pour le bien de tous. Avant de quitter la terre, il voulut se rendre présent dans le sacrement de son amour, pour y être à la fois et le médecin et le remède de chacun de nous jusqu'à la fin des siècles. Là, par le contact de son corps et de son sang cachés sous les saintes espèces, il guérit les infirmités spirituelles de celui qui le reçoit ; il ferme ses plaies, il réprime ses passions, et non content de procurer à l'âme une santé parfaite, il la rend quelquefois au corps, quand il le juge convenable pour notre salut. Mais quel besoin extrême n'ai-je pas moi-même de ce souverain Médecin ? Pour m'en convaincre, je ferai réflexion sur les maladies graves et dangereuses de mon âme ; je les lui exposerai, comme font les malades, sans rien cacher, et je le supplierai de les guérir par sa divine présence, puisque c'est à ce dessein qu'il daigne me visiter. —

O Médecin charitable qui venez du ciel consoler ceux qui souffrent sur la terre, sauvez, il y va de votre gloire, un malade aussi digne de compassion que moi. Guérissez-moi, je vous en conjure, afin que, rendu à la santé par votre secours, je ne m'occupe qu'à louer et à servir le bienfaiteur à qui je serai redevable d'être délivré de tous mes maux.

Secondement. Je considérerai de même comment Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST exerça pendant sa vie mortelle l'office de Maître et de Docteur. *Tant que je suis dans le monde*, dit-il lui-même à ses disciples, *je suis la lumière du monde* (1) ; c'est-à-dire je dissipe par la lumière de ma doctrine et de mes exemples les ténèbres de l'ignorance et du péché. C'est encore ce qu'il fait dans l'Eucharistie lorsque nous le recevons. Tant qu'il est en nous, il est notre lumière, il nous éclaire intérieurement et nous enseigne au fond du cœur les vérités qui sont écrites dans l'Évangile. Je reconnâtrai le besoin que j'ai de ce divin Maître et je lui dirai de toute mon âme : O Maître souverain, qui venez du ciel m'enseigner le chemin de la perfection ; dissipez mon ignorance, éclairez mes ténèbres : que votre divine présence me fasse comprendre vos vérités et imiter vos vertus.

Troisièmement. Je considérerai enfin comment JÉSUS-CHRIST remplit sur la terre l'office de Sauveur et de Rédempteur. Il délivra de la tyrannie du démon les corps de plusieurs possédés, et il convertit les âmes d'un grand nombre de pécheurs, pour lesquels il répandit son sang et sacrifia sa vie au milieu des ignominies et des tourments. Il se montra aussi le Pasteur

1. *Quandiu sum in mundo, lux sum mundi.* (JOAN., IX, 5.)

de son troupeau, ne négligeant aucun des devoirs d'un bon Pasteur, donnant même sa vie pour ses brebis. Il exerce encore ces deux offices sur nos autels : celui de Rédempteur, puisqu'il descend principalement pour nous appliquer les fruits abondants de la Rédemption, en nous affranchissant de la tyrannie du démon, en nous délivrant de l'esclavage des passions et des vices ; celui de Pasteur, puisqu'il prend un soin particulier de chaque âme, comme si elle était seule, la nourrissant de son corps et de son sang précieux. Ce n'est pas assez pour lui que la brebis mange à la table du pasteur, comme disait Nathan à David (1) ; il veut qu'elle se nourrisse de la chair même du pasteur tandis que les autres pasteurs se nourrissent de la chair de leurs brebis. Puis, faisant un retour sur moi-même, je reconnaîtrai combien il est vrai que je vis dans l'esclavage ; que je cours les plus grands dangers de mourir de faim, ou de tomber en défaillance et d'être la proie du loup infernal. J'élèverai alors ma voix vers mon Rédempteur et mon Pasteur ; je l'appellerai à mon secours, et je lui dirai avec un vif sentiment de ma misère : O Rédempteur plein de compassion, ô bon Pasteur ! *délivrez-moi de la gueule des loups et des lions* qui cherchent à me dévorer (2) ; et, puisque *vous avez dressé devant moi une table contre ceux qui me persécutent* (3), faites que je trouve dans les mets que vous m'y servez les forces nécessaires pour remporter sur tous mes ennemis une glorieuse victoire, et

1. De pane illius comedens, et de calice ejus bibens. (II Reg., XII, 3.)

2. Salva me ex ore leonis : et a cornibus unicornium humilitatem meam. (Ps. XXI, 22.)

3. Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos qui tribulant me. (Ps. XXII, 5.)

mériter de m'asseoir un jour au banquet que vous me préparez dans votre gloire. Ainsi soit-il.

On pourra faire de semblables réflexions sur d'autres offices de Notre-Seigneur, par exemple, ceux d'Avocat, de Consolateur, de Protecteur, de Père de tous les hommes.

IV. — *L'Eucharistie, souvenir des vertus de JÉSUS-CHRIST.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que ce divin sacrement est un souvenir des vertus que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST pratiqua sur la terre, et qu'il veut pratiquer encore sur nos autels. De même qu'il est venu dans le monde pour nous enseigner à mener une vie sainte, et nous mettre sous les yeux en sa personne un modèle achevé de toutes les vertus que nous devons imiter ; ainsi vient-il encore chaque jour nous donner de nouveaux exemples des mêmes vertus, particulièrement de celles qui sont les plus nécessaires à notre salut et à notre perfection.

La première de ces vertus est l'humilité. Il cache sa grandeur infinie et tout l'éclat de sa gloire infinie sous les apparences communes d'un peu de pain et de vin ; d'où plusieurs prennent occasion de le mépriser et de regarder sa chair sacrée comme un pain ordinaire.

La seconde est une obéissance prompte et ponctuelle à la voix du prêtre. Il accourt aussitôt que son ministre prononce les paroles sacramentelles, quand même celui-ci célébrerait en mauvais état, et avec des intentions perverses, et pour une fin coupable. Et cette obéissance, le Sauveur la pratique en tout lieu, en tout temps, sans excuse, sans délai.

La troisième est une douceur et une patience admirable, malgré les outrages qu'il reçoit de la part des infidèles, des hérétiques, des mauvais chrétiens qui le reçoivent en état de péché mortel ; malgré les irrévérences auxquelles il est exposé par la négligence des prêtres indifférents, sans qu'aucune de ces considérations l'empêche de demeurer dans la sainte hostie aussi longtemps que durent les espèces sacramentelles.

La quatrième est l'extrême charité avec laquelle il vient dans ce sacrement, pour y exercer toutes les œuvres de miséricorde envers tous les hommes, grands et petits, sans acception de personnes, ne considérant que le bien de chaque âme en particulier, se donnant à elle tout entier, afin de montrer qu'il est mort pour elle.

La cinquième est la constance qu'il fait paraître à demeurer dans l'hostie jusqu'à ce que les saintes espèces soient consommées, et à renouveler sans cesse de la même manière toutes les merveilles que nous venons de dire, avec la détermination invariable de les opérer jusqu'à la fin du monde, sans que les péchés des hommes soient jamais un obstacle à l'accomplissement de ce qu'il a promis.

Il est bon de s'arrêter sur chacune de ces cinq vertus et de les considérer à loisir, comme on a déjà fait dans la quatrième Partie et dans les Méditations précédentes (1). Quand on communie, il faut les demander à Notre-Seigneur, en jetant les yeux de la foi sur les cinq plaies de son corps glorieux, là présent, et en lui adressant à peu près ces paroles : O mon très doux

1. Médit. IX, X.

JÉSUS! puisque vous daignez venir avec vos cinq plaies dans ma pauvre demeure, donnez-moi, je vous en supplie par ces mêmes plaies, les cinq vertus que vous pratiquez dans ce sacrement. Par les plaies de vos pieds sacrés, je vous demande l'humilité et la douceur ; par les plaies de vos mains, accordez-moi l'obéissance et la constance dans le bien ; par la plaie de votre côté, embrasez-moi des flammes de votre charité, afin que persévérant jusqu'à la mort dans votre amour et dans votre service, j'obtienne enfin la couronne de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

V. — *L'Eucharistie, souvenir des trois plus grands bienfaits de Dieu envers les hommes.*

Je considérerai, en cinquième lieu, cet auguste sacrement comme signe visible d'une chose sacrée et invisible. Sous ce rapport, il a un avantage spécial sur tous les sacrements, parce qu'il est un signe et un abrégé des trois plus grands bienfaits que Dieu ait accordés ou puisse accorder aux hommes. Le premier de ces bienfaits regarde le temps passé ; c'est la Rédemption. Le second regarde le temps présent ; c'est la Justification. Le troisième regarde le temps futur ; c'est la Glorification. Ajoutons que l'Eucharistie représente d'une manière toute particulière ces trois signalés bienfaits, parce qu'elle renferme JÉSUS-CHRIST lui-même qui en est l'auteur. C'est ce que l'Église enseigne aux fidèles dans l'antienne suivante de l'office du Saint-Sacrement : O banquet sacré où l'on reçoit JÉSUS-CHRIST, où la mémoire de sa Passion est renouvelée, où l'âme est remplie de grâce, où le gage de la gloire

future nous est donné (1). C'est ce que nous allons maintenant méditer : nous réduirons à ces trois chefs ce qu'il nous reste à dire de ce divin sacrement.

1. O sacrum convivium, in quo Christus sumitur : recolitur memoria passionis ejus ; mens impletur gratia : et futuræ gloriæ nobis pignus datur. (Liturg. In festo corp. Christi.)



MÉDITATION XLI.

DU SACREMENT DE L'AUTEL CONSIDÉRÉ COMME
SOUVENIR DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Le Sauveur des hommes, avant de quitter la vie, voulut laisser dans son Église un monument perpétuel de sa Passion et de sa mort, et obliger ainsi tous les fidèles à garder soigneusement le souvenir de l'insigne bienfait de la Rédemption. A cette fin, il institua un banquet sacré, dans lequel il nous donne chaque jour son corps à manger et son sang à boire, sous les espèces du pain et du vin. Tel est le sujet de cette Méditation.

I. — *Pourquoi Notre-Seigneur voulut que le souvenir de sa Passion et de sa mort fût un banquet.*

Sur cette vérité de notre foi, je considérerai, en premier lieu, pourquoi Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, ayant souffert une mort ignominieuse et cruelle, voulut que la représentation et le souvenir de cette mort fût un banquet plein de suavité et de douceur. Ne convenait-il pas, au contraire, qu'il choisît un sacrement ou une cérémonie dans laquelle l'homme répandît son sang, comme dans la circoncision ; ou, supposé que ce fût un festin, que l'on y mangeât des choses amères, comme on mangeait l'Agneau pascal avec des laitues sauvages, et que l'on y bût quelque liqueur qui rappelât le fiel et le vinaigre dont il fut lui-même abreuvé sur

le Calvaire ? Il ne voulut rien de cela. Il prit du pain, et non un pain d'orge, comme il en avait mangé plusieurs fois, mais de pur froment. Avec le pain, il prit, non du vinaigre, mais un vin sans altération. Or, il en agit de la sorte pour quatre raisons principales, toutes bien consolantes pour nos âmes.

Premièrement. La première raison fut pour montrer la bonté, la charité et l'amour infini qu'il nous portait en qualité de Père. En effet, il choisit pour lui l'amertume, et il nous laissa la douceur : tant il désirait que le souvenir de sa mort nous fût agréable, et que nous pussions en recueillir les fruits avec joie. C'est la conduite d'un bon père. Il se charge des travaux les plus pénibles, et il réserve à ses enfants ce qu'ils feront avec plaisir. C'est aussi celle qu'il veut que nous tenions, à son exemple, à l'égard de nos frères et de notre prochain.

Secondement. La seconde raison fut pour nous faire comprendre avec quelle joie de son âme il endura les travaux de sa Passion, envisageant dans ses souffrances les grands biens que nous devions en recueillir. C'est pourquoi il a voulu que le souvenir de sa mort ne fût point une pompe lugubre, mais un banquet délicieux, afin que nous pussions nous la rappeler avec plaisir, et lui en témoigner notre reconnaissance avec transport. D'ailleurs, si le jour de sa Passion fut celui où il contracta avec l'Église, son épouse, une alliance indissoluble ; n'est-il pas convenable que la mémoire de ce jour solennel se célèbre par un banquet et par des réjouissances semblables à celles qui accompagnent ordinairement la célébration des noces ?

Troisièmement. La troisième raison fut pour nous

faire comprendre la douceur de la loi de grâce, dont il avait dit : *Mon joug est doux, et mon fardeau est léger* (1). Aussi, tous ses sacrements sont-ils la douceur même, et plus que tous les autres, celui de l'Eucharistie, qui est sorti de son cœur avec le sang et l'eau qui jaillirent par la plaie de son côté divin.

Quatrièmement. La quatrième raison fut pour nous gagner à prendre part aux ignominies et aux douleurs de sa mort. Car, plus il a montré de bonté à notre égard en établissant un banquet pour souvenir de ses incompréhensibles souffrances; et plus la loi de la gratitude exige que nous nous les rappellions dans l'amertume de nos âmes, embrassant la pénitence, le jeûne, les humiliations ; en un mot, tout ce qui peut nous rendre conformes à JÉSUS crucifié et méprisé. Disons-lui donc avec le prophète Jérémie : *Je me souviendrai de vous, et mon âme se desséchera de douleur* (2) ; je détruirai en moi par la mortification tout ce qui peut m'éloigner de votre service ; je prendrai sur moi les peines que vous avez souffertes pour mon amour.

O le bien-aimé de mon cœur ! que ferai-je en reconnaissance de la charité excessive que vous me témoignez par ce bienfait ? Si je vous considère comme Père, vous m'apparaissez plein de tendresse ; comme Rédempteur, vous vous montrez plein de douceur ; comme Législateur, vous vous accordez à ma faiblesse : de toute part *vous m'environnez de vos grâces, vous me couronnez de vos miséricordes* (3). Je veux, par amour pour vous, me couronner d'épines et me dévouer à

1. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. (MATTH., XI, 30.)

2. Memoria memor ero, et tabescet in me anima mea. (*Thren.*, III, 20.)

3. Qui coronat te in misericordia et miserationibus. (*Ps.* CII, 4.)

mille travaux, en retour des maux innombrables que votre charité sans mesure vous a fait souffrir pour moi.

II. — *Pourquoi Notre-Seigneur voulut être présent lui-même dans le sacrement qu'il a institué pour être le souvenir de sa Passion.*

Je considérerai, en second lieu, les raisons pour lesquelles Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST voulut être lui-même réellement et véritablement présent dans le sacrement qu'il a institué pour être un souvenir de sa Passion ; car le pain et le vin pouvaient suffire à cet effet, comme l'eau naturelle dans le baptême est aussi une représentation de sa mort et de sa sépulture.

Premièrement. La première raison fut pour nous faire comprendre combien nous devons l'estimer. Oh ! qu'il est juste que la pensée de ce bienfait soit toujours présente à notre esprit ! Nous sommes sujets à l'oubli ; le Sauveur est là pour réveiller notre mémoire : nous sommes portés à l'ingratitude ; JÉSUS est là pour exciter notre reconnaissance.

Secondement. La seconde raison fut pour nous montrer l'excès de sa charité et le désir immense qu'il a de souffrir pour nous. Car toutes les fois que l'on offre le saint sacrifice de la messe, c'est JÉSUS-CHRIST en personne qui renouvelle le mystère de sa Passion et de sa mort, disposé à souffrir et à mourir de nouveau par amour pour nous, si cela était nécessaire pour notre salut. Mais l'effusion réelle de son sang divin n'étant actuellement ni nécessaire, ni convenable ; il prend plaisir à en renouveler du moins la mémoire par l'oblation non sanglante de son corps et de son

sang, de sorte que, comme il est appelé dans l'Apocalypse l'Agneau qui a été immolé depuis le commencement du monde (1), parce qu'il mourait en figure dans toutes les victimes de l'ancienne loi ; ainsi pouvons-nous le nommer l'Agneau qui sera immolé jusqu'à la fin du monde, parce que la représentation de sa Passion et de sa mort, qui est un véritable sacrifice (2), durera jusqu'à la consommation des siècles. Cette considération nous oblige à prendre nous-mêmes une part réelle et véritable à la Passion et à la mort du Sauveur, par amour pour lui et pour le bien de nos frères, à l'exemple du grand Apôtre, qui disait : *Nous portons continuellement dans notre corps les marques des souffrances de JÉSUS-CHRIST ; on nous maltraite tous les jours à cause de lui, et on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. Je meurs chaque jour, mes frères, afin de vous procurer la gloire éternelle* (3).

Troisièmement. La troisième raison fut afin de suppléer par sa présence au manque de reconnaissance de la part des hommes, non seulement pour le bienfait de la Rédemption, mais encore pour tant d'autres qu'ils reçoivent continuellement de la main du Seigneur. Ces marques de la libéralité divine sont infinies ; aucune créature ne peut les reconnaître assez ; que fait le Fils de Dieu ? Il se renferme lui-même dans ce sacrement, afin de rendre en personne à son Père des actions de grâces proportionnées à la grandeur de ses bienfaits. De sorte que, comme l'apôtre saint Paul dit

1. In libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi. (*Apoc.*, XIII, 8.)

2. Imago quædam est repræsentativa passionis Christi, quæ est vera ejus immolatio. (S. THOM., Part. 3, quæst. 83. art. 1.)

3. Quia propter te mortificamur tota die: æstimati sumus sicut oves occisionis. — Quotidie morior per vestram gloriam, fratres. (*Rom.*, VIII, 36. — *I Cor.*, 31.)

que l'Esprit-Saint demande pour nous les dons célestes avec des gémissements ineffables (1); ainsi pouvons-nous dire que JÉSUS-CHRIST, sur nos autels, remercie son Père des grâces qu'il nous a faites, avec des sentiments qui ne se peuvent exprimer, mais qui nous exhortent bien puissamment à pratiquer la vertu de reconnaissance. Et que signifie le nom même de ce sacrement, *Eucharistie*, sinon action de grâces? — O Dieu d'amour! que faites-vous? O mon souverain bienfaiteur! que commandez-vous? Si, pour me fournir un moyen d'actions de grâces, vous m'accordez un bienfait aussi grand à lui seul que tous ceux que j'ai reçus, comment pourrai-je vous remercier de ce nouveau bienfait? Ah! Seigneur! exaltez vous-même vos miséricordes, anciennes et nouvelles; agréez que ce dernier bienfait serve de remerciement, et pour lui-même et pour tous ceux dont vous m'avez comblé jusqu'à ce jour. *Vos œuvres*, dit le Psalmiste, *publient elles-mêmes vos louanges!* et votre magnificence paraît principalement en ce que *vous avez donné la nourriture à ceux qui vous craignent.* Mais, comme je n'ai rien de nouveau à vous présenter en témoignage de ma reconnaissance, *je prendrai du moins le calice du salut, j'invoquerai et je glorifierai votre saint nom* (2).

1. Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (*Rom.*, VIII, 26.)

2. Confessio et magnificentia opusejus: et justitia ejus manet in sæculum sæculi. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus: escam dedit timentibus se. — Calicem salutaris accipiam: et nomen Domini invocabo. (*Ps.* CX, 3, 4. — *Ps.* CXV, 12, 13.)

III. — *Pourquoi le Sauveur, pour nous rappeler sa Passion, voulut demeurer sous les espèces du pain et du vin.*

Je considérerai, en troisième lieu, les raisons qui portèrent Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST à se renfermer sous les espèces du pain et du vin, pour laisser aux hommes un souvenir de sa passion. Car entre les espèces eucharistiques et les souffrances de l'Homme-Dieu, il y a sans doute quelques rapports.

Premièrement. Comme le pain se fait de plusieurs grains de froment moulus et pétris ensemble; et le vin, de plusieurs grains de raisin foulés dans le pressoir, le Sauveur jugea que les espèces du pain et du vin, auxquelles il est uni dans ce sacrement, étaient propres à nous rappeler sa Passion dans laquelle son corps sacré fut brisé par les coups, foulé aux pieds, et pressé avec tant de violence, que tout le sang de ses veines sortit par les blessures que lui firent les fouets, les épines, les clous. Les espèces du pain et du vin nous représentent donc les tourments et les opprobres de JÉSUS-CHRIST; et il désire, lorsque nous buvons et mangeons le pain et le vin consacrés, que nous nous incorporions en quelque sorte les douleurs de sa Passion et de sa mort. Mais nous devons surtout briser nos cœurs par la contrition de nos péchés, mortifier nos corps par la pénitence, et nous réjouir si nous devenons un objet de mépris comme notre divin modèle.

Secondement. La charité de notre divin Sauveur va plus loin. Dans le sacrement du baptême, celui qui est plongé dans l'eau représente, selon saint Paul (1),

1. Quicumque baptizati sumus in CHRISTO JESU, in morte ipsius baptizati sumus. (*Rom.*, VI, 3.)

la mort et la sépulture de JÉSUS, qui fut submergé dans un torrent d'afflictions, et déposé ensuite dans un tombeau recouvert d'une grande pierre. Mais, dans le sacrement de l'Eucharistie, c'est JÉSUS-CHRIST lui-même qui représente sa mort et sa sépulture, lorsqu'il est pressé sous les dents, mangé et introduit dans notre poitrine, en mémoire de ce qu'il fut enfermé dans un sépulcre. Or JÉSUS assiste en personne à cette représentation de sa Passion, afin que les fidèles la célèbrent avec plus de respect, et que lui-même communique plus libéralement à ceux qui le reçoivent les fruits de sa mort.

O mon âme, songe que toutes les fois que tu communies, tu es le sépulcre de ton Sauveur, de ton Sauveur vivant, à la vérité, mais mort en la figure. Souviens-toi que son premier tombeau fut *glorieux, neuf et taillé dans la pierre* (1), et apprends de là que tu dois apparaître devant le Seigneur pleine de gloire par l'éclat de tes saintes œuvres, renouvelée en esprit, et établie sur la pierre vive, qui est JÉSUS-CHRIST, par l'imitation de ses vertus. O très doux JÉSUS ! sanctifiez ce sépulcre dans lequel vous entrez maintenant, faites que, tant qu'il vous plaira de l'habiter, il soit une demeure digne de vous ; et, de même que jamais nul autre que vous ne fut déposé dans votre tombeau, ainsi ne permettez pas que désormais il se trouve rien dans mon âme qui vous déplaise, ni qu'elle soit profanée par aucune créature, mais conservez-la toujours neuve et pure pour votre gloire, dans les siècles des siècles Ainsi soit-il.

1. Et erit sepulcrum ejus gloriosum. — In monumento suo novo, quod exciderat in petra. (Is., XI, 10. — MATTH., XXVII, 60.)

On trouvera dans la treizième Méditation de la quatrième Partie d'autres considérations sur ce sujet, et les raisons pour lesquelles le Sauveur voulut que son corps et son sang fussent consacrés séparément sous les différentes espèces du pain et du vin.



MÉDITATION XLII.

DU SACREMENT DE L'AUTEL CONSIDÉRÉ COMME PRINCIPE DE LA GRACE QUE L'ON REÇOIT DANS LA COMMUNION ; ET DE L'UNION MERVEILLEUSE DE L'ÂME AVEC JÉSUS-CHRIST.

I. — JÉSUS, *auteur de la grâce, veut nous la communiquer par lui-même dans ce sacrement.*

Je considérerai, en premier lieu, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, ayant résolu d'instituer sept Sacrements, comme autant de gages sensibles de la grâce et de moyens efficaces de notre sanctification ; il déterminâ que l'un d'eux ne serait pas une simple créature : par exemple, de l'eau, de l'huile, du baume, du pain et du vin ; mais que lui-même, vrai Dieu et vrai homme, par une union réelle et véritable, se renfermerait miraculeusement sous les espèces du pain et du vin, pour nous communiquer la grâce par lui-même et nous appliquer en personne les fruits de sa Passion. Pouvait-il nous prouver avec plus d'évidence combien il nous aime, et combien il désire notre sanctification, notre avancement dans la vertu, notre perfection ? Pour mieux comprendre cette vérité, servons-nous de quelques comparaisons.

Premièrement. Plus charitable qu'un médecin qui prescrit une boisson à un malade, et laisse aux personnes qui l'entourent le soin de la lui faire prendre ; notre divin Sauveur est lui-même notre Médecin et notre remède ; il nous l'applique invisiblement, entrant au-

dedans de nous comme une nourriture salubre, et nous donnant en même temps la grâce qui nous guérit de toutes nos infirmités.

Secondement. Plus généreux qu'un homme riche et puissant qui fournit la rançon d'un captif, mais la fait porter par un serviteur, il est lui-même notre Rédempteur et notre rançon ; il nous applique lui-même le prix de son sang ; il nous donne lui-même la liberté parfaite de la loi de grâce et l'esprit d'adoption des enfants de Dieu.

Troisièmement. Plus dévoué qu'une mère qui met au monde un fils dans la douleur, et confie le soin de le nourrir à une femme étrangère, c'est lui qui nous a engendrés avec des douleurs extrêmes sur le Calvaire, et c'est lui aussi qui, par un amour au-dessus de celui des mères, veut nous nourrir de sa propre chair et nous abreuver de son propre sang.

Quatrièmement. Enfin, doué d'une bonté plus touchante que celle d'un roi qui invite les grands de sa cour à un festin, et les fait servir par ses officiers, lui-même nous invite, lui-même est notre festin, lui-même sert à la table où il se donne en breuvage et nourriture. Car, bien qu'il emploie le ministère des prêtres, il est néanmoins présent à tout, puisqu'il est réellement uni aux espèces du pain et du vin.

O Médecin très charitable, ô Rédempteur infiniment généreux, ô Roi plein de bonté, ô Père plus aimant que toutes les mères ; que ferai-je pour vous en reconnaissance de ce que vous faites pour moi ? Comment n'aimerais-je pas celui qui me témoigne tant d'amour. Comment n'estimerai-je pas la grâce de ma sanctification, quand je vois celui qui en est l'auteur venir me

la communiquer en personne ! Comment ne m'asseiera-je point avec appétit à ce banquet céleste, quand le Dieu qui m'invite est lui-même la nourriture que je dois prendre et qui doit me donner la vie ! Je vous rends grâces, ô Père plein d'amour, de cet insigne bienfait. Ne permettez pas que je mette des bornes à ma reconnaissance, ni que je néglige de profiter de vos bontés.

II. — *Des grâces que JÉSUS-CHRIST apporte à l'âme dans la sainte communion, et de la réfection spirituelle.*

Premièrement. Dans ce second point, je considérerai d'abord les dons célestes que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST apporte à l'âme lorsqu'il vient en elle par la sainte communion. A peine y a-t-il fait son entrée, qu'il la remplit de grâce et de charité. Il lui communique les vertus infuses et les sept dons du Saint-Esprit avec une abondance et un accroissement beaucoup plus grand que dans tous les autres sacrements, parce que lui-même, la source et le distributeur de toutes les grâces, est présent dans celui-ci. Lorsqu'un roi fait quelque aumône par les mains d'un de ses aumôniers, on tolère qu'elle soit peut considérable ; mais lorsqu'il la fait de sa main royale, il est de toute convenance qu'elle soit copieuse et digne de lui. Ainsi en est-il dans ce sacrement. C'est JÉSUS-CHRIST en personne qui nous y fait l'aumône de la grâce et des vertus ; cette aumône sera donc très-abondante, puisqu'elle nous est départie par la main de Dieu même, qui tient à vérifier ce que dit son prophète : *Il nous couronne de miséricorde et de ses grâces ; il comble tous nos désirs par*

l'excès de ses bienfaits (1). Je puis donc me figurer, lorsque je me présente à sa table, qu'il m'adresse cette parole du Psalmiste : *Ouvrez, autant que vous le pourrez, votre bouche, et je la remplirai* (2), donnez toute l'étendue possible à la capacité de votre âme, et je l'occuperai tout entière ; ne mettez point de bornes aux vœux de votre cœur, car je viens avec le dessein de les satisfaire pleinement. — O mon âme, écoute la voix de ton Bien-Aimé ; et puisqu'il veut répandre ses dons en toi avec profusion, ne néglige rien pour te disposer à les recevoir. Dilate ton cœur par l'espérance agrandis-le par la charité, orne-le par les actes d'une dévotion fervente ; afin que, lorsque ton Seigneur viendra, il te remplisse de ses dons et te comble de ses abondantes bénédictions. Ainsi soit-il.

Secondement. Je considérerai ensuite en quoi consiste la réfection spirituelle que le Sauveur donne à l'âme dans la sainte communion, réfection qui est le fruit propre de ce sacrement. Saint Grégoire le Grand nous dit que les vertus et les dons du Saint-Esprit, représentés par les trois filles et les sept fils de Job, font à l'âme un banquet solennel par l'exercice des actes qui leur sont propres (3). C'est l'explication même de notre sujet, JÉSUS-CHRIST, qui habite dans notre âme et préside à ce banquet, porte chacune des vertus à produire ses actes avec allégresse. Il excite la charité à former des actes d'amour de Dieu, de joie spirituelle, de zèle de sa gloire, et des désirs véhéments de s'unir

1. Qui coronat te in misericordia et miserationibus. Qui replet in bonis desiderium tuum. (*Ps.* CII, 4, 5.)

2. Dilata os tuum, et implebo illud. (*Ps.* LXXX, 11.)

3. Filii per domos convivium faciunt, dum virtutes singulæ juxta modum proprium mentem pascunt. (*Moral.* Lib. 1, c. 32.)

au souverain Bien. Il excite la vertu de religion à honorer le Seigneur Dieu, à le louer, à le remercier, à le prier avec ferveur et avec dévotion. Il excite le don de sagesse à imprimer dans l'âme de hauts sentiments de la Majesté divine, à lui inspirer de l'admiration pour ses grandeurs à l'éclairer de vives lumières sur les vérités de la foi, à lui faire goûter et savourer les perfections incompréhensibles de l'Être infini. Il excite de la même manière la foi, l'espérance, l'humilité, l'obéissance, les autres vertus, tous les dons du Saint-Esprit, à produire leurs actes, qui sont l'aliment, la réfection, le rassasiement spirituel de l'âme.

Je concevrai de là un affectueux désir d'inviter à ma table celui qui m'admet à la sienne. J'exercerai, à l'aide de ma volonté, quoique froide et pesante, mais toujours secourue par la grâce, les actes de plusieurs vertus ; car c'est la nourriture que Notre-Seigneur se plaît à prendre dans nos cœurs. Il le donne à entendre quand il nous dit par l'Esprit-Saint : *Lorsque vous serez assis à la table du Prince, considérez attentivement les mets qu'il fera servir devant vous, sachant que vous devez lui en préparer de semblables* (1). O mon souverain Roi ! daignez venir dans ma pauvre demeure pour y manger avec moi ; mais apportez vous-même les mets que vous aimez davantage ; car de mon côté, je ne puis vous promettre qu'une chose, c'est de n'épargner aucun soin pour les préparer à votre goût.

1. Sciens quia talia te oportet præparare. (*Prov. XXIII, 1. Juxta LXX apud AUGUST., Tract. 47 et 84.*)

III. — *De la fin que JÉSUS-CHRIST se propose dans la communion.*

Je remarquerai en troisième lieu, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dans l'institution de ce divin sacrement, eut particulièrement le dessein de s'unir à nous en union de charité durant tout le temps de notre vie, ce qui est le plus grand bienfait qu'il accorde en ce monde à ses élus. Il nous le déclare lui-même lorsqu'il dit : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui* (1). C'est-à-dire, il est en moi par la charité, comme dans l'objet qu'il aime ; et je suis en lui par sa grâce, lui communiquant les biens dont elle est la source. Or cette divine présence est stable et permanente ; elle ne se borne pas au temps que durent les saintes espèces ; mais elle continue à subsister lors même qu'elles sont anéanties. Alors, il est vrai, JÉSUS-CHRIST n'est plus en nous selon son humanité, mais il y demeure selon sa divinité ; il est uni à nous, et nous sommes unis à lui par un amour de mutuelle amitié. Il nous aime, et nous l'aimons ; et la parole du disciple bien-aimé est vérifiée : *Dieu est charité ; et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui* (2). Car comme JÉSUS-CHRIST, en tant que Dieu, est la charité par essence, il produit au moyen de ce sacrement dans celui qui le reçoit, une charité de participation ; et ainsi, celui qui le reçoit demeure en lui par la charité. L'homme donc est en Dieu comme dans un asile,

1. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo. (JOAN., VI, 57.)

2. Deus charitas est : et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. (I JOAN., IV, 16.)

et Dieu est en l'homme comme dans son palais ou dans son temple.

O mon âme, comment n'es-tu pas ravie lorsque tu considères la grandeur de ce bienfait et la charité efficace que ton Sauveur te témoigne dans ce sacrement ! Si JÉSUS-CHRIST est charité ; quoi de meilleur que la charité ? Si celui qui demeure dans la charité demeure en JÉSUS-CHRIST, est-il un refuge plus assuré ? Et si JÉSUS-CHRIST demeure en lui, est-il un objet plus aimable ? Et si tous ces biens se rencontrent dans le banquet eucharistique ; où trouver un bien qui soit plus digne de nos souhaits (1) ? O banquet de charité infinie, dans lequel la charité même cachée, sous les apparences du pain et du vin, entre en moi pour me changer en elle ! O mon Bien-Aimé, changez-moi totalement en vous, afin que je vous aime toujours et que je vous loue et vous glorifie dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Il sera bon de s'arrêter quelque temps sur ces pensées, considérant les trois choses que nous venons d'indiquer. Premièrement, que celui qui m'invite à ce banquet est Dieu, la charité même, et que c'est par le motif de la charité qu'il me le prépare. Secondement, que la nourriture qui m'y est donnée est cette charité qui est Dieu même ; que c'est elle qui entre dans moi et s'assied au milieu de mon cœur : comme Salomon, aimable au Seigneur, assis dans sa litière royale, attirait par sa présence les filles de Jérusalem qui sont les

1. Deus charitas est : quid ergo charitate melius ? Et qui manet in charitate, in Deo manet : quid ergo charitate securius ? Et Deus in eo : quid ergo charitate jucundius ? (S. THOM., in Epist. I JOAN., IV, 16. ex D. Bernardo.)

âmes saintes (1). Troisièmement que la fin et le fruit de cette céleste nourriture est l'union par la charité avec Dieu qui demeure en moi comme en un lieu de repos, et moi en lui comme en un lieu de refuge.

IV. — *Excellence de l'union de l'âme avec JÉSUS-CHRIST.*

Premièrement. Dans ce quatrième point, je considérerai d'abord l'excellence de l'union de l'âme avec JÉSUS-CHRIST, qui se réalise dans l'Eucharistie. Il ne craint pas de la comparer avec celle qui existe entre lui et son Père : *Comme je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vit par moi* (2). Pouvait-il employer une comparaison qui marquât une ressemblance plus intime et plus parfaite? De même donc que le Fils de Dieu reçoit de son Père, par la génération éternelle, l'être et la vie de Dieu, les perfections, les propriétés et les opérations de Dieu ; en sorte que, par cette génération, il est un même Dieu avec son Père ; qu'il vit par lui et en lui ; qu'il est, comme lui, sage, bon, saint, infini, tout-puissant ; qu'il a en toutes choses les mêmes pensées, la même volonté, les mêmes opérations que lui : ainsi, celui qui reçoit dignement JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie, reçoit par participation, en vertu de ce sacrement, l'être et la vie de JÉSUS-CHRIST, les perfections et les propriétés de JÉSUS-CHRIST, une entière conformité de pensées, de volonté, d'action avec JÉSUS-CHRIST ; il est un même esprit avec lui, et

1. Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani : columnas ejus fecit argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum : media charitate constravit propter filias Jerusalem. (*Cant.* III, 9, 10.)

2. Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem : et qui manducat me, et ipse vivet propter me. (*JOAN.*, VI, 58.)

il peut dire avec l'Apôtre : *Je vis; non, ce c'est plus moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi. JÉSUS-CHRIST est ma vie*, parce que je vis en lui, et pour lui (1). — O très doux JÉSUS, puisque vous désirez si vivement que je sois une même chose avec vous, comme vous êtes une même chose avec votre Père, venez dans mon âme par votre sacrement, et opérez-y vous-même cette divine union que vous avez promise à ceux qui participent à ce banquet, afin que vous en soyez glorifié éternellement. Ainsi soit-il.

Secondement. Je tâcherai ensuite de pénétrer le sens de cette parole, *vivra par moi*. Elle embrasse toutes les espèces de causes qui peuvent contribuer à la production d'un effet, afin de nous faire entendre que JÉSUS-CHRIST est la cause universelle des saintes œuvres que font ceux qui se nourrissent de sa chair. En effet, il en est la cause *première* ou le principe, parce que c'est lui qui nous les inspire et nous porte à les exécuter ; il en est la cause *finale*, ou la fin, parce qu'il nous ordonne de les rapporter à sa gloire ; il en est la cause *exemplaire*, ou le modèle, parce que nos actions doivent être des copies des siennes ; il en est enfin la cause *matérielle*, parce qu'il doit être le sujet de nos paroles, de nos pensées, de nos affections ; de sorte que nous vivions toujours pour JÉSUS-CHRIST, que nous ne connaissions que JÉSUS-CHRIST et JÉSUS-CHRIST crucifié, que nous ne voulions aimer que lui, parler que de lui, agir que par lui et pour lui. C'est ainsi que JÉSUS-CHRIST sera notre vie, la vie qu'il nous communique dans le sacrement ; et c'est pourquoi il s'ap-

1. Vivo autem jam non ego : vivit vero in me Christus. — Mihi enim vivere Christus est. (*Galat.*, II, 20. — *Philipp.*, I, 21.)

pelle le *Pain de vie*, par lequel nous vivons de la vie de Dieu, et de la vie de JÉSUS-CHRIST, unis à lui, comme il vit de la vie de son Père éternel. — O Pain de vie, vivifiez-moi en me communiquant votre vie céleste et divine, afin que désormais je ne vive plus en moi, mais en vous ; que je ne vive plus de la vie de l'homme, mais de la vie de Dieu uni à lui pour les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

V. — *Effets que produit dans l'âme l'union avec JÉSUS-CHRIST.*

Je considérerai, en cinquième lieu, les admirables effets de cette union ; et, afin de les mieux comprendre, je me servirai de quelques comparaisons.

Premièrement. La première comparaison peut se tirer du pain et du vin, qui sont la matière de ce sacrement. De même donc que les aliments, en s'unissant au corps, lui communiquent leurs qualités en sorte qu'une nourriture grossière engendre des humeurs subtiles et salutaires : ainsi lorsque Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST descend en nous et s'unit à nos âmes, il leur communique ses propriétés et ses qualités célestes ; sa charité, son humilité, son obéissance, sa patience et les autres vertus. Nous demeurons alors renouvelés et réformés à l'image de cet homme nouveau et de cet Adam céleste ; et on peut nous appliquer ces paroles de saint Paul : *Comme le second homme est céleste ; ses enfants aussi sont célestes*, et tel est JÉSUS-CHRIST, tels sont aussi ceux qui mangent sa chair (1). Et, bien que

1. Primus homo de terra, terrenus : secundus homo de cœlo, cœlestis. Qualis terrenus, tales et terreni : et qualis cœlestis, tales et cœlestes. (1 Cor., xv, 47, 48.)

JÉSUS-CHRIST produise dans nos âmes toutes les vertus, il y produit néanmoins d'une manière particulière celles qui sont les plus nécessaires, dont nous avons un plus grand besoin, et que nous désirons spécialement obtenir en le recevant : ainsi la manne, qui renfermait en soi toute saveur, s'accommodait au désir de chacun des justes qui s'en nourrissaient, comme nous l'avons dit plus haut (1).

Secondement. La seconde comparaison est employée par le Sauveur lui-même : *Je suis la vigne, dit-il à ses apôtres, et vous les branches. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruits* (2). Il vient donc en nous et il est comme un cep de vigne au milieu de notre cœur : il unit à lui les sarments qui sont les puissances de notre âme et il leur donne la vertu de produire des fruits très suaves de bénédictions, c'est-à-dire, de pieuses pensées, des affections ferventes, de saintes paroles, des œuvres parfaites. Mais il n'est pas seulement la vigne, il est encore le vigneron ; c'est lui qui la taille, afin que les branches produisent beaucoup de fruits. Lors donc qu'il entre dans une âme, il lui montre ce qu'elle doit retrancher, ce qu'elle doit mortifier ; et il l'aide dans ce travail, afin de la conserver unie à lui, et de lui faire produire des fruits abondants. — O mon âme, puisque tu sais que le sarment séparé de la vigne ne peut porter aucun fruit, et qu'il n'est bon qu'à être jeté au feu, unis-toi à la vigne mystérieuse, qui est JÉSUS-CHRIST, reçois-le dans ton cœur, retranche tout ce qui serait capable de te séparer de lui, afin que,

1. Méditation XXXIX.

2. Ego sum vitis, vos palmites : qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum. (JOAN., XV, 5.)

préservée du feu de l'enfer, tu ne brûles jamais que des flammes du divin amour. Ainsi soit-il.

Troisièmement. La troisième comparaison nous est fournie par l'apôtre saint Jacques. Il donne au Verbe fait chair le nom de *Parole entrée qui peut sauver les âmes* (1). Le Fils de Dieu, dans l'incarnation, se greffa, pour ainsi dire, à notre humanité, et s'unit à elle comme une ente fructueuse à un bois sauvage ; et ainsi, il fit en notre nature des œuvres qui surpassent les forces humaines. Or par la sainte communion, le même Seigneur vient dans nos âmes et s'unit à elles par la grâce, qui est comme une greffe surnaturelle. De sorte que, bien que je ne sois moi-même qu'un tronc stérile, qui ne peut produire que les fruits amers des péchés, il me communique, par son union avec moi, la vertu de produire des fruits savoureux et divins, qui ne sont pas tels que je suis, mais tels qu'il est : ainsi une greffe d'amandier franc fait porter des amandes douces à un amandier sauvage (2). — O mon JÉSUS, arbre de vie venu du ciel pour le salut du monde ; je ne me contenterai pas, comme l'Épouse, *de m'asseoir à l'ombre de votre feuillage, et de cueillir vos fruits pleins de douceur* (3) ; je veux que vous entriez vous-même en moi, que vous me fassiez un avec vous, afin que, par votre

1. Suscipite insitum verbum, quod potest salvare animas vestras. (JAC., I, 21.)

2. Tu autem cum oleaster esses, insertus es in illis, et socius radicis et pinguedinis olivæ factus es. (Rom. XI, 17.)

3. Sicut malus inter ligna silvarum, sic dilectus meus inter filios. Sub umbra illius quem desideraveram sedi : et fructus ejus dulcis gutturi meo. (Cant. II, 3.)

vertu, je porte des fruits doux comme les vôtres, *qui demeurent pour la vie éternelle* (1). Ainsi soit-il.

VI. — *Pourquoi le Sauveur voulut instituer le sacrement de l'autel sous les espèces du pain et du vin* (2).

Je considérerai, en dernier lieu, pourquoi JÉSUS-CHRIST institua ce sacrement sous les espèces du pain et du vin plutôt que sous les espèces d'une nourriture plus précieuse et plus rare. Ce fut pour nous marquer le fréquent usage que nous devons faire de la sainte communion, quelles sont les personnes qui doivent communier, les dispositions nécessaires pour que JÉSUS-CHRIST s'unisse à l'âme dans la communion, enfin les effets de la communion.

Premièrement. Le Sauveur, en demeurant sous les espèces du pain et du vin, nous témoigne un ardent désir de nous admettre chaque jour à son banquet, pourvu que nous nous préparions chaque jour à y prendre part. Les rois de la terre pensent qu'il est de leur grandeur de faire des festins somptueux, mais rares ; deux ou trois dans une année. Le Roi du ciel juge également qu'il est de sa grandeur que son festin soit magnifique ; mais il veut de plus qu'il soit perpétuel, et que nous puissions nous y asseoir tous les jours de notre vie. Telle est donc la première raison pour laquelle il institua le sacrement de son corps et de son sang sous les espèces du pain et du vin, qui sont notre nourriture ordinaire. Nous ne refusons

1. Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam quem Filius hominis dabit vobis. (JOAN., VI, 27.)

2. Part. IV, Méditation XIII, § 3.

point à notre corps le pain et le vin de chaque jour, parce que, indépendamment du précepte qui nous ordonne de conserver notre vie, la nécessité et le plaisir nous y portent par eux-mêmes : ainsi abstraction faite du précepte de la communion, devrions-nous procurer fort souvent cette divine nourriture à notre âme, parce qu'elle est nécessaire pour nous conserver la vie de la grâce et nous faire goûter les consolations de l'esprit. Pouvons-nous d'ailleurs causer un plus grand plaisir à celui qui nous invite avec tant d'amour ; qui nous commande de lui demander chaque jour ce pain quotidien, tant il désire de nous le donner ; qui, pour nous inspirer plus efficacement le désir de le recevoir, emploie jusqu'à la menace, et nous déclare que si nous ne mangeons sa chair et ne buvons son sang, nous n'aurons point la vie en nous, ni la vie de la grâce, ni celle de la gloire éternelle ? — O Père très aimant ! rendez-moi digne de manger chaque jour ce pain de chaque jour ; et puisque vous désirez que je vous reçoive si souvent, accordez-moi une grâce abondante, afin que je retire de chaque communion un nouveau profit.

Secondement. Le pain et le vin sont la nourriture ordinaire de tous les hommes : des riches et des pauvres, des grands et des petits. D'où nous devons conclure que le Sauveur, en choisissant le pain et le vin pour matière de l'Eucharistie, a voulu nous faire comprendre qu'elle doit être le soutien de tous les fidèles, de quelque état, de quelque condition, basse ou élevée, qu'ils puissent être. Il nous donne encore une preuve de cette vérité dans la parabole de l'homme riche qui prépara un grand festin, y invita beaucoup de gens

même les pauvres, les infirmes, les boiteux, et s'offensa des excuses de plusieurs qui refusèrent de s'y trouver, ainsi qu'on peut le voir en saint Luc (1).

Troisièmement. Notre-Seigneur s'est renfermé sous les espèces du pain et du vin, qui sont faits de plusieurs grains de froment et de plusieurs grains de raisin, mêlés ensemble, pour signifier que, dans ce sacrement, il ne s'unit spirituellement qu'aux âmes qui sont unies par la charité avec elles-mêmes et avec le prochain. Comme donc on ne peut consacrer les grains de blé, ni les grains du raisin, qu'on ne les ait mêlés et qu'on n'en ait fait du pain et du vin ; de même, bien que JÉSUS-CHRIST vienne en nous par la communion, il ne s'unira point spirituellement à nous, si l'esprit de division, directement contraire à la charité, règne dans nos cœurs. Le moyen de renverser cet obstacle à l'union avec JÉSUS-CHRIST, c'est de briser nos cœurs par la contrition et la pénitence, comme on écrase les grains du froment ; c'est, comme on foule les grains de raisin dans le pressoir, de nous laisser fouler aux pieds par une humilité sincère, et de nous soumettre aux autres par le motif de l'amour de Dieu.

Quatrièmement. Celui qui communie dans ces dispositions éprouve une grande joie intérieure et se sent plein de courage pour toutes les œuvres de la vie spirituelle. *Le pain*, dit le Psalmiste, *fortifie le cœur de l'homme, et le vin le réjouit* (2). Ils sont la nourriture commune, et toutefois on ne s'en dégoûte jamais, ils sont même l'accompagnement comme nécessaire des

1. LUC., XIV, 16-24.

2. Ut educas panem de terra : et vinum lætificet cor hominis. Ut exhilaret faciem in oleo : et panis cor hominis confirmet. (Ps. CIII, 15, 16.)

autres aliments. Ainsi, ce pain et ce vin du ciel fortifient et réjouissent l'esprit ; et quoiqu'on les reçoive tous les jours, loin de causer jamais du dégoût quand on a les dispositions requises, ils causent plutôt une faim et une soif nouvelle (1). C'est qu'ils renferment en eux toute saveur et toute douceur ; non une douceur terrestre, comme la manne qui finit par inspirer de la répugnance aux enfants d'Israël (2), mais une douceur céleste, capable de réjouir les anges mêmes (3).

O le Bien-aimé de mon âme, qui me conviez en tant de manières à votre divin banquet ; ne permettez pas que je m'en éloigne par un amour déréglé des biens de la terre, ni que je m'en approche dans la robe nuptiale, qui est la charité (4). Dépouillez mon cœur de tout amour terrestre, revêtez-le de l'amour divin, afin que je m'asseie avec amour à ce banquet d'amour, et que j'obtienne, par la participation de votre corps et de votre sang, la perfection de l'amour, en m'unissant à vous par une charité parfaite. Ainsi soit-il.

1. Qui edunt me, adhuc esurient : et qui bibunt me, adhuc sitiunt. (*Eccli.*, XXIV, 29.)

2. Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo. (*Num.*, XXI, 5.)

3. Omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem. (*Sap.*, XVI, 20.)

4. Quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? (*MATTH.*, XXII, 12.)



MÉDITATION XLIII.

DU SACREMENT DE L'AUTEL CONSIDÉRÉ COMME
SIGNE ET COMME GAGE DE LA GLOIRE QUE NOUS
ESPÉRONS.

Dieu, voulant nous donner un signe et un gage de la gloire qu'il nous a promise, institua le sacrement de l'Eucharistie qui renferme tout ce qui peut nous consoler et fortifier notre espérance sur la terre, comme nous allons le voir dans cet exercice.

I. — *Le sacrement de l'autel renferme la chose la plus précieuse.*

Je considérerai, en premier lieu, que le sacrement de l'Eucharistie est un signe et un gage de la gloire que nous attendons, parce qu'il contient la chose la plus précieuse et la plus chère que Dieu possède, chose d'un prix infini, et par conséquent aussi estimable que la gloire même qu'il nous a promise. Lorsqu'un homme veut garantir le paiement d'une dette qu'il a contractée, l'accomplissement d'une parole qu'il a donnée, ou d'une promesse qu'il a faite, il remet, comme gage, des pierreries ou d'autres objets précieux qui lui sont chers, et dont la valeur égale ou excède ce qu'il doit donner ensuite. Nous reconnaitrons que c'est ce qui a lieu dans l'Eucharistie, si nous considérons les Personnes divines qui nous fournissent ce gage, et l'excellence du gage même.

Premièrement. Le Père éternel ne pouvait nous

donner un gage plus précieux en lui-même, ni qui lui fût plus cher, que son Fils unique en tout égal et semblable à lui. Il imite les princes et les rois de la terre. Lorsqu'ils veulent confirmer un traité de paix, assurer une suspension d'armes ou le paiement d'une somme considérable, ils donnent en otage l'héritier de leur couronne. Puis donc que, dans ce sacrement, Dieu le Père nous donne son Fils unique pour gage de la gloire, il nous donne par là même ce qu'il a de plus précieux, comme arrhes non seulement de la gloire, mais encore de tous les biens qu'il nous a promis. Ainsi, du côté de Dieu, l'assurance de ces biens est aussi certaine, que s'ils étaient déjà en notre pouvoir. Car, *celui*, dit l'apôtre saint Paul, *qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré à la mort pour nous, ne nous a-t-il pas donné toutes choses avec lui* (1)? Comme s'il disait : Celui qui m'a donné son Fils pour Rédempteur, et qui me le donne pour nourriture et pour breuvage, pourrait-il me refuser sa grâce, sa gloire et tous les autres biens qu'il m'a promis ? Il ne le peut pas ; et de son côté, je suis aussi certain qu'il m'en gratifiera, que si je les avais déjà reçus, puisque le gage qu'il m'a remis renferme tous les biens qu'il s'est engagé à me donner. — Je vous rends grâces, ô Père très aimant, de ce gage authentique de mon salut ; ne permettez pas, mon Dieu, que ce qui est certain de votre part manque par ma faute ; mais accordez-moi de profiter maintenant des arrhes que vous me donnez, afin que j'obtienne un jour les biens que vous me promettez.

1. Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ? (*Rom.*, VIII, 32.)

Secondement. Le Fils de Dieu, le Sauveur du monde ne pouvait non plus nous donner un gage plus certain que sa propre personne, réellement présente dans ce sacrement, puisque c'est sur lui que sont fondés tous les titres et tous droits que nous avons au salut. Il imite le possesseur d'un riche héritage qui promet tous ses biens à un ami, et lui remet les titres qui lui en assurent la possession. Il est en effet *notre frère aîné* (1), le Fils unique de Dieu et l'héritier légitime de son royaume. Il s'est fait homme pour sauver, comme dit saint Paul, ceux qui sont prédestinés à la gloire (2) ; nul n'est sauvé que par ses mérites ; car c'est lui qui nous a acquis le ciel au prix de son sang, qui nous en a ouvert les portes, afin que nous pussions y entrer par les moyens qu'il nous présente. Comme donc tous les moyens de salut sont renfermés dans le sacrement de l'Eucharistie, pouvait-il nous donner une assurance plus ferme du bonheur qu'il nous a mérité et qu'il nous a promis ?

Troisièmement. Enfin, le Père et le Fils ne peuvent nous donner un gage plus assuré de la gloire que le Saint-Esprit. Il est appelé par saint Paul *le gage et les arrhes de notre héritage* (3). JÉSUS-CHRIST, dit encore le même apôtre, *le dépose dans nos cœurs* pour nous donner l'assurance de toutes ses promesses (4) ; et c'est afin de nous communiquer ce divin Esprit qu'il est descendu sur la terre et qu'il réside dans le sacrement de l'autel. Nous recevons donc à la fois, à la

1. Non confunditur fratres eos vocare, dicens : Nuntiabo nomen tuum fratribus meis. (*Hebr.*, II, 11, 12.)

2. Quos præscivit... illos et glorificavit. (*Rom.*, VIII, 29, 30.)

3. Qui est pignus hæreditatis nostræ. (*Ephes.*, I, 14.)

4. Dedit pignus Spiritus in cordibus nostris. (*II Cor.*, I, 22.)

table eucharistique, les deux plus précieux gages de la béatitude éternelle : l'un visible, c'est le sacrement dans lequel JÉSUS-CHRIST, vrai Dieu et vrai homme, est réellement présent ; l'autre invisible, c'est le Saint-Esprit, qui nous est donné au moyen de ce même sacrement.

O Trinité adorable, grâces vous soient mille fois rendues de m'avoir donné des assurances si certaines de vos divines promesses. Je vois bien, mon Dieu, que je puis me fier entièrement à votre parole, puisque vous ne craignez point de l'engager de la manière la plus solennelle. Et toi, mon âme, réjouis-toi des gages que tu possèdes ; attends avec certitude les biens dont ils sont la garantie ; ne pense qu'à glorifier et à servir celui dont tu les tiens et tu obtiendras infailliblement la gloire qu'il t'a promise. Ainsi soit-il.

II. — *Le sacrement de l'autel renferme le moyen le plus efficace de salut.*

Je considérerai, en second lieu, que l'Eucharistie est un gage très assuré de la gloire qui nous est promise, par la raison qu'elle est un moyen très efficace et très puissant pour l'obtenir. Car, quel gage plus assuré d'un bien que l'on désire, que le moyen certain de se le procurer ?

Premièrement. Plusieurs choses sont nécessaires à celui qui veut obtenir infailliblement le salut. Il faut que Dieu lui pardonne ses péchés passés, qu'il le préserve de toute rechute, qu'il entretienne en lui la grâce, qu'il lui accorde enfin la persévérance jusqu'à la mort. Or, c'est ce que la présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous confère d'une manière éminente dans l'Eucharistie.

Il est vrai que le sacrement du baptême et celui de la pénitence ont été institués pour remettre les péchés; mais celui de l'Eucharistie confirme le pardon qu'on en a reçu, puisque le Roi même qui nous pardonne daigne nous admettre à sa table en signe de parfaite réconciliation. Ce sacrement nous préserve aussi des péchés que nous pourrions commettre, parce qu'il réprime nos passions, qu'il nous fortifie contre les tentations du démon, et qu'il nous prémunit contre les dangers du monde. Enfin, il entretient la vie de la grâce, comme le pain soutient la vie du corps; et il le fait avec tant d'efficacité, qu'il peut conserver et augmenter la grâce qu'il nous a communiquée jusqu'à la vie éternelle. Cette doctrine est appuyée sur le témoignage même du Sauveur. *Voici, dit-il, le pain qui est descendu du ciel, afin que, si quelqu'un en mange, il ne meure point. Je suis le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour* (1). Par ces paroles, le Fils de Dieu confirme cette vérité, que ce divin sacrement nous délivre de tout ce qui est opposé à la vie éternelle : car il nous délivre de la première mort qui est celle du péché; et de la seconde mort (2), qui est la peine éternelle du péché; et il nous délivrera même de la mort du corps au jour de la résurrection générale. De plus, il produit en nous tout ce qui est vie éternelle : car il nous donne

1. Hic est panis de cœlo descendens: ut si quis ex ipso manducaverit non inoriatur. Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum... Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam: et ego ressuscitabo eum in novissimo die. (JOAN., VI, 50-55.)

2. Qui vicerit, non lædetur a morte secunda. (Apoc., II, 11.)

la vie de la grâce et nous la conserve jusqu'à la fin ; il nous donne ensuite la vie de la gloire dont nos âmes jouiront dans le ciel ; et il ressuscitera nos corps au dernier jour, afin de les rendre participants de la même gloire.

Nous avons des gages de tous ces biens dans l'Eucharistie, parce qu'elle possède la vertu de nous les procurer et qu'elle donne à ceux qui communient souvent et avec dévotion les forces nécessaires pour les obtenir. — O arbre de vie, planté au milieu du paradis de Dieu, qui est son Église, comme un signe et un gage de l'immortalité et de la vie éternelle (1) ! Permettez que je mange de vos fruits, afin qu'ils me préservent de tout ce qui est la mort, et que je trouve en eux tout ce qui est la vie. O mon âme, si tu désires la vie éternelle, prends avec foi cette nourriture ; elle en est la cause et le gage. O mon corps, si tu souhaites de ressusciter un jour et de participer à la vie bienheureuse, mange cette chair divine ; elle est l'assurance certaine de ta résurrection future et de la gloire que Dieu te réserve dans l'éternité.

Secondement. Mais l'excellence de ce gage va encore plus loin : voici comment. Lorsque nous recevons la divine Eucharistie, elle dépose dans nos cœurs quelque chose de la vie éternelle, ce qui en est comme la racine ou la source, qui demeurera en nous même dans le ciel, et qui oblige Dieu à nous mettre en possession de tous les biens qu'il nous a promis. Ce quelque chose, c'est l'union étroite qui se fait de l'âme avec le Sauveur par sa grâce, par le don du Saint-Esprit et par

1. Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei.
(*Apoc.*, II, 7.)

celui de la charité, que le Fils de Dieu appelle lui-même *une fontaine d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle* (1). Or, cette union est moins un simple gage que les arrhes de notre salut, comme le fait remarquer le Docteur angélique : car les gages se donnent jusqu'à ce que le paiement soit effectué, puis on les retire ; mais les arrhes se donnent pour toujours, parce qu'elles font partie du paiement (2). Ainsi, on peut dire que le sacrement de l'autel, le don de la foi et de l'espérance, ne sont que des gages de la gloire ; mais l'union de nos âmes qui se fait avec JÉSUS-CHRIST dans la réception de ce sacrement, mais la charité par laquelle l'Esprit sanctificateur nous fait un même esprit avec lui, sont des arrhes de la gloire, et elles dureront, si nous n'y mettons point obstacle, pendant toute l'éternité. *La charité*, dit l'Apôtre, *ne périt point* (3), et l'*Esprit consolateur*, selon la parole du Sauveur, *nous est donné pour demeurer éternellement avec nous* (4). — O divin Époux des âmes justes, qui vous donnez vous-même à elles pour arrhes de leur bonheur, les unissant à vous en union de charité ; mon âme, je le sens, est indigne de cette souveraine faveur ; ne m'en privez pas toutefois, je vous en conjure, mais daignez me l'accorder par votre infinie miséricorde.

1. Sed aqua, quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. (JOAN., IV, 14.)

2. S. THOM. In Epist. ad *Ephes.* cap. I, lect. v.

3. Charitas nunquam excidit. (*I Cor.*, XIII, 8.)

4. Et ego rogabo Patrem, et alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum. (JOAN., XIV, 16.)

III. — *Le sacrement de l'autel est un banquet dans lequel nous participons à la nourriture des bienheureux.*

Je considérerai, en troisième lieu, que ce sacrement est un gage de la gloire, parce qu'il est un banquet dans lequel Dieu nous distribue la même nourriture qu'aux bienheureux dans le ciel, mais apprêtée comme il convient à notre état de voyageurs, c'est-à-dire, cachée sous les voiles du pain et du vin.

Premièrement. Je me figurerai donc Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans le ciel, et tous les saints assis avec lui à sa table, selon la promesse qu'il en avait faite à ses apôtres : *Vous mangerez et vous boirez à ma table dans mon royaume* (1). Il fait à ses amis un splendide festin, où il les repaît de la vue claire de sa divinité et de son humanité ; il rassasie tous leurs désirs, il les fait boire au torrent de ses délices éternelles, et il les enivre d'un vin céleste qui est l'amour béatifique. A ce festin, comme il le dit lui-même, *il se ceint*, et il daigne *servir* ses serviteurs (2), leur donnant de sa propre main la juste récompense de leurs travaux. Mais pourquoi est-il obligé de se ceindre ? Parce qu'étant infini, ce grand Dieu ne peut être vu ni compris de ses élus, s'il ne se réduit à leur capacité, qui est proportionnée à leurs mérites.

Secondement. Je descendrai de ces hauteurs, et je considérerai que ce Roi suprême, qui traite si magnifiquement ses amis dans le ciel, n'oublie pas les enfants

1. Ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo. (LUC., XXII, 30.)

2. Amen dico vobis, quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis. (LUC., XII, 37.)

qu'il a sur la terre. Il les invite aussi à son banquet ; mais, pour cela, il est dans la nécessité de *se ceindre* bien davantage, jusqu'à renfermer toute sa divinité et son humanité sous les espèces si limitées du pain et du vin. Là, nous le voyons présent des yeux de la foi ; là, nous le recevons au-dedans de nous-mêmes ; là, il rassasie nos désirs autant qu'ils peuvent l'être ici-bas ; là, il nous enivre du vin de son amour ; là, il nous fait goûter l'infinie douceur de ses délices, gages précieux des biens dont il nous mettra en pleine possession dans son royaume. Je lui rendrai des actions de grâces qui répondent à ce bienfait ; j'exciterai en moi un désir sincère de me ceindre par la mortification, de me rapetisser pour le servir, puisqu'il se ceint et se réduit comme je le vois, pour me nourrir. — O mon Bien-Aimé, si vous êtes descendu du ciel sur la terre pour restreindre votre immensité jusqu'à devenir ma nourriture, croirai-je trop faire, pour monter de la terre au ciel, de m'humilier autant que le demande votre service ? Rendez ma foi plus vive, Seigneur, et faites que je participe de telle sorte au banquet que vous m'offrez dans cette vie passagère, que je mérite de m'asseoir un jour à celui que vous me promettez dans la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Ces pensées m'animeront à faire tous mes efforts pour mener une vie céleste, et me rendre digne d'assister à un festin où des hommes mortels se nourrissent du même pain que les anges et les saints dans le ciel. Remarquons que Notre-Seigneur, dans l'Oraison dominicale, nous enseigne à demander à Dieu *que sa volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel*, avant de lui de-

mander *notre pain quotidien et supersubstantiel* (1). Il veut nous signifier par là que celui qui désire manger ce pain dignement, doit aspirer à une pureté céleste, et accomplir ici-bas tout ce que Dieu commande, de la même manière que les bienheureux dans le ciel.

Troisièmement. Enfin, je ferai réflexion que le sacrement de l'autel, par là même qu'il est un gage de la gloire et comme un prélude du banquet éternel, est aussi un viatique pour passer de l'exil à la patrie. Aussi ne devons-nous jamais le recevoir avec plus de foi et de confiance que dans ce dernier danger. Élie, fortifié par la vertu du pain que l'Ange lui donna, marcha sans défaillir jusqu'à la montagne d'Horeb (2); ainsi par la vertu de ce pain divin, me sentirai-je assez de force pour marcher avec courage jusqu'à la montagne de Sion. Mais, afin de recevoir le saint viatique avec plus de fruit, il me serait très utile, chaque fois que je m'approche de la sainte table, de supposer que cette communion est la dernière de ma vie, et de la faire avec le même esprit que si c'était en viatique suivant ce conseil du Sage: *Quand vous mangerez à la table du prince, mettez un couteau à votre gorge* (3), c'est-à-dire, supposez que vous êtes sur le point de mourir. Sans doute le Sauveur choisit, pour instituer ce sacrement, la veille de sa mort, afin de nous apprendre qu'un des effets de l'Eucharistie est de nous donner les forces nécessaires pour soutenir le dernier combat, et

1. *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie.* (MATTH., VI, IO, II.)

2. *Et ambulavit in fortitudine cibi illius... usque ad montem Dei Horeb.* (III Reg., XIX, 8.)

3. *Quando sederis ut comedas cum principe... statue cultrum in gutture tuo.* (Prov., XXIII, I, 2.)

passer heureusement de la vie du temps à celle de l'éternité. — O Rédempteur plein de douceur, qui, au sortir de ce monde, avez dit à vos apôtres : *Je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que vous soyez où je serai* (1) ; venez dans mon âme, visitez-la dans votre sacrement, et par la vertu de ce pain céleste, attirez-moi où vous êtes, afin que je voie ce que je crois ; que je possède ce que j'espère, et que je jouisse de votre auguste présence pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Iterum venio, et accipiam vos ad me ipsum, ut ubi sum ego, et vos sitis. (JOAN., XIV, 3.)



MÉDITATION XLIV.

DE L'APPLICATION DES SENS DE L'ÂME AU SACREMENT DE L'AUTEL.

Pour comprendre la nature de cet exercice, il faut savoir que, comme le corps est doué de cinq sens extérieurs, au moyen desquels il reçoit les impressions des objets sensibles ; de même l'âme, par l'entendement et la volonté, peut former cinq actes intérieurs qui répondent à ceux de nos sens extérieurs que nous appelons également : Voir, entendre, sentir, goûter et toucher. Par les sens du corps, nous obtenons la connaissance expérimentale des objets sensibles ; par les sens de l'âme, nous acquérons la connaissance expérimentale des choses de Dieu. Il sera très utile d'appliquer cette manière d'oraison au sacrement de l'autel, renonçant à nos sens extérieurs, et ravivant ceux de l'âme sur ce mystère de notre foi. Saint Bonaventure nous enseigne cette pratique dans son opuscule intitulé : *Des sept chemins de l'éternité* (1). Nous la réduirons ici à une méthode plus facile et accessible à tous.

I. — *Application du sens de la vue.*

Dans le premier point, je verrai des yeux de l'âme, éclairée de la lumière de la foi, tout ce qui peut être l'objet de la vue dans ce sacrement, et je m'efforcerai d'en tirer des affections conformes au sujet.

1. *De septem itineribus æternitatis*. Itin. vi, Distinct. 6.

Premièrement. Je verrai la figure, la quantité et la couleur du pain et du vin, séparé de leur substance ; car le Fils de Dieu l'a détruite par sa toute-puissance et remplacée par son corps et par son sang. Ici, j'actualiserai ma foi, je captiverai mon entendement et le soumettrai à cette créance, renonçant au jugement des sens, et confessant que Dieu peut faire par sa puissance infinie des choses que notre faible raison ne saurait comprendre. Je dirai donc : Je crois fermement, Seigneur, bien que je voie la couleur, que je sente l'odeur, et que je goûte la saveur du pain, qu'il n'y a point ici de substance de pain, parce que la foi me l'enseigne et que vous l'avez ainsi révélé.

Secondement. Je verrai de la même manière la majesté de JÉSUS-CHRIST vivant et glorieux, tel qu'il est dans le ciel ; je contemplerai sa tête sacrée, couronnée de gloire, son visage resplendissant de lumière, ses mains, ses pieds, son côté, ses plaies glorifiées, tout son corps incomparablement plus éclatant que le soleil, *et surpassant en beauté tous les enfants des hommes* (1). Puis, m'élevant plus haut, je considérerai JÉSUS-CHRIST comme Dieu ; je verrai celui qui est *la splendeur de la gloire de son Père et l'image de sa substance* (2), dont l'infinie beauté rend bienheureux ceux qui le contemplent face à face. Ravi, moi aussi, à ce spectacle, j'exciterai dans mon âme des sentiments, tantôt de respect et d'humilité, baissant les yeux et me recueillant en sa présence ; tantôt de joie et d'allégresse, le voyant si beau, si resplendissant, et si près de moi ; tantôt de louange et d'actions de grâces, de

1. Speciosus forma præ filiis hominum. (*Ps.* XLIV, 3.)

2. Qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ ejus. (*Hebr.* I, 3.)

ce qu'il a daigné se renfermer ainsi dans ce sacrement avec toute sa majesté et toute sa gloire.

Troisièmement. Je considérerai de quelle manière ineffable les espèces sacramentelles sont unies au corps glorieux du Sauveur ; j'admurerai cette union de deux extrêmes si éloignés ; l'un si petit et si bas, comme sont les espèces du pain et du vin ; l'autre si grand et si élevé, c'est-à-dire l'Homme-Dieu. Il se sert d'une créature méprisable, comme d'un voile, pour dérober à nos yeux sa grandeur et son éclat, et il m'exhorte par son exemple à imiter son humilité. — O mon Bien-Aimé, qui êtes dans ce sacrement visible d'une manière invisible ; faites que la foi vous révèle à mes yeux, que j'honore votre grandeur comme si je vous voyais à découvert, puisque vous êtes le même sur nos autels que dans le ciel, et tout aussi digne d'être honoré et aimé dans l'obscurité volontaire où vous êtes, que sur le trône même de votre gloire au plus haut des cieux !

II. — *Application du sens de l'ouïe.*

Dans le second point, j'écouterai ce que le Seigneur me dit dans son sacrement, car il nous parle au fond du cœur et nous dit plusieurs choses pleines de profit pour nos âmes.

Premièrement. Quelquefois, je supposerai qu'il m'invite à manger sa chair divine, en m'adressant ces paroles de la Sagesse : *Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que je vous ai préparé* (1). C'est-à-dire : Venez me recevoir dans l'Eucharistie : mais

1. Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. (*Prov.*, IX, 5.)

renoncez auparavant aux vaines occupations de ce monde, à ce qui fait l'amusement des enfants ; car je suis la nourriture des hommes faits, qui se gouvernent selon les règles de la prudence et de la sagesse. Je pourrai aussi m'imaginer qu'il me dit avec l'Époux des cantiques : *Manges, mes amis, buvez et enivrez-vous, mes bien-aimés* (1) ; ou avec un de ses prophètes : *Vous tous qui avez soif, venez vers les eaux, écoutez avec attention, prenez la bonne nourriture que je vous offre, et votre âme en sera comme engraisnée et pleine de joie* (2). Ces invitations de mon Sauveur exciteront en moi un vif désir de le recevoir. Obéissant à sa voix, je lui répondrai avec reconnaissance : D'où me vient, Seigneur, que vous m'invitiez à votre table ? C'est parce que vous me le commandez que je m'y présente. Parlez-moi pendant le repas, afin que mon cœur s'embrace de votre amour.

Secondement. D'autres fois, je penserai qu'il m'exhorte à l'imiter, me disant : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (3) ; apprenez à vous humilier, à fuir l'éclat, à vous inviter les uns les autres en esprit de charité.

Troisièmement. Parfois encore, je contemplerai mon Seigneur environné d'anges qui me disent : *Voici l'Époux de vos âmes : il vient à vous, allez au devant de lui* (4) avec les lampes allumées, c'est-à-dire avec des cœurs brûlants de s'unir à lui par un constant amour.

Quatrièmement. Enfin, lorsque je l'aurai reçu je

1. Comedite, amici, et bibite et inebriamini, clarissimi. (*Cant.* v, 1.)

2. Omnes sitientes, venite ad aquas. Audite audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra. (*Is.*, LV, 1, 2.)

3. Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. (*MATTH.*, XI, 29.)

4. Ecce sponsus venit, exite obviam ei. (*MATTH.*, XXV, 6.)

pourrai lui répéter ces paroles de Samuel : *Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute* (1). Puis je serai attentif à ce qu'il daignera m'inspirer, je désirerai connaître ses volontés, afin de les exécuter avec promptitude disant avec David : *J'écouterai ce que me dira au fond du cœur le Seigneur qui est en moi ; car je sais que ses paroles sont des paroles de paix et de vie éternelle* (2).

III. — *Application du sens de l'odorat.*

Premièrement. Je m'appliquerai à sentir, avec l'odorat de l'âme, la très suave odeur que JÉSUS-CHRIST exhale dans l'Eucharistie, lorsqu'il s'offre à son Père au sacrifice de la messe comme une hostie d'agréable odeur. Oh ! que l'odeur de ce sacrifice est agréable au Père éternel, puisqu'elle apaise en un instant sa colère ! O que ce divin parfum a de vertu, puisqu'il dissipe et anéantit la mauvaise odeur de tous les pécheurs et de tous les péchés du monde ! — O Père souverain qui respirez avec complaisance l'odeur infiniment suave de ce sacrifice, je vous en conjure par les mérites de votre Fils, pardonnez-moi mes péchés, quelque énormes qu'ils soient, et apaisez votre courroux que j'ai mérité en osant les commettre.

Secondement. Je m'appliquerai ensuite à sentir l'odeur des vertus que le Sauveur exerce dans ce sacrement. Car, comme l'ambre, le baume et les autres substances odoriférantes confortent par leur parfum non seulement ceux qui les touchent, mais ceux aussi

1. Loquere, Domine, quia audit servus tuus. (*I Reg.*, III, 9.)

2. Audiam quid loquatur in me Dominus Deus, quoniam loquetur pacem.
— Verba vitæ æternæ habes. (*Ps.* LXXXIV, 9. — *JOAN.*, VI, 69.)

qui en sont un peu éloignés ; de même l'odeur de ce sacrement ne donne pas des forces uniquement à celui qui le reçoit, mais encore à ceux qui le regardent, l'adorent et excitent dans leur âme un vif désir de le recevoir. *Partout où est le corps*, dit JÉSUS-CHRIST lui-même, *là les aigles*, attirés par son odeur, *se rassembleront* pour le dévorer et se nourrir de sa chair⁽¹⁾ : de même les âmes qui s'élèvent comme des aigles par l'oraison et la contemplation, ne manquent pas de sentir l'odeur du corps de JÉSUS-CHRIST, et de s'assembler là où il est pour le recevoir et se sustenter de sa chair divine. — O Corps très odoriférant de JÉSUS ! fortifiez-moi par la suavité de vos vertus, faites-moi sentir la douceur de votre charité, *attirez-moi après vous par l'odeur de vos parfums* ⁽²⁾, afin que je m'unisse à vous par les liens d'un parfait amour. Ainsi soit-il.

IV. — *Application du sens du goût.*

Premièrement. Je goûterai intérieurement le plaisir que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST éprouve à demeurer dans le sacrement de son amour, et dans chaque hostie en particulier, même dans les endroits les plus pauvres et les plus abandonnés ; je goûterai également le désir immense qu'il a de se donner à l'homme en nourriture. Les autres mets flattent le goût de ceux qui les mangent ; mais, comme ce sont des choses mortes et insensibles, elles n'ont aucun plaisir à être mangées. Il n'y a que ce pain vivant qui ressent une joie sensible lorsqu'on le mange ; lui seul a plus d'envie de se donner

1. Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquile. (MATTH. XXIV, 28.)

2. Trahe me : post te curremus in odorem unguentorum tuorum. (*Cant.* I, 4.)

aux hommes qu'ils n'en ont de le recevoir. — O Pain de vie, je vous rends grâces de ce que vous vous faites un plaisir d'être notre nourriture et notre soutien ! Purifiez le goût de mon âme, et rendez-la capable de sentir votre infinie douceur; faites que j'éprouve autant de plaisir et de goût à vous recevoir, que vous en avez à vous donner à moi.

Secondement. Je goûterai combien le Seigneur est doux dans ce sacrement, en considérant comment il communique à ceux qui participent dignement à son banquet une saveur divine, plus douce et plus variée que celle de la manne. Car l'Eucharistie renferme la saveur de tous les mets spirituels, le goût de toutes les vertus, et une douceur si grande, qu'elle adoucit toutes les choses amères de ce monde. Je me figurerai donc qu'au milieu de l'exercice de la mortification, et dans la pratique des bonnes œuvres, mon divin Sauveur m'adresse ces paroles du Psalmiste : *Goûtez, et voyez par expérience combien le Seigneur est doux* (1) ! — O mon JÉSUS, que vous êtes doux à ceux qui vous aiment et vous reçoivent avec amour ! O source inépuisable de douceur qui, par les espèces sacramentelles du pain et du vin, comme par deux canaux, venez inonder nos âmes ; remplissez tellement la mienne de votre céleste suavité, qu'elle n'ait plus que du dégoût pour toutes les douceurs de la terre.

V. — *Application du sens du toucher.*

Dans ce dernier point, je toucherai spirituellement, et parfois même corporellement, le sacrement du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, d'où il sort une vertu

1. Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus. (*Ps.* XXXIII, 9.)

qui guérit, fortifie, réjouit et sanctifie tous ceux qui le touchent avec les dispositions convenables ; comme il sortait autrefois des vêtements de ce même Sauveur une vertu qui guérissait de leurs infirmités ceux qui les touchaient avec foi, au témoignage des saints Évangiles.

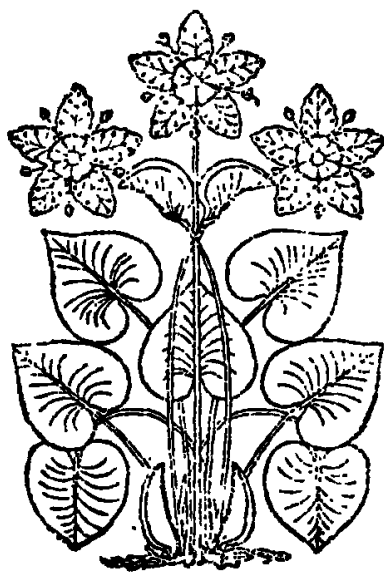
Premièrement. Je m'imaginerai quelquefois lorsque j'approche mes lèvres de la sainte hostie, que je donne avec respect et tremblement un baiser à JÉSUS-CHRIST, et que lui aussi, en même temps, me donne un baiser de sa bouche. Je lui dirai donc avec l'Épouse des Cantiques : *Donnez-moi un baiser de votre bouche ; car le lait de vos mamelles est meilleur que le vin, et plus suave que les parfums les plus exquis* (1). — Donnez-moi, ô mon doux Sauveur, le baiser de paix, et ménagez ma paix auprès de votre Père ! O sacrées espèces du pain et du vin, qui êtes comme les mamelles de mon Bien-Aimé, toujours pleines du lait des délices célestes, bien préférable au vin des délices terrestres, touchez mes lèvres, et rassasiez-moi de cette liqueur divine, afin que je trouve insipides tous les plaisirs des sens.

Secondement. D'autres fois, je contemplerai des yeux de l'âme et avec une foi vive les plaies sacrées de JÉSUS-CHRIST ; je toucherai en esprit ses pieds et ses mains ; je m'approcherai de son côté ouvert, comme pour boire l'eau et le sang qui en découlent, m'écriant avec saint Thomas : *Mon Seigneur et mon Dieu* (2) ! — O Dieu de mon âme, je vous en conjure par vos divines plaies, blessez mon cœur du trait de votre charité, et

1. Osculetur me osculo oris sui : quia meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis. (*Cant.*, I, I, 2.)

2. Dominus meus, et Deus meus. (*JOAN.*, XX, 28.)

daignez, avec le sang et l'eau qui sortent de votre côté, éteindre la soif qui me dévore ! Lavez-moi dans cette eau salutaire, purifiez-moi, échauffez-moi, sanctifiez-moi, permettez-moi d'entrer par l'ardeur de mes désirs dans ces plaies glorifiées : et puisque vous les portez lorsque vous demeurez au-dedans de moi, je veux demeurer tout entier en elles et en vous, et m'unir à vous en union de charité, jusqu'à ce que je sois un avec vous dans la gloire éternelle. Ainsi soit-il.



MÉDITATION · XLV.

POUR LA FÊTE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT. AVEC
QUEL ESPRIT IL FAUT ASSISTER AUX PROCESSIONS
DE CE JOUR ET PENDANT L'OCTAVE.

I. — JÉSUS-CHRIST *renouvelle la mémoire de ce qu'il
fit en parcourant la Judée.*

Je considérerai, en premier lieu, que Notre-Seigneur, dans le sacrement de l'Eucharistie, vient renouveler sur notre terre les œuvres de sa vie mortelle.

Premièrement. Il parcourait les villes et les bourgades de la Judée et de la Galilée ; il entraît dans les synagogues et dans les maisons particulières ; il allait souvent au temple de Jérusalem ; et, en quelque endroit qu'il fût, il faisait du bien à tous. *Il passait d'un lieu à un autre, dit saint Pierre, en faisant du bien, en guérissant ceux qui étaient sous l'oppression du démon, parce que Dieu était avec lui* (1), non seulement par la grâce sanctifiante, mais encore par l'union hypostatique. Le bien qu'il faisait s'étendait à tous les besoins, et il remplissait à l'égard de tous les divers offices dont nous avons parlé plus haut, de sorte que partout où il allait, il laissait des marques de sa divinité, de sa toute-puissance, de sa charité sans limites et de son infinie miséricorde.

Secondement. C'est encore ce qu'il fait aujourd'hui lorsqu'on le porte dans les rues et sur les places pu-

1. Qui pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo, quoniam Deus erat cum illo. (*Act.*, X, 38.)

bliques de la chrétienté. Il répand ses bienfaits sur tous ceux qui, pénétrés d'une foi vive, s'approchent de lui, l'adorent, le louent et le glorifient de tout leur cœur. Aujourd'hui encore, il passe en faisant du bien, il délivre ceux qui sont esclaves du démon, parce que Dieu est en lui. Il n'est point de grâces qu'il ne communique aux âmes fidèles : il les remplit des lumières célestes de son divin Esprit, il les enseigne comme Maître, il les guérit comme Médecin, il leur pardonne comme Sauveur, il les nourrit de sa chair et de son sang comme Pasteur. Et, quoiqu'il verse plus abondamment toutes ces grâces sur ceux qui le reçoivent par la sainte communion, il ne laisse pas de les accorder en partie à ceux qui, avec une foi vive, le regardent, l'adorent et le glorifient.

Troisièmement. C'est dans cet esprit que je dois accompagner mon Sauveur dans les processions, comme je l'eusse accompagné durant sa vie mortelle, si j'avais eu la foi que j'ai maintenant, et comme faisaient les pieuses personnes qui le suivaient alors, afin de jouir de sa douce compagnie. — O mon Sauveur, je vous rends grâces de ce que vous avez daigné vous fixer de la sorte au milieu de nous ! Vous qui faites votre demeure dans les cieux et les remplissez de joie, vous voulez demeurer aussi sur notre terre, remplissant nos rues et nos places publiques de votre miséricorde. Vous n'êtes pas moins puissant sous les voiles eucharistiques que vous ne l'êtes dans le ciel, et que vous ne l'étiez autrefois sur la terre ; venez donc, Seigneur, dans la pauvre demeure de mon cœur ; visitez en particulier toutes les puissances de mon âme, tous les sens de mon corps ; faites du bien à tous, afin que je les emploie à

vous servir et à vous glorifier dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

II.—JÉSUS-CHRIST *renouvelle la mémoire de son entrée triomphante dans Jérusalem.*

Je considérerai, en second lieu, que Notre-Seigneur veut renouveler maintenant d'une manière spirituelle la mémoire de son entrée dans Jérusalem le jour des Rameaux.

Premièrement. Il entra dans cette ville en *roi plein de douceur, monté sur une ânesse. Il vint au-devant de lui une grande multitude de peuple* qui l'accompagnait comme en triomphe. *Les uns étendaient leurs vêtements sur le chemin, afin qu'il passât dessus; les autres coupaient des branches d'arbres et en couvraient le sol; plusieurs portaient en main des branches de palmier, et tous ensemble le louaient, et criaient à haute voix : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! O Roi d'Israël venez nous sauver du plus haut des cieux* (1). Il voulut entrer avec cette pompe dans la capitale de la Judée, afin de montrer à son peuple le bonheur qu'il ressentait de se trouver au milieu de lui, bien que plusieurs ne pensassent qu'à le persécuter et à le perdre. Il désirait aussi fournir à ses disciples, et à ceux qui croyaient en lui, une occasion de manifester leur foi et leur piété, et de lui témoigner leur amour.

Secondement. C'est ainsi que JÉSUS-CHRIST, renfermé dans l'Eucharistie, veut aujourd'hui être porté solennellement dans les rues et les places publiques de toutes les villes du monde chrétien. Il est entre les

main des prêtres, doux et humble; il se cache sous le voile, et pour ainsi parler, sous la nuée légère des accidents du pain et du vin. Mais tous les fidèles, et les princes même, se font un honneur de l'accompagner. On jonche la terre de verdure, on orne les rues de riches teintures, on ne voit que cierges et que flambeaux, on entend partout les cantiques sacrés ; en un mot, on célèbre son passage avec tout l'éclat et toute la pompe dont on est capable. Je me réjouirai de ces témoignages de foi et d'amour, et j'ouvrirai mon cœur à l'allégresse : car si je dois me réjouir de l'honneur que reçut mon Sauveur le jour des Rameaux, bien que ces marques de respect dussent bientôt aboutir à faire ressortir l'ignominie de sa Passion et de sa mort ; à combien plus forte raison dois-je prendre part à l'honneur que lui rend aujourd'hui toute l'Église, dans le seul dessein d'accroître nos respects et d'augmenter sa gloire ?

Troisièmement. Je remarquerai que le Fils de Dieu voulut établir cette fête solennelle, afin de nous faire comprendre le plaisir qu'il a de demeurer avec nous. Sa patience ne se lasse point, il ne s'irrite contre personne, bien qu'il puisse le faire avec sujet, quand il considère comment il est traité par les pécheurs qui communient indignement, et par plusieurs prêtres qui célèbrent avec si peu de décence. D'un côté, je ressentirai vivement les outrages dont il est l'objet ; mais, de l'autre, je le louerai de ce que le désir qu'il a de faire du bien aux justes l'engage à demeurer patiemment avec les pécheurs. Je désirerai grandement que tous les fidèles assistent à ces processions avec tant de piété, que JÉSUS-CHRIST accepte avec plaisir les honneurs

qu'ils lui rendent ; car il ne se paie point des démonstrations extérieures qui ne sont d'aucun prix à ses yeux sans la dévotion intérieure.

O mon divin Sauveur, puissions-nous étendre nos vêtements sur le chemin où vous devez passer, c'est-à-dire, mettre à vos pieds tout ce qui nous appartient, afin que vous en disposiez selon votre bon plaisir ! Oh ! si nous nous prosternions contre terre avec une humilité profonde, nous laissant humilier et fouler aux pieds de tous, afin que vous soyez loué et glorifié par tous ! Oh ! si nous pouvions vous accompagner avec des palmes en main, marques des victoires glorieuses remportées sur nos ennemis, n'en renvoyant qu'à vous seul toute la gloire ! Oh ! si tous les chrétiens vous louaient et vous glorifiaient avec transport des victoires que vous remportez chaque jour dans cet auguste sacrement, désirant qu'elles se multiplient dans tout l'univers ! Loue, ô mon âme, et glorifie ton Dieu et ton Sauveur lorsque tu l'accompagnes ou que tu es en sa présence. Unis le cantique des séraphins à celui des Hébreux, et répète avec ferveur : Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées. Les cieux et la terre sont remplis de votre gloire : Hosanna au plus haut des cieux. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : Hosanna au plus haut des cieux (1) !

III. — *Dieu le Père veut réparer les outrages que son Fils reçut dans sa Passion.*

Je considérerai, en troisième lieu, que le Père éternel veut, par ces processions si magnifiques, récompenser sur la terre son Fils unique des affronts et des douleurs

1. Ecclesia in præfatione Missæ.

qu'il endura la veille et le jour de sa Passion, dans les diverses stations qu'il parcourut au travers des rues et des places de Jérusalem.

Premièrement. Je me rappellerai donc comment ses ennemis, portant des lanternes et des flambeaux, accompagnés de soldats armés de lances et d'épées, se saisirent de sa personne, le garrottèrent et le conduisirent tumultueusement de Gethsémani chez Anne et chez Caïphe, l'insultant en mille manières d'un air triomphant. Le lendemain, ils le traînent avec la même ignominie de maison en maison, de tribunal en tribunal, jusqu'à ce qu'enfin ils le conduisent chargé de sa croix au mont Calvaire. Là, on publie à haute voix sa sentence, on le place sur la croix comme sur un trône de déshonneur, on le crucifie entre deux voleurs, et on ne cesse de proférer contre lui des blasphèmes, et de le traiter avec une cruauté et des mépris inouïs, jusqu'à ce qu'il rende le dernier soupir.

Secondement. Le Père éternel a donc résolu d'opposer à tant d'ignominies les honneurs solennels que l'on rend à son Fils dans les processions publiques. Là, on porte des torches et des flambeaux, pour signifier que ce Dieu caché est la lumière du monde ; là, les fidèles, qui sont la milice de l'Église, l'accompagnent en chantant des hymnes à sa louange ; là, les prêtres le portent en triomphe sous de riches dais, le déposent sur des autels magnifiquement parés, comme sur un trône de gloire, à la vue de tout le peuple qui fléchit les genoux et adore son Dieu et son Rédempteur. Telle est la volonté du Tout-Puissant ; commandement bien plus efficace que ne le fut celui du roi Assuérus lorsque, pour honorer Mardochée, il ordonna à ses officiers de

le conduire par toutes les rues avec une pompe royale, et à son premier ministre de répéter à haute voix : *Ainsi sera honoré celui que le Roi veut honorer* (1). — O Père éternel, je vous rends grâces des honneurs que vous voulez procurer sur la terre à votre Fils unique, en récompense des opprobres dont il a été rassasié pendant sa vie mortelle ! O Rédempteur plein de douceur, je me réjouis des hommages que vous rendent vos fidèles ; vous les avez mérités par les humiliations volontaires que vous avez souffertes, pour les délivrer de l'esclavage honteux du péché ! Et moi, je me prosterne humblement devant votre trône ; je vous adore dans ce sacrement ; je dépose ma couronne et tout ce que j'ai à vos pieds, et je dis avec les vieillards de l'Apocalypse : *Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir la gloire, l'honneur, la puissance, parce que vous avez créé toutes choses, et qu'elles subsistent, selon votre volonté* (2). Rachetez, Seigneur, et sauvez par votre précieux sang, ceux que vous avez créés par votre miséricorde. Ainsi soit-il.

Troisièmement. Je reconnaitrai par cette conduite combien Dieu est fidèle à récompenser ses serviteurs, en les glorifiant, dès cette vie, dans les choses mêmes où ils se sont humiliés. Si donc j'honore JÉSUS dans son sacrement, il m'honorera lui-même ; si je le traite avec peu de respect, il me confondra. Ce que l'Écriture raconte de l'arche au deuxième livre des Rois, m'aidera à comprendre cette vérité (3). David, accompagné

1. Sic honorabitur, quemcumque voluerit rex honorare. (*Esther*, VI. 9.)

2. Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem : quia tu creasti omnia, et propter voluntatem tuam erant, et creata sunt. (*Apoc.*, IV, II.)

3. *II Reg.*, VI.

d'un grand nombre de prêtres et de lévites, la fit porter à Jérusalem au son des instruments. Lui-même, transporté par l'esprit de Dieu, dansait devant l'arche ; et quand Michol, son épouse, lui reprocha cette action comme indigne de la majesté royale, loin de s'en repentir, il répondit qu'il était prêt à s'humilier et à s'abaisser encore davantage en présence de son Dieu. Oza, au contraire, ayant eu la témérité de porter la main à l'arche sans le respect convenable, fut frappé de mort sur-le-champ. J'apprendrai de là que si je m'approche de ce divin sacrement sans esprit de foi, je serai puni comme Oza, et plus rigoureusement encore, puisque la personne sacrée de JÉSUS-CHRIST est incomparablement plus digne de notre vénération que ne l'était l'arche du Seigneur. Mais si j'honore mon Sauveur comme David ; si mon cœur tressaille devant lui de joie et d'allégresse ; si ma bouche chante des hymnes à sa louange ; si je m'humilie et m'anéantis en sa présence, méprisant les discours des hommes, il m'honorera sur la terre, et encore plus dans le ciel. — O Dieu, ô ma gloire ! je veux mettre tout mon honneur à vous honorer moi-même, et à vous faire honorer des autres. Votre honneur est le mien ; et si je puis, en m'abaissant, vous procurer quelque gloire, je tiendrai à honneur d'être méprisé pour que vous soyez glorifié, vous qui êtes digne de tout honneur et de toute gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

IV. — JÉSUS-CHRIST *veut répandre sur la terre de nouveaux bienfaits.*

Je considérerai, en quatrième lieu, que Notre-Seigneur veut que les hommes, à l'imitation des bienheu-

reux, fassent ici-bas en son honneur une fête semblable à celle qui se célèbre sans fin dans le ciel ; et cela afin de pouvoir à cette occasion répandre avec plus d'abondance sur la terre les bénédictions célestes.

Premièrement. Je me représenterai donc ce Seigneur assis au plus haut des cieux, environné de tous les anges et de tous les saints qui le glorifient par des réjouissances perpétuelles. Les uns, comme les vingt-quatre vieillards, *jettent leurs couronnes devant son trône, confessant que lui seul est digne d'honneur et de gloire* (1). Les autres, à l'imitation des quatre animaux, chantent sans cesse : *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui doit venir* (2). D'autres *lui présentent des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints* (3) : et chacun, à sa manière, le glorifie et lui chante des cantiques de reconnaissance et de louange : en sorte que, *dans les voies et sur les places de la Jérusalem céleste, tout respire la joie et l'allégresse, on n'entend retentir que des chants de triomphe, d'action de grâces, et l'Alleluia éternel* (4).

Secondement. Cependant, les honneurs que reçoit le Fils de Dieu dans sa cour céleste, ne l'empêchent pas de descendre volontiers à notre demeure terrestre. Il

1. Procidebant viginti quatuor seniores ante sedentem in throno, et adorabant viventem in sæcula sæculorum, et mittebant coronas suas ante thronum, dicentes : Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam et honorem. (*Apoc.*, IV, 10, 11.)

2. Et quatuor animalia... requiem non habebant die ac nocte, dicentia : Sanctus, sanctus, sanctus, Domine Deus omnipotens, qui erat, qui est, et qui venturus est. (*Apoc.*, IV, 8.)

3. Ceciderunt coram Agno, habentes singuli... phialas aureas plenas odorum, quæ sunt orationes sanctorum. (*Apoc.*, V, 8.)

4. Gaudium et lætitia invenietur in ea, gratiarum actio et vox laudis. — Et per vicos ejus alleluia cantabitur. (*Is.*, LI, 3. — *Tob.*, XIII, 22.)

veut que nous le placions à notre façon sur son trône ; il prend plaisir à la fête que nous lui faisons ; il aime à voir de simples mortels imiter selon leur pouvoir ses courtisans du ciel. Et que prétend-il par cette condescendance ? Ce n'est point son intérêt qu'il recherche, c'est le nôtre. Dans les témoignages de l'amour que nous lui portons, il désire trouver l'occasion de nous honorer nous-mêmes et de nous enrichir de ses biens. Je m'efforcerai donc de le glorifier, à l'exemple des bienheureux, et j'exciterai dans mon cœur trois sentiments principaux.

Le premier sera un sentiment d'humilité. Comme les vieillards de l'Apocalypse, je me dépouillerai de tout ce que j'ai ; je confesserai que rien n'est à moi, mais que tout appartient à celui de qui je l'ai reçu, et je lui en renverrai toute la gloire.

Le second sera un sentiment de foi vive. Je me pénétrerai de sa grandeur et de sa majesté ; je considérerai pourquoi il vient maintenant, et comment il doit venir un jour. J'imiterai les animaux mystérieux dont parle saint Jean, qui ne cessent d'exalter jour et nuit sa sainteté et sa toute-puissance, son éternité et son immutabilité. Je le bénirai de ce qu'il vient maintenant comme Père, pour me sauver ; et de ce qu'il viendra au dernier jour comme Juge favorable, pour me couronner.

Le troisième sera un sentiment de générosité. Je lui offrirai mon cœur comme un vase d'argile recouvert de l'or pur de la charité. Ce vase doit être plein d'encens, symbole des prières ferventes, de la mortification de moi-même, qui me consumera dans les flammes de l'amour divin, et fera de moi un holocauste

d'agréable odeur au Seigneur que je dois fêter avec toute la perfection dont je suis capable. Je verrai avec admiration que le Fils unique du Père, qui est l'objet de la joie et des fêtes des saints dans le ciel, veuille bien être le sujet de nos réjouissances sur la terre : comme un Roi qui, après avoir été témoin des fêtes célébrées en son honneur dans sa capitale, ne dédaigne pas d'applaudir à celles que l'on fait pour lui dans un humble hameau.

Troisièmement. Enfin je me persuaderai que comme Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST communique aux bienheureux une joie accidentelle pour les honneurs qu'ils lui rendent dans le ciel, il accorde aussi de nouvelles grâces et une augmentation de vertu aux justes qui, dans cette solennité, lui offrent leurs hommages sur la terre. — Que ne puis-je, ô mon Dieu, faire de la terre un ciel, en sanctifiant votre nom, en accomplissant votre volonté dans cet exil, comme les esprits bienheureux l'accomplissent dans la patrie ! J'ai la certitude qu'en agissant de la sorte, je changerais cette vallée de larmes en une vallée de consolation et en un paradis de délices ; que mes pleurs se convertiraient en joie, et ma tristesse en allégresse. O mon Roi, que votre règne arrive ; et puisque vous êtes avec moi dans votre sacrement, augmentez ma foi, embrasez-moi du feu de votre charité, afin que je vous aime, que vous régnez en moi, et que je règne en moi-même un jour avec vous dans le royaume de votre Père, jouissant de votre divine présence pendant toute l'éternité ! Ainsi soit-il.



MÉDITATION XLVI.

DE LA PROVIDENCE PATERNELLE DE DIEU DANS LA RÉPARTITION DES ÉTATS ET DES EMPLOIS DIFFÉRENTS DE CETTE VIE : COMMENT ELLE DONNE A CHACUN CE QUI LUI EST LE PLUS AVANTAGEUX POUR SON SALUT.

I. — *Dieu appelle les hommes à divers états.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu se nomme par excellence *notre Père*, et qu'il l'est effectivement à plus juste titre que tous ceux qui portent ce nom sur la terre (1). Non seulement il nous donne la vie naturelle et la vie de grâce ; mais après nous avoir donné l'une et l'autre, il nous les conserve d'une manière admirable, ainsi qu'il a été dit ailleurs. De plus, sa providence paternelle nous assigne à tous un état et un emploi convenable, et elle nous porte par de secrets mouvements à l'embrasser, pour que nous y fassions plus sûrement notre salut. Elle appelle les uns au mariage, d'autres à l'état de continence, d'autres à l'état religieux. Il y en a qu'elle destine aux charges et aux prélatures. Car *de même que, dans le corps naturel, il se trouve plusieurs membres qui ont des fonctions toutes différentes* (2) ; ainsi dans le corps mystique de l'Église ou dans quelque communauté que ce soit, Dieu a établi plusieurs emplois. Il veut que, parmi les

1. Unus est enim Pater vester, qui in caelis est. (MATTH., XXIII, 9.)

2. Sicut enim in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eundem actum habent ; ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra. (Rom., XII, 3. — I Cor., XII, 14-22.)

membres qui composent ces grands corps, les uns commandent, comme la tête, tandis que d'autres, comme les yeux, brillent par leur vertu et par leur science. Ceux-ci accomplissent, comme les mains, les œuvres de la vie active ; ceux-là, que l'on peut comparer au cœur, se cachent dans les secrets de la vie illuminative et de la vie unitive ; d'autres enfin, semblables aux pieds, s'occupent aux ministères humbles et serviles. Au reste, Dieu, qui connaît parfaitement la complexion, le génie et les talents de tous les hommes, ne manque pas d'appeler chacun d'eux à l'état qui convient à sa nature ; mais l'homme peut abuser de sa liberté, se soustraire au gouvernement divin, aspirer à un état par caprice, pour des fins mauvaises, et tâcher d'y parvenir par des moyens illicites.

Cette vérité bien méditée nous inspirera une profonde reconnaissance envers la providence toute paternelle de notre Dieu, et nous fournira deux réflexions.

Premièrement. Ceux qui n'ont pas encore choisi un état de vie doivent consulter Dieu dans la prière, et se servir des moyens que la divine Providence met à leur disposition pour connaître et accomplir sa volonté. Ainsi mériteront-ils que l'Esprit-Saint leur montre celui de tous les états qui leur est le plus convenable. Si les moyens qu'ils auront d'exécuter sa volonté ne suffisent pas, il leur en fournira d'autres plus sûrs et plus efficaces. L'Écriture nous offre d'admirables exemples de l'intervention divine en pareille circonstance : le mariage d'Isaac avec Rebecca ; l'union du jeune Tobie et de Sara, ménagée par l'archange Raphaël ; l'élévation de Joseph à la vice-royauté de l'Égypte, et l'élection de David comme roi d'Israël.

Secondement. Quant à ceux qui ont déjà embrassé l'état auquel la Providence les a appelés, ils doivent y vivre contents, et espérer qu'ils arriveront par là à la vie éternelle, puisque c'est pour cette fin que Dieu le leur a donné. Si la condition où Dieu les a mis est basse et humiliante, ils ne doivent point en rougir, ni se croire pour cela mal partagés. Si, au contraire, ils se voient élevés en dignité, ils se garderont bien d'en concevoir de l'orgueil. *Que chacun, dit l'Apôtre, demeure dans le rang où Dieu l'a placé* (1). Libres ou esclaves, grands ou petits, conservons l'humilité dans l'élévation, et ne perdons point la confiance dans l'abaissement. Car il vaut mieux n'être que le pied dans le corps mystique de l'Église, et aller au ciel, que d'en être le chef, et de tomber dans l'abîme. — Réjouis-toi, ô mon âme, à la pensée que *ton sort est entre les mains de ton Seigneur* (2); embrasse avec joie l'état qu'il te choisira; car c'est la voie par laquelle il veut te conduire avec assurance à la béatitude éternelle.

II. — *Douceur du gouvernement de la divine Providence dans la distribution des états.*

Je considérerai, en second lieu, avec quelle suavité la divine Providence distribue les états et les emplois.

Premièrement. Je remarquerai ici une prérogative de Dieu à laquelle ne participe ni prince ni monarque. Maître de l'Univers, il se glorifie de le gouverner avec

1. Unusquisque in quo vocatus est, fratres, in hoc permaneat apud Deum. (*I Cor.*, VII, 24.)

2. In manibus tuis sortes meæ. (*Ps.* XXX, 16.)

autant de *douceur* que de *force* (1). De là vient qu'il crée les hommes avec des inclinations particulières pour certains états et certains métiers auxquels il les destine ; en sorte qu'il n'y a point de condition, quelque abjecte qu'elle soit, qui ne plaise plus à quelques-uns, qu'une autre plus élevée et plus honorable. Ainsi on voit tous les jours que des frères, des jumeaux même, comme Ésaï et Jacob, nés d'un même sang et à la même heure, ont des goûts tout contraires. De même *qu'un potier fait de la même masse d'argile, des vases de forme différente, et appropriés à des usages divers* (2) ; et comme d'une même matière la nature forme tous les membres de notre corps, dont chacun a des fonctions spéciales ; ainsi la sagesse et la toute-puissance de Dieu mettent de la distinction entre les hommes, quoiqu'ils soient de même espèce, et elle leur donne je ne sais quelle pente naturelle qui les détermine à préférer un emploi à un autre.

C'est de quoi nous devons remercier et bénir le Créateur, puisque cette variété tourne au bien commun. Il se trouve ainsi des hommes disposés à subvenir à tous nos besoins ; à nous défendre pendant la guerre ; à nous gouverner en temps de paix ; à cultiver nos champs ; à confectionner nos vêtements ; à nous rendre mille autres services. *Si, dans le corps humain, dit saint Paul, il n'y avait que des yeux, qui pourrait marcher* (3) ? S'il n'y avait que des pieds, qui pourrait voir ? S'il n'y

1. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (*Sap.*, VIII, 1.)

2. An non habet potestatem figulus luti ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam ? (*Rom.*, IX, 21.)

3. Si totum corpus oculus : ubi auditus ? Si totum auditus : ubi odoratus ? (*I Cor.*, XII, 17.)

avait que la langue, qui pourrait agir? S'il n'y avait que des mains, qui pourrait parler? Comme donc les divers offices des membres sont pour le bien de chaque membre en particulier; de même les états et les emplois de tous les hommes, ainsi que l'affection naturelle qu'ils y ont, sont avantageux à chacun de nous, et tous nous devons remercier Dieu qui pourvoit ainsi à nos besoins.

Dans cette pensée, il faut que j'examine avec soin l'attrait que Dieu m'a donné, et que j'en profite pour m'acquitter sans répugnance de l'emploi qu'il m'a confié, selon mon inclination; il faut que je lui rende grâces de ce qu'il me gouverne avec tant de douceur, et de ce qu'il n'a pas voulu m'engager dans un état malgré moi, surtout dans un état perpétuel ou de longue durée. — O Père plein de bonté, je vous remercie de la suavité avec laquelle vous gouvernez tous les hommes. Vous rendez doux et léger aux uns ce qui serait pour les autres un pénible fardeau, afin que chacun porte le sien facilement, et que tous d'un cœur joyeux s'aident mutuellement (1). Aidez-moi, Seigneur, à remplir avec tant de fidélité tous les devoirs de mon état, qu'il ne soit pas sans utilité pour mon prochain.

Secondement. Je ferai enfin une dernière remarque. Il peut se faire que nous n'ayons aucune inclination naturelle pour l'état auquel Dieu nous appelle, ou pour l'emploi dont il veut nous charger. Dans ce cas, il sait nous donner une inclination surnaturelle contraire à celle que nous avons naturellement. Il nous communique à cet effet des inspirations et des lumières qui nous découvrent dans cet état de tels avantages que,

1. Unusquisque enim onus suum portabit. (*Galat.*, vi, 5.)

de difficile et pénible qu'il nous paraissait d'abord, il nous devient doux et facile. Ainsi, nous voyons par expérience que plusieurs reçoivent de Dieu un vif attrait qui les porte à quitter le monde pour entrer en religion, et pour embrasser tout ce que l'état religieux a de plus rude et de plus humiliant. La grâce supplée en eux à ce qui leur manque du côté de la nature, et ils trouvent plus de goût à prendre ce parti, que d'autres à suivre une vocation plus douce et plus attrayante pour la nature. S'ils n'ont pas toujours ces goûts sensibles lorsqu'ils pensent à se retirer du monde, l'Esprit-Saint leur suggère au moins des raisons si puissantes que, d'un côté, elles entraînent l'intelligence et lui persuadent qu'il convient d'embrasser tel état; et que, de l'autre, elles déterminent la volonté à s'y résoudre avec générosité, et à s'aider de la lumière surnaturelle pour vaincre les répugnances naturelles. — O Dieu de mon âme, je me jette entre vos bras. Votre divine providence me donnera, je l'espère, du goût et de la consolation pour supporter le fardeau que vous m'imposerez. A défaut d'attrait sensible, votre grâce me suffit. J'aurai pour agréable ce que je saurai vous plaire, et je désire n'avoir d'autre inclination que de faire éternellement votre volonté.

III. — *Efficacité du gouvernement de la divine Providence : grâces d'état.*

Je considérerai, en troisième lieu, que Dieu, après nous avoir dirigés dans le choix d'un état ou d'un emploi, nous donne les secours nécessaires pour l'exact accomplissement de nos devoirs. Il ne nous ordonne pas l'impossible; il ne prétend pas nous imposer un

fardeau au-dessus de nos forces naturelles et de la mesure de grâces qu'il a résolu de nous accorder. Par le sacrement de mariage, il donne aux personnes mariées une grâce spéciale pour supporter chrétiennement leurs peines et s'acquitter des obligations de leur état. Par le sacrement de l'Ordre, il fait descendre l'Esprit-Saint sur les prêtres pour qu'ils exercent dignement les fonctions de leur ministère. Aux religieux, il donne certaines grâces dont ils ont besoin pour observer les règles de l'institut dans lequel ils ont fait profession. Il communique aux prélats et aux princes l'esprit qui doit inspirer leur gouvernement, et ils le reçoivent d'autant plus abondant que leur charge est plus pesante. Ainsi, lorsqu'il ôta à Moïse une partie du gouvernement de son peuple, il l'avertit qu'il lui retirerait aussi une portion de son esprit pour le transmettre aux soixante-dix anciens qui devaient partager ses soins à l'avenir⁽¹⁾. Comme s'il eût dit : Quand tu conduisais seul tout mon peuple je te donnais les forces suffisantes pour l'accomplissement de ce pénible emploi ; aujourd'hui que tu me demandes des coopérateurs, il est juste qu'ils participent aux grâces que tu recevais seul jusqu'ici. J'apprendrai, par cet exemple qu'il me sera aussi facile, Dieu aidant, de porter le fardeau de deux que celui d'un seul, puisque les forces seront doublées avec le fardeau. Je puis donc répéter avec ferveur ces paroles du Psalmiste : *Éprouves-moi, Seigneur, et sonde-moi ; brûlez mes reins et mon cœur. Imposez-moi telle charge qu'il vous plaira, car votre miséricorde est toujours devant mes yeux.* Je m'abandonne à votre pro-

1. Et auferam de spiritu tuo, tradamque eis, ut sustentent tecum onus populi, et non tu solus graveris. (Num., XI, 17.)

vidence, *plein de confiance en vos promesses*, et certain que vous augmenterez mes forces si vous augmentez mes travaux (1).

De tout ce qui précède je conclurai qu'il est dangereux d'embrasser un état contre la volonté de Dieu, et par des voies qu'il condamne. Agir de la sorte, c'est rompre le fil auquel est attaché notre salut, et grossir notre compte des fautes qui seront la conséquence de notre coupable imprudence. Par là nous méritons que Dieu ne nous aide pas à porter le fardeau que nous aurons pris par notre propre volonté, malgré la sienne, et que ces paroles de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST s'accomplissent en nous : *Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera arrachée* (2). Quelque absolues que soient ces menaces, néanmoins, quand la faute a été commise, si l'immutabilité de l'état ou toute autre cause la rend irréparable, il n'est pas permis de désespérer de la divine miséricorde. Si nous sommes sortis par un chemin de la voie tracée par la Providence, l'infinie charité de notre Dieu saura nous y ramener par des sentiers que lui seul connaît. Il tirera le bien du mal, et il permettra que nos fautes servent à nous instruire à condition toutefois que nous en concevions du repentir, et qu'à l'exemple de l'enfant prodigue nous retournions à lui avec confiance : car il n'abandonne jamais ceux qui se jettent entre ses bras.

Nota. — On trouvera dans la septième et dans la huitième Méditation de la troisième Partie quelques avertissements touchant le choix d'un état de vie.

1. Proba me, Domine, et tenta me : ure renes meos et cor meum. Quoniam misericordia tua ante oculos meos est, et complacui in veritate tua. (Ps. xxv, 2, 3.)

2. Omnis plantatio, quam non plantavit Pater meus cœlestis, eradicabitur. (MATTH., xv, 13.)

MÉDITATION XLVII.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU DANS L'INSTITUTION DE L'ÉTAT RELIGIEUX, DANS LA FORMATION DES DIVERS ORDRES, ET DANS LES VOCATIONS PARTICULIÈRES.

I. — *Les fins de l'état religieux.*

Je considérerai, en premier lieu, que Dieu a voulu établir dans son Église des familles religieuses qui fussent spécialement dévouées à son service. Il s'est proposé en cela des fins très relevées, dont voici, sommairement, les principales (1).

Premièrement. Il a jugé utile qu'il y eût partout des écoles où l'on enseignât à quitter tout ce qui s'oppose à la perfection chrétienne, dont le plus haut degré consiste dans la charité parfaite, et dans une étroite union avec Dieu et avec le prochain. On peut donc dire que les maisons religieuses sont des maisons saintes, où se pratique avec toute la perfection possible le précepte de la charité ; où habitent *ceux qui cherchent véritablement le Seigneur* (2), *qui vivent ensemble comme des frères* (3), *qui sont les enfants de la sagesse*, dont le caractère distinctif est *l'obéissance et l'amour* (4).

Secondement. La religion est encore l'école de l'imi-

1. S. THOM., Part. 2, 2, quæst. 186.

2. Hæc est generatio quærentium eum, quærentium faciem Dei Jacob. (Ps. XXIII, 6.)

3. Ecce quam bonum, et quam jucundum, habitare fratres in unum. (Ps. CXXXII, 1.)

4. Filii sapientiæ, ecclesia : justorum et natio illorum, obedientia et dilectio. (Eccli., III, 1.)

tation de Dieu et de JÉSUS-CHRIST. Les religieux s'appliquent à imiter les perfections divines et à *se rendre parfaits comme leur Père céleste est parfait* (1). Ils s'étudient aussi à imiter JÉSUS-CHRIST, en observant non seulement ses préceptes, mais aussi les conseils qu'il nous a donnés, de la manière qu'il les a lui-même observés.

Troisièmement. L'état religieux a été institué pour servir de lieu de refuge aux fidèles qui désirent fuir les dangers du monde et assurer davantage leur salut. C'est là qu'ils trouvent des moyens puissants pour fuir le péché et l'occasion du péché; pour acquérir les diverses vertus et y persévérer jusqu'à la mort; là qu'ils obtiennent ce que David demandait par cette prière : *Mon Dieu, soyez pour moi un protecteur et un refuge, afin que j'aie le bonheur d'être sauvé* (2).

Quatrièmement. L'état religieux est destiné à procurer à Dieu une demeure agréable et un paradis de délices sur la terre. Comme *il aime à demeurer avec les enfants des hommes* (3), sa providence s'est préparé un séjour où il puisse s'entretenir et se récréer avec des amis dévoués par état à converser familièrement avec lui. Une maison religieuse est donc un lieu de prière; *c'est le cellier où sont renfermés les vins du ciel* (4); c'est la retraite du Roi suprême; c'est en ce lieu, qu'il leur découvre ses secrets.

Cinquièmement. L'état religieux est encore le candé-

1. Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. (MATTH., V, 48.)

2. Esto mihi in Deum protectorem, et in locum refugii, ut salvum me facias. (Ps. XXX, 3.)

3. Deliciæ mere, esse cum filiis hominum. (Prov., VIII, 31.)

4. Introduxit me rex in cellaria sua. (Cant., I, 3.)

labre de l'Église, ou la ville forte placée sur une haute montagne, d'où les âmes consacrées au Seigneur éclairent les fidèles par la lumière de la doctrine, et par l'éclat d'une vie exemplaire. Les vertus dont elles offrent le spectacle mettent en évidence la vérité et la sainteté de la religion chrétienne ; elles sont pour tous les hommes une exhortation vivante ; elles les invitent à suivre les divins enseignements et à glorifier leur Père céleste ; enfin elles accomplissent ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Comme de véritables enfants de Dieu, faites toutes choses sans murmures et sans disputes ; au milieu d'une nation dépravée et perverse, parmi laquelle vous brillez comme des astres dans le monde* (1).

Sixièmement. Enfin, Dieu, en instituant l'état religieux, s'est proposé de ménager aux hommes des asiles où ils pussent acquérir des mérites sans nombre, croître sans cesse en toutes sortes de vertus, et, par une vie plus angélique qu'humaine, parvenir au plus haut degré de gloire, et prendre place dans la société des anges, même des hiérarchies et des chœurs les plus élevés.

Ces six fins, sérieusement méditées, m'inspireront, si je suis religieux, six résolutions qui seront comme les six ailes des séraphins dont parle le prophète Isaïe (2), à savoir : d'aimer parfaitement Dieu et le prochain ; d'imiter les perfections divines et de suivre les exemples de JÉSUS-CHRIST ; de fuir les occasions du péché et les imperfections, afin d'assurer, autant qu'il dépendra

1. Omnia autem facite sine murmurationibus, et hæsitationibus : ut sitis sine querela, et simplices filii Dei, sine reprehensione, in medio nationis pravæ et perversæ, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo. (*Philip.*, II, 14, 15.)

2. Is., VI, 2.

de moi, mon salut ; de converser familièrement avec Dieu ; d'édifier le prochain par une vie exemplaire ; de faire chaque jour de nouveaux progrès dans toutes les vertus, pour acquérir une plus grande gloire dans le ciel. Porté sur ces ailes mystiques, je volerai, et je m'acquitterai avec diligence de toutes les obligations de mon état. Plein de confiance dans la providence de mon Dieu, je ne douterai point qu'il ne m'assiste de son Esprit, et qu'il ne seconde mes généreux efforts. — O Père des miséricordes, puisque vous avez daigné m'appeler à un état si élevé pour des fins si hautes, ne permettez pas, je vous en supplie, que ma conduite soit en désaccord avec ce que vous attendez de moi, et que je me rende indigne des degrés de gloire que vous me préparez.

Nota. — Ces six raisons, qui ont porté la divine Providence à instituer l'état religieux, serviront de règle pour juger si l'on y est appelé. Car la vocation religieuse, venant de Dieu, doit être fondée sur quelque'un de ces motifs.

II. — *Multiplicité des ordres religieux.*

Je considérerai, en second lieu, que la Providence, pour atteindre avec plus de suavité les fins que nous venons d'énumérer, a établi un grand nombre d'ordres qui se distinguent par des règles et des usages différents. Ce qu'elle a fait pour trois raisons principales.

Premièrement. La parfaite charité inspire aux hommes des actes de diverses vertus, tant envers Dieu, dont elle procure la gloire, qu'envers le prochain, qu'elle assiste par beaucoup d'œuvres de miséricorde,

soit corporelle, soit spirituelle. Or, parce qu'un même ordre religieux ne saurait exceller dans toutes ces œuvres à la fois, la divine Sagesse a voulu qu'il y eût des ordres différents distingués les uns des autres par une fin spéciale. Il en est qui se signalent par la contemplation et l'union avec Dieu ; d'autres qui se proposent surtout l'éclat du culte divin ; d'autres qui s'adonnent à la pénitence et à la mortification corporelle. Il en est dont la mission est l'accomplissement des œuvres de miséricorde spirituelle. Ils se livrent à l'enseignement, à la prédication, à l'administration des sacrements. D'autres enfin s'appliquent aux œuvres de miséricorde corporelle. Leur partage est le soin des infirmes, le rachat des captifs, la défense de l'Église contre ses ennemis. Ainsi voit-on briller dans tous les ordres réunis toutes les œuvres de charité, et dans chacun certaines œuvres qui lui sont particulièrement propres. On peut donc comparer la vie religieuse à la *maison de la divine Sagesse, qui se pose sur sept colonnes* (1), figures des sept classes d'instituts dont nous venons de parler, et qui se conservent dans leur vigueur par des moyens très efficaces pour atteindre leurs fins : tels sont l'usage fréquent des sacrements, les examens de conscience, la direction des maîtres spirituels le silence, la clôture, et autres semblables.

Secondement. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a été un parfait modèle de toutes les vertus ; mais telle est notre faiblesse qu'un seul institut religieux ne saurait les imiter et les reproduire toutes au même degré. C'est pourquoi la divine Providence a institué divers

1. Sapientia ædificavit sibi domum, excidit columnas septem. (*Prov.*, IX, 1.)

ordres religieux qui s'appliquent à imiter excellemment Notre-Seigneur, les uns par la pauvreté, les autres par l'obéissance ; ceux-ci par le zèle des âmes, ceux-là par l'humilité et l'usage des plus humbles pratiques. Chacun donne l'exemple d'une vertu aux autres ordres, et généralement à tous les enfants de l'Église, que David compare à *une reine vêtue d'une robe de diverses couleurs*, toute semblable à celle de son divin Époux, dont elle suit les pas (1). Un religieux doit donc considérer par quelle vertu principale l'institut auquel il appartient se propose d'imiter JÉSUS-CHRIST, et se signaler en la pratique de cette vertu, sans toutefois négliger les autres afin qu'on puisse lui appliquer ces paroles de l'Écclésiastique, que l'Église dit de chacun des saints : *Nul n'a observé comme lui la loi du Seigneur* (2).

Troisièmement. Dieu notre Créateur, qui connaissait à fond la variété des tempéraments et des inclinations des hommes, n'ignorait pas non plus qu'il leur serait très difficile, pour arriver à la perfection, de suivre tous le même chemin. Il résolut, donc de tracer des voies diverses, afin que chacun, choisissant celle qui serait le plus en harmonie avec son inclination, et le mieux appropriée à ses forces, fit plus de progrès dans la vertu, et assurât davantage son salut. Les uns ont du goût pour la solitude ; ils ne vivraient pas sans danger dans le commerce du monde. Les autres au contraire aiment à traiter avec le prochain ; la solitude leur serait nuisible. Plusieurs ont une complexion forte

1. Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato : circumdata varietate.
(Ps. XLIV, 10.)

2. Non est inventus similis illi in gloria : qui conservavit legem Excelsi.
(Eccli., XLIV, 20.)

et se sentent de l'attrait pour les macérations corporelles ; d'autres sont d'une nature plus faible, et ne sauraient supporter de pareilles rigueurs. Pour permettre à tous de parvenir à la perfection, Dieu a voulu qu'il y eût pour tous des chemins accessibles, et sa providence paternelle aide chacun à suivre la voie qui lui convient. — O Sagesse éternelle, qui disposez toutes choses avec force et avec douceur, je vous rends grâce de ce que vous avez institué, au sein de votre Église, l'état religieux avec ses diverses formes, comme un édifice soutenu par de solides colonnes, où se trouve dressée une table chargée d'aliments variés, propres à tous les goûts. Vous avez daigné, Seigneur, me donner pour appui une de ces colonnes ; faites-moi la grâce de m'y attacher vous-même si fortement, que persévérant en votre saint service selon mon état, je n'en sois point séparé *dans le temple de votre gloire* (1).

III. — *De la vocation à l'état religieux.*

Je considérerai, en troisième lieu, l'action de la divine Providence qui ne cesse de susciter des vocations à l'état religieux et à chaque ordre en particulier. Voici les réflexions principales que présente ce sujet.

Premièrement. Personne ne peut sûrement embrasser l'état religieux, s'il n'y est appelé de Dieu par une vocation spéciale. La chasteté, l'obéissance et la pauvreté évangéliques sont tellement au-dessus des forces de la nature, qu'il nous serait impossible de les garder par nous-mêmes, et qu'il y aurait de la témérité à en faire le vœu, si nous ne comptions sur un secours particulier du ciel. Aussi le Sauveur dit-il, en parlant de

1. Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei. (*Apoc.*, III, 12.)

la chasteté : *Cette parole n'est pas comprise de tous, mais de ceux-là seulement qui en ont reçu l'intelligence* (1). Et ailleurs : *Nul ne peut venir à moi, ni me suivre, si mon Père après l'avoir attiré pas ses inspirations, ne lui donne assez de forces pour marcher sur mes pas.*

Secondement. Comme on peut gagner le ciel sans embrasser l'état religieux, Dieu n'y appelle pas tous les hommes, mais ceux-là seulement qu'il lui plaît de choisir. Or, quand il choisit quelqu'un, il ne prétend pas récompenser par là ses mérites ; c'est de sa part pure bonté, et miséricorde toute gratuite. Aussi arrive-t-il souvent qu'il laisse dans le siècle des personnes d'une haute vertu, tandis qu'il en retire d'autres moins vertueuses pour les rendre meilleures, parce qu'il leur veut du bien. Notre-Seigneur a donc pu dire à ses apôtres : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, et qui vous ai établis, afin que vous alliez prêcher ma doctrine par toute la terre, et que vous portiez des fruits, et que vos fruits demeurent* (2). — Je vous rends grâces, ô mon divin Maître, de ce que vous m'avez choisi pour être votre disciple à l'école de la perfection, de préférence à tant d'autres qui étaient plus dignes que moi de cette faveur. De moi-même je n'aurais pu embrasser cet état, si votre miséricorde ne m'avait prévenu. Puis donc que vous m'avez choisi, aidez-moi, je vous en conjure, à produire des fruits qui durent jusqu'à la vie éternelle.

1. Qui dixit illis : Non omnes capiunt verbum illud, sed quibus datum est. (MATTH., XIX, II.)

2. Non vos me elegistis : sed ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis ; et fructus vester maneat. (JOAN., XV, 16.)

Troisièmement. Ceux qui sont appelés de Dieu doivent reconnaître cette grâce et y correspondre sans retard. Y résister, serait, de leur part, se rendre coupables d'une extrême ingratitude, et s'exposer à de déplorables chutes. Peut-être le Seigneur a-t-il vu dans son éternelle sagesse que cet état est pour eux l'unique voie de salut, et que s'ils refusent de la suivre, ils auront le sort de ces malheureux qui, n'ayant pas voulu venir au festin lorsqu'on les y conviait, méritèrent d'en être exclus pour jamais (1). Le Fils de Dieu leur dira avec raison ce qu'il dit un jour à un autre, qui différait de se ranger parmi ses disciples : *Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est point propre au royaume des cieux* (2). Qu'ils examinent donc attentivement si la voix de Dieu les appelle : dans ce cas, leur fidélité à la grâce leur donnerait lieu d'espérer qu'ils sont du nombre des élus ; tandis que leur résistance devrait leur faire craindre de se trouver un jour au nombre des réprouvés.

Quatrièmement. La providence de Dieu appelle chacun par une vocation spéciale à l'institut qui lui convient davantage : en quoi il a égard à deux choses. En sa qualité de protecteur universel de tous les ordres religieux, il les pourvoit tous de personnes capables de contribuer à leur conservation. En vertu du soin particulier qu'il prend de tous les hommes, il fait connaître à ceux qu'il appelle quelle est la religion dans laquelle ils pourront travailler plus efficacement à leur salut et à leur perfection. Ne pas suivre cette direction,

1. Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum, qui vocati sunt, gustabit cœnam meam. (LUC., XIV, 24.)

2. Ait ad illum JESUS : Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei. (LUC., IX, 62.)

serait une fatale erreur ; car si l'on atteint sa fin avec suavité dans l'institut auquel on est appelé, on n'y réussira peut-être pas dans un autre, ou bien on n'aura pas le courage d'y persévérer, parce que la grâce de la vocation ne sera pas là pour nous soutenir, ainsi qu'il a été dit dans la Méditation précédente. Cette considération nous portera à rendre grâces à Dieu du soin qu'il prend de tous les ordres religieux, et à espérer que sa providence les conservera pour sa gloire. De plus, chacun peut avoir l'assurance qu'il a été appelé à l'ordre qui lui convient davantage ; et, dans cette persuasion, s'exciter à persévérer et à faire sans cesse de nouveaux progrès dans la vertu, jusqu'au jour où il verra Dieu face à face dans la sainte Sion (1).

1. *Beatus vir, cujus est auxilium abs te : ascensiones in corde suo disposuit, in valle lacrymarum, in loco quem posuit. Etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem : videbitur Deus deorum in Sion.* (Ps. LXXXIII, 6-8.)



MÉDITATION XLVIII.

DES AVANTAGES INESTIMABLES DE L'ÉTAT RELIGIEUX, ET DU BONHEUR DE CEUX QUI Y SONT APPELÉS.

Pour apprécier à sa juste valeur le bienfait de la vocation religieuse, il faut se remettre devant les yeux, d'un côté, les misères de ce monde, de l'autre, les avantages de la religion, et les récompenses que Dieu promet aux religieux en cette vie et en l'autre.

I. — *Les misères de ce monde.*

Je considérerai, en premier lieu, que, dans ce monde visible qui est bon, puisqu'il est l'œuvre de Dieu, il existe un autre monde plongé dans le mal ; un monde qui a pour prince le démon, et qui, selon les énergiques expressions de saint Jean, est tout entier *concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie* (1). Ce monde, c'est la masse des hommes en qui règne l'amour désordonné des plaisirs sensuels, des richesses et des honneurs. Dominés par la tyrannie de leurs passions, ils s'abandonnent à tous les vices, d'où naissent mille remords qui, comme des épines, leur déchirent la conscience, étouffent en eux la semence des inspirations divines, et serviront plus tard d'aliment aux feux éternels. Ce monde pervers se divise en deux parties. L'une est tout à fait hors de

1. (Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vite. (I JOAN., II, 16.)

l'Église : c'est cette multitude d'infidèles qui, destitués des lumières de la foi, se laissent aller à toutes sortes de crimes, et y demeurent jusqu'au jour où ils tombent dans les flammes de l'enfer. De cette partie du monde, Dieu par sa miséricorde a séparé les fidèles, et les a placés dans son Église, où ils peuvent se sauver. L'autre partie est dans le sein même de l'Église : elle se compose des mauvais chrétiens qui recherchent passionnément les plaisirs des sens, les biens de la terre et les honneurs du monde. Cet amour déréglé entraîne après lui la perte de la charité et met en danger leur salut, parce qu'ils ferment l'oreille à la voix intérieure qui les avertit de rentrer dans le devoir. L'Évangile nous les représente sous la figure de ces trois hommes qui, n'ayant pas voulu venir au banquet où ils étaient invités, en furent exclus pour toujours (1).

Parmi cette foule de pécheurs, vivent des séculiers d'une piété sincère, qui usent modérément et licitement des biens de ce monde. Ils ne laissent pas toutefois d'être exposés à des périls trop réels, soit parce que les biens temporels leur sont toujours une occasion de péché, soit à cause des mauvais exemples dont ils sont continuellement les témoins, soit parce qu'ils ont à endurer des calomnies et des persécutions de la part de ceux qui leur envient les avantages qu'ils possèdent. C'est pourquoi Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, parlant d'un riche qui était juste, mais qui ne pouvait se résoudre à embrasser une vie parfaite, dit à ses disciples : *En vérité, je vous dis qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. Et je vous le dis encore : Il est plus facile à un chameau de passer*

1. LUC., XIV, 24. Supra.

par le chas d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux (1).

La divine miséricorde retire le religieux de ce monde pervers, pour le placer dans un état d'où sont bannis les richesses trompeuses, les plaisirs coupables, la fausse liberté des enfants du siècle, et où il lui est donné de mener une vie innocente à l'abri de tout danger. Il est donc redevable à Dieu d'autant de grâces qu'il voit de désordres et de misères dans le monde, et son ingratitude serait impardonnable, s'il ne remerciait à tout moment son libérateur. — O mon JÉSUS, d'où m'est venu ce bonheur, que vous m'avez dit, comme à Abram (2) : *Sors de ton pays, et de ta parenté ; quitte la maison de ton père, va dans la terre que je te montrerai ?* Soyez éternellement béni de ce que vous m'avez retiré de *la fournaise des Chaldéens* (3), de peur que je ne fusse consumé par le feu de mes convoitises. Ne permettez pas que je me rapproche de ce feu, dont il vous a plu de m'éloigner ; allumez plutôt dans mon cœur les saintes flammes de votre charité, afin qu'elle détruise en moi tout amour profane.

Mais là ne s'arrête pas la bonté providentielle du Seigneur. Lorsqu'il rencontre des âmes attachées aux biens de ce monde avec danger de se perdre, des âmes qui repoussent ses inspirations et refusent d'abandon-

1. JESUS autem dixit discipulis suis : Amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regnum cœlorum. Et iterum dico vobis : Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum. (MATTH., XIX, 23, 24.)

2. Dixit autem Dominus ad Abram : Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi. (Genes., XII, 1.)

3. Ego Dominus qui eduxi te de Ur Chaldæorum ut darem tibi terram istam, et possideres eam. (Genes., XV, 7.)

ner de bon gré ce qu'elles possèdent, il use à leur égard d'une sorte de contrainte. Il leur envoie des adversités, des infirmités, des tentations; parfois même il permet des chutes graves, afin que la vue du danger les détermine à exécuter enfin ce qu'il leur inspire. Ainsi les anges, voyant que Loth témoignait de la répugnance à sortir de Sodome, parce qu'il y avait tous ses biens, le prirent par la main et l'entraînèrent malgré lui, de crainte qu'il ne périt dans l'incendie qui allait consumer cette ville coupable (1). — O le meilleur des pères, quelles actions de grâces vous rendrai-je, à vous qui m'avez comme *forcé d'entrer dans votre maison*, me préservant ainsi du feu qui embrase le monde (2)! Retenez-moi dans cet asile au prix, s'il le faut, des plus douloureuses épreuves, afin qu'évitant les peines dont votre justice me menace, j'obtienne les récompenses que me fait espérer votre bonté.

II. — *Les biens qui se trouvent dans l'état religieux.*

Je considérerai, en second lieu, que la religion renferme éminemment les trois espèces de biens que recherchent les hommes : *le bien honnête*, qui embrasse toutes les vertus, tant morales que théologiques, avec les dons du Saint-Esprit; *le bien agréable*, qui comprend, selon l'Apôtre, *la paix de Dieu, paix au-dessus de tout sentiment et de toute pensée* (3), *la joie dans l'Esprit-Saint* (4), et dans les délices que procure la

1. Dissimulante illo, apprehenderunt manum ejus... Eduxeruntque eum, et posuerunt extra civitatem. (*Genes.*, XIX, 16, 17.)

2. Et ait dominus servo : Exi in vias, et sepes; et compelle intrare, ut impleatur domus mea. (*LUC.*, XIV, 23.)

3. Et pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in CHRISTO JESU. (*Philip.*, IV, 7.)

4. Non est enim regnum Dei esca, et potus : sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu sancto. (*Rom.*, XIV, 17.)

pratique de la vertu ; *le bien utile*, qui se rapporte aux moyens dont nous pouvons faire usage, soit pour conserver et accroître la vie de la grâce, soit pour mériter la vie éternelle, soit pour faire servir la vie du corps à celle de l'âme. Tout cela se trouve d'une manière excellente dans la vie religieuse, et nous pouvons lui appliquer justement ce que Salomon dit de la sagesse : *Tous les biens me sont venus avec elle ; j'ai reçu de ses mains d'innombrables richesses ; et j'ignorais qu'elle était la mère de tant de biens* (1). En vérité, la religion est la mère des vertus parfaites. C'est elle qui les crée et les nourrit du lait de sa doctrine ; elle qui les fait croître en leur commandant d'exercer leurs actes ; elle qui les soumet à la triple garde des vœux ; elle enfin qui les élève à une telle hauteur, que la vie religieuse semble rivaliser avec la vie angélique (2). De là vient que saint Basile appelle la profession religieuse un changement de vie, mais d'une vie naturelle et humaine en une autre semblable à celle des bienheureux (3). S'il nous était donné de savoir comment on vit dans le ciel, nous pourrions juger de la vie que l'on mène en religion sur la terre. En effet, les religieux prennent dès ici-bas, d'une manière particulière, possession du royaume de Dieu, que l'Apôtre fait consister *dans la justice, dans la paix, et dans la joie communiquée par le Saint-Esprit*, lequel, en vertu de l'assistance spéciale qu'il nous prête, doit être regardé comme le père des

1. Venerunt autem mihi, omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius... et ignorabam quoniam horum omnium mater est. (*Sap.*, VII, II, 12.)

2. Hi angelorum æmulantur vitam. (S. BASIL. *Const. monast.*, cap. XVIII.)

3. Est cordis humani ad cœlestem conversationem translatio. (S. BASIL. *Regul.*, VII, ex fusius tract.)

diverses sortes de biens, dont la vie religieuse est la mère, et qu'elle départ si libéralement à ses enfants. — O Père très aimant, je vous rends grâces de ce que vous m'avez appelé à vivre dans la maison de la sainteté ; je vous remercie de m'avoir donné pour mère la mère des vertus. Écoute, ô mon âme, les conseils de ta mère, qui te dit : *Mon fils, conserve fidèlement le souvenir de mes discours : observe mes commandements, et tu vivras*, non de la vie que tu as menée jusqu'ici, mais d'une vie plus qu'humaine ; d'une vie sainte, joyeuse, pacifique, céleste et divine (1). Commence dès aujourd'hui à mettre en pratique ce qu'elle te demande, tu éprouveras aussitôt l'effet de ses promesses.

On peut aussi réfléchir particulièrement sur chaque espèce de bien, et considérer que la vie religieuse est la mère de la charité, de la contemplation, de la tempérance, etc. ; qu'elle est la cause des consolations spirituelles, et du fruit que l'on en retire, comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant.

III. — *Entretien de saint Pierre avec le Sauveur.*

Pour mieux connaître les inappréciables richesses de l'état religieux, il faut se rappeler l'entretien que saint Pierre eut un jour avec son divin Maître, ainsi que le rapportent les Évangélistes : *Pierre dit : Seigneur, voilà que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi : quelle sera notre récompense ?* JÉSUS lui répondit : *Je vous le dis en vérité : vous qui m'avez suivi, quand le Fils de l'homme, au jour de la résurrection générale, sera assis sur le trône de sa gloire, vous*

1. Fili mi, custodi sermones meos... serva mandata mea, et vives. (*Prov.*, VII, 1, 2.)

scerez assis de même sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Et quiconque abandonnera pour moi sa maison, ses frères ou ses sœurs, son père ou sa mère, son épouse ou ses enfants, ou ses champs, recevra dès ce monde le centuple, et dans le siècle futur, la vie éternelle (1). La question et la réponse nous apprennent qu'il se fait ici, entre Dieu et le religieux, un admirable contrat, par lequel l'homme s'oblige à faire tout ce qu'il pourra pour le service de Dieu, et Dieu réciproquement promet à l'homme de le combler de faveurs et de récompenses du plus haut prix.

Ce que le religieux fait pour Dieu.

Ce que le religieux fait pour Dieu est indiqué par ces paroles de l'Apôtre : *Nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi.*

Premièrement. Le religieux abandonne pour l'amour de Dieu tout ce que l'on peut abandonner. Par le vœu de pauvreté, il se défait du domaine et de la propriété, des biens temporels qu'il possède, et il renonce au droit et à la possibilité de rien posséder désormais, de sorte que, si le monde entier lui appartenait, il se dépouillerait de tout, et se contenterait de l'usage des choses nécessaires à la vie, usage qu'il subordonnerait à la volonté de ses supérieurs. Par le vœu de chasteté, il renonce aux plaisirs sensuels, et non seulement à

1. Tunc respondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : quid ergo erit nobis ? JESUS autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos, super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. (MATTH., XIX, 27-29. — LUC., XVIII, 28-30.)

ceux qui sont défendus, mais encore à ceux que le mariage permet, ne voulant avoir ni femme, ni enfants, ni famille. Et afin que la chair conserve intacte sa pureté, il s'offre à la mortifier par la pénitence, la clôture et la garde des sens. Enfin, par le vœu d'obéissance, il renonce à son propre jugement et à sa propre volonté, pour ne faire que la volonté de Dieu et celle des supérieurs, qui lui tiennent la place de Dieu. Pour être fidèle à ses engagements, il laisse son père, sa mère, ses frères, sa patrie ; il regarde comme des étrangers ses amis et ses proches, et il est prêt à sacrifier sa santé et sa vie, si la charité ou l'obéissance le demandent. Il suit de là qu'il fait à Dieu un parfait *holocauste* de lui-même et de tout ce qui lui appartient, donnant au Seigneur, comme dit saint Grégoire, tout ce qu'il a, tout ce qu'il sait, tout ce qu'il peut (1). Mais est-ce beaucoup, ô mon JÉSUS, que je vous offre, pour reconnaître votre souverain domaine, un holocauste de cette nature, après que vous vous êtes immolé vous-même sur l'autel de la croix pour mon salut ? Pour me sauver, vous vous êtes dépouillé de tout, il est juste que je me dépouille de tout pour vous servir.

Secondement. La seconde chose que fait le religieux, c'est de suivre Notre-Seigneur. Il imite, dans la mesure de ses forces, les éclatantes vertus qui ont brillé en JÉSUS ; il met en pratique les conseils de perfection que lui a laissés son divin modèle ; il converse fami-

1. Hoc inter holocaustum et sacrificium distat, quia omne quidem holocaustum sacrificium est, non autem omne sacrificium holocaustum... Qui enim sic operantur ea quæ Dei sunt, ut tamen et quædam quæ sunt sæculi non relinquunt, nimirum sacrificium et non holocaustum offerunt. Qui autem cuncta quæ mundi sunt deserunt, et totam mentem igne divini amoris incendunt, hi nimirum omnipotenti Domino sacrificium et holocaustum fiunt. (S. GREG., Homil. XII, in Ezechiel. libr. I.)

lièrement avec lui dans la prière ; *il suit l'Agneau partout où il va*, sans jamais le perdre de vue ni se séparer de sa compagnie (1).

Ces deux choses sont d'un grand mérite, et elles en renferment beaucoup d'autres. Car on peut avec raison appliquer à ceux qui abandonnent le siècle pour suivre JÉSUS-CHRIST ce que l'Apôtre dit des saints de la loi ancienne. Les religieux *animés d'une vive foi quittent*, comme Abraham, *leur pays et leur parenté* ; ils vivent comme des étrangers au milieu du monde, et *ils ne font que soupirer après cette cité bienheureuse que Dieu a bâtie sur des fondements inébranlables*. Comme ce même patriarche, ils offrent en holocauste leur fils unique Isaac lorsque, par le vœu d'obéissance, ils sacrifient leur volonté propre pour accomplir la volonté divine, espérant que Dieu la leur rendra un jour plus parfaite qu'elle n'était quand ils y ont renoncé. A l'exemple de Moïse, ils ne consentent pas à être regardés comme des enfants de ce monde, ils dédaignent la noblesse et les vaines grandeurs de la terre ; ils aiment mieux *être dans l'affliction avec les justes, que de partager les plaisirs des pécheurs* : *ils préfèrent les ignominies de JÉSUS-CHRIST à tous les trésors de l'Égypte*, et ils méprisent les dires des hommes, *parce qu'ils regardent comme présent le Dieu invisible*. Pleins de cette même foi, ils se soustraient à la tyrannie de Pharaon, c'est-à-dire du démon ; ils passent la Mer Rouge à pied sec ; ils renversent les murs qui s'opposent à leur entrée dans la vraie terre de promesse. Que font-ils encore ? *Ils ferment la gueule aux lions affamés, qui sont leurs passions* ; ils éteignent les

1. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. (*Apoc.* XIV, 4.)

flammes de la concupiscence ; *ils trouvent des forces dans leur faiblesse même ; ils luttent avec courage* contre la tentation ; *ils se revêtent de peaux grossières* et de rudes cilices ; ils souffrent la faim et la soif ; *ils se retirent dans les solitudes ; ils se cachent dans des cavernes* ; en un mot, ils mènent une vie si parfaite à la suite de JÉSUS leur chef, que *le monde n'est pas digne de les posséder* (1).

Celui donc qui, soutenu par la foi et par la confiance en la grâce et en la toute-puissance du Sauveur, après avoir tout quitté, s'est mis à sa suite, a le droit de lui dire avec saint Pierre : *Quel sera notre partage ?* — O mon aimable Maître, je ne prétends pas vous servir en mercenaire ; je sais que c'est un honneur insignifiant d'être compté au nombre de vos serviteurs ; toutefois, pour encourager ma faiblesse, daignez me dire comment vous reconnaîtrez le peu de bien que j'ai fait pour vous.

Ce que Dieu fait pour le religieux.

Tout ce que Dieu fait pour les religieux est renfermé dans les paroles solennelles que le Sauveur répondit à saint Pierre, dans l'ordre suivant.

Premièrement. En récompense de ce qu'ils ont quitté dans le monde, Dieu leur donnera au jour du jugement un riche trône et une place d'honneur auprès de lui. Tandis que tous les peuples paraîtront devant le tribunal du souverain Juge pour entendre leur sentence, les religieux seront assis, comme des juges, avec les apôtres ; et par cette distinction, on reconnaîtra ceux

1. *Hebr.*, XI, 8 38.

qui auront imité plus parfaitement JÉSUS-CHRIST dans la pauvreté, dans la chasteté, dans l'obéissance, et dans la pratique des conseils évangéliques qu'il nous recommande dans l'Évangile. *Car il se plaît à honorer ceux qui l'honorent* (1) *et à relever ceux qui s'humilient pour procurer sa gloire* (2).

Secondement. Dieu promet aux religieux de leur donner, dès cette vie, le centuple de ce qu'ils auront quitté. Parfois, le paiement se fait comptant, et en même monnaie. Ainsi, comme le remarque Cassien (3) et comme l'expérience nous l'enseigne, s'ils ont abandonné une maison, un héritage, un père, un frère, un ami, un fidèle serviteur, ils trouveront dans la religion des maisons, des revenus, des aumônes, et de plus des personnes nombreuses et charitables qui leur tiendront lieu de père, de frères, d'amis, qui les serviront avec plus de fidélité et d'affection que les serviteurs ne servent leurs maîtres dans le monde ; enfin, s'ils ont renoncé aux honneurs du siècle, ils en seront dédommagés au centuple par l'estime des hommes vertueux. Mais quand ils n'auraient que la Providence divine, qui pourvoit à tous leurs besoins, ce qu'ils ont quitté n'est rien en comparaison d'un si grand trésor ; car si nous nous privons de quelque chose par amour pour Dieu, il s'oblige, comme il a été dit plus haut, à ne nous laisser manquer de rien (4). Les apôtres le savaient par l'expérience. Le Seigneur leur fit un jour cette demande : *Quand je vous ai envoyés sans sac et sans bourse,*

1. Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum. (*I Reg.*, II, 30.)

2. Qui se humiliaverit, exaltabitur. (*MATTH.*, XXIII, 12.)

3. Cassian. Collat. XXIV, cap. 26.

4. Médit. XXXI.

avez-vous manqué de quelque chose ? Ils répondirent : Non (1).

D'autres fois, Dieu récompense les religieux d'une manière différente, mais beaucoup plus avantageuse. Il les remplit d'une telle abondance de consolations célestes, qu'ils ressentent plus de joie d'avoir quitté les biens de la terre, qu'ils n'auraient pu en éprouver en les conservant. Les délices spirituelles sont en effet infiniment supérieures aux jouissances sensibles et le parfait religieux trouve sans comparaison plus de goût dans les humiliations et dans la pauvreté, que l'ambitieux et l'avare dans les honneurs et dans les richesses. C'est ce que veut dire le Fils de Dieu dans saint Marc lorsqu'il nous promet *le centuple, avec des persécutions* (2).

O Père plein d'amour, que vous rendrai-je pour la grâce que vous m'avez faite de m'attirer dans votre maison ? *Un jour passé dans votre demeure ne vaut-il pas mieux que mille jours passés loin de vous ? Aussi ai-je choisi d'être abaissé dans la maison de mon Dieu, plutôt que de me voir honoré dans les palais du monde* (3).

Car il n'y a rien de plus glorieux que de vivre sous votre protection. Que puis-je abandonner pour vous, que vous ne me le rendiez au centuple ? Si je quitte mon père et ma mère, vous m'êtes vous seul l'un et l'autre ; si je renonce à mes biens, vous devenez mon héritage ; si j'abandonne toutes choses, vous êtes pour

1. Quando misi vos sine sacco, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis ? At illi dixerunt : Nihil. (LUC., XXII, 35, 36.)

2. Qui non accipiat centies tantum, cum persecutionibus. (MATTH., X, 30.)

3. Quia melior est dies una in atriis tuis super millia. Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum. (Ps. LXXXIII, II.)

moi toutes choses. Condition avantageuse ! échange divin ! Faites, Seigneur, puisque vous vous donnez à moi si généreusement, que je sois à vous sans partage.

Troisièmement. Dieu promet aux religieux la vie éternelle, et par une providence spéciale, outre les moyens de salut qu'il offre à tous les fidèles, il en prépare aux religieux d'autres plus particuliers, qui les conduiront à leur fin plus sûrement et plus facilement, et qui leur procureront une gloire plus élevée dans le ciel. C'est ce qui a fait dire à plusieurs saints que la persévérance dans l'état religieux est une marque de prédestination, par la raison que Dieu récompense ceux qui ont renoncé à leur propre jugement et au gouvernement de leur personne, en les gouvernant lui-même avec une sollicitude toute paternelle, et en les aidant puissamment à parvenir à leur suprême béatitude. — O mon âme, réjouis-toi de ce que Dieu t'a appelée à ce bienheureux état. Fais de ta cellule un paradis, en y vivant avec la même pureté que les anges dans le ciel. Si tu y demeures fidèlement jusqu'à la mort, tu ne la quitteras que pour être transporté dans la Jérusalem triomphante, où tu régneras éternellement avec JÉSUS-CHRIST (1). Ainsi soit-il.

1. *Moriens aut vix aut nunquam aliquis a cella in infernum descendit ; quia vix unquam aliquis, nisi cœlo prædestinatus, in ea usque ad mortem persistit. Filium enim gratiæ, fructum ventris sui cella fovet, nutrit, amplectitur, et ad plenitudinem perfectionis perducit, et colloquio Dei dignum efficit : alienum vero vel suppositum abdicat a se citius et projicit.* (S. BERN., vel antiq. auct. *ad Fratres de Monte Dei*, libr. I, cap. IV. — S. LAURENT. JUSTIN., *de discipl. et perfect. monast. conversat.*, cap. VII.)



MÉDITATION XLIX.

DE LA PROVIDENCE TRÈS PARTICULIÈRE DE DIEU ENVERS LES PRÉDESTINÉS, EN CE QUI REGARDE LA PERSÉVÉRANCE DANS LA GRACE ; ET DU SOUVERAIN BIENFAIT DE LA PRÉDESTINATION.

La plus précieuse faveur que Dieu puisse nous accorder en cette vie, c'est de disposer toutes choses par sa providence, de telle sorte, que nous mourions dans sa grâce et dans son amitié. C'est de là que dépend uniquement notre salut ; c'est là le résumé et le couronnement des bienfaits que le Seigneur n'accorde qu'à ses élus. *Ceux que Dieu a connus par sa prescience, dit saint Paul, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils ; et ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés* (1). L'Apôtre, en ce peu de mots, signale trois faveurs insignes propres aux prédestinés. Dieu les appelle avec tant de force, qu'obéissant à sa voix, ils sont justifiés ; il les justifie de telle manière, qu'ils persévèrent dans la justice jusqu'à la mort, et après la mort, il les récompense de la couronne de gloire. Voilà en quoi consiste le bienfait de la prédestination, dont il nous importe de savoir les causes, les effets et les marques pour notre consolation et pour notre profit spirituel (2).

1. Nam quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus. Quos autem prædestinavit, hos et vocavit ; et quos vocavit, hos et justificavit ; quos autem justificavit, illos et glorificavit. (*Rom.*, VIII, 29, 30.)

2. S. THOM., Part. I, quæst. 23.

I. — *En quoi consiste le bienfait de la vocation.*

Premièrement. Je considérerai que Dieu, par une providence très particulière, appelle et justifie certains pécheurs avant leur mort, parce qu'il les a prédestinés à la gloire. L'efficacité de cette vocation consiste en ce qu'il les appelle dans des conjonctures si favorables, par des inspirations si fréquentes et si fortes, par des attrait intérieurs et extérieurs si puissants, qu'ils consentent enfin à l'appel divin, et obtiennent la grâce de la justification, ainsi qu'il arriva au bon larron sur la croix. Parfois aussi, Dieu use de moyens extraordinaires et qui tiennent du miracle, comme l'expérience nous l'apprend. Nous avons traité ce sujet dans la trente-septième Méditation.

Secondement. Je considérerai ensuite que Dieu veille avec une providence spéciale sur la mort des élus, et qu'il les aide à persévérer dans sa grâce jusqu'à la fin. Pour cela, il les prévient de grâces particulières, afin qu'ils ne soient pas vaincus par la tentation, et il les préserve des attaques violentes de l'ennemi, qui pourraient les renverser. Il choisit lui-même le genre de mort le plus convenable pour leur salut. Il veut que les uns expirent dans les souffrances, et que les autres meurent presque sans douleur ; que ceux-ci languissent longtemps, et que ceux-là soient emportés tout d'un coup, de peur que la mort ne les effraie, ou *que la malice ne change leur cœur* (1). Il imprime de vifs sentiments de crainte à ceux que l'orgueil pourrait entraîner à leur perte ; il remplit de consolations ceux

1. Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius. (*Sap.*, IV, 11.)

qu'il voit exposés au découragement et au manque de confiance. A d'autres, il accorde des faveurs singulières, en récompense de leurs longs et signalés travaux (1). En un mot, il leur communique à tous, par des voies secrètes et admirables, le don insigne de la persévérance, duquel Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a montré le prix lorsqu'il a dit : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé* (2). Or, comme ce don ne peut être dû à nos mérites, nous devons le demander à Dieu, et prier les saints de le lui demander pour nous, puisque leurs prières contribuent aussi à notre prédestination. — Dieu éternel, dont les œuvres sont parfaites, puisqu'il vous a plu de commencer l'œuvre de mon salut, mettez-y la dernière main ; donnez-moi la persévérance afin qu'elle m'ouvre un chemin à la gloire, qui est le but de tous mes désirs. Et vous, glorieux saints, que Dieu a favorisés de ce don, aidez-moi par vos prières à l'obtenir, afin qu'une bonne mort me soit un passage à une vie bienheureuse et éternelle.

II. — *Des causes de la vocation.*

Je considérerai, en second lieu, les causes d'où procède ce souverain bienfait, afin de faire naître dans mon cœur l'espérance de l'obtenir.

La première est la bonté et la miséricorde infinie de Dieu. Car, comme il voit qu'il n'y a rien de plus naturel aux hommes que l'inconstance, et qu'à raison de leur faiblesse, il ne leur est que trop facile d'abuser de leur liberté et de se perdre, malgré les secours généraux

1. *Con. Trid.*, sess. 6, can. 26.

2. *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (MATTH., X, 22. — S. THOM., Part 1, 2, quæst. 109, art. 10 ; et quæst. 114, art. 9.)

que leur donne sa providence, il a en sa disposition des moyens particuliers pour en sauver plusieurs, *sur lesquels il fait éclater*, indépendamment de tout mérite de leur part, *les richesses de sa gloire*, comme *sur des vases de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire* (1), ainsi que nous l'avons vu dans la douzième Méditation.

La seconde cause, ce sont les mérites infinis de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en vue desquels le Père éternel a voulu composer, pour la glorification de son Fils, une famille d'élus, dont il fût *le premier né entre beaucoup de frères* semblables à lui dans l'ordre de la grâce et de la gloire, aussi bien que dans l'ordre de la nature. Si les prédestinés sont peu nombreux en comparaison de ceux qui se perdent par leur faute, parce qu'ils refusent de se conformer à leur divin modèle, néanmoins, dans un sens absolu, saint Jean a pu dire qu'ils sont *nombreux*, et presque *innombrables* (2). La grandeur de la miséricorde de Dieu, la dignité du Rédempteur et l'efficacité de ses mérites demandaient que le nombre des élus fût considérable.

L'élection d'un si grand nombre de prédestinés doit nous inspirer de vifs sentiments de joie et une confiance sans bornes que, grâce à la divine miséricorde et aux mérites infinis de JÉSUS-CHRIST, notre nom sera inscrit au livre de vie. La vocation au christianisme est pour nous un gage de salut, pourvu que de notre part, nous nous efforcions *d'affermir par de bonnes œuvres*, comme dit saint Pierre, *notre vocation et*

1. Ut ostenderet divitias gloriæ suæ in vasa misericordiæ, quæ præparavit in gloriam. (Rom., IX, 23.)

2. Post hæc vidi turbam magnum, quam dinumerare nemo poterat. (1^a P^{er}., VII, 9.)

notre élection (1). Du côté de Dieu, nous n'avons rien à craindre ; nous aurons tous les secours nécessaires pour persévérer dans sa grâce jusqu'à la mort. Toutefois, la divine Majesté, de peur que nous ne nous relâchions dans son service, nous tient dans l'ignorance de l'avenir. — Bannis donc, ô mon âme, les inquiétudes immodérées, et jette-toi avec confiance dans les bras d'un Père si aimant, et d'un Rédempteur si charitable. Espère qu'ils achèveront heureusement en toi l'œuvre qu'ils y ont commencée par la grâce. Et puisqu'il plaît à Dieu de te faire un mystère de ton élection et de ta persévérance, contente-toi de louer sa sagesse, et n'aie pas la présomption de rechercher ce qu'il veut te cacher. Borne ta curiosité à *examiner sans cesse*, suivant le conseil du Sage, *les choses que le Seigneur te commande*, afin de les observer fidèlement (2), et tu obtiendras avec les prédestinés la récompense promise à ceux qui auront accompli la divine volonté.

III. — *Des marques de prédestination.*

Je considérerai, en troisième lieu, qu'il y a plusieurs marques qui nous permettent de conjecturer que nous sommes du nombre des prédestinés. Faisons en sorte que ces signes se trouvent en nous, tant pour notre consolation que pour notre encouragement, puisque le Sauveur dit un jour à ses apôtres : *Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel* (3).

Les marques les plus certaines de prédestination

1. Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. (II PETR., I, 10.)

2. Quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper. (Eccli., III, 22.)

3. Gaudete autem, quod nomina vestra scripta sunt in cœlis. (I. UC., X, 20.)

sont d'entendre volontiers la parole de Dieu ; de suivre sans résistance ses secrètes inspirations ; d'observer ses commandements et ses conseils ; de tout quitter pour l'amour de lui ; de fréquenter les sacrements ; d'aimer l'oraison ; d'avoir une dévotion particulière à la sainte Vierge ; de prendre plaisir à exercer les œuvres de miséricorde ; enfin de craindre Dieu et ses jugements, parce que cette crainte nous rend viligants et attentifs à la garde de notre cœur. Si nous sommes fidèles à ces saintes pratiques, l'Esprit-Saint, comme dit l'Apôtre, et comme l'explique saint Bernard, ne manquera pas *de nous rendre témoignage que nous sommes enfants de Dieu et cohéritiers de JÉSUS-CHRIST* (1). — O Roi éternel, ô bon Pasteur, *vos brebis*, nous dites-vous, *distinguent votre voix et marchent sur vos pas* (2) ; faites-moi la grâce de bien entendre ce que vous me dites, et d'exécuter fidèlement ce que vous me commandez, afin qu'ayant la marque de vos brebis, je puisse espérer d'être à votre droite au jour du jugement, et d'entrer avec vous dans votre royaume.

Nota. — Pour bannir la crainte excessive que l'on peut avoir au sujet de la persévérance finale et de la prédestination, il sera bon de se rappeler ce qui a été dit dans la méditation trente et unième, et il sera très utile de s'appliquer à bien faire la Méditation suivante.

1. Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei... cohæredes autem Christi. (*Rom.*, VIII, 16. 17. — S. BERN., Serm. II, in Octav., Pasch.)

2. Oves vocem ejus audiunt, et proprias oves vocat nominatum, et educit eas... ante eas vadit, et oves illum sequuntur. (*JOAN.*, X, 3. 4.)



MÉDITATION L.

DE L'HUMILITÉ ET DE LA RÉSIGNATION QUI NOUS
MÉRITENT LES SOINS PARTICULIERS DE LA PRO-
VIDENCE.

L'humilité qui nous rend dignes de la protection de Dieu, n'est pas seulement celle qui est propre aux pécheurs repentants, et qui a pour fondement la connaissance de leurs désordres passés, ainsi que nous l'avons vu dans la première Partie ; c'est encore celle que nous admirons dans les plus grands saints, et dont l'âme du Verbe incarné nous offre le plus parfait et le plus étonnant modèle (1). Celle-ci est fondée sur la connaissance de ce que nous sommes par nous-mêmes. A ce sujet, il faut se rappeler quatre remarques principales qui ont été faites dans le cours des Méditations de cette sixième Partie.

Premièrement. A l'égard du corps et de l'âme, des puissances et des perfections, soit naturelles, soit surnaturelles de l'un et de l'autre, nous n'avons rien que ce que Dieu nous a donné ; et s'il ne nous l'avait pas donné, nous serions toujours demeurés dans l'abîme de notre néant (2).

Secondement. Après avoir reçu l'être, nous ne pouvons le conserver par notre propre vertu ; et, si Dieu ne nous soutenait sans cesse, nous retomberions aussitôt dans le rien d'où sa main puissante nous a tirés (3).

1. S. THOM., Part. 2, 2, quæst. 161, art. 1, ad 4.

2. Médit. II et XVII.

3. Médit. XXVIII.

Troisièmement. Pour l'usage de nos facultés et de nos sens, nous dépendons tellement du Créateur, que, sans son concours actuel, nous ne pourrions ni penser ni rien faire (1).

Quatrièmement. Quels que soient les biens que nous ayons reçus de lui, ils ne sont rien en comparaison de son être divin et de ses perfections infinies (2).

Ajoutons que, de nous-mêmes, nous sommes le principe de ce qui est néant, et moins que néant, c'est-à-dire du péché (3).

Nous examinerons de nouveau toutes ces vérités dans la Méditation présente, qui est le développement d'une comparaison familière que le Sauveur aimait à répéter à ses disciples pour les exciter à l'humilité : *Je vous assure, leur disait-il, que si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel. Quiconque se rendra petit comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume du ciel. Laissez venir à moi les petits enfants, car c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux* (+).

I. — *Faiblesse de l'enfant.*

Je concevrai d'abord la perfection de l'humilité dont Notre-Seigneur nous donne ici l'idée, et les fruits précieux qui en sont la récompense. Je me figurerai donc que je suis en la présence de Dieu comme un petit

1. Ibid.

2. Médit. vi.

3. Part. I, Médit. iv.

4. Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum... Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire : talium est enim regnum cœlorum. (MATTH., XVIII, 3, 4., XIX, 14. — LUC., XVIII, 16, 17.)

enfant, dont la faiblesse paraît en beaucoup de choses.

L'enfant, s'il vient à se salir, ne saurait se laver lui-même ; il a besoin qu'on lui rende ce service. S'il tombe, il faut qu'on le relève. Est-il debout, il faut qu'on le soutienne, et il ne saurait faire un pas sans secours. A-t-il faim ou soif, il est nécessaire qu'on lui donne à boire et à manger. S'il souffre du froid ou de quelque autre incommodité, s'il est menacé par des ennemis, il ne peut ni se soulager ni se défendre. Enfin, pour comble de misère, il ne sait ni ne peut demander ce qui lui manque : il l'ignore même. Telles sont les misères de l'enfant, auxquelles il n'y a de remède que dans la tendresse et la sollicitude d'une mère. Appliquons-nous à nous-mêmes chacun de ces traits.

Premièrement. En abusant de notre libre arbitre, nous pouvons souiller notre âme des plus grands crimes ; mais lorsque nous avons péché, il nous est impossible de nous purifier de nos offenses sans le secours de la grâce divine. C'est pourquoi nous devons dire avec David : *Seigneur, lavez-moi de plus en plus de mes souillures et daignez effacer mes péchés* (1).

Secondement. Le poids de nos inclinations vicieuses, joint à celui d'un corps terrestre, nous fait faire de fréquentes chutes, et est cause que nous nous attachons à la terre, d'où sont sortis les enfants d'Adam. Et quand nous sommes une fois tombés, nous ne pouvons nous relever si Dieu ne nous tend la main ; sans lui, nous demeurerions éternellement dans le même état, comme la maison d'Israël, dont un prophète a dit : *Elle est tombée, et elle ne se relèvera jamais* (2).

1. Amplius lava me ab iniquitate mea ; et a peccato meo munda me. (Ps. L, 4.)

2. Domus Israel cecidit, et non adjiciet ut resurgat. (AMOS, v, 1.)

Troisièmement. Si Dieu nous relève par sa pure miséricorde ; s'il nous donne un peu de force et de courage ; s'il nous communique l'esprit de dévotion, nous sommes incapables de nous soutenir, ou de faire le moindre progrès dans la vertu sans un secours particulier. Aussi devons-nous craindre extrêmement les rechutes, selon la recommandation de l'Apôtre : *Que celui qui est debout prenne garde de tomber* (1).

Quatrièmement. Si nous nous sentons intérieurement pressés de la faim et de la soif des choses saintes, comme de la parole de Dieu, des sacrements et des bonnes œuvres, nous ne pouvons chercher efficacement cette divine nourriture, ni en faire l'usage qu'il faut, sans une grâce particulière du ciel. Si nous désirons devenir meilleurs, ce désir demeurera sans effet, à moins que celui qui nous l'a inspiré ne nous aide à l'accomplir.

Cinquièmement. Nous sommes tellement environnés de tentations et de périls, qui nous viennent du côté du démon, de la chair et du monde, que nous ne saurions parvenir à nous en délivrer par nos propres forces, et que nous recevons de Dieu seul des armes pour nous défendre. Nous nous sentirions toujours froids et tièdes, s'il ne nous échauffait du feu de son amour ; toujours nous brûlerions des flammes honteuses de l'amour sensuel, s'il ne nous rafraîchissait par l'eau vive de sa grâce.

Sixièmement. Enfin, telle est notre misère, que nous ne savons ce qu'il faut demander à Dieu, ni comment il faut le lui demander (2), et qu'il est nécessaire que le

1. Ita que qui se existimat stare, videat ne cadat. (1 Cor., x, 12.)

2. Nam quid oremus, sicut oportet, nescimus : sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (Rom., VIII, 26.)

Saint-Esprit nous l'enseigne. Nous ne connaîtrions pas non plus les dangers qui nous menacent, les besoins qui nous pressent, si ce même Esprit ne nous les faisait sentir. Voilà ce que nous sommes de nous-mêmes. Lors donc que nous nous présentons devant Dieu comme de petits enfants, nous n'ignorons pas nos misères, et l'aveu que nous en faisons ne nous rend ni plus faibles ni plus misérables ; nous reconnaissons seulement à quelles infirmités nous sommes sujets, et de cet humble sentiment naît la perfection, comme une fleur de sa tige. C'est pour cela que saint Paul disait : *Mes frères, ne soyez pas comme des enfants en ce qui regarde l'intelligence ; mais soyez de petits enfants en ce qui est de l'innocence des mœurs, et faites paraître dans votre conduite la sagesse des hommes faits* (1).

Après avoir reconnu combien nous sommes faibles de notre nature, nous élèverons nos regards vers le ciel, et nous verrons que la providence paternelle de Dieu déploie, pour porter remède à tous nos maux, une sollicitude qui surpasse celle de la mère la plus tendre. C'est lui-même qui nous en donne l'assurance, en disant par la bouche d'Isaïe : *Quand une mère oublierait son enfant, pour moi, je ne vous oublierai jamais* (2). Il est toujours auprès de nous pour nous purifier de nos fautes ; pour nous relever, lorsque nous tombons ; pour nous soutenir, de peur qu'il ne nous arrive quelque rechute ; pour nous donner une nourri-

1. Fratres, nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote : sensibus autem perfecti estote. (I Cor., XIV, 20.)

2. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. (Is., XLIX, 15.)

ture convenable ; pour nous défendre contre nos ennemis ; pour nous apprendre à prier. Sa providence, en un mot, ne manque jamais de nous venir en aide, et de faire infiniment plus pour nous que nous ne ferions nous-mêmes, si tout dépendait de nous.

Si donc la vue de notre faiblesse doit nous inspirer des sentiments d'humilité et de défiance de nous-mêmes, il faut que la considération de l'amour que Dieu nous porte, nous attache à lui par un amour plein de confiance. Ainsi bien loin de perdre courage en nous voyant faibles comme des enfants, nous n'en serons que plus fermes et plus courageux. Car, comme une mère a plus soin d'un petit enfant qui n'a pas la force de se soutenir, que d'un autre qui est déjà grand et peut s'aider lui-même ; ainsi Dieu a une plus tendre sollicitude et des attentions plus délicates pour les humbles qui sont petits devant lui, que pour les présomptueux qui ont une haute opinion d'eux-mêmes. C'est pourquoi il promet aux humbles *de les consoler* comme une mère console son petit enfant, *de les porter entre ses bras, de les caresser sur ses genoux* (1). Heureux le juste qui est petit à ses propres yeux, car il est grand aux yeux du Seigneur. Heureuse humilité, à laquelle Dieu réserve les soins les plus spéciaux de sa providence !

O Père des miséricordes, plus je connais mes misères, et plus je vous aime, tant je vois votre sollicitude à m'en délivrer. C'est vous qui m'avez créé, et je suis sorti de vos mains divines comme un petit enfant qui est dans la nécessité de recourir sans cesse à vous ; daignez me secourir avec une bonté toute paternelle, afin

I. Ad ubera portabimini, et super genua blandientur vobis. (Is., LXVI, 12.)

que je ne cesse jamais d'avoir de nouveaux motifs de vous louer : *la louange des enfants, de ceux mêmes que l'on porte à la mamelle vous est agréable* (1) ; elle vous plaira éternellement.

II. — *Résignation de l'enfant.*

Je considérerai, en second lieu, que le Sauveur, par cette comparaison d'un petit enfant, nous montre avec quelle résignation nous devons tout abandonner à la volonté de Dieu, et nous reposer de tout sur sa providence, si nous voulons avoir part à ses bienfaits.

L'enfant ne se met nullement en peine des choses qui lui sont le plus nécessaires ; la nature lui apprend à en laisser à sa mère tout le soin. Il ne songe point si le lait qu'on lui donnera est bon ou mauvais. Il lui est indifférent d'être enveloppé dans des langes de toile fine ou de toile grossière ; d'avoir une couverture de soie ou de laine. Il ne remarque pas s'il demeure dans un palais somptueux, s'il est couché dans un berceau riche et commode ; ou s'il habite une pauvre chaumière et repose sur la paille dans une crèche. Il ne s'enorgueillit pas de l'honneur qu'on lui rend, s'il est fils d'un roi ; et il ne s'afflige point du mépris qu'on peut faire de lui, s'il est fils d'un villageois ou d'un esclave. Enfin, sa condition, sans qu'il s'en mette en peine, sera celle de son père et de sa mère ; et son éducation dépendra des soins de ceux qui en seront chargés.

Nous devons nous considérer de même en la présence de Dieu, et faire par vertu ce que l'enfant fait par un instinct naturel, et faute de discernement :

1. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. (*Ps.* VIII, 3.)

Jetons nos vaines inquiétudes dans le sein de Dieu (1), et croyons qu'il aura soin de nous comme un père de son enfant. Il nous procurera la nourriture, le vêtement, l'honneur et toutes les choses dont on a parlé plus haut. Réjouissons-nous d'avoir en Dieu un père et une mère dont la sollicitude excède infiniment ce que les rois, les princes, tous les pères et toutes les mères de la terre, peuvent faire en faveur de leurs enfants. Car, si ce que dit l'Apôtre est vrai, que *celui qui n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, a renié la foi et est pire qu'un infidèle* (2), comment Dieu qui nous a promis de nous assister, et qui ne peut ni se contredire ni manquer à sa parole, pourrait-il délaisser ceux qu'il a pris à sa charge, qui sont ses enfants, qui habitent dans sa maison, et qui, étant encore faibles, sont destitués de tout secours, et le regardent comme leur unique appui ?

Nous avons un témoignage éclatant de cette bonté toute paternelle dans les paroles que le Seigneur adressa au prophète Jonas, pour corriger son zèle amer et impatient. *Tu ne veux pas, lui dit-il, que je pardonne à la grande ville de Ninive, où il y a plus de six vingt mille enfants qui ne savent pas distinguer leur main droite de leur main gauche* (3) ? Ce qui signifie : Quand je n'éprouverais aucune compassion pour les hommes qui sont dans Ninive, ce serait assez pour apaiser ma colère, d'y voir cent vingt mille petits innocents qui

1. Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis. (I PETR., V, 7.)

2. Si quis autem suorum, et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. (I TIM., V, 8.)

3. Et ego non parcam Ninive civitati magnæ, in qua sunt plus quam centum viginti millia hominum, qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam ? (JON., IV, II.)

ne connaissent ni le bien, figuré par la main droite, ni le mal, représenté par la main gauche. Si la faiblesse de leur âge les rend incapables de pourvoir à leur salut, moi, qui suis leur père, je ne saurais les abandonner. — O Père souverainement aimable, je vous rends grâces de la bonté que vous témoignez à ceux qui s'abandonnent avec humilité et résignation à votre conduite. Ne permettez pas, Seigneur, que je tombe dans l'aveuglement d'*Éphraïm* qui, pendant que vous le portiez dans vos bras, comme un père porte son enfant, ne reconnaissait pas que c'était vous qui le combliez de biens, et qui l'assistiez dans ses maux (1). Faites que je me connaisse et que je vous connaisse, afin que ma propre misère me contraigne à me confier en votre infinie miséricorde.

III. — *Récompenses accordées à ceux qui ressemblent aux enfants.*

Je considérerai, en troisième lieu, cinq privilèges que le Seigneur réserve aux humbles, et qui sont indiqués dans le texte que nous expliquons.

Premièrement. Les humbles entreront dans le royaume des cieux, tandis que ceux qui ne consentent pas à se faire petits comme eux, en seront exclus pour toujours. Jamais, par conséquent, ils n'obtiendront leur fin dernière, ni ne tireront aucun avantage des moyens particuliers que la Providence leur donne pour y arriver.

Secondement. Ils seront grands en ce royaume dans la mesure qu'ils se seront faits petits sur la terre. Car

1. Et ego quasi nutricius Ephraïm, portabam eos in brachiis meis : et nescierunt quod curarem eos. (Os., XI, 3.)

plus on est humble, plus on est saint ; et plus on est saint en cette vie, plus on est récompensé dans l'autre. Ce qui fait dire à saint Basile que croître en humilité, c'est croître en toutes les vertus ; et que plus l'humilité est profonde, plus la vertu est parfaite (1).

Troisièmement. Celui qui reçoit un de ces petits au nom de JÉSUS-CHRIST, reçoit JÉSUS-CHRIST lui-même, parce que ce divin Sauveur regarde comme fait à lui-même le bien que l'on fait à ceux qui lui sont unis par amour. Si donc il aime tant que les petits reçoivent un bon accueil, et qu'on les traite comme sa propre personne ; combien plus s'empressera-t-il de les recevoir dans sa demeure, dans son royaume, dans son ciel, lui qui s'est toujours glorifié de pratiquer ce qu'il enseignait, et de faire passer l'exemple avant le précepte.

Quatrièmement. Celui qui scandalise un de ces petits, en lui donnant occasion de faire un faux pas dans le chemin de la vertu, sera châtié d'une manière terrible. Il vaudrait mieux être jeté à la mer avec une meule de moulin au cou, que d'être une pierre de scandale pour le moindre d'entre eux. Car, de même que le Fils de Dieu prend à son compte le bien qui leur est fait ; ainsi considère-t-il comme une injure personnelle le mal qui les atteint.

Cinquièmement. Ils ont des anges gardiens qui voient la face du Père céleste. Il est vrai, comme on l'a dit plus haut, que Dieu a donné à tous les hommes des anges gardiens, mais les humbles sont l'objet d'une protection spéciale, soit de la part de Dieu, soit de la part

1 *Animæ profectus, humilitatis profectus est.* (S. BASIL., *Serm. de Renuntiatione sæculi*, etc. n. 10.)

des anges, qui sont plus portés à secourir les petits parce qu'ils sentent mieux leurs misères, qu'ils sont plus soumis à la conduite de celui qui les gouverne, et plus reconnaissants envers leur bienfaiteur. Nous avons une preuve manifeste de l'amour que Dieu et les anges ont pour les petits, dans l'histoire d'Agar et de son fils Ismaël. Cette mère désolée, mourant de soif avec son enfant, le mit sous un arbre et se retira à l'écart pour n'être pas témoin de sa mort. Peu de temps après, un ange, l'appelant du haut du ciel, lui dit que Dieu avait entendu la voix de l'enfant, et qu'il le destinait à devenir le père d'un grand peuple; puis au même instant, il lui montra une source qui était proche, et qu'elle n'avait point aperçue (1). Ainsi la mère et le fils étaient réduits à la même extrémité; et toutefois l'Écriture ne dit pas que Dieu entendit la voix d'Agar, mais celle d'Ismaël. L'ange vint non pour la mère, mais pour l'enfant; et ce fut en considération de l'enfant qu'il sauva la vie à la mère. Ce trait nous peint au vif la sollicitude dont Dieu et ses anges entourent les petits enfants. Leurs gémissements et leurs larmes sont une voix qui les attendrit. Si leur père et leur mère les abandonnent, dit le Psalmiste, le Seigneur *les prend sous sa protection*, et envoie ses anges pour veiller sur eux (2).

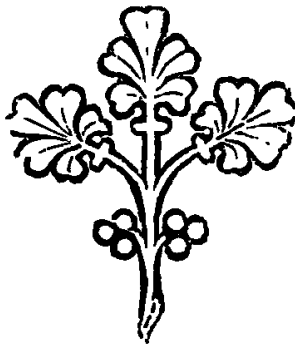
Heureuse enfance, si chère à Dieu et à ses anges ! Vous êtes la porte du ciel, la mesure de notre grandeur, de notre mérite et de notre perfection. C'est sur

1. Exaudivit autem Deus vocem pueri : vocavitque angelus Dei Agar de cœlo, dicens : Quid agis, Agar ? noli timere : exaudivit enim Deus vocem pueri de loco ubi est. (*Gen.*, XXI, 17.)

2. Quoniam pater meus, et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me. (*Ps.* XXVI, 10.)

vous que Dieu *ouvre ses mains libérales, et qu'il répand avec profusion ses bienfaits* (1). A cause de vous, il aime celui qui vous accueille, et il hait celui qui vous repousse. Il regarde d'un œil favorable celui qui vous aime, il vient en aide et il l'exalte : au contraire, il regarde avec colère ceux qui vous haïssent ; il les humilie et les châtie. Lorsque vous fermez la bouche, vos besoins crient pour vous ; vos gémissements montent jusqu'à son trône, et les anges descendent pour vous secourir. Qui me donnera de vous aimer et de m'attacher à vous de tout mon cœur, pour imiter celui qui s'est fait enfant pour moi ? — O très doux JÉSUS, qui aimez tant l'enfance spirituelle, que pour elle, et pour nous apprendre à devenir enfants par l'humilité, vous vous êtes montré au monde sous les traits de l'enfance, je veux, avec le secours de votre grâce, me faire petit à votre exemple, afin que, participant aux humiliations que vous avez choisies en cette vie, je mérite d'avoir part à la gloire que vous possédez éternellement en l'autre. Ainsi soit-il.

1. *Aperis tu manum tuam : et imple omne animal benedictione. (Ps. CXLIV, 16.)*



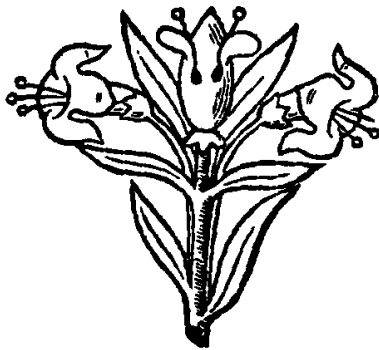
MÉDITATIONS

SUR LA GLOIRE ÉTERNELLE, QUI EST LE DERNIER
ET LE PLUS GRAND DES BIENFAITS DE DIEU.

Nous terminerons cet ouvrage par quelques Méditations sur la gloire du paradis, qui est le but de toutes nos espérances, et la consommation des bienfaits divins; car toutes les grâces que nous recevons du ciel, sont des moyens que la Providence nous ménage pour y parvenir. Parmi ces moyens, un des plus efficaces est de demander à Dieu qu'il nous soit donné de contempler des yeux de la foi cette gloire dont saint Jean, après une vision, retrace les splendeurs. Je vis, dit ce grand apôtre, *la cité sainte, la nouvelle Jérusalem descendant du ciel, comme une épouse parée pour son époux, et j'entendis une grande voix qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes* (1). — Dieu éternel, qui faites descendre du ciel la Jérusalem céleste lorsque vous en donnez la connaissance aux hommes qui vivent sur la terre, éclairez les yeux de mon âme pour qu'elle connaisse cette souveraine cité, sa sainteté, la paix dont elle est le séjour, sa merveilleuse beauté, ses incompréhensibles délices, et l'union ineffable qui lui mérite d'être appelée votre épouse. Que la voix des divines inspirations retentisse à mon oreille, et me dise : Voici le lieu où Dieu se plaît à demeurer avec les

1. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem, Jerusalem novam, descendentem de cœlo a Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo. Et audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus. (*Apoc.*, XXI, 2, 3.)

hommes. Découvrez-moi les charmes de cette demeure, et l'union qui règne entre vous tous et ses heureux habitants. Aimable Époux de nos âmes, montrez-moi la beauté de votre visage, faites-moi entendre la douceur de votre voix, ôtez ce voile qui me cache les biens que vous me promettez, afin que, animé par la vue du bonheur après lequel je soupire, je travaille de toutes mes forces à l'obtenir pour la gloire de votre saint nom.



MÉDITATION LI.

DE L'ÉTAT, DU SÉJOUR ET DE LA SOCIÉTÉ DES BIEN-HEUREUX.

———— I. — *De l'état des bienheureux.* —————

Je considérerai, en premier lieu, d'une manière générale, ce que c'est que la gloire, le paradis et la béatitude. Les théologiens répondent que c'est un état dans lequel on jouit de tous les biens ; ou que c'est un état fixe, tranquille, immuable, exempt de tous les maux que l'on peut craindre, soit du péché, soit de la peine du péché, et rempli de tous les biens, naturels et surnaturels, que l'on peut raisonnablement désirer (1). D'où vient que saint Augustin déclare bienheureux celui-là seulement qui a tout ce qu'il désire, et qui ne désire rien de mal (2). Nous comprendrons aisément cette vérité, si nous examinons d'une part tous les maux que nous craignons ; et de l'autre, tous les biens du corps et de l'âme qu'il nous est permis de désirer, leur ôtant toutefois ce qu'ils ont de défectueux en cette vie, pour leur donner quatre perfections excellentes qu'ils ne peuvent avoir qu'en l'autre.

La première est l'éternité, parce que la béatitude, qui a Dieu pour objet, doit durer autant que Dieu, *dont le règne n'aura point de fin* (3).

La seconde est la certitude que ce bonheur sera éternel. Les saints savent qu'ils ne peuvent plus le perdre par le péché, et que Dieu ne saurait changer le

1. S. THOM., Part. 1, 2, quæst. 3, et seq. et supplem. quæst. 82.

2. *Beatus igitur non est, nisi qui habet omnia quæ vult, et nihil vult male.* (S. AUGUST., *De Trinit.*, lib. XIII, c. 5.)

3. *Et regni ejus non erit finis.* (LUC., 1, 33.)

décret qu'il a porté de ne les jamais exclure de son royaume.

La troisième est l'immutabilité. La gloire essentielle ne subira aucune diminution ; et s'il arrive quelque changement dans le ciel, ce n'est que parce qu'il survient à tout moment aux bienheureux de nouveaux sujets de joie qui augmenteront leur gloire accidentelle, et ne cesseront de leur rendre le séjour du paradis de plus en plus aimable.

La quatrième perfection est un rassasiement exempt de dégoût. Ainsi l'immutabilité ne produira aucun ennui, et le repos ne perdra jamais cet attrait de la nouveauté que l'on aura ressenti au premier moment de l'éternité.

Il faut méditer dans chaque point sur ces quatre propriétés de la gloire. Dans celui-ci, nous pouvons les considérer en général, et comparer le bonheur de l'autre vie avec les misères de la vie présente. Au milieu des prospérités, on manque toujours de beaucoup de biens, et l'on n'est jamais exempt de tout mal. De plus, l'état présent ne dure qu'un temps ; il est sujet au changement et à l'inquiétude, plein d'ennuis et de dégoûts. De là cette parole de Notre-Seigneur à ses disciples : *N'amassez point de trésors sur la terre, où la rouille et les vers les consomment, et où les voleurs les déterrent et les dérobent ; mais faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les consomment, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et les dérobent* (1). Ces paroles nous font voir la différence

1. Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo neque tinea corrumpit, et ubi fures non effodiunt nec furantur. (MATTH., VI, 19, 20.)

des biens de la terre d'avec ceux du ciel. Les biens de la terre sont périssables, et ils périssent effectivement en l'une de ces trois manières : ou ils se consomment par l'usage, comme les aliments ; ou ils produisent ce qui les détruit, comme les vêtements engendrent les vers qui les rongent ; ou bien ils nous sont enlevés par les voleurs, ou par d'autres qui emploient la ruse et la calomnie pour nous les ravir.

Celui donc qui s'attache à ces sortes de biens, ne peut s'exempter de beaucoup de craintes et d'inquiétudes. Mais c'est tout le contraire des biens du ciel ; ils sont éternels et incorruptibles. Ils ne diminuent point par l'usage, mais se conservent et se conserveront éternellement aussi entiers qu'au commencement, sans jamais se détériorer ni se flétrir. De plus, ils n'engendrent point de vers qui les consomment, et le vaisseau qui les contient, quoiqu'il ne soit que de terre, devient si fort entre les mains du Tout-Puissant, que rien n'est capable de le briser. Enfin, on ne les perd point dans un lieu où il n'y a ni voleurs ni tentateurs qui puissent les enlever par violence ou par artifice (1).

Or, quoique les trésors de la grâce et des vertus soient exposés en ce monde à de grands périls, il y a néanmoins cette différence entre les biens temporels et les dons surnaturels de la grâce, que les premiers peuvent nous être ravis malgré nous, tandis que les seconds ne peuvent jamais nous être ôtés qu'avec notre consentement, et jamais par force. Pour ce qui est des biens de la gloire, il est impossible d'en dépouiller ceux qui les possèdent, comme il est impossible qu'ils con-

1. Non intrabit in eam aliquid coinquinatum, aut abominationem faciens et mendacium. (*1/oc.*, XXI, 27.)

sentent à en être privés. — O mon âme, si tu souhaites les biens véritables, méprise par une foi vive ceux de la fortune, recherche avec soin ceux de la grâce, et tu obtiendras infailliblement et pour toujours ceux de la gloire. Oh ! l'heureux état, où l'on possède de semblables trésors ! O Sagesse éternelle, trésor infini *qui rend les hommes participants de l'amitié de Dieu* (1), faites-moi part des trésors de votre grâce, afin qu'il me soit donné d'entrer un jour en possession de ceux de la gloire.

II. — *Du séjour des bienheureux.*

Je considérerai, en second lieu, pour descendre dans le détail, la beauté du ciel empyrée que Dieu a créé pour être la demeure de ses élus. Le ciel, ou le monde supérieur, est exempt de tous les maux que nous souffrons dans ce monde inférieur, si justement appelé une vallée de larmes. Saint Jean dit que les saints y sont dans la joie, et *qu'il ne coule jamais de leurs yeux une seule larme* (2), parce qu'ils n'ont pas, comme nous, mille occasions d'en répandre. Outre cela, tous les biens visibles dont nous jouissons sur la terre se trouvent dans le ciel sans aucun mélange d'imperfection et avec de notables avantages. Aussi, lorsque saint Jean nous dit que *les places de la Jérusalem céleste sont pavées d'un or très pur, et transparent comme le cristal ; que ses murailles sont bâties de jaspe, ses fondements ornés de toutes sortes de pierres précieuses, ses portes faites de*

1. Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sint, participes facti sunt amicitiae Dei, propter disciplinæ dona commendati. (*Sap.*, VII, 14.)

2. Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. (*Apoc.*, VII, 17.)

perles d'une valeur inestimable (1) ; il se sert de ces images, parce qu'il ne trouve pas sur la terre de choses plus précieuses auxquelles il puisse comparer les choses du ciel : images bien imparfaites, mais dont l'emploi supplée à l'insuffisance de nos conceptions et de notre langage. Comment en effet pourrions-nous parler autrement, quand le grand Apôtre nous assure que *l'œil n'a point vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de l'homme n'a pas compris ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment* (2) ?

Mais voyons en particulier ce que le ciel empyrée a de plus délicieux et de plus beau. On y remarque principalement quatre choses.

Premièrement. C'est un lieu très éclairé, où il n'y a point de nuit, mais un jour perpétuel. *Dieu même est le soleil qui l'éclaire, et l'agneau, qui est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, l'illumine et le réjouit des splendeurs de sa très sainte humanité* (3).

Secondement. Le climat y est toujours tempéré. On n'y connaît point la différence des saisons qui nous est si pénible. L'hiver, l'été, l'automne, l'humidité, la sécheresse sont choses inconnues dans cet agréable séjour, sans que la continuité d'un temps uniforme y cause de l'ennui ou de la fatigue. Rien non plus n'en trouble la paix ; ni les tempêtes, ni les tremblements

1. Et fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioso ornata... Et duodecim portæ, duodecim margaritæ sunt, per singulas: et singulæ portæ erant ex singulis margaritis: et platea civitatis aurum mundum, tanquam vitrum perlucidum. (*Apoc.*, XXI, 19, 21.)

2. Sicut scriptum est: Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum. (*I Cor.*, II, 9.)

3. Et civitas non eget sole, neque luna, ut luceant in ea. Nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus. (*Apoc.*, XXI, 23.)

de terre, ni les ravages de la foudre, ni les maladies pestilentiellles, ni aucune des malédictions portées contre notre misérable terre ; car c'est une terre de bénédiction, la vraie terre des vivants, où l'ombre même de la mort n'a jamais paru.

Troisièmement. Le ciel empyrée est un lieu sûr, durable et éternel, qu'on ne saurait craindre de voir tomber en ruines ou perdre rien de sa perfection. Aussi chacun de ses habitants y jouit-il d'une imperturbable sécurité et d'une sérénité inaltérable.

Quatrièmement. Enfin, c'est un lieu d'une incomparable beauté, infiniment plus agréable que les lieux les plus enchanteurs de ce monde, plus délicieux que le paradis terrestre, qui s'appelait le *paradis de délices*. Quelle ne doit pas être en effet la beauté d'une demeure qui n'est pas commune aux bons et aux méchants, aux étrangers et aux voyageurs ; mais qui est réservée aux justes, et destinée à récompenser les élus, qui auront fidèlement travaillé au service de leur Roi ? Si Dieu a réuni tant de biens dans ce monde visible, où les hommes et les bêtes, les justes et les pécheurs habitent indifféremment ; quels biens, quelles satisfactions, quelles richesses n'a-t-il pas dû rassembler dans le ciel, où les hommes et les anges demeurent ensemble, où l'on ne reçoit que les saints ? O séjour de la souveraine béatitude ! ô paradis d'ineffables délices ! ô demeure digne de notre Dieu ! *Que vos tabernacles sont aimables, Seigneur Dieu des vertus ! Mon âme désire ardemment entrer dans vos sacrés parvis* (1) ! Quand me sera-t-il donné de jouir de leurs charmes ? Que

1. Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum. Concupiscit, et deficit anima mea in atriâ Domini ! (Ps. LXXXIII, 1.)

mes yeux se ferment pour ne plus voir ce qui est sur la terre ; tout me paraît méprisable auprès de ce qu'ils verront dans le ciel !

III. — *De la société des bienheureux.*

Je considérerai, en troisième lieu, les qualités excellentes des saints avec lesquels nous espérons vivre dans le ciel.

Premièrement. Ils sont innombrables, et néanmoins ils se connaissent et vivent ensemble avec la même familiarité que s'ils étaient en petit nombre, ce qui est pour tous la source d'une grande joie. Le prophète Daniel, ne parlant que des anges, dit qu'un million d'esprits célestes servaient l'ancien des jours, et que mille millions étaient rangés autour de son trône ⁽¹⁾. Et saint Jean assure qu'il vit une multitude immense d'âmes bienheureuses que personne ne pouvait compter ⁽²⁾. Il est vrai que, parmi les hommes, il y a bien moins d'élus que de réprouvés, comme le déclare JÉSUS-CHRIST quand il dit : *Que la porte du ciel est petite ; que la voie qui mène à la vie est étroite ; et qu'il y en a peu qui la trouvent* ⁽³⁾. Mais absolument parlant, ils sont en grand nombre. C'est ce qui a fait dire au même Sauveur dans un autre endroit : *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père* ⁽⁴⁾. Si la première de ces paroles nous inspire de la crainte, la seconde nous donne l'es-

1. Millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia assistebant ei. (DAN., VII, 10.)

2. Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat. (Apoç., VII, 9.)

3. Quam angusta porta, et arcta via est, que ducit ad vitam : et pauci sunt, qui inveniunt eam. (MATTH., VII, 14.)

4. In domo Patris mei mansiones multe sunt. (JOAN., XIV, 2.)

pérance d'avoir place dans un lieu où un si grand nombre d'élus sera réuni.

Secondement. Tous les habitants de la céleste Sion sont très nobles, très saints, très sages, très prudents, très affables, très accomplis en toutes sortes de vertus ; car l'accès de cette cité est fermé, non seulement au démon, mais à tout pécheur, mais à toute personne entachée de faute ou d'imperfection. Tous sont des lis sans épines, du grain sans paille, du froment sans ivraie : la paille et l'ivraie sont un aliment pour le feu de l'enfer. Si donc nous aimons tant à converser maintenant avec un homme sage, prudent et saint ; quel plaisir ne goûterons-nous pas alors à traiter avec des modèles achevés de sagesse, de prudence, de sainteté !

Troisièmement. Dieu a établi dans le ciel un ordre admirable qui exclut la confusion sans nuire à la variété. Tous en effet ne sont pas égaux en perfection ; mais *comme les étoiles du firmament diffèrent entre elles par l'éclat et par la grandeur*, de même les élus se distinguent par divers degrés de beauté (1). Ces degrés produisent une subordination des moins parfaits aux plus parfaits. Les anges se divisent en trois hiérarchies, composées chacune de trois chœurs : les Anges, les Archanges et les Principautés ; les Vertus, les Puissances et les Dominations ; les Trônes, les Chérubins et les Séraphins. Tous sont d'une indicible beauté, quoiqu'ils n'aient ni les mêmes perfections naturelles, ni les mêmes dons de la sagesse et de la grâce. A ces esprits célestes sont associés des hom-

1. Alia claritas solis, alia claritas lunæ, et alia claritas stellarum. Stella enim a stella differt in claritate. Sic et resurrectio mortuorum. (1 Cor., xv, 41, 42.)

mes bienheureux, dont quelques-uns surpassent en gloire plusieurs séraphins, parce qu'ils les surpassent en sainteté. Il y a aussi divers chœurs parmi les hommes ; les chœurs des Patriarches et des Prophètes, des Apôtres et des Évangélistes, des Martyrs et des Confesseurs, des Pontifes et des Docteurs, des Prêtres et des Religieux, des Vierges et des Veuves, s'unissant tous dans une harmonie parfaite, de sorte que l'on peut appliquer ici ces paroles du Cantique : *Que verrez-vous dans la Sulamite ? Des chœurs d'intrépides guerriers* (1). O cité de paix, épouse du pacifique Salomon, qu'y a-t-il en vous sinon des chœurs de saints qui chantent avec allégresse les louanges du Seigneur, et qui, après avoir combattu avec courage, jouissent enfin de la paix, récompense de leurs victoires ? Puissé-je imiter les exemples de ces valeureux soldats, pour me rendre digne de vivre éternellement dans leur compagnie !

Ces considérations doivent nous exciter à servir Dieu le plus parfaitement qu'il nous est possible. Car si nous pouvons nous élever dans la gloire jusqu'au rang des séraphins, ce serait nous priver d'un précieux avantage que d'aspirer à quelque chose de moins. Allons donc à JÉSUS ; *achetons de lui cet or purifié par le feu* (2), qui est le symbole de la charité, afin d'aimer d'un amour pur et ardent celui qui mérite d'être infiniment aimé.

Quatrièmement. Enfin, ce qui est surtout remarquable dans le ciel, c'est que le nombre et la variété n'empêche pas l'union la plus étroite et la plus aima-

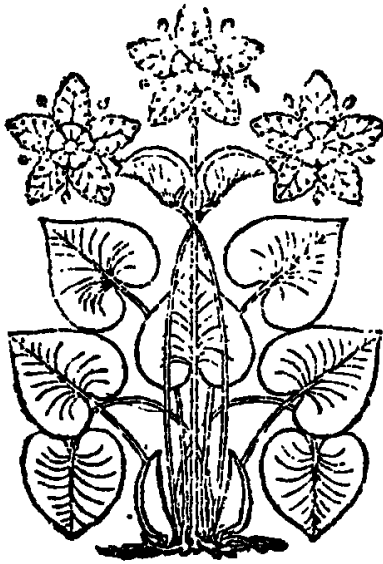
1. Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum? (*Cant.*, VII, 1.)

2. Suadeo tibi emere a me aurum ignitum, probatum, ut locuples fias. (*Apoc.*, III, 18.)

ble de régner parmi ses habitants. Ils s'aiment tous en Dieu d'un brûlant amour, et ont tous une entière conformité de volonté. Loin d'eux les susceptibilités, les querelles, les rivalités, les jalousies. Les premiers aiment tendrement les derniers, et ils désirent leur donner tout ce qu'ils peuvent. Les derniers aiment aussi les premiers, jusqu'à se réjouir de leur supériorité. Le bien de chacun est le bien de tous, et le bien de tous est le bien de chacun ; l'amour qui les unit leur fait garder le bien des autres comme leur appartenant en propre, et rend toutes leurs joies communes. Ils mangent à la même table ; ils boivent à la même coupe ; ils ont les mêmes occupations ; ils servent le même Dieu, dans le même esprit. Dieu est en tous, et Dieu est leur tout. Enfin c'est Dieu qui les unit étroitement, et les uns avec les autres, et avec lui-même. Heureuse société, où la multitude ne produit aucune confusion ; où la grandeur n'enorgueillit point ; où l'inégalité n'est point cause de désunion, et n'affaiblit point l'amour ! — O mon âme, si cette société te fait envie, tâche d'imiter les vertus de ceux qui la composent. Imite leur obéissance, en faisant la volonté de Dieu sur la terre, comme ils la font dans le ciel ; pratique, à leur exemple, la charité et l'union fraternelle, en aimant tous les hommes comme des frères, et en gardant la paix avec tous ; obéis à tes supérieurs, honore tes inférieurs, réjouis-toi du bien de tous. Ainsi te rendras-tu semblable à ceux dont tu désires partager la gloire.

Tels sont les principaux fruits que nous devons retirer de ce dernier point. Prions le Seigneur de nous aider à les recueillir, et demandons-lui cette

grâce par l'intercession de ces très nobles habitants du ciel. Je leur demanderai moi-même cette faveur en leur adressant cette prière : Glorieux saints, qui avez essuyé les mêmes dangers auxquels vous me voyez exposé, et qui êtes maintenant en possession du repos après lequel je soupire ; aidez-moi de vos prières, afin qu'imitant vos vertus, je mérite d'être couronné comme vous, et de jouir de votre société durant toute la suite des siècles. Ainsi soit-il.



MÉDITATION LII.

DE LA GLOIRE ESSENTIELLE DE L'ÂME, DU CORPS
ET DE TOUS LES SENS.

I. — *La gloire de l'âme.*

Je considérerai, en premier lieu, quelle est la gloire qui est propre à l'âme, et qui la rend parfaitement heureuse. Cette gloire est si grande, que, au sentiment de saint Thomas, elle ne peut l'être davantage, parce qu'elle renferme la possession de Dieu même. L'âme dans le ciel est pleine de Dieu ; elle est comme déifiée par une participation éternelle et immuable de la Divinité, qui s'unit à elle comme le feu s'unit au fer, le pénètre, lui communique son éclat, sa chaleur et ses autres propriétés, au point qu'on le prendrait pour du feu. L'âme qui possède Dieu, possède par là même tout le bien qu'elle peut désirer, selon cette parole de David : *Je serai rassasié lorsque m'apparaîtra votre gloire* (1). C'est ce que nous pourrons voir en raisonnant par induction sur les trois puissances de l'âme.

Premièrement. La mémoire se perdra dans l'abîme de la divinité ; *elle pénétrera dans les œuvres du Tout-Puissant, et ne se souviendra que de sa justice* (2). Dieu lui sera toujours présent sans qu'elle puisse ni l'oublier, ni s'occuper d'aucun autre objet. Elle se rappellera continuellement les bienfaits qu'elle a reçus de lui,

1. Satiabor cum apparuerit gloria tua. (Ps. XVI, 15. — S. THOM., Suppl. quæst. 92. Part. 1, quæst. 25, art. 6, ad 3.)

2. Introibo in potentias Domini : Domine, memorabor justitiæ tuæ solius. (Ps. LXX, 16.)

ceux qu'elle en reçoit à chaque instant, et ceux qu'elle espère en recevoir durant tous les siècles. Elle n'oubliera jamais ce qui est la cause de son bonheur, mais elle perdra le souvenir de ses afflictions passées. Si elle se souvient des maux qu'elle a soufferts, des dangers qu'elle a courus sur la terre, des péchés qu'elle a commis, elle puisera dans cette vue rétrospective des motifs de se réjouir, de louer la divine bonté, et de lui rendre de continuelles actions de grâces. Dans les élus se vérifiera cette parole de David : *Ils célébreront, Seigneur, l'abondance de vos miséricordes et glorifieront votre justice* (1), parce que vous êtes juste et fidèle, et que vous ne manquez point d'accomplir ce que vous avez promis à vos serviteurs.

Secondement. L'entendement sera aussi rempli de Dieu. Il aura une vue claire de l'essence divine et des trois personnes de l'auguste Trinité. Il verra *face à face*, sans voile et sans figures, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (2). Il verra comment le Père engendre le Fils ; comment le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit ; comment les trois Personnes ne font qu'un seul Dieu, Dieu infini, éternel, immense, incompréhensible. Il verra toutes les perfections de ce grand Dieu : sa bonté, sa sagesse, sa charité, sa toute-puissance, sa providence. Il verra les profonds mystères de l'Incarnation du Fils de Dieu et de sa très sainte humanité, ainsi que les œuvres merveilleuses que Dieu a opérées dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce ; en

1. Memoriam abundantie suavitatis tue eructabunt : et justitia tua exultabunt. (*Ps.* CXLIV, 7.)

2. Videnus nunc per speculum in ænigmate : tunc autem facie ad faciem. (*I Cor.*, XIII, 12.)

sorte que l'ignorance, l'erreur, le doute et l'opinion seront bannis de son intelligence. La foi et l'espérance le seront également, parce qu'il verra ce qu'il aura cru et qu'il possédera ce qu'il aura espéré. Il verra, ce qu'il avait à peine à comprendre ici-bas, les jugements secrets de Dieu dans la conduite des hommes, et en particulier, les voies admirables que sa providence toute paternelle aura choisies pour assurer son salut. Il connaîtra de même les périls dont le Seigneur l'aura délivré, et les grâces cachées qu'il lui aura faites : ce qui sera pour lui le sujet d'une indicible joie. Enfin, le désir insatiable que tout homme a de savoir, sera satisfait lorsqu'on verra Dieu, qui est le miroir où, d'un regard, on voit toutes choses. Ainsi se vérifiera d'une manière ineffable ce que le serpent disait à Ève dans le Paradis terrestre : *Vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal* (1) ; avec cette différence que nous jouirons du bien, sans participer au mal.

Troisièmement. La volonté sera de même pénétrée de Dieu, et unie très intimement à lui par un amour ferme et constant. Elle découvrira en Dieu lorsqu'il lui manifestera sa gloire, tous les motifs qu'elle peut avoir de l'aimer. Elle l'aimera effectivement comme un père, comme un ami, comme un époux, comme un bienfaiteur infiniment libéral, comme le souverain bien, comme le premier principe et la dernière fin de toutes les créatures. De la source intarissable de l'amour découlera *un torrent de délices* (2), auquel l'âme s'abreuvera et s'enivrera, plongée tout entière dans *la joie*

1. Eritis sicut dii, scientes bonum et malum. (*Genes.*, III, 5.)

2. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ : et torrente voluptatis tuæ potabis eos. (*Ps.* XXXV, 9.)

infinie de son Seigneur (1). Elle fera avec bonheur des actes de toutes les vertus. Elle pratiquera l'obéissance, en exécutant promptement les ordres de Dieu; l'humilité, en reconnaissant qu'elle lui doit tout ; la religion, en l'adorant avec un profond respect ; la gratitude, en chantant éternellement ses miséricordes. Dans cet heureux état, rien ne troublera, rien n'altérera son repos ; ni les passions, ni aucune des causes qui, sur la terre, empêchent de goûter les joies spirituelles : *manne cachée*, dont la saveur n'est connue que de l'âme qui l'a goûtée (2).

Quatrièmement. Enfin, pour comprendre l'excellence et la plénitude du bonheur des saints dans le ciel, il suffit de faire ce raisonnement qui renferme seul tous les autres. Ce qui rend Dieu souverainement heureux, et est pour lui le principe d'une joie infinie, doit produire proportionnellement en nous un effet semblable. Or, de toute éternité Dieu a été parfaitement heureux, et il le sera éternellement, par ce qu'il se voit et s'aime, sans éprouver aucun dégoût et sans avoir besoin de rien qui soit hors de lui (3). Comment donc une simple créature ne trouverait-elle pas sa joie et son bonheur à le voir, à l'aimer, à le posséder éternellement ? Pourrait-elle avoir besoin de quelque chose qui ne fût pas Dieu ? Et en jouissant du souverain bien, serait-elle susceptible d'éprouver quelque dégoût ? Les saints, dans la céleste patrie, sont si éloignés de toute inquiétude et de tout ennui, que plus ils voient Dieu, plus ils désirent le voir, parce que ce divin objet leur

1. Intra in gaudium Domini tui. (MATTH., XXV, 21.)

2. Vincenti dabo manna absconditum. (ApoC., II 17.)

3. S. THOM., Part. I, quest. 26, art. 2.

paraît toujours également beau, et que le temps ne lui ôte point le charme de la nouveauté. — O mon Dieu, ô toute ma gloire, quand me sera-t-il donné de vous voir sans nuage? quand serai-je assez heureux pour ne plus rien désirer hors de vous? quand aurai-je le cœur assez pur pour contempler votre visage? Oh! que je voudrais n'avoir jamais rien fait qui pût vous déplaire, et me priver de la vue de votre divinité! Emparez-vous, Seigneur, de toutes mes puissances; appliquez-les dès maintenant à ce qu'elles doivent faire dans tous les siècles. Occupez ma mémoire à se souvenir de vous, mon intelligence à vous connaître, ma volonté à vous aimer, ma langue à vous bénir, mon corps et tous mes sens à vous obéir, afin que tout ce qui est en moi se réjouisse en vous, de vous, et par vous, durant toute l'éternité!

Nota. — Pour conclure ce premier point, je remarquerai que dans l'oraison mentale, qui est, comme on l'a dit ailleurs, un exercice des trois puissances de l'âme, on voit en figure ce qui se passe dans la gloire. Car l'oraison fait la béatitude de l'homme sur la terre, par un avant-goût qu'elle lui donne des plaisirs du ciel. Ce qui a fait dire avec beaucoup de justesse à saint Bernard que la cellule est un ciel pour le religieux, parce que, dans la cellule comme dans le ciel, on connaît Dieu, on l'aime, on le possède, on le loue de tout son cœur. Pour la même raison, les anges se plaisent dans une cellule comme dans le ciel, parce qu'ils y trouvent l'exercice de l'oraison, qui est l'œuvre des bienheureux esprits. Ainsi, quiconque s'adonne à

l'oraison, fait de son oratoire un ciel, s'il s'acquitte comme il faut de cet exercice (1).

II. — *La gloire du corps.*

Je considérerai, en second lieu, quelle est la béatitude des corps, et quelles en sont les qualités glorieuses. Il y en a quatre principales.

La première de ces qualités est la clarté. Chaque bienheureux *brillera comme un soleil* (2) ; mais ceux qui ont plus de mérites resplendiront aussi d'un plus vif éclat ; et le Fils de Dieu, comme le modèle des autres, se distinguera par une lumière extraordinaire. Ils auront tous des corps parfaitement beaux, auxquels rien ne manquera, ni pour la juste proportion des membres, ni pour la couleur, ni pour la figure, et où il ne paraîtra *ni tache, ni ride, ni aucun défaut* (3). S'ils ont reçu pour JÉSUS-CHRIST quelques blessures, dont ils conservent les cicatrices, elles seront pour eux comme un ornement de pierres précieuses, qui rehaussera leur gloire. De plus, l'admirable composition des os, des veines et des artères s'apercevra au travers d'une peau resplendissante comme l'or, et transparente comme le cristal (4).

1. Secundum formam propositi vestri habitantes in cœlis potius quam in cellis, excluso a vobis toto sæculo, totos vos inclusistis cum Deo. Cellæ siquidem et cœli habitatio cognatæ sunt... Quod geritur in cœlis, hoc et in cellis. Quidnam est hoc? Vacare Deo, frui Deo. Quod cum secundum ordinem pie et fideliter celebratur in cellis, audeo dicere, sancti angeli Dei cellas habent pro cœlis, et æque delectantur in cellis ac in cœlis. (S. BERN., vel antiq. auct. *ad Fratres de Monte Dei*, libr. I, cap. IV. — S. JOAN. CLIMAC., *Scal. Parad.*, Grad. XXVIII.)

2. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. (MATTH., XIII, 43.)

3. Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi. (*Ephes.*, V, 27.)

4. S. THOM., Supplem. quæst. 85, art. I, et S. GREG., ibi.

La seconde qualité des corps glorieux est l'impassibilité. Ils seront invulnérables et immortels ; jamais ils n'auront *ni faim, ni soif, ni maladie, ni douleur* (1). Ils conserveront une vigueur que les années ne pourront détruire ; rien n'altérera leur tempérament, ni n'affaiblira leur santé. Au milieu des flammes ils ne brûleront point, et ils ne seront point étouffés au milieu des eaux. Ainsi les justes demeureront éternellement impassibles, *et leur chair comme leur cœur, se réjouira dans le Dieu vivant* (2).

La troisième qualité est l'agilité. L'âme exercera un tel empire sur son corps, qu'elle pourra le mouvoir sans fatigue, et le transporter à son gré d'une extrémité du ciel à l'autre avec la rapidité de l'éclair. *Les saints, dit le Sage, courront comme la flamme parmi les roseaux* (3). Ils se trouveront tantôt devant le trône de Notre-Seigneur, tantôt devant celui de la sainte Vierge, tantôt dans la compagnie de quelque autre saint.

La quatrième qualité est la subtilité. Le corps ne sera plus soumis aux fonctions de la vie animale ; il se passera aussi aisément de boire, de manger, de dormir, que s'il était un esprit. C'est ce qui fait dire au Sauveur *qu'après la résurrection, il n'y aura plus de mariages, et que tous seront chastes et spirituels comme des anges* (4). Un autre effet de la subtilité sera de pouvoir pénétrer les cieus, et quelque autre corps que ce soit, comme nous savons que JÉSUS ressuscité passa au travers de

1. Non esurient, neque sitient amplius, nec cadet super illos sol, neque ullus æstus. (*Apoc.*, VII, 16.)

2. Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. (*Ps.* LXXXIII, 3.)

3. Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrunt. (*Sap.*, III, 7.)

4. In resurrectione enim, neque nubent, neque nubentur ; sed erunt sicut angeli Dei in cœlo. (*MATTH.*, XXII, 30.)

la pierre qui bouchait l'ouverture du sépulcre, et qu'il entra dans le Cénacle, *les portes étant fermées*, pour montrer le changement merveilleux opéré dans son corps glorieux (1).

En méditant sur ces quatre propriétés des corps glorieux, nous nous exciterons à souffrir volontiers les misères de cette vie, et nous regarderons comme des faveurs les épreuves qui nous méritent de si magnifiques récompenses. Heureuses ignominies, qui seront suivies d'une si éclatante gloire! Heureuses souffrances, auxquelles succédera une éternelle impassibilité! Heureuses fatigues, qui aboutissent à un délicieux repos! Que l'apôtre saint Paul a eu raison de dire que *les souffrances de cette vie n'ont point de proportion avec la gloire qui nous est réservée en l'autre* (2)! — O mon âme, aie le courage de *porter en ton corps la mortification de JÉSUS-CHRIST*, puisque *c'est par l'humiliation qu'il deviendra semblable au corps glorieux de ton Sauveur* (3). Que ta chair participe à ses douleurs et à ses tourments : une gloire immense en sera le prix.

III. — *La gloire des sens.*

Je considérerai, en troisième lieu, de quelles délices jouiront les cinq sens corporels après la résurrection.

Premièrement. L'œil ne se lassera jamais d'admirer la beauté et l'infinie variété des corps dont l'aspect le charmera. Mais il fera sa principale béatitude de con-

1. JOAN., XX, 19, 26. — S. THOM. In Epist. *I ad Cor.*, cap. XV, lect. 6.

2. Existimo enim, quod non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis. (*Rom.* VIII, 18.)

3. Semper mortificationem JESU in corpore nostro circumferentes, ut et vita JESU manifestetur in corporibus nostris. — Qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ. (*II Cor.*, IV, 10. — *Philip.*, III, 21.)

templer l'humanité sacrée de notre Sauveur et l'éclat de ses plaies : spectacle si ravissant, que l'espérance d'en jouir un jour consolait Job au milieu de ses plus vives douleurs et lui mettait sur les lèvres ces touchantes paroles : *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai au dernier jour. Et alors je serai revêtu de nouveau de ma chair ; je le verrai moi-même, et non un autre ; et je le contemplerai de mes propres yeux* (1).

Secondement. L'oreille prendra plaisir à entendre les paroles pleines de sagesse et de sainteté que les élus se diront les uns aux autres, et les louanges que leurs langues donneront à Dieu, répétant sans cesse : *Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu tout-puissant* (2). Une harmonie céleste réjouira ceux qui dans cette vie auront écouté avec avidité ses paroles pour les croire, et ses préceptes pour les observer.

Troisièmement. L'odorat sera satisfait, par la douce odeur que répandront les corps glorifiés, spécialement celui de Notre-Seigneur, duquel il a dit lui-même : *Partout où sera le corps, là se rassembleront les aigles* (3). Oh ! quels parfums variés la divine Sagesse ne fera-t-elle pas contribuer à réjouir une chair qui l'aura glorifiée par la bonne odeur d'une sainte vie !

Quatrièmement. Le goût aura aussi son contentement ; et quoique les bienheureux n'aient plus besoin

1. Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum : et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum. (quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius : reposita est hæc spes mea in sinu meo. (JOB, XIX, 25-27. — S. THOM., in 4 Sent. Dist. 49, quest. 2, art. 2.)

2. Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus omnipotens. (Apoc., IV, 8.)

3. Ubi cumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ. (MATTH., XXIV, 28.)

de manger, Dieu saura leur faire goûter, d'une manière admirable, la douceur des mets les plus exquis. Car celui qui sut donner à la manne toutes les saveurs, saura procurer au goût, sans le secours des aliments, les satisfactions les plus diverses (1).

Cinquièmement. Enfin, le toucher, qui est répandu par tout le corps, éprouvera des jouissances pures et saintes, de sorte que les bienheureux seront plongés tout entiers dans le torrent des délices divines. Oh ! que les sens seront bien récompensés des mortifications qu'ils auront endurées en cette vie ! Pour le corps comme pour l'âme, les consolations seront proportionnées aux souffrances (2). O mon corps, sois prêt à souffrir pour JÉSUS-CHRIST, afin que tes sens aient le même bonheur que ceux de JÉSUS-CHRIST. *Réjouis-toi de cette parole qui t'a été dite : Nous irons dans la maison du Seigneur* (3). Si tes pieds foulent encore la terre, transporte-toi, par l'ardeur de tes désirs, dans les palais du ciel, et dans les parvis de la Jérusalem céleste. *O Jérusalem notre mère* (4), sainte cité, dont les pierres vivantes sont vos habitants eux-mêmes, unis entre eux dans la paix, souffrez que je demeure maintenant en esprit dans l'enceinte de vos murailles, afin qu'au dernier jour vous receviez mon corps réuni à mon âme, vivant et glorieux. *Dieu infini, Père de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui par votre grande miséricorde nous*

1. Paratum panem de caelo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem. (*Sap.*, XVI, 20.)

2. Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam. (*Ps.* XCIII, 19.)

3. Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus. (*Ps.* CXXI, 1.)

4. Illa autem, quæ sursum est Jerusalem, libera est ; quæ est mater nostra. (*Galat.*, IV, 26.)

avez engendrés à la vie de la grâce, et nous avez donné une vive espérance d'obtenir cet héritage, où rien ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir, et que vous réservez à vos élus; mettez-moi, dans votre bonté, au nombre de vos enfants, et conservez-moi toujours dans votre grâce, afin que j'obtienne l'héritage de la gloire éternelle (1).

1. Benedictus Deus et Pater Domini nostri JESU CHRISTI, qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem JESU CHRISTI ex mortuis, in hæreditatem incorruptibilem, et incontaminatam, et immarcescibilem, conservatam in cœlis in vobis. (I PETR., I, 3, 4.)



MÉDITATION LIII.

COMMENT LA GLOIRE ÉTERNELLE RENFERME LES RÉCOMPENSES QUI SONT AFFECTÉES AUX HUIT BÉATITUDES.

Notre-Seigneur, dans le sermon sur la montagne, fit connaître à ses apôtres quelle est la gloire des bienheureux, en leur marquant les récompenses qu'il promet aux justes qui pratiqueront en cette vie les vertus héroïques, auxquelles il donna le nom de Béatitudes. Il est parlé de ces vertus dans la Méditation onzième de la troisième Partie ; nous allons voir comment les sept récompenses qui y sont attachées se rencontrent dans le ciel.

I. — *Première et huitième béatitudes : Bienheureux les pauvres d'esprit ; bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient* (1).

Je considérerai, en premier lieu, que la gloire est le royaume du ciel, que le Fils de Dieu promet aux *pauvres d'esprit, et à ceux qui souffrent persécution pour la justice*. Or cette gloire consiste dans la claire vision de Dieu, et dans la possession éternelle de ses richesses infinies, surtout de la sainteté, *de la justice, de la paix et de la joie* que les saints ont au ciel dans un degré

1. Beati pauperes spiritu... Beati, qui persecutionem patiuntur propter justitiam : quoniam ipsorum est regnum caelorum. (MATTH., V, 3, 10.)

éminent (1). Car on y voit Dieu sans nuage et sans ombres ; les trésors que l'on y possède en bannissent la pauvreté ; la sainteté n'y est point mêlée d'imperfection ; la justice est sans partialité ; la paix sans discorde ; la joie sans mélange de douleur et de tristesse.

Au reste, ce royaume *est au-dedans* des bienheureux (2), et chacun d'eux le possède tout entier, sans aucune dépendance des compagnons de sa gloire. Et quoique la réunion de plusieurs apporte à chacun en particulier un surcroît de joie, il est vrai néanmoins que, quand il n'y aurait qu'un seul bienheureux, cet unique habitant du ciel posséderait lui seul tout le royaume de Dieu. D'où il suit que tous les habitants du ciel reçoivent ce royaume comme leur bien propre ; qu'ils sont vraiment rois ; qu'ils se réjouissent de leur dignité royale, et qu'ils partagent la souveraineté du Monarque de l'univers. Aussi l'Église triomphante est-elle appelée du nom de *reine*, et est-elle représentée *assise à la droite* de JÉSUS-CHRIST, son époux, *toute revêtue d'or, et ornée*, comme il convient à l'épouse du Roi des rois, *d'une admirable variété* de dons et de vertus (3). Peut-on rien imaginer de plus glorieux que de posséder un tel royaume, et de régner avec tant de princes, dont le moindre est incomparablement plus grand que tous les rois de la terre ?

O Rois des rois, ô Seigneur des seigneurs, je vous rends grâces de ce que vous réservez à vos serviteurs,

1. Non est enim regnum Dei esca et potus : sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu sancto. (Rom., XIV, 17.)

2. Ecce enim regnum Dei intra vos est. (Luc., XVII, 21.)

3. Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate. (Ps. XLIV, 10.)

comme récompense des moindres services, un royaume d'un prix infini. O royaume sans bornes, ciel immense, qui est renfermé dans le cœur du juste, et qui s'acquiert par des œuvres de justice et de sainteté ! *Si les biens de cette vie sont donnés par surcroît à ceux qui cherchent ce royaume* (1), que dire des biens qui tiendront lieu de récompense principale à ceux qui seront jugés dignes de l'obtenir ? Heureux ceux qui s'humilient et se dépouillent de tous les biens terrestres ; heureux ceux qui sont humiliés et persécutés pour la justice ; puisque, sans autres armes que la pauvreté et les souffrances, ils gagnent le plus beau et le plus riche de tous les royaumes ! *Que votre règne, Seigneur, m'arrive* (2), et qu'il soit *au-dedans de moi*, afin que je mérite de jouir à jamais de vous dans votre royaume céleste.

II. — *Seconde béatitude : Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre* (3).

Je considérerai, en second lieu, que la gloire des bienheureux est *la possession de la terre* que Notre-Seigneur promet à ceux qui sont doux. Cette heureuse terre surpasse autant en richesses et en douceur celle qui est sous nos pieds, que le firmament la surpasse en grandeur, en éclat et en beauté. La terre d'ici-bas est la demeure de ceux qui doivent mourir, la sépulture de ceux que la mort change en poussière. C'est *une vallée de larmes* (4), un lieu d'exil rempli de misères, une

1. Quærite ergo primum regnum Dei, et justitiam ejus : et hæc omnia adjicientur vobis. (MATTH., VI, 33.)

2. Adveniat regnum tuum. (MATTH., VI, 10.)

3. Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram. (MATTH., V, 4.)

4. In valle lacrymarum, in loco quem posuit. (Ps. LXXXIII, 7.)

terre de malédiction que la faute de son premier habitant a condamnée à la sécheresse et à la stérilité. Bien différente est la terre promise à ceux qui sont doux, c'est la terre des vivants (1), où personne ne peut mourir, où, pour une vie terrestre, on reçoit une vie toute céleste. C'est une vallée de délices où coulent le lait et le miel des consolations divines (2), où les soupirs et les larmes sont inconnus. C'est une terre de bénédiction d'une merveilleuse fertilité, continuellement arrosée, au témoignage de saint Jean, par le fleuve d'une eau vive, transparente comme le cristal, qui jaillit du trône de Dieu et de l'Agneau. Sur chaque rive du fleuve, l'arbre de vie donne douze fruits par année, un chaque mois ; ses feuilles ont la vertu de guérir les nations (3).

O terre heureuse, où l'on voit à découvert l'essence divine, et l'humanité sacrée du Sauveur ! Terre fertile, dont les habitants sont comme des arbres de vie, plantés sur le bord des eaux, et toujours chargés de fleurs et de fruits ! O arbres vivants, dont les feuilles guérissent nos maladies, tandis que nous sommes sur la terre, et à l'ombre desquels nous nous reposons dans l'espérance de vivre avec vous dans le ciel ! Oh ! qui me mettra en possession d'une terre si abondante en toutes sortes de biens ? Imite, ô mon âme, la douceur de l'Agneau de Dieu, pour mériter de posséder cette terre, où il ne recevra point les boucs placés à sa gauche

1. Placebo Domino in regione vivorum. (Ps. CXIV, 9.)

2. Terram lacte et melle manantem. (Deut., VI, 1.)

3. Et ostendit mihi fluvium aquæ vivæ, splendidum tanquam crystallum, procedentem de sede Dei et Agni. In medio plateæ ejus, et ex utraque parte fluminis lignum vitæ, afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum, et folia ligni ad sanitatem gentium. (Apoc., XXII, 1, 2.)

et où *les brebis, qui seront à sa droite*, auront seules le bonheur d'être admises (1).

III. — *Troisième béatitude : Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés* (2).

Je considérerai, en troisième lieu, que la gloire du paradis est la consolation que Notre-Seigneur promet, à *ceux qui pleurent*. Il y a ici quatre choses à remarquer : quel est celui qui console, par quels moyens, de quelle manière il console, et quelle est la durée de la consolation.

Premièrement. Celui qui console est celui qui est appelé par excellence *le consolateur, le Dieu de toute consolation* (3), de qui procède tout ce qui peut nous consoler, soit dans cette vie, soit particulièrement dans l'autre. Car c'est surtout au ciel que Dieu remplit l'office de consolateur, parce que là se trouvent tous les sujets possibles de consolation et de joie.

Secondement. Les moyens et les sujets de consolation seront la claire vision de Dieu et de l'humanité de JÉSUS-CHRIST, la présence de sa glorieuse Mère, la société des hiérarchies célestes, un doux commerce avec les chœurs des prophètes, des apôtres, des martyrs et de tous les saints de la cour du Roi des rois. Les bienheureux eux-mêmes se consolent mutuellement par la raison que le bien de tous sera le bien de chacun. Ajoutons l'assurance qu'ils auront de ne jamais perdre

1. Et statuet oves quidem a dextris suis, hœdos autem a sinistris. (MATTH., XXV, 33.)

2. Beati qui lugent : quoniam ipsi consolabuntur. (MATTH., V, 5.)

3. Et ego rogabo Patrem, et alium Paraclitum dabit vobis. (JOAN., XIV, 16.) Deus totius consolationis. (II Cor., 1, 3.)

leur bonheur ; d'où naîtra cette paix de la conscience *qui surpasse tout sentiment* (1).

Troisièmement. Mais quelle langue pourrait exprimer la manière dont le Seigneur consolera ses élus ? Il les consolera, non en leur pardonnant leurs fautes ou en apaisant leurs douleurs, mais en les délivrant pour toujours de ces deux sortes de maux, et en inspirant à tous les cœurs une joie qui se manifestera par un perpétuel concert de louange et d'action de grâces.

Quatrièmement. Au reste, la consolation sera éternelle et sans interruption, parce que tous *seront entrés dans la joie de leur Seigneur, que rien ne pourra leur enlever* (2). O vie bienheureuse, où la consolation durera autant que la vie, et la vie autant que le consolateur. Heureux celui qui pleure en cette vie mortelle, puisqu'on lui promet de si enivrantes consolations dans l'éternité ! — *Dieu de l'espérance, remplissez-moi de joie et de paix en fortifiant ma foi, afin que la pensée des récompenses à jamais durables me soutienne au milieu des épreuves et des souffrances de cette vie passagère* (3).

IV. — *Quatrième béatitude : Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés* (4).

Je considérerai, en quatrième lieu, que ceux qui ont faim et soif de la justice ne seront rassasiés

1. Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. (*Philip.*, IV, 7.)

2. Gaudium vestrum nemo tollet a vobis. (*JOAN.*, XVI, 22, — *MATTH.*, XXV, 21. — *IS.*, LI, 3. — *TOR.*, XIII, 22.)

3. Deus autem spei repleat vos omni gaudio, et pace in credendo : ut abundetis in spe et virtute Spiritus sancti. (*Rom.*, XV, 13.)

4. Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam : quoniam ipsi saturabuntur. (*MATTH.*, V, 6.)

que dans le ciel, parce qu'au ciel seulement ils seront remplis de tous les biens que l'homme peut raisonnablement désirer. Sur la terre, on est perpétuellement exposé à la faim et à la soif. Car les uns recherchent avec cupidité les plaisirs des sens ; d'autres sont avides de richesses, d'honneurs et de dignités ; d'autres, passionnés pour les sciences, travaillent vainement à satisfaire leur curiosité ; d'autres, plus sages, s'efforcent d'acquérir les vertus et de mériter les grâces célestes. Or aucun d'eux ne peut parvenir à se rassasier en cette vie. Car les biens temporels sont impuissants à contenter nos désirs ; quant aux biens spirituels, ils ne se donnent jamais qu'avec mesure ; de sorte que l'on désire toujours en posséder davantage, suivant ces paroles de la divine Sagesse : *Ceux qui me mangent auront encore faim , et ceux qui me boivent, auront encore soif* (1).

Dans le ciel, au contraire, l'âme sera entièrement satisfaite (2). En voyant Dieu, elle se sentira si grande et si riche, qu'elle dédaignera, comme méprisables et de nulle valeur, les richesses et les grandeurs du monde. Le désir de savoir sera satisfait, parce que celui qui voit Dieu ne peut rien ignorer de ce qu'il souhaite de connaître. Le désir de croître en vertu sera également satisfait, parce que la gloire est la consommation de toutes les vertus. Enfin, ce rassasiement durera autant que l'éternité ; et, bien loin de causer aucun dégoût, le ciel paraîtra toujours aussi nouveau qu'au moment où l'on y est entré. Ainsi s'accomplira ce que saint Jean dit des élus : *Ils n'auront plus ni faim ni soif ; ils ne*

1. Qui edunt me, adhuc esurient : et qui bibunt me, adhuc sitient. (*Eccli.*, XXIV, 29.)

2. Satiabor, cum apparuerit gloria tua. (*Ps.* XVI, 15.)

souffriront plus du soleil et de la chaleur, parce que l'Agneau les conduira aux sources d'eau vive, et que Dieu essuiera toutes leurs larmes (1). — O mon âme, aie faim et soif de la gloire, qui seule peut te rassasier pleinement ; aie faim et soif de la justice, qui seule peut te conduire à la gloire.

V. — *Cinquième béatitude : Bienheureux ceux qui sont miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde* (2).

Je considérerai, en cinquième lieu, que la gloire est la plénitude de cette miséricorde si abondante que le Sauveur promet d'exercer envers *les miséricordieux*. Il faut se rappeler ici que dans ce vaste univers, il y a trois sortes de demeures pour trois sortes de personnes : l'enfer, le ciel et la terre. La terre est comparée par saint Paul à *une maison où il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et d'argile ; les uns sont des vases d'honneur, et les autres d'ignominie* (3). Ceux-ci sont *des vases de colère* que Dieu brisera dans sa fureur, en punition de leur dureté ; ceux-là sont *des vases de miséricorde*, que le même Dieu conserve pour sa gloire, prix des bonnes œuvres qu'ils auront faites avec le secours de la grâce (4). La terre, placée entre le ciel et l'enfer, prépare donc des habitants pour

1. Non esurient, neque sitient amplius, nec cadet super illos sol, neque ullus æstus : quoniam Agnus, qui in medio throni est, reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum, et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. (*Apoc.*, VII, 17.)

2. Beati misericordes : quoniam ipsi misericordiam consequentur. (*MATTH.*, V, 7.)

3. In magna autem domo, non solum sunt vasa aurea et argentea, sed et lignea et fictilia : et quædam quidem in honorem, quædam autem in contumeliam. (*II Tim.*, II, 20.)

4. Quod si Deus volens ostendere iram et notam facere potentiam suam, sustinuit in multa patientia vasa iræ, apta in interitum, ut ostenderet divitias gloriæ suæ in vasa misericordie, quæ præparavit in gloriam. (*Rom.*, IX, 22, 23.)

l'une et l'autre de ces deux demeures. L'enfer est le lieu réservé aux vases de colère, où Dieu se venge de ses ennemis, en déployant toute la rigueur dont sa justice les a menacés. Le ciel est le lieu réservé aux vases de miséricorde, où Dieu manifeste son infinie bonté en récompensant de la gloire suprême les œuvres dont sa grâce a été le principe.

Le ciel peut donc se comparer à un palais rempli de vases précieux d'or et d'argent où l'on ne trouve aucun vase de bois ou d'argile, qu'un choc puisse briser, que le feu puisse consumer. Tous les habitants du ciel sont des vases d'honneur et de gloire ; aucun n'est vase de mépris et d'ignominie. Tous sont encore des *vases de miséricorde*, parce que Dieu, qui les a choisis de toute éternité, *les environne de sa miséricorde et de ses grâces, remplit leurs désirs en les comblant de biens, et renouvelle leur jeunesse comme celle de l'aigle*, sans que le temps puisse désormais la flétrir (1). Si donc la gloire des saints est une *couronne de justice* (2), elle est bien plus encore une couronne de miséricorde, parce qu'elle est moins le fruit des efforts de l'homme que l'œuvre de la grâce. Aussi JÉSUS-CHRIST la promet-il à ceux qui auront été des *vases de miséricorde*, c'est-à-dire *miséricordieux*. — O mon âme, puisque tu vis entre le ciel et l'enfer, efforce-toi d'être un vase d'argent par la pureté de ta conscience, et un vase d'or par la charité. Purifie-toi de tes fautes, éteins en toi le feu des passions, et tu deviendras un vase de sanctification, où Dieu déposera les trésors de sa grâce, et à l'heure qu'il a déterminée, ceux de sa gloire.

1. Qui coronat te in misericordia et miserationibus. Qui replet in bonis desiderium tuum ; renovabitur ut aquilæ juvenus tua. (*Ps.* CII, 4, 5.)

2. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ. (*Tim.*, IV, 8.)

Nota. — On peut se rappeler ici ce qui a été dit plus haut dans les Méditations sur la charité et sur la miséricorde de Dieu.

IV. — *Sixième béatitude : Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.*

Je considérerai, en sixième lieu, que la gloire est *la claire vision de Dieu promise aux cœurs purs*, et dans laquelle consiste l'essence de la béatitude (1). Car, comme un prince, lorsqu'il marie sa fille, la dote conformément à sa qualité, et comme l'époux, le jour de ses noces, fait à son épouse de riches présents ; ainsi le Père éternel fait trois dons inestimables aux épouses de son Fils, lorsqu'il les reçoit dans le ciel, où ce mariage divin doit se consommer. Ces trois dons les rendent en même temps très heureuses et très agréables à leur époux, et ils répondent aux trois vertus théologiques qu'elles ont pratiquées avec ferveur sur la terre.

Premièrement. La récompense de leur foi, est la lumière de gloire, qui leur découvre tous les mystères qu'elles ont crus ici-bas, sans qu'un seul leur reste caché. C'est de cette lumière admirable que parlait David, lorsqu'il disait : *Dans votre lumière.* Et ailleurs : *Ils marcheront à la lumière de votre visage et ils loueront votre nom tout le jour, parce que vous êtes le principe de leur sainteté et de leur gloire* (2) ! Oh ! que cette

1. Beati mundo corde : quoniam ipsi Deum videbunt. (MATTH., v, 8. S. THOM., Supplem. quæst. 95, art. 5.)

2. In lumine tuo videbimus lumen. — In lumine vultus tui ambulabunt, et in nomine tuo exultabunt tota die : et in justitia tua exaltabuntur. Quoniam gloria virtutis eorum tu es. (Ps. XXXV, 10. — Ps. LXXXVIII, 16.)

lumière est douce, et qu'il est agréable à l'œil de voir le soleil (1) ! — O Soleil de justice, pénétrez mon âme de vos rayons, afin que je puisse vous voir sans aucun nuage dans la splendeur de votre gloire.

Secondement. La récompense de leur espérance est la compréhension, c'est-à-dire l'éternelle et entière possession de ce qu'elles ont espéré et désiré dans les jours de leur pèlerinage. Elles possèdent leur Dieu, elles l'embrassent comme leur père, leur époux, leur fin dernière, leur souverain bien, et elles se réjouissent de l'impossibilité où elles sont de le perdre jamais. Elles ont si bien couru, qu'elles ont atteint le but vers lequel elles tendaient. Aussi répètent-elles à chaque instant ce qu'elles ont dit au premier moment où les portes du ciel se sont ouvertes à leurs regards : *J'ai trouvé celui qu'aime mon âme, je le tiens, et je ne le laisserai pas s'éloigner* (2).

Troisièmement. La récompense de leur charité est la jouissance ou l'amour du bien suprême qui leur est présent, et dont elles jouissent avec un bonheur ineffable, en se voyant unies pour toujours à celui qu'elles aiment et dont elles sont aimées. *Mon bien-aimé, disent-elles avec un sentiment inexprimable, est à moi, et moi je suis à lui* (3). — O mon âme, aime la pureté de cœur, et pratique avec ferveur les trois vertus qui obtiennent de Dieu ces trois glorieuses récompenses. O Père des lumières, communiquez-moi la lumière de votre gloire, afin que je voie ce que j'aurai cru par la lumière de la foi. O Verbe divin, époux des âmes, donnez-vous tout

1. Dulce lumen, et delectabile est oculis videre solem. (*Eccl.*, XI, 7.)

2. Inveni quem diligit anima mea : tenui eum, nec dimittam. (*Cant.*, III, 4.)

3. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia. (*Cant.*, II, 16.)

entier à moi, afin que je possède un jour avec pleine assurance ce qui aura fait l'objet de mes désirs et de mes espérances. Esprit-Saint, montrez-moi votre bonté, qui me rende digne de jouir éternellement de ce que j'aurai aimé par la charité.

VII. — *Septième béatitude: Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu* (1).

Je considérerai, en dernier lieu, que la gloire est l'adoption parfaite des enfants de Dieu promise aux pacifiques. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST fut reconnu solennellement pour vrai Fils de Dieu en deux circonstances : à son baptême (2) et à sa transfiguration (3). Dans l'une et dans l'autre, le Saint-Esprit descendit sur lui, la première fois en forme de colombe, la seconde fois sous la forme d'une nuée lumineuse, et l'on entendit la voix du Père qui disait: *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances* (4). On peut dire de la même manière qu'il y a deux temps où Dieu reconnaît les justes pour ses enfants adoptifs.

Le premier est celui de la vie présente, dans lequel il les appelle à son service, les justifie par les sacrements, et les comble de grâces qui nous font apprécier la dignité d'un enfant de Dieu, ainsi qu'il a été dit, dans la Méditation citée tout à l'heure, du baptême de JÉSUS-CHRIST. Mais cette adoption est imparfaite, parce que nous sommes exposés à la perdre par notre faute. Aussi les hommes les plus saints, comme les apôtres, qui *avaient reçu les prémices de l'Esprit, gémiss-*

1. Beati pacifici : quoniam filii Dei vocabuntur. (MATTH., V, 9.)

2. Part. III, Médit. III.

3. Part. III, Médit. XXI, XXII.

4. Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui. (MATTH., III, 17. — Luc., IX, 35.)

saient-ils en eux-mêmes attendant l'adoption des enfants de Dieu (1), c'est-à-dire une adoption plus parfaite, complément de la première, et représentée par la transfiguration du Sauveur.

Cette dernière adoption est communiquée à l'âme le jour où elle entre dans la gloire et prend possession de l'héritage dû aux enfants à titre de justice, non seulement pour elle, mais aussi pour son corps, lorsqu'il ressuscitera glorieux à la fin du monde. C'est alors que Dieu fera voir combien est grande la dignité de ceux qui ont l'honneur de l'avoir pour père. *Dès à présent, écrit saint Jean, nous sommes les enfants de Dieu, mais on ne voit pas encore ce que nous serons un jour. Nous savons que lorsque Dieu se montrera à nous, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est* (2).

O Père très aimant, je vous rends grâces en pensant au magnifique héritage que vous réservez à vos enfants. Il est vrai que vous les humiliez et les traitez avec une sorte de rigueur en cette vie, parce que vous avez coutume de châtier ceux que vous aimez davantage (3); mais vous les relevez ensuite, lorsque vous les faites héritiers de votre royaume. Oh ! que ne suis-je assez détaché de tous les biens visibles pour ne me glorifier que dans l'espérance de cette adoption divine, afin que, vivant sur la terre comme le digne fils du meilleur des pères, je mérite de participer au bonheur et à la gloire de ses enfants dans le ciel !

1. Sed et nos ipsi primitias Spiritus habentes, et ipsi intra nos gemimus, adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri. (*Rom.*, VIII, 23.)

2. Charissimi, nunc filii Dei sumus : et nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est. (*JOAN.*, III, 2.)

3. Quem enim diligit Dominus, corripit ; et quasi pater in filio complacet sibi. (*Prov.*, III, 12. — *Hebr.*, XII, 6.)

MÉDITATION LIV.

COMMENT LA GLOIRE DU CIEL RENFERME LES SEPT RÉCOMPENSES QUE JÉSUS-CHRIST PROMET DANS L'APOCALYPSE A CEUX QUI SERONT VAINQUEURS.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dans l'Apocalypse, nous montre la grandeur de la gloire en énumérant sept espèces de récompenses qu'il promet à ceux qui sont victorieux, c'est-à-dire à ceux qui domptent le démon, la chair et le monde; qui triomphent des tyrans; qui se surmontent eux-mêmes; qui persistent jusqu'à la mort à vaincre leur volonté propre, et à mortifier leurs passions déréglées. Il est remarquable que les récompenses sont en rapport avec les travaux, et que les couronnes sont conformes aux victoires, comme on le verra dans les points suivants.

I. — *Première récompense.*

Je considérerai, en premier lieu, que la gloire du paradis renferme la récompense que Notre-Seigneur promet à ceux qui auront persévéré dans leur première ferveur, ou y seront revenus par la pénitence. *Si quelqu'un, dit-il, est victorieux, je lui donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de mon Dieu* (1). Examinons ce qu'il faut entendre par cet arbre de vie; dans quel paradis il se trouve; qu'est-ce que manger

1. Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in Paradiso Dei mei.
(Apoc., II, 7.)

du fruit de cet arbre ; quels sont ceux à qui on en donne à manger.

Premièrement. L'arbre de vie, c'est Dieu même avec toutes ses perfections. Les fruits de cet arbre, ce sont les œuvres de Dieu. Les unes sont intérieures et s'opèrent au-dedans de lui-même, comme la génération du Verbe éternel par voie de connaissance, et la production du Saint-Esprit par voie d'amour ; les autres sont extérieures, comme la création et le gouvernement du monde, la sanctification et la glorification des élus. Dieu est appelé *arbre de vie*, parce qu'il vit toujours en lui-même d'une vie infinie, et parce qu'il est *la source de la vie* naturelle, de la vie de la grâce, et de la vie glorieuse dans le ciel (1). — O Trinité adorable, je me réjouis de ce que vous êtes l'arbre d'où procèdent ces trois sortes de vies si précieuses. Conservez-moi, si vous le jugez convenable, la vie naturelle ; augmentez en moi la vie de la grâce, et donnez-moi un jour la vie de la gloire.

Secondement. Le paradis dans lequel est cet arbre, c'est le ciel, c'est là que les élus participent aux délices que Dieu goûte en lui-même ; là qu'ils mangent du fruit de l'arbre, en voyant Dieu face à face, et en contemplant l'humanité sainte du Sauveur du monde : *en quoi consiste la vie éternelle* (2). Or telle est la vertu de ce fruit, que ceux qui en mangent sont changés en arbres de vie, par la ressemblance qu'ils acquièrent avec Dieu. De là vient que saint Jean, dans l'Apocalypse, compare les bienheureux à *des arbres de vie, plantés*

1. Quoniam apud te est fons vitæ. (Ps. XXXV, 10.)

2. Hæc est autem vita æterna : Ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti JESUM CHRISTUM. (JOAN., XVII, 3.)

sur les bords du fleuve qui arrose la Jérusalem céleste⁽¹⁾; et il ajoute qu'ils portent douze fruits par année, figure des sentiments délicieux qui se renouvellent sans cesse dans l'âme glorifiée. Tout ceci n'est qu'un rayon du bonheur que le Fils de Dieu promet à ceux qui remportent la victoire, et qu'il ne leur donne que lorsqu'ils l'ont remportée. Ainsi, ô mon âme, écoute le conseil de la Sagesse incarnée : si tu as perdu ta première charité, applique-toi à la recouvrer et à vaincre la tiédeur ; efforce-toi d'être comme un arbre toujours vert, planté le long du fleuve, et arrosé des eaux salutaires de la grâce, afin que tu vives de tes fruits, dans les siècles des siècles.

II. — Deuxième récompense.

Je considérerai, en second lieu, que la gloire des bienheureux contient la récompense promise par JÉSUS-CHRIST à celui qui, au milieu des tentations et des persécutions, *lui demeura fidèle jusqu'à la mort*. Il lui donne l'assurance qu'il obtiendra la couronne de vie, et qu'il n'aura rien à craindre de la seconde mort⁽²⁾. Sur quoi il est utile de faire quelques réflexions.

Premièrement. Ceux qui, sur la terre, se laissent vaincre par le démon et par ses ministres, jusqu'à tomber dans le péché par crainte ou par faiblesse, ceux-là peuvent bien échapper pour un temps à la première mort, qui est la mort naturelle ; mais, de la mort du péché, ils tomberont dans la mort éternelle

1. Et erit tanquam lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum. (Ps. 1, 3.)

2. Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis : Qui vicerit, non lædetur a morte secunda. (Apoc., II, 10, 11.)

de l'enfer. Ainsi, loin de cueillir les fruits de l'arbre de vie qui est dans le paradis de délices, ils seront précipités dans le redoutable abîme, où ils mangeront, si l'on peut parler ainsi, des fruits de l'arbre de mort, c'est-à-dire le feu et le soufre, les vers et les serpents, les pleurs et les grincements de dents ; et où ils boiront jusqu'à la lie le calice amer de la colère de Dieu.

Secondement. Il en est tout au contraire des vainqueurs. Il est vrai qu'ils n'échappent pas à la mort du corps, et qu'ils succombent dans le combat comme les martyrs ; mais aucun d'eux n'est victime de la mort du péché, parce que Dieu les en préserve et leur met sur la tête *la couronne de vie*, couronne d'immortalité et de gloire qui ne se flétrit jamais. De là vient que la mort du corps, appelée la première mort, n'est pas pour eux un mal, mais un bien dont ils se réjouissent, parce qu'ils la considèrent comme un passage à la véritable vie. Ils ont présentes à la mémoire ces paroles du Sage : *Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et les coups de la mort ne les atteindront pas* (1).

Troisièmement. Enfin, au jour du jugement, Dieu les délivrera aussi de la mort du corps. Tandis que les vaincus ressusciteront à une vie justement nommée la seconde mort, et qu'ils se verront précipités *dans l'étang éternel de feu et de soufre* (2), les vainqueurs ressusciteront à une vie glorieuse, et la seconde mort n'aura aucun empire sur eux (3), parce que leur corps sera non seulement immortel, mais impassible, resplendissant de gloire, et plongé dans de perpétuelles

1. Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. (*Sap.*, III, I.)

2. In stagnum ignis et sulphuris. (*Apoc.*, XX, 9.)

3. In his secunda mors non habet potestatem. (*Apoc.*, XX, 6.)

délices. — O mon Sauveur, ouvrez les yeux de mon âme pour que j'entende *ce que votre divin Esprit dit aux Églises* (1). Aidez-moi à combattre les ennemis de mon salut et de votre gloire ; et s'il faut que mon corps périsse dans le combat, que mon âme victorieuse ne meure pas, et qu'elle n'encoure pas la mort éternelle. Accordez-moi de persévérer fidèlement dans votre service jusqu'à la mort, afin que je reçoive alors de vos mains *la couronne de la véritable vie*, objet unique de tous mes désirs (2).

III. — Troisième récompense.

Je considérerai ici que la gloire est la troisième récompense promise par JÉSUS-CHRIST à ceux qui s'opposent à mes ennemis, et refusent d'avoir aucun commerce avec eux. *Je donnerai au vainqueur*, dit-il, *la manne cachée, et de plus une pierre blanche sur laquelle sera écrit un nom nouveau, inconnu à tout autre qu'à celui qui le reçoit* (3). Quelle est cette manne ? Quelle est cette pierre ? Quel est ce nom nouveau, et quel est celui qui le reçoit et le connaît ?

Premièrement. Cette manne n'est que la douceur infinie de la Divinité que les bienheureux savourent dans la gloire, et qui semblable à la manne du désert, renferme éminemment et sans mélange d'imperfection, tout ce qu'il y a d'agréable dans la possession des richesses et des honneurs, dans la fréquentation des

1. Qui habet aures, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis. (*Apoc.*, II, 7.)

2. Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. (*JAC.*, I, 12.)

3. Vincenti dabo manna absconditum, et dabo illi calculum candidum : et in calculo nomen scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit. (*Apoc.*, II, 17.)

amis, dans l'usage des objets créés, et même dans la satisfaction des sens. Si Dieu appelle cette nourriture céleste une manne *cachée*, c'est qu'elle est inconnue aux hommes sur la terre, et servie seulement aux justes dans le ciel, qui toutefois en ont quelque avant-goût ici-bas. Ces mystérieuses délices forçaient le Roi-prophète à s'écrier : *Qu'elle est grande, Seigneur, la douceur que vous réservez à ceux qui vous craignent* (1) ! Elle est grande, à cause de la variété des faveurs qu'elle renferme, grande à cause de l'excellence de chacune de ces faveurs. Oh ! que la sagesse de Dieu est douce à celui qui la connaît ! Que sa bonté est douce pour celui qui l'aime ! Tout ce que notre volonté peut désirer de consolation et de douceur est incomparablement au-dessous de ce qui nous est préparé dans la gloire.

Secondement. La pierre blanche que le Sauveur donne aux saints est le témoignage intérieur ou l'assurance très certaine qu'ils sont du nombre des élus, qu'ils n'ont pas à redouter d'être réprouvés et exclus de la gloire, et que jamais on ne leur donnera la pierre noire, qui est le signe de l'éternelle réprobation. Cette pierre est blanche, parce que ceux qui la reçoivent *ont lavé et blanchi leur robe dans le sang de l'Agneau* (2). Du reste, le Seigneur ne sépare point de la manne cette pierre précieuse ; elle est nécessaire pour réjouir les convives, et elle est un gage de la perpétuité du céleste festin. Si le juste, dans ce monde, éprouve tant de joie lorsque le Saint-Esprit lui rend témoignage que son nom est inscrit au livre de vie, quelle joie

1. *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te. (Ps. XXX, 20.)*

2. *Illi sunt, qui venerunt de tribulatione magna, et laverunt stolas suas, et dealbaverunt eas in sanguine Agni. (Apoc., VII, 14.)*

n'aura-t-il pas en l'autre, lorsqu'il se verra hors de tout danger de périr, et qu'il aura une garantie indubitable de son bonheur éternel ! C'est au jour du jugement que le Fils de Dieu donnera cette pierre blanche aux élus qui seront sortis victorieux du combat.. Car c'est alors que, pour couronner leurs mérites, il leur dira : *Venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde* (1). Quant aux réprouvés qui se seront laissé vaincre, ils recevront la pierre noire, marque de leur condamnation. — O mon âme, examine sérieusement quelle est ta conduite ; souviens-toi qu'à l'heure de la mort tu seras jugée définitivement, et jugée par une seule voix, puisque tu n'auras qu'un seul juge. Si tes œuvres sont mauvaises, il ne pourra te donner que la pierre noire, signe terrible de ta réprobation ; si, au contraire, elles sont bonnes, il te présentera la pierre blanche, signe consolant de ton salut.

Troisièmement. Le nom inscrit sur la pierre blanche est le nom d'enfant de Dieu et d'héritier de son royaume ; *car l'Esprit-Saint rendra intérieurement témoignage aux élus qu'ils sont les fils de Dieu, ses héritiers, et les cohéritiers de JÉSUS-CHRIST* (2). Ce nom est appelé nouveau, parce que les élus sont de nouveau appelés à l'adoption divine et à l'héritage de la gloire : prérogatives dont la possession leur paraîtra éternellement nouvelle, et ne peut être appréciée comme elle le mérite que par les âmes qui l'ont obtenue. Heureux

1. Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. (MATTH., XXV, 34.)

2. Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei. Si autem filii, et hæredes : hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. (Rom., VIII, 16, 17.)

donc ceux qui ont vaincu le péché, puisqu'ils recueillent un tel fruit de leur victoire ! Oh ! que la manne dont ils se nourrissent leur cause de joie ! Qu'ils s'estiment riches quand ils jettent les yeux sur cette pierre blanche, marque de leur prédestination ! Quelle gloire, quel honneur attaché au nom nouveau d'enfants de Dieu ! Les réprouvés eux-mêmes, qui ne feront qu'entrevoir, au jour du jugement, un sort si digne d'envie, s'écrieront : *Insensés ! nous estimions leur vie une folie, et leur fin un opprobre ; et les voilà comptés parmi les fils de Dieu, et leur sort est avec les saints* (1). — O glorieux saints, à qui est échue la pierre blanche qui ne se donne qu'aux élus, obtenez-moi du Père éternel, dont vous êtes les enfants et les héritiers, obtenez-moi, je vous en conjure, la grâce de vivre si saintement sur la terre, que je partage votre sort dans le ciel.

IV. — *Quatrième récompense.*

Je considérerai que les bienheureux jouissent dans le ciel de la quatrième récompense que Notre-Seigneur promet *aux vainqueurs qui gardent ses œuvres, c'est-à-dire ses préceptes jusqu'à la fin, et font les mêmes œuvres que lui.* Je leur soumettrai, dit-il, les nations, comme mon Père me les a soumises; ils les *gouverneront avec une verge de fer, et ils les briseront comme un vase d'argile, et je leur donnerai l'étoile du matin* (2). Il y a deux réflexions à faire sur ce sujet.

1. Nos insensati, vitam illorum aestimabamus insaniam, et finem illorum sine honore : ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. (*Sap.*, V, 4, 5.)

2. Qui vicerit, et custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes, et reget eas in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringentur, sicut et ego accepi a Patre meo : et dabo illi stellam matutinam. (*Apoc.*, II, 26-28.)

Premièrement. J'admirerai à quel degré d'honneur le Fils de Dieu élève les justes qui ont été opprimés par les pécheurs. Les rôles sont changés. En effet, les élus exercent la puissance et l'autorité sur ceux dont ils auront subi la tyrannie, même sur les princes et les rois. Ils les tiennent sous leurs pieds; ils se réjouissent de la justice sévère qui les châtie avec une verge de fer, et les brise comme des vases d'argile de nulle valeur. *Les saints, dit David, se réjouiront dans la gloire ; ils triompheront dans le lieu de leur repos. Les louanges de Dieu seront en leur bouche ; et ils auront dans leurs mains des glaives à deux tranchants, pour se venger des nations, pour châtier les peuples, pour exécuter l'arrêt que Dieu a prononcé contre eux. Cette gloire sera commune à tous les saints* (1). Oh ! gloire solide et véritable ! *Mon Dieu, que vos amis sont honorés, et que leur empire est puissamment affermi* (2). Parce qu'ils ont vécu soumis à votre autorité, vous les investissez de la puissance que vous avez reçue de votre Père. Je vous rends grâces de l'honneur que vous leur faites ; accordez-moi de les imiter dans cette vie, afin que je mérite d'avoir part à leur gloire dans votre royaume.

Secondement. L'étoile du matin, c'est JÉSUS-CHRIST, Dieu et homme. Lui-même se donne ce nom, pour deux raisons. En tant que Dieu, *il a été engendré de son Père, comme son éternelle splendeur, avant l'aurore* (3);

1. Exultabunt sancti in gloria : lætabuntur in cubilibus suis. Exaltationes Dei in gutture eorum : et gladii ancipites in manibus eorum : ad faciendam vindictam in nationibus, increpationes in populis. Ad alligandos reges eorum in compedibus : et nobiles eorum in manicis ferreis. Ut faciant in eis judicium conscriptum : gloria hæc est omnibus sanctis ejus. (Ps. CXLIX, 5-9.)

2. Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus : nimis confortatus est principatus eorum. (Ps. CXXXVIII, 17.)

3. Ex utero ante luciferum genui te. (Ps. CIX, 3.)

en tant qu'homme, il est né en ce monde, et plus tard il est ressuscité, comme le premier et le modèle de ceux qui, en prenant une nouvelle vie, doivent sortir des ténèbres et de l'ombre de la mort. JÉSUS donne cette étoile à ceux qui sont vainqueurs et qui imitent ses œuvres, afin qu'un jour ils le voient, qu'ils se réjouissent en le voyant, et qu'ils deviennent des étoiles semblables à lui, en ressuscitant avec des corps glorieux et resplendissants comme le sien. — O mon aimable JÉSUS, qui parûtes en votre naissance comme l'étoile du matin, pour dissiper les ténèbres de l'ignorance, et nous délivrer des tristesses amères du péché ; faites que je sois une étoile dans votre Église militante, et qu'après y avoir répandu l'éclat d'une vie sainte et d'une doctrine pure, je sois pendant l'éternité un astre brillant de l'Église triomphante.

V. — *Cinquième récompense.*

Je considérerai que la gloire est la cinquième récompense promise par Notre-Seigneur à ceux qui n'auront point souillé leur robe, et dont les œuvres seront trouvées pleines devant Dieu. *Celui, dit-il, qui aura vaincu, sera revêtu de blanc, et je n'effacerai point son nom du livre de vie, et confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges* (1). Ces paroles renferment trois prérogatives que le Sauveur promet aux vainqueurs.

Premièrement. Il les revêtira de robes blanches, c'est-à-dire qu'il purifiera leurs âmes ; qu'il les parera de sa grâce et de tous les ornements de sa gloire ; qu'il les

1. Qui vicerit, sic vestiatur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libro vitæ, et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram angelis ejus. (*Apoc.*, III, 5.)

comblera de joie, et d'une joie éternelle ; qu'il revêtira leurs corps de la robe d'immortalité, et qu'il les environnera d'une lumière plus éclatante que celle du soleil. — O mon Sauveur, je vous bénis de la parure de gloire que vous préparez dans le ciel à ceux qui sur la terre auront conservé sans tache le vêtement de l'innocence. Ornez mon âme de grâce, je vous en conjure, afin qu'au sortir de son corps, vous la receviez dans votre gloire.

Secondement. Le Sauveur du monde n'effacera point du livre de vie les noms des vainqueurs, ce qui signifie qu'ils auront l'assurance d'être toujours avec lui dans la gloire. Comme avant tous les siècles il a eu leurs noms gravés dans sa mémoire et dans son cœur, il les y conservera de même durant toute l'éternité. Ils seront donc certains de n'être jamais précipités *dans l'étang de feu*, comme les méchants, dont le nom n'est pas écrit dans ce livre divin (1).

Troisièmement. JÉSUS-CHRIST les louera devant son Père et devant ses Anges ; il se fera un bonheur de les avoir en sa compagnie, et afin qu'ils soient honorés de tous, il publiera hautement les œuvres qu'ils auront faites pour son service. Mais leurs mérites seront proclamés plus solennellement encore au jour du jugement dernier, en présence de tous les hommes, et des méchants eux-mêmes, qui seront en proie à la confusion, et reconnaîtront de quels honneurs le Seigneur récompense, selon sa promesse, ceux qui le servent avec fidélité. — Dieu éternel, *qui ne dédaignez pas d'être appelé le Dieu d'Abraham et des autres justes qui sont*

1. Et qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis. (*Apoc.*, XX, 15.)

sur la terre comme des voyageurs, parce que vous leur préparez une cité permanente dans le ciel (1), je vous rends grâces de l'honneur que vous leur faites, et je vous supplie de me recevoir au nombre de vos serviteurs, afin que je ne sois pas à jamais exclu de votre royaume.

VI. — *Sixième récompense.*

Je considérerai que les élus recevront dans la gloire la sixième récompense que JÉSUS promet à ceux qui feront profiter soigneusement les talents qu'il leur a confiés. Voici en quels termes il leur parle : *Quiconque sera victorieux, je le placerai comme une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus. J'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel, venant de mon Dieu, et mon nom nouveau (2).*

Premièrement. Je remarquerai que ceux qui combattent sur la terre les ennemis de JÉSUS-CHRIST, et qui, par la sainteté de leur vie et la pureté de leur doctrine, soutiennent, comme de fermes colonnes, la religion et la foi, seront dans le ciel des colonnes vivantes plus riches que celles du temple de Salomon, et l'un des plus beaux ornements du temple de la Jérusalem céleste. Ces colonnes demeureront fermes et inébranlables, sans jamais quitter la place où le souverain architecte les aura posées, et sans être en danger de la perdre. On voit par là l'avantage des bienheureux sur

1. Ideo confunditur Deus vocari Deus eorum : paravit enim illis civitatem. (*Hebr.*, XI, 16.)

2. Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, et foras non egredietur amplius : et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei, novae Jerusalem, quae descendit de caelo a Deo meo, et nomen meum novum. (*Apoc.*, III, 12.)

les justes qui soutiennent ici-bas l'Église, et qui en sont les colonnes, mais des colonnes de terre, fragiles, chancelantes et sujettes à se renverser et à se briser. C'est pour cette raison que le Sauveur leur dit : *Conservez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne vous enlève votre couronne* (1). — O mon divin Rédempteur, qui êtes la colonne de l'Église militante et de l'Église triomphante, *qui avez bâti votre maison sur sept colonnes très fermes et très solides* (2), faites-moi la grâce de persévérer si constamment dans votre service, que je mérite d'être une des colonnes de votre saint temple.

Secondement. Je remarquerai ensuite que Notre-Seigneur, pour honorer plus dignement encore ces mystérieuses colonnes, promet qu'il y gravera trois noms : le nom de Dieu le nom de la nouvelle Jérusalem et son nom nouveau, qui est celui de JÉSUS. Il nous fait comprendre par là que les justes appartiennent à Dieu, comme les ouvrages de ses mains dont il se glorifie ; qu'ils sont les seuls sujets de la céleste Jérusalem, jouissant de la vision de paix, que son nom signifie ; et qu'enfin il n'y a qu'eux qui portent le nom de JÉSUS écrit sur le front, parce qu'eux seuls ont su profiter du bienfait commun de la Rédemption. Oh ! que ces colonnes seront belles avec les trois noms glorieux dont elles porteront l'empreinte ! — O mon Dieu, gravez votre saint nom dans mon cœur, et ne permettez pas que je l'efface jamais par le péché. O doux JÉSUS, imprimez le vôtre dans toutes les puissances de mon âme, pour que je me rappelle sans cesse que vous m'avez racheté au prix de votre sang. Bien-

1. Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam. (*Apoc.*, III, II.)

2. Sapientia ædificat sibi domum, excidit columnas septem. (*Prov.*, IX, 1.)

heureuse Jérusalem, qui venez du ciel pour vous approcher de nous et vous découvrir à nos yeux, recevez-moi au nombre de vos habitants, maintenant par une amoureuse espérance, et plus tard par l'éternelle possession qui sera le terme de tous mes désirs.

VII. — *Septième récompense.*

Je considérerai, en dernier lieu, que la gloire est la septième récompense promise par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST à ceux qui vaincront la tiédeur. *Celui, dit-il, qui sera victorieux, ainsi que je l'ai été moi-même, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme je suis assis avec mon Père sur son trône* (1).

Premièrement. Je remarquerai que le Sauveur, dans ces paroles, mesure la grandeur des saints à la conformité que la gloire produira entre eux et lui-même. Quoique cette conformité n'aille pas jusqu'à l'égalité, Notre-Seigneur néanmoins, afin d'en donner une haute idée, se sert d'un langage qui exprime l'égalité. Il dit : J'accorderai au vainqueur d'être dans mon royaume, non debout, comme un serviteur, mais assis, dans une attitude majestueuse et tranquille, comme un prince de ma cour. Il sera assis, non loin de moi, mais auprès de moi, en ma présence et en ma compagnie ; il conversera avec moi familièrement, et entrera en participation de tous mes biens. Il sera assis, non dans un endroit quelconque, mais sur mon trône, sans que rien nous sépare ; de sorte qu'il recevra les honneurs que je reçois. Ainsi, je le ferai participer, autant qu'il en est capable, à la dignité même de Dieu, et il atteindra

1. Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo : sicut et ego vici, et sedi cum patre meo in throno ejus. (*Apoc.*, III, 21.)

le degré d'excellence auquel Lucifer prétendit vainement parvenir par des moyens coupables, lorsqu'il dit : *Je monterai par-dessus les cieux ; j'établirai mon trône au-dessus des astres ; je me reposerai près de l'aquilon, sur la montagne du testament. Je m'élèverai au-dessus des nues ; je serai semblable au Très-Haut* (1). — Dieu tout-puissant, je vous rends grâces du fond de mon âme, de ce que vous accordez aux hommes, qui surmontent l'orgueil, ce que vous avez refusé à Lucifer et à ses anges, qui se sont laissé vaincre par l'orgueil. *Vous tirez l'indigent de la poussière, et le pauvre du fumier, pour le faire asseoir avec les princes et le placer sur un trône de gloire* (2). En cette vie, il est debout, il veille, il travaille ; en l'autre, il sera assis dans un éternel repos. Il rampe maintenant dans la fange et dans la poussière ; et un jour il occupera un trône au plus haut des cieux. S'il se rend à présent semblable au Très-Haut par ses vertus, il lui sera semblable plus tard par les récompenses qu'il aura méritées. O Roi éternel, si dans cette vie mortelle vous honorez vos serviteurs jusqu'à leur dire : *Vous êtes des dieux, et les fils du Très-Haut* (3) ; combien plus les honorerez-vous dans le séjour de l'immortalité, où vous les traiterez comme *des dieux* ? Heureux ceux qui se consacrent à votre service, puisque vous les élevez à un si haut point de grandeur !

Secondement. Je remarquerai encore de quelle com-

1. Qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum, sedebo in monte testamenti, in lateribus Aquilonis. Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo. (Is., xvi, 13-14.)

2. Suscitavit de pulvere egenum, et de stercore elevavit pauperem : ut sedeat cum principibus, et solium gloriæ teneat. (I Reg., II, 8.)

3. Ego dixi : Dii estis, filii Excelsi omnes. (Ps. LXXXI, 6.)

paraison se sert le Fils de Dieu pour faire mieux comprendre la gloire des bienheureux. *Comme je me suis assis, dit-il, avec mon Père sur son trône, après avoir remporté la victoire ; ainsi seront-ils assis avec moi sur mon trône.* Ce qui signifie : J'ai souffert d'étranges persécutions de la part du démon et de ses ministres ; mais parce que je suis sorti victorieux de toutes les épreuves, mon Père m'a élevé au plus haut du ciel, et m'a placé à sa droite sur son trône (1). Je récompenserai de même ceux qui auront souffert et combattu pour ma cause ; je les honorerai, selon leurs mérites, comme mon Père m'a honoré ; je les placerai à ma droite et sur mon trône ; je leur donnerai la prééminence due à leurs services. Heureuses souffrances, qui obtiennent de si magnifiques récompenses ! Douce victoire, pénible à la chair, il est vrai, mais encourageante pour l'esprit, puisqu'elle sera suivie de la possession d'un trône. — O mon âme, combats vaillamment pour JÉSUS-CHRIST, jusqu'à ce que tu aies dompté ses ennemis et les tiens. Pourrais-tu reculer, lorsque ton Sauveur te promet que tu régneras éternellement avec lui sur le trône de sa gloire ?

I. CHRISTUS JESU, qui mortuus est, imo qui et resurrexit, qui est ad dexteram Dei. (*Rom.*, VIII, 34.)





CONCLUSION.

EN résumé, l'ensemble des Méditations dont se compose cet ouvrage, se rapporte à une seule vérité qui se divise en cinq points, tous bien capables de nous affectionner au service de Dieu. Cette vérité, c'est que les travaux de la vie présente n'ont aucune proportion, ni avec les peines de l'enfer, que nous avons méritées par nos péchés ; ni avec les joies du paradis, qui seront le prix de nos bonnes œuvres ; ni avec ce que le Sauveur a fait et souffert pour notre salut ; ni avec l'infinie majesté du Dieu que nous servons ; ni avec la multitude des bienfaits que nous avons reçus de lui jusqu'ici, et moins encore avec ceux que nous espérons recevoir dans l'éternité. L'espérance que nous avons d'obtenir de si grands biens a pour fondement la bonté de Dieu, qui nous les promet ; les mérites de Notre-Seigneur, qui nous les a achetés au prix de son sang ; le vif désir qu'il témoigne de nous les donner ; les moyens qu'il nous présente pour les acquérir ; la possession qu'il en a prise tant pour lui-même que pour ceux qui veulent s'attacher à lui, comme des membres vivants à leur chef.

Saint Paul comprend tous ces motifs de confiance dans ces paroles qu'il écrit aux fidèles d'Éphèse : *Dieu, qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés, et lorsque nous étions morts par le péché, nous a rendu la vie en JÉSUS-CHRIST par la grâce duquel vous êtes sauvés. Il nous a ressuscités avec lui et il nous a fait asseoir avec lui dans le ciel,*

pour faire eclater dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grâce, par la bonté qu'il nous a témoignée en considération de JÉSUS-CHRIST (1). — O Dieu, qui êtes infiniment riche en miséricorde, comment pourrons-nous reconnaître les innombrables bienfaits dont vous nous avez comblés, et les inestimables trésors de grâce que vous nous avez communiqués ? Vous nous avez aimés d'une charité immense ; lorsque nous étions morts par le péché, vous nous avez donné votre Fils bien-aimé pour rédempteur ; sa mort nous a rendus à la vie ; sa glorieuse résurrection nous donne l'assurance que nous ressusciterons avec lui, et que nous partagerons sa gloire. Enfin, vous l'appellez au ciel et le faites asseoir à votre droite, et par là vous nous promettez que nous serons assis avec lui sur son trône. Vous nous accordez toutes ces grâces par votre seule bonté ; non en vue de nos mérites, mais en vue des mérites de votre Fils qui est mort pour nous. Vous voulez par cette conduite nous faire sentir vos miséricordes, et nous découvrir en même temps les trésors de votre grâce, et la dignité du Rédempteur que vous nous avez donné.

Puisqu'il en est ainsi, ô mon Dieu, que les mêmes motifs qui vous ont déterminé à commencer l'œuvre de notre salut, vous portent à l'achever ; faites qu'un grand nombre de justes remplissent les sièges qui sont vides dans le ciel, et s'y occupent à chanter vos louan-

1. Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam charitatem suam, qua dilexit nos, et cum essemus mortui peccatis, convivicavit nos in Christo, cujus gratia estis salvati, et conresuscitavit, et consedere fecit in coelestibus in CHRISTO JESU : ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos in CHRISTO JESU. (*Ephes.*, II, 4-7.)

ges, celles de JÉSUS-CHRIST, votre Fils unique, et celles du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

FIN DE LA SIXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

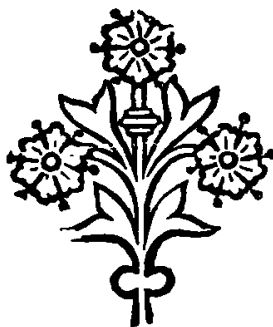


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIME VOLUME

	Page.
Méditations sur les Mystères de la Divinité, sur la Trinité et les perfections divines, sur es bienfaits soit naturels soit surnaturels qui procèdent de Dieu.	
INTRODUCTION. <i>Des sentiments fervents d'amour et de reconnaissance.</i>	I
MÉDITATION I. De l'existence de Dieu.	14
MÉDITATION II. De l'éternité de Dieu : comment il est seul celui qui est.	26
MÉDITATION III. De l'infinité et de l'incompréhensibilité de Dieu.	34
MÉDITATION IV. De l'unité de l'essence divine et de la trinité des Personnes.	45
MÉDITATION V. De l'infinie perfection de Dieu. ...	67
MÉDITATION VI. De la bonté souveraine et de la sainteté de Dieu.	79
MÉDITATION VII. De l'inclination naturelle qui porte Dieu à se communiquer à ses créatures, et spécialement aux hommes ; et des différentes manières dont il se communique à eux par d'innombrables bienfaits.	91
MÉDITATION VIII. Combien la bonté de Dieu est aimable et digne d'être souverainement aimée, soit pour elle-même, soit à raison des innombrables bienfaits et des délices infinies dont elle est la source.	99
MÉDITATION IX. De la charité infinie de Dieu.	111

	Page.
MÉDITATION X. De quatre excellentes propriétés de l'infinie charité de Dieu envers les hommes, et comment nous pouvons les imiter.	126
MÉDITATION XI. Combien Dieu désire être aimé des hommes. Du commandement qu'il leur a fait de l'aimer ; des moyens qu'il leur donne pour accomplir ce commandement, et des récompenses qu'il promet à ceux qui le gardent.	141
MÉDITATION XII. De la miséricorde infinie de Dieu.	152
MÉDITATION XIII. De la libéralité infinie de Dieu à l'égard des hommes.	173
MÉDITATION XIV. De l'immensité de Dieu ; de sa présence en tous lieux et en toutes choses.	182
MÉDITATION XV. De la science et de la sagesse infinies de Dieu.	197
MÉDITATION XVI. De la toute-puissance de Dieu. ...	215
MÉDITATION XVII. De la toute-puissance de Dieu dans la création du monde et de la grandeur de ce bienfait.	222
MÉDITATION XVIII. Des choses que Dieu créa au commencement des temps.	230
MÉDITATION XIX. Des choses que Dieu créa le premier jour.	242
MÉDITATION XX. Des choses que Dieu fit le second jour.	251
MÉDITATION XXI. Des choses que Dieu fit le troisième jour.	260
MÉDITATION XXII. Des choses que Dieu fit le quatrième jour	278
MÉDITATION XXIII. Des choses que Dieu fit le cinquième jour.	289
MÉDITATION XXIV. Des choses que Dieu fit le sixième jour.	298

	Page.
MÉDITATION XXV. De la création de l'homme au sixième jour.	305
MÉDITATION XXVI. Comment Dieu forma le corps de l'homme et comment il l'anima, et de quelle manière il forma celui d'Ève.	322
MÉDITATION XXVII. Dieu déclare que toutes les œuvres qu'il a faites pendant les six jours sont bonnes, et il sanctifie le septième.	336
MÉDITATION XXVIII. Du bienfait de la conservation du monde, et de la dépendance continuelle où toutes choses sont du Créateur, dans leur être et dans leur action.	347
MÉDITATIONS sur la providence de Dieu.	357
MÉDITATION XXIX. De la providence de Dieu à l'égard de ses créatures; en quoi consiste la Providence; biens innombrables dont elle est le principe.	358
MÉDITATION XXX. De la providence de Dieu dans le gouvernement du monde et des hommes.	367
MÉDITATION XXXI. De la providence de Dieu touchant la nourriture des animaux et l'entretien de l'homme.	377
MÉDITATION XXXII. De la providence que Dieu fait paraître dans les afflictions qu'il nous envoie et dans les désordres qu'il permet.	406
MÉDITATION XXXIII. De la providence que Dieu fait paraître à écouter nos prières et à les exaucer au temps marqué; excellence et grandeur de ce bienfait.	419
MÉDITATION XXXIV. Du soin que la divine Providence a de nous donner des anges pour nous garder; et des avantages renfermés dans ce bienfait.	433
MÉDITATION XXXV. De la providence de Dieu dans la rédemption du monde par l'Incarnation du Verbe.	451

	Page.
MÉDITATION XXXVI. De la providence de Dieu dans l'établissement de l'Église ; des moyens que nous y trouvons pour opérer notre salut et de l'excellence de ces bienfaits.	461
MÉDITATION XXXVII. De la vocation à l'Église et à la grâce de la justification.	469
MÉDITATION XXXVIII. De la providence de Dieu dans l'institution des sept sacrements, pour la justification et le salut de tous les hommes.	478
MÉDITATIONS sur le très saint Sacrement de l'autel.	486
MÉDITATION XXXIX. De la providence particulière de Dieu dans l'institution du très saint Sacrement qui est la principale nourriture de nos âmes.	487
MÉDITATION XL. Du sacrement de l'autel considéré comme abrégé et souvenir des grandeurs de Dieu et des merveilles qu'il a voulu opérer en faveur des hommes.	496
MÉDITATION XLI. Du sacrement de l'autel considéré comme souvenir de la passion de JÉSUS-CHRIST. ...	509
MÉDITATION XLII. Du sacrement de l'autel considéré comme principe de la grâce que l'on reçoit dans la communion ; et de l'union merveilleuse de l'âme avec JÉSUS-CHRIST.	518
MÉDITATION XLIII. Du sacrement de l'autel considéré comme signe et comme gage de la gloire que nous espérons.	534
MÉDITATION XLIV. De l'application des sens de l'âme au sacrement de l'autel.	545
MÉDITATION XLV. Pour la fête du très saint Sacrement. Avec quel esprit il faut assister aux processions de ce jour et pendant l'octave.	554

	Page.
MÉDITATION XLVI. De la providence paternelle de Dieu dans la répartition des états et des emplois différents de cette vie : comment elle donne à chacun ce qui lui est le plus avantageux pour son salut.	565
MÉDITATION XLVII. De la providence de Dieu dans l'institution de l'état religieux, dans la formation des divers ordres, et dans les vocations particulières. ...	573
MÉDITATION XLVIII. Des avantages inestimables de l'état religieux, et du bonheur de ceux qui y sont appelés.	583
MÉDITATION XLIX. De la providence très particulière de Dieu envers les prédestinés, en ce qui regarde la persévérance dans la grâce ; et du souverain bienfait de la prédestination.	596
MÉDITATION L. De l'humilité et de la résignation, qui nous méritent les soins particuliers de la Providence.	602
MÉDITATIONS sur la gloire éternelle, qui est le dernier et le plus grand des bienfaits de Dieu.	614
MÉDITATION LI. De l'état du séjour et de la société des bienheureux.	616
MÉDITATION LII. De la gloire essentielle de l'âme, du corps et de tous les sens.	627
MÉDITATION LIII. Comment la gloire éternelle renferme les récompenses qui sont attachées aux huit béatitudes.	638
MÉDITATION LIV. Comment la gloire du ciel renferme les sept récompenses que JÉSUS-CHRIST promet à ceux qui seront vainqueurs.	651
CONCLUSION.	667

TABLE DE MÉDITATIONS

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE.

PROPRE DU TEMPS.

PREMIÈRE SEMAINE DE L'AVENT.

DIMANCHE. — Du jugement général. (*Partie I, Méditation XIII.*)

LUNDI. — Résurrection des morts, venue du Juge, manifestation des consciences... (*Part. I, Médit. XIV.*)

MARDI. — Sentence en faveur des bons. (*Part. I, Médit. XV, 1.*)

MERCREDI. — Sentence portée contre les méchants. (*Part. I, Médit. XV, 2.*)

JEUDI. — De l'excellence infinie du Roi souverain, JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, qui invite tous les hommes à le suivre. (*Part. II, Médit. fondamentale.*)

VENDREDI. — Du décret de l'Incarnation. (*Part. II, Médit. I.*)

SAMEDI. — De la charité infinie de Dieu, qui éclate dans le mystère de l'incarnation ; sur ces paroles de saint Jean : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'Il lui a donné son Fils unique...* (*Part. II, Médit. II.*)

DEUXIÈME SEMAINE DE L'AVENT.

DIMANCHE. — Du glorieux martyr de saint Jean-Baptiste. (*Part. III, Médit. XVI.*)

LUNDI. — Du choix que Dieu fit de la sainte Vierge pour être la Mère du Verbe incarné, et des grâces dont il la favorisa au moment de sa Conception. (*Part. II, Médit. III.*)

MARDI. — De la vie de Notre-Dame jusqu'au temps de l'Incarnation. (*Part. II, Médit. iv.*)

MERCREDI. — Du temps que Dieu choisit pour accomplir le mystère de l'Incarnation. (*Part. II, Médit. v.*)

JEUDI. — De l'ambassade de l'archange Gabriel à Marie. (*Part. II, Médit. vi.*)

VENDREDI. — De la déclaration du mystère. (*Part. II, Médit. vii.*)

SAMEDI. — De la dernière réponse de la Vierge à l'archange Gabriel. (*Part. III, Médit. viii.*)

TROISIÈME SEMAINE DE L'AVENT.

DIMANCHE. — Députation des Juifs vers saint Jean-Baptiste. (*Part. III, Médit. ii.*)

LUNDI. — De l'accomplissement du mystère de l'Incarnation. (*Part. II, Médit. ix.*)

MARDI. — Des grâces de l'âme de JÉSUS-CHRIST, et de ses sentiments au moment de l'Incarnation. (*Part. II, Médit. x, 1.*)

MERCREDI. — Actes héroïques de l'âme de JÉSUS-CHRIST. (*Part. II, Médit. x, 2, 3, 4.*)

JEUDI. — Du voyage de la sainte Vierge chez sa cousine Élisabeth. (*Part. II, Médit. xi.*)

VENDREDI. — De ce qui se passa dans la visite que la sainte Vierge rendit à Élisabeth. (*Part. II, Médit. xii, 1, 2.*)

SAMEDI. — Sur le Cantique de la sainte Vierge. (*Part. II, Médit. xii, 3.*)

QUATRIÈME SEMAINE DE L'AVENT.

DIMANCHE. — De la vie et de la prédication de saint Jean-Baptiste. (*Part. III, Médit. i.*)

LUNDI. — De la naissance du précurseur. (*Part. II, Médit. xiii.*)

MARDI. — De la perplexité de saint Joseph sur l'état de la sainte Vierge. (*Part. II, Médit. xiv.*)

MERCREDI. — Répétition de la Méditation précédente.

JEUDI. — De l'attente des couches de la sainte Vierge. (*Part. II, Médit. xv.*)

VENDREDI. — Du voyage de la sainte Vierge à Bethléem. (*Part. II, Médit. xvi.*)

SAMEDI. — Répétition de la Méditation précédente.

SEMAINE DE NOEL.

JOUR DE NOEL. — De la naissance de Notre-Seigneur. (*Part. II, Médit. xvii.*)

FÊTE DE SAINT ÉTIENNE. — De la plénitude du Saint-Esprit, qui fut donnée au premier des martyrs. (*Part. V, Médit. xxviii.*)

FÊTE DE SAINT JEAN. — De la troisième parole, qui est celle que JÉSUS dit à sa Mère et à saint Jean. (*Part. IV, Médit. xlvii.*)

FÊTE DES INNOCENTS. — Du massacre des saints Innocents. (*Part. II, Médit. xxviii.*)

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOEL. — De ce qui arriva au saint vieillard Siméon, et à Anne la prophétesse, lorsque Marie présenta son Fils au temple. (*Part. II, Médit. xxv.*)

LE XXIX DÉCEMBRE. — De la joie des anges à la naissance du Fils de Dieu, et de la nouvelle qu'ils en portent aux pasteurs. (*Part. II, Médit. xviii.*)

LE XXX DÉCEMBRE. — De l'adoration des pasteurs. (*Part. II, Médit. xix.*)

LE XXXI DÉCEMBRE. — Répétition de la Méditation précédente.

SEMAINE DE LA CIRCONCISION.

LE I JANVIER. — De la Circoncision de Notre-Seigneur.
(*Part. II, Médit. xx.*)

LE II JANVIER. — De l'imposition du nom de Jésus. (*Part. II, Médit. XXI.*)

LE III JANVIER. — Répétition de la Méditation de saint Jean.

LE IV JANVIER. — De l'apparition de l'Étoile aux mages, et de leur voyage à Jérusalem. (*Part. II, Médit. XXII, 1, 2.*)

LE V JANVIER. — De l'arrivée des Mages à Jérusalem. (*Part. II, Médit. XXII, 3, 4.*)

L'ÉPIPHANIE. — De Jésus trouvé et adoré par les Mages.
(*Part. II, Médit. XXIII, 1, 2, 3.*)

LE JOUR SUIVANT. — Du retour des mages. (*Part. II, Médit. XXIII, 4.*)

PREMIÈRE SEMAINE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Il faut observer que les années où il n'y a pas six dimanches après l'Épiphanie, il faut reporter ceux qui sont en trop après le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte.

DIMANCHE. — JÉSUS va au temple, et y demeure parmi les docteurs. (*Part. II, Médit. XXIX.*)

LUNDI. — De la Purification de la Vierge, et de la Présentation de Jésus au temple. (*Part. II, Médit. XXIV.*)

MARDI. — Du vieillard Siméon, et d'Anne la prophétesse. (*Part. II, Médit. XXV.*)

MERCREDI. — Application des sens de l'âme aux mystères que l'on a déjà médités. (*Part. II, Médit. XXVI.*)

JEUDI. — Autre sorte d'application des sens par divers actes de vertu. *Ibid.*

VENDREDI. — De la fuite en Égypte. (*Part. II, Médit. XXVII.*)

SAMEDI. — Du retour d'Égypte. (*Part. II, Médit. XXVIII.*)

DEUXIÈME SEMAINE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

DIMANCHE. — Sur le premier miracle de Notre-Seigneur aux noces de Cana en Galilée. (*Part. III, Médit. ix.*)

LUNDI. — De ce que fit la sainte Vierge depuis qu'elle se fut aperçue de l'absence de son Fils jusqu'à ce qu'elle le retrouva dans le temple. (*Part. II, Médit. xxx, 1, 2.*)

MARDI. — De la réponse de JÉSUS à sa sainte Mère, et de son retour à Nazareth avec Marie et Joseph. (*Même Médit., 3, 4, 5.*)

MERCREDI. — De la vie que Notre-Seigneur mena à Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans. (*Part. II, Médit. xxxi, 1, 2.*)

JEUDI. — Même Méditation, 3.

VENDREDI. — Même Méditation, 4.

SAMEDI. — Même Méditation, 5.

TROISIÈME SEMAINE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

DIMANCHE. — D'un lépreux que Notre-Seigneur guérit, et à qui il commanda d'aller se montrer au Prêtre. (*Part. III, Médit. xxxiii.*)

LUNDI. — Du baptême de Notre-Seigneur. (*Part. III, Médit. iii, 1, 2, 3.*)

MARDI. — Notre-Seigneur institue son baptême, et le confère à saint Jean. (*Même Médit., 4, 5.*)

MERCREDI. — Répétition des deux Méditations précédentes.

JEUDI. — De la retraite de JÉSUS-CHRIST dans le désert, et du jeûne de quarante jours qu'il y pratiqua. (*Part. III, Médit. iv.*)

VENDREDI. — De la tentation de JÉSUS-CHRIST dans le désert. (*Part. III, Médit. v.*)

SAMEDI. — Répétition des deux Méditations précédentes.

QUATRIÈME SEMAINE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

- DIMANCHE** — Du miracle de la tempête apaisée. (*Part. III, Médit. xviii.*)
- LUNDI**. — De la vocation des apôtres. (*Part. III, Médit. vi.*)
- MARDI**. — De la vocation générale des hommes. (*Part. III, Médit. vii.*)
- MERCREDI**. — Des différentes dispositions de ceux qui veulent suivre JÉSUS-CHRIST, et se sauver en le suivant. (*Part. III, Médit. viii, 1, 2.*)
- JEUDI**. — Même sujet, 3.
- VENDREDI**. — Des vendeurs chassés du temple. (*Part. III, Médit. x.*)
- SAMEDI**. — Répétition de la méditation précédente.

CINQUIÈME SEMAINE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

- DIMANCHE**. — De la parabole de l'ivraie. (*Part. III, Médit. xlv.*)
- LUNDI**. — De la première partie du sermon sur la montagne, et des huit béatitudes. (*Part. III, Médit. xi.*)
- MARDI**. — De la seconde partie du sermon sur la montagne. (*Part. III, Médit. xii.*)
- MERCREDI**. — De la troisième partie du sermon sur la montagne. (*Part. III, Médit. xiii.*)
- JEUDI**. — De l'oraison dominicale. (*Part. III, Médit. xiv.*)
- VENDREDI**. — De la mission des apôtres et des disciples. (*Part. III, Médit. xv.*)
- SAMEDI**. — Répétition des deux Méditations précédentes, particulièrement de celle sur l'oraison dominicale.

SIXIÈME SEMAINE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

DIMANCHE. — De la parabole du grain de Sénevé. (*Part. III, Médit. XLVI, 1, 2.*)

LUNDI. — Même Méditation, 3.

MARDI. — Du miracle de la multiplication des cinq pains dans le désert. (*Part. III, Médit. XVII, 1, 2.*)

MERCREDI. — Même Méditation, 3, 4, 5.

JEUDI. — Le Fils de Dieu marche sur les eaux, et est pris par ses disciples pour un fantôme. (*Part. III, Médit. XIX.*)

VENDREDI. — Saint Pierre confesse la divinité de JÉSUS-CHRIST. (*Part. III, Médit. XX, 1, 2.*)

SAMEDI. — Même Méditation, 3, 4, 5.

SEMAINE DE LA SEPTUAGÉSIME.

DIMANCHE. — Des ouvriers envoyés à la vigne. (*Part. III, Médit. LIV.*)

LUNDI. — Des principales circonstances de la Passion du Sauveur. (*Part. IV, Médit. I.*)

MARDI. — JÉSUS-CHRIST annonce sa Passion à ses disciples. (*Part. IV, Médit. II.*)

MERCREDI. — Des larmes que JÉSUS versa sur Jérusalem. (*Part. IV, Médit. IV.*)

JEUDI. — Du repas de Notre-Seigneur à Béthanie. (*Part. IV, Médit. V.*)

VENDREDI. — Pacte et trahison de Judas. (*Part. IV, Médit. VI.*)

SAMEDI. — Répétition de la Méditation précédente.

SEMAINE DE LA SEXAGÉSIME.

DIMANCHE. — De la parabole des Semences. (*Part. III, Médit. XLIV.*)

LUNDI. — De la manducation de l'Agneau pascal. (*Part. IV, Médit. VII.*)

MARDI. — Du lavement des pieds. (*Part. IV, Médit. VIII.*)

MERCREDI. — Des instructions qu'il faut tirer des circonstances qui précédèrent l'institution du sacrement de l'Eucharistie. (*Part. IV, Médit. IX.*)

JEUDI. — Du changement du pain au corps de JÉSUS-CHRIST. (*Part. IV, Médit. XI.*)

VENDREDI. — Du changement du vin en son précieux sang. (*Part. IV, Médit. XII.*)

SAMEDI. — Des cérémonies observées par le Sauveur dans l'institution du Saint-Sacrement. (*Part. IV, Médit. XIV.*)

SEMAINE DE LA QUINQUAGÉSIME.

DIMANCHE. — De l'aveugle de Jéricho. (*Part. III, Médit. XXXV.*)

LUNDI. — Du pouvoir de consacrer communiqué aux apôtres. (*Part. IV, Médit. XV.*)

MARDI. — Trahison de Judas prédite par le Sauveur. (*Part. IV, Médit. XVI.*)

MERCREDI, Jour des Cendres. — Du souvenir de la mort. (*Part. I, Médit. VII, VIII.*)

JEUDI. — De la contestation des apôtres sur la prééminence, et de la prédiction que leur fit JÉSUS-CHRIST du scandale que devait leur causer sa Passion. (*Part. IV, Médit. XVII.*)

VENDREDI. — Du discours de Notre-Seigneur après la Cène. (*Part. IV, Médit. XVIII.*)

SAMEDI. — De la prière qu'il fit à son Père, dans laquelle il nous enseigne l'ordre que nous devons garder dans les nôtres. (*Part. IV, Médit. XIX.*)

PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.

- DIMANCHE. — De la tentation de JÉSUS-CHRIST dans le désert. (*Part. III, Médit. v.*)
- LUNDI. — De la tristesse de JÉSUS au jardin des Olives. (*Part. IV, Médit. xx.*)
- MARDI. — De la prière qu'il fit dans le jardin. (*Part. IV, Médit. XXI.*)
- MERCREDI. — De l'apparition de l'Ange, et de la sueur de sang. (*Part. IV, Médit. XXII.*)
- JEUDI. — Application des sens intérieurs au sang que Notre-Seigneur répandit dans le jardin. (*Part. IV, Médit. XXIII.*)
- VENDREDI. — Du baiser de Judas, et de ce qui précéda la prise de la personne du Sauveur. (*Part. IV, Médit. XXIV.*)
- SAMEDI. — De la prise de JÉSUS dans le jardin. (*Part. IV, Médit. XXVI.*)

DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.

- DIMANCHE. — De la Transfiguration de Notre-Seigneur. (*Part. III, Médit. XXI, XXII.*)
- LUNDI. — Il est d'abord conduit chez Anne. (*Part. IV, Médit. XXV.*)
- MARDI. — Il reçoit un soufflet et est envoyé à Caïphe. (*Part. IV, Médit. XXVII.*)
- MERCREDI. — Comment Pierre renonça trois fois son Maître. (*Part. IV, Médit. XXVIII.*)
- JEUDI. — Des faux témoignages qui furent portés contre JÉSUS dans la maison de Caïphe. (*Part. IV, Médit. XXIX.*)

- VENDREDI. — Ce que JÉSUS souffrit dans la maison de Caïphe et le reste de la nuit. (*Part. IV, Médit. xxx.*)
- SAMEDI. — Répétition des deux Méditations précédentes.

TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.

- DIMANCHE. — D'un sourd et muet que JÉSUS-CHRIST guérit en lui appliquant de sa salive. (*Part. III, Médit. xxxvii.*)
- LUNDI. — Le Sauveur présenté devant Pilate, et mort de Judas. (*Part. IV, Médit. xxxi.*)
- MARDI. — Accusations devant Pilate, qui déclare JÉSUS innocent et admire son silence. (*Part. IV, Médit. xxxii.*)
- MERCREDI. — Le Sauveur est envoyé à Hérode, qui le méprise et le renvoie à Pilate. (*Part. IV, Médit. xxxiii.*)
- JEUDI. — Barabbas est préféré à JÉSUS-CHRIST. (*Part. IV, Médit. xxxiv.*)
- VENDREDI. — De la flagellation de Notre-Seigneur. (*Part. IV, Médit. xxxv.*)
- SAMEDI. — Du couronnement d'épines. (*Part. IV, Médit. xxxvi.*)

QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME.

- DIMANCHE. — Du miracle que fit le Sauveur de nourrir cinq mille personnes avec cinq pains. (*Part. III, Médit. xvii.*)
- LUNDI. — Notre-Seigneur est montré au peuple. (*Part. IV, Médit. xxxvii.*)
- MARDI. — Il est condamné au dernier supplice. (*Part. IV, Médit. xxxviii.*)
- MERCREDI. — Il est chargé de sa croix. (*Part. IV, Médit. xxxix.*)

JEUDI. — De ce qui arriva sur le Calvaire avant le crucifiement. (*Part. IV, Médit. XL.*)

VENDREDI. — Du crucifiement de Notre-Seigneur. (*Part. IV, Médit. XLI.*)

SAMEDI. — Des mystères renfermés en JÉSUS crucifié. (*Part. IV, Médit. XLII.*)

SEMAINE DE LA PASSION.

DIMANCHE. — Du titre de la croix : *JÉSUS de Nazareth, roi des Juifs.* (*Part. IV, Médit. XLIII.*)

LUNDI. — Première parole de JÉSUS crucifié : *Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.* (*Part. IV, Médit. XLIV.*)

MARDI. — Seconde parole : *Aujourd'hui, vous serez avec moi dans le Paradis.* (*Part. IV, Médit. XLVI.*)

MERCREDI. — Troisième parole : *Femme, voilà votre fils. Jean, voilà votre mère.* (*Part. IV, Médit. XLVII.*)

JEUDI. — Ténèbres ; quatrième parole : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* (*Part. IV, Médit. XLVIII.*)

VENDREDI. — Cinquième parole : *J'ai soif.* (*Part. IV, Médit. XLIX.*)

SAMEDI. — Partage des vêtements du Sauveur ; injures qu'il souffrit sur la croix. (*Part. IV, Médit. XLIV.*)

SEMAINE SAINTE.

DIMANCHE. — De l'entrée triomphante de JÉSUS-CHRIST dans Jérusalem. (*Part. IV, Médit. III.*)

LUNDI. — Sixième parole : *Tout est consommé.* (*Part. IV, Médit. L.*)

MARDI. — Septième parole : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.* (*Part. IV, Médit. LI.*)

MERCREDI. — Résumé des Méditations précédentes. — Préparation pour vivre et mourir saintement à l'exemple de notre divin Sauveur. Après, la Méditation précédente.

JEUDI. — Des miracles qui arrivèrent à la mort de Notre-Seigneur. (*Part. IV, Médit. LII.*)

VENDREDI. — Du coup de lance et des cinq plaies en général. (*Part. IV, Médit. LIII.*)

SAMEDI. — De la sépulture. (*Part. IV, Médit. LV.*)

SEMAINE DE PAQUES.

DIMANCHE. — De la résurrection de JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur. (*Part. V, Médit. II.*)

LUNDI. — Notre-Seigneur apparaît à sa sainte Mère, et les anges annoncent sa résurrection aux femmes désolées. (*Part. V, Médit. III.*)

MARDI. — De l'apparition à Marie-Madeleine. (*Part. V, Médit. IV.*)

MERCREDI. — De l'apparition aux saintes femmes et à Marie-Madeleine réunies. (*Part. V, Médit. V.*)

JEUDI. — De l'apparition à saint Pierre, et des circonstances qui la précédèrent. (*Part. V, Médit. VI.*)

VENDREDI. — De l'apparition aux disciples qui allaient à Emmaüs. (*Part. V, Médit. VII.*)

SAMEDI. — De l'apparition aux disciples assemblés le jour même de la résurrection. (*Part. V, Médit. VIII.*)

DEUXIÈME SEMAINE APRÈS PAQUES.

DIMANCHE. — Du pouvoir de remettre les péchés, conféré aux apôtres dans cette même apparition. (*Part. V, Médit. IX.*)

LUNDI. — De l'apparition de Notre-Seigneur aux apôtres en présence de saint Thomas, huit jours après la résurrection. (*Part. V, Médit. X.*)

MARDI. — Des raisons pour lesquelles le Sauveur ressuscita avec les plaies de ses mains, de ses pieds et de son côté. (*Part. V, Médit. XI.*)

MERCREDI. — De l'apparition aux disciples qui pêchaient dans la mer de Tibériade. (*Part. V, Médit. XII.*)

JEUDI. — Comment, dans cette apparition, le Seigneur établit saint Pierre chef et pasteur de l'Église universelle, après lui avoir demandé par trois fois s'il l'aimait. (*Part. V, Médit. XIII.*)

VENDREDI. — De l'apparition de JÉSUS-CHRIST à ses disciples sur une montagne de Galilée : des choses qu'il leur recommanda, et des promesses qu'il leur fit. (*Part. V, Médit. XIV.*)

SAMEDI. — D'une autre promesse que JÉSUS fit à ses disciples de demeurer avec eux jusqu'à la fin du monde. (*Part. V, Médit. XIV.*)

TROISIÈME SEMAINE APRÈS PAQUES.

DIMANCHE. — De la brebis égarée. (*Part. III, Médit. XLVIII.*)

LUNDI. — De diverses apparitions de Notre-Seigneur à ses disciples durant les quarante jours qu'il resta avec eux, et de la manière dont il visite les âmes, figurée par ces apparitions mystérieuses. (*Part. V, Médit. XVI.*)

MARDI. — Du bienfait de la conservation. (*Part. VI, Médit. XXVIII.*)

MERCREDI. — De la providence de Dieu à l'égard de ses créatures. (*Part. VI, Médit. XXIX.*)

JEUDI. — De la providence de Dieu dans le gouvernement de l'univers, surtout à l'égard des hommes. (*Part. VI, Médit. XXX.*)

VENDREDI. — De la providence de Dieu pour la nourriture des animaux, et pour tout l'entretien de l'homme. (*Part. VI, Médit. xxxi.*)

SAMEDI. — De la providence de Dieu dans les afflictions qu'il nous envoie. (*Part. VI, Médit. xxxii.*)

QUATRIÈME SEMAINE APRÈS PAQUES.

DIMANCHE. — Du sermon de Notre-Seigneur après la Cène. (*Part. IV, Médit. xviii.*)

LUNDI. — De la providence de Dieu à exaucer nos prières au temps convenable. (*Part. VI, Médit. xxxiii.*)

MARDI. — De la providence de Dieu à donner aux hommes des anges gardiens. (*Part. VI, Médit. xxxiv.*)

MERCREDI. — De la providence de Dieu dans la rédemption du monde. (*Part. VI, Médit. xxxv.*)

JEUDI. — De la providence de Dieu dans la fondation de l'Église. (*Part. VI, Médit. xxxvi.*)

VENDREDI. — De la providence de Dieu dans la vocation à l'église et à la justification. (*Part. VI, Médit. xxxvii.*)

SAMEDI. — Répétition de la providence de Dieu dans l'institution des sept sacrements. (*Part. VI, Médit. xxxviii.*)

CINQUIÈME SEMAINE APRÈS PAQUES.

DIMANCHE. — De la prière que le Sauveur fit à son Père après la Cène. (*Part. IV, Médit. xix.*)

LUNDI. — De la retraite de la Vierge après la sépulture de son divin Fils. (*Part. V, Médit. xx.*)

MARDI. — Des gardes que les Juifs firent mettre au sépulchre. (*Part. IV, Médit. lvii.*)

MERCREDI. — De l'élection de saint Mathias à l'apostolat. (*Part. V, Médit. xxi.*)

JEUDI. — De la descente de Notre-Seigneur aux Limbes, pour y porter aux justes la nouvelle de leur prochaine délivrance. (*Part. V, Médit. I.*)

VENDREDI. — De l'état de gloire. (*Part. VI, Médit. LI.*)

SAMEDI. — De la béatitude du corps et de l'âme après la résurrection. (*Part. VI, Médit. LII.*)

SIXIÈME SEMAINE APRÈS PAQUES.

DIMANCHE. — Que la gloire céleste renferme les sept récompenses promises aux vainqueurs, dans le second chapitre de l'Apocalypse. (*Part. VI, Médit. LIV.*)

LUNDI. Que la gloire céleste renferme les récompenses attachées aux huit béatitudes. (*Part. VI, Médit. LIII.*)

MARDI. — De l'apparition de Notre-Seigneur aux apôtres le jour même de son Ascension. (*Part. V, Médit. XVII.*)

MERCREDI. — Répétition de la Méditation précédente.

JEUDI. — De l'Ascension de Notre-Seigneur. (*Part. V, Médit. XVIII.*)

VENDREDI. — De l'entrée triomphante du Sauveur dans le ciel. (*Part. V, Médit. XIX.*)

SAMEDI. — Répétition de la Méditation précédente.

SEMAINE DE L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

DIMANCHE. — Des huit béatitudes. (*Part. III, Médit. XI, I, 2.*)

LUNDI. — Première et seconde béatitudes. (*Ibid. 3, 4.*)

MARDI. — Troisième et quatrième béatitudes. (*Ibid., 5, 6.*)

MERCREDI. — Cinquième et sixième béatitudes. (*Ibid., 7, 8.*)

JEUDI. — Septième et huitième béatitudes. (*Ibid., 9, 10.*)

VENDREDI. — De la conduite du Saint-Esprit, et de ses propriétés, contenues dans ces paroles de saint Jean : *L'esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix ; mais vous ne savez d'où il vient, ni où il va : il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit.* JOAN. III, 8. (*Part. V, Médit. XXVI, 1, 2.*)

SAMEDI. — Même Méditation, 3, 4.

SEMAINE DE LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De la manière dont le Saint-Esprit descendit sur les apôtres. (*Part. V, Médit. XXIII, 1, 2, 3.*)

LUNDI. — Même Méditation, 4, 5, 6.

MARDI. — Des merveilles que le Saint-Esprit opéra par les disciples le jour de la Pentecôte. (*Part. V, Médit. XXIV, 1.*)

MERCREDI. — Même Méditation, 2, 3.

JEUDI. — De la vie parfaite que le Saint-Esprit inspira aux premiers chrétiens. (*Part. V, Médit. XXV.*)

VENDREDI. — Des sept dons du Saint-Esprit. (*Part. V, Médit. XXVII.*)

SAMEDI. — Conclusion de la Méditation précédente.

PREMIÈRE SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

Octave de la très sainte Trinité.

DIMANCHE. — De l'unité de Dieu et de la trinité des Personnes. (*Part. VI, Médit. IV.*)

LUNDI. — Des instructions qu'il faut tirer des circonstances qui précédèrent l'institution du Très-Saint-Sacrement. (*Part. IV, Médit. IX.*)

MARDI. — Du temps, du lieu, et de la compagnie que le Fils de Dieu choisit pour instituer le Très-Saint-Sacrement. (*Part. IV, Médit. X.*)

MERCREDI. — Du changement du pain au corps de JÉSUS CHRIST. (*Part. IV, Médit. XI.*)

JEUDI. — Du changement du vin au Sang de JÉSUS-CHRIST. (*Part. IV, Médit. XII.*)

VENDREDI. — De la Communion spirituelle. (*Part. I, Médit. XXXIV.*)

SAMEDI. — Des dispositions qu'il faut apporter à la Communion. (*Part. I, Médit. XXXIII.*)

SECONDE SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

Octave du Très-Saint-Sacrement.

DIMANCHE. — De deux paraboles semblables : l'une de ceux qui furent invités au repas des noces ; l'autre de ceux qui furent conviés à un grand festin. (*Part. III, Médit. LVI.*)

LUNDI. — De l'action de grâces après la Communion. (*Part. I, Médit. XXXV.*)

MARDI. — Des espèces sacramentelles du pain et du vin, et de ce qu'elles signifient. (*Part. IV, Médit. XIII.*)

MERCREDI. — De six choses mystérieuses que JÉSUS fit ou dit en consacrant le pain et le vin. (*Part. IV, Médit. XIV.*)

JEUDI. — De la procession du Très-Saint-Sacrement. (*Part. VI, Médit. XLV.*)

VENDREDI — Répétition de la Méditation précédente.

SAMEDI. — Application des sens de l'âme au sacrement de l'autel. (*Part. VI, Médit. XLIV.*)

TROISIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De la brebis égarée. (*Part. III, Médit. XLVIII.*)

LUNDI. — De la providence de Dieu dans l'institution du Sacrement de l'autel. (*Part. VI, Médit. XXXIX.*)

MARDI. — De la sainte Eucharistie, considérée comme un abrégé des merveilles que Dieu a opérées en faveur des hommes. (*Part. VI, Médit. XI.*)

MERCREDI. — De l'Eucharistie, considérée comme mémorial de la Passion. (*Part. VI, Médit. XII.*)

JEUDI. — De l'Eucharistie, considérée comme principe de la sanctification et de l'union de l'âme avec le Sauveur. (*Part. VI, Médit. XIII.*)

VENDREDI. — De l'Eucharistie, considérée comme gage de la vie éternelle. (*Part. V, Médit. XIV.*)

SAMEDI. — Répétition de la Méditation précédente, pour servir de préparation à la communion du lendemain.

QUATRIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De l'apparition de Notre-Seigneur aux apôtres pêchant dans la mer de Tibériade. (*Part. V, Médit. I.*)

LUNDI. — De la plénitude du Saint-Esprit qui fut donnée à saint Étienne. (*Part. V, Médit. II.*)

MARDI. — De la conversion de saint Paul. (*Part. V, Médit. III.*)

MERCREDI. — Répétition de la Méditation précédente.

JEUDI. — Des particularités qui suivirent la conversion de saint Paul. (*Part. V, Médit. IV.*)

VENDREDI. — Des vertus héroïques du grand Apôtre. (*Part. VI, Médit. V.*)

SAMEDI. — De la vocation de Corneille. (*Part. V, Médit. VI.*)

CINQUIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — Du discours que fit Notre-Seigneur après la Cène. (*Part. VI, Médit. VII.*)

LUNDI. — De la réponse du Sauveur aux enfants de Zébédée.
(*Part. III, Médit. xxiii.*)

MARDI. — De Lazare et du mauvais riche. (*Part. III, Médit. xxiv, 1, 2, 3.*)

MERCREDI. — Même Méditation, 4, 5, 6.

JEUDI. — De la conversion de Madeleine. (*Part. III, Médit. xxv.*)

VENDREDI. — De la conversion de la Samaritaine. (*Part. III, Médit. xxvi, 1, 2, 3.*)

SAMEDI. — Même Méditation, 4, 5, 6.

SIXIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De la multiplication des cinq pains, avec lesquels le Sauveur nourrit cinq mille personnes. (*Part. III, Médit. xvii.*)

LUNDI. — De la femme adultère que Jésus délivra des mains de ses accusateurs, et à laquelle il remit son péché.
(*Part. III, Médit. xxvii.*)

MARDI. — De la conversion de Zachée. (*Part. III, Médit. xxviii.*)

MERCREDI. — De la Chananéenne dont le Sauveur délivra la fille qui était cruellement tourmentée par le démon.
(*Part. III, Médit. xxix.*)

JEUDI. — Du Centenier dont Jésus guérit le serviteur. (*Part. III, Médit. xxx.*)

VENDREDI. — De l'hémorroïsse guérie par le Sauveur.
(*Part. III, Médit. xxxi.*)

SAMEDI. — Répétition de la Méditation précédente.

SEPTIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — Du malade que Notre-Seigneur guérit à la piscine probatique. (*Part. III, Médit. xxxii, 1, 2.*)

LUNDI. — Même Méditation, 3, 4, 5.

MARDI. — D'un lépreux que Notre-Seigneur guérit, et auquel il commanda d'aller se montrer au Prêtre. (*Part. III, Médit. xxxiii.*)

MERCREDI. — De la guérison de dix autres lépreux. (*Part. III, Médit. xxxiv.*)

JEUDI. — De l'aveugle que Notre-Seigneur guérit près de Jéricho. (*Part. III, Médit. xxxv.*)

VENDREDI. — De l'aveugle-né. (*Part. III, Médit. xxxvi.*)

SAMEDI. — Répétition de la Méditation précédente.

HUITIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De l'Économe qui dissipait le bien de son Maître. (*Part. III, Médit. lii.*)

LUNDI. — D'un sourd et muet que Notre-Seigneur guérit en lui appliquant de sa salive. (*Part. III, Médit. xxxvii.*)

MARDI. — Du miracle que fit le Sauveur en délivrant un possédé lunatique sourd et muet. (*Part. III, Médit. xxxviii.*)

MERCREDI. — De la fille d'un chef de synagogue, ressuscité par le Sauveur. (*Part. III, Médit. xxxix.*)

JEUDI. — Du fils d'une veuve de Naïm, rendu à la vie par Notre-Seigneur. (*Part. III, Médit. xli.*)

VENDREDI. — De la résurrection de Lazare. (*Part. III, Médit. xlii.*)

SAMEDI. — Du conseil tenu par les pharisiens contre JÉSUS-CHRIST à l'occasion de la résurrection de Lazare. (*Part. III, Médit. xlii.*)

NEUVIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — Des larmes que JÉSUS versa sur Jérusalem. (*Part. IV, Médit. iv.*)

- LUNDI. — Des exercices de vertus que pratiqua la sainte Vierge, depuis la descente du Saint-Esprit jusqu'au jour de sa mort. (*Part. V, Médit. xxxiii.*)
- MARDI. — De l'heureuse mort de la très sainte Vierge. (*Part. V, Médit. xxxiv.*)
- MERCREDI. — De l'Assomption de la Vierge quant à son âme. (*Part. V, Médit. xxxv.*)
- JEUDI. — De l'Assomption de la Vierge quant à son corps. (*Part. V, Médit. xxxvi.*)
- VENDREDI. — De l'humilité de la Mère de Dieu. (*Part. V, Médit. xxxvii.*)
- SAMEDI. — De la dévotion envers Notre-Dame. (*Part. V, Médit. xxxviii.*)

DIXIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

- DIMANCHE. — Du Pharisien et du Publicain. (*Part. III, Médit. liii.*)
- LUNDI. — Du Sage qui bâtit sa maison sur la pierre, et de l'Insensé qui bâtit la sienne sur le sable. (*Part. III, Médit. xliii.*)
- MARDI. — De la parabole des semences. (*Part. III, Médit. xliv.*)
- MERCREDI. — De la parabole de l'ivraie. (*Part. III, Médit. xlv.*)
- JEUDI. — De la parabole du grain de sénevé. (*Part. III, Médit. xlvi.*)
- VENDREDI. — De la parabole du marchand qui cherche des perles. (*Part. III, Médit. xlvii.*)
- SAMEDI. — De l'Enfant prodigue. (*Part. III, Médit. xlix.*)

ONZIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

- DIMANCHE. — Du sourd-muet. (Voyez lundi de la huitième semaine après la Pentecôte.)

LUNDI. — Du serviteur qui devait dix mille talents à son maître. (*Part. III, Médit. LI, 1, 2.*)

MARDI. — Même Méditation, 3, 4.

MERCREDI. — Des ouvriers envoyés à la vigne. (*Part. III, Médit. LIV.*)

JEUDI. — De la parabole de la vigne. (*Part. III, Médit. LV.*)

VENDREDI. — De la parabole des deux Vierges. (*Part. III, Médit. LVII.*)

SAMEDI. — De la parabole des talents. (*Part. III, Médit. LVIII.*)

DOUZIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De la parabole du Samaritain. (*Part. III, Médit. I.*)

LUNDI. — De l'existence de Dieu. (*Part. VI, Médit. I.*)

MARDI. — De l'éternité de Dieu. (*Part. VI, Médit. II.*)

MERCREDI. — Que Dieu est infini et incompréhensible. (*Part. VI, Médit. III.*)

JEUDI. — De l'unité d'essence en Dieu, et de la trinité des Personnes. (*Part. VI, Médit. IV, 1, 2.*)

VENDREDI. — Même Méditation, 3, 4.

SAMEDI. — De l'infinie perfection de Dieu. (*Part. VI, Médit. V.*)

TREIZIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De la guérison des dix lépreux. (*Part. III, Médit. XXXIV.*)

LUNDI. — De la bonté et de la sainteté de Dieu. (*Part. VI, Médit. VI.*)

MARDI. — De l'inclination naturelle que Dieu a de se communiquer à ses créatures, et surtout aux hommes. (*Part. VI, Médit. VII.*)

MERCREDI. — Combien Dieu est aimable. (*Part. VI, Médit. VIII.*)

JEUDI. — De la charité infinie de Dieu. (*Part. VI, Médit. IX, I, 2.*)

VENDREDI. — Même Méditation, § 3, 4.

SAMEDI. — De la charité infinie de Dieu envers les hommes. Sur ces paroles de saint Paul : *Afin que vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de ce mystère. EPHES., III, 18.* (*Part. VI, Médit. X.*)

QUATORZIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De la providence de Dieu dans les choses nécessaires à la vie. (*Part. VI, Médit. XXXI.*)

LUNDI. — De la miséricorde de Dieu. (*Part. VI, Médit. XII.*)

MARDI. De la libéralité infinie de Dieu envers les hommes. (*Part. VI, Médit. XIII.*)

MERCREDI. — De l'immensité de Dieu. (*Part. VI, Médit. XIV.*)

JEUDI. — De la sagesse et de la science infinie de Dieu. (*Part. VI, Médit. XV, I, 2, 3.*)

VENDREDI. — Même Méditation, § 4, 5, 6.

SAMEDI. — De la toute-puissance de Dieu. (*Part. VI, Médit. XVI.*)

QUINZIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — Du fils de la veuve de Naïm. (*Part. III, Médit. XL.*)

LUNDI. — De la toute-puissance de Dieu dans la création du monde. (*Part. VI, Médit. xvii.*)

MARDI. — Des choses que Dieu créa au commencement. Sur ces paroles de la Genèse : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était vide, et les ténèbres étaient répandues sur la surface de l'abîme et l'Esprit de Dieu reposait sur les eaux. GENES., I, 1.* (*Part. VI, Médit. xviii.*)

MERCREDI. — De l'œuvre du premier jour. (*Part. VI, Médit. xix.*)

JEUDI. — De l'œuvre du second jour. (*Part. VI, Médit. xx.*)

VENDREDI. — De l'œuvre du troisième jour. (*Part. VI, Médit. xxi.*)

SAMEDI. — De l'œuvre du quatrième jour. (*Part. VI, Médit. xxii.*)

SEIZIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — Du vice de l'orgueil, opposé à l'humilité de l'Évangile. (*Part. VI, Médit. xviii.*)

LUNDI. — De l'œuvre du cinquième jour. (*Part. VI, Médit. xxiii.*)

MARDI. — De l'œuvre du sixième jour. (*Part. VI, Médit. xxiv.*)

MERCREDI. — De la création de l'homme. (*Part. VI, Médit. xxv.*)

JEUDI. — Du corps et de l'âme d'Adam. (*Part. VI, Médit. xxvi.*)

VENDREDI. — De l'approbation que Dieu donna à ses œuvres, et du jour du sabbat. (*Part. VI, Médit. xxvii.*)

SAMEDI. — Du bienfait de la conservation. (*Part. VI, Médit. xxviii.*)

DIX-SEPTIÈME SEMAINE APRÈS LA
PENTECOTE.

DIMANCHE. — Combien Dieu désire être aimé Sur ces paroles de l'Évangile : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit.* LUC. x, 27. (*Part. VI, Introduction, I.*)

LUNDI. — Ce que c'est que la Providence. (*Part. VI, Médit. XXIX.*)

MARDI. — De la providence de Dieu dans le gouvernement du monde. (*Part. VI, Médit. xxx.*)

MERCREDI. — De la providence de Dieu dans les maux. (*Part. VI, Médit. xxxii.*)

JEUDI. — De la providence de Dieu qui commande à ses anges de nous garder dans toutes nos voies. (*Part. VI, Médit. xxxiv.*)

VENDREDI. — De la providence de Dieu dans la réparation du monde. (*Part. VI, Médit. xxxv.*)

SAMEDI. — De la providence de Dieu dans l'établissement de l'Église. (*Part. VI, Médit. xxxvi.*)

DIX-HUITIÈME SEMAINE APRÈS LA
PENTECOTE.

DIMANCHE. — Du paralytique guéri par le Fils de Dieu. (*Part. III, Médit. xxxii.*)

LUNDI. — De la vocation à la foi, et à la justification dans la vraie Église. (*Part. VI, Médit. xxxvii.*)

MARDI. — De la providence de Dieu dans la vocation des chrétiens à divers états. (*Part. VI, Médit. xlvi.*)

MERCREDI. — De la providence de Dieu dans l'institution de l'état religieux. (*Part. VI, Médit. xlvii.*)

JEUDI. — Des avantages de l'état religieux. (*Part. VI, Médit. XLVIII.*)

VENDREDI. — Des moyens que Dieu a donnés à l'homme pour parvenir à sa fin. (*Part. I, Médit. 1.*)

SAMEDI. — Du péché des anges, d'Adam, et de celui de l'homme dans l'état de nature déchue et réparée. (*Part. I, Médit. II.*)

DIX-NEUVIÈME SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. — De deux paraboles semblables : l'une, de ceux qui furent invités au repas des noces ; l'autre, de ceux qui furent conviés à un grand festin. (*Part. III, Médit. LVI.*)

LUNDI. — De la grièveté des péchés, à cause de leur multitude et de leur opposition à la raison. (*Part. I, Médit. III.*)

MARDI. — De la grièveté du péché, tirée de la bassesse de l'homme qui le commet. (*Part. I, Médit. IV.*)

MERCREDI. — De la grièveté du péché, tirée de la grandeur infinie de celui contre lequel il est commis. (*Part. I, Médit. V.*)

JEUDI. — De la grièveté du péché, manifestée par les châtimens dont Dieu le punit. (*Part. I, Médit. VI.*)

VENDREDI. — Des propriétés de la mort. (*Part. I, Médit. VII.*)

SAMEDI. — Des réflexions qui ont coutume de causer des inquiétudes au mourant. (*Part. I, Médit. VIII.*)

VINGTIÈME SEMAINE APRÈS LA
PENTECOTE.

DIMANCHE. — Du fils d'un officier de Capharnaïm, guéri par Notre-Seigneur. (*Part. III, Médit. xxx.*)

LUNDI. — Du jugement particulier. (*Part. I, Médit. IX, 1, 2, 3.*)

MARDI. — Même Méditation, 4, 5, 6.

MERCREDI. — De ce qui arrive au corps après la mort et particulièrement de la sépulture. (*Part. I, Médit. x.*)

JEUDI. — Du souvenir de la mort, et de la poussière en laquelle nous devons retourner. Sur ces paroles de la Genèse : *Souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière.* GENÈS., III, 19. (*Part. I, Médit. XI.*)

VENDREDI. — Des maux que cause l'oubli de la mort ; parabole du mauvais riche. (*Part. I, Médit. XII.*)

SAMEDI. — Du jugement général ; raisons pour lesquelles Dieu l'a ordonné. (*Part. I, Médit. XIII.*)

VINGT ET UNIÈME SEMAINE APRÈS LA
PENTECOTE.

DIMANCHE. — Du serviteur qui devait à son maître dix mille talents. (*Part. III, Médit. LVIII.*)

LUNDI. — De la résurrection des morts, de la venue du Juge, et de ce qui précédera la sentence. (*Part. I, Médit. XIV.*)

MARDI. — De la sentence du Juge. (*Part. I, Médit. xv.*)

MERCREDI. — De l'enfer. (*Part. I, Médit. XVI.*)

JEUDI. — Des peines que l'on souffre en enfer. (*Part. I, Médit. XVII.*)

VENDREDI. — De l'orgueil et de la vaine gloire. (*Part. I, Médit. XVIII.*)

SAMEDI. — Du vice de l'intempérance. (*Part. I, Médit. XIX.*)

VINGT-DEUXIÈME SEMAINE APRÈS LA
PENTECOTE.

DIMANCHE. — L'homme créé à l'image de Dieu. (*Part. VI, Médit. XXV, 3, 4.*)

LUNDI. — De l'impureté. (*Part. I, Médit. XX.*)

MARDI. — De l'avarice. (*Part. I, Médit. XXI.*)

MERCREDI. — De la colère. (*Part. I, Médit. XXII.*)

JEUDI. — De l'envie. (*Part. I, Médit. XXIII.*)

VENDREDI. — De la paresse. (*Part. I, Médit. XXIV.*)

SAMEDI. — Répétition de la Méditation précédente.

VINGT-TROISIÈME SEMAINE APRÈS LA
PENTECOTE.

DIMANCHE. — De l'hémorroïsse guérie par Notre-Seigneur. (*Part. III, Médit. XXXI.*)

LUNDI. — Sur les commandements de Dieu. (*Part. I, Médit. XXV.*)

MARDI. — Sur les cinq sens. (*Part. I, Médit. XXVI.*)

MERCREDI. — Sur les puissances intérieures de l'âme. (*Part. I, Médit. XXVII.*)

JEUDI. — De l'examen général. (*Part. I, Médit. XXVIII.*)

VENDREDI. — De l'examen particulier. (*Part. I, Médit. XXIX.*)

SAMEDI. — Du sacrement de Pénitence. (*Part. I, Médit. XXX.*)

Si l'y a eu moins de six semaines entre l'Épiphanie et la Septuagésime, on insérera ici, avant la vingt-quatrième semaine après la Pentecôte, les Méditations des semaines qui auraient été omises.

VINGT-QUATRIÈME SEMAINE APRÈS LA
PENTECOTE.

DIMANCHE. — Des signes qui précéderont le jugement dernier. (*Part. I, Médit. XIII.*)

LUNDI. — De la préparation au sacrement de Pénitence. (*Part. I, Médit. XXXI.*)

MARDI. — De l'action de grâces après la confession. (*Part. I, Médit. XXXII.*)

MERCREDI. — Des dispositions qu'il faut apporter à la communion. (*Part. I, Médit. XXXIII.*)

JEUDI. — De la communion spirituelle. (*Part. I, Médit. XXXIV.*)

VENDREDI. — De l'action de grâces après la communion. (*Part. I, Médit. XXXV.*)

SAMEDI. — Des peines du purgatoire. (*Part. I, Médit. XXXVI.*)



MÉDITATIONS

SUR QUELQUES FÊTES DE NOTRE-SEIGNEUR, DE LA SAINTE VIERGE ET DES SAINTS.

Nota. — Comme on trouvera, dans le courant de cet ouvrage, plusieurs Méditations propres pour les fêtes des Apôtres, des Martyrs, des Docteurs, des Vierges et des autres Saints, nous n'en ajouterons ici qu'une seule qui convient à tous les Saints en général, et qu'il est facile d'appliquer à chacun d'eux en particulier, par exemple, à saint Ignace, à saint François-Xavier, à saint Louis de Gonzague, à saint Stanislas Kostka.

Voici le titre de cette Méditation : DE LA VIE DES SAINTS, DE LEUR MORT, DE LEUR BÉATITUDE.

PROPRE DES SAINTS.

DÉCEMBRE.

L'Immaculée Conception. (*Part. II, Médit. III, 4.*)

Saint Thomas. (*Part. V, Médit. x.*)

Saint Étienne. (*Part. V, Médit. xxviii.*)

JANVIER.

Saint Antoine. (*Part. V, Médit. xxxix.*)

Fête de la Chaire de saint Pierre. (*Part. III, Médit. xx.*)

La conversion de saint Paul. (*Part. V, Médit. xxix, xxx. xxxi.*)

FÉVRIER.

La Purification de la Vierge, et la Présentation de l'Enfant Jésus au temple. (*Part. II, Médit. xxiv, xxv.*)

Saint Mathias. (*Part. V, Médit. xxi.*)

MARS.

Saint Joseph. (*Part. II, Médit. xiv.*)

L'Annonciation. (*Part. II, Médit. vi, vii.*)

AVRIL.

Saint Marc. (*Part. III, Médit. xv.*)

MAI.

Saint Philippe et saint Jacques. (*Part. III, Médit. vi.*)

Invention de la sainte Croix. (*Part. III, Médit. vi.*)

JUIN.

Saint Barnabé. (*Part. III, Médit. xv.*)

Naissance de saint Jean-Baptiste. (*Part. II, Médit. xiii.*
Part. III, Médit. i.)

Saint Pierre et saint Paul. (*Part. V, Médit. xii.*)

Commémoration de saint Paul. (*Part. V, Médit. xxix, xxx,*
xxxii.)

JUILLET.

La Visitation. (*Part. II, Médit. xii.*)

Sainte Marie-Madeleine. (*Part. III, Médit. xxv.*)

Saint Jacques. (*Part. III, Médit. vi.*)

AOUT.

Notre-Dame des Neiges. (*Part. V, Médit. xxxiii.*)

Transfiguration de Notre-Seigneur. (*Part. III, Médit. xxi,*
xxii.)

Saint Laurent. (*Part. V, Médit. xxxix.*)

L'Assomption. (*Part. V, Médit. xxxiv, xxxv.*)

1^{er} et 2^{me} jours de l'octave. (*Part. V, Médit. xxxvi.*)

3^{me} et 4^{me} jours de l'octave. (*Part. V, Médit. xxxvii.*)

5^{me} et 6^{me} jours de l'octave. (*Part. V, Médit. xxxiv.*)

7^{me} et 8^{me} jours de l'octave. (*Part. V, Médit. xxxv.*)

Saint Barthélemy. (*Part. III, Médit. xv.*)

Décollation de saint Jean-Baptiste. (*Part. III, Médit. xvi.*)

SEPTEMBRE.

- Nativité de la sainte Vierge. (*Part. II, Médit. IV.*)
Exaltation de la sainte Croix. (*Part. III, Médit. VII.*)
Saint Matthieu. (*Part. III, Médit. VI.*)
Saint Michel. (*Part. VI, Médit. XXXIV.*)

OCTOBRE.

- Saint Luc. (*Part. III, Médit. XV.*)
Saint Simon et saint Jude. (*Part. III, Médit. XV.*)

NOVEMBRE.

- Fête de la Toussaint. (*Part. III, Médit. XII.*)
Le jour des morts. (*Part. I, Médit. XXXVI.*)
Fête de saint Martin. (*Part. V, Médit. XXXIX.*)
Présentation de la très sainte Vierge. (*Part. II, Médit. IV, 3, 4.*)
Sainte Catherine. (*Part. III, Médit. LVII.*)
Saint André. (*Part. III, Médit. VI.*)

COMMUN DES SAINTS

qui pourra servir aux fêtes locales.

- Pour un ou plusieurs Martyrs. (*Part. V, Médit. XXXIX.*)
Pour les Pontifes, Confesseurs et autres Saints. (*Part. III, Médit. LVIII.*)
Pour les vierges. (*Part. III, Médit. XLVII, ou LVII.*)
-

TABLE ANALYTIQUE

DES MÉDITATIONS, OÙ SE TROUVE RANGÉ, SOUS UN
MÊME TITRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, TOUT
CE QUI A RAPPORT AU MÊME SUJET.

*Les chiffres romains renvoient à la partie ; les chiffres arabes
indiquent le numéro de la page.*

ABSENCE DE DIEU DANS L'ÂME.

Leurs causes. — Partie II, page 343.

Leurs dommages. — II, 183.

ABSTINENCE.

Voyez le mot *Sobriété*.

ADAM.

Énormité de son péché. — I, 146.

Que Dieu se fit homme pour y remédier. — II, 18.

Voyez le mot *Homme*.

ADORATION.

Qu'il faut adorer Dieu en esprit et en vérité. — III, 419.

De l'adoration qu'il faut faire au commencement de l'oraï-
son. — I, 72.

AFFECTIONS.

Elles sont la fin de la méditation. — II, 2.

Elles sont les vins des celliers de Dieu. — Id., *ibid*.

C'est par elles que nous approchons de Dieu. — III, 461.

Affections d'amour. — I, 48.

Affections de douleur et de regret. — Id., *ibid*.

De l'affection la plus parfaite avec laquelle il faut servir
Dieu, et de quelle considération elle procède. — I, 133;
III, 684 et 713.

Diverses considérations pour oindre spirituellement JÉSUS-CHRIST. — IV, 96 ; IV, 621.

Voyez les noms des diverses affections.

ALLÉGRESSE SPIRITUELLE.

Combien elle est utile. — I, 107.

Les qualités qu'elle doit avoir. — II, 155.

Qu'elle doit être jointe à la retenue et à la modestie. — II, 348 et 349.

— Voyez le mot *Délices spirituelles*.

AMBITION.

Elle est fille de l'orgueil. — I, 331.

Ses actes et ses dommages, avec les remèdes, I, 332, 333 ; III, 352.

AME.

Sa création et ses excellences. — VI, 307-308.

AMOUR.

Amour de Dieu pour lui-même. — VI, 112.

Combien Dieu aime les hommes, et combien les hommes doivent aimer Dieu et leur prochain. — VI, 114 et suiv.

Que son amour s'étend sur tous, même sur ses ennemis. — VI, 118.

Qu'il a un amour d'amitié pour le juste, et propriétés de cet amour. — VI, 126.

Quatre excellences infinies de ce même amour, et comment nous pouvons les imiter. — IV, 121 et suiv.

Que Dieu est aimable pour plusieurs raisons. — VI, 99.

Combien il désire d'être aimé des hommes. — VI, 141.

Raisons qui nous obligent à l'aimer. — VI, 148 et suiv.

Que le précepte de l'amour est excellent, et comment nous pouvons l'accomplir. — IV, 215.

- L'efficacité de l'amour de Dieu repose sur sa bonté jointe à sa puissance. — III, 107-108.
- Que l'amour de JÉSUS-CHRIST pour les siens est infini. — IV, 129 ; VI, 115.
- Qu'il nous a aimés comme son Père l'a aimé lui-même. — IV, 218.
- Qu'il a aimés ses ennemis. — IV, 516 ; VI, 130.
- Particulièrement Judas. — IV, 116.
- Que ses souffrances sont une preuve de la grandeur de son amour. — IV, 142 et 415.
- De l'amour unitif et de ses propriétés. — V, 57, 137 et 386.
- De l'amour que les prélats doivent avoir, et de la marque de cet amour. — V, 141.
- Amour des uns envers les autres, comme JÉSUS-CHRIST nous a aimés. — IV, 221.
- Amour d'union envers le prochain. — Id., *ibid.*
- Avec zèle de son salut. — V, 388.
- Amour des ennemis. — IV, 516.
- Qu'il dispose Dieu à pardonner au pécheur. — III, 402.
- Marques de l'amour fervent. — III, 309.
- Comment l'amour des parents doit se modérer. — II, 335.
- Comment il faut mortifier l'amour désordonné. — III, 130, — Voyez les mots *Charité, Union, Esprit-Saint.*

ANGES.

- Que les mauvais anges tombèrent par orgueil, et combien leur péché fut énorme. — I, 833.
- Que les bons anges assistent et secourent ceux qui sont tentés. — I, 352 ; III, 102.
- Spécialement ceux qui sont chastes. — Id., *ibid.*
- Et ceux qui les prient. — I, 59.
- Comment nous devons leur parler. — Id., *ibid.*
- Qu'ils accomplissent promptement leurs messages. — II, 81 et 117.

Même lorsqu'il ne s'agit que de choses peu importantes. —

II, 172.

Leur création. — VI, 23 et 232.

Du jour de la chute des mauvais anges. — VI, 257.

Avec quel soin les bons anges nous gardent, et des faveurs dont ils sont pour nous la source. — VI, 433.

Qu'ils assistent à nos prières. — VI, 435.

Qu'ils pourvoient à nos besoins. — VI, 404 et 442.

Surtout à ceux des petits enfants. — VI, 611.

Quelle doit être envers eux notre reconnaissance. — VI, 447-448.

APOTRES.

Leur vocation et leur élection. — III, 104.

Leur emploi. — III, 200.

Leur mission. — III, 247.

De combien d'imperfections JÉSUS les guérit. — III, 352.

Le Sauveur les envoie prêcher par tout le monde. — V, 154.

APPARITIONS.

Celles de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST après sa résurrection. — V, 48.

Marques des vraies visions. — V, 98 et 171.

A qui et pourquoi Dieu envoie des apparitions. — V, 320.

Qu'elles ont ordinairement lieu dans l'oraison. — V, 406.

Qu'elles ne sont pas une preuve certaine de grande sainteté. — V, 75.

Qu'elles peuvent arriver en songe ou dans l'état de veille. — V, 357.

Que pendant le sommeil elles peuvent procéder aussi bien du malin que du bon esprit. — IV, 445.

— Voyez le mot *Révélations*.

ASPIRATIONS.

Manière de prier par aspirations. — I, 93.

ATTENTION DANS L'ORAISON.

Moyen de l'acquérir et de résister aux distractions. — I, 75.

AUMONE.

Comment Dieu la récompense. — III, 286.

— Voyez le mot *Miséricorde*.

AVANCEMENT SPIRITUEL.

Que pour avancer il faut agir et souffrir. — I, 66.

Comment il faut croître dans les vertus. — II, 358.

Devant Dieu et devant les hommes. — II, 362.

Par degrés. — III, 111, 513 et 557.

Et continuer jusqu'à la fin. — III, 615.

A l'exemple de la Vierge Marie. — II, 59.

AVARICE.

Son énormité et son châtement par l'exemple de Judas. — IV, 106.

Les avares frappent Notre-Seigneur du poing ; les prodiges lui donnent des soufflets. — IV, 356.

AVE MARIA.

Son explication mot à mot. — II, 85.

AVENT.

Comment nous devons nous y préparer. — II, 194.

AVEUGLEMENT INTÉRIEUR.

En quoi il consiste, et les pertes qu'il cause. — III, 506.

Notre-Seigneur le guérit en donnant sa lumière. — II, 508.

Moyen dont il use de mettre sur les yeux de la boue détrem-
pée avec de sa salive. — III, 517.

BAPTÊME.

Son institution. — III, 71.

Ses excellences. — III, 72, 480 et 518-519.

Celui de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. — III, 57.

En quelle forme il se donne. — V, 156.

Qu'il est nécessaire. — V, 160.

Que c'est la seule porte pour entrer dans l'Église. — VI, 466.

BÉATITUDE.

Des huit béatitudes enseignées par Notre-Seigneur dans son sermon sur la montagne. — III, 164.

Comment Notre-Seigneur pratiqua les huit béatitudes sur la croix. — IV, 47.

— Voyez le mot *Gloire*.

BIENFAITS DIVINS.

Ils naissent de ce que Dieu nous regarde des yeux de sa miséricorde. — II, 157.

Le moyen de les méditer et d'en remercier Dieu. — VI, 7.

La bonté de Dieu nous les communique. — VI, 91.

Que les bienfaits cachés sont innombrables, et combien il faut en savoir gré à Dieu. — VI, 350.

Bienfaits de sa sagesse et de sa toute-puissance. — VI, 220.

— Voyez les mots *Création, Conservation, Providence*, etc.

BIENS TEMPORELS.

Qu'il ne faut pas les rechercher pour eux-mêmes. — VI, 399.

Qu'ils sont périssables, et différents des trésors du ciel. — VI, 616.

Du peu de cas que Dieu fit des matières précieuses dans la création du monde. — VI, 267.

BONTÉ DE DIEU.

Qu'elle est infinie. — VI, 79.

Qu'elle est de soi communicative par plusieurs moyens. — VI, 91.

Qu'elle est aimable pour plusieurs raisons. — VI, 99.

— Voyez le mot *Perfection*.

BREBIS DE JÉSUS-CHRIST.

Comme le bon pasteur cherche sa brebis égarée. — III, 646.

CARÊME.

De la cendre que l'on impose sur le front des fidèles au commencement du carême. — I, 238.

Du jeûne du carême. — III, 77

CHARITÉ.

Celle que Dieu témoigne aux hommes dans l'Incarnation. — II, 29.

Celle qu'il témoigne aux pécheurs. — III, 682.

Et aux âmes qu'il prend pour ses épouses. — III, 738.

La nôtre envers Dieu a trois états : le commencement, l'accroissement et la perfection. — II, 3.

La charité est la fin des préceptes ; elle a trois degrés. — III, 216.

Elle croît pendant toute la vie. — III, 219-220.

La charité fraternelle opposée à l'envie. — I, 378.

La charité est la perle précieuse et unique. — III, 642-643.

Elle est la robe nuptiale. — III, 747-748.

— Voyez le mot *Amour*.

CHASTETÉ.

Six actes excellents de cette vertu, avec six faveurs et récompenses. — I, 350.

La chasteté de Marie ; de quelles vertus elle l'accompagne. — V, 415-416.

Celle de saint Paul et ses combats intérieurs. — V, 370.

CHERCHER DIEU.

Avec quelle diligence il faut le faire. — V, 42 et 50.

Illusions sur ce sujet. — V, 53 et 77.

CHOIX D'ÉTAT.

— Voyez le mot *Élection*.

CIRCONCISION.

Celle de Notre-Seigneur. — II, 234.

Notre circoncision spirituelle. --- II, 239.

CŒUR.

Actes et récompenses du cœur pur. --- III, 189.

COLÈRE.

Ses actes, ses châtimens, et récompenses de celui qui la combat. — I, 366.

COLLOQUES.

Comment il faut s'entretenir avec Dieu dans l'oraison. — I, 52.

Et avec soi-même. — I, 58.

COMMUNION.

De la sainte communion. — I, 474.

De l'action de grâces après la sainte communion. — I, 492.

De la communion spirituelle. -- I, 485.

Considérer, pour se préparer à la communion, ce que fit la femme qui toucha la frange de la robe du Sauveur. — III, 469.

Ce qui arriva à Zachée. — III, 450 ; IV, 120.

Ce qui précéda l'institution de cet auguste sacrement. — IV, 120 et 146.

La ressemblance de poitrine de celui qui communique avec le saint sépulcre. — IV, 611 ; VI, 515.

L'Eucharistie figurée par la manne. -- VI, 496.

Qu'il faut se préparer à chaque communion comme si elle devait être la dernière. — VI, 542-543.

Comment le Sauveur communia les apôtres. — IV, 167.

Comment il se communia lui-même. IV, 169.

Comment la sainte Vierge communiait. -- V, 425.

Comment communiaient les premiers chrétiens. — V, 279.

Punition de ceux qui communient indignement, comme Judas. — IV, 206.

— Voyez le mot *Eucharistie*.

COMPASSION.

Celle que nous devons avoir des souffrances de JÉSUS-CHRIST. — IV, 8.

Celle qu'il a eue de nos misères. — IV, 253.

Que le Verbe divin prit la nature humaine par une vraie compassion. — VI, 168.

CONFESSEUR.

Pouvoir qu'il a de remettre les péchés. — V, 110.

Qu'il doit écouter les pécheurs avec compassion. — V, 408.

Faute qu'il commet en les traitant durement. — IV, 371.

Miracles qu'il opère en donnant l'absolution. — V, 161.

CONFESSION.

Ses excellences. — I, 445 ; III, 480.

Vertus que l'on y pratique. — I, 447.

Moyen de s'y bien préparer. — I, 455.

Avec quel esprit il faut s'y présenter. — III, 524 ; V, III-III2.

Manière de rendre grâces après la confession. — I, 467, et 501-502.

Qu'elle est nécessaire même après la contrition. — III, 496.

Qu'elle est un moyen pour vaincre les tentations. — I, 450.

CONFIANCE EN DIEU.

Qu'elle obtient de grandes grâces, et opère des œuvres merveilleuses. — III, 456, 469.

Qu'elle nous rend tout-puissants avec la toute-puissance divine. — III, 521.

Que celui qui a de la confiance comme un grain de sénevé, est capable de transporter les montagnes. — III, 540.

Confiance qu'il faut avoir en Notre-Seigneur lorsqu'on le reçoit dans la sainte communion. — I, 481.

De même dans l'oraison. — IV, 225. (Voyez le mot *Oraison*.)

De même encore dans la divine Providence. — VI, 369 et 377.

Confiance que l'on doit avoir pour acquérir la perfection, encore que l'on soit sans lettres et sans connaissance des usages du monde. — V, 302.

De même pour parvenir à la gloire céleste. — VI, 665-666.

CONNAISSANCE.

Celle de Dieu est une partie de l'union avec son être infini. — V, 1.

Il y en a une spéculative, et l'autre expérimentale et pratique, qui est un don excellent de la divine bonté. — V, 47.

De deux moyens de connaître Dieu : par affirmation et par négation. — VI, 34.

Celle de ses grandeurs et de ses bienfaits engendre le parfait amour. — VI, 1 et suiv.

Ce moyen est peu efficace quand la foi est faible et peu éclairée. — V, 54.

La connaissance de nos misères et de celui qui peut y remédier est le commencement de notre bien. — I, 89 ; V, 362.

La connaissance de notre néant est le principe de la parfaite humilité. — I, 126.

De même, la connaissance de la dépendance où nous sommes de Dieu. — VI, 349.

De même, la connaissance de notre faiblesse et de notre pusillanimité. — VI, 388.

Cette connaissance nous affermit merveilleusement dans la vertu. — VI, 335.

Se reconnaître le premier des méchants et le dernier des bons, engendre une profonde humilité. — V, 375.

La connaissance de Dieu, de JÉSUS-CHRIST et de soi-même, est la fin de l'oraison mentale. — I, 96.

Celle de nos misères est la racine de l'humilité, et comment elle s'acquiert. — I, 126.

Celle de Dieu et de JÉSUS-CHRIST est ordinairement mêlée d'erreurs ; qu'elles sont ces erreurs, et comment on peut y remédier. — III, 301.

En quoi consiste la connaissance expérimentale de Dieu, et comment elle s'acquiert. — I, 101.

CONSCIENCE.

Qu'elle nous accusera au jugement particulier. — I, 216.

Et au jugement général. — I, 282.

Qu'il faut suivre ses inspirations. — I, 283.

CONSEILS ÉVANGÉLIQUES.

Leur perfection. — III, 216.

C'est le propre de JÉSUS-CHRIST d'être conseiller. — III, 164-165.

Du besoin que l'homme a de prendre conseil, et combien il lui est avantageux de rencontrer un bon conseiller. — V, 311.

CONSERVATION.

Grandeur de ce bienfait. — VI, 346.

De la dépendance de Dieu où sont toutes les créatures dans leur être et dans leur opération. — VI, 348 et 351.

CONTEMPLATION.

En quoi elle consiste. — I, 94.

Ses excellences, et la liaison qu'elle a avec la vie active. — III, 9 et 19.

Qu'elle dispose à l'union avec Dieu. — III, 16 ; V, 1.

Comment JÉSUS-CHRIST l'a mise en pratique. — III, 26.

Il ne la quitta point, et il ne veut pas que nous la quittions aux temps destinés à cet exercice. — III, 20-21.

Que la contemplation est la vue spirituelle de l'âme, et ce qu'elle voit. — III, 509.

Qu'elle a quatre obstacles, et du moyen de les détruire. — III, 507.

Sa matière sont les mystères de la divinité et de l'humanité du Sauveur. V, 4 et 320.

Que les dons du Saint-Esprit lui viennent en aide. — V, 308.

Elle est le tombeau où l'âme s'ensevelit avec JÉSUS-CHRIST. — IV, 614.

De la contemplation de la Vierge Marie. - V, 419.

De celle de saint Paul. V, 283.

Que la contemplation amortit les passions. — V, 350.

Qu'il faut la joindre à l'action. - III, 22.

— Voyez les mots *Vie active, Oraison mentale, Délices spirituelles.*

CONTRITION.

En quoi elle consiste, et par quelles considérations on peut l'obtenir. — I, 432 et 457.

CONVERSION A DIEU.

Qu'elle doit être parfaite. - I, 127.

De celle de Madeleine. III, 389.

De celle de la Samaritaine. III, 405.

De celle de la femme adultère. III, 328.

De celle de saint Matthieu. - III, 110.

De celle de Zachée. — III, 440.

De celle de l'enfant prodigue. III, 656.

De celle du publicain. III, 710.

De celle de saint Pierre après qu'il eut renié son Maître. — IV, 336.

De celle du bon larron. — IV, 526.

De celle de Thomas incrédule. - V, 119.

De celle de Saul. V, 345.

De celle du centenier Corneille. V, 398.

Que la conversion d'un pécheur réjouit les anges. — III, 654.
Des secrets jugements de Dieu dans les conversions. — IV,
535 ; V, 349.

CRAINTE.

Celle du compte qu'il faut rendre afflige à l'heure de la mort.
— V, 199.
De la crainte qui saisira les hommes au jour du jugement
universel. — I, 257.
Crainte des châtimens divins. — I, 178.
Comment Dieu dispose le cœur du pécheur à la contrition.
— I, 455.
Les bons craignent d'avoir failli, même lorsqu'ils n'ont rien
fait que de bien. — I, 127.
Le bon esprit modère cette crainte. — II, 93. (Voyez le
mot *Esprit*.)
De la crainte qu'éprouva le Sauveur au jardin des Oliviers.
— II, 261.
Dangers d'une crainte excessive. — IV, 333.
Moyen de la combattre. — IV, 278-279.
Raisons pour ne pas craindre les hommes. — III, 564-565.

CRÉATION DU MONDE.

De la toute-puissance qu'il a fallu pour le créer de rien. —
VI, 222.
De la création du ciel. — VI, 230.
De la terre. — VI, 233.
De l'air. — VI, 251.
Du feu. — VI, 287.
Des nuages. — VI, 253.
Des eaux de la mer. — VI, 260.
De la lumière. — VI, 242.
Du soleil, de la lune et des étoiles. — VI, 278, 281 et 283.
Des poissons. — VI, 289.

Des oiseaux. — VI, 291.

Des animaux terrestres. — VI, 298.

Du paradis terrestre. — VI, 273.

De l'homme fait à l'image de Dieu. — VI, 305.

Que ces œuvres étaient parfaites, et que Dieu les approuva.
— VI, 336.

Que les créatures publient l'existence d'un créateur. — VI, 15.

Qu'elles disent à tous les hommes trois choses pour les
inviter à remercier le Seigneur. — VI, 103.

CROITRE EN VERTU.

Comment cela? — VI, 306.

Comment faisait saint Paul. — V, 393.

Et la sainte Vierge. — V, 428.

— Voyez le mot *Avancement*.

CROIX.

Nous devons la porter. — III, 121.

Avec quel amour JÉSUS-CHRIST l'embrassa. — IV, 453.

Et la porta. — IV, 455.

Vertus héroïques qu'il nous a enseignées tandis qu'il y était
attaché. — IV, 46.

Offices qu'il y a exercés. — IV, 490, 492 et 493.

Sa constance jusqu'à y mourir. — IV, 573.

Inscription placée au-dessus de la tête de JÉSUS, et mystères
qu'elle renferme. — IV, 496.

Comment Notre-Dame adora la croix. — IV, 523.

Divers moyens de suivre JÉSUS-CHRIST portant sa croix. —
IV, 463-464.

Dispositions de ceux qui la portent. — IV, 464.

Que plusieurs la portent avec impatience, d'autres patiem-
ment, d'autres enfin avec une sainte joie. — IV, 461-462
et 528.

Ce que signifie se crucifier spirituellement. — IV, 577.

Ce que veut dire se laisser ceindre et crucifier par d'autres.

— V, 147.

Comment les saints portèrent leur croix. — V, 374.

CURIOSITÉ.

Qu'il faut la réprimer, et ne pas nous enquérir de ce qui ne nous regarde pas. — V, 149.

DÉLICES SPIRITUELLES.

Que Dieu les communique de diverses manières dans l'oraison. — I, 101 et suiv.

A ceux qui renoncent aux plaisirs des sens. — III, 36, 147-148.

Ou porter les hommes à y renoncer. — I, 108; III 664.

Leur excellence. — III, 346 et 412.

Que c'est une imperfection de se plaindre quand on en est privé. — III, 2 et 667.

Qu'elles procèdent de Dieu, qui est leur source, et qui veut être servi avec joie. — VI, 3.

Qu'elles sont le centuple que Dieu promet en cette vie. — VI, 593.

Combien celles des bienheureux sont ineffables. — VI, 626.

Qu'on ne doit pas les regarder comme la fin principale de l'oraison, surtout lorsqu'on médite sur la Passion, lors même qu'il plairait à Dieu de nous en faire part. — IV, 12.

DÉMON.

Que son office est d'être tentateur, et des ruses qu'il met en œuvre pour nous tromper. — III, 88-89 et 429.

Qu'il tourmente cruellement les corps et les âmes qu'il possède. — III, 533.

Que c'est le larron qui dérobe les vertus. — III, 672.

Que c'est lui qui nous attaque violemment à l'heure de la mort. — I, 207.

Qui nous accuse au jugement particulier. — I, 211 et 215.

Et qui nous accusera au jugement général. — I, 280.

DÉVOTION.

En quoi elle consiste. — I, 47.

Qu'elle est la langue de l'âme. — I, 56.

Comment elle s'acquiert. — I, 96.

Que nous ne devons pas laisser de prier et d'agir lorsqu'elle nous manque. — I, 78.

— Voyez le mot *Affections*.

— Pour la dévotion à Marie, aux saints anges, à la Passion, à l'Eucharistie, voyez ces mots.

DIEU.

Qu'il est notre fin dernière. — I, 131.

Qu'il est notre Père, et comment il s'acquitte de tous les devoirs d'un bon père. — III, 223.

Dieu se compare lui-même à un père de famille. — III, 718.

Il nous donne tous ses biens. — III, 669.

Il est souverainement parfait, et il nous commande de l'imiter. — III, 213.

Preuves de l'existence de Dieu. — VI, 15.

Son être éternel ; il est celui qui est. — VI, 26.

Son infinité et son incompréhensibilité. — VI, 34.

Son unité d'essence. — VI, 45.

Sa trinité de personnes. — VI, 50.

— Pour sa bonté, sa miséricorde, sa charité et ses autres attributs, voyez les mots qui les désignent.

DILIGENCE AU SERVICE DE DIEU.

Biens qu'elle nous procure si nous combattons généreusement la paresse. — I, 292.

DISTRACTIONS.

Causes et remèdes. — I, 75, 79.

DIMANCHES ET FÊTES.

Sainteté de ces jours, et comment nous devons les employer. — VI, 342.

DOCTEURS DE L'ÉGLISE.

Leur office. — III, 203.

DONS DU SAINT-ESPRIT.

Différence qu'il y a entre les vertus et les dons du Saint-Esprit. — V, 233.

Les dons du Saint-Esprit nous aident à éviter le mal, en nous fournissant les moyens de vaincre les tentations, et de nous corriger de nos vices. — V, 304.

Les dons du Saint-Esprit nous aident à acquérir les vertus dans toute leur perfection, et à exercer les œuvres de la vie contemplative et de la vie active. — V, 308.

DOULEUR DU PÉCHÉ.

Elle est de deux sortes : l'une naît de l'amour, voyez le mot *Contrition* ; l'autre de la crainte, qui dispose à la première. — I, 432 et 457.

ÉCRITURES (Saintes).

Que c'est le propre de JÉSUS-CHRIST d'ouvrir le sens pour les entendre. — I, 123 et 138-139.

Manière de les lire. — IV, 501.

ÉGLISE.

Sa fermeté et sa durée. — III, 329.

Qu'elle est la vigne de JÉSUS-CHRIST, avec sa clôture, son pressoir et sa tour. — III, 717 et 729.

De la providence de Dieu dans la fondation de l'Église. — VI, 461.

Ses propriétés figurées par le cénacle. — IV, 156.

Par le linceul que vit saint Pierre. — V, 406.

Par le chandelier d'or qui fut montré par un ange au prophète. — VI, 484.

Qu'elle est une et indivisible. — IV, 507-508.

ÉLECTION D'ÉTAT ET VOCATION.

Providence de Dieu dans les élections aux charges de l'Église. — V, 224.

Ce que les électeurs doivent faire. — V, 226.

Résignation de ceux qui sont élus. — V, 227.

Providence de Dieu à pourvoir chacun d'un état convenable. — V, 265.

Dé l'état religieux. — VI, 565.

Que Dieu donne à chacun une grâce conforme à son état. — VI, 567.

Qu'il est dangereux de choisir un état sans la vocation de Dieu. — VI, 384.

ENFANTS ADOPTIFS DE DIEU.

L'adoption des enfants de Dieu a son commencement au baptême. — III, 71.

Elle a sa consommation dans la gloire. — III, 348.

Dieu veut que nous l'appelions notre Père, afin que nous vivions comme ses enfants. — III, 226.

ENFER.

Combien il est épouvantable. — I, 304.

Qu'il est éternel. — I, 306.

Du lieu où il est. — I, 310.

De la peine du sens. — I, 316.

De la peine du feu. — I, 318.

De la peine du dam. — I, 322.

Quatre peines redoutables de celui qui vint au festin sans avoir la robe nuptiale. — III, 381 et 750.

Que chaque vice a son tourment particulier. — Voyez plus haut. — I, 316.

Que ceux qui auront participé aux mêmes péchés participeront à la même peine. — III, 621.

Qu'il faudrait encore trembler, même quand il ne devrait y avoir qu'un seul réprouvé. — III, 749.

— Voyez les Méditations sur les sept péchés capitaux. —
I, 329 et suiv.

ENVIE.

Ses actes, ses dommages et ses remèdes. — I, 374.
Elle attaque surtout les imparfaits. — III, 668 et 725.

ESCLAVAGE DE DIEU.

Qu'il est honorable. — II, 110 et 111.

ESPÉRANCE.

Qu'elle est appuyée sur quatre colonnes. — I, 487.
— Voyez le mot *Confiance*.

ESPRIT-SAINT.

Que c'est un grand bienfait qu'il ait été donné aux hommes.
— V, 233.

A quelles fins il leur a été donné. — V, 236.

Ou par un souffle. — V, 108.

Ou comme un vent impétueux. — V, 257.

Ou en forme de langues de feu. — V, 257.

Ses effets admirables. — V, 265.

Excellente perfection à laquelle il nous porte. — V, 290.

Il fait parler de Dieu et de ses grandeurs. — V, 271.

Comment il faut attendre, demander, et hâter sa venue. —
V, 213 et 264.

Plénitude qu'il cause, et dispositions pour le recevoir. —
V, 262.

Il se donne au moyen des sacrements et de la prière. —
V, 279.

Sans acception de personnes; à tous ceux qui se disposent
à le recevoir. — V, 410.

Il se donne en signe de l'amour que Dieu nous porte, et afin
que nous l'aimions. — VI, 534.

C'est un gage de la vie éternelle. — VI, 538.

Ses fruits. — V, 242.

— Voyez les mots *Dons* et *Inspirations*.

ESPRITS BON ET MAUVAIS.

Comment on distingue le bon esprit du mauvais, et du danger qu'il y a de prendre l'un pour l'autre. — III, 301, 307.

Marques pour les reconnaître. — III, 305-306.

Leur action dans les tentations. — III, 89-94.

Le bon esprit ôte la crainte excessive. — II, 93; III, 298.

Il châtie les incrédules et récompense ceux qui ont foi à ses paroles. — II, 105.

Il porte à agir efficacement. — I, 101.

Effets qu'il cause lorsqu'il nous visite intérieurement. — II, 150.

Comment il parle en nous pour se faire connaître. — III, 308.

Marques du bon esprit. — V, 98-172.

Ses desseins. — V, 300.

— Voyez le mot *Inspirations*.

ÉTATS.

De ceux qui commencent, de ceux qui sont déjà avancés, de ceux qui sont parfaits. — I, 64.

Des motifs que nous devons nous proposer dans le choix d'un état de vie. — III, 115.

ÉTIENNE (Saint).

De ses vertus et de son martyre. — V, 316.

EUCCHARISTIE.

Qu'elle est figurée par la multiplication des pains. — III, 285.

Par le grain de sénevé. — III, 623.

Par la perle précieuse. — III, 638.

Par le banquet des noces. — III, 741.

Mystère du temps et du lieu où elle fut instituée. — IV, 153.

Excellences de la conversion sacramentelle. — IV, 160.

Consécration du pain. — IV, 164.

Et du vin. — IV, 171.

- Mystère de ces deux espèces sacramentelles, et pourquoi Notre-Seigneur les choisit. — IV, 177 ; VI, 515 et 530.
- Ce qu'il fit quand il consacra. — IV, 186.
- Du pouvoir qu'il donna aux prêtres de consacrer. — IV, 193.
- Que la messe est un vrai sacrifice. — IV, 196.
- Que ce sacrifice a été figuré par l'agneau pascal. — IV, 148.
- Des biens que Dieu nous communique par l'Eucharistie. — VI, 91, 137 et 163.
- De la providence de Dieu dans l'institution de l'Eucharistie. — VI, 487.
- Qu'elle est l'arbre de vie. — Id., *ibid.*
- Ses excellences comparées à celle de la manne. — VI, 489.
- Quelle est le mémorial des grandeurs de Dieu, de ses miracles et des offices de JÉSUS-CHRIST. — VI, 496.
- Des vertus dont JÉSUS-CHRIST nous donne l'exemple dans l'Eucharistie. — IV, 200 ; VI, 505.
- Comment il y exerce les œuvres de miséricorde. — T. VI, 168.
- Qu'elle est un mémorial de sa passion. — IV, 155 ; VI, 509.
- Qu'elle est le principe de la grâce et de notre sanctification. — VI, 507.
- Et de notre union avec JÉSUS-CHRIST. — VI, 523.
- Quel est notre pain quotidien. — VI, 530.
- Nos arrhes pour la gloire. — VI, 534.
- Une action de grâces pour les bienfaits reçus. — VI, 503.
- Témoignages que le Sauveur donne de sa présence. — V, 172.
- Qu'il est le pain vivant. — V, 173.
- Qu'il éclaire les yeux de l'âme. — V, 192.
- De la fête du Saint-Sacrement, des processions et de la manière d'y assister avec fruit. — VI, 554.
- Voyez le mot *Communion*.

EXAMEN DE CONSCIENCE.

Comment il faut le faire chaque soir sur toutes les actions de la journée. -- I, 427.

De l'examen particulier. - I, 436.

De l'examen à la fin de l'oraison. - - I, 86.

Avant la confession. — I, 455.

Celui que Dieu fera de l'âme au jugement particulier. — I, 215.

Et au jugement général. --- I, 276.

Trois sortes d'examen. --- VI, 337.

EXERCICES SPIRITUELS.

Excellence de ceux de saint Ignace. — I, 44.

EXTASE.

Dans quelles conditions elles se produisent ; qu'il est dangereux d'y prétendre ; mais que l'on peut demander à Dieu d'être séparé de soi-même, par une extase d'amour. — V, 404.

LA FAIM ET LA SOIF DE LA JUSTICE.

Ses actes et ses récompenses. --- III, 182.

FERVEUR.

Elle consiste à avoir faim et soif de la justice. — III, 182.

Marques de la vraie ferveur. — III, 309 ; VI, 2.

Elle mérite beaucoup en peu de temps. — I, 386 ; III, 722.

Qualités des âmes ferventes. — III, 419.

Défauts des âmes tièdes. — III, 724-725.

Les âmes ferventes sont en petit nombre, et elles sont très estimées de Dieu. — III, 726.

Qu'il ne faut pas se contenter de la médiocrité du grand nombre. — IV, 65 ; V, 136.

Qu'il faut éviter l'indiscrétion et la présomption. — IV, 214.

FÊTES.

Comment il faut les célébrer. — VI, 340.

FIN DERNIÈRE.

Quelle est celle de l'homme, et comment il doit y tendre. —

I, 130.

Quelle est celle des créatures visibles. — I, 135.

FOI.

Que ses actes sont fondés sur quatre attributs de Dieu. —

I, 486.

Combien JÉSUS-CHRIST désire que nous croissions en cette vertu. — III, 568.

— Voyez le mot *Confiance*.

Marques de la vivacité de la foi. — V, 161.

Difficulté de croire. — V, 120.

Que ceux qui croient sans avoir vu sont bienheureux. — V, 121.

De la grâce que Dieu nous a faite en nous révélant ses mystères, et qu'il est conforme à la raison de les croire. — VI, 41.

Que la foi est, avec le baptême, la porte pour entrer dans l'Église. — VI, 466.

Que le défaut de foi s'oppose aux visites et aux faveurs spéciales de Dieu. — VI, 45, 53 et 82.

GLOIRE.

Excellence de l'état de gloire quant au lieu et à la compagnie.

— VI, 616.

Gloire essentielle de l'âme. — VI, 627.

Ses trois qualités. — VI, 647.

De la gloire du corps et de ses qualités. — VI, 632.

Ce que ces qualités signifient. — V, 33.

Gloire des cinq sens. — VI, 634.

Que la gloire renferme les récompenses attachées aux huit béatitudes. — VI, 638.

Qu'elle renferme sept autres récompenses promises aux vainqueurs dans l'Apocalypse. — VI, 651.

GOURMANDISE.

Titres pour y parvenir. — VI, 665-666.

— Voyez le mot *Béatitude*.

Ses actes, ses dommages, ses remèdes. — I, 339.

Récompenses de celui qui la combat. — III, 343.

Moyen de résister à cette tentation. — III, 92.

GOUVERNEMENT DE DIEU.

Combien est admirable le gouvernement de Dieu, dans tout le monde. — VI, 367.

Du gouvernement de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST et de ses excellences. — VI, 456.

De la manière dont il gouverne son Église. — VI, 461.

GRACE DE DIEU.

Qu'elle est appelée eau vive, et de ses excellentes propriétés.

— III, p. 412.

Que c'est une grande faveur de trouver grâce devant Dieu.

— II, 94.

Comment il faut rendre grâces. — VI, 7.

— Voyez le mot *Remerciement*.

HOMME.

De la création de l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu. — VI, 310.

Formation du corps du premier homme. — VI, 322.

Création de son âme. — VI, 328.

Pourquoi il fut créé le sixième jour avec les autres animaux.

— VI, 331.

Et seul sans Ève. — VI, 333.

Providence de Dieu sur l'homme dans l'état d'innocence, et des biens qu'il lui donna pour lui et pour ses enfants. —

VI, 451.

Providence divine en ce qui regarde l'accroissement du corps,

— VI, 388.

Qu'il est un abrégé du monde entier ; et combien l'homme doit en être reconnaissant envers son Créateur. — VI, 307.
Que Dieu créa l'homme pour commander aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux animaux, et à tous les reptiles qui sont sur la terre. — VI, 318.

HUMILITÉ.

Elle naît de la connaissance de soi-même. — I, 126.
Elle mérite d'être exaltée dans les choses mêmes où elle s'abaisse. — I, 336 ; III, 715.
C'est par l'humilité qu'il faut commencer. — III, 58.
De trois degrés de cette vertu. — III, 62.
De l'humilité dans les saints, et de ses actes héroïques. — III, 46 et 47.
Ses actes dans les pécheurs repentants. — III, 327 et 328.
Elle trouve grâce devant Dieu. — II, 94 et 95.
Elle met en fuite les démons. — III, 459.
L'humiliation est un moyen de parvenir à l'humilité. — I, 335-336.
Elle est le présage de l'exaltation. — II, 184 ; III, 455-456.
Il faut s'humilier dans les titres. — III, 50.
Et dans les charges. — II, 368.
De l'humilité en matière de science. — II, 369.
Du néant que nous sommes de nous-mêmes. — VI, 28.
Que c'est de la connaissance de ce néant que provient l'humilité. — VI, 43 et 602.
Et de la connaissance de l'infinie majesté de Dieu. — VI, 79.
Et enfin de la dépendance où nous sommes de son être dans le nôtre et dans nos actions. — VI, 346 et 351.
L'humilité comparée à l'enfance. — VI, 603.
L'humilité moyen de recueillir abondamment les fruits de la divine Providence. — VI, 602.
De cinq faveurs que Dieu fait à cette vertu. — VI, 610.
De douze actes généreux de l'humilité à l'exemple de la Vierge Marie. — V, 467.

Humilité que Notre-Seigneur nous montra dans sa Passion.
— IV, 28.

Que ce fut pour augmenter ses humiliations qu'il entra triomphalement à Jérusalem. -- IV, 78.

Humilité qu'il témoigna en lavant les pieds à ses disciples.
— IV, 132.

A sa prise dans le jardin des Olives. -- IV, 306.

En supportant les mépris d'Hérode. -- IV, 390.

En se laissant comparer à Barrabas. -- IV, 395.

Et crucifier entre deux voleurs. -- IV, 524.

Humiliation qu'il endura dans la maison d'Anne. -- IV,
324.

Ce que nous devons faire pour l'imiter. — VI, 199.

Humilité de saint Paul, et ses actes héroïques. -- V, 375.

— Humiliations par choix, et requises de la part d'autrui, voyez
le mot *Mortification*.

IGNORANCE ET ILLUSIONS.

Ce sont des vices de l'entendement. -- I, 416.

Erreurs diverses sur Dieu et sur JÉSUS-CHRIST. --- III, 320.

Sur la mort. — I, 245.

Imprudence de ne s'y pas préparer. -- I, 248 ; III, 757-758.

Et de ne pas bâtir la maison de sa conscience sur un solide
fondement. -- III, 589.

IMPATIENCE.

Ses actes, dommages qu'elle cause, remèdes à y opposer. --
I, 366.

INCARNATION.

Du décret de l'Incarnation. — II, 17.

Excellences divines qui brillent en ce mystère. — II, 25.

Infinie charité de Dieu dans cette œuvre. — II, 29.

Le temps qu'il choisit pour la révéler et l'exécuter. — II, 70.

Pourquoi le Verbe voulut s'incarner dans le sein d'une
femme. — II, 36 et 126.

Comment elle fut annoncée à Marie. — II, 80.

De la formation du corps et de ses propriétés. — II, 124.

Des excellences de l'âme. — II, 129.

Actes d'amour que fit le Verbe incarné dès le premier instant de son existence. — II, 133.

Bonté de se communiquer à nous par le moyen de l'incarnation. — VI, 95.

Charité qu'il a montrée. — VI, 174.

De même miséricorde. — VI, 167.

Sa providence dans la réparation du péché d'Adam. — IV, 451.

INCONSTANCE.

Combien elle est préjudiciable. — II, 359-360.

INFIRMITÉS.

Que la Providence divine se manifeste en elles. — III, 479, 516, 562 ; VI, 414.

INNOCENTS (Les Saints).

Leur martyre. — II, 328.

INSPIRATIONS.

Ce qu'elles sont, et leurs effets. — V, 246.

Leurs propriétés et la sainteté à laquelle elles élèvent. — V, 292.

Le Saint-Esprit, pour les produire, fait usage de ses dons, et opère par elles de grandes choses. — V, 302 et suiv.

De la vocation et de ses merveilleux effets. — V, 334 ; VI, 469.

Les inspirations sont des souffles de vie. — V, 250.

Elles sont un vent impétueux qui remplit l'âme de ferveur. — V, 251.

Moyens de les réduire en pratique. — V, 308.

Dangers qu'il y a d'y résister. — V, 350.

Comment Dieu les communique. — I, 104.

Qu'elles nous portent au travail. — II, 144-145 ; III, 77 et 446.

Qu'elles sont les messagères de Dieu. — II, 83.

Les semences de la grâce. — II, 104.

Et des bonnes œuvres. — III, 595-596.

INTENTION.

Qu'elle doit être simple. — III, 16.

Pure dans les œuvres. — III, 17.

Dans la prédication. — III, 248.

Dans l'oraison. — III, 28-29.

Élévation de celle du Sauveur. — Id., ibid.

JEAN-BAPTISTE (Saint).

Sa nativité et ses excellencés. — II, 171.

Sa vie et sa prédication. — III, 35.

Son humilité héroïque. — III, 47.

Qu'il fut baptisé par JÉSUS-CHRIST. — III, 72.

Son martyre. — III, 268.

JÉSUS-CHRIST.

Excellence de la vie de JÉSUS-CHRIST. — II, 242.

Mystères de la vie de JÉSUS-CHRIST. — I, 64.

Ceux de son incarnation, de sa naissance et de sa vie jusqu'à sa trentième année, sont expliqués dans la *Seconde Partie*.

De son imitation. — II, 1.

Il est roi éternel, et nous convie à le suivre. — II, 7.

Sa manière de vivre lorsqu'il commença à prêcher. — III, 27.

Sa très haute oraison. — III, 28.

Ses offices de Maître, de Législateur, de Conseiller. — III, 164.

De bon Pasteur. — III, 646.

Son zèle pour la maison de Dieu. — III, 153.

Son soin d'accomplir la volonté de son Père. — III, 425.

Qu'il est figuré par le grain de sénevé. — III, 623.

Par la perle précieuse. — III, 640.

Qu'il montra bien sur la croix qu'il était JÉSUS de Nazareth.
— IV, 497.

Qu'il remplit excellemment l'office de Sauveur. — V, 343.

Qu'il est notre Sagesse, notre Justice, notre Sanctification et
notre Rédemption. — VI, 507.

Qu'il accomplit parfaitement toutes choses. — IV, 563.

Qu'il fut puissant en paroles et en œuvres. — VI, 84-85.

— Voyez les mots *Passion*, *Résurrection* et autres, selon
l'ordre alphabétique.

JEUNE.

De celui de JÉSUS-CHRIST, et du nôtre à son exemple. —
II, 83.

Pour quelle fin il est ordonné. — III, 36.

Qu'il aide à l'oraison. — III, 81.

JOSEPH (Saint).

Ses perfections. — II, 179.

Vertus qu'il fit paraître après avoir découvert que Marie était
enceinte. — II, 184.

Et lorsqu'il fut commandé de s'enfuir en Égypte. — II, 317-
318.

JUGEMENT.

Le jugement particulier qui se fait à l'heure de la mort, avec
les circonstances du lieu, du temps, des accusateurs, des
assistants, du juge et des sentences. — I, 210.

Compte exact que l'on y fait rendre. — I, 211 ; III, 701.

Sentence terrible prononcée contre les méchants. — I, 223 ;
III, 702 et 750.

Jugement universel, et ses causes. — I, 255.

Signes qui le précéderont. — I, 257.

Résurrection et citation des morts. — I, 266.

- Venue du Juge, et séparation des bons et des méchants. — I, 269 et 273.
- Manifestation des consciences, et accusateurs. — I, 276.
- Arrêts et exécutions. — I, 284.
- Jugement secret au tribunal de la pénitence, actes exercés à ce tribunal. — I, 455.
- Que le jugement propre est pernicieux. — I, 418 ; III, 131.
- Qu'il faut le désavouer. — Voyez le mot *Obéissance*.
- Jugements téméraires, leur malice. — I, 417 ; III, 394 et 575.
- Que les jugements de Dieu sont des décrets impénétrables, d'après lesquels certains pécheurs se convertissent, et certains autres se damnent. — IV, 535 ; V, 348.
- Jugement divin dans l'appel au ministère apostolique. — V, 230.
- Dans l'abandon des rebelles et des obstinés comme Judas. — IV, 292.
- Perte de Judas, et par quelle voie il tomba dans le dernier malheur. — IV, 106.
- Comment il faut réprimer les jugements téméraires. — IV, 199 ; V, 281.
- Qu'il est dangereux d'asseoir un jugement sur des rapports. — IV, 348.
- Combien le jugement propre et opiniâtre est préjudiciable. — IV, 137.

JUREMENTS.

- Qu'il ne faut pas en faire. — IV, 334.
- Punition de ceux qui en font. — I, 391.

LANGUE.

- Ses péchés, moyen de la mortifier et de la gouverner. — I, 409.

LARMES.

Pourquoi il faut pleurer, et récompense de ceux qui pleurent.

— III, 178.

Larmes d'amour et de crainte. — III, 179.

Puissance des larmes. — III, 556.

Comment nous pouvons répandre des larmes d'amour à cause de nos péchés. — I, 458.

Larmes de JÉSUS-CHRIST avant de ressusciter Lazare. — III, 574.

Gémissement qu'il poussa avant de guérir le sourd. — III, 526.

Larmes du Sauveur sur Jérusalem. — IV, 87.

Larmes de saint Pierre au souvenir de son infidélité. — IV, 336.

Larmes de Madeleine cherchant JÉSUS, et celles que l'on verse à cause de l'absence de Dieu. — V, 48.

Récompenses de ceux qui pleurent. — VI, 642.

LAZARE.

Vie et mort glorieuse du mendiant Lazare. — III, 371.

Résurrection de Lazare, frère de Marthe et de Marie-Madeleine. — III, 560.

LECTURE DES BONS LIVRES.

Dieu s'en sert pour parler à notre cœur. — I, 118.

Elle est le premier degré de l'échelle spirituelle. — I, 119.

Comment il faut lire les bons livres. — III, 167.

LIBÉRALITÉ.

Récompense de la libéralité, en tant qu'elle est opposée à l'avarice. — I, 363.

Libéralité de Dieu envers les hommes, et avarice des hommes envers Dieu. — III, 147, 408-409 ; IV, 193 et 565.

Qu'elle est infinie en Dieu, et en quoi elle se montre. — IV, 173.

Comment nous devons témoigner notre libéralité envers Dieu. — VI, p. 175.

Notre extrême parcimonie avec Dieu. — VI, 179.

LIBERTÉ.

En quoi consiste la liberté d'esprit. — V, 292, 293 et 294.

LIMBES.

Ce que c'était que les limbes ; comment JÉSUS-CHRIST y descendit, et ce qu'il fit. — V, 9.

LOI DE DIEU.

Comment on pèche contre la loi de Dieu. — I, 388.

Malédiction contre ceux qui la violent. — I, 396.

Bénédictions promises à ceux qui la gardent. — I, 400.

Que nous devons l'écrire dans notre cœur. — I, 405.

Excellence de la loi évangélique. — III, 216.

Que nous devons la garder parfaitement. — III, 210.

Raisons que nous avons de l'observer. — I, 406.

LUMIÈRE.

Que la lumière naturelle est utile à l'homme, mais que la lumière surnaturelle, dont la première n'est que la figure, l'est sans comparaison davantage. — VI, 242.

Propriétés et effets de la lumière du ciel. — V, 337-338.

Elle ferme les yeux corporels. — V, 352.

LUXURE.

Ses péchés et ses châtiments. — III, 347 et 657.

MADELEINE.

Sa conversion. — III, 389.

Son repos aux pieds du Sauveur. — III, 5.

Sa foi et sa prière à la résurrection de Lazare, son frère. —

III, 569.

Sa ferveur à oindre JÉSUS-CHRIST à Béthanie. — IV, 96.

De même à le chercher au sépulcre. — V, 49.

MAGNIFICAT.

Explication de ce cantique. — II, 153.

MANSUÉTUDE.

Actes et avantages de cette vertu. — III, 175.

Son opposition à l'emportement. — I, 371.

Comment on peut joindre la douceur de la colombe à la prudence du serpent. — III, 252-253.

De la douceur de JÉSUS-CHRIST dans sa Passion : elle était un signe auquel on devait le reconnaître. — IV, 79.

Récompenses de ceux qui sont doux. — VI, 640.

MATHIAS (Saint).

Son élection à l'apostolat. — V, 224.

MÉDITATION.

Comment il faut la faire. — I, 75.

Sa matière. — I, 64.

Elle purifie l'âme et ses puissances. — I, 125.

Elle s'élève au-dessus des choses visibles et invisibles. —

III, 411.

— Voyez les mots *Contemplation* et *Oraison mentale*.

MÈRE DE DIEU.

Sa prédestination et son élection. — II, 36.

Sa conception immaculée. — II, 43.

Sa nativité et son nom. — II, 50 et 52.

Sa présentation au temple. — II, 551.

Du vœu qu'elle fit de demeurer vierge. — II, 63.

Combien elle aima la vertu de chasteté. — II, 100.

- Son mariage avec saint Joseph. — II, 65.
- Vertus qu'elle fit paraître dans l'Annonciation. — II, 91.
- Dans sa visite à sa cousine Élisabeth. — II, 145.
- Dans son cantique *Magnificat*. — II, 153.
- Quand Joseph voulut la quitter. — II, 184.
- Dans la Purification. — II, 277.
- Lorsqu'elle perdit son fils Jésus. — II, 341.
- Qu'elle fut l'instrument de la première justification opérée par le Sauveur des hommes. — II, 148.
- Et de son premier miracle, aux noces de Cana. — III, 138.
- Pourquoi cela ? — III, 149.
- La dévotion à Marie est un signe de prédestination. — II, 51.
- Amour qu'elle avait pour son Fils, douleur qu'elle éprouva durant sa passion. — IV, 57.
- Vertus héroïques qu'elle exerça dans ses jours d'amertume et d'épreuve. — IV, 62.
- Constance qu'elle fit paraître au pied de la croix. — IV, 538.
- On peut l'appeler martyre. — IV, 540.
- C'est au pied de la croix qu'elle reçut le titre de notre Mère. — IV, 543.
- Elle est appelée Mère de JÉSUS-CHRIST pour trois raisons. — V, 415.
- Elle obtint par ses prières la venue du Saint-Esprit. — V, 216.
- Sa vie depuis la Pentecôte. — V, 413.
- Son glorieux trépas. — V, 432.
- Gloire de son âme. — V, 444.
- Assomption de son corps. — V, 458.
- Sa chasteté et ses autres vertus. — V, 414.
- La dévotion que nous devons avoir envers elle. — V, 481.
- Diverses manières de réciter le rosaire ou le chapelet. — V, 489.

MESSE.

- Manière de l'entendre. — I, 485; VI, 344.
- De la communion sacramentelle. — I, 474.

De la communion spirituelle. — I, 485.

De l'action de grâces après la sainte communion. — I, 492.

Voyez le mot *Eucharistie*.

MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

En guérissant les corps il guérissait les âmes. — III, 1.

MISÉRICORDE.

Actes et récompenses de cette vertu. — III, 186.

Combien JÉSUS-CHRIST estimera ces œuvres au jour du jugement. — I, 284.

Elles sont des amis qui nous recevront dans les demeures éternelles. — III, 708.

En quelle manière nous devons user de miséricorde envers notre prochain. — III, 682.

Combien Dieu se sent offensé de notre dureté envers nos frères. — III, 379 et 693.

Combien la miséricorde de Dieu paraît dans l'Incarnation. — II, 18.

Miséricorde de Dieu à chercher les pécheurs. — III, 646.

A les recevoir à la pénitence. — IV, 664.

A les soigner jusqu'à ce qu'ils soient guéris. — III, 676.

A leur pardonner généreusement des péchés énormes. — III, 689.

Celle qu'il a de ceux qui ont faim. — III, 273.

Qu'elle est infinie en Dieu. — VI, 153.

Qu'elle accompagne la justice et semble l'emporter sur elle. — VI, 154.

Celle qu'il a pour les élus. — VI, 164.

Pour les pécheurs. — VI, 160.

Celle qu'il montra dans l'Incarnation. — VI, 168.

Celle qu'il découvre dans l'Eucharistie. — VI, 170.

Récompense des miséricordieux. — VI, 643.

MISSION DES APOTRES.

Dans quelles circonstances elle eut lieu, et de quelles recommandations elle fut accompagnée. — III, 247.

MODESTIE.

Son importance et moyen de la garder. — I, 412.

Celle de la Vierge. — V, 416.

Celle de saint Étienne, et d'où elle procédait. — V, 316.

MONDE.

Pourquoi Notre-Seigneur ne pria point pour le monde. — IV, 242.

Quel est le monde qui ne peut recevoir le Saint-Esprit. — V, 247.

De quel monde Dieu retire le religieux, et grandeur de cette faveur. — VI, 583.

MORT.

Celle du Sauveur. — IV, 573.

Préparation à la mort à l'exemple du Sauveur. — IV, 577.

Celle de la Vierge Marie, et comment elle s'y disposa. — V, 432.

Celle de saint Étienne, et comment les justes meurent dans le Seigneur. — V, 326.

Désirs de mourir pour aller à Dieu. — V, 395.

Providence spéciale de Dieu dans la mort des siens. — VI, 596.

Que, pour le juste, tout s'achève et s'accomplit dans sa mort. — IV, 567.

Propriétés de la mort. — I, 192.

Que trois choses nous affligent à la mort. — I, 199.

Ce qui arrive à l'âme au moment de la mort. — I, 210.

Ce que le corps devient après la mort. — I, 227.

Combien est salutaire le souvenir de la mort. — I, 238.

Combien l'oubli en est funeste. — I, 245.

Causes de la mort dans la jeunesse. — III, 545.

Que les péchés l'avancent. — I, 193-194 ; III, 701.

Que la mort des pécheurs est effroyable. — I, 219.

Mort horrible du roi Balthazar. — I, 252.

Que celle des justes est précieuse. — III, 374.

Pourquoi est-elle appelée un sommeil. — III, 567.

MORTIFICATION.

En quoi elle consiste. — I, 227.

Elle est la circoncision spirituelle. — II, 239.

Une imitation de la mort. — I, 231.

Raisons qui nous portent à la pratiquer. — III, 123.

L'une est de notre choix, l'autre nous vient du dehors et l'emporte en efficacité sur la première. — IV, 277-278 ; IV, 577 ; V, 147.

Toutes deux sont figurées par l'arbre de la myrrhe, et furent pratiquées par JÉSUS-CHRIST notre divin modèle — IV, 140.

Il faut se mortifier peu à peu, mais toujours, et en toutes choses. — IV, 563.

Mortification surprenante de saint Paul. — V, 373.

Les autres saints la pratiquèrent surtout en cinq points. — V, 503.

Récompenses de ceux qui triomphent d'eux-mêmes par la mortification. — V, 509.

— Voyez le mot *Passions*.

MUTISME SPIRITUEL.

En quoi il consiste, et comment JÉSUS-CHRIST le guérit. — III, 524.

MURMURE.

Qu'il est funeste au murmureur, et comment Dieu lui-même prend la défense de celui contre lequel on murmure, s'il se tait. — IV, 99.

NAISSANCE.

De la Vierge notre Dame. — II, 50.

De saint Jean-Baptiste. — II, 171.

De JÉSUS-CHRIST notre Seigneur. — II, 209.

NOURRITURE SPIRITUELLE.

Elle consiste à faire la volonté de Dieu. — III, 425.

A recevoir la doctrine évangélique, à observer les divins préceptes, à fréquenter les sacrements institués par JÉSUS-CHRIST. — III, 740.

Ne pas en profiter cause la famine ou la défaillance de l'âme.
— III, 659.

OBÉISSANCE.

Elle doit être parfaite dans l'exécution, la volonté et le jugement. — II, 322 ; III, 115, 487 et 500.

Jointe à l'humilité, elle se soumet au supérieur, à l'égal et à l'inférieur. — III, 62.

Elle prospère dans ses entreprises. — III, 500-501.

Elle est secourue de Dieu dans le danger. — III, 315.

Elle l'excite à exaucer nos prières. — III, 146 et 572.

Comment il faut commander aux parfaits. — II, 317-318.

Moyen très parfait d'obéir à la volonté divine. — III, 236.

Obéissance du Sauveur à sa Mère. — II, 365.

L'obéissance est l'effet de l'amour de Dieu ; elle est la marque de cette vertu ; biens dont elle est la source. — IV, 219.

Elle aide à gagner les âmes. — V, 134.

En nous rendant conformes à la volonté de Dieu, elle nous fait accomplir la nôtre. — V, 293.

Avec la charité elle nous conduit au ciel. — V, 189.

Obéissance de JÉSUS-CHRIST dans sa Passion. — IV, 49.

Préparatifs qu'il fit pour accomplir la loi. — IV, 120.

Obéissance dont il nous donna l'exemple dans son crucifiement. — IV, 478.

Comment l'homme obéissant peut représenter ses nécessités à son supérieur. — IV, 557 ; V, 360.

Obéissance à l'exemple de celle des créatures dans la création. — VI, 260.

Combien la désobéissance déplaît à Dieu, même sous prétexte d'humilité. — IV, 136.

— Voyez le mot *Résignation*.

OCCUPATIONS.

Empressement excessif que nous y mettons ; d'où il procède ; dommage qu'il cause ; comment il faut y remédier. — III, 9.

Comment il faut exercer les emplois les plus humbles. — II, 368.

ŒUVRES.

Elles nous recommandent ou nous accusent devant Dieu. — III, 699.

Avec quel esprit nous devons nous acquitter des œuvres extérieures. — II, 369.

Il faut les faire avec calme. — III, 13.

Nous sommes tous ouvriers de la vigne de nos âmes, appelés de Dieu pour y travailler. — III, 717.

Œuvres parfaites. — Voyez le mot *Perfection*.

ORAISON.

En quoi consiste l'oraison mentale. — I, 46, 96.

Qu'elle s'adresse à Dieu avec diverses affections et demandes. — I, 52.

Vertus qui l'accompagnent, et ses excellences. — I, 60.

De la matière de l'oraison mentale. — I, 64.

Entrée et préparation. — I, 70.

Qu'elle peut quelquefois commencer par des actions de grâces. — I, 428.

Examen qu'il faut en faire, et fruit que l'on en retire. — I, 86.

- Elle est un don de Dieu. — I, 99.
- Elle aide à la prière vocale. — I, 84.
- Elle doit être fréquente. — I, 112.
- Que les saints priaient ordinairement trois fois le jour. — I, 436.
- Du temps et du lieu qu'il faut choisir. — III, 26.
- Diverses manières de prier. — I, 89.
- Manières extraordinaires. — I, 99.
- Oraison par affections, et sans beaucoup de paroles. — I, 94.
- S'arrêtant un peu pour entendre Dieu. — II, 300.
- Par oraisons jaculatoires. — I, 115 ; III, 493.
- Par l'application des sens intérieurs de l'âme. — II, 307.
- Par forme de plainte amoureuse. — II, 350.
- Par signes extérieurs de l'affection intérieure. — III, 392-393.
- Oraison qui s'appelle de Dieu, que JÉSUS-CHRIST pratiquait, et combien elle est élevée. — III, 28-29.
- Qu'il faut prier longtemps, et dans la retraite, avant d'entreprendre de grandes choses. — I, 111 ; III, 81.
- Que l'âme doit être une maison de prière. — III, 161.
- Dons insignes que, comme un second baptême, elle obtient de Dieu. — III, 74.
- Que par elle nous nous transformons en Dieu. — III, 336-337.
- Qu'elle nous rend supérieurs aux tribulations. — III, 300.
- Qu'elle peut beaucoup, jointe à la confiance. — III, 494-495.
- A la persévérance. — III, 456-457.
- A l'obéissance. — III, 144.
- Et au jeûne. — III, 84 ; III, 542.
- De même lorsque plusieurs prient ensemble. — III, 499.
- Dieu diffère parfois d'exaucer nos prières, ou refuse d'abord d'accorder ce que nous lui demandons, pour éprouver notre persévérance. — III, 142 et 457.

- Fautes qui se commettent dans l'oraison, et font que l'on n'obtient pas ce que l'on demande. — III, 358.
- Qu'il est dangereux de s'attédir dans l'oraison. — III, 32.
- Tentations du démon contre l'oraison. — I, 81.
- Distractions, et moyens de les vaincre. — I, 79.
- De quatre autres obstacles. — III, 507.
- Ouïe spirituelle de l'âme. — II, 300.
- Promesse que fit Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST d'exaucer nos prières. — IV, 227 ; VI, 419 et 421.
- Conditions dont elles doivent être revêtues pour être exaucées. — IV, 231.
- Que la prière est un moyen que nous offre la divine Providence pour nous faire obtenir ce dont nous avons besoin. — IV, 241 ; VI, 419.
- Que parfois Dieu exauce aussitôt, et que d'autres fois il diffère : raisons de cette conduite. — VI, 424.
- Qu'il écoute les pécheurs, si leurs demandes sont convenables. — VI, 429.
- Qu'il nous inspire ce que nous devons lui demander, quand il veut nous l'accorder. — VI, 430.
- Comment nous devons lui faire violence dans l'oraison. — V, 89.
- Prière de Notre-Seigneur après la Cène, et excellence de la parfaite oraison. — IV, 238.
- Prière de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, avec les conditions de la prière fervente. — IV, 263.
- Celle qu'il fit sur la croix pour ses ennemis. — IV, 516.
- Et pendant les trois heures de ténèbres avant son trépas. — IV, 547.
- Comment nous devons prier pour nos ennemis. — IV, 518.
- Qu'il faut prier pour soi avant de prier pour les autres ; et que prier pour les autres est un moyen assuré d'être exaucé quand on priera pour soi. — IV, 238 ; V, 326.
- Que l'oraison mentale est une communication avec Dieu, à

- la ressemblance de celle que existe entre les trois Personnes divines. — VI, 62.
- Et à la ressemblance de ce qui se passe dans la gloire. — VI, 631.
- Qu'elle est aidée des sept dons du Saint-Esprit. — V, 308.
- Accompagnée de faveurs extraordinaires. — V, 404.
- Que Dieu nous envoie un Consolateur de nos travaux. — IV, 275.
- Qu'elle attire le Saint-Esprit, lorsqu'elle est faite avec les conditions convenables. — V, 213.
- Que les anges y assistent pour nous aider. — VI, 444.
- Qu'un lieu écarté lui est particulièrement favorable. — IV, 264.
- De trois temps qui lui sont spécialement convenables. — V, 403.
- Que l'obéissance lui est un secours. — IV, 225.
- Ainsi que l'aumône. — V, 401.
- Et l'union. — V, 214.
- Ce qui l'empêche de s'élever jusqu'au ciel. — V, 70, 104 et 197.
- La prière vocale aide à l'oraison mentale. — I, 84.

ORGUEIL.

- Ses actes et ses châtements. — I, 328 et 333.
- Diverses actions de ce vice caché sous le masque de la vertu. — III, 710.
- Que l'orgueil entre ordinairement dans tous les péchés. — III, 92.

PAIX.

- Actes de ceux qui sont pacifiques. — III, 192.
- Paix que les anges annoncèrent à la naissance du Sauveur. — II, 225.
- Que les apôtres souhaitaient la paix à ceux qui leur donnaient l'hospitalité. — III, 257.

Que JÉSUS ressuscité la donna pour deux fins à ses apôtres.

— V, 105.

Récompense des pacifiques. — VI, 649.

PARABOLES.

Elles sont expliquées chacune successivement. — III, 587.

PARADIS.

Création du paradis terrestre, et transports du premier homme à la vue de cette ravissante demeure. — VI, 330.

Du paradis céleste, voyez le mot *Gloire*. — VI, 614.

PARDON DES INJURES.

Combien cet acte plaît à JÉSUS-CHRIST. — III, 241.

Raisons que nous avons pour pardonner. — III, 696.

PARENTS.

Qu'il faut les quitter lorsque la gloire de Dieu l'exige. — II, 335.

Qu'il faut en être détaché à l'exemple de JÉSUS-CHRIST. — Ibid.

Que Dieu est le meilleur des pères. — III, 226.

PARESSE.

Ses effets. — I, 381.

Portrait du paresseux. — III, 724-725.

Fuyant un travail, il tombe dans un autre plus grand. — II, 254.

PARLER.

Avec quelle discrétion il faut le faire. — II, 101.

Parler avec Dieu est une source de grands biens. — I, 62.

Comment il faut s'entretenir avec Dieu. — I, 52.

Dieu a une manière de parler qui le fait reconnaître des personnes spirituelles. — III, 307-308.

Exercice des sens intérieurs. — I, 102.

Quatre règles pour parler comme il faut. — V, 265.

Que les pieux discours sont agréables à Dieu. — V, 82.

PAROLES DE DIEU.

A quelles marques on peut reconnaître les paroles qui viennent de Dieu. — V, 297.

Qu'il y en a une extérieure et l'autre intérieure, qui est la semence des bons fruits. — III, 598.

Que plusieurs les entendent sans profit, et d'autres avec de grands avantages pour leur âme. — III, 601.

Dans quel esprit il faut méditer les paroles de JÉSUS-CHRIST. — I, 90-91.

Explication des sept paroles du Sauveur en croix. — IV, 516.
— Voyez le mot *Parler*.

PASSION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST.

Pourquoi elle est appelée excès, et avec quel plaisir il en parlait. — III, 343.

Pourquoi il la nomme calice et baptême. — III, 362.

Que celui qui boit avec JÉSUS-CHRIST le calice de sa Passion, boira avec lui le calice de la gloire. — III, 363.

Qu'il est utile de méditer la Passion. — IV, 5.

Fin que l'on doit se proposer en la méditant. — IV, 8.

Dispositions qu'il faut y apporter. — IV, 14.

Diverses manières de bien méditer la Passion. — IV, 20.

De la Personne de celui qui souffre. — IV, 25.

De la grandeur et de la multitude des souffrances du Sauveur. — IV, 28.

De la cruauté de ses persécuteurs. — IV, 33.

Pour qui, et pour quelles raisons il souffre. — IV, 38.

De l'amour avec lequel il a souffert. — IV, 42.

Des vertus héroïques que le Sauveur exerça dans sa Passion. — IV, 46.

Des sept stations du Sauveur pendant sa Passion. — IV, 52.

Dans quelles circonstances il en parla, et pourquoi. — IV, 68.

Que ses souffrances ont surpassé celles de tous les hommes.

— IV, 2.

Moyens de compatir à la Passion du Sauveur. — IV, 8.

La sentir est un don de Dieu, et d'où vient que nous manquons de sentiment. — IV, 71.

Deux moyens de boire le calice de la Passion, et comment JÉSUS-CHRIST le but. — IV, 101.

Que ce calice lui fut présenté par son Père. — IV, 299.

PASSIONS DE L'APPÉTIT.

Dommmages qu'elles causent. — I, 424.

Moyen de les mortifier. — I, 329.

Combien il emporte de ne pas faire grâce à une seule. — IV, 110.

Moyen de les combattre. — IV, 278,

Qu'il faut les soumettre à la raison. — VI, 256, 304 et 320.

PATIENCE.

Qu'il faut la garder dans les souffrances et dans les revers. — IV, 232.

Qu'il faut les considérer comme venant de la divine Providence. — IV, 298 ; VI, 406.

Qu'elle est opposée à l'emportement. — I, 367.

De celle qu'il faut avoir dans les persécutions pour la justice. — III, 194.

Dans les maladies. — III, 371.

Dans les réprimandes. — II, 354.

Une tristesse modérée n'est pas contraire à la perfection. — IV, 257.

C'est une patience héroïque de souffrir sans consolation. — IV, 250.

Diverses manières de souffrir. — IV, 528.

Quatre degrés de patience. — V, 474.

Que celle du Sauveur convertit le bon Larron. — IV, 531.

De celle de saint Paul, et des moyens de l'obtenir. — V, 380.
— Voyez les mots *Passion* et *Travaux*.

PAUL (Saint).

Sa conversion. — V, 345.

Révélations et grâces extraordinaires dont il fut favorisé. —
V, 354.

Ses rares vertus, réduites à huit chefs. — V, 368.

PAUVRETÉ D'ESPRIT.

Ses actes et récompenses. — III, 171.

Qu'elle est contraire à l'avarice. — I, 362.

Qu'avec l'inspiration divine on renonce aisément à tout. —
III, 115.

Surtout lorsqu'on médite sur les fins dernières de l'homme.
— I, 240.

Pauvreté du Sauveur sur la croix, et comment nous pouvons
l'imiter. — IV, 475.

Celle dont les premiers chrétiens faisaient profession. — V,
281.

Celle de la sainte Vierge. — V, 414.

Celle de saint Paul. — V, 368.

Récompense de la pauvreté d'esprit. — VI, 638.

PÉCHÉ.

Le péché est contraire à la fin dernière de l'homme. — I,
140.

Son énormité démontrée par divers exemples. — I, 142.

Grièveté des péchés à cause de leur multitude et de leur
opposition à la droite raison. — I, 155.

Bassesse de l'homme qui commet le péché. — I, 162.

Grandeur de Dieu contre qui le péché est commis. — I, 168.

Grièveté du péché, parce qu'il est commis sans raison suffi-
sante. — I, 174.

Grièveté du péché, prouvée par les peines temporelles et éternelles dont il est puni. — I, 178.

Le péché est un mal incomparablement plus grand que l'enfer même. — I, 187.

Il est la dette de dix mille talents dont parle l'Évangile. — III, 775.

Il est la cause des souffrances de JÉSUS-CHRIST. — I, 152.

Il l'attrista dès le premier moment de son Incarnation. — II, 135.

Il le fit gémir et pleurer sur le sort du pécheur. — III, 574.

Des sept péchés capitaux. — I, 326.

Des péchés contre les commandements de Dieu. — I, 388.

Des péchés de l'entendement. — I, 416.

De la volonté. — I, 420.

Des sens, et en particulier de la langue. — I, 409.

Que les péchés empirent, lorsqu'on néglige de s'en corriger. — III, 266.

Grièveté des péchés véniels, prouvée par les peines du purgatoire. — I, 501.

Le péché rend l'homme petit aux yeux de Dieu. — III, 210.

Motifs de détester le péché. — IV, 202 et suiv.

Le pécheur nie par ses actes l'existence de Dieu. — VI, 23 et 27-28.

Il fait plusieurs dieux. — VI, 48.

Il choisit Barabbas de préférence à JÉSUS. — IV, 399.

Diverses manières dont JÉSUS est frappé par les avars et par les prodiges. — IV, 356.

De même par les hypocrites. — IV, 424.

Ceux-ci donnent à boire au Sauveur le vin avec le fiel. — IV, 472.

Et le vinaigre. — IV, 560.

Tristesse que le Sauveur éprouva de nos péchés. — IV, 255 et 277.

Des larmes qu'il répandit. — IV, 875.

Pouvoir qu'il conféra aux apôtres pour nous les pardonner.
— V, 110.

Que la pénitence les efface et nous ouvre le ciel. — V, 408.

De la vraie pénitence à l'exemple de celle de saint Pierre.
— IV, 336.

De la fausse pénitence, qui fut celle de Judas. — VI, 369.

Que le péché véniel est un grand mal, et combien nous
devons l'avoir en horreur. — IV, 139-140.

PÉNITENCE (Sacrement de).

Son excellence, actes que l'on y exerce, grâces que y l'on
reçoit. — I, 445, 447, 459.

Que par le moyen de ce sacrement, Dieu remet libéralement
au pécheur toutes ses offenses. — III, 664.

Moyen de négocier l'affaire de son pardon. — III, 661.

— Voyez les mots *Confession* et *Péché*.

PÉNITENCES CORPORELLES.

En quoi elles consistent. — III, 35.

PERFECTION.

Celle de la loi évangélique. — III, 216.

Que par elle nous devenons parfaits comme notre Père cé-
leste. — III, 213.

Combien est élevée cette perfection. — Ibid.

Celle de Dieu est infinie ; comment nous pouvons l'imiter.
— VI, 67.

Toutes les œuvres de Dieu sont parfaites. — VI, 336.

Il ne les loue point qu'il ne les ait achevées. — VI, 257.

Diligence qu'il y apporte. — VI, 268.

Combien il désire de nous voir agir de concert avec lui.
— VI, 269.

Comment JÉSUS-CHRIST acheva et perfectionna ses œuvres.
— IV, 563, 565, 566.

Comment les nôtres seront parfaites. — VI, 77 et 336.

Que la perfection s'acquiert par degrés. — VI, 229.

Que la perfection évangélique se trouvait dans saint Paul.
— V, 368.

Et dans les premiers chrétiens. — V, 279.

Et quelle se trouve aujourd'hui encore dans tous ceux qui
se laissent conduire par le Saint-Esprit. — V, 290, 302.

PERSÉCUTIONS.

Qu'il faut les souffrir pour la justice. — III, 194.

Qu'elles sont le chemin suivi par le Sauveur. — II, 311.

Jusqu'où elles vont, et à quelles fins elles sont permises. —
III, 291.

Raisons de ne pas les craindre. — III, 293.

Pourquoi elles sont comparées au soleil. — III, 604.

PERSÉVÉRANCE.

Qu'elle est le don souverain, et un insigne bienfait de la di-
vine Providence. — VI, 596.

Récompenses de ceux qui persévèrent. — VI, 651.

Persévérance de JÉSUS sur la croix. — IV, 563.

Qu'il faut craindre de ne pas persévérer. — IV, 108.

PIERRE (Apôtre).

Sa vocation. — III, 104.

Son illustre confession et ses récompenses. — III, 317.

Sa ferveur quand il marcha sur les eaux. — III, 309.

Son triple reniement et ses larmes. — IV, 329.

Consolation que lui donna JÉSUS-CHRIST ressuscité. — V,
76.

Faveur qu'il lui fit en l'établissant chef de l'Église. — V, 141.

Avis de perfection qu'il lui donna. — V, 146.

Zèle de Pierre pour la prédication. — V, 275.

PLAIES DU SAUVEUR.

Celles qu'il reçut sur la croix, et manière de les méditer. — IV, 590.

Qu'il conserva les cicatrices de ses plaies pour notre profit. — V, 123.

PRÉDICATEUR, PRÉLAT, PASTEUR.

Son office. — III, 200.

Qu'il ne doit point prêcher avant d'avoir atteint l'âge de maturité, et avant d'être bien fondé en humilité. — II, 369.

Avec quel esprit il doit le faire. — III, 40.

Qu'il doit joindre la vie active et la vie contemplative. — III, 22 et 573.

De six vertus que JÉSUS-CHRIST recommande au prédicateur. — III, 252-253.

Qu'il ne doit exercer son emploi que par obéissance et vocation divine. — III, 248.

Qu'il doit chercher les âmes comme JÉSUS-CHRIST. — III, 646.

Avoir soin d'elles comme le pieux Samaritain. — III, 676.

Les recevoir amoureusement, comme le père du Prodigue. — III, 664.

Qu'il ne doit pas se charger du soin des âmes s'il n'a reçu d'en haut la vertu et le talent nécessaires. — V, 186.

Qu'il ne doit point demeurer oisif quand il les a reçues. — V, 271.

Qu'il doit aller à la recherche des pécheurs. — V, 359.

Il travaillerait en vain, s'il ne s'appuie que sur lui-même. — V, 131-132.

Miracles spirituels qu'il opère, s'il a une foi vive. — V, 160.

Qu'il doit être puissant en œuvres et en paroles. — V, 84.

Vertus spéciales qu'il doit avoir. — V, 275.

De l'office du prélat ; que son amour doit être à toute épreuve. — V, 140.

Qu'il doit recevoir les pécheurs et les incorporer à JÉSUS-CHRIST. — V, 407.

Qu'il doit les détacher et les lui conduire. — IV, 81.

Comment il doit supporter ceux qui sont sous sa conduite, malgré leur indocilité et leur hypocrisie. — IV, 118.

PRÉSENCE DE DIEU.

Comment Dieu est présent dans tous les objets créés, par son essence. — VI, 182.

Et dans l'âme des justes, par sa grâce. — VI, 195.

Moyens de se mettre et de se tenir en la présence de Dieu. — VI, 185.

Elle est nécessaire dans l'oraison. — I, 70.

Comment il faut jouir de cette présence. — VI, 190.

De la présence de JÉSUS-CHRIST au milieu des fidèles jusqu'à la fin du monde. — V, 169.

Combien il est utile de se souvenir de la présence de Dieu en tout lieu, et combien il est dommageable de l'oublier. — V, 172.

PRÉSOMPTION.

Ses actes et ses dommages. — IV, 213 et 329.

Remède contre la présomption. — V, 142.

PROVIDENCE DE DIEU.

Que Dieu a un soin particulier de ceux qui sont résignés à sa volonté. — I, 139.

Des justes qui sont affligés. — II, 187.

Qui sont persécutés. — II, 275, 319 et 330.

De ceux qui souffrent de la faim et de la soif. — III, 282.

De la vigne de son Église. — III, 729.

Biens indicibles qui procèdent de cette providence. — VI, 2.

Celle qu'il montra dans la création du monde, et qu'il montre encore dans son gouvernement. — VI, 2.

- Celle qu'il eut d'Adam dans l'état d'innocence. — VI, 451.
- Celle qu'il eut de restaurer le monde par l'Incarnation. — VI, 452.
- De nous donner JÉSUS-CHRIST pour gouverneur. — VI, 456.
- En fondant l'Église avec tous les moyens de salut. — VI, 461.
- En instituant les sept sacrements. — VI, 478.
- En particulier celui de l'Eucharistie. — VI, 487.
- Soin qu'il a de pourvoir à notre nourriture et à nos vêtements. — VI, 377 et 390.
- De donner l'accroissement à nos corps. — VI, 388.
- Comme il veille à la conservation de notre honneur et de nos biens temporels. — VI, 394.
- Aux besoins de ceux qui bannissent toute vaine sollicitude. — VI, 374.
- De ceux qui cherchent en premier lieu le royaume de Dieu. — VI, 399.
- Il nous soutient dans nos infirmités et soulage nos misères. — VI, 406.
- Il nous fortifie contre les tentations. — VI, 408.
- Il écoute nos prières. — VI, 421 et 424.
- Il nous donne des anges gardiens. — VI, 433.
- Il nous pourvoit d'un état convenable. — VI, 565.
- Il nous appelle à l'état religieux. — VI, 579.
- Il donne le centuple à ceux qui ont tout quitté pour son amour. — VI, 593.
- Il procure une sainte mort à tous ses élus. — VI, 596.
- Moyens de profiter des soins de la Providence. — VI, 602 et suiv.
- Bienfait innappréciable de la prédestination. — VI, 596 et suiv.
- Voyez le mot *Jugement*.

PRUDENCE.

Pourquoi le Sauveur recommande à ses apôtres la prudence du serpent et la simplicité de la colombe. — III, 252-253.

Prudence de l'homme sage à bâtir sa maison sur le roc. — III, 589.

Celle des vierges à se préparer à la venue de l'Époux. — III, 754.

Celle de l'intendant qui prévient le jour où il doit rendre compte de sa gestion. — III, 704.

PURETÉ.

Celle de Dieu est infinie, et il nous fait un devoir de l'imiter. — VI, 87.

Récompense de notre pureté. — VI, 647.

La pureté de cœur est la fin de la voie purgative. — I, 125.

Vocation et élection des fidèles. — II, 40.

Ce qu'elle comprend, et ses récompenses. — III, 189.

Pureté de la loi de Dieu, et de celui qui la garde. — III, 216.

PURGATOIRE.

Sa rigueur, et état des âmes qui y sont détenues. — I, 502.

Que c'est une pieuse pratique de prier pour les âmes du Purgatoire. — I, 511.

RELIGIEUX (État).

Que l'état religieux est une imitation parfaite de la mort. — I, 231.

Il est le grain de sénevé. — III, 632.

La perle précieuse dont parle l'Évangile. — III, 642.

Son institution et ses fins. — VI, 573.

Diversité des instituts, et cause de cette variété. — VI, 576.

Que la Providence veille à la conservation des Ordres religieux en leur envoyant les sujets dont ils ont besoin. — VI, 579.

Des avantages de cet état. — VI, 588.

Ce que Dieu fait pour les religieux, et réciproquement. — VI, 589 et 592.

Soin qu'il prend de leurs affaires. — VI, 406.

Vie religieuse dont les premiers chrétiens faisaient profession. — V, 281.

Particulièrement la Vierge leur modèle. — V, 414.

Qu'il y a toujours des religieux imparfaits. — IV, 118.
— Voyez le mot *Élection d'état*.

REMERCIEMENT.

Il renferme trois actes. — I, 467.

Comment on le pratique après la confession. — I, 468.

Après la communion. — I, 492.

Tous les soirs à l'examen de conscience. — I, 427.

Moyen de remercier Dieu de ses bienfaits. — VI, 7.

Même des moindres. — III, 279.

Excellence de cette oraison jaculatoire : *Deo gratias*. — VI,
12. 181

Que toutes les créatures nous commandent de témoigner à Dieu notre reconnaissance. — VI, 107 et 276.

Que les fêtes ont été instituées à cet effet. — VI, 342.

Comment Notre-Seigneur remercie Dieu son Père pour les hommes dans le Sacrement de l'autel. — VI, 513.

RÉSIGNATION A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Résignation nécessaire dans l'usage des choses créées. — I, 138.

Pour entendre la vocation divine. — III, 130.

Dans l'oraison. — III, 560.

La résignation inspire à l'homme des sentiments nobles et relevés. — III, 608.

Celle qu'il faut avoir au commencement de la conversion. — V, 346.

Elle est nécessaire pour recourir dans le besoin à celui qui peut nous venir en aide. — IV, 558 ; V, 360.

Pour supporter les sécheresses dans l'oraison et accepter les croix qui nous viennent de la main du Seigneur. — IV, 263.

De même quand nous voyons que les autres nous sont préférés. — V, 231.

Comment nous devons pratiquer la résignation. — V, 361.

Elle est le souverain moyen de profiter des soins de la divine Providence. — VI, 606.

— Voyez le mot *Obéissance*.

RÉSOLUTIONS.

Qu'il faut les prendre le matin, ou pendant l'oraison. — I, 436.

Qu'il faut les garder fidèlement dans la journée. — II, 196 et III, 130.

Manière efficace de prendre de bonnes résolutions. — III, 448.

Elles naissent de trois causes. — III, 365.

RÉSURRECTION.

La résurrection générale. — I, 266.

Résurrection spirituelle des pécheurs, à l'exemple des trois, morts que JÉSUS-CHRIST ressuscita. — III, 544.

Celle de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. — V, 25.

Raisons pour lesquelles il ressuscita avec les cicatrices de ses plaies. — V, 123.

Notre résurrection spirituelle. — V, 33.

RÉVÉLATIONS.

Il ne faut ni les croire toutes, ni les rejeter toutes, mais examiner si elles viennent de Dieu. — III, 301.

— Voyez le mot *Apparitions*

RESPECT DU A DIEU DANS L'ORAISON.

En quoi il consiste. — I, 70.

RICHESSSES.

Pourquoi JÉSUS-CHRIST les appelle richesses d'iniquité. —

III, 706-707.

Comment on les dissipe. — III, 698.

Punition des riches qui mettent leur consolation dans les biens de la terre. — III, 174.

Le riche insensé. — I, 245.

Le mauvais riche. — III, 380.

Que l'on peut faire servir les richesses à gagner les biens du ciel. — III, 707.

— Voyez les mots *Avarice* et *Pauvreté d'esprit*.

ROSAIRE.

Trois manières de le réciter avec dévotion et avec fruit. —

V, 489.

ROYAUME DE DIEU.

Il consiste ici-bas dans la justice, la paix et la joie dans le Saint-Esprit, et il se donne au pénitent dans le sacrement de Pénitence. — I, 450.

Et aux pauvres d'esprit. — I, 362.

Et à ceux qui sont persécutés pour la justice. — III, 194.

Que nous le demandons à Dieu dans l'oraison dominicale.

— III, 233.

Qu'il ne se donne entièrement aux élus, qu'au jour du jugement. — I, 286.

Qu'il faut le chercher avant toutes choses. — VI, 399.

Des biens et des trésors qu'il renferme. — VI, 316 et 638.

Ce qu'il signifie dans les paraboles. — III, 587.

SACREMENTS.

De leur institution, de leur nombre, de leur efficacité. —

VI, 478.

— Voyez les noms de chaque sacrement.

SAGESSE.

Que celle de Dieu est infinie. — VI, 197.

Celle des justes est un don du Saint-Esprit, et une science savoureuse de Dieu. — V, 4-5.

Combien nous devons nous humilier en matière de science. VI, 199.

SAINTETÉ.

Que celle de Dieu est infinie, et fruit que nous devons en retirer. — VI, 79.

Qu'il ne saurait pécher. — VI, 87.

De la vie des saints en général. — V, 500.

Comment nous devons méditer les exemples qu'ils nous ont laissés. — V, 316.

SALUT.

Moyens que la divine Providence nous a donnés pour nous sauver. — VI, 461.

SANCTIFIER LE NOM DE DIEU.

Ce que cela signifie, et comment il faut le faire. — III, 229.

Satisfaction pour nos péchés. — I, 464.

SANG DE JÉSUS-CHRIST.

Son efficacité dans l'Eucharistie. — IV, 171.

Combien de fois il a été répandu. — IV, 174.

Moyen de méditer les différents mystères dans lesquels JÉSUS-CHRIST a versé son sang. — IV, 285.

SENS.

Péchés des sens corporels, et leur punition. — I, 408.

Mortification et garde des sens. — I, 410.

Sens intérieurs et spirituels. — I, 102.

Manière de prier au moyen des sens spirituels. — II, 325.

Comment on peut, dans l'oraison, les appliquer aux mystères de la Passion. — IV, 285.

Et à ceux de la résurrection. — V, 103.

Et au sacrement de l'Eucharistie. — VI, 545.

SILENCE.

Comment il faut le garder. — II, 101.

Silence du Sauveur dans sa Passion. — IV, 343, 382.

Toutes les vertus contribuent à garder le silence, et à régler l'usage de la langue. — IV, 384.

SOBRIÉTÉ.

Actes et récompenses de cette vertu. — I, 343.

Manière de prendre chrétiennement ses repas. — III, 280.

Que la sobriété facilite la contemplation. — III, 16.

Moyen de la garder avec perfection. — V, 287.

Raison d'y tendre. — IV, 472 ; VI, 382.

Que l'âme, pendant que le corps prend sa nourriture, pense à la Passion du Sauveur. — IV, 127 et 472.

— Voyez le mot *Gourmandise*.

SOIF DE LA JUSTICE.

En quoi elle consiste, et sa récompense. — III, 182.

De la soif spirituelle que ressentait JÉSUS-CHRIST lorsqu'il demanda de l'eau à la Samaritaine. — III, 407.

Celle qu'il eut sur la croix signifie trois choses, dans lesquelles nous devons l'imiter. — IV, 555.

Récompense de cette soif. — VI, 643.

Qu'il n'y a point d'assurance entière en cette vie. — IV, 108.

SOLLICITUDE.

Ses causes. — III, 9.

Actes de celle qui est blâmable, et comment il faut y remédier. — VI, 377.

Conditions de celle qui est louable. — VI, 379-380.

SOMMEIL.

Comment nous devons prendre le nôtre. — III, 289.

Que le sommeil est l'image de la mort. — III, 567.

SURDITÉ SPIRITUELLE.

En quoi elle consiste, et comment elle se guérit. — III, 524 et 526.

TALENTS.

Comment Dieu les donne ; récompense de ceux qui en usent bien, et punition de ceux qui en abusent. — III, 763.

TENTATIONS.

Qu'elles attaquent surtout ceux qui commencent à servir Dieu, et comment ils doivent y résister. — III, 87.

Ruse et rage du démon dans les tentations. — III, 89.

Que quelques-unes naissent de la chair. — III, 591.

Que les mêmes tentations attaquent en diverses manières la maison du sage et celle de l'insensé, et pourquoi l'une tombe et non l'autre. — III, 590.

Tentations contre l'oraison. — I, 79.

Que la Providence divine les permet pour notre bien. — VI, 408.

Des sept racines d'où elles naissent, et contre lesquelles nous devons employer les sept dons du Saint-Esprit. — V, 304.

Que les tentations sont un crible pour nous purifier. — IV, 215.

TIÉDEUR.

— Voyez le mot *Paresse*.

TITRE DE LA CROIX.

Quels mystères il renferme. — IV, 496.

TOUCHER SPIRITUEL.

Que Dieu nous touche par ses inspirations, et que nous le touchons en nous unissant à lui par amour. — I, 109-110.

Comment nous devons toucher JÉSUS-CHRIST pour attirer sur nous ses grâces. — III, 472.

TOUTE-PUISSANCE DE DIEU.

Ses prérogatives. — VI, 215.

Qu'il la communique à ceux qui se confient en lui. — VI, 219.

Qu'il la montra dans la création du monde. — VI, 222.

Qu'il la fait paraître en exauçant nos prières. — VI, 419.

— Voyez le mot *Création*.

TRANSFIGURATION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Ses circonstances. — III, 334.

Quelle est la cause de notre transfiguration spirituelle. — III, 338.

TRAVAUX, TRIBULATIONS.

Dieu éprouve ses élus en leur envoyant des tribulations. — II, 181; III, 562.

Il faut les aimer et les regarder comme les marques du véritable amour. — IV, 42 et 274.

Raisons nombreuses et puissantes de se consoler dans les souffrances. — IV, 232.

Providence de Dieu à les faire servir à notre bien. — VI, 406.

Que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous a précédés dans la voie pénible des souffrances. — IV, 65.

Qu'à son exemple, nous ne devons pas, à cause de nos peines, négliger les devoirs de notre état. — IV, 542.

C'est une vertu héroïque de les recevoir de bon cœur, sans aucune joie sensible. — IV, 75 et 247.

Que l'abandon intérieur de Dieu est une croix très douloureuse, et comment il faut la supporter. — IV, 549 et 277.

Consolations que Dieu envoie ordinairement à ceux qui sont dans les tribulations. — V, 325.

Que c'est une chose glorieuse de les endurer pour JÉSUS-CHRIST. — IV, 78.

Qu'elles naissent souvent des faveurs mêmes que nous recevons. — V, 321.

Et dont Dieu remplit les vases d'élection. — V, 361.

Diverses manières dont elles arrivent. — V, 147.

— Voyez les mots *Mort*, *Mortification*, *Patience*, *Persécution*.

TRINITÉ DE DIEU.

Comment il y a trinité de Personnes en Dieu. — VI, 50.

TRISTESSE.

Celle de JÉSUS-CHRIST dans le jardin des Oliviers, et ses causes. — IV, 247.

Que le remède à la tristesse est l'oraison. — IV, 249.

Moyen de la combattre. — IV, 278 ; VI, 397.

UNION DE CHARITÉ.

Qu'elle est la fin de la vie contemplative. — III, 16.

Qu'elle est la perle précieuse de l'Évangile. — III, 635.

En quoi consiste cette union de charité. — V, 4.

Union d'amitié avec Dieu, à la ressemblance des trois Personnes divines. — VI, 50 et 121.

Union avec JÉSUS-CHRIST crucifié. — V, 386.

Avec JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie. — VI, 523.

De l'union qu'il y a dans la gloire, et moyen de l'imiter. — VI, 624-625.

Que le Sauveur désire que nous soyons unis avec le prochain. — IV, 243.

Union des premiers chrétiens, et comment elle peut subsister entre des personnes d'un caractère différent. — V, 281.

Moyen que le Saint-Esprit inspire pour la produire et la conserver. — V, 283.

Union qui doit régner entre nos puissances pour bien faire l'oraison. — III, 18 et V, 213.

VAINE GLOIRE.

Ses actes et ses dommages. — I, 329.

Moyen de la vaincre, à l'exemple de JÉSUS-CHRIST dans le désert. — III, 94.

Comment il réprimanda ses apôtres à ce sujet. — IV, 211.

VÉRITÉ.

Témoignage que JÉSUS-CHRIST a rendu à la vérité. — IV, 379.

VERTUS.

Elles ne s'acquièrent pas par les seules considérations, mais par des actes de mortification. — I, 326.

Il y en a qui ne sont qu'apparentes. — I, 430.

Les véritables sont des perles précieuses ; comment il faut les chercher. — III, 635.

Elles ressemblent au grain de sénevé. — III, 623.

Moyen de faire des progrès dans les vertus. — V, 428 et 394.
— Voyez le mot *Avancement*.

Qu'elles ont quatre degrés, et qu'elles sont toutes en Dieu d'une manière éminente et parfaite. — VI, 82.

Qu'elles sont distinctes des dons du Saint-Esprit, et qu'elles croissent avec ses dons. — V, 302 et 308.

Que Dieu est le Seigneur des vertus, et que c'est à lui qu'il faut les demander. — V, 15.

Celles de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans sa Passion. — IV, 46.

— Voyez les noms des vertus, *Chasteté, Humilité, etc.*

VÊTEMENTS.

Que la Providence divine pourvoit à tous nos besoins. — VI, 375.

Comment nous devons user des vêtements. — VI, 377.

Ce que signifie le partage des vêtements du Sauveur. — IV, 504.

Et sa robe sans couture tirée au sort. — IV, 506.

VICES.

— Voyez les mots *Péché, Avarice, Gourmandise, etc.*

VIE ACTIVE ET CONTEMPLATIVE.

Offices et propriétés de l'une et de l'autre. — III, 1.

Plaintes des imparfaits contre les contemplatifs. — III, 9.

Que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST les pratiqua toutes deux. — III, 26.

Ainsi que la très sainte Vierge. — II, 60.

Qu'il faut les unir pour la conversion des âmes. — III, 22.

Que l'on peut obtenir par diverses voies la vie éternelle. — III, 706.

Diverses figures de la vie active et de la vie contemplative. — V, 75 et 137.

Qu'elles s'aident des sept dons du Saint-Esprit. — V, 308.
— Voyez le mot *Contemplation*.

VISITES INTÉRIEURES DE DIEU.

Leurs propriétés et leurs effets. — II, 148.

Causes pour lesquelles nous en sommes privés. — II, 344.

Le manque de foi les retarde ou nous les rend inaperçues.

— V, 45.

Pourquoi elles durent peu. — V, 93.

Qu'elles exigent de notre part la garde des sens. — V, 96.

Dommmages de ne pas connaître le temps de la visite du

Seigneur et de ne pas en profiter. — V, 50.

— Voyez le mot *Apparitions*.

VOCATION DE DIEU.

A marcher à la suite de JÉSUS-CHRIST. — II, 1.

A se renoncer et à porter sa croix. — III, 121.

Disposition pour entendre la voix de Dieu. — III, 130.

Afin qu'il nous appelle à de grandes choses. — III, 108.

Qu'il nous appelle à la perfection par degrés, et parfois tout

d'un coup. — III, 111.

Vocation des apôtres. — III, 104.

Des ouvriers pour travailler à la vigne de leur âme. — III, 718.

Pour recevoir leur salaire. — III, 721.

Pour rendre compte de notre administration. — III, 701.

Pour assister aux noces et au festin qu'il nous a préparés. —

III, 738.

Que plusieurs refusent de se rendre à son invitation ; causes

de leur résistance, et punition qu'ils encourent. — III, 740.

Avec quelle efficacité Dieu appelle, de peur qu'on ne lui

résiste. — III, 745.

Que l'on renonce aisément à tout lorsque la vocation est

efficace. — III, 111 et 447.

Grandeur de ce bienfait, et ce qu'il renferme. — VI, 469.

Divers moyens par lesquels Dieu nous l'accorde. — VI, 471.

Motifs qui nous obligent d'écouter la voix de Dieu. — VI, 475.

Vocation des élus. — VI, 600.

Celle de Saul. — V, 336.

Celle de saint Pierre et de saint Jean pour suivre JÉSUS-CHRIST après sa résurrection. — V, 149.

De l'état religieux. — VI, 573.

VŒUX DE RELIGION.

Leur excellence ; ce que le religieux fait pour Dieu en se consacrant à lui, et ce que Dieu fait pour le religieux en le récompensant. — VI, 583

VOIE PURGATIVE, ILLUMINATIVE et UNITIVE.

Fin de chacune de ces voies. — I, 64 ; II, 1.

VOLONTÉ.

Actes de la volonté propre, dommages qu'elle cause, châtement qu'elle encourt, et moyen de la mortifier. — I, 420.

Combien est précieuse et désirable la bonne volonté. — II, 225.

Qu'il faut accomplir celle de Dieu sur la terre comme au ciel. — III, 235.

— Voyez le mot *Obéissance*.

VUE SPIRITUELLE.

Comment Notre-Seigneur la communique. — I, 103 ; III, 509.

ZÈLE DU SALUT DES AMES.

Combien il est relevé, et qu'il naît de la parfaite contemplation. — III, 19.

Zèle de Notre-Seigneur pour la maison de son Père. — III, 153.

Comment il faut réprimer le zèle excessif. — III, 615.

Soit que le Sauveur avait du salut des âmes. — IV, 556.

Zèle qu'il fait paraître dans l'Eucharistie. — IV, 163.

Celui de la très sainte Vierge, et comment nous pouvons, l'imiter. — V, 424.

Celui de saint Paul. — V, 388.

ZIZANIE.

Les pécheurs, leurs actes, leurs châtements. — III, 608.